

# Notes du mont Royal

[www.notesdumontroyal.com](http://www.notesdumontroyal.com)

Cette œuvre est hébergée sur « *Notes du mont Royal* » dans le cadre d'un exposé gratuit sur la littérature.

SOURCE DES IMAGES  
Google Livres

434 D1  
434 C1

OEUVRES  
DE  
VOLTAIRE

AVEC  
PRÉFACES, AVERTISSEMENTS,  
NOTES, ETC.

PAR M. BEUCHOT.

---

TOME LXIII.  
CORRESPONDANCE. — TOME XIII.



A PARIS,  
CHEZ LEFÈVRE, LIBRAIRE,  
RUE DE L'ÉPÉE, N° 6.  
FIRMIN DIDOT FRÈRES, LIBRAIRES,  
RUE JACOB, N° 24.  
M DCCC XXXIII.

Handgekleefte  
Bibliotheek  
te's Slage.

# CORRESPONDANCE.

---

4557. A M. HENNIN.

1<sup>er</sup> janvier 1766.

Toute la mesure de Ferney souhaite les plus heureuses et les plus brillantes années à M. Hennin. On dit qu'il reçut le tableau des Trois Graces<sup>1</sup> le jour qu'il prononça son discours. C'est être payé dans la monnaie qu'on a frappée. Il couche dans le lit de madame de Montpérourx. Toutes les dames de Genève se l'arrachent. Nous le félicitons de tous ses triomphes.

A Ferney, premier jour de l'an, jour où il fait un froid de diable.

4558. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 3 janvier.

Eh mon Dieu ! mon ange tutélaire, pourquoi ne serait-ce pas vous qu'on nommerait médiateur<sup>2</sup> ? Votre ministère parmesan y mettrait-il obstacle ? Il me semble que non. Ce ministère ne vous empêche

<sup>1</sup> Le tableau des *Trois Graces*, par Carle Vanloo, le chef-d'œuvre de ce peintre, dont M. Hennin avait fait l'acquisition. Ce tableau est passé en Pologne depuis la révolution. (*Note de M. Hennin fils.*)

<sup>2</sup> Dans sa lettre du 21 décembre 1765, n° 4545, Voltaire proposait de nommer médiateur Hennin, déjà résident à Genève. Cette idée ayant été rejetée, Voltaire pensait à d'Argental. Ce fut le chevalier de Beauteville, ambassadeur de France en Suisse, qui fut nommé médiateur pour la France dans les affaires de Genève. B.



pas d'être conseiller d'honneur au parlement, et je vous avertis que nos Genevois desirent passionnément un magistrat.

Vous verrez, par l'imprimé ci-joint<sup>1</sup>, qui m'est tombé entre les mains, que les perruques de Genève ne doivent point être ébouriffées de la façon dont on parle des affaires et des miracles de Jean-Jacques : je sais que quelques personnes m'ont attribué plusieurs de ces brimborions ; mais, Dieu merci, on ne me convaincra jamais d'y avoir eu la moindre part. J'en suis aussi innocent que du *Dictionnaire philosophique*, qu'on m'a si indignement imputé. Il y a dans Neuchâtel, à Lausanne, et dans Genève, des gens de beaucoup d'esprit qui se plaisent à écrire sur ces matières. On en avait un très grand besoin. Ces cantons et une grande partie de l'Allemagne étaient plongés dans la plus horrible superstition : on sort à présent de cette fange ; mais, croyez-moi, il y a encore en France bien des gens embourbés, qui, tout couverts d'ordures, ne veulent pas qu'on les nettoie. L'opinion gouverne les hommes, et les philosophes font petit à petit changer l'opinion universelle.

Voici des vers<sup>2</sup>, mes divins anges, que j'ai faits tout d'une tire sur un sujet qui m'a paru en valoir la peine ; voyez si les vers ne sont pas trop indignes du sujet.

<sup>1</sup> La *Collection des Lettres sur les miracles* ; voyez ma Préface, t. XLII, p. 145. B.

<sup>2</sup> *Épître à Henri IV, sur ce qu'on avait écrit à l'auteur que plusieurs citoyens de Paris s'étaient mis à genoux devant la statue équestre de ce prince, pendant la maladie du dauphin* (voyez tome XIII). B.

Ah ! si vous pouviez être plénipotentiaire à Genève !

Je vous supplie de vouloir bien engager M. Marin à empêcher les libraires d'imprimer les tristes vers que j'ai faits sur un événement fort triste. J'ai assez parlé de Henri IV en ma vie, sans ennuyer encore ses mânes.

Puis-je présenter par vous mes respects à M. le duc de Praslin et à M. le marquis de Chauvelin ? Je me mets sous vos ailes.

4559. A M. DAMILAVILLE.

Ferney, 3 janvier.

M. le duc de Choiseul m'a écrit, mon cher frère, qu'il avait parlé pour la pension de M. Dalember, qu'il n'y avait nul mérite, et qu'il n'avait été qu'un enfonceur de portes ouvertes. Voilà ses propres paroles ; je vous prie instamment de les rapporter à notre cher philosophe.

Avouons donc que M. le duc de Choiseul a une belle ame. Ce qu'il a fait pour les Calas le prouve assez : rendons-lui justice. Il y a eu du malentendu dans la protection qu'il a donnée à l'infame pièce de Palissot<sup>1</sup>. Il lui avait fait entendre que les philosophes décrieraient le ministère. Nous ne devons point avoir de meilleur protecteur que ce ministre généreux, qui a de l'esprit comme s'il n'était point grand

<sup>1</sup> *Les Philosophes*, comédie jouée en 1760 ; voyez t. LVIII, p. 359, 395, 396. B.

seigneur; qui a fait de très beaux vers<sup>1</sup>, même étant ministre; qui a sauvé bien des chagrins à de pauvres philosophes; qui l'est lui-même autant que nous; qui le paraîtrait davantage si sa place le lui permettait.

Mou cher frère, tout est tracasserie, et personne ne s'entend. On m'a rendu un compte très fidèle de la présente<sup>2</sup> lettre à madame du Deffand, dont quelques fragments ont couru sous mon nom. Elle n'en a point donné de copies, quelques indiscrets en ont retenu des bribes. Il s'agissait d'une mauvaise plaisanterie que je reprochais à madame du Deffand: vous savez en pareil cas combien on augmente, combien on altère le texte.

Lisez ces vers<sup>3</sup> avec vos amis, mais n'en laissez point prendre de copie. Je ne veux pas me brouiller avec les moines de Sainte-Geneviève; Soufflot<sup>4</sup> trouverait mes vers mauvais. Je vous embrasse tendrement.

<sup>1</sup> Le duc de Choiseul s'était donné pour l'auteur de l'ode contre le roi de Prusse; voyez tome LVIII, page 391. B.

<sup>2</sup> C'est dans la *Correspondance de Grimm* (mars 1766) qu'a été publiée la lettre à Damilaville, du 3 janvier, et on y lit « présente lettre à madame du Deffand. » Il est évident que le mot *présente* est une faute. Un éditeur récent a mis *prétendue*; correction qui ne rend pas la phrase plus claire. Je n'ose affirmer que la lettre à madame du Deffand, dont il est question ici, soit celle du 27 janvier 1764 (voyez n° 4021), que des *indiscrets* avaient fait imprimer. B.

<sup>3</sup> L'*Épître à Henri IV*, dont j'ai parlé, page 2. B.

<sup>4</sup> Jacques-Germain Soufflot, architecte, né à Irancy, près d'Auxerre, en 1714, mort en 1781, constructeur de la salle de spectacle et de quelques autres monuments à Lyon, était chargé de la construction de la nouvelle église Sainte-Geneviève, aujourd'hui le Panthéon, à Paris. B.

## 4560. A M. LE MARQUIS DE VILLETTE.

A Ferney, 4 janvier.

C'est vous, mon cher enfant, qui m'avez appris que de bons et braves citoyens de Paris avaient porté des chandelles à la statue de Henri IV, pour lui demander la guérison du dauphin. Je vous dois la réponse que je fais à ces bonnes gens<sup>1</sup>. Si j'avais été à Paris, je les aurais accompagnés; mais, comme je ne veux point me brouiller avec les moines de Sainte-Geneviève, je vous demande en grace, avec les instances les plus vives, de ne laisser prendre aucune copie de ces vers. Il est vrai que de la poésie allobroge, venant du pied du mont Jura, et du fond des glaces affreuses qui nous environnent, ne mérite guère la curiosité des gens de Paris; mais le sujet est si intéressant qu'il peut tenter les moins curieux.

De plus, il m'est important de savoir ce qu'on pense de ces vers avant qu'on les publie. Je dois peut-être adoucir la préférence trop marquée que je donne à l'adorable Henri IV sur sainte Geneviève; ma passion pour ce grand homme m'a peut-être emporté trop loin: je n'ai songé qu'aux bons Français en composant cet ouvrage tout d'une haleine, et je n'ai pas assez songé aux dévots qui peuvent trop songer à moi.

Recueillez les voix, je vous en prie, et instruisez-moi de ce qu'on dit, afin que je sache ce que je dois faire.

<sup>1</sup> L'Épître à Henri IV; voyez ma note, page 2. B.

Vous m'appelez plaisamment votre protecteur, et moi je vous appelle sérieusement le mien dans cette occasion.

Mon saint à moi c'est Vincent de Paul, c'est le patron des fondateurs. Il a mérité l'apothéose de la part des philosophes comme des chrétiens. Il a laissé plus de monuments utiles que son souverain Louis XIII. Au milieu des guerres de la Fronde, il fut également respecté des deux partis. Lui seul eût été capable d'empêcher la Saint-Barthélemy. Il voulait que l'on cassât la cloche infernale de Saint-Germain-l'Auxerrois qui a sonné le tocsin du massacre. Il était si humble de cœur, qu'il refusait aux jours solennels de porter les superbes ornements qu'avait donnés Médicis, bien différent de François de Sales, qui écrivait à madame de Chantal : « Ma chère sœur, j'ai dit ce matin la messe avec la belle chasuble que vous m'avez brodée. »

4561. A M. DAMILAVILLE.

6 janvier.

Je prie instamment mon cher frère de faire mettre ces trois vers-ci<sup>1</sup> :

A vu sans s'alarmer qu'on t'adressât des vœux ;  
Elle-même avec nous t'eût rendu cet hommage.  
Tu l'as trop mérité : c'est toi, c'est ton courage...

à la place des trois qui commencent ainsi :

N'entend point nos regrets, n'exauce point nos vœux, etc.

Je lui aurai une très grande obligation. Je ne veux

<sup>1</sup> Dans l'*Épître à Henri IV*, dont j'ai parlé page 2. B.

me brouiller ni avec sainte Geneviève ni avec ses moines.

4562. A MADAME LA MARQUISE DE FLORIAN.

6 janvier.

J'ai lu presque toute l'histoire de l'usurpatrice Isabelle, du fripon de Ferdinand, de l'insolent Ximènes, et du grand Christophe Colomb. J'en suis extrêmement content, et j'en fais mon compliment à M. l'abbé<sup>1</sup>.

Comme je ne veux pas me brouiller entièrement avec un autre abbé, qui est celui de Sainte-Geneviève, j'ai adouci quelques vers qui regardaient sa sainte. Cette leçon-ci<sup>2</sup> me paraît plus honnête que l'autre, et c'est celle à laquelle je me tiens.

4563. A M. DAMILAVILLE.

6 janvier.

Vous m'avez recommandé, monsieur, de vous envoyer les petites brochures innocentes qui paraissent à Neuchâtel et à Genève: en voici<sup>3</sup> une que je vous dépêche. Il serait à souhaiter que nous ne nous occupassions que de ces gaîtés amusantes; mais nos tracasseries, toutes frivoles qu'elles sont, nous attristent. M. de Voltaire, votre ami, a fait long-temps ce qu'il a pu pour les apaiser; mais il nous a dit qu'il ne lui

<sup>1</sup> Voyez ma note sur la lettre 4577. B.

<sup>2</sup> A ce billet était joint une version de *l'Épître à Henri IV*; voyez tome XIII. B.

<sup>3</sup> La troisième partie des *Nouveaux mélanges*, dont j'ai parlé tome LXII, page 459. B.

convenait plus de s'en mêler, quand nous avions un président qui est un homme aussi sage qu'aimable. Nous aurons bientôt la médiation et la comédie; ce qui raccommodera tout.

Le petit chapitre intitulé *du Czar Pierre et de J.-J. Rousseau*<sup>1</sup> est fait à l'occasion d'une impertinence de Jean-Jacques, qui a dit dans son *Contrat insocial*<sup>2</sup> que Pierre I<sup>er</sup> n'avait point de génie, et que l'empire russe serait bientôt conquis infailliblement.

*Le Dialogue sur les Anciens et les Modernes*<sup>3</sup> est une visite de Tullia, fille de Cicéron, à une marquise française. Tullia sort de la tragédie de *Catiline*, et est tout étonnée du rôle qu'on y fait jouer à son père. Elle est d'ailleurs fort contente de notre musique, de nos danses, et de tous les arts de nouvelle invention; et elle trouve que les Français ont beaucoup d'esprit, quoiqu'ils n'aient pas de Cicéron.

J'ai écrit à M. Fauche<sup>4</sup>. Voilà, monsieur, les seules choses dont je puisse vous rendre compte pour le présent.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur, BOURSIER<sup>5</sup>.

<sup>1</sup> Ce qui forme aujourd'hui la première section de l'article *PIERRE-LA-GRAND* et *J.-J. Rousseau* dans le *Dictionnaire philosophique*. (voyez tome XXXI, page 428) faisait partie du troisième volume des *Nouveaux mélanges*. B.

<sup>2</sup> Livre II, chapitre VIII. B.

<sup>3</sup> Voyez tome XLII, page 290. B.

<sup>4</sup> Libraire de Neuchâtel, en Suisse, de la négligence duquel Voltaire se plaint encore dans ses lettres 4571 et 4580. B.

<sup>5</sup> C'était un des noms que prenait Voltaire, pour dérouter ses ennemis;

4564. A M. HENNIN.

A Ferney, 7 janvier.

S'il y a, monsieur, des tracasseries de prose dans la parvulissime, il y a aussi des tracasseries de vers. Père Adam, qui dit la messe fort proprement, mais qui, pour avoir régenté vingt ans la rhétorique, n'en est peut-être pas un meilleur gourmet en vers français, vous a lu une copie de vers (très informe); il en a laissé prendre dans Genève des copies plus informes encore<sup>1</sup>; les Genevois, qui se connaissent en vers moins que lui, ont imprimé ce rogaton; mes entrailles paternelles se sont émues. Je vous demande en grace, monsieur, de ne point envoyer à Paris cet enfant bâtard; je compte envoyer mon fils légitime, mais il est encore en nourrice.

J'ai lu le petit écrit intitulé *le Droit négatif*<sup>2</sup>; il paraît mériter attention. Il me semble que la seule chose dans laquelle on s'accorde au pays où vous êtes, c'est le denier dix.

Vous me pardonnerez de ne point écrire de main; les neiges me rendent presque aveugle.

Mille tendres respects. V.

voy. la note sur la lettre 4220, tome LXII, page 344. Boursier était un prêtre janséniste auquel il a donné un article dans son *Siècle de Louis XIV*; voyez tome XIX, page 68. B.

<sup>1</sup> L'*Épître à Henri IV*, dont j'ai parlé, page 2. B.

<sup>2</sup> Le droit négatif était le droit qu'avait le petit-conseil de rejeter les représentations des citoyens tendantes à faire assembler le conseil général, soit pour interpréter les lois obscures, soit pour maintenir les lois enfreintes. (*Note de M. Hennin fils.*)



## 4565. DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

Berlin, 8 janvier.

Non, il n'est point de plus plaisant vieillard que vous. Vous avez conservé toute la gaité et l'aménité de votre jeunesse. Votre lettre sur les Miracles m'a fait pouffer de rire. Je ne m'attendais pas à m'y trouver, et je fus surpris de m'y voir placé entre les Autrichiens et les cochons<sup>1</sup>. Votre esprit est encore jeune; et tant qu'il restera tel, il n'y a rien à craindre pour le corps. L'abondance de cette liqueur qui circule dans les nerfs et qui anime le cerveau prouve que vous avez encore des ressources pour vivre.

Si vous m'aviez dit, il y a dix ans, ce que vous dites en finissant votre lettre<sup>2</sup>, vous seriez encore ici. Sans doute que les hommes ont leurs faiblesses, sans doute que la perfection n'est point leur partage : je le ressens moi-même, et je suis convaincu de l'injustice qu'il y a d'exiger des autres ce qu'on ne saurait accomplir, et à quoi soi-même on ne saurait atteindre. Vous deviez commencer par là, tout était dit; et je vous aurais aimé avec vos défauts, parceque vous avez assez de grands talents pour couvrir quelques faiblesses.

Il n'y a que les talents qui distinguent les grands hommes du vulgaire. On peut s'empêcher de commettre des crimes; mais on ne peut corriger un tempérament qui produit de certains défauts, comme la terre la plus fertile, en même temps qu'elle porte le froment, fait éclore l'ivraie. *L'inf...*<sup>3</sup> ne donne que des herbes venimeuses : il vous est réservé de l'écraser avec votre redoutable massue, avec le ridicule que vous répandez sur elle, et qui porte plus de coups que tous les

<sup>1</sup> C'est dans la quatorzième de ses *Lettres sur les miracles* (voyez t. XLII, p. 244-5) que Voltaire parle du roi de Prusse sous le titre de comte de Neuchâtel, et de la métamorphose des compagnons d'Ulysse. B.

<sup>2</sup> Cette lettre est perdue, ainsi que toutes celles que Voltaire avait écrites au roi, depuis celle du 21 avril 1760, jusques à celle du 1<sup>er</sup> février 1766. B.

<sup>3</sup> « La superstition. » (*Édit. de Berlin.*)

arguments<sup>1</sup>. Peu d'hommes savent raisonner, tous craignent le ridicule.

Il est certain que ce que l'on appelle honnêtes gens en tout pays commence à penser. Dans la superstitieuse Bohême en Autriche, ancien siège du fanatisme, les personnes de mise commencent à ouvrir les yeux. Les images des saints n'ont plus ce culte dont elles avaient joui autrefois. Quelques barrières que la cour oppose à l'entrée des bons ouvrages, la vérité perce nonobstant toutes ces sévérités<sup>2</sup>. Quoique les progrès ne soient pas rapides, c'est toutefois un grand point que de voir un certain monde qui déchire le bandeau de la superstition.

Dans nos pays protestants on va plus vite; et peut-être ne faudra-t-il plus qu'un siècle pour que les animosités qui naquirent des parties *sub utraque et sub una*, et la Sorbonne<sup>3</sup>, soient entièrement éteintes. De ce vaste domaine du fanatisme il ne reste guère que la Pologne, le Portugal, l'Espagne, et la Bavière, où la crasse ignorance et l'engourdissement des esprits maintiennent encore la superstition.

Pour vos Genevois, depuis que vous y êtes, ils sont non seulement mécréants, ils sont encore devenus tous de beaux esprits. Ils font des conversations entières en antithèses et en épigrammes. C'est un miracle par vous opéré. Qu'est-ce que ressusciter un mort, en comparaison de donner de l'imagination à qui la nature en a refusé? En France, aucun conte de balourdise qui ne roule sur un Suisse; en Allemagne, quoique nous ne passions pas pour les plus découplés, nous plaisantons cependant la nation helvétique. Vous avez tout changé. Vous créez des êtres où vous résidez : vous êtes le Prométhée de Genève. Si vous étiez demeuré ici, nous serions à présent quelque chose. Une fatalité qui préside aux

<sup>1</sup> « Et qui porte coup plus que tous les arguments. » (*Édit. de Berlin.*)

<sup>2</sup> « Toutes ces précautions. » (*Édit. de Berlin.*)

<sup>3</sup> La Sorbonne... le Portugal... l'Espagne... ne sont point dans l'édition de Berlin.

choses de la vie n'a pas voulu que nous jouissions de tant d'avantages.

A peine eûtes-vous quitté votre patrie, que la belle littérature y tomba en langueur; et je crains que la géométrie n'étouffe en ce pays le peu de germe qui pouvait reproduire les beaux-arts. Le bon goût fut enterré à Rome dans les tombeaux de Virgile, d'Ovide, et d'Horace : je crains que la France, en vous perdant, n'éprouve le sort des Romains.

Quoi qu'il arrive, j'ai été votre contemporain. Vous durerez autant que j'ai à vivre, et je m'embarrasse peu du goût, de la stérilité, ou de l'abondance de la postérité.

Adieu; cultivez votre jardin<sup>1</sup>, car voilà ce qu'il y a de plus sage. FÉDÉRIC.

4566. A M. L'ABBÉ CESAROTTI<sup>2</sup>.

A Ferney, 10 janvier.

Monsieur, je fus bien agréablement surpris de recevoir ces jours passés la belle traduction que vous avez daigné faire de *la Mort de César* et de la tragédie de *Mahomet*.

Les maladies qui me tourmentent, et la perte de la vue dont je suis menacé, ont cédé à l'empressement de vous lire. J'ai trouvé dans votre style tant de force et tant de naturel, que j'ai cru n'être que votre faible traducteur, et que je vous ai cru l'auteur de l'original. Mais plus je vous ai lu, plus j'ai senti que, si vous aviez fait ces pièces, vous les auriez

<sup>1</sup> Voyez le chapitre xxx de *Candide*, tome XXXIII, page 344. B.

<sup>2</sup> Melchior Cesarotti, né à Padoue en 1730, mort en 1808, venait de publier *il Cesare e il Maometto, tragedia del signor di Voltaire, trasportata in versi italiani con alcuni ragionamenti del traduttore*; Venezia, presso Giambattista Pasquali, 1766, in-8°. B.

faites bien mieux que moi, et vous auriez bien plus mérité d'être traduit. Je vois, en vous lisant, la supériorité que la langue italienne a sur la nôtre. Elle dit tout ce qu'elle veut, et la langue française ne dit que ce qu'elle peut. Votre Discours sur la tragédie, monsieur, est digne de vos beaux vers; il est aussi judicieux que votre poésie est séduisante. Il me paraît que vous découvrez d'une main bien habile tous les ressorts du cœur humain; et je ne doute pas que, si vous avez fait des tragédies, elles ne doivent servir d'exemples comme vos raisonnements servent de préceptes. Quand on a si bien montré les chemins, on y marche sans s'égarer. Je suis persuadé que les Italiens seraient nos maîtres dans l'art du théâtre comme ils l'ont été dans tant de genres, si le beau monstre de l'opéra n'avait forcé la vraie tragédie à se cacher. C'est bien dommage, en vérité, qu'on abandonne l'art des Sophocle et des Euripide pour une douzaine d'ariettes fredonnées par des eunuques. Je vous en dirais davantage si le triste état où je suis me le permettait. Je suis obligé même de me servir d'une main étrangère pour vous témoigner ma reconnaissance, et pour vous dire une petite partie de ce que je pense. Sans cela, j'aurais peut-être osé vous écrire dans cette belle langue italienne qui devient encore plus belle sous vos mains.

Je ne puis finir, monsieur, sans vous parler de vos iambes latins<sup>1</sup>; et, si je n'y étais pas tant loué, je

<sup>1</sup> Ils ont pour titre *Mercurius, de poetis tragicis*. Voici le passage relatif à Voltaire :

*Sed quot fuere, tantque ubique gentium.*

vous dirais que j'ai cru y retrouver le style de Térence.

Agréez, monsieur, tous les sentiments de mon estime, mes sincères remerciements, et mes regrets de n'avoir point vu cette Italie à qui vous faites tant d'honneur.

4567. A M. CHRISTIN.

10 janvier.

Je vous demande bien pardon, mon cher ami, de répondre si tard à votre lettre. Vous ne doutez pas combien j'ai été sensible à la perte que nous avons faite tous deux du plus digne ami que vous eussiez. Je le regretterai toute ma vie. Vous êtes le seul, dans le pays où vous êtes, qui puissiez me consoler. Je vous plains de vivre avec des personnes si éloignées du caractère de celui dont nous pleurons la mort. Nous désirons infiniment à Ferney de pouvoir arranger les choses de façon que vous vécussiez avec nous. La vie n'est supportable qu'avec d'honnêtes gens dont les sentiments sont conformes aux nôtres.

Je me tiendrai très heureux quand vous pourrez laisser des bœufs ruminer avec des bœufs, et venir penser avec vos amis.

Je tiens l'histoire de l'homme pendu<sup>1</sup> pour avoir

Bruntque posthac (Delius jurat pater)  
Sceptro potitur aureo (consurgite,  
Consurgite omnes illicet) Voltærius:  
Dudum creatus, omnium suffragiis,  
Tragicæ tyrannus artis, arbiter, deus. B.

<sup>1</sup> Voltaire a souvent parlé de ce gentilhomme franc-comtois, nommé Claude Guillon, qui, en 1629, eut la tête tranchée pour avoir mangé du cheval un vendredi; voyez tome XLII, page 448; XLVI, 427. B.

mangé gras très véritable. Cet arrêt d'ailleurs me semble fort juste, car les hommes qui se laissent traiter ainsi n'ont que ce qu'ils méritent.

Nous vous faisons tous les plus sincères compliments.

4568. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

11 janvier.

Mes divins anges, j'aurais pu faire une sottise si j'avais mis ma dernière lettre d'hier<sup>1</sup> sous l'enveloppe d'un autre ministre que M. le duc de Praslin ou M. le duc de Choiseul, qui sont également vos amis. Quoi qu'il en soit, vous me pardonnerez de n'avoir pu résister à la passion qui est devenue chez moi dominante de vous voir médiateur à Genève. Je crois bien que cette nomination ne sera pas si tôt faite. Le conseil de Genève n'a écrit au roi et au conseil de Berne et de Zurich que pour réclamer la garantie, et il est probable que ce ne sera qu'après beaucoup de préliminaires que le roi daignera envoyer un médiateur.

Je vous répète que si les petites passions ne s'étaient pas opposées à la raison, dont elles sont les ennemies mortelles, les petites querelles qui divisent Genève se seraient apaisées aisément. Je crus devoir faire lire un précis de la décision judiciaire des avocats de Paris à quelques uns des plus modérés des deux partis. Ils tombèrent d'accord que rien n'était plus sagement pensé. Ils commençaient à agir de concert pour faire accepter des propositions si raisonnables, lorsque

<sup>1</sup> Cette lettre est perdue. B.

M. Hennin arriva. Je sentis qu'il était de la bienséance que je lui remisse toute la négociation, et que mon amour-propre ne devait pas balancer un moment mon devoir. Les choses se sont fort aigries depuis ce temps-là, comme je vous l'ai mandé<sup>1</sup>, sans qu'on puisse reprocher à M. Hennin d'avoir négligé de porter les esprits à la concorde.

M. Hennin paraît penser, comme moi, qu'il y a un peu de ridicule à fatiguer un roi de France pour savoir en quels cas le conseil des vingt-cinq de Genève doit assembler le conseil général des quinze-cents. C'était une question de jurisprudence qu'on devait décider à l'amiable par des arbitres; et, encore une fois, les avocats de Paris avaient saisi le nœud de la difficulté, et en avaient présenté le dénouement.

Plusieurs citoyens y ayant plus mûrement pensé, sont venus chez moi aujourd'hui; ils m'ont prié de leur communiquer la consultation, ou du moins le précis de cette pièce, me disant qu'ils espéraient qu'on pourrait s'y conformer. Je leur ai répondu que je ne pouvais le faire sans votre permission. Je me suis contenté de leur en lire le résultat tel que je l'avais lu il y a plus d'un mois à quelques magistrats et à quelques citoyens.

Je vous demande donc aujourd'hui cette permission, mes divins anges; je crois qu'elle ne fera qu'un très bon effet. Cette démarche me sera utile, en persuadant de plus en plus mes voisins de mon extrême impartialité, et de mon amour pour la paix.

Il faut que Jean-Jacques Rousseau soit un grand

<sup>1</sup> Lettre 4556. B.

extravagant d'avoir imaginé que c'était moi qui l'avais fait chasser de l'état de Genève et de celui de Berne ; j'aimerais autant qu'on m'eût accusé d'avoir fait rouer Calas que de m'imputer d'avoir persécuté un homme de lettres. Si Rousseau l'a cru, il est bien fou ; s'il l'a dit sans le croire, c'est un bien malhonnête homme. Il en a persuadé madame la maréchale de Luxembourg <sup>1</sup>, et peut-être M. le prince de Conti ; et ce qu'il y a de souverainement ridicule, c'est que cette belle idée est la cause unique de la dissension qui règne aujourd'hui dans Genève.

On dit que c'est un petit prédicant, originaire des Cévennes, qui a semé le premier tous ces faux bruits : un prêtre en est bien capable. Il faudra tâcher que la paix de Genève se fasse, comme celle de Vestphalie, aux dépens de l'Église. Je suis comme le vieux Caton, qui disait toujours au sénat : Tel est mon avis, et *qu'on ruine Carthage* <sup>2</sup>.

Respect et tendresse.

4569. A M. DE CHABANON.

A Ferney, 13 janvier.

Plus vos lettres, monsieur, m'ont inspiré d'estime et d'amitié pour vous, plus je sens qu'il est de mon devoir de répondre à la confiance dont vous m'honorez, en vous disant librement ma pensée.

Il m'est arrivé avec vous ce qui arrive presque toujours avec les gens du métier que l'on consulte ; ils

<sup>1</sup> Voyez la lettre 4305. B.

<sup>2</sup> Voyez ma note, tome LX, page 339. B.



voient le sujet sous un point de vue, et l'auteur l'a envisagé sous un autre.

Je m'intéresse véritablement à vous; le sujet <sup>1</sup> m'a paru d'une difficulté presque insurmontable. Ne m'en croyez pas; consultez ceux de vos amis qui ont le plus d'usage du théâtre, et le goût le plus sûr : laissez reposer quelque temps votre ouvrage, vous le reverrez ensuite avec des yeux frais, et vous en serez meilleur juge que personne. Ce pas-ci est glissant : il ne faudrait vous compromettre à donner une pièce au théâtre qu'en cas que tous vos amis vous eussent répondu du succès, et que vous-même, en revoyant votre pièce après l'avoir oubliée, vous vous sentissiez intérieurement entraîné par l'intérêt de l'intrigue. C'est de cette intrigue qu'il s'agit principalement; vous jugerez si elle est assez vraisemblable et assez attachante; c'est là ce qui fait réussir les pièces au théâtre. La diction, la beauté continue des vers, sont pour la lecture. *Esther* est divinement écrite, et ne peut être jouée : le style de *Rhadamiste* est quelquefois barbare, mais il y a un très grand intérêt, et la pièce réussira toujours. Je ne sais si je me trompe, mais j'aurais souhaité que Virginie n'eût point eu trois amants; j'aurais voulu que l'état d'esclave dont elle est menacée eût été annoncé plus tôt, et que cet avilissement eût fait un beau contraste avec les sentiments romains de cette digne fille; qu'elle eût traité son tyran en esclave, et que son père l'eût reconnue pour légitime à la noblesse de ses sentiments. Je vou-

<sup>1</sup> *Virginie*; voyez ma note, tome LXII, page 368. B.

drais que le doute sur sa naissance fût fondé sur des preuves plus fortes qu'une simple lettre de sa mère.

La conspiration contre Appius ne me paraît point faire un assez grand effet, elle empêche seulement que l'amour n'en fasse. Les intérêts partagés s'affaiblissent mutuellement.

J'aurais aimé encore, je vous l'avoue, à voir dans Virginius un simple citoyen, pauvre, et fier de cette pauvreté même. J'aurais aimé à voir le contraste de la tyrannie insolente et du noble orgueil de l'indigence vertueuse.

Mais je ne vous confie toutes ces idées qu'avec la juste défiance que je dois en avoir. Pardonnez-les, monsieur, au vif intérêt que je prends à votre gloire; un mot, quoique jeté au hasard et mal-à-propos, fait souvent germer des beautés nouvelles dans la tête d'un homme de génie. Vous êtes plus en état de juger mes pensées que je ne le suis de juger votre ouvrage. Agréez l'estime infinie que je vous dois, et les sentiments d'amitié que vous faites naître dans mon cœur. Je supprime les compliments inutiles.

4570. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

13 janvier.

Cet ordinaire-ci, mes divins anges, sera consacré au vrai *tripot*, non celui de Genève, mais celui de la Comédie.

Nous avons lu *Virginie* à tous nos acteurs; aucun n'a voulu y accepter un rôle. Je ne sais pas si la troupe de Paris est moins difficile que celle de Ferney; mais

on a trouvé l'intrigue froide, la pièce mal construite, sans aucun intérêt, sans vraisemblance, sans beauté; ou ne peut être plus mécontent.

Il se pourrait qu'après notre jugement rendu au pied du mont Jura, en Sibérie, la pièce réussît à Paris, puisque *le Siège de Calais* a réussi; mais je me sens de l'amitié pour M. de Chabanon, et je ne peux lui déguiser mes sentiments. Je voudrais bien ne lui pas déplaire en lui disant la vérité, et je ne peux mieux m'y prendre qu'en la faisant passer par vos mains. Vous êtes fait pour rendre la vérité aimable, lors même qu'elle condamne son monde.

M. Hennin, qui est actuellement chez moi, trouve la pièce des Genevois bien plus ridicule. Il est étonné qu'on fasse tant de bruit pour si peu de chose. Il faudra pourtant absolument un médiateur pour juger le procès de la belette et du lapin, et pour apprendre à ces animaux-là à se supporter les uns les autres. Je tremble que vous ne vouliez pas venir; mes anges n'aiment point à courir. Cependant il me semble qu'il ne serait pas mal que vous vissiez madame de Groslée; vous attendriez les beaux jours. Dans cet intervalle, M. Hennin vous enverrait le résultat des mesures qu'il aurait prises d'avance avec les députés de Berne et de Zurich: vous les dirigeriez; vous vous en amuseriez avec M. le duc de Praslin; vous pourriez même consulter vos avocats sur ce qui concerne la législature, si vous ne vouliez pas vous en rapporter à vous-même, et vous arriveriez pour signer à Genève ce que vous auriez arrêté à Paris dans votre cabinet. Les passions aveuglent les hommes,

je l'avoue; la mienne est de mourir comme le bon vieillard Siméon <sup>1</sup>, après vous avoir vu. Pardonnez-moi donc, si je me tourne de tous les sens pour vous engager à faire un voyage qui fera le seul bonheur dont je suis susceptible. En un mot, je ne sais rien de plus à sa place, rien de plus raisonnable, de plus agréable que ce que je vous propose, et je ne vois pas la plus petite raison de me refuser. Songez que vous n'aurez d'autre peine que celle d'aller et revenir pour jouer le plus beau rôle du monde, celui de pacificateur.

4571. A M. DAMILAVILLE.

13 janvier.

Mon cher ami, j'ai reçu vos deux lettres du 6 et du 9 de ce mois. Je réponds d'abord à l'article de Merlin. Son correspondant, pressé d'argent, est venu trouver mon ami Wagnière <sup>2</sup>, qui lui a prêté cinq cents francs, moyennant quoi ledit correspondant a donné un billet de cinq cents livres de Merlin, payable à l'ordre dudit Wagnière. Cela s'arrangera vers les échéances. Je compte que, tout philosophe que vous êtes, vous avez de l'ordre, étant employé dans les finances.

Ce monstre de vanité et de contradictions, d'orgueil et de bassesses, Jean-Jacques Rousseau, ne réussira certainement pas à mettre le trouble dans la fourmière de Genève, comme il l'avait projeté. Je ne sais si on l'a chassé de Paris, comme le bruit en court ici, et s'il s'en est allé à quatre pattes ou avec sa robe

<sup>1</sup> Luc, chap. 11, vers. 26. B.

<sup>2</sup> Secrétaire de Voltaire. B.

d'Arménien. Figurez-vous qu'il m'avait imputé son bannissement de l'état de Berne, pour me rendre odieux au peuple de Genève. J'ai heureusement découvert et hautement confondu cette sourde imposture. Je sais bien que tout homme public, à moins qu'il ne soit homme puissant, est obligé de passer sa vie à réfuter la calomnie. Les Fréron et les Pompi-gnan, qui m'ont accusé d'être l'auteur du *Dictionnaire philosophique*, n'ont pas réussi, puisque les noms de ceux qui ont fait la plupart des articles sont aujourd'hui publiquement connus.

Il en est de même des *Lettres* des sieurs Covelle, Baudinet, Montmolin<sup>1</sup>, etc., à l'occasion des miracles de Jean-Jacques, et je ne sais quel cuistre de prédicant. On m'impute plusieurs de ces *Lettres*; mais, Dieu merci, M. Covelle m'a signé un bon billet par lequel il détruit cette accusation pitoyable. Il m'a fallu prévenir la rage des hypocrites qui me persécutent encore à Versailles, et qui veulent m'opprimer à l'âge de soixante-douze ans, sur le bord de mon tombeau. On en parlait, il y a quelques mois, devant les syndics de nos états de Gex. Les curés de mes terres y étaient avec quelques notables : ils me connaissent, ils savent que j'ai fait un peu de bien dans la province, et que je ne me suis pas borné à remplir tous les devoirs de chrétien et d'honnête homme : ils signèrent un acte authentique, et ils me l'apportèrent, à mon grand étonnement. Il est trop flatteur pour que je vous le communique ; mais enfin

<sup>1</sup> Voyez ces *Lettres*, tome XLII, pages 147 et suiv. B.

il est trop vrai pour que je n'en fasse pas usage dans l'occasion, et que je ne l'oppose, comme une égide, aux coups que la calomnie, couverte du masque de la dévotion, voudra me porter.

J'attends tous les jours le ballot de Fauche. Je n'entends point parler des boîtes que vous m'aviez promises par le carrosse de Lyon, à l'adresse de MM. Lavergne père et fils, banquiers à Lyon. Je ne sais plus ce que fait Bigex.

Tronchin part le 24; je me flatte, mon cher ami, qu'il raccommodera votre estomac, lequel n'a pas soixante-douze ans comme le mien.

Je ne vous parle point de M. de Villette; je ne réponds pas de sa conduite: il m'a paru aimable, il m'a gravé, il a fait des vers pour moi. Je ne l'ai point gravé, j'ai répondu à ses vers: il faut être poli. Je ne suis point poli avec vous, mon cher ami; mais je vous aimerai tendrement jusqu'à mon dernier soupir.

4572. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

15 janvier.

Oui, mes divins anges, il faut absolument que vous veniez, sans quoi je prends tout net le parti de mourir.

M. Hennin vous logera très bien à la ville, et nous aurons le bonheur de vous posséder à la campagne. Je vous avertis que tout le *tripot* de Genève, et les députés de Zurich et de Berne, desirent un homme de votre caractère. Il y avait eu bien des coups de fusil de tirés, et quelques hommes de tués,

en 1737, lorsqu'on envoya un lieutenant général des armées du roi ; mais aujourd'hui il ne s'agit que d'expliquer quelques lois, et de ramener la confiance. Personne assurément n'y est plus propre que vous.

Je sens combien il vous en coûterait de vous séparer long-temps de M. le duc de Praslin ; mais vous viendrez dans les beaux jours, et pour un mois ou six semaines tout au plus. M. Henuin vous enverra tout le procès à juger, avec son avis et celui des médiateurs suisses. Ce sera encore un grand avantage de pouvoir consulter, à Paris, les avocats en qui vous avez confiance, quoique vous n'ayez pas besoin de les consulter. Lorsque enfin M. le duc de Praslin aura approuvé les lois proposées, vous viendrez nous apporter la paix et le plaisir.

M. Hennin signera après vous, non seulement le traité, mais l'établissement de la Comédie. Ce qui reste dans Genève de pédants et de cuistres du seizième siècle perdra ses mœurs sauvages : ils deviendront tous Français. Ils ont déjà notre argent, ils auront nos mœurs ; ils dépendront entièrement de la France, en conservant leur liberté.

M. Hennin est l'homme du monde le plus capable de vous seconder dans cette belle entreprise ; il est plein d'esprit et de graces, très instruit, conciliant, laborieux, et fait pour plaire aux gens aimables et aux barbares.

Au reste, le jeune ex-jésuite<sup>1</sup> vous attend après Pâques. Je vous répète qu'on est très content de sa

<sup>1</sup> Voltaire voulait donner, comme étant d'un jésuite, sa tragédie du *Triumvirat* ; voyez tome VIII, page 75. B.

conduite dans la province. Il n'a eu nulle part ni au *Dictionnaire philosophique*, ni aux *Lettres*<sup>1</sup> des sieurs Covelle et Baudinet; il a toujours preuve en main. Il dit qu'il est accoutumé à être calomnié par les Fréron, mais que l'innocence ne craint rien; que non seulement on ne peut lui reprocher aucun écrit équivoque, mais que s'il en avait fait dans sa jeunesse, il les désavouerait comme saint Augustin s'est rétracté. Il ne se départira pas plus de ces principes que du culte de latrie qu'il vous a voué.

## 4573. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

17 janvier.

Je vous envoie, mes divins anges, le consentement plein de respect et de reconnaissance que les citoyens de Genève, au nombre de mille, ont donné à la réquisition que le petit-conseil a faite de la médiation. Je leur ai conseillé cette démarche qui m'a paru sage et honnête, et vous verrez que je les ai engagés encore à faire sentir qu'ils sont prêts à écouter les tempéraments que le conseil pourrait leur proposer; mais j'aurais voulu qu'ils eussent proposé eux-mêmes des voies de conciliation. Quoi qu'il en soit, on a bien trompé la cour, quand on lui a dit que tout était en feu dans Genève. Je vous répète encore qu'il n'y a jamais eu de division plus tranquille. C'est même moins une division qu'une différence paisible de sentiments dans l'explication des lois. Quoique j'aie remis à M. Hennin la consultation de vos avo-

<sup>1</sup> Voyez ma note, page 22. B.



cats, quoiqu'il ne m'appartienne en aucune manière de vouloir entrer le moins du monde dans les fonctions de son ministère, cependant, comme depuis plus de trois mois je me suis appliqué à jouer un rôle tout contraire à celui de Jean-Jacques, j'ai continué à donner mes avis à ceux qui sont venus me les demander. Ces avis ont toujours eu pour but la concorde. Je n'ai caché au conseil aucune de mes démarches, et le conseil même m'en remercia par la bouche d'un conseiller du nom de Tronchin, la veille de l'arrivée de M. Hennin.

En un mot, tout est et sera tranquille, je vous en réponds. Je vous prie de l'assurer à M. le duc de Praslin. La médiation ne servira qu'à expliquer les lois.

Je redouble mes vœux de jour en jour pour que vous soyez le médiateur; M. Hennin le desire comme moi, et vous n'en doutez pas. Je sais que M. le comte d'Harcourt est sur les lieux, je sais qu'il a un mérite digne de sa naissance; mais M. le duc de Praslin sait aussi que ce n'est pas le mérite qu'il faut pour concilier des lois qui semblent se contredire, pour en changer d'autres qui paraissent peu convenables, et pour assurer la liberté des citoyens, sans offenser en rien l'autorité des magistrats.

Je ne cesserai de vous dire que ce doit être là votre ouvrage; et je me livre dans cette espérance à des idées si flatteuses, que je ne sais pas comment je pourrais supporter le refus. Venez, mes chers anges, je vous en conjure.

Il faut vous dire encore un petit mot de ces let-

tres <sup>1</sup> qui ont amusé tous les honnêtes gens, et jusqu'à des prêtres. Elles ne sont ni ne seront jamais de moi, elles n'en peuvent être. Je vous renvoie à la lettre <sup>2</sup> que je vous ai écrite sous l'enveloppe de M. le duc de Praslin. Je ne puis pas répondre que la fréronnaille ne me calomnie quelquefois, mais je vous réponds bien que j'aurai toujours un bouclier contre ses armes; l'imposture peut m'accuser, mais jamais me confondre. Je ferais beau bruit si on s'avisait de s'en prendre à un homme de soixante-douze ans, à qui toute sa petite province rend témoignage de sa conduite chrétienne, de ses bons sentiments, et de ses bonnes œuvres, et qui, de plus, est sous les ailes de ses anges. En vérité, je fais trop de bien pour qu'on me fasse du mal.

Respect et tendresse.

4574. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

20 janvier.

Voilà donc qui est fait; j'aurai la douleur de mourir sans vous avoir vus; vous me privez, mes cruels anges, de la plus grande consolation que j'aurais pu recevoir. Je ne vous allèguerai plus de raisons, vous n'entendrez de moi que des regrets et des gémissements. Quel que soit le ministre médiateur que M. le duc de Praslin nous envoie, il sera reçu avec respect, et il dictera des lois. Si je pouvais espérer quelques années de vie, je m'intéresserais beaucoup au sort de

<sup>1</sup> Les *Lettres sur les miracles*; voyez tome XLII, page 147. B.

<sup>2</sup> C'est celle du 10 janvier, qui est perdue; voyez page 15. B.

Genève. Une partie de mon bien est dans cette ville, les terres que je possède touchent son territoire, et j'ai des vassaux sur son territoire même.

Il est d'ailleurs bien à désirer qu'un arrangement projeté avec les fermes générales réussisse; qu'on transporte ailleurs les barrières et les commis qui rendent ce petit pays de Genève ennemi du nôtre; qu'on favorise les Genevois dans notre province, autant que le roi de Sardaigne les a vexés en Savoie; qu'ils puissent acquérir chez nous des domaines, en payant un droit annuel équivalent à la taille, ou même plus fort, sans avoir le nom humiliant de la taille. Le roi y gagnerait des sujets; le prodigieux argent que les Genevois ont gagné sur nous refluerait en France en partie; nos terres vaudraient le double de ce qu'elles valent. Je me flatte que M. le duc de Praslin voudra bien concourir à un dessein si avantageux. Je ne me repentirais pas alors de m'être presque ruiné à bâtir un château dans ces déserts.

Je ne saurais finir sans vous dire encore que je n'ai aucune part aux plaisanteries de M. Baudinet et de M. Montmolin. Soyez sûr d'ailleurs que, s'il y a encore des cuistres du seizième siècle dans ce pays-ci, il y a beaucoup de gens du siècle présent; ils ont l'esprit juste, profond, et quelquefois très délicat.

Il n'y a point à présent de pays où l'on se moque plus ouvertement de Calvin que chez les calvinistes, et où l'esprit philosophique ait fait des progrès plus prompts; jugez-en par ce qui vient de se passer à Genève. Un peuple tout entier s'est élevé contre ses magistrats, parcequ'ils avaient condamné *le Vicaire*

*savoyard* ; il n'y a point de pareil exemple dans l'histoire depuis 1766 ans.

Ceux qui ont eu part au *Dictionnaire philosophique* sont publiquement connus. Je sais bien qu'on a inséré dans ce livre plusieurs passages qu'on a pris dans mes OŒuvres ; mais je ne dois pas être plus responsable de cette compilation, dont on a fait cinq éditions , que de tout autre livre où je serais cité quelquefois. Si on avait l'injustice barbare de me persécuter pour des livres que je n'ai point faits, et que je désavoue hautement, vous savez que je partirais demain, et que j'abandonnerais une terre dont j'ai banni la pauvreté, et une famille qui ne subsiste que par moi seul. Vous savez qu'il m'importe bien peu que les vers du pays de Gex ou d'un autre fassent de mauvais repas de ma maigre figure. Les dévots sont bien méchants ; mais j'espère qu'ils ne seront pas assez heureux pour m'arracher à la protection de M. le duc de Praslin, et pour insulter à ma vieillesse.

Les tracasseries de Genève sont devenues extrêmement plaisantes. M. Hennin, qui en rit comme un homme de bonne compagnie qu'il est, en aura fait rire sans doute M. le duc de Praslin ; on se fait des niches de part et d'autre avec toute la circonspection et toute la politesse possible. Ce n'est pas comme en Pologne, où l'on tire un sabre rouillé à chaque argument de l'adverse partie ; ce n'est pas comme dans le canton de Schwitz, où l'on se donne cent coups de bâton pour donner plus de poids à son avis. On commence à plaisanter à Genève ; on dit que les syndics usent du droit négatif avec leurs femmes, attendu

qu'ils n'en ont point d'autre. Le monde se déniaise furieusement, et les cuistres du seizième siècle n'ont pas beau jeu.

L'ex-jésuite vous enverra ses guenillons à Pâques ; il est malade par le froid horrible qu'il fait en Sibérie. Nous nous mettons lui et moi sous les ailes de nos anges.

4575. A M. DALEMBERT.

20 janvier.

Mon grand philosophe, mon frère et mon maître, vous êtes un sage, et Jean-Jacques est un fou ; il a été fou à Genève, à Paris, à Motiers-Travers, à Neuchâtel ; il sera fou en Angleterre, à Port-Mahon, en Corse, et mourra fou. Or la folie fait grand tort à la philosophie, et c'est de quoi j'ai le cœur navré.

Je vous envoie les plats vers dont vous me parlez<sup>1</sup> ; ils sont encore moins plats que tous ceux qu'on a faits et fera sur ce sujet. Mon maudit aumônier, ex-jésuite imbécile, les avait portés à Genève, et on les a imprimés. J'ai retiré les exemplaires que j'ai pu trouver, parceque je ne veux pas qu'on me reproche d'avoir préféré Henri IV à sainte Geneviève. Henri IV n'a fait que sauver le royaume ; il n'a été que l'exemple des rois ; et sainte Geneviève, qui servait un boulanger, le vola à bonne intention. J'avoue donc mon extrême faute d'avoir donné la préférence à mon Henri sur ma Geneviève. Brûlez mes vers, et qu'il n'en soit plus parlé.

Quoi donc ! est-ce que frère Damilaville ne vous

<sup>1</sup> L'*Épître à Henri IV* ; voyez ma note, page 2. B.

a pas dit qu'un certain duc<sup>1</sup>, ministre, avait sollicité votre pension, ne sachant pas si elle était forte ou faible? Il faut pourtant que vous le sachiez; il faut que vous sachiez encore que, tout duc et tout ministre qu'il est, il a fait de très belles et très généreuses actions. Il a eu le malheur de protéger Palissot, j'en conviens; mais Palissot était le fils d'un homme qui avait fait les affaires de sa maison en Lorraine.

Le grand point, c'est que les sages ne soient pas persécutés, et certainement ce ministre ne sera jamais persécuteur. Dieu nous préserve des bigots! ce sont ces monstres-là qui sont à craindre.

Vous ne me mandez point ce que vous faites, où vous êtes, comment va votre santé, si vous êtes content, si vous resterez à Paris, si vous travaillez à quelque ouvrage; je m'intéresse pourtant très vivement à tout cela.

Les tracasseries de Genève m'amuse; mais je suis si malade qu'elles ne m'amuse guère. Je m'en vais mon grand chemin de l'autre monde, ce pays dont jamais aucun voyageur n'est revenu, comme dit Gilles Shakespeare. Faut-il que je meure sans savoir au juste si Poissonnier a dessalé l'eau de la mer? cela serait bien cruel. Adieu; je ne sais qui avait plus raison de Démocrite ou d'Héraclite dans le meilleur des mondes possibles. Je vous embrasse du meilleur de mon cœur.

<sup>1</sup> Le duc de Choiseul; voyez lettre 455g. B.

4576. A M. DAMILAVILLE.

20 janvier.

Mon cher frère, je souhaite la bonne année à madame Calas, par le petit billet que je vous adresse, et vous la lui donnerez par l'estampe que vous lui destinez.

Je peux donc me flatter de voir le mémoire de Sirven ! Le véritable Élie n'obtiendra peut-être pas un arrêt d'attribution, mais il obtiendra un arrêt d'approbation au tribunal du public. Il sera regardé comme le protecteur de l'innocence ; et, tant qu'il sera au barreau, il sera le refuge des opprimés.

Je voudrais bien savoir ce qu'a dit Protagoras en voyant ce petit extrait auquel il ne s'attendait point du tout <sup>1</sup>.

Platon <sup>2</sup> était peut-être le seul homme capable de faire l'*Histoire de la Philosophie*. Quand il sera aux deux premiers siècles de notre ère vulgaire, un autre serait embarrassé, et c'est où il triomphera.

Quelle horreur de persécuter les philosophes ! Les Romains, plus sages que nous, n'ont pas persécuté Lucrèce. Jamais personne n'a parlé plus hardiment que Cicéron, et il a été consul ; mais il n'avait pas affaire à des Welches. Il convient à des Welches que Fréron s'enivre à Paris, et que je meure au pied des Alpes.

Les tracasseries de Genève continuent, mais elles

<sup>1</sup> Sans doute l'extrait d'inscription au livre des pensions, délivré alors à Dalember après la mort de Clairaut. (Note de la *Correspondance de Grimm*.)

<sup>2</sup> Diderot. B.

sont à pouffer de rire. Les deux partis se jouent tous les tours imaginables, avec toute la discrétion possible. Les médiateurs seront bien étonnés quand ils verront qu'on les fait venir pour une querelle de ménage dont il est difficile de trouver le fondement; c'est faire descendre Jupiter du ciel pour arranger une fourmilière. Le plaisant de l'affaire, c'est que l'origine de toute cette belle querelle est que la ville de Calvin, où l'on brûla autrefois Servet, a trouvé mauvais qu'on ait brûlé *le Vicaire savoyard*. Il me semble que les Parisiens n'ont rien dit quand on a brûlé le poème de *la Loi naturelle*.

Les comédiens ont-ils donné quelque chose de nouveau à la rentrée? Comment vous portez-vous? Je n'en peux plus; je me résigne, et je vous aime.  
*Écr. l'inf....*

#### 4577. A MADAME LA MARQUISE DE FLORIAN.

22 janvier.

J'ai fini avec regret l'*Histoire de Ferdinand et d'Isabelle*<sup>1</sup>. Elle m'a fait un très grand plaisir, et je ne doute pas qu'elle n'ait beaucoup de succès auprès de tous ceux qui préfèrent les choses utiles et vraies aux romanesques. Je fais mon compliment à l'auteur, et je m'enorgueillis de lui appartenir de si près. Si Isabelle revenait au monde, elle lui donnerait au moins un canonicat de Tolède; mais si la petite Ge-

<sup>1</sup> *Histoire des rois catholiques Ferdinand et Isabelle*, 1766, deux volumes in-12. L'auteur est l'abbé Mignot, frère de madame de Florian et neveu de Voltaire. B.



neviève de Nanterre revenait, elle me traiterai fort mal. Dès que j'eus fait ces maudits vers<sup>1</sup>, M. Dupuits et P. Adam les portèrent à Genève sans m'en rien dire; ils furent imprimés sur-le-champ dans la ville de Calvin; ils l'ont été dans le quartier de Geneviève à Paris, et me voilà brouillé avec la sainte, avec tous les génovéfains, avec M. Soufflot, et peut-être avec les dévots de la cour; mais c'est ma destinée. J'avais pourtant bonne intention. Je me suis laissé trop entraîner à mon zèle pour Henri IV. Il n'y a d'autre remède à cela que de faire pénitence, et de réciter l'oraison de sainte Geneviève pendant neuf jours.

Je ne me mêle en aucune façon du recueil qu'on fait à Lausanne des pièces concernant les Calas. Je n'aime point le titre d'*Assassinat juridique*, parce-qu'un titre doit être simple, et non pas un bon mot. Il est très vrai que la mort de Calas est un assassinat affreux, commis en cérémonie<sup>2</sup>; mais il faut se contenter de le faire sentir sans le dire.

Le père Corneille est venu voir sa fille. Je ne crois pas qu'à eux deux ils viennent à bout de faire une tragédie; mais le père est un bon homme, et la fille une bonne enfant.

Il n'y a point de trouble à Genève, comme on se tue de le dire: il n'y a que des tracasseries, des misères, des pauvretés auxquelles les médiateurs mettront ordre dans quatre jours.

Le docteur Tronchin doit être parti aujourd'hui,

<sup>1</sup> *Épître à Henri IV*; voyez tome XIII. K.

<sup>2</sup> Boileau a dit, satire VIII, vers 296:

Mener tuer un homme avec cérémonie. B.

suivi de quelques uns de ses malades, qui le mènent en triomphe. J'espère que monsieur et madame de Florian le verront dans sa gloire, et qu'ils me maintiendront dans son amitié.

J'embrasse tendrement nièce, neveu, et petits-neveux.

4578. A CATHERINE II.

24 janvier.

Madame, la lettre<sup>1</sup> dont votre majesté impériale m'honore m'a tourné la tête; elle m'a donné des patentes de prophète; je ne me doutais pas que l'archevêque de Novogorod se fût en effet déclaré contre le système absurde des *deux puissances*. J'avais raison sans le savoir, ce qui est encore un caractère de prophétie. Les incrédules pourront m'objecter que cet archevêque ne s'appelle pas Alexis<sup>2</sup>, mais Démétri. Je pourrai répondre avec tous les commentateurs qu'il faut de l'obscurité dans les prophéties, et que cette obscurité rend toujours la vérité plus claire. J'ajouterai qu'il n'y a qu'à changer *Alex* en *Démé*, et *is* en *tri*, pour avoir le véritable nom de l'archevêque. Il n'y aura certainement que les impies qui puissent ne se pas rendre à des preuves si évidentes.

Je suis si bon prophète que je prédis hardiment à votre majesté la plus grande gloire et le plus grand bonheur. Ou les hommes deviendront entièrement

<sup>1</sup> Voyez n° 4524, et l'addition que je donne dans une note du n° 4580. B.

<sup>2</sup> Voltaire avait publié, en octobre 1765, un *Mandement* supposé de l'archevêque de Novogorod-la-Grande, dans lequel il donnait à cet archevêque le nom d'Alexis; voyez tome XLII, page 127. B.

fous, ou ils admireront tout ce que vous faites de grand et d'utile. Cette prédiction même vient un peu, comme les autres, après l'événement.

Il me semble que si cet autre grand homme, Pierre I<sup>er</sup>, s'était établi dans un climat plus doux que sur le lac Ladoga, s'il avait choisi Kiovie, ou quelque autre terrain plus méridional, je serais actuellement à vos pieds, en dépit de mon âge. Il est triste de mourir sans avoir admiré de près celle qui préfère le nom de Catherine aux noms des divinités de l'ancien temps, et qui le rendra préférable. Je n'ai jamais voulu aller à Rome; j'ai senti toujours de la répugnance à voir des moines dans le Capitole<sup>1</sup>, et les tombeaux des Scipions foulés aux pieds des prêtres; mais je meurs de regret de ne point voir des déserts changés en villes superbes, et deux mille lieues de pays civilisés par des héroïnes. L'histoire du monde entier n'a rien de semblable; c'est la plus belle et la plus grande des révolutions: mon cœur est comme l'aimant, il se tourne vers le nord.

Dalembert a bien tort de n'avoir pas fait le voyage, lui qui est encore jeune. Il a été piqué de la petite injustice qu'on lui fesait; mais l'objet qui est fort mince ne troublait point sa philosophie. Tout cela est réparé aujourd'hui. Je crois que l'*Encyclopédie* est en chemin pour aller demander une place dans la bibliothèque de votre palais.

Que votre majesté impériale daigne recevoir avec

<sup>1</sup> Voltaire a souvent exprimé sa répugnance à voir des moines dans le Capitole; voyez tome LIV, page 564; XXXIX, 359; XLIV, 158; XLV, 75. R.

bonté ma reconnaissance, mon admiration, mon profond respect. *Feu l'abbé Bazin.*

4579. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

24 janvier.

Je vous avoue, mon divin ange, et à vous aussi, ma divine ange, que je trouve vos raisons, pour ne pas venir à Genève, extrêmement mauvaises. Je penserai toujours qu'un conseiller d'honneur du parlement de Paris peut très bien figurer avec un grand trésorier du pays de Vaud. Je penserai qu'un ministre plénipotentiaire d'un petit-fils du roi de France est fort au-dessus de tous les plénipotentiaires de Zurich et de Berne. Je penserai que l'incompatibilité du ministère de Parme avec celui de France est nulle, et qu'on a donné des lettres de compatibilité en mille occasions moins importantes. Enfin, je croirai toujours que ce voyage ne serait pas inutile auprès de madame de Groslée; mais vous ne voulez point venir, il ne me reste que de vous aimer en gémissant.

On me mande de Paris que, le jour de Sainte-Geneviève, jour auquel sa chapelle autrefois ne dés-emplissait pas, il ne se trouva personne qui daignât lui rendre visite, et que celle qui donne la pluie et le beau temps gela de froid le jour de sa fête. Je ne me souviens plus si je vous ai mandé que M. Dupuits, et mon jésuite, qui nous dit la messe, s'en allèrent malheureusement à Genève donner des copies de cette guenille; on l'imprima sur-le-champ, le tout sans que j'en susse rien. On l'a imprimée à Pa-

ris. Fréron dira que je suis un impie et un mauvais poète; les honnêtes gens diront que je suis un bon citoyen.

Vous souvenez-vous d'un certain *Mandement d'un archevêque de Novogorod*<sup>1</sup> contre la chimère aussi dangereuse qu'absurde des *deux puissances*? L'auteur ne croyait pas si bien dire. Il se trouve en effet que non seulement cet archevêque, à la tête du synode grec, a réprouvé ce système des *deux puissances*, mais encore qu'il a destitué l'évêque de Rostou, qui osait le soutenir. L'impératrice de Russie m'a écrit huit grandes pages de sa main, pour me détailler toute cette aventure. J'ai été prophète sans le savoir, comme l'étaient tous les anciens prophètes. Voici d'ailleurs deux lignes bien remarquables de sa lettre<sup>2</sup>: « La tolérance est établie chez nous; elle fait « loi de l'état, et il est défendu de persécuter. »

Pourquoi faut-il que ma Catherine ne règne pas dans des climats plus doux, et que la vérité et la raison nous viennent de la mer Glaciale! Il me semble que, dans mon dépit de ne vous point voir arriver à Genève, je m'en irais à Kiovie finir mes jours, si Catherine y était; mais malheureusement je ne peux sortir de chez moi; il y a deux ans que je n'ai fait le voyage de Genève.

Vous me demandez qui sera mon médecin quand je n'aurai plus le grand Tronchin; je vous répondrai : Personne, ou le premier venu; cela est absolument

<sup>1</sup> Voyez une de mes notes sur la lettre précédente. B.

<sup>2</sup> Du 17-28 novembre 1765, n° 4524. B.

égal à mon âge; mon mal n'est que la faiblesse avec laquelle je suis né, et que les ans ont augmentée. Esculape ne guérirait pas ce mal-là; il faut savoir se résigner aux ordres de la nature.

Rousseau est un grand fou, et un bien méchant fou, d'avoir voulu faire accroire que j'avais assez de crédit pour le persécuter, et que j'avais abusé de ce prétendu crédit. Il s'est imaginé que je devais lui faire du mal, parcequ'il avait voulu m'en faire, et peut-être parcequ'il lui était revenu que je trouvais son *Héloïse* pitoyable, son *Contrat social* très in-social, et que je n'estimais que son *Vicaire savoyard* dans son *Émile*; il n'en faut pas davantage dans un auteur pour être attaqué d'un violent accès de rage. Le singulier de toute cette affaire-ci, c'est que les petits troubles de Genève n'ont commencé que par l'opinion inspirée par Jean-Jacques au peuple de Genève, que j'avais engagé le conseil de Genève à donner un décret de prise de corps contre Jean-Jacques, et que la résolution en avait été prise chez moi, aux Délices. Parlez, je vous prie, de cette extravagance à Tronchin, il vous mettra au fait; il vous fera voir que Rousseau est non seulement le plus orgueilleux de tous les écrivains médiocres, mais qu'il est le plus malhonnête homme.

J'ai été tenté quelquefois d'écrire au conseil de Genève pour démentir solennellement toutes ces horreurs, et peut-être je succomberai à cette tentation; mais j'aime bien mieux la déclaration que me donnèrent, il y a quelque temps, les syndics de la noblesse et du tiers-état de notre province, les curés et

les prêtres de mes terres, lorsqu'ils surent qu'il y avait, je ne sais où, des gens assez malins pour m'accuser de n'être pas bon chrétien. Je conserve précieusement cette pièce authentique, et je m'en servirai, si jamais la tolérance n'est pas établie en France comme en Russie.

Adieu, anges cruels, qui ne voulez voir ni les Alpes ni le mont Jura; je ne m'en mets pas moins à l'ombre de vos ailes.

4580. A M. DAMILAVILLE.

25 janvier.

Mon cher frère, vous souvenez-vous d'un certain mandement de l'archevêque de Novogorod, que je reçus de Paris la veille de votre départ? J'en ignore l'auteur, mais sûrement c'est un prophète.

Figurez-vous que la lettre de M. le prince de Galitzin en renfermait une de l'impératrice qui daigne m'apprendre qu'en effet l'archevêque de Novogorod a soutenu hautement le vrai système de la puissance des rois <sup>1</sup> contre la chimère absurde des *deux puissances*.

<sup>1</sup> Une copie qui m'est parvenue récemment de la lettre de Catherine, du 17-28 novembre 1765 (n° 4524; voyez tome LXII, page 511), contenait, après le second alinéa, le passage inédit que voici :

« Les sujets de l'Église souffrant des vexations souvent tyranniques, auxquelles les fréquents changements de maîtres contribuaient encore beaucoup, se révoltèrent vers la fin du règne de l'impératrice Élisabeth, et ils étaient à mon avènement plus de cent mille en armes. C'est ce qui fit qu'en 1762 j'exécutai le projet de changer entièrement l'administration des biens du clergé, et de fixer ses revenus. Arsène, évêque de Rostou, s'y opposa, poussé par quelques uns de ses confrères, qui ne trouvèrent pas à propos de se nommer. Il envoya deux mémoires où il voulait établir le principe des *deux puissances*. Il avait déjà fait cette tentative du temps de

ces. Elle me dit qu'un évêque de Rostou, qui avait prêché les *deux puissances*, a été condamné par le synode auquel l'archevêque de Novogorod présidait, qu'on lui a ôté son évêché, et qu'il a été mis dans un couvent. Faites sur cela vos réflexions, et voyez combien la raison s'est perfectionnée dans le Nord.

Notre grand Tronchin ne vous apporte rien, parce que je n'ai rien. Les chiffons dont vous me parlez ont été bien vite épuisés. Boursier jure qu'il vous a envoyé les n<sup>os</sup> 18 et 19<sup>1</sup>. Fauche n'envoie point les ballots; je ne reçois rien, et je meurs d'inanition.

Il pleut tous les jours à Genève de nouvelles brochures; ce sont des pièces du procès qui ne peuvent être lues que par les plaideurs.

La querelle de Rousseau sur les miracles a produit vingt autres petites querelles, vingt petites feuilles dont la plupart font allusion à des aventures de Genève, dont personne ne se soucie. On m'a fait l'honneur de m'attribuer quelques unes de ces niaiseries. Je suis accoutumé à la calomnie, comme vous savez.

Je ne saurais finir sans vous parler de sainte Geneviève. Il est bon d'avoir des saints, mais il est encore mieux de se résigner à Dieu. Il est utile même

l'impératrice Elisabeth. On s'était contenté de lui imposer silence. Mais son insolence et sa folie redoublant, il fut jugé par le métropolitain de Novogorod et par le synode entier, condamné comme fanatique, coupable d'une entreprise contraire à la foi orthodoxe autant qu'au pouvoir souverain, déchu de sa dignité et de la prêtrise, et livré au bras séculier. Je lui fis grâce, et je me contentai de le réduire à la condition de moine. »

Le passage de la lettre de Voltaire à Damilaville prouve, ce me semble, l'authenticité du fragment que je viens de transcrire. B.

<sup>1</sup> Les XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> des *Lettres sur les miracles*; voyez tome XLII, pages 272 et 276. B.



que le peuple soit persuadé que la vie et la mort dépendent du Créateur, et non pas de la sainte de Nanterre. C'est le sentiment de tous les théologiens raisonnables, et de tous les honnêtes gens éclairés. *Écr. l'inf....*

4581. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

27 janvier.

Comme mes anges m'ont paru avoir envie de lire quelques unes des lettres de MM. Covelle et Baudinet, je vous en envoie une que j'ai retrouvée<sup>1</sup>. Je m'imagine, peut-être mal-à-propos, qu'elle vous amusera. Je suis un franc provincial qui croit qu'on peut s'occuper à Paris de ce qui se passe dans son village. Vous ne serez point surpris que M. Baudinet, qui demeure à Neuchâtel, ait donné quelques louanges adroites à son souverain. Vous saurez, de plus, que ce souverain lui écrit souvent, et que M. Baudinet, qui peut-être n'est pas trop dans les bonnes grâces de la prêtraille, doit se ménager des retraites et des appuis à tout hasard. Le prince qui lui écrit lui mandait que, depuis quelques années, il s'est fait une prodigieuse révolution dans les esprits en Allemagne<sup>2</sup>, et que l'on commence même à penser en Bohême et en Autriche, ce qui ne s'était jamais vu. Les esprits s'éclairent de jour en jour depuis Moscou jusqu'en Suisse.

Vous voyez que la philosophie n'est pas une chose

<sup>1</sup> C'est la XIV<sup>e</sup> *Lettre sur les miracles*, signée Baudinet, dans laquelle est loué le roi de Prusse. B.

<sup>2</sup> Voyez lettre 4565. B.

si dangereuse, puisque tant de souverains la protègent sous main, ou l'accueillent à bras ouverts. Je vous assure qu'on rirait bien, dans l'étendue de deux ou trois mille lieues où notre langue a pénétré, si on savait qu'il n'est pas permis de dire en France que sainte Geneviève ne se mêle pas de nos affaires. On aurait bien raison alors de penser que les Welches arrivent toujours les derniers. Il faudra bien pourtant qu'ils arrivent à la fin, car l'opinion gouverne le monde, et les philosophes, à la longue, gouvernent l'opinion des hommes<sup>1</sup>.

Il est vrai qu'il y a un certain ordre de personnes auxquelles on donne une éducation bien funeste; il est vrai qu'on combattrait la raison autant qu'on a combattu les découvertes de Newton, et l'inoculation de la petite-vérole; mais tôt ou tard il faut que la raison l'emporte. En attendant, mes divins anges, je vous supplie de m'avertir si jamais il passe quelque idée triste dans la tête de certaines personnes qui peuvent faire du mal. Je connais des gens qui ne manqueraient pas de prendre leur parti sur-le-champ.

J'ai grande impatience que vous entreteniez notre docteur Tronchin. Dites-moi donc, je vous en prie, qui vous enverrez à votre place à Genève. Quel qu'il puisse être, Dieu m'est témoin combien je vous regretterai. On dit que c'est M. le chevalier de Beauteville<sup>2</sup>; on ne pouvait, en ne vous nommant pas,

<sup>1</sup> C'est ce qu'il a déjà dit dans la lettre 4558 ci-dessus, page 2. B.

<sup>2</sup> Pierre de Buisson, chevalier de Beauteville, mousquetaire en 1729, se trouvait à la bataille de Fontenoy en 1745, en qualité d'aide-maréchal général des logis de l'armée de Flandre, fut, en 1758, nommé maréchal-

faire un meilleur choix ; étant d'ailleurs ambassadeur en Suisse, il est presque sur les lieux, et doit connaître parfaitement le *tripot* de Genève. Respect et tendresse.

4582. A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

27 janvier.

Je me jette à vos genoux, madame. Je vois par votre lettre du 6 janvier, qui ne m'est parvenue pourtant que le 18, que je vous avais alarmée. Comptez que je serais désespéré de vous causer la plus légère affliction. Vous sentez bien que, dans la situation où je suis, je ne dois donner aucune prise à la calomnie : vous savez qu'elle saisit les choses les plus innocentes pour les empoisonner.

Il y a des gens qui m'envient une retraite au milieu des rochers, qui n'auraient pitié ni de ma vieillesse, ni des maux qui l'accablent, et qui me persécuteraient au-delà du tombeau ; mais je suis pleinement rassuré par votre lettre, et vous avez dû voir par ma dernière<sup>1</sup> avec quelle confiance je vous ouvre mon cœur. Ce cœur est plein de vous, il est continuellement sensible à votre état comme à votre mérite, il aime votre imagination et votre candeur, il

de-camp, et en 1762 lieutenant général. Il avait été la même année nommé ambassadeur en Suisse, et fut, en 1766, médiateur au nom de la France pour l'arrangement des affaires de Genève. Les médiateurs au nom du canton de Berne étaient Ouspourguer et Sinner ; ceux du canton de Zurich étaient Escher et Heidegger. B.

<sup>1</sup> La dernière lettre de Voltaire à madame du Deffand était celle du 20 novembre 1765, n° 4516. B.

vous sera attaché tant qu'il battra dans mon faible corps.

Vous et votre ami, vous pouvez avoir été convaincus par ma dernière lettre combien je suis éloigné de quelques philosophes modernes qui osent nier une intelligence suprême, productrice de tous les mondes. Je ne puis concevoir comment de si habiles mathématiciens nient un mathématicien éternel.

Ce n'était pas ainsi que pensaient Newton et Platon. Je me suis toujours rangé du parti de ces grands hommes. Ils adoraient un Dieu, et détestaient la superstition.

Je n'ai rien de commun avec les philosophes modernes que cette horreur pour le fanatisme intolérant; horreur bien raisonnable, et qu'il est utile d'inspirer au genre humain pour la sûreté des princes, pour la tranquillité des états, et pour le bonheur des particuliers.

Voilà ce qui m'a lié avec des personnes de mérite, qui peut-être ont trop d'inflexibilité<sup>1</sup> dans l'esprit, qui se plient peu aux usages du monde, qui aiment mieux instruire que plaire, qui veulent se faire écouter, et qui dédaignent d'écouter; mais ils rachètent ces défauts par de grandes connaissances et par de grandes vertus.

J'ai d'ailleurs des raisons particulières d'être attaché à quelques uns d'entre eux, et une ancienne amitié est toujours respectable.

Mais soyez bien persuadée, madame, que de toutes

<sup>1</sup> Voltaire veut parler de Dalember, qui n'était pas aimé de madame du Deffand, et qui le lui rendait bien. B.

les amitiés la vôtre m'est la plus chère. Je n'envisage point sans une extrême amertume la nécessité de mourir sans m'être entretenu quelques jours avec vous; c'eût été ma plus chère consolation. Vos lettres y suppléent : je crois vous entendre quand je vous lis. Jamais personne n'a eu l'esprit plus vrai que vous. Votre ame se peint tout entière dans tout ce qui vous passe par la tête; c'est la nature elle-même avec un esprit supérieur; point d'art, point d'envie de se faire valoir, nul artifice, nul déguisement, nulle contrainte. Tout ce qui n'est pas dans ce caractère me glace et me révolte.

Je vous aime, madame, parceque j'aime le vrai : en un mot, je suis au désespoir de ne point passer quelques jours avec vous, avant de rendre ma chétive machine aux quatre éléments.

Vous ne m'avez point mandé si vous digérez. Tout le reste, en vérité, est bien peu de chose.

Faites-vous lire, madame, le rogaton <sup>1</sup> que je vous envoie, et ne le donnez à personne; car, quelque bon serviteur que je sois de Henri IV, je ne veux pas me brouiller avec sainte Geneviève.

4583. A M. DAMILAVILLE.

27 janvier.

J'ai vu ce buste d'ivoire <sup>2</sup>, mon cher ami : le buste est long, et les bras sont coupés. Il y a une draperie

<sup>1</sup> Voyez les lettres 4559 et 4560. B.

<sup>2</sup> Ce buste de Voltaire avait été exécuté par un ouvrier du sieur Claude : Voltaire en reparle dans sa lettre du 21 mai, n° 4651. B.

à l'antique sur un justaucorps : on a coiffé le visage d'une perruque à trois marteaux, et par-dessus la perruque, d'un bonnet qui a l'air d'un casque de dragon. Cela est tout-à-fait dans le grand goût et dans le costume. J'espère que ces pauvres sauvages, étant conduits, feront quelque chose de plus honnête.

Il y a un polisson de libraire à Paris, nommé Guillyn<sup>1</sup>, qui demeure quai des Augustins. Je vous supplie de vouloir bien ordonner à Merlin de fournir un des six exemplaires complets à ce Guillyn, en y fourrant *Jeanne d'Arc*, que Panckoucke doit fournir. Voici un petit *memorandum* pour ce Guillyn, que votre protégé Merlin lui donnera.

J'ai une cruelle fluxion de poitrine : je ne peux ni parler, ni dormir, ni dicter, ni voir, ni entendre. Voilà un plaisant buste à sculpter ! Portez-vous bien, mon cher frère, et, soit que je vive, soit que je meure, *écr. l'inf...*

4584. A M. DE CHABANON.

A Ferney, 31 janvier.

J'ai tardé bien long-temps à vous répondre, monsieur, mais j'ai dû craindre de ne vous répondre jamais ; j'ai eu une fluxion sur la poitrine, sur les yeux, et sur les oreilles ; je ne parlais ni ne voyais. Le premier usage que je fais de la voix qui m'est un peu revenue est de dicter mes sentiments. Vous sentez combien je desire d'avoir l'honneur de vous voir

<sup>1</sup> Pierre Guillyn, né à Nemours, reçu libraire à Paris le 10 janvier 1742, mort à Montlhéry le 9 juin 1781. B.

dans ma retraite, tout indigne qu'elle est à présent de votre visite. Nous sommes presque à l'air par un froid affreux, mais nous trouverons de quoi vous mettre à couvert et vous chauffer. J'ai peur qu'étant avec monsieur et madame de La Chabalerie, vous ne vous empressiez pas trop de les quitter pour nos déserts. Madame votre sœur mérite assurément la préférence sur moi : mais, quand vous voudrez partager vos faveurs, j'en aurai toute la reconnaissance possible. Vous me trouverez peut-être encore bien malade ; mais vous trouverez chez moi tout ce qui reste de la famille de Corneille, père, fille, et petite-fille ; vous trouverez madame Denis, ma nièce, qui récite des vers comme vous en faites, car je vous avertis qu'il y en a d'extrêmement beaux dans votre *Virginie*. Nous raisonnerons de tout cela quand j'aurai la force de raisonner ; il n'en faut pas pour vous aimer, cela ne coûte aucun effort. Je vous attends, et je vous recevrai comme je vous écris, sans cérémonie.

## 4585. A FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

1<sup>er</sup> février.

Sire, je vous fais très tard mes remerciements ; mais c'est que j'ai été sur le point de ne vous en faire jamais aucun. Ce rude hiver m'a presque tué ; j'étais tout près d'aller trouver Bayle, et de le féliciter d'avoir eu un éditeur<sup>1</sup> qui a encore plus de réputation

<sup>1</sup> Il venait de paraître un *Extrait du Dictionnaire de Bayle avec une préface*, Berne (Berlin), 1766, deux volumes in-8°. C'est un choix des *Articles les plus philosophiques dans lesquels M. Bayle a supérieurement*

que lui dans plus d'un genre ; il aurait sûrement plâsanté avec moi de ce que votre majesté en a usé avec lui comme Jurieu ; elle a tronqué l'article *David*. Je vois bien qu'on a imprimé l'ouvrage sur la seconde édition de Bayle <sup>1</sup>. C'est bien dommage de ne pas rendre à ce David toute la justice qui lui est due ; c'était un abominable Juif, lui et ses psaumes. Je connais un roi plus puissant que lui et plus généreux, qui, à mon gré, fait de meilleurs vers. Celui-là ne fait point danser les collines comme des béliers, et les béliers comme des collines <sup>2</sup>. Il ne dit point qu'il faut écraser les petits enfants contre la muraille <sup>3</sup>, au nom du Seigneur ; il ne parle point éternellement d'aspics et de basilics. Ce qui me plaît surtout de lui, c'est que dans toutes ses épîtres il n'y a pas une seule pensée qui ne soit vraie ; son imagination ne s'égare point. La justesse est le fonds de son esprit ; et en effet, sans justesse il n'y a ni esprit ni talent.

Je prends la liberté de lui envoyer <sup>4</sup> un caillou du

*réussi*. Ce choix avait été fait par Frédéric, auteur de la préface intitulée *Avant-propos*, et qui est le panégyrique de Bayle. B.

<sup>1</sup> On sait que Bayle donna, dans l'édition de 1697 de son *Dictionnaire*, un article *DAVID* qui scandalisa le consistoire de Rotterdam, et que l'auteur corrigea dans son édition de 1702. Les corrections consistaient en additions et suppressions. L'édition de 1715 contient la version de 1697. Les deux textes se retrouvent dans les éditions postérieures à 1715. Il est assez singulier que le roi de Prusse ait donné la version de 1702, qui n'est pas la curieuse. Dans sa lettre à Voltaire, du 25 novembre 1766, Frédéric promet que dans la seconde édition de son *Extrait* on restituera le bon article *DAVID*. On n'en a rien fait, si j'en juge d'après les réimpressions de 1780 et 1789, que j'ai sous les yeux. B.

<sup>2</sup> Psaume cxlii, verset 4. B.

<sup>3</sup> Psaume cxxxvi, verset 9. B.

<sup>4</sup> L'*Épître à Henri IV*. B.



Rhin pour un boisseau de diamants. Voilà les seuls marchés que je puisse faire avec lui.

Les dévotes de Versailles n'ont pas été trop contentes du peu de confiance que j'ai en sainte Geneviève ; mais le monarque philosophe prendra mon parti.

Puisque les aventures de Neuchâtel l'ont fait rire, en voici d'autres<sup>1</sup> que je souhaite qui l'amusement. Comme ce sont des affaires graves qui se passent dans ses états, il est juste qu'elles soient portées au tribunal de sa raison.

Il y a en France un nouveau procès tout semblable à celui des Calas<sup>2</sup> ; et il paraîtra dans quelque temps un mémoire signé de plusieurs avocats, qui pourra exciter la curiosité et la sensibilité. On verra que nos papistes sont toujours persuadés que les protestants égorgent leurs enfants pour plaire à Dieu. Si sa majesté veut avoir ce mémoire, je la supplie de me faire dire par quelle voie je dois l'adresser. J'ignore s'il le faut mettre à la poste, ou le faire partir par les chariots d'Allemagne.

4586. A M. ÉLIE DE BEAUMONT.

Ferney, 1<sup>er</sup> février.

Je vous assure, monsieur, qu'un des beaux jours de ma vie a été celui où j'ai reçu le mémoire que vous avez daigné faire pour les Sirven. J'étais accablé de

<sup>1</sup> On venait de brûler l'*Abrégé de l'Histoire ecclésiastique de Fleury*, dont l'*Avant-propos* est de Frédéric. Voyez ma note, tome XLIV, page 460. B.

<sup>2</sup> L'affaire de Sirven ; voyez tome XLII, page 385. B.

maux ; ils ont tous été suspendus. J'ai envoyé chercher le bon Sirven , je lui ai remis ces belles armes avec lesquelles vous défendez son innocence ; il les a baisées avec transport. J'ai peur qu'il n'en efface quelques lignes avec les larmes de douleur et de joie que cet événement lui fait répandre. Je lui ai confié votre mémoire et vos questions ; il signera , et fera signer par ses filles , la consultation ; il paraphraserà toutes les pages , ses filles les paraphraseront aussi ; il rappellera sa mémoire , autant qu'il pourra , pour répondre aux questions que vous daignerez lui faire ; vous serez obéi en tout comme vous devez l'être. Il cherche actuellement des certificats ; j'ai écrit à Berne pour lui en procurer.

Permettez , monsieur , que je paie tous les avocats qui voudront recevoir les honoraires de la consultation. Je n'épargnerai ni dépenses ni soins pour vous seconder de loin dans les combats que vous livrez avec tant de courage en faveur de l'innocence. C'est rendre en effet service à la patrie que de détruire les soupçons de tant de parricides. Les huguenots de France sont à la vérité bien sots et bien fous , mais ce ne sont pas des monstres.

J'enverrai votre factum à tous les princes d'Allemagne qui ne sont pas bigots ; je vous demande en grâce de me laisser le soin de le faire tenir aux puissances du Nord ; j'ai l'ambition de vouloir être la première trompette de votre gloire à Pétersbourg et à Moscou.

Vous m'avez ordonné de vous dire mon avis sur quelques petits détails qui appartiennent plus à un

académicien qu'à un orateur; j'ai usé et peut-être abusé de cette liberté; vous serez, comme de raison, le juge de ces remarques<sup>1</sup>. J'aurai l'honneur de vous les envoyer avec votre original; mais, en attendant, il faut que je me livre au plaisir de vous dire combien votre ouvrage m'a paru excellent pour le fond et pour la forme. Cette consultation était bien plus difficile à faire que celle des Calas; le sujet était moins tragique, l'objet de la requête moins favorable, les détails moins intéressants. Vous vous êtes tiré de toutes ces difficultés par un coup de l'art, vous avez su rendre cette cause celle de la nation et du roi même. Vos mémoires sur les Calas sont de beaux morceaux d'éloquence; celui-ci est un effort du génie.

Je vois que vous avez envie de rejeter dans les notes quelques preuves et quelques réflexions de jurisprudence qui peuvent couper le fil historique et ralentir l'intérêt. Je vous exhorte à suivre cette idée; votre ouvrage sera une belle oraison de Cicéron, avec des notes de la main de l'auteur.

J'attends Sirven avec grande impatience pour relire votre chef-d'œuvre, et ce ne sera pas sans enthousiasme. Si j'avais votre éloquence, je vous exprimerais tout ce que vous m'avez fait sentir.

4587. A M. DAMILAVILLE.

2 février.

Mon cher ami, me voilà bien embarrassé. Je n'ai point Wagnière. Il est allé voir à Lausanne son père, qui se meurt d'une maladie contagieuse qui désole

<sup>1</sup> Ces remarques sont perdues. B.

notre pauvre pays. Il risque beaucoup dans ce voyage. J'en suis très inquiet, mais je ne puis empêcher un fils d'aller prendre soin de la vie de son père. Voici des papiers très importants sur l'affaire de Sirven, pour le généreux M. de Beaumont. Je n'ai actuellement ni le temps ni la force de lui écrire. Je vous supplie de lui dire à quel point va mon enthousiasme pour lui; c'est précisément le même que je me sens pour vous.

4588. A M. DAMILAVILLE.

2 février.

Mon cher frère, il y a deux hommes attendris et hors d'eux-mêmes : c'est Sirven et moi. Vous trouverez ici mes remerciements au généreux M. de Beaumont<sup>1</sup> : je vous prie de les lui faire passer. Je renverrai incessamment son mémoire. Je commence à espérer beaucoup. Il me paraît bien difficile qu'on résiste à des faits si avérés, à de si bons raisonnements, et à tant d'éloquence.

M. Bastard, premier président du parlement de Toulouse, que sa compagnie tient toujours exilé à Paris, pourra nous servir bien utilement. Je ne vous dis rien du factum; vous verrez exactement ce que j'en pense dans la lettre que j'écris à l'auteur. Je vous enverrai le billet de Merlin dès que je serai sorti de mon lit, où je suis, et que j'aurai fouillé dans mes paperasses.

Mes voisins les Genevois sont toujours très tranquilles. On n'a pas voulu me croire. J'assurai tou-

<sup>1</sup> C'est la lettre 4586. B.

jours qu'il n'y aurait pas la moindre ombre de tumulte. Il est plaisant de se donner la peine d'envoyer des ambassadeurs, parceque dans une petite ville fort au-dessous d'Orléans et de Tours, il y a deux avis différents. Depuis les grenouilles et les rats<sup>1</sup>, qui prièrent Jupiter de venir les accommoder, il ne s'est vu rien de semblable.

Je suis toujours très languissant. J'ai besoin du repos de l'ame. Je voudrais qu'on cessât de prendre garde à moi, et qu'on ne m'imputât point de mauvaises plaisanteries que deux hommes de l'académie de Berlin ont faites depuis quelques mois sur les miracles de Rousseau. Ce sont des lettres<sup>2</sup> dont en effet quelques unes sont assez comiques, mais qui pourraient l'être davantage, si on s'était livré à tout ce que le sujet fournissait.

Je n'ai point encore reçu le ballot<sup>3</sup> de Fauche. Tout le monde m'abandonne dans cette rude saison : vous en jugerez par la réponse que je fais à Briasson<sup>4</sup>. Je recommande ce petit billet à vos bontés.

4589. A M. ÉLIE DE BEAUMONT.

3 février.

Les Sirven arrivent dans le moment, avec réponse à tout. Je crois ne pouvoir mieux faire que de ne pas différer à vous envoyer le paquet ; je l'adresse, par

<sup>1</sup> Voyez la *Batrachomyomachie*, poème compris dans les *OEuvres d'Homère*. B.

<sup>2</sup> Les *Lettres* (ou *Questions*) sur les miracles ; voyez t. XLII, p. 143. B.

<sup>3</sup> Il en a déjà parlé dans la lettre 4571. B.

<sup>4</sup> Cette lettre à Briasson manque. B.

la poste, à M. Héron, premier commis de la chancellerie et des finances, et je vous fais parvenir cette lettre par mon cher et vertueux ami M. Damilaville, afin que s'il arrive malheur à l'un de ces paquets, l'autre puisse y remédier.

Je présente mon respect à l'illustre personne digne d'être la femme de M. de Beaumont.

4590. A M. LE MARQUIS DE XIMENÈS.

Ferney, 3 février.

Je n'ai rien à vous mander, monsieur le marquis, et cependant je vous écris. J'ai pensé mourir de froid et de fluxion de poitrine. Je ne suis pas encore tout-à-fait en vie; mes dernières volontés sont que vous ayez la bonté de faire rendre les deux chiffons ci-joints à vos deux protégés, MM. de La Harpe et de Chamfort. Je vous serai très obligé de vouloir bien être mon exécuteur testamentaire. Je vous prie par ce codicille de continuer à être inflexible sur les mauvais ouvrages et sur le mauvais goût; de juger des choses malgré les noms, de ne jamais souffrir le galimatias, se trouvât-il dans Pierre Corneille; de trouver le roman de *Julie*<sup>1</sup> détestable au nez des dames qui l'admiraient en bâillant, etc., etc.

Je me fais faire un petit tombeau dans mon cimetière. Pompignan se ferait enterrer sur le maître-autel. Vous ferez, s'il vous plaît, mon épitaphe, et vous y direz que je pensais comme vous. Vivez heureux!

<sup>1</sup> C'est sous le nom de Ximenès que Voltaire avait donné une critique de ce roman de J.-J. Rousseau; voyez tome XL, page 203. B.

4591. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

4 février.

Je renvoie à mes divins anges le mémoire de M. de La Voute<sup>1</sup> pour les comédiens. Je les supplie très humblement de trouver que j'ai raison, parceque je crois avoir raison; mais, s'ils me condamnent, je croirai que j'ai tort. La tournure que vous avez prise est très habile. La déclaration du roi sera un bouclier contre la prêtraille. Elle sera enregistrée; et quand les cuistres refuseront la sépulture à un citoyen pensionnaire du roi, on leur lâchera le parlement. Ne vous ai-je pas mandé que ma Catherine vient de chasser les capucins<sup>2</sup>, pour n'avoir pas voulu enterrer un violon français?

Vous êtes donc de très bons politiques; vous auriez donc arrangé les Genevois en vous jouant? On dit M. le chevalier de Beauteville malade; il peut se donner tout le temps de raffermir sa santé, rien ne presse; il n'y a pas eu une patte de froissée dans la guerre des rats et des grenouilles<sup>3</sup>. M. Cromelin est un peu ardent; on aurait dit que le feu était aux quatre coins de Genève. Comptez que les médiateurs se mettront à pouffer de rire, quand ils verront de quoi il s'agit. On a trompé monsieur le duc; on l'a

<sup>1</sup> Pierre-Jabineau de La Voute, né à Étampes en 1721, avocat en 1746, mort le 1<sup>er</sup> mars 1787. B.

<sup>2</sup> Voyez la lettre de Catherine, du 11-22 août 1765, n° 4463. t. LXII, p. 410. B.

<sup>3</sup> Voltaire a déjà, dans sa lettre 4588, comparé les querelles des Genevois à celles des rats et des grenouilles. B.

engagé à précipiter ses démarches. Les Zurichois, qui n'aiment pas à dépenser leur argent inutilement, commencent à murmurer qu'on les envoie chercher pour une querelle d'auteur; car c'est là l'unique fond de la noise. Si je ne m'occupais pas tout entier de l'affaire des Sirven, qui est plus sérieuse, je ferais un petit *Lutrin* de la querelle de Genève<sup>1</sup>. J'ai vu l'esquisse du mémoire d'Élie de Beaumont. Je me flatte qu'il fera un très grand effet, et que nous obtiendrons un arrêt d'attribution. Vous nous protégerez, mes chers anges. Il est bon d'écraser deux fois le fanatisme; c'est un monstre qui lève toujours la tête. J'ai dans la mienne de soulever l'Europe pour les Sirven; vous m'aidez.

Respect et tendresse.

4592. A M. JABINEAU DE LA VOUTE<sup>2</sup>.

4 février.

Monsieur, vous sentez bien que je suis partie dans la cause que vous défendez si bien; je vous dois autant de remerciements que d'éloges; votre mémoire me paraît convaincant.

Oserais-je vous supplier seulement de ne point faire sans correctif le triste aveu que les comédiens ont été déclarés infames à Rome?

Premièrement, je ne vois point de loi expresse, permanente, et publiquement reconnue, qui prononce

<sup>1</sup> Voltaire fit en effet un poème intitulé *La guerre civile de Genève*; voyez tome XII. B.

<sup>2</sup> Voyez une de mes notes sur la lettre 4591. B.



cette infamie. La loi dont les ennemis des arts triomphent est au titre 11 du livre II du *Digeste*. Cette loi ne fait point partie des lois romaines, ce n'est qu'un édit du préteur, et cet édit changeait tous les ans. C'est Ulpien qui cite cet édit, sans dire à quelle occasion il fut promulgué, et dans quelles bornes il était renfermé. Ulpien est, chez les Romains, ce que sont, chez les Welches, Charondas, Rebuffe, et autres, qu'on n'a jamais pris pour des législateurs.

2° Il n'y a aucun jurisconsulte romain ni aucun auteur qui aient dit qu'on regardât comme infames ceux qui déclamèrent des tragédies et qui récitèrent des comédies sur les théâtres construits par les consuls et par les empereurs. Ne doit-on pas interpréter des édits vagues et obscurs par des lois claires et reconnues qui les expliquent? Si l'édit rapporté au livre II du *Digeste* parle de l'infamie attachée à ceux qui *in scenam prodeunt*, la loi de Valentinien, qu'on trouve au titre IV du livre I<sup>er</sup> du Code, donne le sens précis de la loi du préteur, citée au *Digeste*. Elle dit : *Mimæ, et quæ ludibrio corporis sui quæstum faciunt*, etc. Les mimes et celles qui prostituent leur corps, etc.

Or, certainement, les acteurs qui représentaient les pièces de Térence, de Varus, de Sénèque, n'étaient ni des mimes, ni des danseuses de corde qui recevaient des soufflets sur le théâtre pour de l'argent, comme Théodora, femme de Justinien, qui fit ce beau métier avant que d'être impératrice.

3° La loi du même Code, au titre *De Lenonibus* (des maquereaux et maquerelles), défend de forcer

une femme libre, et même une servante, à monter sur la scène. Mais sur quelle scène? et puis n'est-il pas également défendu de forcer une femme à se faire religieuse?

4° L'article *Mathematicos* déclare les mathématiciens infâmes, et les chasse de la ville. Cela prouve-t-il que l'académie des sciences est déclarée infâme par les lois romaines? Il est évident que, par le terme *mathematicos*, les Romains n'entendaient pas nos géomètres, et que, par celui de *mimes*, ils n'entendaient pas nos acteurs. La chose est si évidente, que, par la loi de Théodore, d'Arcadius, et d'Honorius, *Si quis in publicis porticibus*, etc. (livre II, titre xxxvi), il n'est défendu qu'*aux pantomimes et aux vils histrions d'afficher leurs images dans les lieux où sont les images des empereurs*. La source de la méprise vient donc de ce que nous avons confondu les bateleurs avec ceux qui faisaient profession de l'art aussi utile qu'honnête de représenter les tragédies et les comédies.

5° Loin que cet art, si différent de celui des histrions et des mimes, fût mis au rang des choses déshonnêtes, il fut compté presque toujours parmi les cérémonies sacrées. Plutarque est bien éloigné de rapporter l'origine de la tragédie à la fable vulgaire que Thespis, au temps des vendanges, promenait sur un tombereau des ivrognes barbouillés de lie, qui amusaient les paysans par des quolibets. Si les spectacles avaient commencé ainsi dans la savante Grèce, il est indubitable qu'on aurait eu d'abord des farces avant que d'avoir des poèmes tragiques : ce fut tout

le contraire. Les premières pièces de théâtre, chez les Grecs, furent des tragédies dans lesquelles on chantait les louanges des dieux : la moitié de la pièce était composée d'hymnes. Plutarque nous apprend que cette institution vient de Minos ; ce fut un législateur, un pontife, un roi qui inventa la tragédie en l'honneur des dieux. Elle fut toujours regardée dans Athènes comme une solennité sainte : l'argent employé à ces cérémonies était aussi sacré que celui des temples. Montesquieu, qui se trompe presque à chaque page, regarde <sup>1</sup> comme une folie, chez les Athéniens, de n'avoir pas détourné, pour la guerre du Péloponèse, l'argent destiné pour le théâtre ; mais c'est que ce trésor était consacré aux dieux. On craignait de commettre un sacrilège, et il fallut toute l'éloquence de Démosthène (dans sa seconde Olynthienne) pour éluder une loi qui tenait de si près à la religion. Puisque le théâtre tragique était saint chez les Grecs, on voit bien que la profession d'acteur était honorable. Les auteurs étaient acteurs quand ils en avaient le talent. Eschine, magistrat d'Athènes, fut auteur et acteur ; Paulus, acteur, fut envoyé en ambassade.

Ce spectacle était si religieux, que, dans la première guerre punique, les Romains l'établirent pour conjurer les dieux de faire cesser le fléau de la contagion. Jamais il n'y eut à Rome de théâtre qui ne fût consacré aux dieux, et qui ne fût rempli de leurs simulacres.

Il est très faux que la profession d'acteur fut en-

<sup>1</sup> *Esprit des Lois*, livre III, chapitre 3. B.

suite abandonnée aux seuls esclaves. Il arriva que les Romains, ayant subjugué tant de nations, employèrent les talents de leurs esclaves. Il n'y eut guère chez eux de mathématiciens, de médecins, d'astronomes, de sculpteurs, et de peintres, que des Grecs ou des Africains pris à la guerre. Térence, Épictète, furent esclaves. Mais de ce que les peuples conquis exerçaient leurs talents à Rome, on ne doit pas conclure que les citoyens romains ne pussent signaler les leurs.

Je ne puis comprendre comment M. Huerne a pu dire que « Roscius n'était pas citoyen romain ; que « Cicéron, son orateur adverse, employa contre lui « les lois de la république, sa naissance, et la vénéralité des spectacles, et que Roscius n'eut rien de solide à lui opposer<sup>1</sup>. » Comment peut-on dire tant de sottises, en si peu de paroles, *dans l'ordre des lois, dans l'ordre de la société, et dans l'ordre de la religion, par le secours d'une littérature agréable et intéressante* ? Ce pauvre homme a trop nui à la cause qu'il voulait défendre. Comment a-t-il pu ignorer que Cicéron plaida pour Roscius, au lieu d'être son avocat adverse ? qu'il ne s'agissait point du tout de citoyen romain, mais d'argent ? Cicéron dit que Roscius fut toujours très libéral et très généreux ; qu'il avait pu gagner trois millions de sesterces, et qu'il ne l'avait pas voulu. Est-ce là un esclave ? Roscius était un citoyen qui formait une académie d'acteurs. Plusieurs chevaliers romains exercèrent leurs talents sur

<sup>1</sup> Page 81 du *Mémoire en forme de dissertation*, etc., dont j'ai parlé dans une note, tome XL, page 317. B.

le théâtre. Nous avons encore le catalogue des prêtres qui desservaient le temple d'Auguste à Lyon ; on y trouve un comédien.

Lorsque le christianisme prit le dessus, on s'éleva contre les théâtres consacrés aux dieux. Saint Grégoire de Nazianze leur opposa des tragédies tirées de l'*Ancien* et du *Nouveau Testament*. Cette mode barbare passa en Italie ; de là nos mystères ; et ce terme de *mystère* devint tellement propre aux pièces de théâtre, que les premières tragédies profanes que l'on fit dans le jargon welche furent aussi appelées *mystères*.

Vous verrez d'un coup d'œil, monsieur, ce qu'il faut adopter ou retrancher de tout ce fatras d'érudition comique.

Mais je vous prie de ne point mettre dans le projet de déclaration : *Voulons et nous plait que tout gentilhomme et demoiselle puisse représenter sur le théâtre, etc.* ; cette clause choquerait la noblesse du royaume. Il semblerait qu'on inviterait les gentilhommes à être comédiens ; une telle déclaration serait révoltante. Contentons-nous d'indiquer cette permission, sans l'exprimer, d'autant plus qu'il n'est point du tout prouvé que Floridor fût gentilhomme. Il se vantait de l'être, il ne le prouva jamais ; on le favorisa, on ferma les yeux. Ce qui peut d'ailleurs se dire historiquement ne peut se dire quand on fait parler le roi. Il faut tâcher de rendre l'état de comédien honnête, et non pas noble.

Je vous demande pardon, monsieur, de tout ce que je viens de dicter à la hâte ; vous le rectifierez.

J'insiste sur l'infamie prononcée contre les mathématiciens; cet exemple me paraît décisif. Nos mathématiciens, nos comédiens, ne sont point ceux qui encoururent quelquefois par les lois romaines une note d'infamie; certainement cette infamie qu'on objecte n'est qu'une équivoque, une erreur de nom.

Je finis comme j'ai commencé, par vous remercier, et par vous dire combien je vous estime. Agréez les respectueux sentiments de votre, etc.

4593. A M. DAMILAVILLE.

4 février.

Il est arrivé, il est arrivé, le ballot Briasson ! On relie jour et nuit. Je grille d'impatience. Mille compliments à Protagoras.

Voici un certificat de ma façon \* pour les Sirven. Consultez avec Élie s'il est admissible. Je voudrais bien que ce divin Elie m'envoyât un précis de son mémoire, dépouillé entièrement des accessoires qui sont nécessaires pour les juges, et qui ne font que ralentir l'intérêt et refroidir les lecteurs étrangers. J'enverrais ce précis à tous les princes protestants et à l'impératrice de l'Église grecque. Je l'accompagnerais d'un petit discours sur le fanatisme, qui n'est pas d'un bigot, mais qui est, je crois, d'un bon citoyen. Mon cher frère, je veux soulever l'Europe en faveur des Sirven.

Voici une feuille que je détache des *Mélanges* <sup>3</sup>, et

\* Contenant les volumes VIII - XVII de l'*Encyclopédie*. B.

<sup>2</sup> Voyez la lettre 4611. B.

<sup>3</sup> Au commencement de 1766, parurent, sous le millésime de 1765, trois

que je vous envoie pour en régaler l'Élie. Je ne sais plus où demeure l'indolent Thieriot.

4594. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

10 février.

J'ai reçu hier, de la main d'un de mes anges, une lettre qui commençait par *Monsieur mon cher cousin*. Comme à moi tant d'honneur n'appartient, je regardai au bas, et je vis qu'elle était adressée à M. le président de Baral, à qui je l'envoie.

J'ai soupçonné que, par la même méprise, il aura reçu pour moi une lettre à laquelle il n'aura rien compris, et j'espère qu'il me la renverra.

Je m'imagine que mes anges verront bientôt le mémoire d'Élie pour les Sirven, et qu'ils le protégeront de toute leur puissance. Cette affaire agite toute mon ame; les tragédies, les comédies, le *tripot*, ne me sont plus de rien; j'oublie qu'il y a des tracasseries à Genève; le temps va trop lentement; je voudrais que le mémoire d'Élie fût déjà débité, et que toute l'Europe en retentît. Je l'enverrais au mufti et au grand-turc, s'ils savaient le français. Les coups que l'on porte au fanatisme devraient pénétrer d'un bout du monde à l'autre.

Il faut pourtant que je m'apaise un peu, et que je revienne au mémoire de M. de La Voute, en fa-

volumes intitulés *Nouveaux mélanges philosophiques, historiques, critiques*, etc.; aux pages 190-195 du tome second est un *Article nouvellement ajouté* (au *Traité sur la Tolérance*; voyez tome XLI, pages 380-86). Je crois que c'est de ce morceau que Voltaire veut parler. B.

veur du *tripot*<sup>1</sup>. Je crois qu'il réussira ; mais voudra-t-il bien faire usage de mes remarques ? Je les croirai bien fondées, jusqu'à ce que vous m'ayez fait apercevoir du contraire. Il me paraît bien peu convenable que le roi dise, dans une déclaration : *Voulons et nous plaît que tout gentilhomme puisse être comédien*. Je tiens qu'il faut faire parler le roi plus décemment.

J'ai été bien ébaubi quand j'ai reçu une lettre pastorale du *révérendissime et illustrissime évêque et prince de Genève*, munie d'une lettre de M. de Saint-Florentin, qui demande une collecte pour nos soldats qui sont à Maroc. J'aurais souhaité une autre tournure ; mais la chose est faite. On trouvera peu d'argent dans notre petite province. Ce roi de Maroc est un terrible homme ; il demande environ huit cent mille francs pour deux cents esclaves, cela est cher.

Nous sommes toujours en Sibérie, cela n'accomode pas les gens de mon âge. Je crois que je serais fort aise d'être à Maroc pendant l'hiver. Nous avons toujours ici Pierre Corneille ; mais il ne donnera point de tragédie cette année. Nos montagnes de neige n'ont pas encore permis à M. de Chabanon de venir chercher sa *Virginie*.

Je me mets au bout des ailes de mes anges.

<sup>1</sup> Voyez les lettres 4591 et 4592. B.



4595. A M. CONTANT DORVILLE<sup>1</sup>.

A Ferney, 11 février.

Je reçus hier, monsieur, le premier volume du recueil que vous avez bien voulu faire; il était accompagné d'une lettre en date du 24 de décembre dernier. Je me hâte de vous remercier de votre lettre, du recueil, de l'épître dédicatoire à madame la comtesse de Bouttourlin, et de l'avis de l'éditeur. Ce sont autant de bienfaits dont je dois sentir tout le prix. Vous m'avez fait voir que j'étais plus ami de la vertu, et même plus théologien, que je ne croyais l'être. Il y a bien des choses que la convenance du sujet et la force de la vérité font dire sans qu'on s'en aperçoive; elles se placent d'elles-mêmes sous la main de l'auteur. Vous avez daigné les rassembler, et je suis tout étonné moi-même de les avoir dites.

Il faut avouer aussi que ceux qui m'ont persécuté ne doivent pas être moins étonnés que moi. Votre recueil est un arsenal d'armes défensives que vous opposez aux traits des Fréron, et des lâches ennemis de la raison et des belles-lettres.

Ma vieillesse et mes maladies m'avaient fait oublier presque tous mes ouvrages; vous m'avez fait renouveler connaissance avec moi-même. Je me suis re-

<sup>1</sup> André-Guillaume Contant Dorville, né à Paris en 1730, mort avant 1820, venait de publier les *Pensées philosophiques de M. de Voltaire*, 1766, deux volumes in-8°, ou deux volumes in-12; on lit sur les faux titres: *Voltaire portatif*. On fit de nouveaux frontispices en 1776, du moins pour le format in-12. Les *Pensées philosophiques* sont dédiées *A son excellence madame la comtesse de Butturlin, née comtesse de Woronzoff, ambassadrice de Russie en Espagne*. B.

trouvé d'abord dans tout ce que j'ai dit de Dieu. Ces idées étaient parties de mon cœur si naturellement, que j'étais bien loin de soupçonner d'y avoir aucun mérite. Croiriez-vous, monsieur, qu'il y a eu des gens qui m'ont appelé athée? c'est appeler Quesnel moliniste. Chaque siècle a ses vices dominants; je crois que la calomnie est celui du nôtre. Cela est si vrai, que jamais on n'a dit tant de mal de Bayle que depuis une trentaine d'années. L'insolence avec laquelle on a calomnié le *Dictionnaire encyclopédique* est sans exemple. Le malheureux <sup>1</sup> qui fournit des mémoires contre cet important ouvrage poussa l'absurdité jusqu'au point de dire que, si on ne découvrait pas le venin dans les articles déjà imprimés, on le trouverait infailliblement dans les articles qui n'étaient pas encore faits <sup>2</sup>. Cela me fait souvenir d'un abbé Desfontaines, écrivain de feuilles périodiques, qui, en rendant compte du *Minute Philosopher* du célèbre Berkeley, évêque de Cloyne, crut, sur le titre, que c'était un livre de plaisanteries contre la religion, et traita le vieil évêque de Cloyne comme un jeune libertin, sans avoir lu son ouvrage <sup>3</sup>.

Ce Desfontaines a eu des successeurs encore plus ignorants et plus méchants que lui, qui n'ont cessé de calomnier les véritables gens de lettres. Jamais la philosophie n'a été plus répandue, et jamais cepen-

<sup>1</sup> Abraham Chaumeix, auteur des *Préjugés légitimes contre l'Encyclopédie*; voyez tome LIX, pages 200, 201. B.

<sup>2</sup> Voltaire a fait usage de ce trait dans l'un de ses *Dialogues chrétiens*; voyez tome XL, page 167. B.

<sup>3</sup> Voyez tome XXXVII, page 565. B.

dant elle n'a essayé de plus cruelles injustices. Ce sont ces injustices mêmes qui augmentent l'obligation que je vous ai.

Je ne sais, monsieur, si madame de Bouttourlin, à qui vous me dédiez, est sœur de M. le comte de Voronzof, que j'ai eu l'honneur de voir chez moi, et qui est actuellement ambassadeur à La Haye; je vous supplie de vouloir bien lui présenter mes respects.

J'ai l'honneur d'être avec la plus sincère reconnaissance, monsieur, votre, etc.

4596. A M. DAMILAVILLE.

12 février.

Mon cher frère, je n'ai pas encore pu lire *Vingt-tième*<sup>1</sup>, et j'en suis bien fâché; *Vingt-tième* me tient au cœur : les relieurs sont bien lents. Je vous envoie une lettre pour un M. Dorville<sup>2</sup> que je n'avais pas l'honneur de connaître, mais à qui j'ai beaucoup d'obligations. C'est une bonne ame à qui Dieu a inspiré de me peindre au public en miniature. Lisez, je vous prie, la réponse que je lui fais : je voudrais que vous en prissiez une copie, et que vous la fissiez lire à Platon.

Ne pourrais-je point, par votre protection, avoir de Merlin une douzaine d'exemplaires de ce recueil? je les lui paierais exactement. Il faut que je joue un tour honnête à ce malheureux archevêque d'Auch<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> Voyez la note sur la lettre 4600. B.

<sup>2</sup> N° 4595. B.

<sup>3</sup> Voyez tome XLII, page 314; et LXI, 456. B.

Il n'y aurait qu'à mettre pour lui à la poste le premier tome de ce recueil, et insérer à l'article *Dieu* un gros papier blanc sur lequel il y aurait ces mots : *Que la calomnie rougisse, et qu'elle se repente.* Faites-lui cette petite correction, je vous en supplie; je lui en prépare d'autres, car je n'oublie rien.

J'ai grande impatience de savoir ce que vous pensez du mémoire d'Élie. Je vous réponds que je lui donnerai des ailes pour le faire voler dans l'Europe.

Est-il vrai que l'*Encyclopédie* est débitée dans tout Paris sans que personne murmure? Dieu soit loué! On s'avise bien tard d'être juste.

Vous m'aviez promis de petits paquets par la diligence, adressés à MM. Levesque et fils, banquiers à Lyon, avec lettre d'avis. Souvenez-vous de vos promesses, et ne laissez point mourir votre frère d'ina-  
nition.

4597. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Verney, 12 février.

Il est vrai, mes anges gardiens, que M. le duc de Praslin ne pouvait faire un meilleur choix que celui de M. le chevalier de Beauteville; la convenance y est tout entière. Vous savez que je suis intéressé plus que personne à tous les arrangements qu'on peut faire à Genève. J'ai quelque bien dans cette ville, mes terres sont à ses portes, beaucoup de Genevois sont dans ma censive; je vous supplie donc d'obtenir de M. le duc de Praslin qu'il ait la bonté de me recommander à monsieur l'ambassadeur.

Quant à l'objet de la médiation, je puis assurer qu'il n'y a qu'un seul point un peu important; et je crois, avec M. Hennin, que la France en peut tirer un avantage aussi honorable qu'utile. Il s'agit des bornes qu'on doit mettre au droit que les citoyens de Genève réclament de faire assembler le conseil général, soit pour interpréter des lois obscures, soit pour maintenir des lois enfreintes.

Il faut savoir si le petit-conseil est en droit de rejeter, quand il lui plaît, toutes les représentations des citoyens sur ces deux objets; c'est ce qu'on appelle le droit négatif.

Vous pensez que ce droit négatif, étant illimité, serait insoutenable; qu'il n'y aurait plus de république; que le petit conseil des vingt-cinq se trouverait revêtu d'un pouvoir despotique, que tous les autres corps en seraient jaloux, et qu'il en naîtrait infailliblement des troubles interminables: mais aussi il serait également dangereux que le peuple eût le droit de faire convoquer le conseil général selon ses caprices.

Il est très vraisemblable que les médiateurs, éclairés et soutenus par M. le duc de Praslin, fixeront les cas où le conseil général, qui est le véritable souverain de la république, devra s'assembler. J'ose espérer que les médiateurs, étant garants de la paix de Genève, demeureront toujours les juges de la nécessité ou de l'inutilité d'assembler le conseil général. L'ambassadeur de France en Suisse, étant toujours à portée, et devant avoir naturellement une grande

influence sur les opinions de Zurich et de Berne, se trouvera le chef perpétuel d'un tribunal suprême qui décidera des petites contestations de Genève.

Il me semble que c'est l'idée de M. Hennin. Lorsque, dans les occasions importantes, la plus nombreuse partie des citoyens qui ont voix délibérative au conseil général demanderont qu'il soit assemblé, le conseil des vingt-cinq, joint au conseil des deux cents, sera juge de cette réquisition en premier ressort; monsieur l'ambassadeur de France, l'envoyé de Berne, et le bourgmestre de Zurich, seront juges en dernier ressort, et ils prononceront sur les mémoires que les deux partis leur enverront.

Si ce règlement a lieu, comme il est très vraisemblable, Genève sera toujours sous la protection immédiate du roi, sans rien perdre de sa liberté et de son indépendance.

On espère que cette protection pourra s'étendre jusqu'à faciliter aux Genevois les moyens d'acquérir des terres dans le pays de Gex. Plus le roi de Sardaigne les moleste vers la frontière de la Savoie, plus nous profiterions, sur nos frontières, des graces que sa majesté daignerait leur faire. Le pays produirait bientôt au roi le double de ce qu'il produit; nos terres tripleraient de prix, les droits de mouvance seraient fréquents et considérables; les Genevois rendraient insensiblement à la France une partie des sommes immenses qu'ils tirent de nous annuellement, et ils seraient sous la main du ministère.

Ce qui empêche jusqu'à présent les Genevois d'acquérir dans notre pays, c'est que non seulement on

les met à la taille, mais on les charge excessivement. M. Hennin et M. Fabry croient qu'il sera très aisé de lever cet obstacle, en imposant, sur les acquisitions que les Genevois pourront faire, une taxe invariable qui ne les assujettira pas à l'avilissement de la taille, et qui produira davantage au roi.

J'ajoute encore que, par cet arrangement, il sera bien plus aisé d'empêcher la contrebande; mais cet objet regarde les fermes générales.

Il ne m'appartient pas de faire des propositions; je me borne à des souhaits. Vous me direz que je suis un peu intéressé à tout cela, et que Ferney deviendrait une terre considérable: je l'avoue; mais c'est une raison de plus pour que je demande la protection de M. le duc de Praslin, et ce n'est pas une raison pour qu'il me la refuse. Je vous supplie donc instamment, mes divins anges, de lui présenter mes idées, mes requêtes, et mon très respectueux attachement.

*N. B.* Je ne sais pourquoi les Genevois disent toujours *le roi de France notre allié*. Addison prétend que, quand il passa par Monaco, le concierge lui dit: « Louis XIV et monseigneur mon maître ont « toujours vécu en bonne intelligence, quand la guerre « était allumée dans toute l'Europe. »

Je me mets à l'ombre de vos ailes.

4598. A M. HENNIN.

Ferney, 15 février.

J'ai l'honneur, monsieur, de vous envoyer le petit catafalque de campagne. On ne dira pas de celui-là :

Et dans ces grands tombeaux où leurs ames hautaines  
Font encore les vaines,  
Ils sont mangés des vers.

MALHERBE, paraph. du Ps. CXLV.

Il n'y aura ni vers ni ame. M. Racle viendra ajuster cette triste décoration, et sera à vos ordres. Je voudrais bien y être aussi, mon cœur y est; mais si l'esprit est prompt, la chair est faible<sup>1</sup>, je ne puis quitter le coin du feu.

J'ai entendu votre canon, tandis que vous buviez; nous avons bu à votre santé au bruit de ce tintamarre. Quand les médiateurs suisses viendront, les Genevois ne tireront pas leur poudre aux moineaux. On dit que ces médiateurs sont d'une taille énorme, et que le syndic l'Agneau leur passera entre les jambes.

Il est venu aujourd'hui au chevet de mon lit deux filles de Genève, jeunes et jolies; je leur ai demandé ce qu'elles voulaient. Elles m'ont dit qu'elles avaient des besoins; je n'étais point du tout en état de les satisfaire. Je leur ai fait donner à déjeuner et de l'argent le plus innocemment du monde. Je leur conseille de venir à votre lever, mais l'une après l'autre, afin que vous ayez la liberté de satisfaire à leurs besoins pressants. Nous en avons un très grand d'avoir l'honneur de vous voir. V.

<sup>1</sup> Matthieu, XXVI, 41; et Marc, XIV, 38. B.



4599. A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

19 février.

Il y a un mois, madame, que j'ai envie de vous écrire tous les jours; mais je me suis plongé dans la métaphysique la plus triste et la plus épineuse<sup>1</sup>, et j'ai vu que je n'étais pas digne de vous écrire.

Vous me mandâtes, par votre dernière lettre, que nous étions assez d'accord tous deux sur ce qui n'est pas; je me suis mis à rechercher ce qui est. C'est une terrible besogne; mais la curiosité est la maladie de l'esprit humain. J'ai du moins la consolation de voir que tous les fabricateurs de systèmes n'en savaient pas plus que moi; mais ils font tous les importants, et je ne veux pas l'être: j'avoue franchement mon ignorance.

Je trouve d'ailleurs dans cette recherche, quelque vaine qu'elle puisse être, un assez grand avantage. L'étude des choses qui sont si fort au-dessus de nous rend les intérêts de ce monde bien petits à nos yeux; et, quand on a le plaisir de se perdre dans l'immensité, on ne se soucie guère de ce qui se passe dans les rues de Paris.

L'étude a cela de bon qu'elle nous fait vivre tout doucement avec nous-mêmes, qu'elle nous délivre du fardeau de notre oisiveté, et qu'elle nous empêche de courir hors de chez nous pour aller dire et écouter des riens d'un bout de la ville à l'autre. Aussi, au

<sup>1</sup> Probablement *le Philosophe ignorant*, qui, toutefois, ne vit le jour que quelques mois après; voyez tome XLII, page 535. B.

milieu de quatre-vingts lieues de montagnes de neige, assiégé par un très rude hiver, et mes yeux me refusant le service, j'ai passé tout mon temps à méditer.

Ne méditez-vous pas aussi, madame? ne vous vient-il pas aussi quelquefois cent idées sur l'éternité du monde, sur la matière, sur la pensée, sur l'espace, sur l'infini? Je suis tenté de croire qu'on pense à tout cela quand on n'a plus de passions, et que tout le monde est comme Matthieu Garo <sup>1</sup>, qui recherche pourquoi les citrouilles ne viennent pas au haut des chênes.

Si vous ne passez pas votre temps à méditer quand vous êtes seule, je vous envoie un petit imprimé sur quelques sottises de ce monde <sup>2</sup>, lequel m'est tombé entre les mains. Je ne sais s'il vous amusera beaucoup; cela ne regarde que Jean-Jacques Rousseau, et des polissons de prêtres calvinistes.

L'auteur est un goguenard de Neuchâtel, et les plaisants de Neuchâtel pourront fort bien vous paraître insipides; d'ailleurs on ne rit point du ridicule des gens qu'on ne connaît point. Voilà pourquoi M. de Mazarin disait qu'il ne se moquait jamais que de ses parents et de ses amis. Heureusement ce que je vous envoie n'est pas long; et, s'il vous ennuie, vous pourrez le jeter au feu.

Je vous souhaite, madame, une vie longue, un bon estomac, et toutes les consolations qui peuvent rendre votre état supportable; j'en suis toujours pénétré. Je

<sup>1</sup> *Fables* de La Fontaine, livre IX, fable 4. B.

<sup>2</sup> La collection des *Lettres sur les miracles*; voyez tome XLII, page 143 et suiv. B.

vous prie de dire à M. le président Hénault que je ne cesserai jamais de l'estimer de tout mon esprit, et de l'aimer de tout mon cœur. Permettez-moi les mêmes sentiments pour vous, qui ne finiront qu'avec ma vie.

*P. S.* Je vous plains beaucoup d'avoir perdu M. Crawford; je sens bien qu'il était digne de vous entendre. On ne regrette que les gens à qui l'on plaît, excepté en amour, s'entend.

4600. A M. DAMILAVILLE.

21 février.

J'ai donc commencé, mon cher ami, par lire *le Vingtième*<sup>1</sup>. C'est l'ouvrage d'un excellent citoyen, et d'un philosophe qui a de grandes vues; je le relirai avec plus d'attention encore. Je suis un peu fâché, à la première lecture, que l'auteur n'aime pas J. B. Colbert. Il me semble qu'il ne pardonne pas assez à un ministre qui fut jeté hors de toutes ses mesures par les guerres de Louis XIV, et par la magnificence de ce monarque. Il fut obligé de faire pour quatre cents millions d'affaires avec les traitants, immédiatement après avoir signé un arrêt par lequel il était défendu à jamais d'en faire. Il faut songer que le duc de Sulli n'avait point de Louvois qui le contrariait éternellement. Quoi qu'il en soit, je suis pénétré de la plus haute estime pour feu M. Boulanger.

J'ai reçu une lettre charmante de M. de Beaumont.

<sup>1</sup> Les articles *Vingtième* et *Population*, dans l'*Encyclopédie*, sont de M. Damilaville, qui les attribuait à feu M. Boulanger. K.

Je ferai tout ce qu'il m'ordonne, et je lui écrirai incessamment.

Le bruit a couru dans notre pays de neige que le roi de Prusse était mort; mais cette nouvelle n'est point confirmée. Si elle l'était, son tombeau pourrait bien être comme celui des anciens princes tartares, sur lequel on immolait des hommes: il ne serait pas hors de vraisemblance que, dans quelque temps, la guerre recommençât en Allemagne.

Il me paraît qu'à Paris on ne songe qu'à son plaisir. Cela prouve qu'on a de l'argent; mais il faudra qu'on en ait beaucoup, si les cinquante millions se remplissent.

Je suis bien aise qu'on ait en France un peu de sévérité sur l'entrée des livres étrangers. On en imprime de si pitoyables et de si ridicules, que c'est très bien fait d'écarter cette vermine; mais Cramer est la victime d'une méprise singulière, à l'occasion de cette défense. Il envoyait en Hollande un recueil de *Mélanges littéraires*, en trois volumes<sup>1</sup>, dans lequel, sans me consulter, il a fourré quelques ouvrages qu'il a attrapés de moi; et il envoyait en France des suppléments de *Corneille*, et d'autres œuvres permises. On s'est trompé: on a adressé les *Mélanges* en France, et le *Corneille* en Hollande. J'espère que sa bonne foi le tirera de ce mauvais pas.

<sup>1</sup> Voyez ma note, pages 63-64. B.

## 4601. DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

A Potsdam, le 25 février.

J'aurais été fâché de vous savoir si tôt en la compagnie de Bayle. Hâtez-vous lentement à faire ce voyage, et souvenez-vous que vous faites l'ornement de la littérature française dans ce siècle, où les lettres humaines commencent à dépérir. Mais vous vivrez long-temps : votre vieillesse est comme l'enfance d'Hercule. Ce dieu écrasait des serpents dans son berceau ; et vous, chargé d'années, vous écrasez l'*inf...*<sup>1</sup>.

Vos vers sur la mort du dauphin<sup>2</sup> sont beaux. Je crois qu'ils ont attaqué sainte Geneviève mal à propos, parceque la reine et la moitié de la cour ont fait des vœux ridicules, au cas que le dauphin en réchappât<sup>3</sup>. Vous n'ignorez pas sans doute la sainte conversation de l'évêque de Beauvais avec Dieu, qui lui répondit : « Nous verrons ce que nous « avons à faire. »

Dans un temps où les évêques parlent à Dieu, et où les reines font des pèlerinages, les ossements des bergères l'emportent sur les statues des héros, et on plante là les philosophes et les poètes. Les progrès de la raison humaine sont plus lents qu'on ne le croit. En voici la véritable cause : presque tout le monde se contente d'idées vagues des choses ; peu ont le temps de les examiner et de les approfondir. Les uns, garrottés par les chaînes de la superstition dès leur enfance, ne veulent ou ne peuvent les briser ; d'autres, livrés aux frivolités, n'ont pas un mot de géométrie dans leur tête, et jouissent de la vie sans qu'un moment de réflexion interrompe leurs plaisirs. Ajoutez à cela des âmes timides, des femmes peureuses ; et ce total compose la société. S'il se trouve donc un homme sur mille qui pense, c'est beaucoup.

<sup>1</sup> « Vous écraser le fanatisme. » (*Édition de Berlin.*)

<sup>2</sup> L'*Épître à Henri IV* ; voyez ci-dessus, page 2. B.

<sup>3</sup> « La reine a voulu aller à pied de Versailles à l'église de Saint-Médard. » (*Édit. de Berlin.*)

Vous et vos semblables écrivez pour lui; le reste se scandalise, et vous damne charitablement. Pour moi, qui ne vous scandalise point, je ferai mon profit honnête du mémoire des avocats, et de toutes les bonnes pièces que vous voudrez m'envoyer.

Je crois qu'il faut que toute la correspondance de la Suisse passe par Francfort-sur-le-Mein pour nous parvenir. Je n'en suis cependant pas informé au juste. Ah! si du moins vous aviez fait quelque séjour à Neuchâtel, vous auriez donné de l'esprit au modérateur et à sa sainte séquelle<sup>1</sup>. A présent ce canton est comme la Béotie en comparaison de Ferney et des lieux où vous habitez, et nous comme les Lapons. N'oubliez pas ces Lapons; ils aiment vos ouvrages, et s'intéressent à votre conservation. FÉDÉRIC.

## 4602. A M. DAMILAVILLE.

26 février.

Je viens de lire, mon cher ami, un morceau qui regarde la *Population*<sup>2</sup>; j'en ai été encore plus frappé que des choses excellentes qui sont dans *le Vingtième*. C'est bien dommage qu'il y ait si peu de chose de vous dans une collection si utile au genre humain. Je ne connaissais pas tous vos grands talents; je pensais que vos occupations journalières vous bornaient à aimer la vérité, et je ne savais pas que vous sussiez la dire avec tant de force et d'énergie. Vous n'employez les détails que pour faire sortir le fond, que vous rendez aussi lumineux qu'intéressant. Je veux bien du mal à la fortune, qui vous force d'examiner des comptes,

<sup>1</sup> Le roi de Prusse veut sans doute parler des persécutions contre le pasteur Petit-Pierre; voyez tome XLII, page 246. B.

<sup>2</sup> Voyez la note, page 76. B.

quand vous voudriez donner tout votre temps à la philosophie.

Je vous avoue que je n'ai pu m'empêcher de rire en voyant que vous faites à la Suisse l'honneur de dire qu'elle est la contrée de l'Europe la plus peuplée. Les Suisses, au contraire, se plaignent de la dépopulation; leurs académies donnent, pour sujet de leurs prix, d'en trouver la cause et le remède. Ils disent que c'est la France qui est le pays de l'Europe le plus peuplé à proportion.

Vous voyez que chacun se plaint, et peut-être fort injustement. Le dénombrement du canton de Berne se monte à 375,000 âmes; et quand toute la Suisse fit sa grande émigration, du temps de César, le tout se montait à 365,000. Mais il y a du plaisir à se plaindre, et il y aura toujours des gens riches qui diront que le temps est dur.

Vous ne me dites plus rien de Bigex : vous ne me parlez plus de ce que vous me destiniez pour le carême. Mandez-moi, je vous en prie, pourquoi vous n'avez pas à Paris ce que j'ai à Neuchâtel. J'ose me flatter qu'une telle rigueur ne peut pas durer.

Embrassez pour moi tendrement Platon et Protagoras; dites les choses les plus tendres à M. de Beaumont. Ma santé est toujours fort chancelante; je n'ai plus d'estomac : il me reste un cœur qui vous aimera jusqu'au dernier moment. *Écr. l'inf...*

4603. A M. LE DUC DE CHOISEUL<sup>1</sup>.

Mon colonel, mon protecteur Messala, c'est pour le coup que je me jette très sérieusement à vos pieds; ayez la bonté de lire jusqu'au bout.

Je vous dois tout, car c'est vous qui avez rendu ma petite terre libre; c'est vous qui avez marié mademoiselle Corneille, et qui avez tiré son père de la misère, par les générosités du roi et les vôtres, et celles de madame la duchesse de Grammont.

C'est par vous que mon désert horrible a été changé en un séjour riant; que le nombre des habitants est triplé ainsi que celui des charrues, et que la nature est changée dans ce coin, qui était le rebut de la terre. Après ces bienfaits répandus sur moi, vous savez que je ne vous ai rien demandé que pour des Genevois; car que puis-je demander pour moi-même? je n'ai que des grâces à vous rendre.

Jean-Jacques Rousseau seul a troublé la paix de Genève et la mienne; Jean-Jacques, le précepteur des rois et des ministres, qui a imprimé, dans son *Contrat* insocial, « qu'il n'y a, à la cour de France, que « de petits fripons qui obtiennent de petites places « par de petites intrigues<sup>2</sup>; » Jean-Jacques, qui veut que l'héritier du royaume épouse la fille du bourreau<sup>3</sup>, si elle est jolie; Jean-Jacques, qui s' imagine

<sup>1</sup> Dans une récente édition des *Œuvres de Voltaire*, on a placé cette lettre au mois de novembre. Les éditeurs de Kehl l'avaient mise en février, et je m'en tiens à leurs dispositions. Cette lettre à Choiseul doit avoir été écrite vers le même temps que le n° 4597, plutôt que huit mois après. B.

<sup>2</sup> *Contrat social*, livre III, chapitre vi. B.

<sup>3</sup> *Émile*, livre v. B.



follement que j'avais engagé le conseil de Genève à le proscrire; Jean-Jacques, qui s'appuya d'un colonel réformé au service de Savoie, et pensionnaire d'Angleterre, nommé M. Pictet, pour commencer, sur cet unique fondement, la guerre ridicule que Genève fait à coups de plume depuis deux années.

Peut-être les Genevois, honteux d'un si impertinent sujet de discorde, n'ont osé avouer cette turpitude à M. le chevalier de Beauteville; et moi qui ne peux sortir, et qui passe la moitié de ma vie dans mon lit, et l'autre en robe de chambre, je n'ai pu instruire M. l'ambassadeur de ces fadaïses, dans le peu de temps qu'il a bien voulu me donner quand il a daigné venir voir ma retraite.

A la mort de M. de Montpérourx, toutes les têtes de Genève étaient dans une fermentation d'autant plus grande qu'il n'y avait en vérité aucun sujet de querelle. Des animosités, des aigreurs réciproques, de l'orgueil, de la vanité, de petits droits contestés, ont brouillé tous les corps de l'état pour jamais. Quelques personnes du conseil, plusieurs principaux citoyens, vinrent me trouver: je leur proposai de venir tous dîner chez moi souvent, et de vider leurs querelles gaîment, le verre à la main. Comme ils disputaient alors sur des questions de loi qui sont survenues, ou plutôt qu'on a fait survenir, j'envoyai un mémoire<sup>1</sup> à des avocats de Paris, et je reçus une consultation fort sage.

M. Hennin arriva; je lui remis la consultation, et je ne me mêlai plus de rien.

<sup>1</sup> Voyez les lettres 4522, 4541, 4543. R.

Les natifs de Genève vinrent me trouver, il y a quelques jours, et me prièrent de leur faire un compliment qu'ils devaient présenter à messieurs les médiateurs; je ne pus ni ne dus refuser cette légère complaisance à trente personnes qui me la demandaient en corps : un compliment n'est pas une affaire d'état. Ils revinrent après me communiquer une requête qu'ils voulaient donner à messieurs les plénipotentiaires; je leur recommandai de ne choquer ni leurs supérieurs ni leurs égaux. Je n'ai eu aucune autre part aux divisions qui agitent la petite fourmilière. Je demeure à deux lieues de Genève; j'achève mes jours dans la plus profonde retraite. Il ne m'appartient pas de dire mon avis, quand des plénipotentiaires doivent décider.

Soyez donc très persuadé, mon protecteur, qu'à mon âge je ne cherche à entrer dans aucune affaire, et surtout dans les tracasseries genevoises.

Mais je dois vous dire que, mes petites terres étant enclavées en partie dans leur petit territoire, ayant continuellement des droits de censive, et de chasse, et de dixième à discuter avec eux, ayant du bien dans la ville, et même un bien inaliénable, j'ai plus d'intérêt que personne à voir la fourmilière tranquille et heureuse. Je suis sûr qu'elle ne le sera jamais que quand vous daignerez être son protecteur principal, et qu'elle recevra des lois de votre médiation permanente. Je vous conjure seulement de vouloir bien avoir la bonté de recommander à M. de Beauteville votre décrépite marmotte, qui vous adorera du culte

d'hyperdulie<sup>1</sup>, tant que le peu qu'il a de corps sera conduit par le peu qu'il a d'ame.

Monseigneur sait-il ce que c'est que le culte d'hyperdulie? Pour moi, il y a soixante ans que je cherche ce que c'est qu'une ame, et je n'en sais encore rien.

Ah! si j'osais, je vous supplierais d'engager M. de Beauteville à demeurer, en vertu de la garantie, le maître de juger toutes les contestations qui s'élèveront toujours à Genève. Vous seriez en droit d'envoyer un jour, à l'amiable, une bonne garnison pour maintenir la paix, et de faire de Genève, à l'amiable, une bonne place d'armes quand vous aurez la guerre en Italie. Genève dépendrait de vous à l'amiable; mais...<sup>2</sup>.

4604. A M. HENNIN.

A Ferney, 27 février.

Il faut d'abord, monsieur, vous avouer que j'ai communiqué à M. le duc de Praslin l'idée de faciliter aux Genevois les moyens d'acquérir des terres au pays de Gex. Je lui ai mandé<sup>3</sup> que j'avais le bonheur de penser comme vous, et vous pensez bien que je me suis un peu rengorgé en faisant valoir votre approbation. Je ne me mêle point des affaires d'autrui; mais c'est ici la mienne. La terre de Ferney deviendrait très considérable, si la proposition réussissait.

<sup>1</sup> Voyez ma note, tome LX, page 515. B.

<sup>2</sup> C'est ainsi que la lettre se termine dans les éditions de Kehl et dans toutes les autres. B.

<sup>3</sup> Cette lettre manque. B.

M. le duc de Praslin l'approuve; il est fait pour penser comme vous. Il serait très important, et je vous aurais beaucoup d'obligation, aussi bien que madame Denis, si vous aviez la bonté de venir dîner à Ferney quelqu'un de ces jours avec M. Jaco Tronchin, et M. Lullin le secrétaire d'état. M. Lullin est celui qui doit être chargé de dresser les instructions que M. Cromelin suivra dans cette affaire, car il faudra que ce soit la république qui demande la faveur que le ministère lui destine; et il y a encore une petite difficulté très légère à aplanir. Cette négociation est votre ouvrage; vous rendrez service au pays de Gex et à Genève. Je ne doute pas que le conseil ne sente toute l'obligation qu'il vous aura. Il y a peut-être un peu de froideur entre M. Lullin et moi pour un petit malentendu; mais ces légers nuages doivent être dissipés, et tout doit céder au véritable intérêt de la république, et à celui de ma province. Il vous sera bien aisé de faire sentir d'un mot à M. Lullin que je suis véritablement attaché à sa personne et au conseil. Un simple exposé même de la chose dont il s'agit écartera tout ombrage. Qui peut mieux que vous, monsieur, concilier et ramener les esprits? En un mot, le bonheur de notre petit pays et de Genève est entre vos mains. Cela vaut bien le *Droit négatif*<sup>1</sup>. Mais je vous avertis que si vous réussissez, comme je n'en doute pas, je ne vous en aimerai pas davantage; cela m'est impossible. V.

Pouvez-vous venir dimanche?

<sup>1</sup> Voyez la note sur la lettre 4564. B.

4605. A M. JABINEAU DE LA VOUTE.

A Ferney, 1<sup>er</sup> mars.

Je vous conjure, monsieur, de n'avoir pas tant raison<sup>1</sup>; je vous demande en grace de ne point fournir des armes à nos adversaires. Songeons d'abord qu'il est très certain que la comédie fut instituée comme un acte de religion à Rome; que ce fut une fête pour apaiser les dieux dans une contagion; que ni Roscius ni Æsopus ne furent infames. La profession d'un acteur n'était pas celle d'un chevalier romain; mais la différence est grande entre l'infamie et l'indécence.

Permettez-moi de distinguer encore entre les comédiens et les mimes. Ces *mimes* étaient des bateleurs, des *Arlequins*. Apulée, dans son *Apologie*, distingue l'acteur comique, l'acteur tragique, et le mime; ce dernier n'avait ni brodequin ni cothurne; il se barbouillait le visage, *fuligine faciem obductus*; il paraissait pieds nus, *planipes*. Ce métier était méprisable et méprisé : *Corpore ridetur ipso* (dit Cicéron, *de Oratore*).

Ne pourriez-vous donc pas abandonner aux mimes l'infamie, en donnant aux autres acteurs une place honnête? ne pouvez-vous pas tirer un grand parti, monsieur, du titre *Mathematicos*? On déclare les mathématiciens infames sous les empereurs romains; mais on n'entend pas les mathématiciens véritables; on n'entend que les astrologues et les devins. Ainsi, par ceux qui montaient sur le théâtre, et qu'on dif-

<sup>1</sup> Voyez les lettres 4591 et 4592. B.

fame, tâchons d'entendre les mimes, et non pas ceux qui représentaient la *Médée* d'Ovide. Enfin nous sommes accusés, ne nous accusons pas nous-mêmes.

Pourriez-vous, monsieur, faire quelque usage des honneurs que reçut à Lyon la célèbre<sup>1</sup> Andreini, qui fut enterrée avec beaucoup de pompe? Pardonnez, monsieur, à un pauvre plaideur dont vous êtes le patron, sa délicatesse sur la cause que vous daignez défendre; il est bien juste que je prenne vivement le parti de ceux qui ont fait valoir mes faibles ouvrages.

J'ajoute encore qu'aujourd'hui, en Italie, il y a beaucoup plus d'académiciens que de comédiens qui représentent des pièces de théâtre; les tragédies surtout ne sont jouées que par des académiciens. Enfin je sou mets toutes mes idées aux vôtres, et je vous réitère mes remerciements, ainsi que les sentiments de la plus vive estime. Vous allez devenir le vrai protecteur de l'art que je regarde comme le premier des beaux-arts, et auquel j'ai consacré une partie de ma vie. Soyez bien persuadé, monsieur, de la tendre et respectueuse reconnaissance de votre, etc., etc.

4606. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

2 mars.

Je fais aussi des quiproquo, mes anges. J'ai écrit une seconde lettre à M. Jabineau, pour le conjurer

<sup>1</sup> Jusqu'à ce jour on a imprimé, *le célèbre Andreini, qui fut enterré*. Isabelle Andreini morte à Lyon en 1604, y eut des obsèques magnifiques. R.

de ne point tant révéler la turpitude des empereurs chrétiens, qui attachèrent de l'infamie à des choses estimables. J'ai tâché de faire voir qu'il y a une grande différence entre les mimes et les acteurs honnêtes; et si cette différence n'est pas assez marquée, j'ai prié M. Jabineau de ne pas inviter lui-même le conseil à s'en apercevoir. Je lui ai dit que ce n'était pas à nous de montrer le faible de notre cause. Je comptais vous envoyer cette lettre pour vous prier de l'appuyer; mais il est arrivé qu'on a adressé cette lettre à M. Gaillard, auteur de l'*Histoire de François I<sup>er</sup>*. Il sera bien étonné qu'au lieu de le remercier de son histoire, je lui cite le *Code* et le *Digeste*.

Me permettez-vous, mes généreux anges, de vous adresser ma lettre pour M. Gaillard<sup>1</sup>, qui demeure rue du Cimetière Saint-André-des-Arcs? Je tâche, dans cette lettre, de réparer la méprise, et je le prie de renvoyer à M. Jabineau de La Voute celle qui appartient à ce patron de l'académie dramatique.

Vous m'avez fait bien du plaisir en m'apprenant que M. le duc de Praslin ne désapprouvait pas mes petits projets. J'ai le bonheur de me trouver en tout du même sentiment que M. Hennin.

La différence des religions ne mettra jamais d'obstacles aux acquisitions des Genevois en France, et n'y en a jamais mis; c'est ce que je vous prie instamment de dire à M. le duc de Praslin. Les Genevois ne sont point aubains en France; ils jouissent de tous les privilèges des Suisses. Il n'y a pas long-temps même qu'un parent des Cramer voulait acheter la

<sup>1</sup> Elle est perdue. B.

terre de Tournay, et était près de s'accommoder avec moi. D'autres ont marchandé des domaines roturiers ; et s'ils n'ont pas conclu le marché, c'est uniquement parcequ'ils craignent l'humiliation de la taille, et surtout la rigueur de la taille arbitraire.

En général les Genevois n'aiment point la France ; et le moyen de les ramener, ce serait de leur procurer des établissements en France, supposé que le ministère juge que la chose en vaille la peine.

J'espère que bientôt M. Cromelin sera chargé de solliciter la protection de M. le duc de Praslin pour le succès de ce projet, qui sera aussi utile à Genève qu'à mon petit pays. Quant à ce droit négatif, qui est assez obscur, et que vous entendez si bien, je pense toujours qu'il faut que ce droit appartienne à M. le duc de Praslin, qui par là deviendra le protecteur et le véritable maître de Genève ; car les Genevois, dans leurs petites disputes éternelles, seront obligés de s'en rapporter aux médiateurs, qui seront leurs juges à perpétuité, et qui ne décideront que suivant les vues du ministère de France.

Après avoir fait le petit jurisconsulte et le petit politique, il faut parler du *tripot*. Le jeune ex-jésuite a toujours de grands remords d'avoir choisi un sujet qui ne déchire pas le cœur, et qui ne prête pas assez à la pantomime. Plus ce jeune homme se forme, plus il voit combien les choses sont changées. Il s'aperçoit que la politique n'est pas faite pour le théâtre, que le raisonnement ennuie, que le public veut de grands mouvements, de belles postures, des coups de théâtre incroyables, de grands mots, et du fracas.



M. de Chabanon m'a fait lire *Virginie et Éponine*; il est au-dessus de ses ouvrages. Il en veut faire un troisième, mais il faut un sujet heureux, comme il fallait au cardinal Mazarin un général *houroux*<sup>1</sup>; sans cela on ne tient rien.

Respect et tendresse.

4607. DE M. DALEMBERT<sup>2</sup>.

A Paris, ce 3 mars.

Il y a un siècle, mon cher et illustre maître, que je ne vous ai demandé de vos nouvelles et donné des miennes. Vous voulez savoir comment je me porte? médiocrement, avec un estomac qui a bien de la peine à digérer: ce que je fais? bien des choses à-la-fois, géométrie, philosophie, et littérature; je travaille à la dioptrique (non pas à celle de l'abbé de Mo-lières, qui prouvait par la dioptrique la vérité de la religion chrétienne); à différents éclaircissements que je prépare sur mes éléments de philosophie, et dans lesquels je touche délicatement à des matières délicates; à un supplément assez intéressant pour l'ouvrage *sur la Destruction des Jésuites*; enfin à quelques autres brouilles: voilà mes occupations. Vous voulez savoir si j'irai m'établir en Prusse? non, assurément; ni ma santé, ni mon amour pour l'indépendance, ni mon attachement pour mes amis, ne me le permettent: si je resterai à Paris? oui, tant que j'y serai forcé par mon peu de fortune, qui me rend nécessaire l'assiduité aux académies. Mais, si je devenais plus à mon aise, j'irais m'enfermer dans quelque campagne, où je vivrais seul, heureux, et affranchi de toute espèce de contrainte. Vous devez juger par cette manière de penser que je suis bien éloigné du mariage, quoique les gazettes m'aient marié. Eh! mon Dieu! que deviendrais-je avec une femme et des enfants? la personne à laquelle on me marie

<sup>1</sup> Les Italiens prononcent *ou* la diphthongue *eu*. K.

<sup>2</sup> Réponse à la lettre 4575. B.

(dans les gazettes) est à la vérité une personne respectable par son caractère <sup>1</sup>, et faite, par la douceur et l'agrément de sa société, pour rendre heureux un mari; mais elle est digne d'un établissement meilleur que le mien; et il n'y a entre nous ni mariage ni amour, mais de l'estime réciproque, et toute la douceur de l'amitié. Je demeure actuellement dans la même maison qu'elle, où il y a d'ailleurs dix autres locataires; voilà ce qui a occasionné le bruit qui a couru. Je ne doute pas d'ailleurs qu'il n'ait été appuyé par madame du Deffand, à laquelle on dit que vous écrivez de belles lettres (je ne sais pas pourquoi). Elle sait bien qu'il n'en est rien de mon mariage; mais elle voudrait faire croire qu'il y a autre chose. Une vieille et infame catin comme elle ne croit pas aux femmes honnêtes; heureusement elle est bien connue, et crue comme elle le mérite.

Je ne sais pas si le ministre dont vous parlez est tel que vous dites; ce que je sais, c'est qu'à la mort de Clairaut il a mieux aimé partager entre deux ou trois polissons une pension que Clairaut avait sur la marine que de me la donner, quoique je fusse seul en état de remplacer Clairaut. Il est vrai que je ne l'ai pas demandée; j'étais trop sûr d'être refusé, et je ne me plains ni ne m'étonne qu'on ne soit pas venu me chercher; mais je suis sûr qu'on lui a parlé pour moi, et qu'il a donné à d'autres; ce qui prouve, comme on dit, *la bonne amitié des gens*. Adieu, mon cher maître; je vous embrasse de tout mon cœur. On dit que le professeur Euler quitte Berlin: j'en serais fâché; c'est un homme fort maussade, mais un très grand géomètre. Nous sommes accablés d'oraisons funèbres faites par des évêques et des abbés. Dieu veuille que l'Europe, la philosophie, et les lettres ne fassent la vôtre de long-temps!

4608. A M. DAMILAVILLE.

5 mars.

La diligence de Lyon, mon cher ami, ne m'appor-

<sup>1</sup> Julie-Jeanne-Éléonore de Lespinasse, née à Lyon en 1732, morte le 18 mai 1776. B.

tera donc rien de votre part ; je n'aurai point de consolation. Le petit livre que vous m'avez envoyé ne me suffit pas ; il méritait d'être mieux fait, et pouvait être très plaisant. Il fallait commencer par dire qu'Adam avait prêché Ève, et qu'au sortir du sermon Ève le fit cocu avec le diable ; il fallait continuer sur ce ton, et on serait mort de rire.

Je crois que vous avez été à la première représentation du *Gustave* de La Harpe. Vous savez que je m'intéresse à ce jeune homme : il n'a que son talent pour ressource ; s'il ne réussit pas, il est perdu.

Est-il vrai que Protagoras se marie à mademoiselle de Lespinasse ? Voilà tous les philosophes en ménage, il ne manque plus que vous. Faites-nous des sages, ou faites-nous des livres. Quel dommage que Platon n'ait qu'une fille ! S'il avait eu des garçons, ils auraient coupé toutes les têtes de l'hydre, dont on n'a rogné que les ongles.

On me dit qu'on a imprimé à Paris la petite comédie de *Henri IV*<sup>1</sup>, par Collé. Quoique je n'aime point à voir Henri IV en comédie<sup>2</sup>, cependant, mon cher ami, envoyez-moi cette bagatelle ; mais surtout *écr. l'inf....*

4609. DE M. DALEMBERT.

A Paris, ce 11 mars.

Ce n'est point un jésuite, mon cher et illustre ami, qui vous remettra cette lettre de ma part ; quelque aguerré que vous deviez être à voir cette robe, puisque vous en nourrissez

<sup>1</sup> Voyez ma note, tome LX, page 239. B.

<sup>2</sup> Voltaire lui-même, l'année suivante, composa *Charlot*. B.

un depuis dix ans, je ferais scrupule de vous surcharger de pareille marchandise. Ce n'est donc point un jésuite, mais beaucoup mieux à tous égards, que je vous prie de recevoir et d'accueillir; c'est un barnabite italien, nommé le P. Frisi<sup>1</sup>, mon ami depuis long-temps, et digne d'être le vôtre, grand géomètre qui a remporté plusieurs prix dans les plus célèbres académies de l'Europe, excellent philosophe, malgré sa robe, et dont je vous annonce d'avance que vous serez très content. Il s'en retourne à Milan, où il est professeur de mathématiques, après avoir passé près d'un an à Paris, aimé et estimé de tous nos amis communs. Avant que de rentrer dans le séjour de la superstition autrichienne et espagnole, il a désiré d'en voir le fléau, qui n'est pas pour faire peur à mon barnabite. Il a voulu voir mieux encore, l'ornement et la gloire de la littérature française, ou plutôt européenne; car un homme tel que vous n'appartient pas au pays des Welches, où il est persécuté, tandis qu'on l'admire ailleurs. Le P. Frisi a pour compagnon de voyage un jeune seigneur milanais de beaucoup d'esprit, que je vous recommande ainsi que lui. Je me flatte, mon cher philosophe, que vous voudrez bien les recevoir l'un et l'autre comme deux personnes de beaucoup de mérite, et pour lesquelles j'ai beaucoup d'amitié et d'estime. Adieu, mon cher maître, je vous embrasse de tout mon cœur. Si vous avez besoin d'indulgences, mes deux voyageurs pourront vous en ménager, car ils ont quelque crédit à la cour du Saint-Père, qui, par parenthèse, pourrait bientôt faire banqueroute; ainsi ceux qui veulent des absolutions doivent se dépêcher. *Iterum vale, et me ama.*

4610. A M. DALEMBERT<sup>2</sup>.

12 mars.

Mon très cher philosophe, si vous vous étiez marié, vous auriez très bien fait; et, en ne vous mariant

<sup>1</sup> Paul Frisi, barnabite, célèbre mathématicien et physicien, né à Milan le 13 avril 1728, mort en 1784. B.

<sup>2</sup> Réponse à la lettre 4607. B.

pas, vous ne faites pas mal ; mais, de façon ou d'autre, faites-nous des Dalember. C'est une chose infame que les Fréron pullulent, et que les aigles n'aient point de petits. Je me doute bien que votre dioptrique ne ressemble pas à celle de l'abbé Molières ; vous n'êtes pas fait pour voir les choses comme lui.

Si vous avez quelque air d'un Molière, c'est de Jean-Baptiste Poquelin ; vous en avez la bonne plaisanterie, et je crois qu'il y paraîtra dans le petit supplément <sup>1</sup> que vous préparez pour ces renards de jésuites, et pour ces loups de jansénistes.

C'est assurément un grand malentendu qu'un ministre qui a beaucoup d'esprit n'ait pas été au-devant de votre mérite, et qu'il ait laissé cet honneur aux étrangers. Je crois qu'il avait grande envie de se raccommode avec vous ; mais vous n'êtes pas homme à faire les avances. Je sers actuellement mon quartier de Tirésie. Mes fluxions sur les yeux me mettent hors d'état d'écrire, et je pourrais bien être aveugle encore quelques semaines. Nous avons ici M. de Chabanon : il est musicien, poète, philosophe, et homme d'esprit ; il fait de vous le cas qu'il en doit faire. Nous avons tous été fort contents de la réponse de notre protecteur <sup>2</sup> à messieurs du parlement ; cette pièce nous a paru noblement pensée et noblement écrite ; et si l'auteur n'était pas notre protecteur, je le voudrais pour mon confrère.

<sup>1</sup> La *Lettre à M<sup>me</sup>*, dont j'ai parlé tome LXII, page 223, et qui fut suivie encore d'une *Seconde lettre* en 1767. B.

<sup>2</sup> Louis XV. B.

Je me flatte que votre ami M. de La Chalotais sortira brillant comme un cygne de la bourbe où on l'a fourré; il a trop d'esprit pour être coupable.

Vous savez que le parlement d'Angleterre a révoqué son timbre; je ne pense pas qu'il raccommode celui de Jean-Jacques. Adieu, mon très cher philosophe; je me flatte que la personne avec qui vous vivez est philosophe aussi, et je fais des vœux pour que le nombre s'en augmente. Ne m'oubliez pas auprès de M. Turgot, s'il est à Paris. Je me sens beaucoup de tendresse pour les penseurs.

4611. A M. DAMILAVILLE.

12 mars.

Je viens de relire le *Vingtième* de M. Boulanger<sup>1</sup>, mon cher ami, et c'est avec un plaisir nouveau. Il est bien triste qu'un si bon philosophe et un si parfait citoyen nous ait été ravi à la fleur de son âge.

Je ne suis pas assez bon financier pour savoir si l'impôt sur les terres suffirait; je vois seulement qu'il n'y a aujourd'hui aucun pays dans le monde où les marchandises, et même les commodités de la vie, ne soient taxées. Cela est d'une discussion trop longue pour une lettre, et trop embarrassant pour mes faibles connaissances. L'article *Unitaire*<sup>2</sup> est terrible. J'ai bien peur qu'on ne rende pas justice à l'auteur de cet article, et qu'on ne lui impute d'être trop favorable aux sociniens: ce serait assurément une extrême injustice, et c'est pour cela que je le crains.

<sup>1</sup> Voyez la note, page 76. B.

<sup>2</sup> L'article est de Naigeon. B.

Vous m'avez fait un très beau présent en m'envoyant la réponse du roi au parlement. Il y a longtemps que je n'ai rien lu de si sage, de si noble, et de si bien écrit. Les remontrances n'approchent pas assurément de la réponse. Si le roi n'était pas protecteur de l'académie, il faudrait l'en mettre pour cet ouvrage.

M. Marin m'a fait l'amitié de m'écrire au sujet de ces lettres que Changuion a imprimées. Il me mande qu'il se conduira, à son ordinaire, comme mon ami, et comme un homme qui veut de la décence dans la littérature.

Voulez-vous bien m'adresser, par Lyon, six exemplaires de ce petit *Voltaire portatif*<sup>1</sup> ? c'est un bouclier contre les flèches des méchants.

Protagoras n'est point marié. Tant mieux s'il l'était, parcequ'il ferait des Dalember; et tant mieux s'il ne l'est pas, attendu qu'il n'a pas une fortune selon son mérite.

Je vous embrasse bien tendrement, mon cher frère. *Écr. l'inf....*

Le petit discours<sup>2</sup> qu'on prétend mettre à la suite du mémoire pour les Sirven n'est qu'une sortie contre le fanatisme, et une exhortation à faire du bien à cette malheureuse famille. Cela n'est bon que pour l'étranger.

<sup>1</sup> Voyez la lettre 4595. B.

<sup>2</sup> Voltaire, dans sa lettre du 4 février (n° 4593), parle d'un *certificat de sa façon*. Il s'agit ici d'un *petit discours*. Je ne connais rien sous ces titres, et probablement c'était ce qu'il fit imprimer plus tard sous le titre de *Avis au public sur les parricides imputés aux Calas et aux Sirven* (voyez t. XLII, p. 385), ou une première ébauche. B.

## 4612. A M. LE MARQUIS DE FLORIAN.

A Ferney, 12 mars.

Quatre personnes, monsieur, se sont empressées de m'envoyer la réponse du roi au parlement. Je vous dirai ce que je leur ai mandé : c'est que le roi est le meilleur écrivain de son royaume; que je n'ai rien vu de plus noblement pensé ni de plus noblement écrit, et que s'il n'était pas protecteur de l'académie, je lui donnerais ma voix pour être l'un des quarante.

Vous ne me dites point quand vous allez à la campagne; vous ne me parlez point de la tonsure sacerdotale de votre ami, qui veut apparemment passer du conseil au collège des cardinaux. Il n'y a pas d'apparence qu'il ne prétende qu'à être canonisé; c'est une envie qui ne prend guère à ceux qui ont tâté des affaires de ce monde : ils font semblant de s'intéresser fort à l'autre; mais, dans le fond, ils se moquent de nous, et on le leur rend bien.

Il me paraît qu'il y a un peu de différence entre Esculape-Tronchin et Harpagon-Astruc; mais ce qui me fâche le plus, c'est qu'un homme d'esprit tel que votre ami, dont vous me parlez, soit devenu un énergumène. Cela me prouve évidemment qu'il est trop loin d'avoir l'esprit juste; et je crois qu'il a très mal calculé quand il calculait, comme il raisonne aujourd'hui très mal. Vous savez sans doute que le livre *De la Prédication*<sup>1</sup>, ou contre la prédication,

<sup>1</sup> 1766, in-12. B.



est de l'abbé Coyer. Toute la partie du livre où il se moque des sermonneurs est fort bonne, et la partie où il veut établir des censeurs lui en attirera.

Vous allez donc à la Pentecôte à Hornoy. Il est bon que vous sachiez ce que c'est que la Pentecôte, suivant saint Augustin, dans son sermon 125: « Quarante jours figurent évidemment la vie présente; dix jours la vie éternelle. Dix et quarante font cinquante, ce qui fait l'accomplissement de la loi. » Je ne doute pas que de pareilles prédications, qui sont en très grand nombre dans Augustin, n'augmentent beaucoup la dévotion de votre ami.

Embrassez pour moi ma nièce, qui doit bien plaindre ce pauvre homme.

4613. A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

12 mars.

Je suis enchanté, madame, de me rencontrer avec vous; ce n'est pas seulement par vanité, c'est parce qu'à mon avis lorsque deux personnes, qui ont le sens commun et qui sont de bonne foi, pensent de même sans s'être rien communiqué, il y a à parier qu'elles ont raison. Je m'occupais de votre idée lorsque j'ai reçu votre lettre: je me prouvais à moi-même que les notions sur lesquelles les hommes diffèrent si prodigieusement ne sont point nécessaires aux hommes, et qu'il est même impossible qu'elles nous soient nécessaires, par cette seule raison qu'elles nous sont cachées. Il a été indispensable que tous les pères et mères aimassent leurs enfants: aussi les aiment-

ils ; il était nécessaire qu'il y eût quelques principes généraux de morale pour que la société pût subsister : aussi ces principes sont-ils les mêmes chez toutes les nations policées. Tout ce qui est un éternel sujet de dispute est d'une inutilité éternelle. Ai-je bien pris votre idée, madame ? Il me semble qu'elle est consolante ; elle détruit toute superstition , elle rend l'ame tranquille ; ce n'est pas la tranquillité stupide d'un esprit qui n'a jamais pensé, c'est le repos philosophique d'une ame éclairée.

Je ne suis point du tout étonné que vous aimiez la vie, toute malheureuse qu'elle est, et que vous n'aimiez point la mort. Presque tout le monde en est réduit là ; c'est un instinct qui était nécessaire au genre humain. Je suis persuadé que les animaux sont comme nous.

J'avoue donc avec vous, madame, que les connaissances auxquelles nous ne pouvons atteindre nous sont inutiles ; mais avouez aussi qu'il y a des recherches qui sont agréables ; elles exercent l'esprit. Les philosophes n'ont pas tant de tort d'examiner si, par leur seule raison, ils peuvent concevoir la création, si l'univers est éternel, si la pensée peut être jointe à la matière, comment il y a du mal dans le monde, et vingt autres petites bagatelles de cette espèce.

Nous sommes tous curieux ; il n'y a personne qui ne voulût sonder un peu ces profondeurs, si on ne craignait pas la fatigue de l'application, et si on n'était pas distrait par les amusements et les affaires.

Vous êtes précisément dans l'état où l'on fait des réflexions ; la perte des yeux sert au moins au re-

cueillement de l'ame. Il me vient très souvent entre mes rideaux des idées qui s'enfuient au grand jour. Je mets à profit les temps où mes fluxions sur les yeux m'empêchent de lire ; je voudrais surtout passer ces temps avec vous.

J'ai lu la réponse du roi au parlement. Je m'imagine que je pense encore comme vous sur cette pièce ; elle m'a paru noblement pensée et noblement écrite ; et s'il ne s'agissait que du style, je dirais qu'il est fort au-dessus de celui des représentations, et surtout de celui de la plupart de nos auteurs.

Adieu, madame ; conservez au moins votre santé ; c'est là une chose nécessaire à tout âge et à tout état ; la mienne n'est pas trop bonne, mais il est nécessaire d'avoir patience. De toutes les vérités que je cherche, celle qui me paraît la plus sûre, c'est que vous avez une ame selon mon cœur, à laquelle je serai très tendrement attaché pour le peu de temps qui me reste.

4614. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

19 mars.

Il faut, pour réjouir mes anges, que je leur conte que le petit ex-jésuite vint hier chez moi le visage tout enflammé,

*Et tout rempli du dieu qui l'agitait sans doute<sup>1</sup>.*

Il m'apporta son drame ; je ne le reconnus pas. Tout était changé, tout était mieux annoncé, chaque chose me parut à sa place, et ce qui me paraissait

<sup>1</sup> Racine, *Iphigénie*, acte V, scène 6. B.

froid auparavant me faisait une très grande impression. Le style m'en parut plus animé, plus pur, et plus vigoureux, les tableaux plus vrais; enfin je crus voir un plus grand intérêt dans tout l'ouvrage. Sa pièce était un peu griffonnée, et faisait beaucoup de peine à mes faibles yeux; je le priai de m'en lire deux actes. Ce pauvre garçon n'a pas de dents, et moi je suis un peu aveugle; nous nous aidions comme nous pouvions. Le pauvre ex-jésuite n'a point de dents, mais il a de l'ame; et, ayant le cœur sur les lèvres, il arrive que ses lèvres font à peu près l'effet des dents, et qu'il prononce assez bien. Madame Denis fut très émue. Si on ne l'avait pas avertie, elle aurait cru entendre une pièce nouvelle. Prenez bien garde, disait-elle à ce petit drôle, que tous vos vers soient coulants. — Ah! madame! — Qu'ils soient forts sans être durs. — Eh mais! est-ce que vous en avez trouvé de raboteux? — Je ne dis pas cela; mais je vous dis que je ne peux souffrir ni un vers disloqué, ni un vers faible, ni une pensée inutile, ni rien qui m'arrête à la lecture: il faut vite transcrire votre ouvrage, afin que j'en juge à tête reposée. — On le transcrira, madame; mais le copiste est actuellement malade, il faudra attendre quelque temps. — Tant mieux, monsieur; car, dans cet intervalle, il vient toujours quelque idée. Je vous répète qu'il faut que la diction soit parfaite, sans quoi on ne plaît jamais aux connaisseurs. Quand votre pièce sera bien finie et bien copiée, vous l'enverrez à vos anges, qui l'éplucheront encore. — Je vous assure, madame, que je n'y manquerai pas.

Pendant cette conversation, M. de Chabanon, de son côté, mettait son plan au net; et M. de La Harpe viendra bientôt faire aussi son plan. Nous attendons aujourd'hui M. de Beauteville avec un autre plan; c'est celui de rendre sages les Genevois. Ce qui est bien sûr, c'est que la pièce finira comme M. le duc de Praslin voudra.

Vous ne me dites rien, mes divins anges, de la pièce<sup>1</sup> que le roi a jouée au parlement : elle réussit beaucoup dans l'Europe. Je baise le bout de vos ailes plus que jamais.

4615. A M. DAMILAVILLE.

19 mars.

M. De Laleu, mon cher ami, vous donnera tout ce que vous prescrirez. J'attends avec mon impatience ordinaire cette estampe et le mémoire de notre prophète Élie : il est sans doute signé de plusieurs avocats, dont il faut payer la consultation. Vous êtes le seul qui vouliez bien rendre ces services essentiels à la philosophie. Daignez donc donner à M. de Beaumont ce qu'il faudra : vous ferez prendre ce qui sera nécessaire chez M. De Laleu.

O que j'aime votre philosophie agissante et bienfaisante ! Il y a dans le discours de M. de Castillon<sup>2</sup> un bel éloge de cette vraie philosophie qu'il rend compatible avec la religion, ainsi qu'il le devait faire dans un discours public. Le roi de Prusse mande<sup>3</sup> que,

<sup>1</sup> Le discours du roi au parlement, du 3 mars 1766. B.

<sup>2</sup> Voyez ma note, tome LXII, page 485. B.

<sup>3</sup> Voyez lettre 4601. B.

sur mille hommes, on ne trouve qu'un philosophe; mais il excepte l'Angleterre. A ce compte, il n'y aurait guère que deux mille sages en France; mais ces deux mille, en dix ans, en produisent quarante mille, et c'est à peu près tout ce qu'il faut; car il est à propos que le peuple soit guidé, et non pas qu'il soit instruit : il n'est pas digne de l'être.

J'ai lu *Henri IV*<sup>1</sup>; je pense comme vous : mais je crois que, si on permettait la représentation de ce petit ouvrage, il serait joué trois mois de suite, tant on aime mon cher Henri IV ! et je ne vois pas pourquoi on prive le public d'un ouvrage fait pour des Français.

Pourriez-vous, mon cher ami, m'envoyer *le Philosophe sans le savoir*<sup>2</sup> ? J'ai bien de la peine à écrire de ma main. Wagnière est malade, et un autre copiste est occupé.

Voici une petite lettre pour Laleu<sup>3</sup>, et une autre pour Briasson, qui me néglige. Mais parlez-moi donc du *Dictionnaire*; les souscripteurs l'ont-ils ? maître Baudet s'oppose-t-il à la publication ? Les Baudets ne passeront pas les trois petits volumes de *Mélanges*<sup>4</sup>. Il faudra du temps, il faudra attendre qu'il y ait quarante mille sages.

<sup>1</sup> *La Partie de chasse de Henri IV*, par Collé; voyez ma note, tome LX, page 239. B.

<sup>2</sup> Comédie de Sédaine; voyez tome LXII, page 534. B.

<sup>3</sup> La lettre à De Laleu, notaire, est perdue, ainsi que celle à Briasson. B.

<sup>4</sup> Voyez ma note sur la lettre 4593, pages 63-64. B.

4616. A M. LE CHEVALIER DE TAULÈS<sup>1</sup>,

SECRÉTAIRE D'AMBASSADE A GENÈVE.

A Ferney, 19 mars, par la commodité de M. Souchai,  
marchand de drap au *Lion d'or*, à Genève.

Quand je n'avais que soixante ans, monsieur, vous m'auriez vu venir à cheval au-devant de monsieur l'ambassadeur; mais j'en ai soixante-douze passés, et il y a plus d'un an que je ne suis pas en état de sortir de ma chambre; je m'adresse à vous hardiment pour faire agréer mes excuses et mon respect. Je prends cette liberté avec vous, parceque je vous ai obligation. On m'a dit, monsieur, que c'est à vous que je dois quelques anecdotes tirées du dépôt des affaires étrangères: de plus, M. de Chabanon, qui est très véridique, m'assure que vous m'honorez de quelque bonté; je vous supplie de me la conserver, et de me procurer celle de son excellence. Si j'avais de la santé, je viendrais vous présenter cette double requête, et vous assurer des sentiments respectueux avec lesquels j'ai l'honneur d'être, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

VOLTAIRE,  
gentilhomme ordinaire du roi.

<sup>1</sup> Le chevalier de Taulès, né en Béarn, était entré, en 1754, dans les gendarmes de la garde du roi, et quelques années après dans les bureaux des affaires étrangères. Il fut, en 1766, nommé secrétaire auprès de M. de Beauteville, qui avait été nommé médiateur, au nom de la France, dans les querelles de Genève. Il eut depuis différentes missions. Mais sa santé le força, en 1779, à demander sa retraite. Il est mort vers 1820, laissant en manuscrit un ouvrage sur *l'Homme au masque de fer*, qui a été publié en 1825, in-8°. B.

M. de Chabanon dit encore que vous daignerez venir dans ma cabane, quand vous serez las de vous crever à Genève. Gardez-vous bien de me faire cet honneur avant deux heures. Demandez à M. Hennin.

## 4617. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

24 mars.

Je crois, mes anges, que voici le dernier effort du pauvre petit diable d'ex-jésuite. Vous serez peut-être étonnés de trouver des numéros en marge, comme s'il s'agissait d'une reddition de comptes; mais ces numéros indiquent des notes qu'on prétend mettre à la fin de la pièce. Ces notes sont, pour la plupart, purement historiques, et serviront à faire connaître les héros ou les monstres de ce temps-là. Il y a une préface curieuse : on vous enverra le tout avec les noms des personnages, si vous êtes contents de la pièce; nous attendrons vos ordres.

Vous ne daignez pas me mander des nouvelles du *tripot*; vous ne me dites rien de l'ordonnance qui doit déclarer ma livrée honnête; pas un mot de la clôture du *tripot*, ni de la rentrée, ni de l'imposante Clairon. Je ne vous dirai rien non plus de M. de Chabanon; je ne vous dirai pas que je lui ai donné un sujet que je crois très intéressant et très tragique.

Je me mets sous l'ombre de vos ailes du fond de mes déserts et du milieu de mes neiges.



4618. A M. DAMILAVILLE.

24 mars.

Je n'ai, mon cher ami, que l'esquisse du petit Discours contre le Fanatisme<sup>1</sup>, qu'on prétend envoyer à quelques princes et à quelques philosophes d'Allemagne et des autres pays étrangers; mais il faudra le faire cadrer, si cela se peut, avec le mémoire du prophète Élie. Ce mémoire m'a paru susceptible d'être un chef-d'œuvre d'éloquence. Je vous remercie de m'avoir fait connaître l'éloquence des capucins. Je ne sais pas qui a fait l'article *Unitaire*<sup>2</sup>, mais je sais que je l'aime de tout mon cœur.

4619. A M. MARIOTT,

A LONDRES.

A Ferney, 28 mars.

Votre lettre, monsieur, est comme vos ouvrages, pleine d'esprit et d'imagination. Je ne crois pas que je parvienne jamais à faire établir de mon vivant une tolérance entière en France; mais j'en aurai du moins jeté les premiers fondements, et il est certain que, depuis quelques années, les esprits sont plus heureusement disposés qu'ils n'étaient. La philosophie humaine commence à l'emporter beaucoup sur la superstition barbare.

A l'égard des princes dont vous me parlez, qui souhaitent tant la population, et qui la détruisent par leurs guerres, je voudrais qu'ils fussent condam-

<sup>1</sup> Voyez ma note sur la lettre 4611. B.

<sup>2</sup> Il est de Naigeon. B.

nés, eux et tous leurs soldats, à engrosser trente ou quarante mille filles avant d'entrer en campagne, et qu'il ne fût jamais permis de tuer personne sans avoir auparavant donné la vie à quelqu'un. Je ne sais rien de plus naturel et de plus juste.

A l'égard de la polygamie, c'est une autre affaire. Votre marchand de volaille était très estimable d'avoir deux femmes, il devait même en avoir davantage, à l'exemple des coqs de sa basse-cour ; mais il n'en est pas de même des autres professions. Votre marchand pondait apparemment sur ses œufs, et tout le monde n'a pas le moyen d'entretenir deux femmes dans sa maison : cela est bon pour le grand-turc, les rois d'Israël, et les patriarches ; il n'appartient pas aux citoyens chrétiens d'en faire autant. Je voudrais seulement que chacun de nos prêtres en eût une, et surtout chacun de nos moines, qui passent pour être très capables de rendre à l'état de grands services. Il est plaisant qu'on ait fait une vertu du vice de chasteté ; et voilà encore une drôle de chasteté que celle qui mène tout droit les hommes au péché d'Onan, et les filles aux pâles couleurs !

Si vous voyez milord Chesterfield et milord Littleton, je vous prie, monsieur, de vouloir bien leur présenter mes respects. J'aurais bien voulu vous écrire quelques mots dans votre langue, que j'aimerais toute ma vie, et pour laquelle vous redoublez mon goût ; mais je perds la vue, et je suis obligé de dicter que je suis, avec l'estime la plus respectueuse, monsieur, votre, etc.

4620. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

29 mars.

Mes divins anges, ce n'est pas des roués, mais des fous, que je vous entretiendrai aujourd'hui. De quels fous ? m'allez-vous dire. D'un vieux fou qui est Pierre Corneille, petit-neveu, à la mode de Bretagne, de Pierre Corneille, et non pas de Pierre Corneille auteur de *Cinna*, mais sûrement de l'auteur de *Pertharite*, qui n'a pas le sens commun.

Nous avions toujours craint, madame Denis et moi, sur des notions assez sûres, qu'il ne sût pas gouverner la petite fortune qu'on lui a faite avec assez de peine. Figurez-vous, mes anges, qu'il mande à sa fille qu'elle doit lui envoyer incessamment cinq mille cinq cents livres pour payer ses dettes. M. Dupuits est assurément hors d'état de payer cette somme ; il liquide les affaires de sa famille ; il paie toutes les dettes de son père et de sa mère ; il se conduit en homme très sage, lui qui est à peine majeur ; et notre bon homme Corneille se conduit comme un mineur. Nous vous demandons bien pardon, mes chers anges, madame Denis, M. Dupuits, et moi, de vous importuner d'une pareille affaire ; mais à qui nous adresserons-nous, si ce n'est à vous, qui êtes les protecteurs de toute la Corneillerie ? Non seulement Pierre a dépensé en superfluité tout l'argent qu'il a retiré des exemplaires du roi, mais il a acheté une maison à Évreux, dont il s'est dégoûté sur-le-champ, et qu'il a revendue à perte. Il m'a paru fort grand seigneur dans le temps qu'il a passé à Ferney ; il ne

parlait que de vivre conformément à sa naissance, et de faire enregistrer sa noblesse, sans savoir qu'il descend d'une branche qui n'a jamais été anoblie, et qu'il n'y a plus même de parenté entre sa fille et le grand Corneille. Il n'avait précisément rien quand je mariaï sa fille : il a aujourd'hui quatorze cents livres de rente, et les voici bien comptées :

|                                            |          |              |
|--------------------------------------------|----------|--------------|
| Sur M. Tronchin. . . . .                   | 600 liv. | } 1,400 liv. |
| Pension des fermiers-<br>généraux. . . . . | 400 liv. |              |
| Sa place à Évreux. . . . .                 | 160 liv. |              |
| Sur M. Dupuits. . . . .                    | 240 liv. |              |

S'il avait su profiter du produit des exemplaires du roi, il se serait fait encore 500 livres de rente. Il aurait donc été très à son aise, eu égard au triste état dont il sortait.

Comment a-t-il pu faire pour 5,500 livres de dettes sans avoir la moindre ressource pour les payer ? Il a acheté, dit-il, une nouvelle maison à Évreux : qui la paiera ? Il faudra bien qu'il la revende à perte, comme il a revendu la première. Il doit à son boulanger deux ou trois années. Vous voyez bien que le bon homme est un jeune étourdi qui ne sait pas ce que c'est que l'argent, et qui devrait être entièrement gouverné par sa femme, dont l'économie est estimable. On pourra l'aider dans quelques mois ; mais pour les 5,500 livres qu'il demande, il faut qu'il renonce absolument à cette idée, plus chimérique encore que celle de sa noblesse.

Mes anges ne pourraient-ils pas avoir la bonté de

l'envoyer chercher, et de lui proposer de se mettre en curatelle sous sa petite femme ? Il se fait payer ses rentes d'avance, dépense tout sans savoir comment, mange à crédit, se vêtit à crédit, et cependant il n'est point interdit encore. Pardon, encore une fois, de ma complainte : notre petite Dupuits est désespérée ; sa conduite est aussi prudente que celle de son père est insensée. *Agésilas*, *Attila*, et *Suréna*, ne sont pas des pièces plus mal faites que la tête du jeune Pierre.

Respect et tendresse.

4621. A MADEMOISELLE CLAIRON<sup>1</sup>.

Ferney, 30 mars.

Vous allez être un peu surprise, mademoiselle ; je vous demande une cure. Vous allez croire que c'est la cure de quelque malade pour qui je vous prierais de parler à M. Tronchin, ou la cure de quelque esprit faible que je recommanderais à votre philosophie, ou la cure de quelque pauvre amant à qui vos talents et vos graces auraient tourné la tête : rien de tout cela ; c'est une cure de paroisse. Un drôle de corps de prêtre du pays de Henri IV, nommé Doleac, demeurant à Paris, sur la paroisse Sainte-Marguerite, meurt d'envie d'être curé du village de Cazeaux. M. de Villepinte donne ce bénéfice. Le prêtre a cru que j'avais du crédit auprès de vous, et que vous en aviez bien davantage auprès de M. de

<sup>1</sup> Une mauvaise version de cette lettre, et sous la date de 1769, a été imprimée dans l'*Almanach littéraire*, 1790, page 158. B.

Villepinte; si tout cela est vrai, donnez-vous le plaisir de nommer un curé au pied des Pyrénées, à la requête d'un homme qui vous en prie du pied des Alpes. Souvenez-vous que Molière, l'ennemi des médecins, obtint de Louis XIV un canonicat pour le fils d'un médecin.

Les curés qui ont pris la liberté de vous excommunier nous canoniseront quand ils sauront que c'est vous qui donnez des cures. Je voudrais que vous disposassiez de celle de Saint-Sulpice.

Je ne sais pas quand vous remonterez sur le jubé de votre paroisse. Vous devriez choisir, pour votre premier rôle, celui de lire au public la déclaration du roi en faveur des beaux-arts contre les sots; c'est à vous qu'il appartient de la lire <sup>1</sup>.

Adieu, mademoiselle; je vous supplie de vouloir faire souvenir de moi vos amis, et surtout d'être bien persuadée qu'il n'y en a aucun de plus sensible que moi à tous vos différents mérites. Je vous serai attaché toute ma vie, soit que vous donniez des bénéfices à des prêtres, soit que vous les corrigiez de leur impertinence, soit que vous les méprisiez.

4622. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

1<sup>er</sup> avril.

Je crois, mes anges, que le petit ex-jésuite me fera

<sup>1</sup> M. de Voltaire sollicitait vivement une déclaration du roi qui rendit aux comédiens l'état de citoyen, et qui les affranchit de cette excommunication lancée autrefois contre de vils baladins. Il n'eût pas fallu moins sans doute pour engager mademoiselle Clairon à remonter sur le théâtre. Voyez ci-devant les lettres à M. Jabineau (nos 4592 et 4605). K.

tourner la tête. Il est au désespoir d'avoir choisi un sujet qui n'est pas dans les mœurs présentes; il dit que ce n'est pas assez de bien faire, et qu'il faut faire au goût du monde. Presque tous ses vers me paraissaient assez bons, mais il n'est pas encore satisfait. Il a donné depuis peu quelques coups de pinceau à son tableau du Caravage : il vous supplie de le lui renvoyer; il jure qu'il vous le rendra bientôt avec une préface d'un de ses amis, et des notes historiques d'un pédant assez instruit de l'histoire romaine. Cela fera un petit volume qui pourra plaire à quelques gens de lettres. Tout cela sera prêt pour le retour de Roscius Lekain.

Gabriel Cramer avait commencé, sans m'en rien dire, ce recueil en trois volumes<sup>1</sup>, ce qui n'est pas trop bien à lui. Et pourquoi charger encore le public de ces trois boisseaux d'inutilités? Il m'avoua enfin ce mystère. Il était tout prêt à imprimer une infinité de rogatons qui ne sont pas de moi; il a fallu, pour l'en empêcher, lui donner les sottises que j'ai pu trouver sous ma main. Voilà l'histoire de cette plate édition, à laquelle je ne m'intéresse en aucune manière.

J'ai eu l'honneur de recevoir dans mon ermitage celui qui occupe la place que je vous destinais. Je vois bien que cette place devait être remplie par un homme aimable. Il y a deux ans que je ne suis sorti de chez moi; il y est venu sans façon avec M. de Taulès et M. Hennin; il s'est accoutumé à moi tout d'un coup; il a diné avec autant d'appétit que si ses cuisiniers avaient fait le repas. C'est, ce me semble,

<sup>1</sup> De *Nouveaux mélanges*; voyez lettre 4593, pages 63-64. B.

un homme très simple et très accommodant; mais je doute qu'il veuille se charger du droit négatif, qui est le fondement de toutes les querelles de Genève. Au reste, il s'occupe à écouter les deux partis avec l'air de l'impartialité; ses collègues en font autant, et tous trois sont résolus, si je ne me trompe, à brider un peu le peuple; mais qui ne faudrait-il pas brider?

La nouvelle milice excite de grands mécontentements dans toutes les provinces du royaume. Beaucoup d'artistes et d'ouvriers, des fils de marchands, d'avocats, de procureurs, s'enfuient de tous côtés; ils vont par bandes dans les pays étrangers. J'ai perdu des artisans qui m'étaient extrêmement nécessaires, et j'en suis fort affligé.

Vous voyez que je réponds, mes divins anges, à tous vos articles; et, afin de ne laisser rien en arrière, j'ai lu les critiques de mon aîné d'Olivet sur Racine<sup>1</sup>. Mon aîné est un peu vétillard; mais il faut qu'il y ait de ces gens-là dans notre république des lettres. Mon ex-jésuite est à vos pieds, et moi aussi; nous attendons tous deux la plus voyageuse des tragédies.

4623. A M. DAMILAVILLE.

1<sup>er</sup> avril.

*Le Philosophe sans le savoir*, mon cher ami, n'est pas à la vérité une pièce faite pour être relue, mais bien pour être rejouée. Jamais pièce, à mon gré, n'a dû favoriser davantage le jeu des acteurs; et il faut que l'auteur ait une parfaite connaissance

<sup>1</sup> *Remarques de grammaire sur Racine*, 1766, in-12. La première édition est de 1738. B.



de ce qui doit plaire sur le théâtre. Mais on ne relit que les ouvrages remplis de belles tirades, de sentences ingénieuses et vraies, en un mot des choses éloquentes et intéressantes.

Je crois que nous ne nous entendons pas sur l'article du peuple, que vous croyez digne d'être instruit. J'entends par peuple la populace, qui n'a que ses bras pour vivre. Je doute que cet ordre de citoyens ait jamais le temps ni la capacité de s'instruire; ils mourraient de faim avant de devenir philosophes. Il me paraît essentiel qu'il y ait des gueux ignorants. Si vous fesiez valoir comme moi une terre, et si vous aviez des charrues, vous seriez bien de mon avis. Ce n'est pas le manœuvre qu'il faut instruire, c'est le bon bourgeois, c'est l'habitant des villes; cette entreprise est assez forte et assez grande.

Il est vrai que Confucius a dit qu'il avait connu des gens incapables de science, mais aucun incapable de vertu. Aussi doit-on prêcher la vertu au plus bas peuple; mais il ne doit pas perdre son temps à examiner qui avait raison de Nestorius ou de Cyrille, d'Eusèbe ou d'Athanase, de Jansénius ou de Molina, de Zuingle ou d'OEcoulampade. Et plutôt à Dieu qu'il n'y eût jamais eu de bon bourgeois infatué de ces disputes! nous n'aurions jamais eu de guerres de religion, nous n'aurions jamais eu de Saint-Barthélemy. Toutes les querelles de cette espèce ont commencé par des gens oisifs et qui étaient à leur aise. Quand la populace se mêle de raisonner, tout est perdu.

Je suis de l'avis de ceux qui veulent faire de bons

laboureurs<sup>1</sup> des enfants trouvés, au lieu d'en faire des théologiens. Au reste, il faudrait un livre pour approfondir cette question, et j'ai à peine le temps, mon cher ami, de vous écrire une petite lettre.

Je vous prie de vouloir bien me faire un plaisir, c'est d'envoyer l'édition complète de Cramer à M. de La Harpe. Ce n'est pas qu'assurément je prétende lui donner des modèles de tragédies; mais je suis bien aise de lui montrer quelques petites attentions dans son malheur<sup>2</sup>.

Je n'ai point reçu le panégyrique<sup>3</sup> fait par M. Thomas. Sûrement on fait examiner secrètement le *Dictionnaire des Sciences*, puisqu'il n'est pas encore délivré aux souscripteurs. Mais qui sont les examinateurs en état d'en rendre un compte fidèle? faudrait-il qu'un scrupule mal fondé, ou la malignité d'un pédant fit perdre aux souscripteurs leur argent, et aux libraires leurs avances? J'aimerais autant refuser le paiement d'une lettre de change, sous prétexte qu'on en pourrait abuser.

Voici trois exemplaires<sup>4</sup> que M. Boursier m'a remis pour vous être envoyés. Il dit que vous ne ferez pas mal d'en adresser un au prêtre de Novempopulanie<sup>5</sup>. Vous voyez que la justice de Dieu est lente, mais elle arrive :

<sup>1</sup> C'était l'idée de Moreau de La Rochette, à qui est adressée une lettre du 1<sup>er</sup> juin 1767. B.

<sup>2</sup> Le *Gustave*, tragédie de La Harpe, avait été joué, le 3 mars, sans succès. B.

<sup>3</sup> *Éloge de Louis, dauphin*, 1766, in-12. B.

<sup>4</sup> De la *Lettre pastorale à M. l'archevêque d'Auch*, J.-F. Montillet; voyez tome XLII, page 314. B.

<sup>5</sup> J.-F. Montillet, archevêque d'Auch. B.

*Sequitur pede Poena claudo.*

HOR., lib. III, od. II.

Il y a des gens auxquels il faut apprendre à vivre, et il est bon de venger quelquefois la raison des injures des marouffles.

Nous avons ici la médiation, et je crois que vous ne vous en souciez guère. J'attends toujours quelque chose de Fréret<sup>1</sup>. On dit que ma nièce de Florian passera son temps agréablement à Hornoy ; vous irez la voir ; elle est bien heureuse.

Adieu, mon très cher ami, je vous embrasse bien tendrement. *Écr. l'inf....*

4624. A M. DAMILAVILLE.

4 avril.

Mon cher ami, il n'y a qu'une pauvre petite lettre à la poste d'Italie pour M. Dalember. Je la lui ai envoyée dans un paquet adressé à M. d'Argental, qui demeure dans son quartier.

Je saurai demain si vous avez reçu une *lettre* adressée à M. d'Auch<sup>2</sup>, ou plutôt à frère Patouillet, auquel il n'avait fait que prêter son nom.

M. Thomas m'a envoyé l'*Éloge de M. le dauphin*<sup>3</sup>. Il y a de l'éloquence et de la philosophie. Il n'est pas vraisemblable qu'il ait attribué à ce prince des qualités et des connaissances qu'il n'aurait pas eues ; il

<sup>1</sup> *L'Examen des apologistes de la religion chrétienne*. Ce livre, publié sous le nom de Fréret, 1766, in-8°, est de Lévêque de Burigny. B.

<sup>2</sup> Voyez une des notes de la lettre précédente. B.

<sup>3</sup> Voltaire publia peu après un *Petit commentaire* sur cet ouvrage de Thomas; voyez tome XLII, page 317. B.

se serait décrédité auprès des honnêtes gens. Enfin de tout ce que j'ai lu sur ce triste événement il est le seul qui m'ait instruit et qui m'ait fait plaisir. Il y a quelques défauts dans son ouvrage; mais, en général, c'est un homme qui pense beaucoup, et qui peint avec la parole.

En lisant le *Dictionnaire*, je m'aperçois que le chevalier de Jaucourt en a fait les trois quarts. Votre ami<sup>1</sup> était donc occupé ailleurs? Mais, par charité, dites-moi pourquoi ce livre, qui, à mon gré, est nécessaire au monde, n'est pas encore entre les mains des souscripteurs? au nom de qui l'examine-t-on? qui sont les examinateurs? quelles mesures prend-on?

Vous m'aviez bien dit que la comédie<sup>2</sup> que vous m'aviez envoyée était meilleure à voir qu'à lire. Bonsoir, mon très cher philosophe.

#### 4625. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

5 avril.

Jusques à quand abuserai-je des bontés de mes anges? Voilà l'historien<sup>3</sup> de François I<sup>er</sup> qui, de secrétaire d'un grand monarque, veut se faire secrétaire des pairs, et je ne sais où il demeure, et je crains de faire encore une méprise. Je prends donc la liberté de leur adresser ma lettre<sup>4</sup>, et de les supplier de vouloir bien faire mettre l'adresse.

Mes anges connaissent plus de pairs que moi : je

<sup>1</sup> Diderot. B.

<sup>2</sup> *Le Philosophe sans le savoir*, de Sédaine. B.

<sup>3</sup> G.-H. Gaillard; voyez tome IX, page 371. B.

<sup>4</sup> Cette lettre à Gaillard est perdue. B.

puis à peine le servir : ils pourront le protéger fortement , en cas qu'ils n'aient pas une autre personne à favoriser.

Je ne sais si je me trompe , mais je prévois que les citoyens de Genève pourront perdre leur cause au tribunal de la médiation. Il est bien difficile , de quelque manière qu'on s'y prenne , qu'il ne reste quelque aigreur dans les esprits. Je suis donc toujours pour ce que j'en ai dit. Je voudrais que la médiation se réservât le droit de juger les différends qui pourront survenir entre les corps de la république. J'ai peur que les médiateurs ne veuillent pas se charger de ce fardeau , fardeau pourtant bien léger et bien honorable. Ce serait , ce me semble , une manière assez sûre d'attacher les Genevois à la France , sans leur ôter leur liberté et leur indépendance. Je sais bien qu'on n'a pas affaire des Genevois ; mais les temps peuvent changer ; on peut avoir des guerres vers l'Italie. Je serais fâché de penser autrement que monsieur l'ambassadeur , et je croirais avoir tort ; mais j'aime ma chimère , et je voudrais que M. le duc de Praslin l'aimât un peu aussi.

Dites-moi , je vous prie , mes divins anges , comment réussit l'*Éloge de M. le dauphin* , par M. Thomas. Il me paraît que de tous les ouvrages qu'on a faits sur ce triste sujet , le sien est celui qui inspire le plus de regrets sur la perte de ce prince.

Me sera-t-il encore permis de recourir à vos bontés , non seulement pour une lettre de remerciements que je dois à M. Thomas <sup>1</sup> , mais pour un petit paquet

<sup>1</sup> Cette lettre est perdue. B.

que M. Dalember attend ? Figurez-vous mon embarras ; je ne sais l'adresse d'aucun de ces messieurs : il faut pourtant leur écrire. Pardonnez donc mon importunité : je prendrai dorénavant si bien mes mesures, que je ne tomberai plus dans le même inconvénient.

Le petit ex-jésuite attend sa toile de Pénélope, qu'il défait et qu'il refait toujours ; mais songez que c'est pour vous plaire qu'il se plaît si peu à lui-même.

*N. B.* M. Dalember ne demeure plus rue Michelle-Comte, comme on l'avait mis sur la lettre : c'est, je crois, près de Bellechasse. Encore une fois, pardon.

4626. A M. LE CHEVALIER DE TAULÈS.

A Ferney, 5 avril.

Je n'oublierai jamais, monsieur, le discours de M. Thomas ; mais j'ai oublié sa demeure, et d'ailleurs je ne peux m'adresser qu'à vous pour le remercier. De tous ceux qui ont fait l'éloge du dauphin, il est le seul qui m'ait fait connaître ce prince. Je n'ai vu que des mots dans tout ce que j'ai reçu de Paris, en prose et en vers, sur ce triste événement. La première chose qu'il faut faire quand on veut écrire, c'est de penser ; monsieur Thomas ne s'exprime éloquentement que parcequ'il pense profondément.

A propos de penseur, puis-je vous supplier, monsieur, de présenter mes respects à Son Excellence ? Elle donne des indigestions à tout Genève avant de lui donner une paix inaltérable ; j'ose me flatter que quand nous aurons des feuilles, et que vous aurez le

temps de prendre l'air, vous voudrez bien donner la préférence à l'air de Ferney; ce n'est pas assez de faire du bien à des hérétiques, il faut encore consoler les vieux catholiques malades. Je compte hardiment sur vos bontés et sur celles de M. Hennin.

Daignez , monsieur, être sans cérémonie avec votre très humble et très obéissant serviteur,

VOLTAIRE.

4627. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

6 avril.

J'ai montré au petit apostat la lettre de mes anges, et leurs judicieuses observations. En vérité ce pauvre jeune homme est à plaindre. Vos anges voient clair, m'a-t-il dit; je pourrais disputer avec eux sur un ou deux points; mais je ne veux pas songer à des coups d'épingle, lorsque je me meurs de la consomption. Je peux bien promettre à vos anges une cinquantaine de vers bien placés et vigoureux; je pourrai limer, polir, embellir; mais comment intéresser dans les deux derniers actes? Les gens outragés qui se vengent n'arrachent point le cœur; c'est quand on se venge de ce qu'on adore qu'on fait des impressions profondes, et qu'on enlève les suffrages; deux personnes qui manquent à-la-fois leur coup font encore un mauvais effet : cette dernière réflexion me tue. Ma maison est tellement construite que je ne peux en ôter ce triste fondement. Tout ce que je puis faire, c'est de dorer et de vernir les appartements, et de les dorer si bien qu'on pardonne les défauts de l'édifice.

Écrivez donc à vos anges qu'ils aient la bonté de me renvoyer mes cinq chambres<sup>1</sup>, afin que je les dore à fond.

Ayez donc pitié de ce pauvre diable, je vous en prie. Gloire vous soit rendue à jamais, pour avoir réhabilité un art charmant et nécessaire! On a bien de la peine avec les Welches, mais à la fin on vient à bout d'eux.

Il y a deux exemplaires à Genève d'un maudit livre intitulé *la France détruite par M. le duc de<sup>2</sup>....* Je n'ai pu parvenir à le voir, et je ne crois pas qu'il se vende à Paris avec privilège. Je me mets au bout des ailes de mes auges avec mon culte ordinaire.

4628. A M. DAMILAVILLE. ,

A Genève, 13 avril.

Nous avons reçu, monsieur, votre lettre du 6 avril. Nous avons été très affligés d'apprendre que vous avez été malade. Nous attendons avec impatience le paquet que vous nous aannoncez par la diligence de Lyon : cela sera très important pour nos affaires, auxquelles vous daignez vous intéresser.

Nous avons vu à la campagne M. de Voltaire, qui vous aime bien tendrement, et qui nous a chargés de vous assurer qu'il vous serait attaché toute sa vie. Il nous a paru en assez mauvaise santé, et un peu vieilli.

Nous ne manquerons pas de faire venir de Suisse

<sup>1</sup> Les cinq actes de la tragédie du *Triumvirat*. B.

<sup>2</sup> C'est un pamphlet contre le duc de Choiseul. B



le recueil des *Lettres* des sieurs Covelle, Baudinet, et Montmolin<sup>1</sup>. En attendant, voici une pièce assez singulière, et qui est très authentique. Nous en avons reçu quelques exemplaires de Neuchâtel, et ils ont été débités sur-le-champ.

Tous les souscripteurs pour l'*Encyclopédie* ont reçu leurs volumes dans ce pays. Nous ne concevons pas comment vous n'avez pas les vôtres à Paris. On trouve en général l'ouvrage très sagement écrit et fort instructif. Il est à croire que, sous un gouvernement aussi éclairé que le vôtre, la calomnie et le fanatisme ne priveront pas le public d'un livre si nécessaire, et qui fait honneur à la France.

On nous maude qu'il y a un arrangement pris entre M. le chancelier et M. de Fresne, et que celui-ci sera nommé chancelier. Pour nous autres Genevois, soit que M. le duc de Choiseul reprenne les affaires étrangères, ou que M. le duc de Praslin les garde, nous sommes également reconnaissants envers le roi, qui daigne vouloir pacifier nos petits différends. C'est un procès qui se plaide avec la plus grande tranquillité et la plus grande décence. Tous les citoyens sont également contents des médiateurs, et surtout de M. le chevalier de Beauteville, qui nous écoute tous avec la plus grande affabilité, et avec une patience qui nous fait rougir de nos importunités.

Nous avons pour résident un homme de lettres<sup>2</sup> très instruit qui aime les arts : il est dans l'intention de se fixer parmi nous, car il a fait venir une biblio-

<sup>1</sup> La *Collection des Lettres sur les miracles*; voyez t. XLII, p. 143. B.

<sup>2</sup> Hennin; voyez tome LVII, page 601. B.

thèque de plus de six mille volumes. C'est un homme qui pense en vrai philosophe, ami de la paix et de la tolérance, et ennemi de la superstition. Le nombre de ceux qui pensent ainsi augmente prodigieusement tous les jours, et dans la Suisse comme ailleurs. Nous eûmes, il y a quelque temps, un avocat général de Grenoble<sup>1</sup> qui vint voir notre ville; c'est un jeune homme très éclairé, et qui a de l'horreur pour la persécution.

Dans mon dernier voyage à Montpellier nous trouvâmes, mon frère et moi, beaucoup de gens qui pensent aussi sensément que vous; et nous bénissons Dieu des progrès que fait cette sage philosophie véritablement religieuse, qui ne peut avoir pour ennemis que ceux du genre humain. Le bas peuple en vaudra certainement mieux, quand les principaux citoyens cultiveront la sagesse et la vertu : il sera contenu par l'exemple, qui est la plus belle et la plus forte des leçons.

Il est bien certain que les pèlerinages, les prétendus miracles, les cérémonies superstitieuses, ne feront jamais un honnête homme; l'exemple seul en fait, et c'est la seule manière d'instruire l'ignorance des villageois. Ce sont donc les principaux citoyens qu'il faut d'abord éclairer.

Il est certain, par exemple, que si à Naples les seigneurs donnaient à Dieu la préférence qu'ils donnent à saint Janvier, le peuple, au bout de quelques années, se soucierait fort peu de la liquéfaction dont il est aujourd'hui si avide; mais si quelqu'un s'avi-

<sup>1</sup> J.-M.-A. Servan; voyez tome LXII, page 290. B.

sait à présent de vouloir instruire ce peuple napolitain, il se ferait lapider. Il faut que la lumière descende par degrés; celle du bas peuple sera toujours fort confuse. Ceux qui sont occupés à gagner leur vie ne peuvent l'être d'éclairer leur esprit : il leur suffit de l'exemple de leurs supérieurs.

Adieu, monsieur; toute notre famille s'intéresse bien vivement à votre santé et à votre bien-être. Nous désirerions pouvoir imprimer quelques uns de ces beaux ouvrages qu'on fait quelquefois dans votre patrie pour la perfection des mœurs et de la raison.

Nous sommes avec les sentiments les plus inaltérables, monsieur, vos très humbles et très obéissants serviteurs, les frères BOURSIER.

4629. A M. LE CHEVALIER DE TAULÈS.

A Ferney, 15 avril.

Je retrouve dans mes paperasses, monsieur, une lettre qui vous appartient, et que je croyais vous avoir rendue; j'ai l'honneur de vous la renvoyer, en vous faisant mon compliment de condoléance de la perte que vous faites de M. le duc de Praslin<sup>1</sup>, et en vous félicitant sur le retour de M. le duc de Choiseul<sup>2</sup>. Il faut avoir une tête d'or et une santé de fer pour entrer à la fois dans les départements de la guerre et des affaires étrangères: s'il ne tombe pas

<sup>1</sup> Le duc de Praslin venait de quitter le ministère des affaires étrangères pour prendre celui de la marine. B.

<sup>2</sup> Le duc de Choiseul, déjà chargé du ministère de la guerre, tout en le conservant, reprit celui des affaires étrangères, qu'il avait eu précédemment. B.

malade, il m'étonnera beaucoup. Je vous supplie de me mettre aux pieds de monsieur le gouverneur de Saint-Omer; je suis bien languissant, mais je serais fâché de mourir sans vous avoir vus encore une fois l'un et l'autre oublier sous mes rustiques toits vos crevailles et vos affaires.

Mille tendres respects.

4630. A MADEMOISELLE CLAIRON.

A Ferney, 15 avril.

Quand on ne peut parvenir, mademoiselle, à faire cesser l'opprobre jeté sur un état que l'on honore, il n'y a certainement d'autre parti à prendre que de quitter cet état. Vous avez une grande réputation par vos talents; mais vous aurez de la gloire par votre conduite. Je voudrais que cette gloire ne fût point unique, et que vos camarades eussent assez de courage pour vous imiter; mais c'est de quoi je désespère. Je vois qu'après avoir disposé des empires sur la scène, vous n'allez à présent donner que des cures. Mon protégé, dont j'ai oublié le nom<sup>1</sup>, m'a paru, par sa lettre, un drôle de prêtre: c'est tout ce que j'en sais.

La petite tracasserie avec M. Dupuits doit être entièrement finie: je ne la connaissais pas. Vous savez que je passe ma vie dans mon cabinet pendant qu'on médit dans le salon. M. Dupuits est en Franche-Comté: il en reviendra bientôt. Mon premier soin sera de l'instruire de vos bontés; et comme il sait

<sup>1</sup> Il s'appelait Doleac; voyez la lettre 4621. B.

mieux l'orthographe que madame sa femme, il ne manquera pas de vous écrire dès qu'il sera de retour.

Au reste, mademoiselle, je crois que, dans le siècle où nous vivons, il n'y a rien de mieux à faire que de se tenir chez soi, et de cultiver les arts pour sa propre satisfaction, sans se compromettre avec le public. Il n'y a plus de cour, et le public de Paris est devenu bien étrange. Le siècle de Louis XIV est passé; mais il n'y a point de siècle que vous n'eussiez honoré.

Madame Denis vous fait mille tendres compliments. Je ne vous parle pas de mes sentiments pour vous; je n'ai pas assez d'éloquence.

4631. A MADAME LA COMTESSE D'ARGENTAL.

13 avril.

Je remercie bien l'une de mes anges de son aimable lettre. Je conviens avec elle que la première maxime de la politique est de se bien porter. Il est certain que le travail forcé abrège les jours; mais vous conviendrez aussi, mes anges, que la correspondance avec les cabinets de tous les princes de l'Europe est plus agréable qu'une relation suivie avec des charpentiers de vaisseaux, et avec des entrepreneurs vous faisant le détail de leur équipement et de tous leurs agrès; c'est une langue toute nouvelle, et que je soupçonne d'être fort rebutante. Il me semble qu'un bénéfice simple de chef du conseil des finances, avec cinquante mille livres de rente, est beaucoup plus plaisant. Je tiens d'ailleurs qu'il n'est beau d'être à

la tête d'une marine que quand on a cent vaisseaux de ligne, sans compter les frégates.

A propos de marine, le Sextus-Pompée<sup>1</sup> de mon petit ex-jésuite était un très grand marin; il désola quelque temps ces marauds de triumvirs sur mer. L'auteur a bien retravaillé, il a radoubé son vaisseau tant qu'il a pu; mais il dit que sa barque n'arrivera jamais à Tendre<sup>2</sup>. Ce qui lui plaît actuellement de cet ouvrage, c'est qu'il a fourni des remarques assez curieuses sur l'histoire romaine, et sur les temps de barbarie et d'horreur que chaque nation a éprouvés. Le tout pourra faire un volume qui amusera quelques penseurs; c'est à quoi il faut se réduire.

Mademoiselle Clairon me mande qu'elle ne rentrera point. On veut s'en tenir à la déclaration de Louis XIII. Ou ne songe pas, ce me semble, que du temps de Louis XIII les comédiens n'étaient pas pensionnaires du roi, et qu'il est contradictoire d'attacher quelque honte à ses domestiques. Je ne puis blâmer une actrice qui aime mieux renoncer à son art que de l'exercer avec honte. De mille absurdités qui m'ont révolté depuis cinquante ans, une des plus monstrueuses, à mon avis, est de déclarer infames ceux qui récitent de beaux vers par ordre du roi. Pauvre nation, qui n'existe actuellement dans l'Europe que par les beaux-arts, et qui cherche à les déshonorer!

Je vois rarement M. le chevalier de Beauteville, tout grand partisan qu'il est de la comédie; il y a

<sup>1</sup> Personnage de la tragédie du *Triumvirat*. B.

<sup>2</sup> La carte du pays de Tendre est au premier livre de *Clélie*, roman de mademoiselle de Scudéri. B.

deux ans que je ne sors point de chez moi, et je n'en sortirai que pour aller où est Pradon. Pour le peu que j'ai vu M. de Beauteville, il m'a paru beaucoup plus instruit que ne l'est d'ordinaire un chevalier de Malte et un militaire. Il a de la fécondité dans la conversation, simple, naturel, mettant les gens à leur aise; en un mot, il m'a paru fort aimable. M. Henin est fort fâché de la retraite de M. le duc de Praslin et de celle de M. de Saint-Foix<sup>1</sup>. M. de Taulès, qui a aussi beaucoup d'esprit, ne me paraît fâché de rien.

Vous reverrez bientôt M. de Chabanon avec un plan, et ce plan me paraît prodigieusement intéressant. L'ex-jésuite dit que, s'il y avait songé, il lui aurait donné la préférence sur ce maudit *Triumvirat*, qui ne peut être joué que sur le théâtre de l'abbé de Caveyrac, le jour de la Saint-Barthélemi. Je lui ai proposé de donner les *Vêpres Siciliennes*<sup>2</sup> pour petite pièce.

Je viens de lire une seconde édition des *Nouveaux mélanges* de Cramer. Je me suis mis à rire à ces mots : « L'ame immortelle a donc son berceau entre ces deux trous<sup>3</sup> ! Vous me dites, madame, que cette description n'est ni dans le goût de Tibulle, ni dans celui de Quinault; d'accord, ma bonne; mais je ne suis pas en humeur de te dire ici des galanteries. »

<sup>1</sup> Voyez ma note sur la lettre 4487. B.

<sup>2</sup> M. Casimir Delavigne a fait une tragédie sur ce sujet en 1819. B.

<sup>3</sup> Cette première phrase est la seule qu'on lise dans le tome III des *Mélanges*, page 92, de la première édition. Tout le passage doit se trouver dans la seconde édition, qui est de la même année; il est dans l'édition in-4°; voyez ma note, tome XXX, page 313. P.

J'ai demandé à Cramer quel était l'original qui avait écrit tout cela. Il m'a répondu que c'était un vieux philosophe fort bizarre, qui tantôt avait la nature humaine en horreur, et tantôt badinait avec elle.

Je me mets sous les ailes de mes anges pour le reste de mes jours. Madame Denis et moi nous vous remercions d'avoir lavé la tête à Pierre<sup>1</sup>. M. Dupuits n'en sait encore rien, parcequ'il est en Franche-Comté; sa petite femme, qui en sait quelque chose, est à vos pieds; elle est très avisée.

4632. A M. MARMONTEL.

23 avril.

Mon cher confrère, j'attends votre *Lucain*<sup>2</sup>, et j'attendrai votre *Bélisaire* avec plus d'impatience encore, parcequ'il sera entièrement de vous. C'est un sujet digne de votre plume; il est intéressant, moral, politique; il présente les plus grands tableaux. Si nous étions raisonnables, je vous conseillerais d'en faire une tragédie<sup>3</sup>. Je soutiendrai toujours que vous étiez destiné à en faire d'excellentes, et que ceux qui vous ont dégoûté sont coupables envers la nation.

Vous n'irez donc point en Pologne avec madame Geoffrin? Cependant, quand la reine de Saba alla voir Salomon, elle avait assurément un écuyer; vous feriez un voyage charmant, mais je voudrais que vous passassiez par chez nous.

<sup>1</sup> Pierre Corneille, père de madame Dupuits. B.

<sup>2</sup> Marmontel a publié presque en même temps son *Bélisaire*, 1766, in-8°, et la *Pharsale de Lucain, traduite en français*, 1766, deux volumes in-8°. B.

<sup>3</sup> M. de Jony a donné, en 1818, une tragédie de *Bélisaire*. B.



Il est très vrai que la raison perce, même en Italie, et que le Nord commence à corriger le Midi. Les progrès sont lents, mais enfin les nuages se dissipent insensiblement de tous côtés; les rois et les peuples s'en trouveront mieux; les prêtres mêmes y gagneront plus qu'ils ne pensent, car étant forcés d'être moins fripons et moins fanatiques, ils seront moins haïs et moins méprisés.

Je viens de lire l'article *Langue hébraïque*<sup>1</sup>, suivant votre bon conseil; il est savant et philosophique. L'auteur n'a pas osé tout dire. Il est incontestable que l'hébreu était anciennement un dialecte de la langue phénicienne. Les Hébreux appelaient la Phénicie le pays des savants; et une grande preuve qu'ils n'ont jamais habité en Égypte, c'est qu'ils n'ont jamais eu un seul mot égyptien dans leur langue, ou plutôt dans leur misérable jargon.

J'ai lu quelque chose d'une *Antiquité dévoilée*<sup>2</sup>, ou plutôt très voilée. L'auteur commence par le déluge, et finit toujours par le chaos. J'aime mieux, mon cher confrère, un seul de vos *Contes* que tous ces fatras.

Madame Denis vous fait mille compliments. Je suis bien malade; je m'affaiblis tous les jours; je vous aimerai jusqu'au dernier moment de ma vie.

<sup>1</sup> Dans l'*Encyclopédie* in-folio, cet article est sans signature. Dans l'*Encyclopédie méthodique*, on dit qu'il est d'un anonyme. B.

<sup>2</sup> Ouvrage posthume de Boulanger, refait sur le manuscrit original par le baron d'Holbach, avec un précis de la vie de l'auteur, par Diderot; Amsterdam, M. M. Rey, 1766, trois volumes in-12. (N. D.)

4633. A M. DAMILAVILLE.

23 avril.

Le printemps, qui rend la vie aux animaux et aux plantes, nous est donc funeste à l'un et à l'autre, mon cher ami. Nous sommes tous deux malades; consolons-nous tous deux. Voilà déjà du baume mis dans votre sang, par la liberté qu'on donne à l'*Encyclopédie*. Je crois que je renaîtrai quand je recevrai le petit ballot que vous m'annoncez par la diligence de Lyon.

Mademoiselle Clairon ne remontera donc point sur le théâtre; mais qui la remplacera? Tout manque, ou tout tombe.

Il faut avoir le diable au corps pour accuser d'irréligion l'éloquent auteur de l'*Éloge du Dauphin*; mais c'est un grand bonheur, à mon gré, qu'on voie évidemment que, dès qu'un homme d'esprit n'est pas fanatique, les bigots l'accusent d'être athée. Plus la calomnie est absurde, plus elle se décrédite. On doit toujours se souvenir que Descartes et Gassendi ont essuyé les mêmes reproches. Le monstre du fanatisme, si fatal aux rois et aux peuples, commence à être bien décrié chez tous les honnêtes gens.

La retraite profonde où je vis ne me permet pas de vous mander des nouvelles de la littérature. Je crois que vous en avez reçu de M. Boursier<sup>1</sup>, qui s'est chargé, ce me semble, de vous envoyer quelques pièces curieuses qu'il attend de Francfort. Ce M. Boursier vous aime de tout son cœur; il est malade comme

<sup>1</sup> Voyez la lettre 4628. B.

moi, et il ne cesse de travailler. Il dit qu'il veut mourir la plume à la main. Il suit toujours les mêmes objets dont vous l'avez vu occupé; il regrette comme moi le temps heureux et trop court qu'il a passé avec vous.

Adieu, mon très cher ami; ma faiblesse ne me permet pas d'écrire de longues lettres. *Écr. l'inf....*

4634. A M. HENNIN.

25 avril.

Je me doutais bien, monsieur, que la santé de M. le duc de Praslin ne tiendrait pas long-temps à la nécessité de parler d'affaires, quand il fallait prendre un lavement; il faut qu'un malade soit le maître de son temps. Mais comment M. le duc de Choiseul pourra-t-il suffire aux détails des deux ministères<sup>1</sup> les plus assujettissants? Il faudra que ses journées soient aussi longues que la nuit d'Alcmène<sup>2</sup>. Je suis effrayé de la seule idée de ce travail. Quand aurons-nous des feuilles? quand aurai-je le bonheur de vous revoir?

4635. A M. DAMILAVILLE.

28 avril.

J'étais donc bien mal informé, mon cher ami, et je n'ai eu qu'une joie courte. On m'avait assuré que le grand livre paraissait, et vous m'apprenez qu'on m'a trompé. Par quelle fatalité faut-il que les étrangers fassent bonne chère, et que les Français meurent

<sup>1</sup> Voyez la lettre 4629. B.

<sup>2</sup> Jupiter, amoureux d'Alcmène, prolongea la nuit qu'il passa dans ses bras sous la figure d'Amphytrion son mari. B.

de faim? pourquoi ce livre ferait-il plus de mal en France qu'en Allemagne? est-ce que les livres font du mal? est-ce que le gouvernement se conduit par des livres? Ils amusent et ils instruisent un millier de gens de cabinet, répandus sur vingt millions de personnes; c'est à quoi tout se réduit. Voudrait-on frustrer les souscripteurs de ce qui leur est dû, et ruiner les libraires?

On me fait espérer l'ouvrage de Fréret<sup>1</sup>, qui est, dit-on; achevé d'imprimer. Ceux qui l'ont vu me disent qu'il est très bien raisonné. C'est un grand service rendu aux gens qui veulent être instruits; les autres ne méritent pas qu'on les éclaire. Il est certain, mon ami, que la raison fait de grands progrès, mais ce n'est jamais que chez un petit nombre de sages. Pensez-vous, de bonne foi, que les maîtres des comptes de Paris, les conseillers au Châtelet, les procureurs, et les notaires, soient bien au fait de la gravitation et de l'aberration de la lumière? Ce sont des vérités reconnues, mais le secret n'est que dans les mains des adeptes.

Il en est de même de toutes les vérités qui demandent un peu d'attention. Il n'y aura jamais que le petit nombre d'éclairé et de sage. Consolons-nous en voyant que le nombre augmente tous les jours, et qu'il est composé partout des plus honnêtes gens d'une nation.

J'ai dans la tête que la prochaine assemblée du clergé fait suspendre le débit de l'*Encyclopédie*. On craint peut-être que quelques têtes chaudes n'atta-

<sup>1</sup> Voyez la lettre 4623. B.

quent quelques articles auxquels il est si aisé de donner un mauvais sens. On pourrait fatiguer monsieur le vice-chancelier par des clameurs injustes : ainsi il me paraît prudent de ne pas s'exposer à cet orage. Si c'est là en effet la cause du retardement, on n'aura point à se plaindre.

J'attends, avec mon impatience ordinaire, cette estampe des Calas et le Mémoire de notre prophète Élie pour Sirven. Il est sans doute signé de plusieurs avocats dont il faut payer la consultation ; M. De Laleu vous donnera tout ce que vous prescrirez. Ce sont actuellement les Sirven seuls qui m'occupent, parcequ'ils sont les seuls malheureux. Ma santé s'affaiblit de jour en jour, et il faut se passer de faire du bien. Je vous embrasse tendrement.

4636. A M. LE CHEVALIER DE TAULÈS.

A Ferney, 28 avril.

Je vois, monsieur, que le derrière de son excellence<sup>1</sup> n'est pas si bon que sa tête ; j'apprends qu'on lui a fait une opération qu'il a soutenue avec son courage ordinaire ; je m'adresse toujours à vous pour lui faire parvenir les témoignages de mon respect et de ma sensibilité. Il doit savoir combien tout le monde s'intéresse à sa santé : il goûte le plaisir d'être aimé ; c'est un bonheur que vous partagez avec lui. Continuez-moi, monsieur, des bontés qui me sont bien chères, et daignez vous souvenir quelquefois d'un pauvre vieillard cacochyme qui vous aime comme s'il avait eu l'honneur de vivre long-temps avec vous.

<sup>1</sup> Le chevalier de Beauteville ; voyez ma note page 43. B.

4637. A M. SERVAN,

AVOCAT GÉNÉRAL DU PARLEMENT DE GRENOBLE.

Avril.

La lettre dont vous m'honorez, monsieur, m'est précieuse par plus d'une raison ; je vois les progrès que l'esprit, l'éloquence, et la philosophie, ont faits dans ce siècle. On n'écrivait point ainsi autrefois ; et à présent les avocats généraux des provinces laissent bien loin derrière eux ceux de la capitale. J'ai remarqué que, dans l'affaire des jésuites, ce n'est qu'en province qu'on a écrit éloquemment. C'est aussi en se formant le goût qu'on s'est défait des préjugés ; je ne parle pas de Toulouse, où le fanatisme règne encore, et où le bon goût est inconnu, malgré les jeux floraux ; mais l'esprit de la jeunesse commence à s'ouvrir à Toulouse même ; la France arrive tard, mais elle arrive ; elle combat d'abord la circulation du sang, la gravitation, la réfrangibilité de la lumière, l'inoculation ; elle finit par les admettre. Nous ne sommes d'ordinaire ni assez profonds ni assez hardis. Notre magistrature a bien osé combattre quelques prétentions des papes, mais elle n'a jamais eu le courage de les attaquer dans leur source. Elle s'oppose à quelques irrégularités, mais elle souffre qu'on paie quatre-vingt mille francs à un prêtre italien pour épouser sa nièce ; elle tolère les annates ; elle voit, sans réclamer, que des sujets du roi s'intitulent évêques par la permission du saint-siège ; enfin, elle a accepté une bulle qui n'est qu'un monument d'insolence et d'absurdité. Elle a été assez

courageuse et assez heureuse pour saisir l'occasion de chasser les jésuites; elle ne l'est pas assez pour empêcher les moines de recevoir des novices avant l'âge de trente ans. Elle souffre que les capucins et les récollets dépeuplent les campagnes, et enrôlent nos jeunes laboureurs.

Nous sommes bien au-dessous des Anglais, sur terre comme sur mer; mais il faut avouer que nous nous formons. La philosophie fait luire un jour nouveau. Il paraît, monsieur, qu'elle vous a rempli de sa lumière. Comptez qu'elle fait beaucoup de bien aux hommes. Orphée, dites-vous, n'amollissait pas les pierres qu'il faisait danser; non, mais il adoucissait les tigres :

Mulcentem tigres, et agentem carmine quercus.

VIA., *Georg.*, lib. IV, v. 510.

La philosophie fait aimer la vertu, en faisant détester le fanatisme; et, si je l'ose dire, elle venge Dieu des insultes que lui fait la superstition.

J'attends avec impatience votre *Moïse*, dont je vous fais mes très humbles remerciements. Je soupçonne que c'est un petit plagiat, un vol fait au livre de Gaulmin<sup>1</sup>, imprimé en Allemagne il y a cent ans; mais il y aura sûrement des choses utiles. Plus on fouille dans l'antiquité, plus on y retrouve les matériaux avec lesquels on a bâti un étrange édifice. Depuis le bouc émissaire et la vache rousse, jusqu'à la confession et l'eau bénite, vous savez que tout est païen. *Sursum corda, ite missa est*, sont les formules

<sup>1</sup> Voyez ma note, tome XLVIII, page 305. B.

des mystères de Cérès. Toute l'histoire de Moïse est prise, mot pour mot, de celle de Bacchus<sup>1</sup>. Nous n'avons été que des fripiers qui avons retourné les habits des anciens.

Le petit livre *De la Prédication* est de l'abbé Coyer, qui voulait<sup>2</sup> mettre dans des boutiques les Montmorenci et les Châtillon, et qui veut à présent que nous ayons des censeurs au lieu de prédicateurs, ou plutôt qui ne veut que s'amuser.

Je vous envoie, monsieur, un petit mot du roi de Prusse<sup>3</sup> qui ne plaira pas à la juridiction ecclésiastique. Si vous n'avez pas *la Philosophie de l'Histoire*<sup>4</sup>, j'aurai l'honneur de vous la faire tenir, ainsi que tous les petits ouvrages qui pourront paraître. Je suis pénétré de votre souvenir autant que je le suis de votre mérite. J'ignore si vous resterez sur le théâtre de Grenoble, mais vous rendrez toujours grand celui où vous paraîtrez. Je vous demande la continuation de vos bontés.

J'ai l'honneur d'être avec respect, etc.

4638. A M. LE CHEVALIER DE TAULÈS.

30 avril.

Mon cher monsieur, le frère D'Auzières et le sieur Bourlier, natifs, viennent à moi, ainsi que syndics à qui j'ai prêté de l'argent, conseillers qui ont fait de

<sup>1</sup> Voyez tome XLVI, page 185. B.

<sup>2</sup> Dans *La noblesse commerçante*, 1756, in-12. B.

<sup>3</sup> La lettre 4601. B.

<sup>4</sup> Servant aujourd'hui d'introduction à l'*Essai sur les mœurs*; voyez ma Préface du tome XV. B.



bons marchés avec moi, citoyens à tête chaude et autres, y sont venus. J'ai prêché la paix à tous, et je suis toujours resté en paix chez moi; tout ceci est une comédie dont vous venez faire le dénouement. D'Auzières<sup>1</sup> est en prison, et vous protégez les malheureux; je ne connais point les rubriques de la ville de Calvin, et je ne veux point les connaître. Une vingtaine de natifs est venue me trouver, comme les poissardes de Paris, qui me firent autrefois le même honneur; je leur forgeai un petit compliment pour le roi, qui fut très bien reçu. J'en ai fait un pour les natifs, qui n'a pas été reçu de même; c'est apparemment que messieurs des vingt-cinq sont plus grands seigneurs que le roi; j'ignore si les poissardes ont plus de privilèges que les natifs. Mais je vous demande votre protection pour de pauvres diables qui ne savent ce qu'ils font. Ce n'est pas des perruques carrées que je parle, c'est des natifs. Tout en riant, honorez ces bonnes gens de vos bontés compatissantes, et conservez-moi les vôtres.

4639. A. M. LE CHEVALIER DE TAULÈS.

Ferney, 1<sup>er</sup> mai.

Je suis un pauvre diable de laboureur et de jardinier, possesseur de soixante-douze ans et demi, malade, ne pouvant sortir, et m'amusant à me faire bâtir un petit tombeau fort propre dans mon cime-

<sup>1</sup> George D'Auzières, sorti de prison, vint chercher un asile à Ferney, et obtint une des maisons que Voltaire avait fait construire et vendait en rentes viagères à cinq, six, ou sept pour cent. B.

tière, mais sans aucun luxe. Je suis mort au monde. Il ne me faut qu'un *De profundis*.

Voilà mon état, mon cher monsieur; ce n'est pas ma faute si Jean-Jacques Rousseau s'imaginait que le docteur Tronchin et moi nous ne trouvions pas son roman d'*Héloïse* assez bon. Souvenez-vous bien que voilà l'unique origine des petits troubles de Genève. Souvenez-vous bien, quand vous voudrez rire, que Jean-Jacques s'étant imaginé encore que nous avions ri des *baisers âcres*, et du *faux germe*<sup>1</sup>, et de la proposition de marier l'héritier du royaume à la fille du bourreau<sup>2</sup>, s'imaginait de plus que tous les Tronchin et quelques conseillers s'étaient rassemblés chez moi pour faire condamner Jean-Jacques, qui ne devait être condamné qu'au ridicule et à l'oubli. Souvenez-vous bien, je vous en prie, que le colonel Pictet écrivit une belle lettre qui n'avait pas le sens commun, dans laquelle il accusait le conseil d'avoir transgressé toutes les lois, de concert avec moi; que le conseil fit emprisonner le colonel, qui depuis a reconnu son erreur; que les citoyens alors se plaignirent de la violation de la loi, et que tous les esprits s'aigrirent. Quand je vis toutes ces querelles, je quittai prudemment les Délices, en vertu du marché que j'avais fait avec le conseiller Mallet, qui m'avait vendu cette maison 87,000 livres, à condition qu'on m'en rendrait 38,000 quand je la quitterais.

Ayez la bonté de remarquer que pendant tout le temps que j'ai occupé les Délices, je n'ai cessé de

<sup>1</sup> Voyez tome XL, pages 208, 214, 217. B.

<sup>2</sup> *Emile*, livre V. B.

rendre service aux Genevois. J'ai prêté de l'argent à leurs syndics ; j'ai tiré des galères un de leurs bourgeois ; j'ai fait modérer l'amende d'un de leurs contrebandiers ; j'ai fait la fortune d'une de leurs familles ; j'ai même obtenu de M. le duc de Choiseul qu'il daignât permettre que les capitaines genevois au service de la France ne fissent point de recrues à Genève, et j'ai fait cette démarche à la prière de deux conseillers qui me furent députés. Voilà les faits, et les lettres de M. le duc de Choiseul en sont la preuve. Je ne lui ai jamais demandé de grâces que pour les Genevois. Ils sont bien reconnaissants.

A la mort de M. de Montpérourx <sup>1</sup>, trente citoyens vinrent me trouver pour me demander pardon d'avoir cru que j'avais *engagé le conseil à persécuter Rousseau*, et pour me prier de contribuer à mettre la paix dans la république. Je les exhortai à être tranquilles. Quelques conseillers vinrent chez moi, je leur offris de dîner avec les principaux citoyens et de s'arranger gaîment. J'envoyai un *Mémoire* à M. d'Argental pour le faire consulter par des avocats. Le *Mémoire* fut assez sagement répondu, à mon gré. M. Hennin arriva, je lui remis la minute de la consultation des avocats, et je ne me mêlai plus de rien. Ces jours passés, les natifs vinrent me prier de raccourcir un compliment ennuyeux qu'ils voulaient faire, disaient-ils, à messieurs les médiateurs ; je pris mes ciseaux d'académicien, et je taillai leur compliment. Ils me montrèrent ensuite un *Mémoire* qu'ils

<sup>1</sup> Voyez la note, tome LVI, page 629. B.

voulaient présenter; je leur dis qu'il ne valait rien, et qu'il fallait s'adresser au conseil.

J'ignore qui a le plus de tort, ou le conseil, ou les bourgeois, ou les natifs. Je n'entre en aucune manière dans leurs démarches, et depuis l'arrivée de M. Hennin je n'ai pas écrit un seul mot à M. le duc de Praslin sur Genève.

A l'égard de M. Ouspourguer<sup>1</sup>, j'ai tort de n'avoir pas envoyé chez lui. Mais j'ai supplié M. Sinner Daubigny de lui présenter mes respects. Je suis un vieux pédant dispensé de cérémonies; mais j'en ferai tant qu'on voudra. Je vous supplie, mon cher monsieur, d'ajouter à toutes vos bontés celle de m'excuser auprès de messieurs les médiateurs suisses, et de me continuer vos bons offices auprès de monsieur l'ambassadeur. Pardonnez-moi ma longue lettre, et aimez le vieux bon homme VOLTAIRE.

4640. A M. LE MARQUIS DE FLORIAN.

Ferney, 2 mai.

Vous faites très bien, monsieur, de n'aller qu'à la mi-mai à Hornoy. La nature est retardée partout, après le long et terrible hiver que nous avons essuyé. Les trois quarts de mes arbres sont sans feuilles, et je ne vois encore que de vastes déserts.

La grande place de l'homme<sup>2</sup> qui juge, sur le *Panégryric du Dauphin*, que l'abbé Coyer est un athée, est apparemment une place aux Petites-Mai-

<sup>1</sup> Voyez ma note sur la lettre 4581. B.

<sup>2</sup> C'était un homme de la cour (voyez lettre 2641). B.

sons, et je présume que votre ami le calculateur doit être de son conseil. Je réduis tout net ce calculateur à zéro. M. de Beauteville me paraît d'une autre pâte. Je ne sais s'il connaît bien encore les Genevois; ils ne sont bons Français qu'à dix pour cent. Nous verrons comment la médiation finira le procès, et si on condamnera le conseil à être fouetté avec des lanières tirées du cul des citoyens.

Il n'y a pas long-temps que messieurs du conseil me présentèrent leur terrier, par lequel ils me demandent un hommage-lige pour un pré. Je leur ferai certainement manger tout le foin du pré, avant de leur faire hommage-lige. Ces gens-là me paraissent avoir plus de perruques que de cervelle.

Avant que vous partiez pour Hornoy, mon cher monsieur, permettez que je vous fasse souvenir du factum de M. de Lally, que vous avez eu la bonté de me promettre. Je suis bien curieux de lire ce procès; je connais beaucoup l'accusé, et je m'intéresse à tout ce qui se passe dans l'Inde, à cause des brames mes bons amis, qui sont les prêtres de la plus ancienne religion qui soit au monde, mais non pas de la plus raisonnable. Si je pouvais, par votre crédit, avoir le mémoire de Lally et celui des Sirven, vous feriez ma consolation.

Comme je suis extrêmement curieux, je voudrais bien aussi savoir quelque chose de M. de La Chalotais. Vous me paraissez toujours bien informé. J'ai recours à vous dans les derniers jours où vous serez à Paris. Je suis plus Languedochien que jamais; mais mon affection ne va pas jusqu'au parlement de Tou-

louse. Il se forme bien des philosophes dans vos provinces méridionales; il y en a moins pourtant que de pénitents blancs, bleus, et gris. Le nombre des sots et des fous est toujours le plus grand.

Notre Ferney est devenu charmant tout d'un coup. Tous les alentours se sont embellis; nous avons, comme dans toutes les églogues, des fleurs, de la verdure, et de l'ombrage; le château est devenu un bâtiment régulier de cent douze pieds de face; nous avons acquis des bois, nous nageons dans l'utile et dans l'agréable; il ne manque rien à cette terre que d'être en Picardie.

Allez donc à Hornoy, messieurs; jouissez en paix d'une heureuse tranquillité, buvez quelquefois à ma santé, et puissé-je vous embrasser tous avant de mourir!

4641. A M. HENNIN.

A Ferney, 4 mai.

Vous aimez, monsieur, à citer juste; et moi qui suis barbouilleur d'histoire, j'aime à citer juste aussi. Vous avez raison quand vous dites qu'il y a un article dans le mémoire à consulter donné aux avocats de Paris<sup>1</sup>, lequel qualifie les citoyens de Genève souverains législateurs. Mais aussi je n'ai pas tort quand je dis que, dans le même mémoire, on trouve ces paroles : « On peut considérer que les citoyens et bourgeois sont souverains conjointement avec tous les conseils quand ils sont assemblés en corps de république. »

<sup>1</sup> Ce *Mémoire* était de Voltaire; voyez tome LXII, page 536. B.

Ce que vous me dites à notre dernière entrevue me laissa, comme vous le croyez bien, le poignard dans le cœur. Je me voyais accusé cruellement par-devant le grand-juge des anecdotes, M. le chevalier de Taulès; toute ma réputation d'amateur de la vérité était perdue. Ma douleur m'a fait relire ce vieux *mémoire à consulter* que j'avais entièrement oublié.

Vous voyez évidemment qu'un des articles s'explique par l'autre, et qu'il n'y a que des théologiens qui puissent tronquer un passage d'un auteur pour le condamner. Je vous demande donc justice et réparation d'honneur. Je crois que ce mémoire était si mal griffonné, que ni vous, ni M. le chevalier de Taulès, n'avez lu l'article où je m'explique catégoriquement.

Voilà comme on juge les pauvres auteurs; voilà comme on a dit à la cour que M. Thomas était athée, parce qu'il a loué monsieur le dauphin de n'être pas persécuteur; on n'a ni la justice ni le temps de confronter les passages. Confrontez-moi donc avec moi-même, et vous verrez combien mon cœur est à vous.

4642. A MADAME LA DUCHESSE DE GRAMMONT.

A Ferney, près de Genève, 5 mai.

MADAME,

Votre département dans le ministère est toujours de faire du bien. Je ne puis vous séparer de monsieur le duc, votre frère.

Souffrez donc que je vous supplie, madame, de lire cette lettre<sup>1</sup>, qui n'est point une lettre du bureau

<sup>1</sup> Cette lettre au duc de Choiseul manque. B.

des affaires étrangères, mais du bureau des bienfaits. J'ose vous prier de la lui faire lire quand il ne travaille point, supposé qu'il y ait de tels moments.

Soyez toujours ma protectrice auprès de mon protecteur.

Nous sommes à vos pieds, Marie Corneille et moi, son vieux père adoptif.

Agréez, madame, le profond respect et la reconnaissance de votre très humble, très obéissant, et très obligé serviteur, VOLTAIRE.

4643. A M. SERVAN.

9 mai.

Enfin, monsieur, on a retrouvé Moïse sous un tas de fumier, et il est sauvé des mains des muletiers, comme de celles de Pharaon. Les *Conjectures sur la Genèse*<sup>1</sup> sont actuellement dans ma bibliothèque; mais je vous assure que je fais plus de cas du discours que vous avez la bonté de m'envoyer. L'auteur a dû se complaire dans son œuvre, *et voir que cela était bon*; mais il est trop modeste pour le dire, et moi je suis trop véridique pour lui cacher ce que j'en pense.

Je vous demande en grace, monsieur, de vouloir bien honorer mon petit cabinet de livres de tout ce qui partira de votre plume; j'ai des recueils qui assurément ne vaudront pas celui-là. Je vous avouerai franchement que je ne connais, parmi les discours prononcés au parlement de Paris, rien qui mérite d'être

<sup>1</sup> C'est le titre d'un ouvrage d'Astruc; voyez tome XXX, page 27. B.



lu, excepté deux ou trois discours de M. Daguesseau : tout ce qu'on a fait depuis lui est sec et mal écrit ; tout ce qu'on a fait auparavant est de l'éloquence de Thomas Diafoirus<sup>1</sup>. J'ai déjà eu l'honneur de vous dire<sup>2</sup> qu'en qualité de provincial, j'aimais fort à voir le bon goût renaître en province. Vous et moi nous sommes Allobroges : je m'intéresse à vos succès, comme compatriote ; et, en cette qualité, je vous demande la continuation de vos bontés. Autrefois la cour donnait le ton à Paris, et Paris aux provinces ; il me paraît que c'est à présent tout le contraire, à cela près qu'il n'y a plus de ton à Versailles : je ne suis pas, au reste, comme les autres vieillards qui vantent toujours ce qu'ils ont vu dans leur jeunesse ; je vous jure que je n'ai vu que des sottises ; le bon temps était le siècle de Louis XIV, dont je n'ai vu que la lie. Cependant il faut être juste : j'avoue qu'il n'y a en France aujourd'hui aucun grand talent, dans quelque genre que ce puisse être, pas même à l'Opéra-Comique, qui est devenu le spectacle de la nation ; mais, en récompense, il y a beaucoup de philosophie, et voilà ce qui me console.

Soyez toujours, monsieur, ma plus grande consolation, et comptez sur la tendre et respectueuse estime de, etc.

VOLTAIRE.

4644. A M. DAMILAVILLE.

12 mai.

Mon cher frère, j'ai mis l'estampe des Calas au

<sup>1</sup> Personnage du *Malade imaginaire*. B.

<sup>2</sup> Il ne l'a pas dit dans la lettre 4637. B.

chevet de mon lit, et j'ai baisé, à travers la glace, madame Calas et ses deux filles. Je leur en rends compte dans la petite lettre que je vous envoie <sup>1</sup>. On se plaint beaucoup de la gravure; on trouve que les doigts ressemblent à des griffes d'oiseaux mal faites, et les bras à des cotrets; mais pour moi, je suis si content d'avoir cette famille sous mes yeux, que je pardonne tout, et que je trouve tout bien.

Je console, autant que je puis, les Sirven; je leur fais espérer qu'ils auront incessamment le mémoire qui les justifie. Vous voyez sans doute quelquefois M. Élie, et vous avez eu la bonté de lui dire combien je m'intéresse à sa santé. J'ai peine à croire qu'il ne réussisse pas dans cette affaire. Je pense toujours que le conseil lui sera favorable. On n'est pas, ce me semble, assez content des parlements pour craindre celui de Toulouse; et je ne crois pas qu'une compagnie qui n'a voulu recevoir de la main du roi ni son commandant <sup>2</sup> ni son premier président <sup>3</sup> doive avoir à la cour un crédit immense.

Je trouve que le sieur Le Breton a fait une haute sottise d'aller porter à Versailles des *Encyclopédies* lorsque le clergé s'assemblait. Le ministère a fait très prudemment de s'emparer des exemplaires, et de prévenir par-là des clameurs qui eussent été aussi dangereuses qu'injustes. On a mis dans les gazettes que l'article *Peuple* <sup>4</sup> avait indisposé beaucoup le minis-

<sup>1</sup> Elle est perdue. B.

<sup>2</sup> Le duc de Fitz-James; voyez tome LXI, page 254 et XXXI, 364. B.

<sup>3</sup> Bastard. B.

<sup>4</sup> Par Jaucourt. B.

tère; je ne le crois pas; il me semble que tout ministre sage devrait signer cet article.

Je suis bien fâché que l'auteur de *Population* et de *Vingtième* n'en ait pas fait davantage<sup>1</sup>. Je voudrais raccommodez ce bon citoyen avec le grand Colbert. Il lui reproche d'avoir fait baisser le prix des blés; mais il baissa de même en Angleterre et ailleurs dans le même temps. Le grand malheur de Colbert est d'avoir vu ses mesures toujours traversées par les entreprises de Louis XIV. La guerre injuste et ridicule de 1672 obligea le ministre le plus grand que nous ayons jamais eu à se comporter d'une manière directement opposée à ses sentiments; et cependant il ne laissa, en mourant, aucune dette de l'état qui fût exigible. Il créa la marine, il établit toutes les manufactures qui servent à la construction et à l'équipement des vaisseaux. On lui doit l'utile et l'agréable.

Si vous connaissez l'auteur de l'article où on le traite un peu mal, je vous prie de demander la grace de Colbert à cet auteur. Nous en parlerons, si jamais vous êtes assez bon pour revenir à Ferney. Mon petit château sera enfin entièrement bâti; mes paysans augmentent leurs cabanes, à mon exemple; leurs terres et les miennes sont bien cultivées; tout cet affreux désert s'est changé en paradis terrestre.

J'ai eu la consolation de trouver un petit bailli qui pense tout aussi sensément que nous. Vous m'avouerez que c'est trouver une perle dans du fumier, car il est d'un pays où l'on ne pense point du tout.

<sup>1</sup> Ces articles sont de Damilaville; voyez la note sur la lettre 4600. B.

Vous ne me parlez point de Bigex ; vous ne me consolez point dans ce temps de disette de bons ouvrages. Ne pourriez-vous point me faire avoir le mémoire de M. de Lally ? M. de Florian ne vous en a-t-il pas donné un ? Songez à moi, je vous en prie, et croyez que je ne m'oublie pas, et que je ne perds pas mon temps.

Je viens de recevoir une lettre charmante<sup>1</sup> du philosophe Dalemberth. Bonsoir, mon cher frère ; buvez à ma santé avec Platon.

N. B. Je compte vous envoyer mardi prochain, par la diligence de Lyon, le buste d'un de vos amis. Il est dans le goût antique, et assurément mieux fait que l'estampe des Calas. Ayez la bonté, je vous en supplie, de ne point écrire aux sculpteurs, et de n'avoir aucun commerce avec eux. Laissez-moi faire mon devoir, sans quoi je me brouille avec vous.

4645. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

12 mai.

L'un de mes anges m'a écrit une lettre toute remplie de raison, d'esprit, de bonté, et de choses charmantes ; cela n'empêche pas que je ne trouve toujours l'ame immortelle placée entre les deux trous prodigieusement ridicule<sup>2</sup>.

Il s'en faut beaucoup que le petit ex-jésuite ait négligé ses marauds du *Triumvirat* ; mais il pense que vos belles dames, qui font dans Paris toutes les ré-

<sup>1</sup> Elle manque. B.

<sup>2</sup> Voyez page 128. B.

putations, ne seront nullement touchées de ces gens de sac et de corde. Il a cru se tirer d'affaire par des notes historiques, et par une histoire de toutes les proscriptions<sup>1</sup> de ce monde, qui fait dresser les cheveux à la tête. Il prétend, dans ces notes, que la conspiration de Cinna n'a jamais existé, que cette aventure est supposée par Sénèque, et qu'il l'inventa pour en faire un sujet de déclamation. C'est un objet de critique pour quelques pédants, mais dont le public ne se soucie guère. Il reste donc persuadé qu'il ne trouvera point de libraire qui veuille donner cent écus de cette guenille, attendu que La Harpe n'en a pas pu trouver cinquante pour son beau *Gustave Vasa*. L'ex-jésuite vous enverra bientôt ses roués et ses notes pédantesques. Il souhaite d'ailleurs passionnément que mademoiselle Dubois se forme, et que M. de Chabanon lui donne un beau rôle; mais il ne sait pas où est M. de Chabanon; il devait retourner à Paris au commencement du mois; nous lui avons souhaité un bon voyage, et depuis ce temps nous n'avons plus de ses nouvelles.

A l'égard de la comédie de Genève, c'est une pièce compliquée et froide qui commence à m'ennuyer beaucoup. J'ai été pendant quelque temps avocat consultant; j'ai toujours conseillé aux Genevois d'être plus gais qu'ils ne sont, d'avoir chez eux la comédie, et de savoir être heureux avec quatre millions de revenu qu'ils ont sur la France. L'esprit de contumace est dans cette famille. Les natifs disent que je

<sup>1</sup> Voyez ce morceau, tome XLII, page 493. B.

prends le parti des bourgeois; les bourgeois craignent que je ne prenne le parti des natifs. Les natifs et les bourgeois prétendent que j'ai eu trop de déférence pour le conseil. Le conseil dit que j'ai eu trop d'amitié pour les natifs et les bourgeois. Les bourgeois, les natifs, et le conseil ne savent ni ce qu'ils veulent, ni ce qu'ils font, ni ce qu'ils disent. Les médiateurs ne savent encore où ils en sont; mais j'ai cru m'apercevoir qu'ils étaient fâchés qu'on fût venu me demander mon avis à la campagne. J'ai donc déclaré aux conseil, bourgeois, et natifs, que n'étant point marguillier de leur paroisse, il ne me convenait pas de me mêler de leurs affaires, et que j'avais assez des miennes. Je leur ai donné un bel exemple de pacification, en m'accommodant pour mes dîmes avec mon curé, et finissant d'un trait de plume, à l'aide de quelques louis d'or, des chicanes de cent années.

Peut-être que M. le duc de Praslin parle quelquefois avec M. le duc de Choiseul des tracasseries genevoises. En ce cas, je le supplie de vouloir bien me recommander ou me faire recommander à M. le chevalier de Beauteville. J'attends cette grace de vous, mes divins anges; car non seulement plusieurs morceaux de mes petites terres sont enclavés dans le petit territoire de la parvulissime république, mais j'ai tous les jours de petits droits à discuter avec elle; car vous noterez qu'elle n'a guère plus de terrain en France que je n'en ai. Chose étonnante que la liberté! Il y a vingt villes en France beaucoup plus peuplées que Genève; qu'il y ait un peu de dissension dans une de ces vingt villes, on envoie des archers; qu'il y ait une

petite discussion à Genève, on y envoie des ambassadeurs.

Vous ferez, mes anges, une très belle et bonne action, non seulement de faire recommander mes petits intérêts à M. de Beauteville, mais surtout de l'engager à garder pour lui ce droit négatif dont nous avons tant parlé. C'est une manière si naturelle et si honnête d'être maître de Genève sans le paraître; ce tempérament est si convenable; il sera si utile de disposer de Genève dans les guerres qu'on peut avoir en Italie, qu'il ne faut pas assurément manquer cette précaution; vous y êtes même intéressé comme Parmesan<sup>1</sup>; vous êtes puissance d'Italie. Henri IV vous a ôté le marquisat de Saluces, que vous auriez bien par la suite perdu sans lui; ne manquez pas l'occasion de vous assurer un jour de Genève. La Corse, dont vous vous êtes mêlés, vous était bien moins nécessaire. Il me semble que M. le duc de Praslin approuvait cette idée; il la fera goûter sans doute à M. le duc de Choiseul. C'est une négociation dont il faut que vous ayez tout l'honneur; la maison de Parme en aura peut-être un jour tout l'avantage.

*L'Encyclopédie* me paraît un peu vexée à Paris; je crois que c'est une sage précaution du ministère, qui ne veut pas donner de prise à messieurs du clergé. Il y a dans ce livre d'excellents articles qu'il serait bien triste de perdre. L'ouvrage est en général un coup de massue porté au fanatisme. L'ex-jésuite lui porte quelquefois des coups de stylet; il faut attaquer ce monstre de

<sup>1</sup> D'Argental était ministre plénipotentiaire de Parme près la cour de France. B.

tous les côtés et avec toutes les armes. Ne craignons point de répéter ce qu'il est nécessaire de savoir; il y a des choses qu'il faut river, dans la tête des hommes, à coups redoublés. Je ne m'en mêle pas, comme vous le croyez bien; mais j'apprends, avec une grande consolation, que plusieurs avocats travaillent à ce procès; vous n'en serez pas fâché, vous qui êtes au rang des meilleurs juges.

Je me mets au bout de vos ailes avec mon culte ordinaire.

4646. A M. LE COMTE DE LA TOURAILLE.

A Ferney, 12 mai.

Je suis, monsieur, comme les vieux philosophes grecs, qui se consolaient dans leur vieillesse par l'idée d'être remplacés, et qui voyaient avec plaisir s'élever des jeunes gens qui devaient aller plus loin qu'eux. C'est une satisfaction que vous me faites goûter. Vous rendrez plus de service que personne à cette pauvre raison humaine qui commence à faire des progrès. Elle a été obscurcie en France pendant des siècles. Elle fut agréable et frivole dans le beau siècle de Louis XIV, elle commence à être solide dans le nôtre. C'est peut-être aux dépens des talents; mais, à tout prendre, je crois que nous avons gagné beaucoup. Nous n'avons aujourd'hui ni des Racine, ni des Molière, ni des La Fontaine, ni des Boileau, et je crois même que nous n'en aurons jamais; mais j'aime mieux un siècle éclairé qu'un siècle ignorant qui a produit sept ou huit hommes de génie. Et re-



marquez que ces écrivains, qui étaient si grands dans leur genre, étaient des hommes très petits en fait de philosophie. Racine et Boileau étaient des jansénistes ridicules, Pascal est mort fou, et La Fontaine est mort comme un sot<sup>1</sup>. Il y a bien loin du grand talent au bon esprit.

Je vous suis très obligé de votre souvenir, et je me souviens toujours avec douleur que vous avez été à Dijon, qui est ma province, et que je n'ai pu avoir l'honneur de m'entretenir avec vous; mais vos lettres m'attachent à vous, monsieur, autant que si j'avais eu le bonheur de vous voir.

4647. A M. HENNIN.

17 mai.

Vous m'avez envoyé, monsieur, une drôle de lettre de M. le duc de Choiseul. Il me mande qu'il est comme le cocher de l'*Avare*, qui met tantôt sa souquenille, et tantôt son tablier. Comment peut-on avoir le temps d'avoir de l'esprit et de badiner, quand on a de si lourds fardeaux à porter? mais, vous autres ministres, vous êtes supérieurs aux affaires. C'est ce qui fait que je me mets plus que jamais aux pieds de son excellence<sup>2</sup>, que je supplie M. de Taulès de ne me pas oublier, et que je compte que vous n'abandonnerez pas Ferney.

<sup>1</sup> Voyez tome XLVIII, page 280. B.

<sup>2</sup> Le chevalier de Beauteville. B.

4648. A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 17 mai.

Je reçois la lettre du 1<sup>er</sup> de mai, dont mon héros m'honore. M. le chevalier de Beauteville m'a dit qu'avant de partir pour votre royaume de Bordeaux vous lui aviez dit que vous le chargeriez de vos ordres pour moi ; mais la lettre dont vous me parlez ne m'est jamais parvenue, et il faut qu'on l'ait oubliée dans votre déménagement.

Que vous êtes heureux, monseigneur, de pouvoir toujours courir ! et que je suis à plaindre de ne pouvoir au moins me trouver sur votre route !

Je suis bien fâché pour le public, et pour les beaux-arts que vous protégez, de voir le théâtre privé de mademoiselle Clairon, lorsqu'elle est dans la force de son talent. J'y perds plus qu'un autre, puisqu'elle faisait valoir mes sottises ; mais elle m'a mandé que, puisqu'on ne voulait pas confirmer la déclaration de Louis XIII en faveur de vos spectacles, et encore moins la fortifier par quelques nouvelles graces, elle ne pouvait plus cultiver un art trop avili. Elle a renoncé à l'excommunication, et moi aussi, car j'ai pris mon congé. Il n'y a que vous qui restez excommunié, puisque vous restez toujours premier gentilhomme de la chambre, disposant souverainement des œuvres de Satan. Il est clair que celui qui les ordonne est bien plus maudit que les pauvres diables qui les exécutent. Il est plaisant qu'un comédien soit mis en prison s'il refuse de jouer, et soit damné s'il

joue; mais vous devez être accoutumé aux contradictions de ce monde.

Je n'ai encore vu aucun mémoire pour et contre ce pauvre Lally. Je le connaissais pour un Irlandais un peu absurde, très violent, et assez intéressé; mais je serais extrêmement étonné s'il avait été un traître, comme on le lui reproche. Je suis persuadé qu'il ne s'est jamais cru coupable; s'il l'avait été, serait-il revenu en France? Il y a des destinées bien singulières. Ce globe est couvert de folies et de malheurs de toute espèce.

De toutes les folies, la plus ennuyeuse est celle des Genevois; cette folie n'était certainement pas dangereuse: ce n'est qu'une dispute de gens qui argumentent les uns contre les autres, et il faut que trois puissances envoient des ambassadeurs pour interpréter trois ou quatre passages de leurs lois. On leur a fait bien de l'honneur. Ils ressemblent à cet homme des fables d'Ésope qui priait Hercule de lui prêter sa massue pour écraser ses puces<sup>1</sup>.

Continuez, mon héros, à vous moquer du genre humain; il le mérite bien. Moquez-vous aussi de moi quelquefois; mais conservez-moi des bontés qui adoucissent la fin de ma carrière, et qui me rendent heureux dans ma retraite. Je finirai mes jours comme il y a plus de quarante ans que je les passe, pénétré pour vous de respect et du plus tendre attachement.

<sup>1</sup> Ésope, fable LXII; La Fontaine, livre VIII, fable 5. B.

4649. A M. DAMILAVILLE.

17 mai.

Vous verrez, mon cher frère, par la lettre ci-jointe, que tous les souscripteurs ne pensent pas aussi noblement que vous, et qu'il y a quelquefois plus de générosité chez les Français que chez les Anglais.

Je n'entends plus parler de *Fréret*<sup>1</sup>, qu'on disait imprimé en Hollande : vous me l'aviez promis, vous me l'aviez annoncé : je suis abandonné de tous les côtés. La maladie de M. de Beaumont et ses affaires retardent le mémoire de Sirven, et j'ai bien peur que tant de délais ne soient funestes à cette famille infortunée. Cette affaire ranimait ma langueur dans les maladies qui accablent ma vieillesse. Je trouve que le plaisir de secourir les hommes est la seule ressource d'un vieillard.

Je viens de lire une *Histoire de Henri IV*, qui m'ennuie et qui m'indigne. Qui est donc ce M. de Bury qui compare Henri IV à ce fripon de Philippe de Macédoine, et qui ose dire que notre illustre De Thou n'est qu'un pédant satirique ? est-ce qu'on ne fera point justice<sup>2</sup> de cet impertinent ? Mais il y a tant d'autres mauvais livres dont il faudrait faire justice !

Portez-vous mieux que moi, mon cher ami. *Écr. l'inf....*

<sup>1</sup> Voyez ma note sur la lettre 4623. B.

<sup>2</sup> Voltaire publia *Le président De Thou justifié* ; voyez tome XLII, page 324. B.

4650. A M. HENNIN.

A Ferney, 18 mai.

Venez, monsieur, reconnaître au plus tôt les lieux que vous voulez embellir. Voilà le premier moment où le pays de Gex a des feuilles et des fleurs. L'air qu'on y respire est plus doux que celui de Genève.

Mettez-moi, je vous en supplie, aux pieds de monsieur l'ambassadeur; je m'informe tous les jours de sa santé; et puisque la nature, qui me persécute, ne veut pas que je lui fasse ma cour à Genève, j'espère qu'il ne partira pas sans daigner venir encore prendre l'air dans nos hameaux, et les honorer de sa présence.

Gardez-vous bien (si vous m'aimez) de m'oublier auprès de M. le chevalier de Taulès.

J'ai déjà fait usage de la singulière anecdote que je lui dois touchant l'étonnant traité de Léopold avec Louis XIV, que j'aurais toujours ignoré sans lui<sup>1</sup>. Si sa belle mémoire veut encore m'aider, le siècle de Louis XIV ne s'en trouvera pas plus mal. Je ne me mêle, Dieu merci, que des affaires du temps passé, et je laisse là le siècle présent pour ce qu'il vaut. Je ne prends point la liberté d'écrire à monsieur l'ambassadeur sur sa santé, je m'adresse à vous pour en savoir des nouvelles. Ma nièce, qui alla ces jours passés lui présenter ses hommages et les miens, m'assure qu'il sera bientôt en état de sortir.

<sup>1</sup> Il s'agit ici d'un traité de partage de la monarchie espagnole, fait en très grand secret par Louis XIV et l'empereur Léopold dès les premières années du règne de Charles II. Voyez le *Siècle de Louis XIV*, chap. VIII.

(Note de M. Hennin fils.)

Adieu, monsieur; toute ma petite famille vous embrasse bien tendrement, et soupire comme moi après le bonheur de vous voir. V.

4651. A M. DAMILAVILLE.

21 mai.

En réponse à votre lettre du 15, mon cher ami, je vous dirai que je viens de lire l'article dont vous m'avez parlé. Tout mon petit troupeau et moi, nous en sommes transportés. J'ai fait l'acquisition, dans mon bercail, d'un jeune avocat qui est notre bailli, et qui est homme à plaider vigoureusement contre les intolérants.

Le buste en ivoire<sup>1</sup> d'un homme très tolérant partit à votre adresse le 13 de ce mois. Il est vrai que c'est un vieux et triste visage, mais ce morceau de sculpture est excellent.

Je ne sais si vous avez lu une *Vie de Henri IV*, par un M. de Bury, qui s'est avisé, je ne sais pourquoi, de comparer notre héros à Philippe, roi de Macédoine, auquel il ne ressemble pas plus qu'à Pharaon. Je vous ai déjà dit que cet homme s'était déchaîné dans sa préface contre le président De Thou. Nous avons trouvé un vengeur<sup>2</sup> : un de mes amis s'est chargé de la cause de De Thou contre Bury. Il a inséré dans cette défense quelques anecdotes assez curieuses. Je crois que cet ouvrage peut s'imprimer à Paris. Je le ferai transcrire, je vous l'enverrai,

<sup>1</sup> Voyez la lettre 4583. B.

<sup>2</sup> Voltaire lui-même, dans son opuscule intitulé *Le président De Thou justifié*; voyez tome XLII, page 324. B.

et vous en pourrez gratifier l'enchanteur Merlin.

Je n'ai point encore pu parvenir à me procurer un exemplaire du *Philosophe ignorant*<sup>1</sup>. On dit qu'il est imprimé à Londres. Dès que je l'aurai, je ne manquerai pas de vous le faire parvenir.

Les tracasseries de Genève continuent toujours; je crois qu'on ne s'en soucie guère à Paris, et je commence à ne m'en plus soucier du tout. Genève est une grande famille qui fesait fort mauvais ménage, et à qui le roi a fait beaucoup d'honneur en daignant lui envoyer un plénipotentiaire; mais il sera aussi difficile d'inspirer la concorde aux Genevois que de remplacer mademoiselle Clairon à Paris.

Croyez-vous qu'en effet madame Calas vienne faire un tour à Genève? Voici un petit mot pour son défenseur<sup>2</sup> et celui de Sirven. Nos pauvres Sirven trouveront la pitié du public bien épuisée; mais enfin nous serons contents, si nous obtenons quelque justice. Ayez encore la bonté de faire tenir cet autre billet à Dumolard<sup>3</sup>.

J'attends les mémoires pour et contre Lally, et le factum pour M. de La Luzerne. J'attends surtout le *Fréret*<sup>4</sup> dont vous m'avez tant parlé.

Votre amitié sert, dans toutes les occasions, à la consolation de ma vie. Vous ne sauriez croire à quel point je vous regrette.

<sup>1</sup> Voyez tome XLII, pages 535-609. B.

<sup>2</sup> Ce billet pour Élie de Beaumont manque. B.

<sup>3</sup> Il manque aussi. B.

<sup>4</sup> Voyez ma note sur la lettre 4623. B.

## 4652. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

23 mai.

J'aime beaucoup mieux, mes divins anges, vous parler des proscriptions de Rome que des tracasseries de Genève, qui probablement vous ennuiant beaucoup. Mon petit ex-jésuite craint qu'il n'en arrive autant aux tracasseries de Fulvie. Il y avait longtemps qu'il était embarrassé de cette Fulvie et de ce petit Pompée, qui manquaient tous deux leur coup au même moment. Nous avions sur cela, l'un et l'autre, beaucoup de scrupule. Enfin nous avons changé cet endroit, et je crois que nous nous sommes tirés d'affaire assez passablement. Nous avons soigné le style autant que nous l'avons pu. Nous sommes assez contents des notes, qui nous paraissent instructives et intéressantes pour ceux qui aiment l'histoire romaine. Nous retouchons la préface, ou plutôt nous l'accourcissons beaucoup. Nous comptons, dans quinze jours, soumettre le tout à votre tribunal; mais nous sommes persuadés que ce ne sera qu'à la longue que l'ouvrage pourra parvenir, je ne dis pas à être goûté, mais un peu connu, du public.

Les affaires de Genève ne fourniront jamais un sujet de tragédie, pas même celui d'une farce. Vous savez que j'ai toujours été extrêmement éloigné de jouer ma partie dans ce tripot; vous savez que, dès que vous eûtes la bonté de m'envoyer la consultation de votre avocat, je la remis à M. Hennin dès le moment de son arrivée; je ne voulais que la paix, sans prétendre à l'honneur de la faire. Il est bien ridicule



que j'aie eu depuis des tracasseries pour un compliment<sup>1</sup>; mais quand on a affaire à des esprits effarouchés et inquiets, on s'expose à voir les démarches les plus simples et les plus honnêtes produire les soupçons les plus injustes. Je vous prédis encore que jamais on ne parviendra à la plus légère conciliation entre les esprits genevois. On pourra leur donner des lois, mais on ne leur inspirera jamais la concorde. Je ne change point d'opinion sur la manière dont toute cette affaire doit finir; mais je me garde bien de vous presser d'être de mon avis.

Je compte toujours sur la protection de messieurs de Praslin et de Choiseul, dont je vous ai l'obligation, et c'est une obligation assez grande. J'attendrai tranquillement la décision des plénipotentiaires; et quelque intéressé que je sois, par bien des raisons, à l'arrêt qu'ils doivent rendre, je ne chercherai pas même à pressentir leur manière de penser. Je voudrais trouver un moyen de vous envoyer la petite collection qu'on a faite des lettres de M. Baudinet et de M. Covelle<sup>2</sup>; cela me paraît plus amusant que les querelles sur le droit négatif. Je vous jure, avec un ton très affirmatif, mes chers anges, que vos bontés font la consolation et le charme de ma vie.

4653. A M. DAMILAVILLE.

23 mai.

C'est pour vous dire, mon cher ami, que M. Boursier vous a envoyé, sous l'enveloppe de M. de Cour-

<sup>1</sup> Voyez la lettre 4638. B.

<sup>2</sup> La *Collection des Lettres sur les miracles*, dont j'ai parlé tome XLII, page 145. B.

teilles, la défense de l'illustre De Thou<sup>1</sup> contre les accusations du sieur Bury. Je soupçonne que le manuscrit est plein de fautes; mais la faiblesse de mes yeux et mon état un peu languissant ne m'ont pas permis de le corriger. Je pense que vous trouverez dans cet écrit des anecdotes curieuses et instructives. Si votre Merlin ne peut l'imprimer, vous pourriez la faire parvenir au *Journal encyclopédique*, en l'envoyant contre-signée à un M. Rousseau, auteur de ce journal, à Bouillon. Ce Bury mérite assurément quelque petite correction pour avoir traité un excellent historien, un digne magistrat, et un très bon citoyen, de pédant et de médisant satirique.

Vous recevrez probablement la semaine prochaine le buste d'ivoire<sup>2</sup>; il est à la diligence de Lyon, à votre adresse, comme je vous l'ai déjà mandé.

Vous avez sans doute reçu ma petite lettre pour Dumolard, et une autre pour mon cher Beaumont<sup>3</sup>. Est-il vrai que les capucins ont assassiné leur gardien<sup>4</sup> à Paris? Pourquoi, lorsqu'on a chassé les jésuites, conserve-t-on des capucins? pourquoi ne pas les avoir fait tirer à la milice, au lieu des enfants des avocats?

On prétend que l'assemblée du clergé sera longue. J'en suis fâché pour les évêques, qui auront le malheur d'être séparés de leur troupeau, et de ne pou-

<sup>1</sup> C'est la brochure intitulée *Le président De Thou justifié*, etc.; voyez tome XLII, page 324. B.

<sup>2</sup> Voyez lettres 4583 et 4651. B.

<sup>3</sup> Elles sont perdues; voyez lettre 4651. B.

<sup>4</sup> On voit, par la lettre 4665, que le père gardien s'était tué. Il a été question d'une querelle entre les capucins, tome LXII, page 12. B.

voir instruire et édifier leurs diocésains. Ils aiment trop leurs devoirs pour ne pas finir leurs affaires le plus tôt qu'ils pourront.

Je n'ai encore nulle nouvelle des factums qui doivent m'arriver, ni de l'ouvrage de Fréret. J'attends de vous toutes mes consolations. Adieu, mon cher frère.

4654. A M. LE CHEVALIER DE TAULÈS.

A Ferney, 23 mai.

Le couvent de Ferney a souvent recours à M. le chevalier de Taulès pour savoir des nouvelles de monsieur l'ambassadeur, s'il est entièrement guéri, s'il mange, s'il digère, s'il dort, s'il se promène. Nous nous intéressons à sa santé plus que tous les Genevois ensemble, dussent-ils en être jaloux. Madame Denis compte avoir l'honneur de le voir dès qu'elle pourra sortir. Pour moi, monsieur, qui n'ai pas mis d'habit depuis trois mois, je suis privé du plaisir de remplir mes devoirs. Vous savez combien il me serait doux de profiter de vos moments de loisir, et de puiser dans vos conversations des connaissances nouvelles. Ne doutez pas des sentiments respectueux que je conserverai pour vous toute ma vie.

4655. A M. DAMILAVILLE.

26 mai.

Il faut aujourd'hui, mon cher ami, que je vous parle d'une petite négociation typographique. Vous savez peut-être qu'un homme d'esprit, qui était de l'ordre des avocats, s'est mis de l'ordre des libraires.

Il a rassemblé quelques morceaux de moi qu'il a imprimés fort correctement. Je vous supplie de lui donner une marque de ma reconnaissance, en lui envoyant une collection complète de mes OŒuvres. Le libraire en question s'appelle La Combe. Il est bon d'avoir des philosophes dans tous les états.

## 4656. A M. LE DUC DE PRASLIN.

A Ferney, 26 mai.

Sextus-Pompée<sup>1</sup> était secrétaire d'état de la marine; par conséquent il a le droit de s'adresser à monseigneur le duc de Praslin; mais le paquet est bien gros, et probablement bien ennuyeux, et je ne veux pas ennuyer mon protecteur.

Qu'il lise ou qu'il ne lise pas ce fatras, je le supplie de vouloir bien l'envoyer à mes anges. Je lui présente mon très tendre et très profond respect.

Ce billet est très bref; mais à grands seigneurs peu de paroles.

4657. A M. LACOMBE<sup>2</sup>,

LIBRAIRE A PARIS.

A Ferney, 26 mai.

J'ai été si charmé, monsieur, pour l'honneur des lettres, de voir un homme de votre mérite quitter la profession de Patru pour celle des Estienne; vos attentions pour moi m'ont tant flatté, que je voudrais n'avoir jamais eu que vous pour éditeur. Si jamais

<sup>1</sup> Personnage de la tragédie du *Triumvirat*. B.<sup>2</sup> Voyez tome LVIII, page 398; et LXII, 558. B.

cette entreprise pouvait s'accorder avec celle des Cramer, ce serait peut-être rendre service à la littérature. J'ai corrigé tous mes ouvrages dans ma retraite avec beaucoup de soin, et surtout l'*Essai sur les mœurs et l'esprit des nations*, qui est un fruit de trente ans de travail, conduit à sa maturité autant que mes forces l'ont permis. Je ne sais si vous exécutez le projet dont vous m'aviez parlé; je souhaite que vous puissiez en venir à bout sans vous compromettre : en ce cas, on vous enverrait plusieurs chapitres nouveaux et quelques additions assez curieuses. Comptez, monsieur, que je m'intéresse véritablement à vous. Je vous prie de me mander si vous êtes content de votre nouvelle profession : je voudrais être à portée de vous marquer par des services l'estime que vous m'avez inspirée.

Je doute que le petit recueil que vous avez bien voulu faire de tout ce que j'ai dit sur la poésie<sup>1</sup> ait un grand cours; mais du moins ce recueil a le mérite d'être imprimé correctement, mérite qui manque absolument à tout ce qu'on a imprimé de moi. Au reste, vous me feriez plaisir d'ôter, si vous le pouvez, le titre de Genève; il semblerait que j'eusse moi-même présidé à cette édition, et que les éloges que vous daignez me donner dans la préface ne sont qu'un effet de mon amour-propre. Je me connais trop bien pour n'être pas modeste.

Vous n'avez point changé de profession, monsieur;

<sup>1</sup> *Poétique de M. de Voltaire, ou Observations recueillies de ses ouvrages, concernant la versification française, les différents genres de poésie et de style poétique*, 1766, deux parties in-8°. B.

vous serez l'avocat de la philosophie. Je voudrais vous donner bien des causes à soutenir; mais je suis si vieux, qu'il ne m'appartient plus d'avoir de procès.

4658. A M. COLINI.

A Ferney, 28 mai.

Voici le temps, mon cher ami, où j'éprouve les regrets les plus vifs. Mon cœur me dit que je devrais être à Schwetzingen, et aller voir tantôt votre belle bibliothèque, tantôt votre cabinet d'histoire naturelle. Mais il y a deux ans que je ne sors plus de ma chambre, et c'est beaucoup que je sorte de mon lit. La fin de ma vie est douloureuse; ma consolation est dans les bontés de monseigneur l'électeur, dont je me flatterai jusqu'au dernier moment.

Il y a long-temps que vous ne m'avez écrit. Votre bonheur est apparemment si uniforme, que vous n'avez rien à m'en apprendre de nouveau. Votre cour est gaie et tranquille; il n'en est pas de même à Genève. Votre auguste maître sait rendre ses sujets heureux, et les Genevois ne savent pas l'être. Il est plaisant qu'il faille trois puissances <sup>1</sup> pour les accommoder au sujet d'une querelle d'auteur. Leurs tracasseries m'ont amusé d'abord, et ont fini par m'ennuyer. Adieu, mon ami; portez-vous mieux que moi, et aimez-moi.

4659. A M. DE CHABANON.

A Ferney, 29 mai.

Je reçus hier, mon cher confrère, la nouvelle esquisse que vous voulez bien me confier. Ma malheu-

<sup>1</sup> La France, le canton de Berne, et celui de Zurich. B.

reuse santé ne m'a pas permis encore de la lire ; je ne pourrai vous en rendre compte que dans trois ou quatre jours. J'ai pris, en attendant, la liberté de vous adresser un paquet que j'avais depuis long-temps pour M. Damilaville ; vous me ferez un très grand plaisir de vouloir bien le lui faire rendre dès que vous serez arrivé à Paris.

Je viens de lire le sujet de la tragédie du pauvre Lally ; la catastrophe ne me paraît annoncée dans aucun des actes. Je vois bien que ce Lally s'était fait détester de tous les officiers et de tous les habitants de Pondichéri ; mais il n'y a dans tous ces mémoires ni apparence de concussion , ni apparence de trahison. Il faut qu'il y ait eu contre lui des preuves qui ne sont énoncées en aucune manière dans les factums. La pièce sera bientôt oubliée , comme les gazettes de la semaine passée. Il n'en sera pas de même d'*Eudoxie*<sup>1</sup> ou *Eudocie* : vos talents et les soins que vous prenez m'en assurent.

J'admire votre courage de faire deux plans en prose. Il faut être bien maître de son génie pour s'astreindre à un tel travail, et pour subjuguier ainsi le talent qui demande toujours à parler en vers. Vous me paraissez un bon général d'armée ; vous faites de sang-froid votre plan de campagne, et vous vous battez comme un diable. Je m'intéresse à vos lauriers autant que vous-même. Je vous embrasse du meilleur de mon cœur.

<sup>1</sup> *Eudoxie*, tragédie de Chabanon, en cinq actes et en vers, fut imprimée en 1769, in-12, sans avoir été représentée. B.

4660. A M. THIERIOT.

30 mai.

Mon cher et ancien ami, je vous fais mon sincère compliment sur votre nouveau traité avec les puissances du Nord. Tâchez de jouir long-temps des avantages que cette bonne fortune vous procure. Vous avez le département le plus agréable du monde, *levia carmina et faciles versus*. Je souhaite que vos beaux esprits de Paris vous fournissent une ample matière; mais votre santé me donne autant d'inquiétude que votre nouvelle correspondance me fait de plaisir. Prenez garde à votre hydrocèle, imposez-vous un régime qui vous mette en état de courir pour chercher des nouvelles. Lorsque vous ne pourrez point écrire, je vous conseillerais de vous munir d'un homme qui écrirait sous votre dictée, afin que la correspondance ne fût pas interrompue. Je ne pourrai guère vous aider dans votre ministère; nous n'avons à Genève que des sottises ennuyeuses. Il vient de paraître un ouvrage bien plat contre M. Dalember, M. Hume, et les encyclopédistes<sup>1</sup>; j'y suis aussi pour ma part. Vous pensez bien que le libelle est d'un prêtre. Ce prêtre est un nommé Vernet, théologien huguenot de son métier; c'est un homme à qui on rend toute la justice qu'il mérite, c'est-à-dire qu'il est couvert d'opprobre. Son livre est entièrement ignoré. Il n'est question dans Genève que des tracasseries pour lesquelles on a fait venir trois plé-

<sup>1</sup> *Lettres critiques d'un voyageur anglais*, etc. (par Vernet); voyez ma note, tome XLII, page 344. R.



nipotentiaires. Je vous embrasse du meilleur de mon cœur.

4661. A M. DAMILAVILLE.

30 mai.

Je me console, vendredi au soir, d'un très vilain temps et des maux que je souffre, par l'espérance de recevoir demain samedi, 31 du mois, des nouvelles de mon cher frère.

Il faut que je lui fasse une petite récapitulation de tous les objets de mes lettres précédentes.

1° Le buste d'ivoire de son frère, parti de Genève probablement le 14 mai, adressé, par la diligence de Lyon, au quai Saint-Bernard à Paris;

2° La Défense du président De Thou<sup>1</sup>, dont il est bon de faire retentir tous les journaux, et dont il convient surtout d'envoyer copie au Journal de Bouillon;

3° Le recueil complet<sup>2</sup>, que je suppose envoyé chez M. Chabanon;

4° Un autre recueil complet, en feuilles, dont je vous supplie instamment de gratifier l'avocat-libraire La Combe, quai de Conti;

5° Un autre, relié, pour M. Thomas.

6° J'accuse enfin la réception du mémoire d'Élie pour M. de La Luzerne, et des mémoires pour et contre ce malheureux Lally. Le factum d'Élie me paraît victorieux; mais je ne sais pas quel est le jugement. Pour les mémoires de Lally, je n'y ai vu que des injures vagues; le corps du délit est apparem-

<sup>1</sup> *Le président De Thou justifié*, etc.; voyez tome XLII, page 324. B.

<sup>2</sup> Un exemplaire de la collection des *Oeuvres de Voltaire*. B.

ment dans les interrogatoires, qui restent toujours secrets. Les arrêts ne sont jamais motivés en France; ainsi le public n'est jamais instruit.

Je suis bien plus en peine du factum en faveur des Sirven; mais je ne prétends pas que M. de Beaumont se presse trop. Je fais céder mon impatience à l'intérêt que je prends à sa santé, et à mon désir extrême de voir dans ce mémoire un ouvrage parfait qui n'ait ni la pesante sécheresse du barreau, ni la fausse éloquence de la plupart de nos orateurs. Quelle que soit l'issue de cette entreprise, elle fera toujours beaucoup d'honneur à M. de Beaumont, et sera utile à la société en augmentant l'horreur du fanatisme, qui a fait tant de mal aux hommes, et qui leur en fait encore.

Je ne sais plus que penser de l'ouvrage de Fréret<sup>1</sup>, je n'en entends plus parler. Vous savez, mon cher ami, combien il excitait ma curiosité. Il ne paraît rien actuellement qui soit marqué au bon coin. J'ai acquis depuis peu des livres très rares; mais ils ne sont que rares. Je tâcherai de me procurer incessamment le recueil des vingt *Lettres*<sup>2</sup> de MM. Covelle, Baudinet, et compagnie; on ne les trouve point à Genève, où il n'est question que du procès des citoyens contre les citoyens. Je crois que, par ma dernière lettre, je vous ai prié d'envoyer à La Combe deux petits volumes<sup>3</sup>. Je vous recommande fortement cette

<sup>1</sup> Voyez une note sur la lettre 4623. B.

<sup>2</sup> La *Collection des Lettres sur les miracles*; voyez t. XLII, p. 145. B.

<sup>3</sup> Dans sa lettre du 26 mai (n° 4655), Voltaire ne parle pas de deux petits volumes. B.

bonne œuvre; l'exemplaire vous sera très exactement rendu avant qu'il soit peu. Si vous avez quelque nouvelle des capucins, ne m'oubliez pas; vous savez combien je m'intéresse à l'ordre séraphique. Mes compliments à vos amis. Voici un petit mot pour Thieriot. Aimez-moi.

4662. A. M. DAMILAVILLE.

2 juin.

En réponse à votre lettre du 23 mai, mon cher frère, il me manque, pour compléter mon *Lally*, la réponse qu'il avait faite aux objections par lesquelles on réfuta son premier mémoire. On dit que cette pièce est très rare. Vous me feriez un grand plaisir de me la faire chercher et de me l'envoyer.

Je ne sais ce que c'est que la Lettre sur Jean-Jacques<sup>1</sup>. Je soupçonne qu'il s'agit d'une lettre que j'écrivis, il y a quelques mois, au conseil de Genève, par laquelle je lui signifiais qu'il aurait dû confondre la calomnie ridicule qui lui imputait d'avoir comploté avec moi la perte de Rousseau. Je disais au conseil que je n'étais point l'ami de cet homme, mais que je haïssais et méprisais trop les persécuteurs, pour souffrir tranquillement qu'on m'accusât d'avoir servi à persécuter un homme de lettres. Je tâcherai de retrouver une copie de cette verte romancine, et de vous l'envoyer. Je pense sur Rousseau comme sur les Juifs : ce sont des fous, mais il ne faut pas les brûler.

<sup>1</sup> C'est la lettre à Tronchin Calandrin; voyez n° 4511, tome LXII, page 489. B.

Je recommande toujours à vos bontés les exemplaires pour M. Thomas, pour M. le chevalier de Neuville à Angers, et pour La Combe.

On me fait espérer un *Fréret* de Hollande; mais les livres viennent si tard de ce pays-là, que j'ai recours à vous : la diligence de Lyon à Meyrin est très expéditive.

Les jésuites sont enfin chassés de Lorraine. Je me flatte que les capucins, leurs anciens valets, seront bientôt rendus à la bêche et à la charrue, qu'ils avaient quittés très mal à propos. Ils n'étaient connus que comme de vils débauchés; mais puisque l'ordre séraphique se mêle d'assassiner<sup>1</sup>, il est bon d'en purger la terre. *Amen.*

Je suis charmé que vous soyez content du petit buste; l'original est bien languissant : il y a trois mois qu'il n'a pu s'habiller.

4663. A M. LE MARQUIS DE VILLEVIELLE.

A Ferney, 2 juin.

Les six<sup>2</sup> prises que vous avez la bonté de m'adresser, monsieur, seront distribuées aux meilleurs apothicaires que je connaisse, et pourront servir à extirper le mal épidémique qui règne encore, quoiqu'il soit sur son déclin. Je ne puis trop vous remercier de votre paquet de pilules. Tout ce que je crains, c'est que, si on a envoyé le paquet par la poste, il n'ait fait le grand tour et passé par Paris; ce qui retarde-

<sup>1</sup> Voyez les lettres 4653 et 4665. B.

<sup>2</sup> Il parle de dix dans la lettre du 18 juillet. B.

rait la réception, et qui pourrait même l'empêcher.

On dit que j'ai un compliment à vous faire ; les jésuites sont chassés de Lorraine. Il y en avait un pourtant qu'il me semble qu'on peut regretter ; c'était un Écossais, homme de qualité, nommé Lesley. Il est homme de lettres, et a du mérite. Je voudrais qu'on eût conservé tous ceux qui lui ressemblent, et qu'on les eût rendus utiles au public.

On prétend que nous allons être délivrés des capucins, à moins qu'on ne leur pardonne en faveur de frère Élisée<sup>1</sup>, prédicateur du roi. Ceux-là pourraient aussi devenir utiles en les rendant à la charrue.

Adieu, monsieur ; je vais écrire au premier secrétaire ; mais nous sommes au 2 de juin, et je tremble que les pilules n'aient été avalées par quelques malades de Paris.

4664. A M. DE CHABANON.

2 juin.

Je vous donne avis, mon cher confrère, que je vous renvoie par M. Tabareau votre très belle esquisse. Vous trouverez peu de remarques : la principale est que cette pièce demande le plus grand soin. C'est une peinture qui exige une infinité de nuances. Vous vous êtes imposé la nécessité de développer tous les sentiments du cœur humain dans le rôle d'Eudoxie ; tendresse maternelle, regrets de la mort de son premier époux, devoir qui la lie à son nouveau mari, horreur pour ce meurtrier, désir d'une juste vengeance, amour de la patrie, tout s'y trouve.

<sup>1</sup> Le frère ou père Élisée était carme et non capucin ; voyez tome I.XII, page 459. B.

Si tant de mouvements tragiques sont bien ménagés, si l'un ne fait pas tort à l'autre, vous aurez certainement le succès le plus grand et le plus durable. Ce n'est pas là une de ces pièces <sup>1</sup> que la singularité des événements multipliés et le prestige des coups de théâtre font réussir; tout dépendra du style et de la chaleur des sentiments. Courage, mon cher confrère; enfermez-vous six mois, vous trouverez au bout de ce temps des lauriers pour toute votre vie. J'y prends l'intérêt le plus tendre.

4665. A M. DAMILAVILLE.

13 juin.

Mon cher ami, en vous remerciant de prendre si généreusement le parti du président De Thou. Je crois que vous prendrez aussi le parti du livre attribué à Fréret <sup>2</sup>. Si ce livre est d'un capitaine au régiment du roi, comme on le dit, ce capitaine est assurément le plus savant officier de l'Europe, et en même temps le meilleur raisonneur. Il cite toujours à propos, et il prouve d'une manière invincible. Il est impossible que tant de bons ouvrages qu'on nous donne coup sur coup ne rendent les hommes plus sages et meilleurs.

Vous m'affligez beaucoup de m'apprendre que le gardien des capucins est un Othon et un Caton. Je me flattais que ses moines lui auraient coupé la gorge, et que cette aventure serait fort utile aux pauvres laïques.

<sup>1</sup> Il s'agit d'*Eudoxie*; voyez lettre 4659. B.

<sup>2</sup> Voyez lettre 4623. B.

Quant à Lally, je suis très sûr qu'il n'était point traître, et qu'il était impossible qu'il sauvât Pondichéri.

Le parlement n'a pu le condamner à mort que pour concussion. Il serait donc à désirer qu'on eût spécifié de quelle espèce de concussion il était coupable. La France, encore une fois <sup>1</sup>, est le seul pays où les arrêts ne soient point motivés <sup>2</sup>, comme c'est aussi le seul où l'on achète le droit de juger les hommes.

Voici, mon cher ami, une lettre pour Protagoras.

Bonsoir, mon cher frère; ma faiblesse augmente tous les jours, mais mes sentiments ne diminuent point. *Écr. l'inf....*

4666. A M. DALEMBERT.

13 juin.

Vous aurez pu savoir, mon cher philosophe, par la *Lettre de Covelle* <sup>3</sup>, quelle a été l'absurde insolence du nommé Vernet, digne professeur en théologie. Je sais que vous dédaignerez à Paris les coassements des grenouilles du lac de Genève; mais elles se font entendre chez toutes les grenouilles presbytériennes de l'Europe, et il est bon de les écraser en passant.

Je ne sais pas qui sont les auteurs qui travaillent actuellement au *Journal encyclopédique* <sup>4</sup>; ce journal est très maltraité dans le libelle du professeur. Voyez

<sup>1</sup> Il l'avait déjà dit dans la lettre 4661. B.

<sup>2</sup> Ils doivent l'être aujourd'hui, sous peine de nullité. B.

<sup>3</sup> *Lettre curieuse de Robert Covelle*; voyez tome XLII, page 344. B.

<sup>4</sup> Le principal rédacteur était Pierre Rousseau. J'ai parlé de ce journal, tome XL, page 129. R.

si vous pouvez lui faire donner quelques coups de fouet dans ce journal. Pour moi, je me dispose à faire une justice exemplaire de la personne dudit huguenot, lorsqu'il viendra sur mes terres catholiques. Je ne souffrirai pas qu'il attaque impunément notre saint-père le pape, et vous, et frère Hume, et frère Marmontel, et même faux frère Rousseau, et la comédie.

Vous avez peut-être vu le livre attribué à Fréret<sup>1</sup>, qu'on dit être d'un capitaine au régiment du roi. Ce capitaine est plus savant que dom Calmet, et a autant de logique que Calmet avait d'imbécillité. Ce livre doit faire un très grand effet; j'en suis émerveillé, et j'en rends grâces à Dieu. Vous souciez-vous beaucoup du bâillon de Lally, et de son gros cou, que le fils aîné de monsieur l'exécuteur a coupé fort maladroitement pour son coup d'essai? Je connaissais beaucoup cet Irlandais, et j'avais eu même avec lui des relations fort singulières en 1746. Je sais bien que c'était un homme très violent, qui trouvait aisément le secret de se faire haïr de tout le monde; mais je parierais mon petit cou qu'il n'était point traître. L'arrêt ne dit point qu'il ait été concussionnaire. Cet arrêt lui reproche vaguement des vexations; et ce mot de vexations est si indéterminé, qu'il ne se trouve chez aucun criminaliste.

La France est le seul pays où les arrêts ne soient point motivés. Les parlements crient contre le despotisme; mais ceux qui font mourir des citoyens,

<sup>1</sup> Voyez la lettre 4623. B.



sans dire précisément pourquoi, sont assurément les plus despotiques de tous les hommes.

Savez-vous quand finira l'assemblée du clergé, et quand on débitera l'*Encyclopédie*? j'imagine qu'elle paraîtra quand l'assemblée sera disparue.

Est-il vrai qu'on fait beaucoup de niches à mademoiselle Clairon? est-il vrai qu'on fait ce qu'on peut pour trouver admirable une nouvelle actrice<sup>1</sup> par qui on prétend qu'elle sera remplacée?

Vous avez lu sans doute, en son temps, la *Prédication* de l'abbé Coyer<sup>2</sup>. Ne trouvez-vous pas qu'il prend bien son temps pour louer Genève? La moitié de la ville voudrait écraser l'autre, et les deux moitiés sont bien basses et bien sottes devant les médiateurs. Adieu, mon très cher et très aimable philosophe; quand vous aurez un moment de loisir, répondez à mes questions, et aimez-moi.

Croyez-vous que la *Préface* de l'*Abbrégé de l'Histoire de l'Église*<sup>3</sup> soit de mon ancien disciple?

4667. A M. LE BARON GRIMM.

Ferney, 13 juin.

Je demande une grace à mon cher prophète : c'est de vouloir bien me donner les noms et les adresses des personnes raisonnables et respectables d'Allemagne qui ont exercé leur générosité envers les Calas, et qui pourraient répandre sur les Sirven quelques

<sup>1</sup> Mademoiselle Sainval aînée avait débuté sur le Théâtre-Français le 5 mai 1766, et se retira en 1779. B.

<sup>2</sup> *De la Prédication*, 1766, in-12. B.

<sup>3</sup> Voyez lettre 4585. B.

gouttes de baume qu'elles ont versé sur les blessures des innocents infortunés. J'attends de jour en jour un *fattum* de M. de Beaumont en faveur de la famille Sirven. Je ne sais s'il obtiendra justice pour elle; mais je suis très sûr qu'il démontrera son innocence. C'est le public que je prends toujours pour juge: il se trompe quelquefois au théâtre, et ce n'est que pour un temps; mais, dans les affaires qui intéressent la société, il prend toujours le bon parti. Deux paricides imputés coup sur coup pour cause de religion sont, à mon avis, un objet bien intéressant et bien digne de notre philosophie. Mes tendres respects à ma philosophe<sup>1</sup>.

4668. A FRÉDÉRIC,

LANDGRAVE DE HESSE-CASSEL.

Ferney, 21 juin.

Monseigneur, les maladies qui persécutent ma vieillesse sans relâche m'ont privé long-temps de l'honneur de renouveler mes hommages à votre altesse sérénissime. Souffrez que l'amour de la justice et la compassion pour les malheureux m'inspirent un peu de hardiesse. Ce sont vos propres sentiments qui encouragent les miens. J'ai pensé qu'un esprit aussi philosophique que le vôtre, et un cœur aussi généreux, protégeraient une cause qui est celle du genre humain.

Permettez, monseigneur, que votre nom soit publié au premier rang de ceux qui auront daigné ai-

<sup>1</sup> Madame d'Épinai. (Note des éditeurs de la *Correspondance de Grimm*.)

der les défenseurs de l'innocence à la secourir contre l'oppression. Les bienfaiteurs de l'humanité doivent être connus. Leur nom sera cher à tous les esprits tolérants et à toutes les âmes sensibles.

Je suis persuadé que votre altesse sérénissime sera touchée après avoir lu seulement la page qui expose le malheur des Sirven. Plusieurs personnes se sont réunies dans le dessein de poursuivre cette affaire comme celle des Calas. Nous ne demandons qu'un léger secours. Nous savons que vos sujets ont le premier droit à vos générosités. La moindre marque de vos bontés sera précieuse. Que ne puis-je les venir implorer moi-même, et être témoin du bonheur qu'on goûte dans vos états ! Je suis réduit à ne vous présenter que de loin le profond respect et le dévouement inviolable avec lequel je serai jusqu'au dernier moment de ma vie, etc.

4669. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

22 juin.

Mon âme est entièrement réformée à la suite de mes anges ; je pense entièrement comme eux. Il faut donner la préférence à l'impression sur la représentation ;

.....Le temps ne fait rien à l'affaire ;

et si l'ouvrage est passable, il sera donné toujours assez tôt. Je remercie mes anges de leurs nouvelles critiques ; j'en ai fait aussi de mon côté, et j'en ferai, et je corrigerai jusqu'à ce que la force de la diction

\* *Misanthrope*, acte I, scène 2. B.

puisse faire passer l'atrocité du sujet. On peut encore ajouter aux notes, que vous avez jugées assez curieuses. Il n'est pas difficile de donner aux proscriptions hébraïques un tour qui désarme la censure théologique. Ce n'est point la vérité qui nous perd, c'est la manière de la dire. Ne vous laissez point de me renvoyer ces manuscrits, qui sont si fort accoutumés à voyager. Je voudrais bien savoir si M. le duc de Praslin et M. de Chauvelin ont été contents. Il est clair que vos suffrages et le leur, donnés sans enthousiasme et sans séduction, après une lecture attentive, doivent répondre de l'approbation du public éclairé. On est bien loin de compter sur un succès pareil à celui du *Siège de Calais*, ni sur celui qu'aura la comédie de *Henri IV*. Il suffit qu'un ouvrage bien conduit et bien écrit ait un petit nombre d'approbateurs; le petit nombre est toujours celui des élus.

Nous sommes bien heureux, mes anges, d'avoir des philosophes qui n'ont pas la prudente lâcheté de Fontenelle<sup>1</sup>. Il paraît un livre intitulé *Examen critique des Apologistes*, etc., par Fréret. Je ne suis pas bien sûr que Fréret en soit l'auteur<sup>2</sup>, mais je suis sûr que c'est le meilleur livre qu'on ait encore écrit sur ces matières. Les provinces sont garnies de cet ouvrage; vous n'êtes pas si heureux à Paris. Il arrivera bientôt que les provinces prendront leur revanche du mépris que les Parisiens avaient pour elles. Comme on y a moins de dissipation, on y a plus de

<sup>1</sup> Fontenelle disait que s'il avait la main pleine de vérités, il se garderait bien de l'ouvrir. B.

<sup>2</sup> Voyez lettre 4623. B.

temps pour lire et pour s'éclairer. Je ne désespère pas que dans dix ans la tolérance ne soit établie à Toulouse. En attendant que le règne de la vérité advienne, je voudrais bien que vous lussiez le mémoire de Beaumont en faveur des Sirven, et que vous voulussiez bien m'en dire votre avis. Ma destinée est de n'être pas content des arrêts des parlements. J'ose ne point l'être de celui qui a condamné Lally; l'énoncé de l'arrêt est vague et ne signifie rien. Les factums pour et contre ne sont que des injures. Enfin je ne m'accoutume point à voir des arrêts de mort qui ne sont pas motivés; il y a dans cette jurisprudence welche une barbarie arbitraire qui insulte au genre humain.

Cette lettre n'est pas écrite par mon griffonneur ordinaire; et je suis si malingre, que je ne puis écrire moi-même. Tout ce que je puis faire, c'est de me mettre au bout de vos ailes avec mes sentiments ordinaires, qui sont bien respectueux et bien tendres.

4670. A M. DAMILAVILLE.

23 juin.

Mon cher ami, j'ai chez moi actuellement deux bons prêtres, dont l'un est fort connu de vous, et fort digne de l'être : c'est M. l'abbé Morellet. Il est docteur de Sorbonne, comme vous le savez. L'autre n'est que bachelier; mais l'un et l'autre sont également édifiants. J'espère que l'un d'eux, à son retour à Paris, pourra vous faire tenir quelques unes des bagatelles amusantes qui ont paru depuis peu à Neuchâtel<sup>1</sup>. Je vous envoie, en attendant, la lettre sur

<sup>1</sup> La *Collection des Lettres sur les miracles*; voyez t. XLII, p. 145. B.

Jean-Jacques<sup>1</sup> que vous me demandiez, et que j'ai enfin retrouvée. Je me flatte que j'aurai incessamment le mémoire de notre cher Beaumont, ce défenseur infatigable de l'innocence. Le petit discours<sup>2</sup> qu'on a préparé pour seconder ce mémoire n'est fait absolument que pour quelques étrangers qui pourront protéger cette famille infortunée. Il ne réussirait point à Paris, et n'y servirait de rien à la bonté de la cause; c'est uniquement au mémoire juridique qu'il faut s'en rapporter; c'est de là que dépendra la destinée des Sirven. On m'a mandé que le parlement n'avait point signé l'arrêt qui condamne les jeunes fous d'Abbeville, et qu'il avait voulu laisser à leurs parents le temps d'obtenir du roi une commutation de peine; je souhaite que cette nouvelle soit vraie. L'excellent livre *des Délits et des Peines*, si bien traduit par l'abbé Morellet, aura produit son fruit. Il n'est pas juste de punir la folie par des supplices qui ne doivent être réservés qu'aux grands crimes.

Est-il vrai qu'on va donner *Henri IV*<sup>3</sup> sur le théâtre de Paris? son nom seul fera jouer la pièce six mois; je l'ai toujours pensé ainsi. Mes tendres compliments à Platon, je vous en prie.

4671. DE M. DALEMBERT.

A Paris, ce 26 juin.

Je savais bien, mon cher et illustre maître, que le nommé

<sup>1</sup> La lettre 4511; voyez tome XLII, page 489. B.

<sup>2</sup> Voyez ma note sur la lettre 4593. B.

<sup>3</sup> *La Partie de chasse de Henri IV*, par Collé; voyez ma note, tome LX, page 239. B.

Vernet, au cou tord ou tors<sup>1</sup>, avait publié incognito des lettres contre vous, contre moi, et contre bien d'autres; mais j'ignorais qu'il voulût les ressusciter; elles étaient si bien mortes, ou plutôt elles étaient mort-nées. Quoi qu'il en soit, j'aurai soin de ce jésuite presbytérien, et je ne manquerai pas de lui dire un mot d'honnêteté à la première occasion; mais un mot seulement, parcequ'il n'en mérite pas davantage, et que je ne veux pas tout-à-fait demeurer en reste avec un honnête prêtre comme lui : *Ne prorsus insalutatum dimittam*.

A propos de latin, quoique cela ne vienne pas à ce que nous disons, dites-moi, je vous prie (j'ai besoin de le savoir, et pour cause), si c'est vous, comme je le crois, qui avez fait les deux vers latins qui sont à la tête de votre *Dissertation sur le feu*<sup>2</sup>, et si le second est *cuncta fovet* ou *cuncta parit*.

J'ai actuellement entre les mains le livre de Fréret, ou, si vous le voulez, d'un capitaine au régiment du roi, ou de qui il vous plaira. Si ce capitaine était au service de notre saint-père le pape, je doute qu'il le fût cardinal, à moins que ce ne fût pour l'engager à se taire; car ce capitaine est un vrai cosaque, qui brûle et qui dévaste tout. C'est dommage que l'assemblée du clergé finisse, elle aurait beau jeu pour demander que le capitaine Fréret fût mis au conseil de guerre pour être ensuite livré au bras séculier, et traité suivant la douceur des ordonnances de notre mère la sainte Église.

Quoi qu'il en soit, ce livre est, à mon avis, un des plus diaboliques qui aient encore paru sur ce sacré sujet, parcequ'il est savant, clair, et bien raisonné. On dit qu'il y a un curé de village d'auprès de Besançon<sup>3</sup> qui y avait fait une réponse; mais que, toutes réflexions faites, on l'a prié de la supprimer, parceque la défense était beaucoup plus faible que l'attaque.

<sup>1</sup> Dalemberf fait allusion à une note plaisante de la *Lettre curieuse*; voyez tome XLII, page 348. B.

<sup>2</sup> Voyez tome XXXVII, page 414; et ci-après la lettre 4675. B.

<sup>3</sup> N.-S. Bergier, curé de Flangebouche en Franche-Comté, publia sa *Réponse* en 1767; voyez ma note, tome XLIV, page 82. B.

Le bâillon de Lally a révolté jusqu'à la populace, et l'énoncé de l'arrêt a paru bien absurde à tous ceux qui savent lire. Je suis persuadé, comme vous, que Lally n'était point traître, car l'arrêt n'aurait pas manqué de le dire; et trahir les intérêts du roi ne signifie rien, puisque c'est trahir les intérêts du roi que de frauder quelques sous d'entrée; ce qui, à mon avis, ne mérite pas la corde. Je crois bien que ce Lally était un homme odieux, un méchant homme, si vous voulez, qui méritait d'être tué par tout le monde, excepté par le bourreau. Les voleurs du Canada étaient bien plus dignes de la hant; mais ils avaient des parents premiers commis, et Lally n'avait pour parents que des prêtres irlandais, à qui il ne reste d'autres consolations que de dire force messes pour lui. Quoi qu'il en soit, qu'il repose en paix, et que ses respectables juges nous y laissent!

Je n'ai point vu l'actrice nouvelle<sup>1</sup> par qui on prétend que mademoiselle Clairon sera remplacée; mais j'entends dire qu'elle a en effet beaucoup de talent, d'ame, et d'intelligence; qu'elle n'a que des défauts qui se perdent aisément, mais qu'elle a toutes les qualités qui ne s'acquièrent point. Pour mademoiselle Clairon, elle a absolument quitté le théâtre, et a très bien fait; il faut en ce monde-ci avoir le moins de tyrans qu'il est possible, et il ne faut pas rester dans un état que tout concourt à avilir. Elle a pourtant joué dans une maison particulière le rôle d'Ariane, pour le prince de Brunswick, qui en a été enchanté. Ce prince de Brunswick a été ici fort goûté et fort fêté de tout le monde, et il le mérite. Il y a un gros prince de Deux-Ponts qui a commandé dans la dernière guerre l'armée de l'Empire, et qui durant la paix protège Fréron et autres canailles.

Ledit prince trouve très mauvais qu'on accueille le prince de Brunswick, et qu'on ne le regarde pas, lui gros et grand seigneur, héritier de deux électors, et surtout, comme vous voyez, amateur des gens de mérite; c'est que, par malheur, le

<sup>1</sup> Mademoiselle Sainval aînée; voyez lettre 4666. B.



prince de Brunswick a de la gloire, et que le gros prince de Deux-Ponts n'en a point.

Oui, j'ai lu dans son temps la *Prédication* de l'abbé Coyer<sup>1</sup>, et je crois qu'après la prédication même c'est un des livres les plus inutiles qui aient été faits.

Je crois aussi que la *Préface* de l'*Histoire de l'Église* est de votre ancien disciple<sup>2</sup>; il y a des erreurs de fait, mais le fond est bon. Quant à l'ouvrage, il est maigre, mais il est aisé de lui donner de l'embonpoint dans une seconde édition; et c'est un corps de bon tempérament qui ne demande qu'à devenir gros et gras. Je présume qu'il le deviendra; la carcasse est faite, il n'y a plus qu'à la couvrir de chair. Dans ces sortes d'ouvrages c'est beaucoup que d'avoir le cadre, et un nom tel que celui-là à mettre au bas, parcequ'on n'ose pas brûler, à peine de ridicule, les cadres qui portent des noms pareils.

Adieu, mon cher et illustre maître; vous devez avoir vu l'abbé Morellet, ou *Mords-les*, qui sûrement ne vous aura point mordu, et que vous aurez bien caressé, comme il le mérite. Vous avez vu aussi M. le chevalier de Rochefort, qui est un galant homme, et qui m'a paru aussi enchanté de la réception que vous lui avez faite qu'il l'est peu du séjour de Versailles et de la société des courtisans. *Iterum vale*. Je vous embrasse de tout mon cœur. Réponse, je vous prie, sur les deux vers latins; j'en suis un peu pressé. J'oubliais de vous dire que mademoiselle Clairon a déjà rendu le pain bénit; voilà ce que c'est que de quitter le théâtre.

4672. A M. DALEMBERT.

26 juin.

Mon digne et aimable philosophe, je l'ai vu, ce brave *Mords-les*, qui les a si bien mordus; il est du naturel des vrais braves, qui ont autant de douceur que de courage; il est visiblement appelé à l'apos-

<sup>1</sup> Voyez lettre 4666. B.

<sup>2</sup> Voyez id. B.

tolat. Par quelle fatalité se peut-il que tant de fanatiques imbéciles aient fondé des sectes de fous, et que tant d'esprits supérieurs puissent à peine venir à bout de fonder une petite école de raison ? c'est peut-être parcequ'ils sont sages ; il leur manque l'enthousiasme, l'activité. Tous les philosophes sont trop tièdes ; ils se contentent de rire des erreurs des hommes, au lieu de les écraser. Les missionnaires courent la terre et les mers ; il faut au moins que les philosophes courent les rues ; il faut qu'ils aillent semer le bon grain de maison en maison. On réussit encore plus par la prédication que par les écrits des Pères. Acquittez-vous de ces deux grands devoirs, mon cher frère ; prêchez et écrivez, combattez, convertissez, rendez les fanatiques si odieux et si méprisables, que le gouvernement soit honteux de les soutenir.

Il faudra bien à la fin que ceux à qui une secte fanatique et persécutrice a valu des honneurs et des richesses se contentent de leurs avantages, qu'ils se bornent à jouir en paix, et qu'ils se défassent de l'idée de rendre leurs erreurs respectables. Ils diront aux philosophes : Laissez-nous jouir, et nous vous laisserons raisonner. On pensera un jour en France comme en Angleterre, où la religion n'est regardée par le parlement que comme une affaire de politique ; mais, pour en venir là, mon cher frère, il faut du travail et du temps.

L'Église de la sagesse commence à s'étendre dans nos quartiers, où régnait, il y a douze ans, le plus sombre fanatisme. Les provinces s'éclairent, les jeunes magistrats pensent hautement ; il y a des avocats gé-

néraux qui sont des anti-Omer. Le livre attribué à Fréret<sup>1</sup>, et qui est peut-être de Fréret, fait un bien prodigieux. Il y a beaucoup de confesseurs, et j'espère qu'il n'y aura point de martyrs. Il y a beaucoup de tracasseries politiques à Genève; mais je ne connais pas de ville où il y ait moins de calvinistes que dans cette ville de Calvin. On est étonné des progrès que la raison humaine a faits en si peu d'années. Ce petit professeur de bêtises, nommé Vernet, est l'objet du mépris public. Son livre contre vous et contre les philosophes est le plus inconnu des livres, malgré la prétendue troisième édition<sup>2</sup>. Vous sentez bien que la *Lettre curieuse de Robert Covelle*, que je vous ai envoyée, n'est calculée que pour le méridien de Genève, et pour mortifier ce pédant. Il a un frère qui possède une métairie dans ma terre de Tournay, il y vient quelquefois: je compte avoir le plaisir de le faire mettre au pilori dès que j'aurai un peu de santé; c'est une plaisanterie que les philosophes peuvent se permettre avec de tels prêtres, sans être persécuteurs comme eux.

Il me semble que tous ceux qui ont écrit contre les philosophes sont punis dans ce monde: les jésuites ont été chassés; Abraham Chaumeix s'est enfui à Moscou; Berthier est mort d'un poison froid<sup>3</sup>; Fréron a été honni sur tous les théâtres, et Vernet sera pilorié infailliblement.

<sup>1</sup> Voyez lettre 4623. B.

<sup>2</sup> Les *Lettres* de Vernet ont eu réellement trois éditions; voyez mes notes, tome XLII, pages 344 et 346; et aussi LX, 221. B.

<sup>3</sup> Voyez, t. XL, p. 12, la *Relation de la maladie*, etc., de Berthier. B.

Vous devriez, en vérité, punir tous ces maraudeurs-là par quelqu'un de ces livres moitié sérieux, moitié plaisants, que vous savez si bien faire. Le ridicule vient à bout de tout; c'est la plus forte des armes, et personne ne la manie mieux que vous. C'est un grand plaisir de rire en se vengeant. Si vous n'écrasez pas l'*inf...*, vous avez manqué votre vocation. Je ne peux plus rien faire. J'ai peu de temps à vivre: je mourrai, si je puis, en riant; mais, à coup sûr, en vous aimant.

4673. A M. DAMILAVILLE.

26 juin.

Je suis enchanté de l'abbé Morellet, mon cher frère. En vérité, tous ces philosophes-là sont les plus aimables et les plus vertueux des hommes; et voilà ceux qu'Omer veut persécuter!

Il n'y a qu'un homme infiniment instruit dans la belle science de la théologie et des Pères qui puisse avoir fait l'*Examen critique des Apologistes*<sup>1</sup>. J'avoue que le livre est sage et modéré; tout critique doit l'être: mais je ne pense pas qu'on doive blâmer le lord Bolyngbroke d'avoir écrit avec la fierté anglaise, et d'avoir rendu odieux ce qu'il a prouvé être misérable. Il fait, ce me semble, passer son enthousiasme dans l'ame du lecteur. Il examine d'abord de sang-froid, ensuite il argumente avec force, et il conclut en foudroyant. Les *Tusculanes* de Cicéron et ses *Philippiques* ne doivent point être écrites du même style.

<sup>1</sup> Voyez lettre 4623. R.

Vous me faites bien plaisir, mon cher frère, de me dire que mademoiselle Sainval <sup>1</sup> a réellement du talent. Il est à souhaiter qu'elle soutienne le théâtre, qui tombe, dit-on, en langueur. Mais quand aurons-nous des hommes qui aient de la figure et de la voix?

J'ai écrit à M. Grimm <sup>2</sup>. Il s'agit de me faire savoir les noms des principales personnes d'Allemagne que je pourrai intéresser à favoriser les Sirven. Je vous supplie de lui en écrire un mot, et de le presser de m'envoyer les instructions que je lui demande. Les Sirven et moi nous vous en aurons une égale obligation.

Adieu, mon cher frère; s'il n'y a point de nouveauté à présent, le livre attribué à Fréret doit en tenir lieu pour long-temps: il fait honneur à l'esprit humain.

Comme je vous embrasse, vous et les vôtres!

4674. A M. THIERIOT.

26 juin.

Mon cher et ancien ami, j'aurais plus de foi à votre régime qu'à l'eau de M. Vyl. La véritable eau de santé est de l'eau fraîche, et tous ceux qui prétendent faire subsister ensemble l'intempérance et la santé sont des charlatans. Une meilleure recette est celle qu'on vous envoie de Brandebourg tous les trois mois <sup>3</sup>. Votre arrangement me paraît très bien fait et très adroit; il n'y a personne auprès de votre correspondant qui

<sup>1</sup> Mademoiselle Sainval l'ainée. K.

<sup>2</sup> Lettre 3667. B.

<sup>3</sup> Le paiement de ce que lui donnait le roi de Prusse, dont il était le correspondant littéraire. B.

puisse l'avertir qu'on lui donne du vieux pour du nouveau. Il serait à souhaiter que le public donnât dans le même panneau, et qu'il relût nos auteurs du bon temps, au lieu de se gâter le goût par les misérables nouveautés dont on nous accable.

Vous êtes sans doute informé du nouveau livre qui paraît sous le nom de *Fréret*<sup>1</sup>; c'est un excellent ouvrage qui doit déjà être connu en Allemagne. Les citations sont aussi fidèles que curieuses, les preuves claires, et le raisonnement si vigoureux, qu'il n'y a qu'un sot qui puisse y répliquer. Les *Lettres sur les miracles*<sup>2</sup> de Baudinet et de Covelle ne sont point encore connues en France.

Si je trouve dans mes paperasses quelques petits morceaux qui puissent figurer dans vos envois, je ne manquerai pas de vous en faire part; mais à présent je suis si occupé de l'édition in-4° que les Cramer font de mes anciennes sottises, je suis si enseveli dans des tas de papiers, que je ne peux rien débrouiller; mais quand je serai défait de cet embarras désagréable, je chercherai tous les matériaux qui pourront vous convenir. Nous comptons avoir incessamment un des neveux de votre correspondant. J'aime bien autant les voir chez moi que de les aller chercher chez eux. Nous avons eu l'abbé Morellet; c'est un homme très aimable, très instruit, très vertueux. Voilà comme les vrais philosophes sont faits, et ce sont eux qu'on veut persécuter! Adieu, mon cher ami; vivez tranquille et heureux.

<sup>1</sup> Voyez lettre 4623. B.

<sup>2</sup> Voyez tome XLII, page 145. B.

4675. A. M. DALEMBERT.

1<sup>er</sup> juillet.

Ignis ubique latet, naturam amplectitur omnem,  
Cuncta parit, renovat, dividit, unit, alit.

Oui, mon cher philosophe, ces deux mauvais vers sont de moi<sup>1</sup>. Je suis comme l'évêque de Noyon<sup>2</sup>, qui disait dans un de ses sermons : « Mes frères, je « n'ai pris aucune des vérités que je viens de vous « dire ni dans l'Écriture, ni dans les Pères; tout cela « part de la tête de votre évêque. »

Je fais bien pis; je crois que j'ai raison, et que le feu est précisément tel que je le dis dans ces deux vers. Votre académie n'approuva pas mon idée, mais je ne m'en soucie guère. Elle était toute cartésienne alors, et on y citait même les petits globules de Mallebranche; cela était fort douloureux. Je vous recommande, mon cher frère et mon maître, les Vernet dans l'occasion.

Vous m'enchantez de me dire que mademoiselle Clairou a rendu le pain bénit; on aurait bien dû la claquer à Saint-Sulpice. Je m'y intéresse d'autant plus, moi qui vous parle, que je rends le pain bénit tous les ans avec une magnificence de village que peut-être le marquis Simon Le Franc n'a pas surpassée. Je suis toujours fâché que le puissant auteur de la belle *Préface*<sup>3</sup> ait pris martre pour renard, en citant saint

<sup>1</sup> Voltaire les avait mis pour épigraphe à son *Essai sur la nature du feu* voyez tome XXXVII, page 414. B.

<sup>2</sup> Clermont-Tonnerre; voyez ma note, tome XLIII, page 590. B.

<sup>3</sup> Voyez lettre 4585. B.

Jean<sup>1</sup>. Les pédants tireront avantage de cette méprise, comme Cyrille se prévalut de quelques balourdises de l'empereur Julien; et de là ils concluront que les philosophes ont toujours tort.

Nous aurons incessamment dans notre ermitage un prince<sup>2</sup> qui vaut un peu mieux que le protecteur<sup>3</sup> de Catherin Fréron.

Êtes-vous homme à vous informer de ce jeune fou nommé M. de La Barre, et de son camarade, qu'on a si doucement condamnés à perdre le poing, la langue, et la vie, pour avoir imité Polyeucte et Néarque? On me mande qu'ils ont dit, à leur interrogatoire, qu'ils avaient été induits à l'acte de folie qu'ils ont commis par la lecture des livres des encyclopédistes.

J'ai bien de la peine à le croire; les fous ne lisent point, et assurément nul philosophe ne leur aurait conseillé des profanations. La chose est importante. Tâchez d'approfondir un bruit si odieux et si dangereux.

M. le chevalier de Rochefort m'a bien consolé de tous les importuns qui sont venus me faire perdre mon temps dans ma retraite. Dieu merci, je ne les reçois plus; mais quand il me viendra des hommes tels que M. le chevalier de Rochefort, qui me parleront de vous, mes moments seront bien employés avec eux. Je viens de voir aussi un M. Bergier<sup>4</sup>, qui pense comme il faut; il dit qu'il a eu le bonheur de

<sup>1</sup> Voyez lettre 4702. B.

<sup>2</sup> Le prince de Brunswick. B.

<sup>3</sup> Le prince de Deux-Ponts; voyez lettre 4671. B.

<sup>4</sup> Frère de Bergier le théologien. K.



vous voir quelquefois, et il ne m'en a pas paru indigne.

N'oubliez pas, je vous en supplie, Polyeucte et Néarque; mais surtout mandez-moi si vous êtes dans une situation heureuse, et si vous vous consolez des niches qu'on fait tous les jours à la philosophie.

4676. A M. LE COMTE DE ROCHEFORT,

LIEUTENANT DES GARDES DU CORPS.

1<sup>er</sup> juillet.

Vous n'êtes pas, monsieur, comme ces voyageurs qui viennent à Genève et à Ferney pour m'oublier ensuite et être oubliés. Vous êtes venu en vrai philosophe, en homme qui a l'esprit éclairé et un cœur bienfaisant. Vous vous êtes fait un ami d'un homme qui a renoncé au monde; j'ai senti tout ce que vous valez; vous m'avez laissé bien des regrets. Comptez, monsieur, que votre souvenir est la plus douce de mes consolations.

Je vous suis très obligé de ces *Ruines de la Grèce*<sup>1</sup>. Je crois qu'on est actuellement à Paris dans les ruines du bon goût, et quelquefois dans celles du bon sens; mais de bons esprits, tels que vous et vos amis, soutiendront toujours l'honneur de la nation. Il est vrai qu'ils seront en petit nombre; mais, à la longue, le petit nombre gouverne le grand.

J'ai vu depuis peu un ouvrage posthume de

<sup>1</sup> *Les Ruines des plus beaux monuments de la Grèce considérés du côté de l'histoire et de l'architecture*, par Julien-David Leroy, 1758, in-folio. Il y a une édition de 1769. B.

M. Fréret <sup>1</sup>, secrétaire de l'Académie des belles-lettres. Ce livre mérite d'entrer dans votre bibliothèque; il ne paraît pas fait pour être lu de tout le monde; mais il y a d'excellentes recherches, et si l'on y trouve quelque chose de dangereux, vous en savez assez pour le réfuter. J'aurai l'honneur de vous l'envoyer par la diligence de Lyon à l'adresse qu'il vous plaira de m'indiquer.

Madame Denis est très touchée de votre souvenir. Agréez, monsieur, mes tendres respects, que je vous présente du fond de mon cœur.

P. S. Si vous aimez Henri IV, comme je n'en doute pas, je vous exhorte à lire la justification du président De Thou <sup>2</sup> contre le sieur de Bury, auteur d'une nouvelle *Vie de Henri IV*.

4677. A M. DAMILAVILLE.

1<sup>er</sup> juillet.

On me mande, mon cher frère, une étrange nouvelle. Les deux insensés <sup>3</sup>, dit-on, qui ont profané une église en Picardie ont répondu, dans leurs interrogatoires, qu'ils avaient puisé leur aversion pour nos saints mystères dans les livres des encyclopédistes et de plusieurs philosophes de nos jours. Cette nouvelle est sans doute fabriquée par les ennemis de la raison, de la vertu, et de la religion. Qui sait mieux que vous combien tous ces philosophes ont tâché d'inspirer le plus profond respect pour les lois re-

<sup>1</sup> *Examen critique*, etc.; voyez lettre 4623. B.

<sup>2</sup> *Le président De Thou justifié*, etc.; voyez tome XLII, page 324. B.

<sup>3</sup> Le chevalier de La Barre et Moïnel; voyez tome XLII, page 371. B.

ques? Ils ne sont que des précepteurs de morale, et on les accuse de corrompre la jeunesse. On cherche à renouveler l'aventure de Socrate; on veut rendre les Parisiens aussi injustes que les Athéniens, parce-qu'on croit plus aisé de les faire ressembler aux Grecs par leurs folies que par leurs talents.

Ne pourriez-vous pas remonter à la source d'un bruit si odieux et si ridicule? Je vous prie de mettre tous vos soins à vous en informer.

J'ai reçu la visite d'un homme de mérite qui vous a vu quelquefois chez M. d'Holbach; son nom est, je crois, Bergier<sup>1</sup>. Il m'a paru en effet digne de vivre avec vous.

On dit que mademoiselle Clairon a rendu le pain bénit, et que toute la paroisse a battu des mains.

M. le prince de Brunswick vient bientôt honorer mon désert de sa présence. Je ne sais comment je pourrai le recevoir dans l'état où je suis. Je m'affaiblis plus que jamais, mon cher frère; mais, puisque Fréron et Omer se portent bien, je dois être content.

Je vous embrasse avec la plus tendre amitié. *Écr. l'inf....*

4678. A M. LE CHEVALIER DE TAULÈS.

A Ferney, 3 juillet.

Voulez-vous bien, monsieur, que je vous adresse cette réponse que je dois à M. Thomas<sup>2</sup>? Je crois que je l'aime autant que vous l'aimez, sans que je l'aie jamais vu. Vous êtes dans le temple de la Dis-

<sup>1</sup> Frère de l'abbé, et traducteur de quelques ouvrages. B.

<sup>2</sup> Cette lettre à Thomas est perdue. B.

corde, tandis que je suis dans celui de la Paix; mais je quitterais volontiers mon temple pour venir vous embrasser dans le vôtre, si j'avais une heure de santé. Donnez-moi la consolation, je vous en prie, de présenter mes respectueux hommages à monsieur l'ambassadeur; je me flatte que sa santé est entièrement raffermie, et qu'il a, comme vous, un corps digne de son ame; la mienne, toute languissante qu'elle est, vous est bien véritablement attachée.

4679. A M. DAMILAVILLE.

4 juillet.

C'est un grand hasard, mon cher frère, quand je peux écrire un mot de ma main. J'ai plus de plaisir à vous écrire mes pensées qu'à les dicter; il me semble qu'alors le commerce en est plus intime. Je vous recommande plus que jamais la cause de ces infortunés Sirven, qui ont le malheur d'être venus trop tard pour exciter le zèle du public, mais qui enfin seront secourus et justifiés. Nous voici dans ce mois de juillet où vous m'avez fait espérer le mémoire du prophète Élie. Il n'a point à travailler à présent au triste procès de M. de La Luzerne: c'est une affaire d'enquête et d'interrogatoire. Du moins on m'a dit qu'à présent le ministère d'un avocat était inutile. Si cela est vrai, je vous conjure de plaider la cause des Sirven devant Élie.

Je vous prie d'envoyer à frère Grimm ce petit billet<sup>1</sup>.

Je vous avais déjà dit que j'avais vu frère Bergier et plusieurs autres frères. La paix soit sur eux. Avez-

<sup>1</sup> Il est perdu. B.

vous vu la préface du roi de Prusse ? C'est dommage qu'il débute par la plus lourde bévue<sup>1</sup>.

L'enchanteur Merlin peut-il corriger la sienne ? Cet enchanteur n'entend pas le latin.

Je vous prie, mon cher frère, de pardonner à un vieux malade s'il n'écrit ni plus ni mieux.

4680. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

4 juillet.

Mon divin ange, voici un homme<sup>2</sup> plus heureux que moi. C'est un de mes compatriotes des déserts de Gex, qui a l'honneur de paraître devant vous ; c'est le syndic de nos grands états, c'est le maire de la capitale de notre pays, qui a deux lieues de large sur cinq de long ; c'est le subdélégué de monseigneur l'intendant, c'est celui qui a posé les limites de la France avec l'auguste république de Genève. M. le duc de Praslin lui avait promis d'orner sa poitrine d'une figure de saint Michel<sup>3</sup> terrassant le diable ; il soupire après ce rare bonheur, et moi j'attends mes roués. Vous avez vu sans doute M. de Chabanon ; je me mets aux pieds de madame d'Argental.

4681. A M. LULLIN<sup>4</sup>,

CONSEILLER ET SECRÉTAIRE D'ÉTAT DE GENÈVE.

A Ferney, 5 juillet.

Monsieur, parmi les sottises dont ce monde est

<sup>1</sup> Voyez lettre 4702. B.

<sup>2</sup> Fabry, à qui sont adressées la lettre 4175 et quelques autres. B.

<sup>3</sup> Le cordon de Saint-Michel. B.

<sup>4</sup> Michel Lullin de Châteaueux, né en 1695, plusieurs fois premier syndic, mort en 1781. B.

rempli, c'est une sottise fort indifférente au public qu'on ait dit que j'avais engagé le conseil de Genève à condamner les livres du sieur Jean-Jacques Rousseau, et à décréter sa personne; mais vous savez que c'est par cette calomnie qu'ont commencé vos divisions. Vous poursuivîtes le citoyen qui, étant abusé par un bruit ridicule, s'éleva le premier contre votre jugement, et qui écrivit que plusieurs conseillers avaient pris chez moi, et à ma sollicitation, le dessein de sévir contre le sieur Rousseau, et que c'était dans mon château qu'on avait dressé l'arrêt. Vous savez encore que les jugements portés contre le citoyen et contre le sieur Jean-Jacques Rousseau ont été les deux premiers objets des plaintes des représentants : c'est là l'origine de tout le mal.

Il est donc absolument nécessaire que je détruise cette calomnie. Je déclare au conseil et à tout Genève que s'il y a un seul magistrat, un seul homme dans votre ville à qui j'aie parlé ou fait parler contre le sieur Rousseau, avant ou après sa sentence, je consens d'être aussi infamé que les secrets auteurs de cette calomnie doivent l'être. J'ai demeuré onze ans près de votre ville, et je ne me suis jamais mêlé que de rendre service à quiconque a eu besoin de moi; je ne suis jamais entré dans la moindre querelle; ma mauvaise santé même, pour laquelle j'étais venu dans ce pays, ne m'a pas permis de coucher à Genève plus d'une seule fois.

On a poussé l'absurdité et l'imposture jusqu'à dire que j'avais prié un sénateur de Berne de faire chasser

le sieur Jean-Jacques Rousseau de Suisse. Je vous envoie, monsieur, la lettre de ce sénateur. Je ne dois pas souffrir qu'on m'accuse d'une persécution. Je hais et méprise trop les persécuteurs pour m'abaisser à l'être. Je ne suis point ami de M. Rousseau, je dis hautement ce que je pense sur le bien ou sur le mal de ses ouvrages; mais si j'avais fait le plus petit tort à sa personne, si j'avais servi à opprimer un homme de lettres, je me croirais trop coupable.

4682. A MADAME GEOFFRIN,

A VARSOVIE<sup>1</sup>.

5 juillet.

Vous êtes, madame, avec un roi qui seul de tous les rois ne doit sa couronne qu'à son mérite. Votre voyage vous fait honneur à tous deux. Si j'avais eu de la santé, je me serais présenté sur votre route, et j'aurais voulu paraître à votre suite. Je ne peux mieux faire ma cour à sa majesté et à vous, madame, qu'en vous proposant une bonne action : daignez lire, et faire lire au roi, le petit écrit ci-joint<sup>2</sup>. Ceux qui secourent les Sirven, et qui prennent en main leur cause, ont besoin d'être appuyés par des noms respectés et chéris. Nous ne demandons qu'à voir notre liste honorée par ces noms qui encouragent le public. L'aide la plus légère nous suffira. La gloire de protéger l'innocence vaut le centuple de ce qu'on donne. L'affaire dont il s'agit intéresse le genre humain, et c'est en

<sup>1</sup> La réponse est sous le n° 4715. B.

<sup>2</sup> Ce qu'il appelle *Petit discours* dans ses lettres 4611, 4618, 4670. B.

son nom qu'on s'adresse à vous, madame. Nous vous devons l'honneur et le plaisir de voir un bon roi secourir la vertu contre un juge de village, et contribuer à extirper la plus horrible superstition. J'ai l'honneur d'être, etc.

## 4683. A MADAME D'ÉPINAL.

6 juillet. Partira par Lyon je ne sais quand.

Je bénis la Providence, ma respectable et chère philosophe, de ce que votre pupille va devenir tuteur<sup>1</sup>; s'il y a un corps qui ait besoin de philosophes, c'est assurément celui dans lequel il va entrer. Les philosophes ne rouent point les Calas, ils ne condamnent point à un supplice horrible<sup>2</sup> des insensés qu'il faut mettre aux Petites-Maisons. De quel front peut-on aller à *Polyeucte* après une pareille aventure? Le tuteur, élevé par sa tutrice, sera digne de l'emploi auquel il se destine. On attend beaucoup de la génération qui se forme; la jeunesse est instruite, elle n'arrive point aux dignités avec les préjugés de ses grands-pères. J'ai, Dieu merci, un neveu<sup>3</sup> dans le même corps, qui a été bien élevé, et qui pense comme il faut penser. La lumière se communique de proche en proche; il faut laisser mourir les vieux aveugles dans leurs ténèbres; la véritable science amène nécessairement la tolérance. On ne brûlerait

<sup>1</sup> Allusion à la prétention qu'avait le parlement de Paris de s'appeler tuteur des rois. B.

<sup>2</sup> La condamnation du chevalier de La Barre et du chevalier d'Étallonde; voyez tome XLII, pages 355 et 374. B.

<sup>3</sup> L'abbé Mignot. B.



pas aujourd'hui la maréchale d'Ancre comme sorcière, on ne ferait pas la Saint-Barthélemi; mais nous sommes encore loin du but où nous devons tendre: il faut espérer que nous l'atteindrons. Nous sommes, en bien des choses, les disciples des Anglais; nous finirons par égaler nos maîtres.

Vous devez à présent, mon chère et respectable philosophe, jouir d'une santé brillante, et moi je dois être languissant: aussi suis-je. Puisque Esculape est à Paris, que vos bontés me soutiennent.

Permettez que je fasse les plus tendres compliments au tuteur. Tout notre petit ermitage est à vos pieds.

4684. A M. L'ABBÉ MORELLET.

7 juillet.

C'est moi, mon cher frère, qui voudrais passer avec vous dans ma retraite les derniers six mois qui me restent peut-être encore à vivre. C'est Antoine qui voudrait recevoir Paul. Mon désert est plus agréable que ceux de la Thébàïde, quoiqu'il ne soit pas si chaud. Tous nos ermites vous aiment, tous chantent vos louanges, et desirent passionnément votre retour.

Le livre de Fréret<sup>1</sup> est bien dangereux, mais *oportet hæreses esse*. Les manuscrits de Du Marsais et de Chénelart<sup>2</sup> ont été imprimés aussi. Il est bien triste

<sup>1</sup> *L'Examen critique des apologistes de la religion chrétienne*; voyez lettre 4623. B.

<sup>2</sup> Chénelart est probablement un nom sous lequel Voltaire voulait faire passer quelque opuscule. Quant à Du Marsais, il s'agit de *l'Analyse de la religion chrétienne*, dont il a souvent été question; voyez tome XXVIII, page 211; XLIII, 514, etc. B.

que l'on impute quelquefois à des vivants, et même à de bons vivants, les ouvrages des morts. Les philosophes doivent toujours soutenir que tout philosophe qui est en vie est un bon chrétien, un bon catholique. On les loue quelquefois des mêmes choses que les dévots leur reprochent, et ces louanges deviennent funestes, *che sono accusa e pajoŋ lodi*. Le bruit de ces dangereux éloges va frapper les longues et superbes oreilles de certains pédants; et ces pédants irrités poursuivent avec rage de pauvres innocents qui voudraient faire le bien en secret. La dernière scène qui vient de se passer à Paris prouve bien que les frères doivent cacher soigneusement les mystères et les noms de leurs frères. Vous savez que le conseiller Pasquier a dit, en plein parlement, que les jeunes gens d'Abbeville qu'on a fait mourir avaient puisé leur impiété dans l'école et dans les ouvrages des philosophes modernes. Ils ont été nommés par leur nom; c'est une dénonciation dans toutes les formes. On les rend complices des profanations insensées de ces malheureux jeunes gens; on les fait passer pour les véritables auteurs du supplice dans lequel on a fait expirer de jeunes indiscrets. Y a-t-il jamais eu rien de plus méchant et de plus absurde que d'accuser ainsi ceux qui enseignent la raison et les mœurs d'être les corrupteurs de la jeunesse? Qu'un janséniste fanatique eût été coupable d'une telle calomnie, je n'en serais pas surpris; mais que ce soit un conseiller de grand'chambre, cela est honteux pour la nation. Le mal est que ces imputations parviennent au roi, et qu'elles paraissent dictées par l'im-

partialité et par l'esprit de patriotisme. Les sages, dans des circonstances si funestes, doivent se taire et attendre.

Quand vous trouverez, mon cher frère, les livres que vous avez eu la bonté de me promettre, M. Damilaville les paiera à votre ordre. Rien ne presse. Ne songez qu'à vos travaux et à vos amusements, vivez aussi heureux qu'un pauvre sage peut l'être, et souvenez-vous des ermites qui vous seront très tendrement attachés.

4685. A M. DAMILAVILLE.

7 juillet.

Mon cher frère, mon cœur est flétri; je suis atterré. Je me doutais qu'on attribuerait la plus sotte et la plus effrénée démente<sup>1</sup> à ceux qui ne prêchent que la sagesse et la pureté des mœurs. Je suis tenté d'aller mourir dans une terre où les hommes soient moins injustes. Je me tais; j'ai trop à dire.

Je vous prie instamment de m'envoyer la lettre qu'on prétend que j'ai écrite à Jean-Jacques<sup>2</sup>, et qu'assurément je n'ai point écrite. Le temps se consume à confondre la calomnie. On vous demande bien pardon de vous charger de faire rendre tant de lettres.

<sup>1</sup> Parmi les livres trouvés chez le chevalier de La Barre se trouvait le *Dictionnaire philosophique*, qu'on mit sur le bûcher qui consuma ses restes; voyez ma Préface du tome XXVI. B.

<sup>2</sup> Dans la lettre 4662 il est question d'une lettre *sur* et non d'une lettre à Jean-Jacques. B.

4686. A M. HENNIN.

A Ferney, 8 juillet.

Tout malade que je suis, mon cher monsieur, il faudra probablement que je reçoive dans ma puante et délabrée maison un prince<sup>1</sup> victorieux et aimable. Heureusement il est philosophe, monsieur l'ambassadeur l'est aussi, vous l'êtes aussi.

Pouvons-nous sans indiscretion, madame Denis et moi, supplier S. Exc. de vouloir bien nous protéger de sa présence, et d'amener M. le prince de Brunswick? Nous leur donnerons du lait de nos vaches, du miel de nos abeilles, et des fraises de notre jardin. Négociez cette affaire avec S. Exc.; mettez-moi à ses pieds; dites-lui qu'après qu'il se sera crevé avec le prince par sa trop bonne chère, il est juste qu'il vienne jeûner le lendemain à la campagne, respirer un air pur, et oublier les tracasseries genevoises et les cuisiniers français.

Je ne sais point le jour, j'ignore la marche de M. le prince de Brunswick; j'ignore même si son projet est de dîner dans ma caserne. Mettez-moi au fait; ayez la bonté de le prévenir sur l'état d'un vieillard infirme. Vous me ressuscitez quelquefois par votre gaieté, secourez-moi par vos bontés. Mon cœur et mon estomac vous sont dévoués. V.

<sup>1</sup> Le prince de Brunswick. B.

## 4687. DE CATHERINE II,

IMPÉRATRICE DE RUSSIE.

A Pétersbourg, le 29 juin (9 juillet).

Monsieur, la lueur de l'étoile du Nord n'est qu'une aurore boréale.

Les bienfaits répandus à quelques centaines de lieues, et dont il vous plaît de faire mention, ne m'appartiennent pas : les Calas doivent ce qu'ils ont reçu à leurs amis ; M. Diderot, la vente de sa bibliothèque au sien ; mais les Calas et les Sirven vous doivent tout. Ce n'est rien que de donner un peu à son prochain de ce dont on a un grand superflu ; mais c'est s'immortaliser que d'être l'avocat du genre humain, le défenseur de l'innocence opprimée. Ces deux causes vous attirent la vénération due à de tels miracles. Vous avez combattu les ennemis réunis des hommes : la superstition, le fanatisme, l'ignorance, la chicane, les mauvais juges, et la partie du pouvoir qui repose entre les mains des uns et des autres. Il faut bien des vertus et des qualités pour surmonter ces obstacles. Vous avez montré que vous les possédez : vous avez vaincu.

Vous desirez, monsieur, un secours modique pour les Sirven : le puis-je refuser ! me louerez-vous de cette action ? y a-t-il de quoi ? En partant de là, je vous avoue que j'aimerais mieux qu'on ignorât ma lettre de change. Si cependant vous pensez que mon nom, tout peu harmonieux qu'il est, fasse quelque bien à ces victimes de l'esprit de persécution, je me remets à votre prévoyance, et vous me nommerez, pourvu seulement que cela même ne leur nuise pas. J'ai mes raisons pour le croire. Mes aventures avec l'évêque de Rostou ont été traitées publiquement, et vous en pouvez, monsieur, communiquer le mémoire à votre gré, comme une pièce authentique.

J'ai lu avec beaucoup d'attention l'imprimé qui accompagnait votre lettre. Il est bien difficile de réduire en pratique

les principes qu'il contient. Malheureusement le grand nombre y sera long-temps opposé. Il est cependant possible d'é-mousser la pointe des opinions qui mènent à la destruction des humains. Voici mot à mot ce que j'ai inséré, entre autres choses, à ce sujet dans une instruction au comité qui refon-dra nos lois <sup>1</sup>:

« Dans un grand empire qui étend sa domination sur autant  
« de peuples divers qu'il y a de différentes croyances parmi  
« les hommes, la faute la plus nuisible au repos et à la tran-  
« quillité de ses citoyens serait l'intolérance de leurs différentes  
« religions. Il n'y a même qu'une sage tolérance également  
« avouée de la religion orthodoxe et de la politique qui puisse  
« ramener toutes les brebis égarées à la vraie croyance. La  
« persécution irrite les esprits; la tolérance les adoucit et les  
« rend moins obstinés; elle étouffe ces disputes contraires au  
« repos de l'état et à l'union des citoyens. »

Après cela suit un précis du livre de l'*Esprit des Loix*, Sur la magie, etc. <sup>2</sup>, qu'il serait trop long de rapporter ici. Il y est dit tout ce qu'on peut dire pour préserver d'un côté les ci-toyens des maux que peuvent produire de pareilles accusa-tions, sans cependant troubler de l'autre la tranquillité des croyances, ni scandaliser les consciences des croyants. J'ai cru que c'était l'unique voie praticable d'introduire le cri de la raison, que de l'appuyer sur le fondement de la tranquillité publique, dont chaque individu sent continuellement le be-soin et l'utilité.

Le petit comte de Schowalow, de retour dans sa patrie, m'a fait le récit de l'intérêt que vous avez bien voulu prendre à tout ce qui me regarde. Je finis par vous en marquer ma gratitude. CATHERINE.

<sup>1</sup> Instruction donnée par Catherine II à la commission établie pour tra-vailler à la rédaction d'un nouveau Code de lois, n° 493-495. La traduc-tion que contient la lettre de Catherine est autre que celle qui se lit dans la traduction entière de l'*Instruction*, dont j'ai sous les yeux une édition de 1779. B.

<sup>2</sup> Livre XII.

## 4688. A M. LE COMTE D'ARGENTAL

12 juillet.

Mes divins anges, quoique les belles-lettres soient un peu honnies, que le théâtre soit désert, que les hommes n'aient plus de voix, que les femmes ne sachent plus attendrir; quoiqu'il faille enfin renoncer au monde, je ne renonce point aux roués<sup>1</sup>, et je vous prie de me les renvoyer, pour qu'ils reçoivent chez moi la confirmation de l'arrêt que vous avez porté sur eux.

Puis-je vous demander s'il est vrai qu'on ait imprimé *Barneveldt*<sup>2</sup>?

Avez-vous vu M. de Chabanon? êtes-vous contents de son plan<sup>3</sup>?

Je ne vous parle que de théâtre, et cependant j'ai le cœur navré. C'est que je n'aime point du tout les Félix<sup>4</sup> qui font mourir inhumainement, et dans des supplices recherchés, les Polyeucte et les Néarque<sup>5</sup>. Je conviens que les Polyeucte et les Néarque ont très grand tort; ce sont de grands extravagants: mais les Félix n'ont certainement pas raison. Il y a enfin des spectateurs qui n'aiment point du tout de pareilles pièces. Je me persuade que vous êtes de leur nombre, surtout après avoir lu l'excellent traité *Des Dé-*

<sup>1</sup> La tragédie du *Triumvirat*. B.

<sup>2</sup> Cette tragédie de Lemierre venait en effet d'être imprimée, quoiqu'on en eût interdit la représentation. Elle fut jouée, pour la première fois, le 30 juin 1790. B.

<sup>3</sup> De sa tragédie d'*Eudoxie*; voyez lettre 4659. B.

<sup>4</sup> Personnage de la tragédie de *Polyeucte*. B.

<sup>5</sup> Sous ces noms il désigne ici les chevaliers de La Barre et d'Étallonde. B.

*lits et des Peines*<sup>1</sup>. Il se passe des choses bien horribles dans ce monde ; mais on en parle un moment , et puis on va souper.

Respect et tendresse.

4689. A M. DAMILAVILLE.

12 juillet.

Mon cher frère , Polyeucte et Néarque<sup>2</sup> déchirent toujours mon cœur ; et il ne goûtera quelque consolation que quand vous me manderez tout ce que vous aurez pu recueillir.

On dit qu'on ne jouera point la pièce de Collé<sup>3</sup> : je m'y intéresse peu , puisque je ne la verrai pas ; et , en vérité , je suis incapable de prendre aucun plaisir après la funeste catastrophe dont on veut me rendre en quelque façon responsable. Vous savez que je n'ai aucune part au livre<sup>4</sup> que ces pauvres insensés adoraient à genoux. Il pleut de tous côtés des ouvrages indécents , comme *la Chandelle d'Arras*<sup>5</sup>, *le Com-père Matthieu*<sup>6</sup>, *l'Espion chinois*<sup>7</sup> ; et cent autres avortons qui périssent au bout de quinze jours , et qui ne méritent pas qu'on fasse attention à leur existence passagère. Le ministère ne s'occupe pas sans doute de ces pauvretés : il n'est occupé que du soin

<sup>1</sup> Par Beccaria ; ouvrage sur lequel Voltaire a fait un *Commentaire* ; voyez tome XLII , page 417. B.

<sup>2</sup> Le chevalier de La Barre et le chevalier d'Étallonde. B.

<sup>3</sup> *La Partie de chasse de Henri IV* ; voyez tome LX , page 239. B.

<sup>4</sup> Le *Dictionnaire philosophique*. B.

<sup>5</sup> Poème en dix-huit chauts (par l'abbé Du Laurens), 1765, in-8°. B.

<sup>6</sup> Roman du même auteur, 1766, trois volumes in-8°. B.

<sup>7</sup> Ouvrage de Goudar ; voyez tome LXII , page 352. B.



de faire fleurir l'état; et l'intérêt réduit à quatre pour cent est une preuve d'abondance.

Je tremble que M. de Beaumont ne se décourage : je vous conjure d'exciter son zèle. J'ai pris des mesures qui vont m'embarrasser beaucoup, s'il abandonne cette affaire des Sirven. Parlez-lui, je vous prie, de celle d'Abbeville; il s'en sera sans doute informé. Je ne connais point de loi qui ordonne la torture et la mort pour des extravagances qui n'annoncent qu'un cerveau troublé. Que fera-t-on donc aux empoisonneurs et aux parricides?

Adieu, mon cher ami; adoucissez, par vos lettres, la tristesse où je suis plongé.

4690. A M. HENNIN.

Jendi matin.

Ma foi, monsieur, les beaux esprits se rencontrent. Vous ne me dites point que messieurs les plénipotentiaires avaient employé la même formule que moi chétif, quand je vous montrai mon édit émané contre le col tord ou tors<sup>1</sup>. Si on lui donne une attestation de vie et de mœurs, il sera de ces gens qu'on pend avec leur grace au cou. Avez-vous le gendre du roi d'Angleterre aujourd'hui? avez-vous vu le grand kan des Cosaques? comment me tirerai-je d'un hitman et d'un prince héréditaire? Si vous ne venez à mon secours avec M. le chevalier de Taulès, qui est de la taille du grand kan, je suis perdu. Mettez-moi toujours aux pieds de son excellence, et ayez pitié du pauvre vieillard qui vous aime de tout son cœur.

<sup>1</sup> Vernet; voyez page 227. R.

## 4691. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux eaux de Rolle en Suisse, par Genève, 14 juillet.

Mes chers anges, mettez-moi aux pieds de M. de Chauvelin; dites-lui que je pense comme lui; dites-lui que la pièce inspire je ne sais quoi d'atroce, mais qu'elle n'ennuie point; qu'elle est un peu dans le goût anglais; qu'on n'a eu d'autre intention que de dire ce qu'on pense d'Auguste et d'Antoine, et que d'ailleurs elle est assez fortement écrite.

Non vraiment je n'ai point ma minute; je l'avais envoyée au libraire; je ferai mon possible pour la retirer, et je vous conjure encore, par vos ailes, de me renvoyer ma copie, par la diligence de Lyon, à Meyrin, en belle toile cirée: c'est la façon dont il faut s'y prendre pour faire tenir tous les gros paquets. Vous verrez, par l'étrange lettre<sup>1</sup> que j'ai reçue d'un château près d'Abbeville, que vos dignes avocats ont encore bien plus fortement raison qu'ils ne pensaient. Il y a dans tout cela de quoi frémir d'horreur. Je suis persuadé que le roi aurait fait grace, s'il avait su tout ce détail; mais la tête avait tourné à ce pauvre chevalier de La Barre et à tout le monde; on n'a pas su le défendre, on n'a pas su même récuser des témoins qu'on pouvait regarder comme subornés par Belleval<sup>2</sup>. D'ailleurs, ce qui est bien singulier, c'est qu'il n'y a point de loi expresse pour un pareil délit. Il est abandonné, comme presque tout le reste, à la

<sup>1</sup> Un extrait est en note au bas de la lettre 4703. B.

<sup>2</sup> Voyez tome XLII, page 363. B.

prudence ou au caprice du juge. Le lieutenant d'Abbeville a craint de n'en pas faire assez, et le parlement en a trop fait. Vous savez que des vingt-cinq juges il n'y en a eu que quinze qui ont opiné à la mort. Mais quand plus d'un tiers des opinants penche vers la clémence, les deux autres tiers sont bien cruels. De quoi dépend la vie des hommes ! Si la loi était claire, tous les juges seraient du même avis ; mais quand elle ne l'est pas, quand il n'y a pas même de loi, faut-il que cinq voix de plus suffisent pour faire périr, dans les plus horribles tourments, un jeune gentilhomme qui n'est coupable que de folie ? Que lui aurait-on fait de plus s'il avait tué son père ?

En vérité, si le parlement est le père du peuple, il ne l'est pas de la famille d'Ormesson <sup>1</sup>. Je suis saisi d'horreur. Je prends actuellement des eaux minérales, mais sûrement elles me feront mal ; on ne digère rien après de pareilles aventures.

Je ne suis point surpris de la conduite de ce malheureux Jean-Jacques <sup>2</sup>, mais j'en suis très affligé. Il est affreux qu'il ait été donné à un pareil coquin de faire le *Vicaire savoyard*. Ce malheureux fait trop de tort à la philosophie ; mais il ne ressemble aux philosophes que comme les singes ressemblent aux hommes.

Toute ma petite famille, mes anges, se met au bout de vos ailes, et moi surtout, qui vous adore autant que je hais, etc., etc., etc., etc.

Je vous demande en grace de m'envoyer la con-

<sup>1</sup> Voyez tome XLII, page 362. B.

<sup>2</sup> Voyez lettre 4701. B.

sultation des avocats; il n'y a qu'à la mettre dans le paquet couvert de toile cirée, afin que les brûlés soient avec les roués.

4692. A M. ÉLIE DE BEAUMONT.

Aux eaux de Rolle, le 14 juillet.

Êtes-vous, mon cher Cicéron, du nombre de ceux qui ont fait une consultation en faveur de l'humanité, contre une cruauté indigne de ce siècle? vous en êtes bien capable. Je vous en révérai et aimerai bien davantage. Vous auriez fait encore plus, si vous aviez lu la relation véritable que M. Damilaville doit vous communiquer. Que vous avez bien raison de faire voir que notre jurisprudence criminelle est encore bien barbare! Ne vous découragez point, mon cher Cicéron, de tout ce que vous voyez; donnez, au nom de Dieu, votre mémoire pour les Sirven, dussiez-vous ne point obtenir d'attribution de juges. Je vous répète que ce mémoire sera votre chef-d'œuvre, qu'il mettra le comble à votre réputation; et quant aux Sirven, ils seront toujours assez justifiés dans l'Europe.

Soyez toujours le défenseur de l'innocence et de la raison; rendez les hommes meilleurs et plus éclairés; c'est votre vocation. Soyez surtout heureux vous-même avec votre digne épouse. Mon cœur est à vous, et mon esprit est le client du vôtre.

## 4693. A M. DAMILAVILLE.

Aux eaux de Rolle en Suisse, 14 juillet.

Vous allez être bien étonné; vous allez frémir, mon cher frère, quand vous lirez la *Relation*<sup>1</sup> que je vous envoie. Qui croirait que la condamnation de cinq jeunes gens de famille à la plus horrible mort pût être le fruit de l'amour et de la jalousie d'un vieux scélérat d'élu<sup>2</sup> d'Abbeville? La première idée qui vient est que cet élu est un grand réprouvé; mais il n'y a pas moyen de rire dans une circonstance si funeste. Ne saviez-vous pas que plusieurs avocats ont donné une consultation<sup>3</sup> qui démontre l'absurdité de cet affreux arrêt? ne l'aurai-je point, cette consultation?

On dit que le premier président leur en a voulu faire des reproches, et qu'ils lui ont répondu avec la noblesse et la fermeté dignes de leur profession. C'est une chose abominable que la mort des hommes, et que les plus terribles supplices dépendent de cinq radoteurs qui l'emportent, par la majorité des voix, sur les dix conseillers du parlement les plus éclairés et les plus équitables. Je suis persuadé que si sa majesté eût été informée du fond de l'affaire, elle aurait donné grace; elle est juste et bienfesante: mais la tête avait tourné aux deux malheureux, et ils se sont perdus eux-mêmes.

<sup>1</sup> La *Relation de la mort du chevalier de La Barre*; voyez tome XLII, page 355. B.

<sup>2</sup> Il s'appelait Belleval; voyez tome XLII, page 363. B.

<sup>3</sup> Voyez ma note sur la lettre 4698. B.

Je vous conjure, mon cher frère, d'envoyer à M. de Beaumont copie de la *Relation*, avec le petit billet que je lui écris.

Je vous embrasse avec autant de douleur que de tendresse.

Est-ce qu'on a brûlé *les Délits et les Peines*?

4694. A M. LA COMBE.

Aux eaux de Rolle, 14 juillet.

Je ne crois point du tout, monsieur, que cette pièce<sup>1</sup> puisse être jouée; je pense seulement qu'elle est faite pour être lue par les gens de lettres: ainsi il me paraît que vous ne devez pas en tirer un grand nombre d'exemplaires. Je vous avoue qu'on ne veut faire imprimer cet ouvrage qu'en faveur des notes; et, pour peu que les censeurs trouvent à redire à quelques unes des notes, on les corrigera sans difficulté.

Il paraît depuis peu une *Histoire du Commerce et de la Navigation des Égyptiens*<sup>2</sup>. Je vous prie de me l'envoyer à Meyrin près de Genève.

4695. A M. DAMILAVILLE.

Aux eaux de Rolle, 14 juillet.

Je suis toujours aux eaux, et assez malade, mon cher ami. J'ai mal daté ma dernière, qui pourtant ne partira qu'avec ce billet-ci. Je vous supplie de faire rendre cet autre billet à La Combe. Mes amis savent

<sup>1</sup> *Le Triumvirat*. K.

<sup>2</sup> 1766, in-12. L'auteur est Hubert-Pascal Ameilhon, né à Paris en 1730, mort en 1811. B.

sans doute que je suis aux eaux ; mais je recevrai exactement toutes les lettres qu'on m'écrira à Genève.

Voici ce qu'on m'écrit sur Jean-Jacques :

« J'ai vu les lettres de M. Hume. Il mande que  
« Rousseau est le scélérat le plus atroce, le plus noir  
« qui ait jamais déshonoré la nature humaine ; qu'on  
« lui avait bien dit qu'il avait tort de se charger de  
« lui, mais qu'il avait cédé aux instances de ses pro-  
« tecteurs ; qu'il avait mis le scorpion dans son sein,  
« et qu'il en avait été piqué ; que le procès, avec cet  
« homme affreux, allait être imprimé en anglais ; qu'il  
« priait qu'on le traduisît en français, et qu'on vous  
« en envoyât un exemplaire. »

4696. A M. HENNIN.

Ange de paix, voici un Genevois qui vous donnera de quoi faire votre métier de bienfaisance. Tandis que vous cherchez à peupler le pays de Gex de protestants, on les en chasse ; on ravit le bien patrimonial d'une famille. C'est par charité chrétienne, à la vérité ; mais c'est contre les lois mêmes de Louis XIV, qui ne sont pas si sévères que les déprédateurs fiscaux. Permettez que je recommande à vos bontés, à votre protection, et à vos conseils, le porteur de ma requête.

On dit qu'une jolie et brave Lyonnaise a rossé trois citoyens. Le porteur n'est pas du nombre ; elle lui aurait donné un baiser.

4697. A M. HENNIN.

Mercredi matin à huit heures, à Ferney, (... juillet).

Figurez-vous donc, monsieur, qu'hier mardi, M. le prince de Brunswick m'écrit qu'il viendra se reposer de ses fatigues dans mon ermitage. Je lui propose d'y venir manger du lait et des œufs frais, et de renoncer ce jour-là au monde et à ses pompes. Et sur ce que vous m'aviez mandé des pompes, je vous prie de vouloir bien venir avec M. de Taulès pour me bouillir du lait. Point du tout, ne voilà-t-il pas que ce jeune héros me mande qu'il est engagé pour des crevailles avec monsieur l'ambassadeur, et qu'il ne viendra que demain ! Je n'ose plus supplier son excellence de venir faire pénitence de ses excès à la campagne. Qu'il se crève, qu'il se damne, qu'il fasse tout ce qu'il voudra ; il est le maître, je suis à ses ordres et aux vôtres. Faites-moi la grace d'instruire un pauvre vieux ermite de vos marches et de vos plaisirs.

Votre grand diable de cosaque, qui dit avoir la poitrine perdue, est un fort bon homme. Il avait avec lui un médecin qui a du mérite.

4697 bis. DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE<sup>1</sup>.

Vous présumez mieux de moi que je ne le fais moi-même ; vous me soupçonnez d'être l'auteur d'un *Abrégé de l'Histoire*

<sup>1</sup> Cette lettre a été jusqu'ici placée en janvier 1767 : elle me paraît de la mi-juillet 1766. Voltaire devait l'avoir reçue lorsqu'il écrivit les lettres 4710, 4711, 4716, 4718, etc. La lettre de Voltaire à laquelle elle répond paraît perdue. B.



*ecclésiastique* et de sa préface<sup>1</sup>. Cela n'est guère plausible. Un homme sans cesse occupé de guerres ou d'affaires n'a pas le temps d'étudier l'histoire ecclésiastique. J'ai plus fait de manifestes durant ma vie que je n'ai lu de bulles. J'ai combattu des croisés, des gens avec des toques bénites, que le Saint-Père avait fortifiés dans le zèle qu'ils marquaient pour me détruire; mais ma plume, moins téméraire que mon épée, respecte les objets qu'une longue coutume a rendus vénérables. Je vois avec étonnement, par votre lettre, que vous pourriez choisir une autre retraite que la Suisse, et que vous pensez au pays de Clèves. Cet asile vous sera ouvert en tout temps. Comment le refuserais-je à un homme qui a tant fait d'honneur aux lettres, à sa patrie, à l'humanité, enfin à son siècle? Vous pouvez aller de Suisse à Clèves sans fatigue; si vous vous embarquez à Bâle, vous pouvez faire ce voyage en quinze jours sans presque sortir de votre lit.

J'ai lu avec plaisir la petite brochure que vous m'avez envoyée; elle fera plus d'impression qu'un gros livre: peu de gens raisonnent, au lieu que chaque individu est susceptible d'émotion à la narration simple d'un fait. Il ne m'en fallait pas tant pour assister ces malheureux<sup>2</sup> que le fanatisme prive de leur patrie dans le royaume le plus policé de l'Europe; ils trouveront des secours et même un établissement, s'ils le veulent, qui pourra les soustraire aux atrocités de la persécution et aux longues formalités d'une justice que peut-être on ne leur rendra pas. Voilà ce que je puis faire et ce que je m'offre d'exécuter, tant en faveur de l'auteur de *la Henriade* que de sa nièce, de son jésuite Adam, et de son hérétique Sirven. Je prie le ciel qu'il les conserve tous dans sa sainte garde.

<sup>1</sup> Voyez lettre 4585. B.

<sup>2</sup> Les Sirven. La brochure dont parle le roi de Prusse est probablement le *Petit discours* dont il a été question dans les lettres 4611, 4618, 4670, 4682. B.

## 4698. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux eaux de Rolle, 16 juillet.

Je me jette à votre nez, à vos pieds, à vos ailes, mes divins anges. Je vous demande en grace de m'apprendre s'il n'y a rien de nouveau. Je vous supplie de me faire avoir la consultation <sup>1</sup> des avocats; c'est un monument de générosité, de fermeté, et de sagesse, dont j'ai d'ailleurs un très grand besoin. Si vous n'en avez qu'un exemplaire, et que vous ne vouliez pas le perdre, je le ferai transcrire, et je vous le renverrai aussitôt.

L'atrocité de cette aventure me saisit d'horreur et de colère. Je me repens bien de m'être ruiné à bâtir et à faire du bien dans la lisière d'un pays où l'on commet de sang-froid, et en allant dîner, des barbaries qui feraient frémir des Sauvages ivres. Et c'est là ce peuple si doux, si léger, et si gai! Arlequins anthropophages! je ne veux plus entendre parler de vous. Courez du bûcher au bal, et de la Grève à l'Opéra-Comique; rouez Calas, pendez Sirven, brûlez cinq pauvres jeunes gens <sup>2</sup> qu'il fallait, comme disent mes anges, mettre six mois à Saint-Lazare; je ne veux pas respirer le même air que vous.

<sup>1</sup> Un *Mémoire à consulter pour le sieur Moïnel et autres accusés* est suivi d'une *Consultation* datée du 27 juin 1766, et signée Cellier, D'Outremont, Muyart de Vouglans, Gerbier, Timbergue, Benoist fils, Turpin, et Linguet. Le *Mémoire* et la *Consultation* font partie du *Recueil intéressant* publié par Devérité; voyez ma note, tome XLII, page 361. B.

<sup>2</sup> Il y avait cinq accusés, le chevalier de La Barre, Moïnel, Douville de Maillefeu, Dumaisniel de Saveuse, et d'Étallonde de Morival; le premier et le dernier avaient été condamnés à être brûlés, mais d'Étallonde était contumace. La Barre seul fut exécuté. B.

Mes anges, je vous conjure, encore une fois, de me dire tout ce que vous savez. L'inquisition est fade en comparaison de vos jansénistes de grand'chambre et de tournelle. Il n'y a point de loi qui ordonne ces horreurs en pareil cas; il n'y a que le diable qui soit capable de brûler les hommes en dépit de la loi. Quoi! le caprice de cinq vieux fous suffira pour infliger des supplices qui auraient fait trembler Busiris! Je m'arrête, car j'en dirais bien davantage. C'est trop parler de démons, je ne veux qu'aimer mes anges.

4699. A M. DAMILAVILLE.

A Genève, 16 juillet.

Votre ami, monsieur, est toujours aux eaux de Rolle en Suisse, et les médecins lui ont conseillé un grand régime. Vous pouvez toujours m'écrire chez M. Souchai, à Genève, tant pour les affaires de Buguey que pour le vingtième.

Nous vous supplions très instamment, M. Frégote et moi, de nous envoyer, à l'adresse de M. Souchai, la consultation des avocats, les conclusions du procureur général, comme aussi l'avis du rapporteur, les noms des juges qui ont opiné pour, et ceux des juges qui ont opiné contre, afin que nous puissions nous conduire avec plus de sûreté dans la révision de cette affaire.

Nous espérons tirer un grand parti de la consultation des avocats; nous nous flattons même de vous envoyer, avant qu'il soit peu, un mémoire raisonné qu'on nous dit être fait sur la bonne jurisprudence, touchant le fait et le droit.

S'il y a quelque chose de nouveau, nous vous prions de vouloir bien en parler à MM. les conseillers Mignot et d'Hornoy, qui vous donneront sans doute les éclaircissements nécessaires.

Nous nous recommandons à votre amitié et à votre bonté, étant très particulièrement, monsieur, vos très humbles et très obéissants serviteurs,

J. L. B. et compagnie<sup>1</sup>.

4700. A M. LE COMTE DE ROCHEFORT.

Aux eaux de Rolle, 16 juillet.

La petite acquisition de mon cœur, que vous avez faite, monsieur, vous est bien confirmée. En vous remerciant des *Ruines de la Grèce*<sup>2</sup>, que vous voulez bien m'envoyer. Vous voyez quelquefois dans Paris les ruines du bon goût et du bon sens, et vous ne verrez jamais que chez un petit nombre de sages les ruines que vous desirez de voir.

Voici une relation<sup>3</sup> qu'on m'envoie, dans laquelle vous trouverez un triste exemple de la décadence de l'humanité. On me mande que cette horrible aventure n'a presque point fait de sensation dans Paris. Les atrocités qui ne se passent point sous nos yeux ne nous touchent guère; personne même ne savait la cause de cette funeste catastrophe. On ne pouvait pas deviner qu'un vieux élu, très réprouvé, amoureux, à

<sup>1</sup> Ce qui signifie J. L. BOURSIER et compagnie. B.

<sup>2</sup> Voyez page 194. B.

<sup>3</sup> *La Relation de la mort du chevalier de La Barre*; voyez tome XLII, page 355. B.

soixante ans, d'une abbesse, et jaloux d'un jeune homme de vingt-deux ans, avait seul été l'auteur d'un événement si déplorable. Si sa majesté en avait été informée, je suis persuadé que la bonté de son caractère l'aurait portée à faire grace.

Voilà trois désastres bien extraordinaires, en peu d'années; ceux des Calas, des Sirven, et de ces malheureux jeunes gens d'Abbeville. A quels pièges affreux la nature humaine est exposée! Je bénis ma fortune, qui me fait achever ma vie dans les déserts des Suisses, où l'on ne connaît point de pareilles abominations. Elles mettent la noirceur dans l'ame. Les Français passent pour être gais et polis; il vaudrait bien mieux passer pour être humains. Démocrite doit rire de nos folies; mais Héraclite doit pleurer de nos cruautés. Je retournerai demain dans l'ermitage où vous m'avez vu, pour recevoir le prince de Brunswick. On le dit humain et généreux; c'est le caractère des braves gens. Les robes noires, qui n'ont jamais connu le danger, sont barbares.

Pardonnez à la tristesse de ma lettre, vous, monsieur, qui pensez comme le prince de Brunswick. Conservez-moi une amitié que je mérite par mon tendre et respectueux attachement pour vous.

4701. DE M. DALEMBERT.

16 juillet.

Avez-vous connu, mon cher maître, un certain M. Pasquier, conseiller de la cour, qui a de gros yeux, et qui est un grand bavard? on a dit de lui que sa tête ressemblait à une tête de veau, dont la langue était bonne à griller. Jamais cela n'a été plus vrai qu'aujourd'hui; car c'est lui qui, par ses

déclamations, a fait condamner à la mort des jeunes gens qu'il ne fallait mettre qu'à Saint-Lazare. C'est lui qui a péroré, dit-on, contre les livres des philosophes, qu'il a pourtant dans sa bibliothèque, et qu'il lit même avec plaisir, comme le lui a reproché une femme de ma connaissance; car il n'est point du tout dévot, et c'est lui qui, du temps de M. de Machault<sup>1</sup>, fit contre le clergé une assez plate levée de bouclier dans une assemblée de chambres. Quoi qu'il en soit, je ne sais ce que les jeunes écervelés condamnés par nosseigneurs ont dit à leur interrogatoire; mais je sais bien qu'ils n'ont trouvé dans aucun livre de philosophie les extravagances qu'ils ont faites, extravagances, au reste, qui ne méritaient qu'une correction d'écoliers; car le plus âgé n'a pas vingt-deux ans, et le plus jeune n'en a que seize. On vous aura sans doute envoyé le bel arrêt qui les condamne, arrêt digne du siècle du roi Robert. Vous verrez la belle kyrielle des crimes qu'on leur reproche, et qui ne sont que des sottises de jeunes gens libertins et échauffés par la débauche. En vérité il est abominable de mettre à si bon marché la vie des hommes. Il y a ici un religieux italien<sup>2</sup>, homme d'esprit et de mérite, qui ne revient point de cette atrocité, et qui dit qu'à l'inquisition de Rome ces jeunes fous auraient tout au plus été condamnés à un an de prison. Au reste, le seul de ces jeunes gens qui ait été exécuté (car les autres sont en fuite) est mort avec un courage, ou, ce qui est encore mieux, un sang-froid digne d'une meilleure tête. Il a demandé du café, en disant qu'*il n'y avait pas à craindre que cela l'empêchât de dormir*. Le bourreau a voulu se joindre au confesseur pour l'exhorter, il a prié le bourreau de *se borner à son ministère*: il lui a seulement recommandé de ne le point faire souffrir, et de lui bien placer la tête; et ses derniers mots, étant à genoux et les yeux bandés, ont été: *Suis-je bien comme cela?* Vous savez qu'on a brûlé, conjointement avec lui, le *Dictionnaire philosophique*, où il n'a assurément rien trouvé de toutes les platitudes dont on l'accuse,

<sup>1</sup> Voyez tome XXI, page 342. B.

<sup>2</sup> Le nonce du pape; voyez tome XLII, page 378. B.

d'avoir passé devant une procession sans ôter son chapeau, d'avoir dit des grossièretés sur des burettes, d'avoir donné des coups de canne à un crucifix de bois, et autres sottises semblables. Je ne veux plus parler de tout cet auto-da-fé si honorable à la nation française, car cela me donne de l'humeur, et je ne veux que me moquer de tout.

Frère *Mords-les* est arrivé, il y a deux jours, enchanté du séjour qu'il a fait chez le respectable patriarche des Alpes. Il dit qu'il vous a trouvé plongé dans les lectures les plus édifiantes, entouré de *Bibles* et de Pères de l'Église, et qu'il vous a procuré un grand secours, celui d'une *Concordance de la Bible*, ouvrage de génie, dont il dit que vous n'aviez jamais entendu parler. Pour moi, il y a long-temps que j'avais l'honneur de connaître cette rapsodie digne de Pasquier-Quesnel et de Pasquier tête-de-veau.

J'oubliais vraiment de vous parler d'une grande nouvelle : c'est la brouillerie de Jean-Jacques et de M. Hume. Je me doutais bien qu'ils ne seraient pas long-temps amis ; le caractère féroce de Jean-Jacques ne le permettait pas : mais je ne m'attendais pas à la noirceur dont M. Hume l'accuse. Vous savez sans doute de quoi il s'agit. M. Hume a demandé une pension du roi d'Angleterre pour Rousseau, du consentement de ce dernier ; il l'a obtenue avec beaucoup de peine ; il s'est pressé de lui écrire cette bonne nouvelle ; Rousseau lui a répondu, en l'accablant d'injures, qu'il ne l'avait amené en Angleterre que pour le déshonorer, qu'il ne voulait ni de la pension du roi, ni de l'amitié de M. Hume, et qu'il renonçait à tout commerce avec lui. On peut dire de M. Hume, comme dans la comédie : « Voilà un bourgeois bien payé de ses bons services. » Ce qu'il y a de fâcheux pour Jean-Jacques, c'est que tous les gens raisonnables croiront M. Hume, quand il dit qu'il avait le consentement de Rousseau pour cette pension ; mais Rousseau le niera, et il trouvera aussi des gens qui le croiront ; car je gagerais bien qu'il n'a pas donné son consentement par écrit. Il paraît que son plan a été de laisser agir M. Hume, en lui donnant un simple consentement verbal,

et de refuser ensuite la pension avec éclat, pour se faire des amis dans le parti de l'opposition; se mettant peu en peine de compromettre M. Hume envers le roi et envers la nation, pourvu que Jean-Jacques ait des partisans, et fasse parler de lui. Le bon M. Hume dit avoir des preuves que depuis deux mois Rousseau méditait de lui jouer ce tour.

Il se prépare à donner toute cette histoire au public. Que de sottises vont dire à cette occasion tous les ennemis de la raison et des lettres! les voilà bien à leur aise: car ils déchireront infailliblement ou Rousseau ou M. Hume, et peut-être tous les deux.

Pour moi, je rirai, comme je fais de tout, et je tâcherai que rien ne trouble mon repos et mon bonheur. Adieu, mon maître.

*P. S.* J'oubliais de vous dire un mot de Socin Vernet; j'en aurai soin, ne vous mettez pas en peine. Cela ne m'empêche pas de vous le recommander. J'espère le rendre ridicule sous tous les méridiens<sup>1</sup>.

4702. A M. DALEMBERT.

18 juillet.

Frère Damilaville vous a communiqué sans doute la *Relation*<sup>2</sup> d'Abbeville, mon cher philosophe. Je ne conçois pas comment des êtres pensants peuvent demeurer dans un pays de singes qui deviennent si souvent tigres. Pour moi, j'ai honte d'être même sur la frontière. En vérité voici le temps de rompre ses liens, et de porter ailleurs l'horreur dont on est pénétré. Je n'ai pu parvenir à recevoir la consultation des avocats; vous l'avez vue sans doute, et vous avez frémi. Ce n'est plus le temps de plaisanter; les bons mots ne conviennent point aux massacres. Quoi! des

<sup>1</sup> Voyez la lettre 4672. B.

<sup>2</sup> Voyez tome XLII, page 355. B.



Basiris en robe font périr dans les plus horribles supplices des enfants de seize ans ! et cela malgré l'avis de dix juges intègres et humains ! et la nation le souffre ! A peine en parle-t-on un moment, on court ensuite à l'Opéra-Comique ; et la barbarie, devenue plus insolente par notre silence, égorgera demain qui elle voudra juridiquement ; et vous surtout qui aurez élevé la voix contre elle deux ou trois minutes. Ici Calas roué, là Sirven pendu, plus loin un bâillon dans la bouche d'un lieutenant général ; quinze jours après, cinq jeunes gens condamnés aux flammes pour des folies qui méritaient Saint-Lazare. Qu'importe l'Avant-propos du roi de Prusse<sup>1</sup> ? Apporte-t-il le moindre remède à ces maux exécrables ? est-ce là le pays de la philosophie et des agréments ? c'est celui de la Saint-Barthélemi. L'inquisition n'aurait pas osé faire ce que des juges jansénistes viennent d'exécuter. Mandez-moi, je vous en prie, ce qu'on dit du moins, puisqu'on ne fait rien. C'est une misérable consolation d'apprendre que des moustres sont abhorrés, mais c'est la seule qui reste à notre faiblesse, et je vous la demande. M. le prince de Brunswick est outré d'indignation, de colère, et de pitié. Redoublez tous ces sentiments dans mon cœur par deux mots de votre main, que vous enverrez, par la petite poste, à frère Damilaville. Votre amitié, et celle de quelques êtres pensants, est le seul plaisir auquel je puisse être sensible.

La méprise de l'Avant-propos consiste en ce qu'on suppose que ces paroles, *In principio erat*, etc., ont

<sup>1</sup> Voyez les lettres 4666, 4671, et 4675. B.

été falsifiées. Ce sont les deux passages sur la Trinité qui ont été interpolés dans l'épître de Jean <sup>1</sup>. Quelle pitié que tout cela ! on perd à déterrer des erreurs un temps qu'on emploierait peut-être à découvrir des vérités.

*N. B.* Le théologien Vernet s'est plaint au conseil de Genève qu'on se moquait de lui ; le conseil lui a offert une attestation de vie et de mœurs <sup>2</sup>, comme quoi il n'avait pas volé sur les grands chemins, ni même dans la poche. Cette dernière partie de l'attestation paraissait bien hasardée.

4703. A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

Aux eaux de Rolle, 18 juillet.

Je ne sais où vous êtes, monseigneur ; mais quelle part que vous soyez, vous êtes compatissant et généreux : vous serez touché de cette relation qu'on m'a envoyée <sup>3</sup>. Je suis persuadé que, si on avait été

<sup>1</sup> Voltaire veut parler des versets 7 et 8 du chapitre v de la première épître de saint Jean, où l'on lit : « ... tres sunt qui testimonium dant in cœlo, Pater, Verbum, et Spiritus Sanctus ; et hi tres unum sunt. Et tres sunt qui testimonium dant in terra, spiritus, et aqua, et sanguis ; et hi tres unum sunt. » B.

<sup>2</sup> Voyez ma note, tome XLII, page 344. B.

<sup>3</sup> *Extrait d'une lettre d'Abbeville, du 7 juillet.*

.....  
Un habitant d'Abbeville, lieutenant de l'élection, riche, avare, et nommé Belleval, vivait dans la plus grande intimité avec l'abbesse de Vignancourt, fille de M. de Brou, lorsque deux jeunes gentilshommes, parents de l'abbesse, nommés de La Barre, arrivèrent à Abbeville. L'abbesse les reçut chez elle, les logea dans l'intérieur du couvent, plaça, peu de temps après, l'aîné des deux frères dans les mousquetaires. Le plus

informé de l'origine de cette horrible aventure, on aurait fait quelque grace. Cet élu d'Abbeville vous paraîtra un grand réprouvé. Il est seul la cause du désespoir de cinq familles, et il est lui-même au nombre de ceux qu'il a accablés par sa méchanceté. La

jeune, âgé de seize à dix-sept ans, toujours logé chez sa cousine, toujours mangeant avec elle, fit connaissance avec la jeunesse de la ville, l'introduisit chez l'abbesse; on y soupait, on y passait une partie de la nuit.

Le sieur Belleval, congédié de la maison, résolut de se venger. Il savait que le chevalier de La Barre avait commis de grandes indécences, quatre mois auparavant, avec quelques jeunes gens de son âge mal élevés. L'un d'eux même avait donné, en passant, un coup de baguette sur un poteau auquel était attaché un crucifix de bois; et quoique le coup n'eût été donné que par derrière, et sur le simple poteau, la baguette, en tournant, avait frappé malheureusement le crucifix. Il sut que ces jeunes gens avaient chanté des chansons impies, qui avaient scandalisé quelques bourgeois. On reprochait surtout au chevalier de La Barre d'avoir passé à trente pas d'une procession qui portait le saint-sacrement, et de n'avoir pas ôté son chapeau.

Belleval courut de maison en maison exagérer l'indécence très répréhensible du chevalier et de ses amis. Il écrivit aux villes voisines; le bruit fut si grand, que l'évêque d'Amiens se crut obligé de se transporter à Abbeville, pour réparer le scandale par sa piété.

Alors on fit des informations, on jeta des monitoires, on assigna des témoins; mais personne ne voulait accuser juridiquement de jeunes indiscrets dont on avait pitié. On voulait cacher leurs fautes, qu'on imputait à l'ivresse et à la folie de leur âge.

Belleval alla chez tous les témoins; il les menaça, il les fit trembler; il se servit de toutes les armes de la religion; enfin il força le juge d'Abbeville à le faire assigner lui-même en témoignage. Il ne se contenta pas de grossir les objets dans son interrogatoire, il indiqua les noms de tous ceux qui pouvaient témoigner; il requit même le juge de les entendre. Mais ce délateur fut bien surpris lorsque le juge ayant été forcé d'agir et de rechercher les imprudents complices du chevalier de La Barre, il trouva le fils du délateur Belleval à la tête.

Belleval désespéré fit évader son fils avec le sieur d'Étallonde, fils du président de Bancour, et le jeune d'Ouville, fils du maire de la ville. Mais poussant jusqu'au bout sa jalousie et sa vengeance contre le chevalier de La Barre, il le fit suivre par un espion. Le chevalier fut arrêté avec le sieur

peine de mort n'est point ordonnée par la loi, et le degré du châtiment est entièrement abandonné à la prudence des juges.

Il y a plusieurs années qu'une profanation beaucoup plus sacrilège fut commise dans la ville de Di-

Moisnel son ami. La tête leur tourna, comme vous le pouvez bien penser, dans leur interrogatoire. Cependant Moisnel répondit plus sagement que La Barre. Celui-ci se perdit lui-même; vous savez le reste.

Je me trouvai samedi à Abbeville, où une petite affaire m'avait conduit, lorsque de La Barre et Moisnel, escortés de quatre archers, y arrivèrent de Paris, par une route détournée. Je ne saurais vous donner une juste idée de la consternation de cette ville, de l'horreur qu'on y ressent contre Belleval, et de l'effroi qui règne dans toutes les familles. Le peuple même trouve l'arrêt trop cruel; il déchirerait Belleval; il est sorti d'Abbeville, et on ne sait où il est.

*Nota bene.* Les accusés ont été condamnés par le parlement de Paris, en confirmation de la sentence d'Abbeville, à avoir la langue et le poing coupés, la tête tranchée, et à être jetés dans les flammes, après avoir subi la question ordinaire et extraordinaire. Le chevalier de La Barre a été seul exécuté; on continue le procès du sieur Moisnel. Plusieurs avocats ont signé une consultation par laquelle ils prouvent l'illégalité de l'arrêt. Il y avait vingt-cinq juges; quinze opinèrent à la mort, et dix à une correction légère. — L'*Extrait de la lettre d'Abbeville* étant joint à la lettre de Voltaire à Richelieu, a été mis en note par tous les éditeurs. J'ai conservé cette disposition, mais en mettant à la note une lettrine, indication réservée aux notes qui sont de Voltaire.

Dans une copie qui m'a été communiquée, le *Nota bene* offre deux variantes que voici :

« *Nota bene.* Le chevalier de La Barre a été condamné par le parlement de Paris en confirmation, etc. . . . . Le chevalier de La Barre a été exécuté. On a brûlé avec lui ses livres, qui consistaient dans les *Pensées philosophiques* de Diderot, le *Sopha* de Crébillon, des *Lettres sur les miracles*, le *Dictionnaire philosophique*, deux petits volumes de Bayle, un *Discours de l'empereur Julien*, grec et français; un *Abrégé de l'Histoire de l'Eglise* de Fleury, et l'*Anatomie de la messe*. On continue le procès du sieur Moisnel. Les autres sont condamnés à être brûlés vifs. Plusieurs avocats ont signé, etc. »

Cette version me paraît toute vraisemblable. Les deux petits volumes de Bayle sont l'*Extrait* fait par le roi de Prusse (voyez lettre 4585). Le *Dis-*

jon ; les coupables furent condamnés à six mois de prison , et à quatre mille livres envers les pauvres , payables solidairement. Les meilleurs jurisconsultes prétendent que , dans les délits qui ne traînent pas après eux des suites dangereuses , et dont la punition est arbitraire , il faut toujours pencher vers la clémence plutôt que vers la cruauté.

Il est triste de voir des exemples d'inhumanité dans une nation qui recherche la réputation d'être douce et polie. Je sais bien qu'il n'y a point de remède aux choses faites ; mais j'ai cru que vous ne seriez pas fâché d'être instruit de ce qui a produit cette catastrophe épouvantable.

Il est triste que l'amour en soit la cause : il n'est pas accoutumé , dans notre siècle , à produire de telles horreurs ; il me semble que vous l'aviez rendu plus humain.

Continuez-moi vos bontés , et pardonnez-moi de ne vous pas écrire de ma main. Ma misérable santé est dans un tel état que je ne suis capable que de vous aimer , et de vous respecter jusqu'au dernier moment de ma vie.

4704. A M. LE MARQUIS DE VILLEVIEILLE.

18 juillet.

En vérité , monsieur , vous avez adouci mes maux et prolongé ma vie en me gratifiant de ces dix pa-

*cours de l'empereur Julien* est celui que Voltaire fit réimprimer en 1769 (voyez tome XLV, page 193) ; l'*Abrégé de l'Histoire de l'Eglise* est celui dont il est aussi parlé dans la lettre 4585 ; l'*Anatomie de la messe* est un livre du seizième siècle. B.

quets de la poudre des chartreux. Je n'ai qu'une seule prise de la poudre des pilules de Prusse<sup>1</sup>.

Oui, sans doute, il faut faire une seconde édition de cet ouvrage, et il y en aura plus d'une. L'Avant-propos est violent; cet avant-propos est du roi : il n'y a qu'une seule faute, mais elle est grave, et sera relevée par les ennemis de la raison. Il y parle d'une falsification d'un passage dans l'évangile de Jean. L'on prétend que ce n'est point ce passage de l'évangile qui a été falsifié, mais bien deux endroits d'une épître<sup>2</sup>. Le corps de l'histoire est de l'abbé de Prades; il a besoin de beaucoup de corrections et d'additions. On m'a parlé de quelques autres ouvrages qui paraissent. Je remercie ceux qui nous éclairent; mais je tremble pour eux, à moins qu'ils ne soient des rois de Prusse. La *Relation*<sup>3</sup> que je vous envoie vous fera frémir comme moi : l'inquisition aurait été moins barbare.

La postérité ne concevra pas comment les gentilshommes d'une province ont laissé immoler d'autres gentilshommes par des bourreaux, sur un arrêt de vingt-cinq bourreaux en robe, à la pluralité de quinze voix contre dix. C'était bien là le cas au moins de faire des représentations à ceux qui en font tous les jours de si violentes pour des sujets bien moins intéressants.

<sup>1</sup> Les pilules de Prusse sont l'*Abrégé de l'Histoire ecclésiastique* (voyez lettre 4585). Quant à la poudre des chartreux, dont il est déjà parlé dans la lettre 4663, je ne sais ce que ce peut être. B.

<sup>2</sup> Voyez ma note, page 227. B.

<sup>3</sup> La *Relation de la mort du chevalier de La Barre*; voyez tome XLII, page 355. B.

Je souhaite passionnément, monsieur, d'avoir l'honneur de vous revoir. Je crois avoir retrouvé en vous un autre marquis de Vauvenargues. Vous me consolerez de sa perte, et des atrocités religieuses qu'on commet encore dans un siècle qui n'était pas digne de lui. Je vous attends, monsieur, avec l'attachement le plus tendre et le plus respectueux.

4705. A M. DAMILAVILLE.

19 juillet.

Ce petit billet ouvert que je vous envoie, mon cher frère, pour Protagoras<sup>1</sup>, est pour vous comme pour lui; il est écrit dans l'amertume de mon cœur. Je crains que Protagoras ne soit trop gai au milieu des horreurs qui nous environnent. Le rôle de Démocrite est fort bon quand il ne s'agit que des folies humaines; mais les barbaries font des Héraclites. Je ne crois pas que je puisse rire de long-temps. Je vous répète toujours la même chose, je vous fais toujours la même prière. La consultation en faveur de ces malheureux jeunes gens, et le Mémoire des Sirven, ce sont là mes deux pôles. On m'assure que celui qui est mort n'avait pas dix-sept ans; cela redouble encore l'horreur.

C'est aujourd'hui le jour où j'attends une de vos lettres. Si je n'en ai point, mon affliction sera bien cruelle; mais si j'ai la consultation des avocats, je recevrai au moins quelque consolation. Je sais que c'est après la mort le médecin; mais cela peut du

<sup>1</sup> M. Dalember. K.

moins sauver la vie à d'autres. L'assassinat juridique des Calas a rendu le parlement de Toulouse plus circonspect; les cris ne sont pas inutiles, ils effraient les animaux carnassiers, au moins pour quelque temps.

Adieu, mon cher frère; je vous embrasse toujours avec autant de douleur que de tendresse.

4706. A M. DAMILAVILLE.

Aux eaux de Rolle en Suisse par Genève, 21 juillet.

Je ne me laisse point abattre, mon cher frère; mais ma douleur, ma colère, et mon indignation, redoublent à chaque instant. Je me laisse si peu abattre, que je prendrai probablement le parti d'aller finir mes jours dans un pays<sup>1</sup> où je pourrai faire du bien. Je ne serai pas le seul. Il se peut faire que le règne de la raison et de la vraie religion s'établisse bientôt, et qu'il fasse taire l'iniquité et la démence. Je suis persuadé que le prince qui favorisera cette entreprise vous ferait un sort agréable si vous vouliez être de la partie. Une lettre de Protagoras pourrait y servir beaucoup. Je sais que vous avez assez de courage pour me suivre; mais vous avez probablement des liens que vous ne pourrez rompre.

J'ai commencé déjà à prendre des mesures; si vous me secondez, je ne balancerai pas. En attendant, je vous conjure de prendre au moins, chez M. de Beaumont<sup>2</sup>, le précis de la consultation, avec les noms des

<sup>1</sup> Le pays de Clèves; voyez la lettre 4697 bis. B.

<sup>2</sup> L'avocat Élie de Beaumont. B.



juges. Je n'ai vu personne qui ne soit entré en fureur au récit de cette abomination.

Comme je serai encore quelque temps aux eaux de Suisse, je vous prie d'adresser vos lettres à M. Boursier, chez M. Souchai, à Genève, au *Lion d'or*.

Mon cher frère, que les hommes sont méchants, et que j'ai besoin de vous voir!

#### 4707. A M. LE PRINCE DE LIGNE.

Aux eaux de Rolle en Suisse, 12 juillet.

Vous voyez bien, monsieur le prince, par le lieu dont je date, que je ne suis pas le plus jeune et le plus vigoureux des mortels. Mais, en quelque état que je sois, je ressens vos bontés comme si j'avais votre âge. Votre lettre me fait voir que vous êtes aussi philosophe qu'aimable. Né dans le sein des grandeurs, vous faites peu de cas de celles qui ne sont pas dans vous-même, et qu'on n'obtient que par la faveur d'autrui. Il ne vous appartient pas d'être courtisan, c'est à vous qu'il faut faire sa cour; et vous pouvez jouir assurément de la vie la plus heureuse et la plus honorée, sans en avoir l'obligation à personne.

Je serais bien tenté de vous envoyer un petit écrit<sup>1</sup> sur une aventure horrible, assez semblable à celle des Calas; mais j'ai craint que le paquet ne fût un peu trop gros; il est de deux feuilles d'impression. Je suis persuadé qu'il toucherait votre belle ame; vous y verriez d'ailleurs des choses très curieuses. Je

<sup>1</sup> Relation de la mort du chevalier de La Barre; voyez t. XLII, p. 355. B.

passé dans ma petite sphère les derniers temps de ma vie, comme vous passez vos beaux jours, à faire le plus de bien dont je suis capable; c'est par cela seul que je mérite un peu les bontés dont vous daignez m'honorer. Vous en ferez beaucoup dans vos belles et magnifiques terres; vous y vivrez en souverain; vous pourrez attirer auprès de vous des hommes dignes de vous plaire : les plus grands rois n'ont rien au-dessus.

On m'a dit que vous iriez faire un tour en Italie; je ne sais si ce bruit est fondé, mais il me plaît infiniment. Je me flatte que vous prendriez la route de Genève, que je pourrais avoir l'honneur de vous recevoir dans ma cabane; vos grâces ranimeraient ma vieillesse. L'Italie commence à mériter d'être vue par un prince qui pense comme vous. On y allait, il y a vingt ans, pour voir des statues antiques, et pour y entendre de nouvelle musique; on peut y aller aujourd'hui pour y voir des hommes qui pensent, et qui foulent aux pieds la superstition et le fanatisme.

Tes plus grands ennemis, Rome, sont à tes portes.

RACINE, *Mithridate*, act. III, sc. 1.

Il s'est fait en Europe une révolution étonnante dans les esprits. J'ai trop peu d'espace pour vous dire ici ce que je pense du vôtre, et pour vous faire connaître toute l'étendue de mon respect et de mon attachement.

## 4708. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux eaux de Rolle en Suisse, par Genève, 23 juillet.

Un Genevois, nommé Ballexserd<sup>1</sup>, qui est à Paris, et qui a remporté un prix à je ne sais quelle académie, par un excellent ouvrage, veut se présenter devant mes anges pour obtenir par leur protection une audience de M. le duc de Choiseul. Je ne sais s'il veut lui parler des affaires de Genève, ou s'il a quelque autre grace à lui demander ; mais je supplie mes divins anges de daigner lui accorder toute la faveur qu'ils pourront : ce sera une nouvelle grace que j'aurai reçue d'eux.

Je me flatte que mes anges voudront bien m'envoyer le petit paquet<sup>2</sup> en toile cirée, pour lequel je leur ai présenté requête. J'ai écrit à M. de Chauvelin<sup>3</sup> ; pour peu qu'il connaisse l'amour-propre des auteurs, il n'aura pas été médiocrement surpris que je sois en tout de son avis.

Je ne dormirai point jusqu'à ce que j'aie la consultation des avocats<sup>4</sup>. Hélas ! mes anges, nous ne sommes pas heureux en consultations. Celle de l'avocat<sup>5</sup> qui joue si bien la comédie n'a point réussi ;

<sup>1</sup> Jacques Ballexserd, né à Genève en 1726, mort en 1774, avait remporté un prix à l'académie d'Harlem pour une *Dissertation sur l'éducation physique des enfants*, 1762, in-8°. B.

<sup>2</sup> La copie de la tragédie du *Triumvirat*, dont il est parlé dans la lettre 4691. B.

<sup>3</sup> La lettre est perdue. B.

<sup>4</sup> La *Consultation* des huit avocats ; voyez lettre 4698. B.

<sup>5</sup> Huerne de Lamothe, auteur du *Mémoire en forme de dissertation sur la question de l'excommunication* (voyez tome XL, page 317). Au lieu des

celle qui devait porter les juges à l'humanité n'a pas empêché qu'on ne traitât de pauvres jeunes gens, coupables d'extravagances, en coupables de parricides; et enfin la consultation de Beaumont pour les Sirven ne vient point. Les horreurs du fanatisme qui vous environnent semblent avoir glacé la main d'Élie; il me paraît au contraire qu'on devrait s'encourager plus que jamais à combattre l'atrocité des jugements injustes. On dit que cet infortuné jeune homme, qui n'avait que vingt et un ans, est mort avec la fermeté de Socrate; et Socrate a moins de mérite que lui: car ce n'est pas un grand effort, à soixante et dix ans, de boire tranquillement un gobelet de ciguë; mais mourir dans des supplices horribles, à l'âge de vingt et un ans, cela demande assurément plus de courage. Cette barbarie m'occupe nuit et jour. Est-il possible que le peuple l'ait soufferte? L'homme, en général, est un animal bien lâche; il voit tranquillement dévorer son prochain, et semble content, pourvu qu'on ne le dévore pas: il regarde encore ces boucheries avec le plaisir de la curiosité.

Mes anges, j'ai le cœur déchiré.

4709. A. M. DALEMBERT.

Aux eaux de Rolle en Suisse, 23 juillet.

Oui vraiment je le connais, ce mufle de bœuf, et ce cœur de tigre<sup>1</sup>, qui mérite par ses fureurs ce qu'il

*mots, qui joue si bien la comédie, j'ai été tenté de mettre, qui loue si bien la comédie. Mais je m'en suis tenu au texte de toutes les éditions. B.*

<sup>1</sup> Dans son poème de *Michel et Michau*, dont un fragment est conservé

a fait éprouver à l'extravagance; et vous voulez prendre le parti de rire, mon cher Platon! il faudrait prendre celui de se venger, ou du moins quitter un pays où se commettent tous les jours tant d'horreurs. N'auriez-vous pas déjà lu la *Relation*<sup>1</sup> ci-jointe? Je vous prie de l'envoyer à frère Frédéric, afin qu'il accorde une protection plus marquée et plus durable à cinq ou six hommes de mérite qui veulent se retirer dans une province méridionale de ses états<sup>2</sup>, et y cultiver en paix la raison, loin du plus absurde fanatisme qui ait jamais avili le genre humain, et loin des scélérats qui se jouent ainsi du sang des hommes. L'extrait<sup>3</sup> de la première relation est d'une vérité reconnue: je ne suis pas sûr de tous les faits contenus dans la seconde; mais je sais bien qu'en effet il y a une consultation d'avocats<sup>4</sup>; et si je puis, par votre moyen, parvenir à l'avoir, vous ferez une œuvre méritoire. Je sais que vous n'êtes pas trop lié avec le barreau; mais voilà de ces occasions où il faut sortir de sa sphère. L'abbé Morellet, M. Turgot, pourraient vous procurer cette pièce. Vous pourriez me la faire tenir par Damilaville, qui la cherche de son côté.

Pourquoi faut-il n'avoir que de telles armes contre

dans la *Correspondance littéraire de La Harpe* (lettre 147), Turgot a dit de Pasquier :

Deux gros yeux bleus, où la férocité  
Prête de l'ame à la stupidité,  
L'ont fait depuis surnommer le bœuf-tigre. B.

<sup>1</sup> La *Relation de la mort de La Barre*; voyez tome XLII, page 361. B.

<sup>2</sup> Le pays de Clèves. Au moment où Voltaire écrivait, il devait avoir reçu la lettre n° 4697 *bis*, qui toutefois lui était parvenue le 25. B.

<sup>3</sup> Qui est au bas de la lettre 4703. B.

<sup>4</sup> Voyez ma note sur la lettre 4698. B.

des monstres qu'il faudrait assommer ! C'est bien dommage, encore une fois, que Jean-Jacques soit un fou, et un méchant fou ; sa conduite a fait plus de tort aux belles-lettres et à la philosophie que le *Vicaire savoyard* ne leur fera jamais de bien.

Non, encore une fois, je ne puis souffrir que vous finissiez votre lettre en disant : *Je rirai*<sup>1</sup>. Ah ! mon cher ami, est-ce là le temps de rire ? riait-on en voyant chauffer le taureau de Phalaris ? Je vous embrasse avec rage.

4710. A M. DAMILAVILLE.

Aux eaux de Rolle en Suisse, par Genève, 23 juillet.

Mon indignation, mon horreur, augmentent à chaque moment, mon cher frère. Vous parlez de courage ; vous devez en avoir vous et vos amis. Voici une lettre pour Platon<sup>2</sup>. Il faudrait tâcher de prendre un parti<sup>3</sup> ; et si vous me donnez votre parole, je vous réponds du succès, je dis même du succès le plus flatteur. Il faut savoir quitter un cachot pour vivre libre et honoré. Je vous demande en grace de m'obtenir l'extrait de la consultation, et les noms que j'ai demandés. Voici une lettre de Sirven pour Élie. Adieu. Tous mes sentiments sont extrêmes, et surtout celui de mon amitié pour vous.

<sup>1</sup> Dans la lettre 4701. B.

<sup>2</sup> C'est la lettre qui suit, à Diderot. B.

<sup>3</sup> Il s'agissait de quitter la France et d'aller s'établir à Clèves ; voyez la lettre 4697 *bis*. B.

4711. A M. DIDEROT.

23 juillet.

On ne peut s'empêcher d'écrire à Socrate, quand les Mélitus et les Anitus se baignent dans le sang et allument les bûchers. Un homme tel que vous ne doit voir qu'avec horreur le pays où vous avez le malheur de vivre. Vous devriez bien venir dans un pays où vous auriez la liberté entière, non seulement d'imprimer ce que vous voudriez, mais de prêcher hautement contre des superstitions aussi infâmes que sanguinaires. Vous n'y seriez pas seul, vous auriez des compagnons et des disciples. Vous pourriez y établir une chaire qui serait la chaire de vérité. Votre bibliothèque se transporterait par eau, et il n'y aurait pas quatre lieues de chemin par terre. Enfin vous quitteriez l'esclavage pour la liberté. Je ne conçois pas comment un cœur sensible et un esprit juste peut habiter le pays des singes devenus tigres. Si le parti qu'on vous propose satisfait votre indignation et plaît à votre sagesse, dites un mot, et on tâchera d'arranger tout d'une manière digne de vous, dans le plus grand secret, et sans vous compromettre. Le pays qu'on vous propose est beau, et à portée de tout<sup>1</sup>. L'Uranienbourg<sup>2</sup> de Tycho-Brahé serait moins agréable. Celui qui a l'honneur de vous écrire est pénétré d'une admiration respectueuse pour vous, autant que d'indignation et de douleur. Croyez-moi, il faut que

<sup>1</sup> Le pays de Clèves; voyez la lettre 4697 *bis*. B.

<sup>2</sup> C'est le nom d'un palais qu'avait fait construire et qu'habitait Tycho-Brahé, dans une île du détroit du Suud, entre Elseneur et Copenhague. B.

les sages qui ont de l'humanité se rassemblent loin des barbares insensés.

4712. A M. ÉLIE DE BEAUMONT.

25 juillet.

En vous présentant, monsieur, ma requête au nom de l'humanité pour les Sirven et pour votre gloire, je vous conjure de me dire s'il est vrai qu'il y ait une loi de 1681 par laquelle on puisse condamner à la mort ceux qui sont coupables de quelques indécences impies. J'ai cherché cette loi dans le *Recueil des Ordonnances*, et je ne l'ai point trouvée. Vous savez que celle de 1666 y est directement contraire. Si je pouvais au moins avoir l'extrait de la consultation en faveur de ces cinq extravagants infortunés, je vous aurais une extrême obligation. Je n'ai pas conçu le jugement contre M. de la Luzerne<sup>1</sup>. Il y a bien des choses dans le monde que je ne conçois pas : il y en a qui me saisissent d'une horreur égale à l'estime, à la vénération, et à l'amitié que vous m'avez inspirées.

4713. A M. LEKAIN.

Aux eaux de Rolle en Suisse, 25 juillet.

Mon cher ami, il faudrait une autre maison pour ajuster l'appartement<sup>2</sup> dont vous parlez. D'ailleurs la tragédie d'Abbeville<sup>3</sup> excite en moi une telle in-

<sup>1</sup> Dans un procès au civil, où Élie de Beaumont avait publié un *Mémoire*; voyez lettre 4745. B.

<sup>2</sup> La tragédie du *Triumvirat*. B.

<sup>3</sup> Le supplice du chevalier de La Barre; voyez tome XLII, page 361. B.



dignation, qu'il ne m'est pas possible de relire les tragédies que vous jouez : elles sont à l'eau rose, en comparaison de celle-là. Tout ce que je puis vous dire, c'est que je serai toujours l'admirateur de vos talents, et l'ami de votre personne. Ces deux sentiments me sont trop chers, pour qu'ils puissent jamais s'affaiblir dans mon cœur. V.

4714. A M. LE COMTE DE ROCHEFORT.

Aux eaux de Rolle en Suisse, par Genève, 25 juillet.

J'ai reçu, monsieur, les *Ruines* d'Athènes<sup>1</sup>, et père Adam celles de mon visage. Vous nous comblez de présents. Une nouvelle visite mettrait le comble à tant de bontés. Si jamais vous allez dans vos terres, daignez regarder Ferney comme une terre qui vous appartient sur la route.

Votre cœur a été touché, sans doute, de la *Relation*<sup>2</sup> que j'ai eu l'honneur de vous envoyer. On n'a guère profité de l'excellent livre *Des Délits et des Peines* ; on ne connaît pas les proportions. Vous voyez par le lieu dont je date que ma santé n'est pas trop bonne : elle diminue tous les jours, et l'âge augmente. On quitterait la vie sans regret s'il n'y avait pas des âmes telles que la vôtre, qui réparent par leur vertu aimable les horreurs qu'on voit de tous côtés.

Toute ma petite famille vous fait les plus tendres compliments. Père Adam vous donne sa bénédiction, et vous renouvelle ses plus sincères hommages. V.

<sup>1</sup> Voyez page 194. B.

<sup>2</sup> Voyez lettre 4700. B.

## 4715. DE MADAME GEOFFRIN.

A Varsovie, 25 juillet.

Dans l'instant même que j'ai reçu votre lettre<sup>1</sup>, monsieur, je l'ai envoyée au roi avec les cahiers qui l'accompagnaient. Sa majesté me fit l'honneur de m'écrire sur-le-champ le billet que voici en original :

« J'ai cru voir, dans la lettre que Voltaire vous écrit, la raison qui s'adresse à l'amitié en faveur de la justice. Quand je ferai une statue de l'Amitié, je lui donnerai vos traits. Cette divinité est mère de la Bienfaisance : vous êtes la mienne depuis long-temps, et votre fils ne vous refuserait pas, quand même ce que Voltaire me demande ne m'honorerait pas autant. »

Comme c'est à vous, monsieur, que je le dois, je vous en fais l'hommage et le sacrifice. Sa majesté me fit dire que nous lirions ensemble la brochure. Sa majesté me l'a lue. Comme le roi lit aussi parfaitement bien que vous écrivez, monsieur, le lecteur et l'auteur m'ont fait passer une soirée délicieuse.

Sa majesté a été très touchée du sort des malheureux pour lesquels vous vous intéressez ; elle m'a donné de sa poche deux cents ducats.

Le roi a soupiré, monsieur, en lisant l'endroit de votre lettre où vous paraissiez regretter de n'avoir pu m'accompagner. Vous avez vu des rois ! eh bien ! l'ame, le cœur, l'esprit, et les agréments de celui-ci, auraient été, pour votre philosophie et votre humanité, un spectacle intéressant, touchant, agréable, et peut-être nouveau.

Je paierai bien cher le plaisir que j'ai eu de voir un roi qui était celui de mon cœur, avant que d'être celui de la Pologne. Je sens que la présence réelle de ses vertus, de sa sensibilité, des charmes de sa société et de sa personne, remue mon cœur bien plus vivement que ne faisait le souvenir que j'en avais con-

<sup>1</sup> Voyez n° 4682. B.

servé, quoiqu'il me fût toujours présent, et assez fort pour me faire entreprendre un très grand voyage.

Cette douce nourriture, que je suis venue chercher pour mon sentiment, va se changer en amertume pour le reste de ma vie, quand il me faudra, en quittant ces lieux, prononcer le mot *jamais*.

Je serai de retour chez moi à la fin d'octobre. Vous aurez la bonté, monsieur, de me faire savoir à qui je dois remettre l'aumône du roi. J'y joindrai le denier de la veuve.

Soyez persuadé que j'ai la même horreur que vous pour le fanatisme et ses effroyables effets, et que votre humanité et votre zèle m'inspirent une aussi grande vénération que la beauté de votre esprit, son étendue, et l'immensité de vos connaissances me causent d'admiration.

La réunion de ces sentiments me rend digne, monsieur, de vous louer et de vous respecter. Sa majesté a voulu garder la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. Par ce sacrifice que je fais au roi, et par celui que je vous fais de son billet, vous devez connaître mon cœur. Vous voyez qu'il préfère à sa propre gloire le plaisir de faire des heureux.

4716. A M. DAMILAVILLE.

A Genève, 25 juillet.

Le roi de Prusse vient d'envoyer cinq cents livres à Sirven<sup>1</sup>. Cette petite générosité, à laquelle rien ne l'engageait, m'a été d'autant plus sensible qu'il ne l'a faite qu'à ma prière, et que ce bienfait a passé par mes mains. Le mémoire du divin Élie produirait bien un autre effet.

Je ne doute pas un moment que, si vous vouliez venir vous établir à Clèves, avec Platon<sup>2</sup> et quelques

<sup>1</sup> Probablement avec la lettre 4697 *bis*. B.

<sup>2</sup> M. Diderot. K.

amis, on ne vous fit des conditions très avantageuses. On y établirait une imprimerie qui produirait beaucoup; on y établirait une autre manufacture plus importante, ce serait celle de la vérité. Vos amis viendraient y vivre avec vous. Il faudrait qu'il n'y eût dans ce secret que ceux qui fonderaient la colonie. Soyez sûr qu'on quitterait tout pour vous rejoindre. Platon pourrait partir avec sa femme et sa fille, ou les laisser à Paris, à son choix.

Soyez très sûr qu'il se ferait alors une grande révolution dans les esprits, et qu'il suffirait de deux ou trois ans pour faire une époque éternelle : les grandes choses sont souvent plus faciles qu'on ne pense. Puisse cette idée n'être pas un beau rêve ! Il ne faut que du zèle et du courage pour la réaliser; vous avez l'un et l'autre. J'attends votre réponse avec impatience, et je vous supplie surtout, mon cher ami, de presser Élie. Quand même on n'imprimerait qu'une centaine d'exemplaires de son factum pour Sirven, quand même les horreurs où l'on est plongé empêcheraient de poursuivre cette affaire, il en reviendrait toujours beaucoup de gloire à Élie, et une grande consolation pour Sirven.

Je sèche en attendant la consultation des avocats en faveur de cet infortuné, qui est mort avec plus de courage que Socrate; nous attendons aussi les noms des juges dont la postérité doit faire justice. Voici l'extrait d'une lettre que je viens de recevoir <sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Les *Mémoires secrets* du 6 août 1766 parlent de cette lettre, ainsi que de deux autres. Ils donnent à toutes les trois la date du 6 juillet, et les attribuent à Voltaire. B.

« Le chevalier de La Barre a soutenu les tourments et la mort sans aucune faiblesse et sans aucune ostentation. Le seul moment où il a paru ému est celui où il a vu le sieur Belleval dans la foule des spectateurs. Le peuple aurait mis Belleval en pièces, s'il n'y avait pas eu main-forte. Il y avait cinq bourreaux à l'exécution du chevalier. Il était petit-fils d'un lieutenant général des armées, et serait devenu un excellent officier. Le cardinal Le Camus, dont il était parent, avait commis des profanations bien plus grandes; car il avait communiqué un cochon avec une hostie; et il ne fut qu'exilé. Il devint ensuite cardinal, et mourut en odeur de sainteté. Son parent est mort dans les plus horribles supplices, pour avoir chanté des chansons, et pour n'avoir pas ôté son chapeau. »

BOURSIER, chez M. Souchai, au *Lion d'or*.

#### 4717. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux eaux de Rolle, 26 juillet.

Je vous importunai, mes anges, par ma dernière lettre, en faveur d'un Ballexserd<sup>1</sup>, qui en effet a du mérite : je vous suppliai de daigner lui procurer une audience de M. le duc de Choiseul; mais aujourd'hui je crois devoir vous prier de n'en rien faire. Je viens d'apprendre que la moitié de Genève a publié un libelle contre l'autre; que même on manque violemment de respect dans ce libelle à monsieur l'ambassadeur de France. J'ignore de quel parti est ce Ballexserd; mais il me semble que, dans les circonstances

<sup>1</sup> Voyez ma note sur la lettre 4708. B.

présentes, et au point d'aigreur où en sont les esprits, je ne dois pas compromettre vos bontés. M. le duc de Choiseul est lassé et indigné de toutes les manœuvres des Genevois, et je ne voudrais pas que vous eussiez à vous reprocher d'avoir présenté un homme dont peut-être ou serait mécontent. Je retire donc très humblement ma requête; mais je persiste toujours à vous conjurer de me faire avoir au moins le précis de la consultation des avocats en faveur des Polyeuctes et des Néarques. Je vous envoie un petit extrait<sup>1</sup> des dernières nouvelles d'Abbeville. Vous serez attendris de plus en plus. J'attends le petit paquet en toile cirée<sup>2</sup> adressé à Meyrin par la diligence de Lyon. La tragédie des langues coupées, etc., m'intéresse plus que celle des roués, ou plutôt, après tant d'horreurs, je ne m'intéresse à rien.

Nous prenons des eaux en Suisse, madame Dupuits et moi : elles ne nous feront nul bien ; mais au moins ces eaux ne sont point en Picardie.

Respect et tendresse.

4718. A M. THIERIOT.

26 juillet.

Mon ancien ami, voici de quoi animer votre correspondance avec Frédéric; il vaut mieux que cette *Relation*<sup>3</sup> lui vienne par vous que par moi.

J'ai été très touché qu'il ait envoyé cinq cents livres<sup>4</sup> aux Sirven, à ma seule prière, et qu'il ait fait

<sup>1</sup> Ce doit être ce qui est rapporté dans la lettre précédente. B.

<sup>2</sup> Voyez les lettres 4691 et 4708. B.

<sup>3</sup> La *Relation de la mort de La Barre*; voyez tome XLII, page 355. B.

<sup>4</sup> Voltaire a dit aussi *cinq cents livres*, dans la lettre à Damilaville,

passer ce petit bienfait par mes mains. Cela me fait oublier tout le reste.

Vous frémirez en lisant la *Relation* que je vous envoie. Ne dites ni n'écrivez que cette relation vient de M. de Florian et de moi.

4719. A M. HENNIN.

Voici une grande diablesse de virtuose vénitienne qui vient vous demander votre protection au saut du lit. Elle chante, elle rimaille, elle..... Que ne fait-elle point? Je suis indigne d'elle. Si elle peut vous amuser, vous m'appellerez Bonneau.

Elle voudrait concerter chez vous.

Mille tendres respects. V.

4720. A M. LE MARQUIS DE FLORIAN.

Aux eaux de Rolle, 28 juillet.

Je viens de lire le mémoire signé de huit avocats <sup>1</sup>. Il ne parle point d'une abbesse, mais d'une supérieure de couvent. Il dit que le juge devait se récuser lui-même, parceque de cinq accusés il y en avait quatre dont les familles avaient avec lui de violents démêlés. Le mémoire porte que ce juge voulait marier son fils unique avec une demoiselle qui voulait épouser le frère aîné d'un de ces accusés mêmes. Cette demoiselle était dans le couvent, et la supérieure favorisait les prétentions du rival. Il y a bien plus : ce juge était

n° 4716 ; mais, dans sa lettre 4725, il avoue que ce n'est pas cinq cents francs, mais cent écus d'Allemagne, qu'a envoyés Frédéric. B.

<sup>1</sup> Voyez ma note sur la lettre 4698. B.

curateur de cette jeune personne, et on avait tenu une assemblée des parents de la demoiselle, pour ôter la curatelle à ce juge.

Voilà donc de tous les côtés l'amour qui est la cause d'un si grand malheur ; voilà un lieutenant de l'élection, âgé de soixante ans, amoureux d'une religieuse, et voilà un jeune homme amoureux d'une pensionnaire, qui ont produit toute cette affaire épouvantable.

Ce qui nous étonne encore dans ce procès, c'est que la procédure, ni la sentence, ni l'arrêt, n'ont fait aucune mention de l'audace sacrilège avec laquelle on avait mutilé un crucifix ; il n'y a eu aucune charge sur ce crime contre les accusés ; et cette action est probablement d'un soldat ivre de la garnison, ou de quelque ouvrier huguenot de la manufacture d'Abbeville. Mais les enquêtes faites sur cette profanation, ayant été jointes aux autres corps du délit, ont produit dans les esprits une fermentation qui n'a pas peu contribué à l'horreur de la catastrophe.

Un des principaux corps du délit est une vieille chanson grivoise qu'on chante dans tous les régiments. L'une est intitulée, *La Madelène* ; et l'autre, *La Saint-Cyr*.

Il est peu parlé, dans la consultation des avocats, de l'infortuné jeune homme qui a fini ses jours d'une manière si cruelle, et avec une fermeté si héroïque.

Il est très constant que de vingt-cinq juges il n'y en a eu que quinze qui aient opiné à la mort. Si les seigneurs d'Hornoy ont appris quelque chose qui



puisse éclaircir cette horrible affaire, nous leur serons bien obligés de nous en faire part.

Ils vont donc faire une tragédie avec le jeune La Harpe <sup>1</sup>? Il vaut mieux faire des tragédies que d'être témoin de celle qui vient de se passer dans votre voisinage.

Nous vous embrassons très tendrement.

Il est doux de cultiver son jardin, mais il me semble qu'on y jette de grosses pierres.

4721. A M. DE LA HARPE.

Aux eaux de Rolle, 28 juillet.

Vous partagerez donc vos faveurs, monsieur, entre mes deux nièces, cette année. Vous allez dans le pays du chevalier de La Barre; il n'y a point de tragédie plus terrible que celle dont il a été le héros. Il est mort avec un courage étonnant, et avec un sang-froid et une raison qu'on ne devait pas attendre des extravagances de son âge. Il était petit-fils d'un lieutenant général fort estimé; tout le monde le plaint. Il avait commis les mêmes imprudences que Polyeucte, à cela près que Polyeucte avait raison dans le fond, et qu'il était animé de la grace; au lieu que son imitateur ne l'était que par la folie. Les larmes coulent volontiers pour la jeunesse qui a fait des fautes, et qu'elle aurait réparées dans l'âge mûr. Nous vous souhaitons une vie heureuse, dans ce chaos de malheurs et de peines qu'on appelle le monde, dont vous serez

<sup>1</sup> La Harpe était allé à Hornoy; mais, dégoûté par la chute de son *Gustave*, il abandonna quelques années le théâtre. B.

un jour détrompé. Soyez au-dessus des bons et des mauvais succès ; mais soyez sensible à l'amitié, elle seule adoucit les maux de la vie.

Je vous embrasse du meilleur de mon cœur.

4722. A. M. DAMILAVILLE.

Aux eaux de Rolle, 28 juillet.

J'ai reçu toutes vos lettres, mon cher ami. Je suis toujours dans le même état, à la même place, et dans la même résolution. Il y a un homme puissant<sup>1</sup> dans l'Europe qui est aussi indigné que nous. Voici le moment de prendre un parti, pour peu qu'on trouve des ames fortes et courageuses qui nous secondent.

J'ai dévoré le mémoire<sup>2</sup> ; je me flatte qu'il sera bientôt public. Notre ami Élie l'aurait fait plus éloquent. Ce mémoire devait être un beau commentaire sur le livre *Des Délits et des Peines*. On dit que ce *Commentaire* paraîtra bientôt ; mais l'ignorant doit rentrer dans sa coquille, et ne se montrer de plus de six mois. Je crois vous avoir déjà dit quelque chose du lièvre qui craignait qu'on ne prît ses oreilles pour des cornes<sup>3</sup>.

J'ai relu tous les détails que vous m'avez écrits. Vous jugez de l'impression qu'ils ont faite sur moi. Que ne puis-je être avec vous, et vous ouvrir mon cœur !

Si le Platon moderne<sup>4</sup> voulait, il jouerait un bien

<sup>1</sup> Frédéric II, roi de Prusse. B.

<sup>2</sup> Le *Mémoire* à consulter pour Moinel ; voyez lettre 4698. B.

<sup>3</sup> La Fontaine, livre V, fable iv. B.

<sup>4</sup> Diderot ; voyez lettre 4716. B.

plus grand rôle que l'ancien Platon. Je suis persuadé, encore une fois, qu'on pourrait changer la face des choses. Ce serait d'ailleurs un amusement pour vous et pour lui de faire une nouvelle édition de ce grand recueil des sciences et des arts, de réduire à quatre lignes les ridicules déclamations des Cahusac<sup>1</sup> et de tant d'autres, de fortifier tant de bons articles, et de ne plus laisser la vérité captive. Il y a un volume de planches dont on pourrait très bien se passer. En un mot, en réduisant l'ouvrage, je suis certain qu'il vous vaudrait cent mille écus. Mais, comme on dit, il faut vouloir, et on ne veut pas assez.

On vous supplie de donner cours aux incluses.

4723. A M. DALEMBERT.

30 juillet.

Ma rage vous embrasse toujours tendrement, mon cher et aimable philosophe. Il m'a tant passé d'horreurs par les mains depuis quelques jours, que je ne sais plus ce que je vous ai écrit. Vous ai-je mandé que j'avais obtenu de frère Frédéric une gratification pour les Sirven? Cette goutte de haume sur tant de blessures, faites à la raison et à l'innocence, m'a un peu soulagé, mais ne m'a pas guéri. Je suis honteux d'être si sensible et si vif à mon âge. Je m'afflige du tremblement de terre à Constantinople, tandis que vous examinez gaiment combien il faut de parties sulfureuses pour renverser une ville dont les dimensions sont données. Je pleure les gens dont on arrache la langue, tandis que vous vous servez de la vôtre pour

<sup>1</sup> Voyez ma note, tome XLIII, page 536. B.

dire des choses très agréables et très plaisantes. Vous digérez donc bien, mon cher philosophe; et moi je ne digère pas. Vous êtes encore jeune, et moi je suis un vieux malade; pardonnez à ma tristesse. Je viens de voir dans la *Gazette de France* un article du tonnerre qui a pulvérisé une vieille femme; et le tonnerre n'est point tombé sur les juges d'Abbeville! comment cela peut-il se souffrir?

Si vous savez quelque chose sur Polyeucte et Néarque<sup>1</sup>, daignez m'en écrire un petit mot aux eaux de Rolle.

J'ai vu le mémoire des huit avocats<sup>2</sup>; il dit peu de choses, il ne m'apprend rien, et me laisse dans ma rage.

Les plénipotentiaires viennent de commencer leurs opérations à Genève, en déclarant Jean-Jacques Rousseau un calomniateur infame. Un parti vient de faire un libelle abominable contre tous les particuliers de l'autre parti. On cherche à pendre l'auteur du libelle. Vernet a fait un nouveau mémoire, mais il ne trouve personne qui veuille l'imprimer; les libraires y ont été déjà attrapés.

Vivez gaîment, mon grand philosophe. Mais pourquoi les gens qui pensent ne vivent-ils pas ensemble?

4724. A M. DAMILAVILLE.

30 juillet.

Je vous ai déjà mandé<sup>3</sup>, monsieur, que j'avais reçu

<sup>1</sup> La Barre et d'Étallonde; voyez la lettre 4675. B.

<sup>2</sup> Voyez leurs noms, page 219. B.

<sup>3</sup> Voyez lettre 4722. B.

toutes vos lettres , tant sur les vingtièmes de Valromey, Bugey, et Gex , que sur les autres objets. On signifia avant-hier à tous les villages de ces bailliages qu'ils eussent à payer sur-le-champ le vingtième et la taille, sans quoi on mettrait tous les syndics en prison. Cette rigueur n'avait point été exercée jusqu'à présent. On croit que c'est pour payer les troupes qui sont en garnison à Bourg en Bresse et dans le voisinage. M. de Voltaire, votre ami, a payé sur-le-champ pour le village de Ferney. Il est toujours aux eaux de Rolle en Suisse, et il me charge de vous faire les plus tendres compliments.

J'attends, monsieur, avec impatience le mémoire circonstancié que vous avez eu la bonté de nous promettre. Vous devez avoir reçu deux petits mémoires touchant l'établissement d'une nouvelle manufacture<sup>1</sup>. J'espère que vous direz sur cela quelque chose de positif. Ce n'est assurément que manque de courage, et non pas manque de force, qu'on a tardé si long-temps à établir cette manufacture nécessaire.

Les plénipotentiaires médiateurs viennent de déclarer solennellement<sup>2</sup>, et par écrit, que J.-J. Rousseau n'est qu'un calomniateur. Cette déclaration, jointe à celle de M. Hume, est le juste châtement d'un polisson qui est devenu un scélérat, par un excès d'orgueil. Il est plus coupable que personne envers la philosophie: d'autres l'ont persécutée, mais il l'a profanée.

<sup>1</sup> L'établissement à Clèves d'une colonie de philosophes; voyez lettres 4697 bis et 4716. B.

<sup>2</sup> Voyez lettre 4735. B.

Nos compliments, je vous prie, à M. Tonpla<sup>1</sup>.  
 Votre très humble et très obéissant serviteur,  
 BOURSIER.

4725. A M. THIERIOT.

Ferney, 31 juillet.

J'ai reçu votre lettre du 17 juillet, mon ancien ami, et vous devez en avoir reçu une<sup>2</sup> de moi du 26. Je souhaite que le paquet que vous me destinez soit un peu gros; il n'y a qu'à l'envoyer par la diligence de Lyon à Meyrin : tout arrive sûrement par cette voie, presque aussi promptement que par la poste. Je croyais qu'on vous avait envoyé les trois volumes des *Mélanges*<sup>3</sup>; je vais tout-à-l'heure recommander au libraire de vous les faire parvenir sans délai. Le livre de Fréret est autre chose que cette *Lettre de Thrasybule*<sup>4</sup>. C'est un assez gros volume in-8°, imprimé en Allemagne depuis quelques mois; il est intitulé *Examen critique des Apologistes*<sup>5</sup>. On dit que c'est un excellent livre, plein de recherches curieuses et de raisonnements vigoureux; les connaisseurs en font un très grand cas. Je vous serai très obligé de me faire avoir la critique de Thomas<sup>6</sup>, la *Cucomonade*<sup>7</sup> et l'*Histoire des Jésuites*. J'ai le mémoire des sept avo-

<sup>1</sup> Anagramme de Platon, nom qui désigne Diderot; voyez lettre 4716. B.

<sup>2</sup> C'est la lettre 4718. B.

<sup>3</sup> Voyez pages 63-64. B.

<sup>4</sup> Voyez tome LXII, page 464. B.

<sup>5</sup> Voyez ma note sur la lettre 4623. B.

<sup>6</sup> *Examen d'un discours de M. Thomas, qui a pour titre : Éloge de Louis, dauphin de France*; Paris, Dehansy, 1766, in-8° de iv et 64 pages. B.

<sup>7</sup> Ouvrage de Linguet, dont j'ai parlé dans ma Préface du tome XXXIII, page x. L'*Histoire impartiale des Jésuites* est du même auteur. B.

cats<sup>1</sup> : il ne me paraît pas si intéressant que les extraits<sup>2</sup> que vous enverrez sans doute à votre correspondant : surtout gardez-vous de nommer celui qui a fait tenir ces extraits. La personne dont vous vous plaignez<sup>3</sup> est inébranlable dans la fermeté de ses sentiments, et met dans l'amitié une chaleur toujours active. Elle aura peut-être été effarouchée d'un peu de tiédeur ou de mollesse qu'on vous reproche quelquefois, et de cette insensibilité apparente qui vous fait oublier vos amis pendant plusieurs mois ; mais il faut pardonner à vos maladies. Nous prenons toujours les eaux en Suisse avec mademoiselle Corneille. Je crois vous avoir mandé<sup>4</sup> que votre correspondant a donné cinq cents francs aux Sirven. Je m'étais trompé, c'est cent écus d'Allemagne ; mais c'est toujours un bienfait honorable dont ils doivent être reconnaissants. Je vous souhaite une meilleure santé qu'à moi, et je vous embrasse de tout mon cœur. J'aimerai toujours mon ancien ami.

4726. A M. DAMILAVILLE.

1<sup>er</sup> août.

Nous vous remercions sensiblement, monsieur, des trois pièces que vous avez bien voulu nous envoyer, touchant le vingtième de Bresse et Bugey. La douleur de la mort de M. de Balarre<sup>5</sup>, causée par

<sup>1</sup> Il y en avait huit ; voyez lettre 3698. B.

<sup>2</sup> Voyez les lettres 4703 et 4716. B.

<sup>3</sup> Voltaire lui-même. B.

<sup>4</sup> Lettre 4718. B.

<sup>5</sup> Le chevalier de La Barre. B.

de mauvais médecins, qui n'ont pu s'accorder entre eux, a saisi votre ami de la plus vive douleur. Il est certain qu'on n'a point connu la maladie de ce pauvre enfant. Les médecins qui l'ont tué n'ont songé qu'à leur réputation et qu'à faire une expérience. Le mauvais régime a achevé ce que ces indignes médecins avaient commencé. Heureux qui n'a point affaire avec ces messieurs-là ! La sobriété peut contribuer beaucoup à nous empêcher de tomber entre leurs mains.

Nos amis vous prient de nous envoyer votre sentiment sur la manufacture qu'on veut établir.

Savez-vous que les médiateurs de Genève ont donné une déclaration publique, dans laquelle ils certifient que Rousseau est un infame calomniateur ? Voilà la qualification qu'il reçoit à-la-fois de la France et des deux cantons suisses<sup>1</sup>. Ne trouvez-vous pas que le petit Jean-Jacques devient tous les jours un important personnage ? son orgueil sera un peu humilié. Il serait bien plus fâché s'il savait à quel point ses ouvrages tombent tous les jours dans le décri.

Vos amis vous font les plus tendres compliments.

Votre très humble, etc.

BOURSIER et compagnie.

4727. A M. DAMILAVILLE.

4 août.

J'ai communiqué à votre ami votre lettre du 28. Je vous ai écrit par nos correspondants de Lyon. Nous attendons, monsieur, des lettres d'Allemagne

<sup>1</sup> Voyez pages 43-44, et ci-après lettre 4735. B.



pour l'établissement en question. Je suis toujours très persuadé que votre ami de Paris y trouverait un grand avantage. Il n'y a peut-être que la mauvaise santé de mon correspondant de Suisse qui pût déranger ce projet ; mais si la chose était une fois en train, ni ses maladies ni sa mort ne pourraient empêcher l'établissement de subsister. Il ne s'agit que de se rassembler sept ou huit bons ouvriers dans des genres différents, ce qui ne serait point du tout malaisé.

Le seigneur allemand<sup>1</sup> à qui on s'est adressé a eu la petite indiscretion d'en dire quelque chose à un jeune homme<sup>2</sup> qui peut l'avoir mandé à Paris. On n'était point encore entré avec lui dans les détails ; on ne lui avait point recommandé le secret ; on a tout lieu d'espérer qu'étant actuellement mieux instruit, cette petite affaire pourra se conclure avec la plus grande discrétion.

On soutient toujours à Hornoy que tout ce qu'on a dit du sieur Belleval est la pure vérité. Ces anecdotes peuvent très bien s'accorder avec les autres ; elles servent à redoubler l'horreur et l'atrocité de cette affaire, qui est peut-être entièrement oubliée dans Paris ; car on dit que dans votre pays on fait le mal assez vite, et qu'on l'oublie de même.

Nous doutons fort que le *Dictionnaire des Sciences et des Arts*<sup>3</sup> soit donné de long-temps aux souscripteurs de Paris. Mais, quoi qu'il en soit, le pro-

<sup>1</sup> Frédéric, roi de Prusse. B.

<sup>2</sup> Le fils du médecin Tronchin ; voyez les lettres 4752 et 4759. B.

<sup>3</sup> Ou *Encyclopédie*. B.

jet de réduire cet ouvrage, et de l'imprimer en pays étranger, est extrêmement approuvé. Plût à Dieu que je visse le commencement de cette entreprise! je mourrais content, dans l'espérance que le public en verrait la fin.

On dit qu'on fait des recherches chez tous les libraires dans les provinces de France. On a déjà mis en prison, à Besançon, un libraire nommé Fantet<sup>1</sup>. Nous ne savons pas encore de quoi il est question.

Toute notre famille vous fait les plus tendres compliments. Nous espérons recevoir de vous incessamment le mémoire en faveur du Breton<sup>2</sup>, et ensuite celui du Languedochien<sup>3</sup>.

Adieu, monsieur; on vous aime bien tendrement.

BOURSIER et compagnie.

On me recommanda, ces jours passés, une lettre pour un notaire; en voici une autre qu'on m'adresse pour un procureur: l'amitié ne rougit point de ces petits détails.

4728. A M. TARGE<sup>4</sup>.

Aux eaux de Rolle en Suisse, le 4 août.

En réponse, monsieur, à la lettre dont vous m'honorez, du 25 juillet, je dois vous dire qu'il est très vrai que j'envoyai, en 1757, à l'amiral Bing,

<sup>1</sup> Voyez la *Lettre d'un membre du conseil de Zurich*, t. XLII, p. 620. B.

<sup>2</sup> La Chalotais. B.

<sup>3</sup> Sirven. B.

<sup>4</sup> Jean-Baptiste Targe, né à Paris vers 1720, mort en 1788, est auteur de quelques ouvrages, et entre autres d'une *Histoire d'Angleterre depuis le traité d'Aix-la-Chapelle jusqu'en 1763*, qui parut en 1768, cinq volumes in-12. B.

quelques mois avant sa mort<sup>1</sup>, le témoignage que M. le maréchal de Richelieu avait rendu à sa conduite. Monsieur le maréchal avait été témoin du combat naval donné fort près du pont : j'envoyai sa lettre originale à M. l'amiral Bing. Je l'avais vu à Londres en 1726 ; mais je ne crus pas devoir lui rappeler notre connaissance ; je crus que je le servirais mieux en paraissant être ignoré de lui ; mon paquet tomba dans les mains du feu roi d'Angleterre, qui l'ouvrit, et qui eut la générosité de l'envoyer à l'amiral.

La lettre de M. le maréchal de Richelieu fut présentée au conseil de guerre ; elle fit pencher quelques juges en faveur de l'accusé ; mais la loi était précise contre lui, rien ne put le sauver. L'amiral, avant sa mort, recommanda sur le tillac, à son secrétaire, de m'écrire qu'il mourait mon obligé, et de m'envoyer tous les écrits qui contenaient sa justification.

Voilà, monsieur, tous les éclaircissements que je puis vous donner sur cette cruelle aventure. Il semble que ma destinée ait été de prendre le parti de ceux que des juges, ou prévenus ou trop sévères, ont inhumainement condamnés. *L'Histoire d'Angleterre*, à laquelle vous travaillez, monsieur, offre plus d'un exemple de ces jugements sanguinaires ; et, quelque histoire qu'on lise, l'humanité gémit toujours. J'espère que la lecture de votre ouvrage sera un de mes plus grands plaisirs dans la retraite où je finis mes jours.

J'ai l'honneur d'être, VOLTAIRE.

<sup>1</sup> Voyez les lettres 2436 et 2440, tome LVII, pages 196 et 200. B.

4729. A M. DAMILAVILLE.

6 août.

Le mémoire que vous m'avez envoyé, monsieur, fait verser des larmes et bouleverse l'ame. Il est bien triste de ne pouvoir mettre sur le papier tous les sentimens de son cœur. Le public doit frémir d'indignation.

Votre ami persiste toujours dans son idée. Il est vrai, comme vous l'avez dit, qu'il faudra l'arracher à bien des choses qui font sa consolation, et qui sont l'objet de ses regrets ; mais il vaut mieux les quitter par la philosophie que par la mort. Il perdra beaucoup, mais il lui restera de quoi vivre et de quoi être utile. Tout ce qui l'étonne, c'est que plusieurs personnes n'aient pas formé de concert cette résolution. Pourquoi un certain baron philosophe<sup>1</sup> ne viendrait-il pas travailler à l'établissement de cette colonie ? pourquoi tant d'autres ne saisiraient-ils pas une si belle occasion ?

Votre ami a reçu chez lui, depuis peu, deux princes souverains<sup>2</sup> qui pensent entièrement comme vous. L'un d'eux offrait une ville, si celle que l'on a en vue n'était pas convenable. Le projet concernant le grand ouvrage serait très utile, et ferait en même temps la fortune et la gloire de ceux qui l'entreprendraient.

Votre ami, monsieur, prétend qu'il n'y a qu'à vouloir ; que les hommes ne veulent pas assez ; que les petites considérations sont le tombeau des grandes choses.

<sup>1</sup> Le baron d'Holbach. — <sup>2</sup> Voyez page 193. B.

J'ai vu aujourd'hui le sieur Sirven, qui est pénétré de vos bontés officieuses. Nous pensons que voici le temps le plus favorable pour sa cause. Le public, soulevé contre tant d'injustices réitérées de toutes parts, se déclarera pour les Sirven. Il ne tiendra qu'à M. de Beaumont de faire un chef-d'œuvre.

Si vous pouviez, monsieur, déterrer le mémoire de M. de Gennes, en faveur de M. de La Bourdonnais, vous me rendriez un très grand service. Nous avons ici un jurisconsulte<sup>1</sup> qui se propose de faire un recueil des causes célèbres de ce temps-ci : il y a cinq ou six procès qui doivent intéresser toutes les nations ; celui de M. de La Bourdonnais doit être à la tête : c'est un ouvrage qui ne paraîtra pas si tôt, mais qu'il est nécessaire de commencer.

S'il y a quelque chose de nouveau, nous vous prions de nous en faire part.

Nous sommes toujours avec les sentiments que vous nous connaissez, monsieur, votre, etc.

BOURSIER et compagnie.

#### 4730. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux eaux de Rolle, 6 août.

Le petit prêtre a reçu les roués<sup>2</sup> ; le petit prêtre doit être plus tragique que jamais, car il joint aux

<sup>1</sup> Ce jurisconsulte était Voltaire lui-même, qui ayant, en 1763, parlé de La Bourdonnais dans le tome VIII de son *Essai sur l'Histoire générale*, pages 257 et suiv., revoyait son travail pour le faire entrer dans son *Précis du Siècle de Louis XV*, qu'il publia en 1768; voy. t. XXI, p. 272 et suiv. B.

<sup>2</sup> La copie tant réclamée du *Triumvirat*; voyez lettres 4691, 4708, 4717. B.

roués, dans son imagination, les décollés, les bâillonnés, les brûlés, les incarcérés qui écrivent des mémoires avec des cure-dents<sup>1</sup>; et il ne s'accoutume point à ces passages rapides de l'Opéra-Comique à la Grève. Il est toujours fâché de voir des singes devenus tigres; mais il gourmande son imagination, il ne s'occupe que des atrocités de l'antiquité. Il est très touché des choses raisonnables que ses anges lui disent. Il sait très bien qu'il n'est pas membre du parlement d'Angleterre. Il dévore en secret ses sentiments d'humanité; il gémit obscurément sur la nature humaine.

Osera-t-il prier l'une des deux anges d'expliquer une critique qu'elle a faite de la tragédie d'*Octave et le jeune Pompée*, dans sa lettre du 22 juillet, dont elle a daigné accompagner l'envoi de la pièce? Voici la critique:

*Pompée doit songer à qui ce serait directement s'attaquer; rien ne pourrait mettre Pompée à couvert de son ressentiment.* Est-ce du ressentiment d'Octave dont vous voulez parler, madame, ou du ressentiment du sénat de Rome? c'est peut-être de l'un et de l'autre. Je crois la critique très juste, et je vous réponds que le jeune auteur y aura la plus grande attention. Vous savez combien il est docile à vos critiques, quelle déférence il a toujours eue pour vos jugements.

Quoiqu'il soit plongé dans l'antiquité, il ne laisse pas de s'intéresser quelquefois aux modernes. Le *Mé-*

<sup>1</sup> Voyez la lettre suivante. B.

*moire* écrit avec un cure-dent <sup>1</sup> lui a paru devoir faire un effet prodigieux. S'est-il trompé, et se trompe-t-il quand il pense que ce mémoire irritera des hommes considérables? O Welches! sans tous ces orages, votre pays serait un joli pays. Respect et tendresse.

4731. A M. DALEMBERT.

7 août.

Vous pensez bien, mon vrai philosophe, que mon sang a bouilli quand j'ai lu ce mémoire <sup>2</sup> écrit avec un cure-dent; ce cure-dent grave pour l'immortalité. Malheur à qui la lecture de cet écrit ne donne pas la fièvre! Il doit au moins faire mourir d'apoplexie le..., et le..., et le.... N'admirez-vous pas les sobriquets que le sot peuple donne à de certaines gens? C'est donc de tous les côtés à qui se couvrira d'horreur et d'infamie. Je vous plains d'être où vous êtes. Vous pouvez me dire: « Ubicumque calculum « ponas, ibi naufragium invenies <sup>3</sup>. »

Vous avez des liens, des pensions, vous êtes enchaîné; pour moi, je mourrai bientôt, et ce sera en détestant le pays des singes et des tigres, où la folie de ma mère me fit naître il y a bientôt soixante et treize ans. Je vous demande en grâce d'écrire de votre encre au roi de Prusse, et de lui peindre tout avec votre pinceau. J'ai de fortes raisons pour qu'il sache à quel point on doit nous mépriser. Un des plus

<sup>1</sup> Ceux de La Chalotais; voyez la note suivante. B.

<sup>2</sup> *Mémoires de M. de La Chalotais, procureur général au parlement de Bretagne*, in-12 de 80 pages, contenant deux mémoires. B.

<sup>3</sup> J'ai donné le texte de *Pétrone*, tome III, page 192. B.

grands malheurs des honnêtes gens, c'est qu'ils sont des lâches. On gémit, on se tait, on soupe, on oublie. Je vous remercie par avance des coups de foudre dont vous écrasez les jansénistes. Il est bon de marcher sur le basilic <sup>1</sup> après avoir foulé le serpent. Donnez-vous le plaisir de pulvériser les monstres sans vous commettre. Genève est une pétaudière ridicule, mais du moins de pareilles horreurs n'y arrivent point. On n'y brûlerait pas un jeune homme pour deux chansons faites il y a quatre-vingts ans <sup>2</sup>. Rousseau n'est qu'un fou et un plat monstre d'orgueil. Adieu ; je vous révere avec justice, et je vous aime avec tendresse.

Gardons pour nous notre douleur et notre indignation ; gardons-nous le secret de nos cœurs.

#### 4732. DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

A Potsdam, le 7 août.

Mon neveu <sup>3</sup> m'a écrit qu'il se proposait de visiter en passant le philosophe de Ferney. Je lui envie le plaisir qu'il a eu de vous entendre. Mon nom était de trop dans vos conversations ; et vous aviez tant de matières à traiter, que leur abondance ne vous imposait pas la nécessité d'avoir recours au philosophe de Sans-Souci pour fournir à vos entretiens.

Vous me parlez d'une colonie de philosophes qui se proposent de s'établir à Clèves <sup>4</sup> : je ne m'y oppose point ; je puis leur accorder tout ce qu'ils demandent, au bois près, que le séjour de leurs compatriotes a presque entièrement détruit dans ces forêts, toutefois à condition qu'ils ménagent ceux qui

<sup>1</sup> Psaume xc, verset 13. B.

<sup>2</sup> Voyez page 249. B.

<sup>3</sup> Le duc de Brunswick. B.

<sup>4</sup> Voyez lettre 4697 bis. B.



doivent être ménagés, et qu'en imprimant ils observent de la décence dans leurs écrits.

La scène qui s'est passée à Abbeville est tragique<sup>1</sup> : mais n'y a-t-il pas de la faute de ceux qui ont été punis ? faut-il heurter de front des préjugés que le temps a consacrés dans l'esprit des peuples ? Et si l'on veut jouir de la liberté de penser, faut-il insulter à la croyance établie ? Quiconque ne veut point remuer est rarement persécuté. Souvenez-vous de ce mot de Foutenelle : « Si j'avais la main pleine de vérités, je » penserais plus d'une fois avant de l'ouvrir. »

Le vulgaire ne mérite pas d'être éclairé ; et si votre parlement a sévi contre ce malheureux jeune homme qui a frappé le signe que les chrétiens révèrent comme le symbole de leur salut, accusez-en les lois du royaume<sup>2</sup>. C'est selon ces lois que tout magistrat fait serment de juger ; il ne peut prononcer la sentence que selon ce qu'elles contiennent ; et il n'y a de ressource pour l'accusé qu'en prouvant qu'il n'est pas dans le cas de la loi.

Si vous me demandiez si j'aurais prononcé un arrêt aussi dur, je vous dirais que non, et que, selon mes lumières naturelles, j'aurais proportionné la punition au délit. Vous avez brisé une statue, je vous condamne à la rétablir : vous n'avez pas ôté le chapeau devant le curé de la paroisse qui portait ce que vous savez, eh bien ! je vous condamne à vous présenter quinze jours consécutifs sans chapeau à l'église : vous avez lu les ouvrages de Voltaire ; oh ça ! monsieur le jeune homme, il est bon de vous former le jugement ; pour cet effet, on vous enjoint d'étudier la *Somme* de saint Thomas et le guide-âne de monsieur le curé. L'étourdi aurait peut-être été puni plus sé-

<sup>1</sup> Le supplice du chevalier de La Barre. B.

<sup>2</sup> Il n'existait aucune loi en France d'après laquelle on pût condamner le chevalier de La Barre ; et ce qui le prouve, c'est que depuis vingt ans aucun des membres du tribunal que cet arrêt a couvert d'opprobre n'a osé la citer ; mais il est vrai qu'ils en ont supposé l'existence : ce qui prouve ou une ignorance honteuse de la législation, ou un fanatisme porté jusqu'à la démente. K. — Voyez tome XXXIV, page 333. B.

vèrement de cette manière qu'il ne l'a été par les juges ; car l'ennui est un siècle , et la mort un moment '.

Que le ciel ou la destinée écarte cette mort de votre tête, et que vous éclairiez doucement et paisiblement ce siècle que vous illustrez ! Si vous venez à Clèves, j'aurai encore le plaisir de vous revoir, et de vous assurer de l'admiration que votre génie m'a toujours inspirée. Sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait en sa sainte et digne garde. FÉDÉRIC.

4733. A M. LE PRÉSIDENT DE RUFFEY.

Ferney, 8 août.

Votre Vigne et votre Laurier sont très ingénieux, mon cher président. Votre académie devient de jour en jour plus brillante ; il faut espérer que ces établissements feront beaucoup de bien aux provinces ; ils accoutumeront les hommes à penser, et à sacrifier les préjugés aux vérités. Les jeux floraux n'ont guère contribué qu'à perpétuer dans Toulouse le mauvais goût ; mais des prix donnés à des recherches utiles sont un véritable encouragement pour l'esprit humain.

Il y a, dans le recueil de l'académie des belles-lettres de Paris, des mémoires qu'on cite dans toute l'Europe : mais tous les compliments faits à l'académie française sont oubliés, et c'est bien tout ce qui peut leur arriver de plus heureux.

Mon triste état augmente tous les jours ; et ce n'est pas seulement parceque j'ai bientôt soixante-treize ans, c'est parceque je suis né extrêmement faible.

' Gresset, dans son *Épître à ma sœur*, vers 92, a dit :

La douleur est un siècle , et la mort un moment. B.

*Ipsæ fecit nos, et non ipsi nos.*

Madame Denis, qui se porte bien, fera les honneurs à M. le marquis de La Tour-du-Pin, et je serai aussi sensible à ses bontés que si j'étais dans la force de l'âge.

Je n'ai point entendu parler de mon contemporain M. de La Marche<sup>1</sup>.

Je vous supplie de vouloir bien présenter mes respects à M. Le Goux<sup>2</sup>. Conservez-moi surtout vos bontés.

4734. A M. DAMILAVILLE.

9 août.

Je vous prie, monsieur, de n'écrire qu'à moi le résultat de nos affaires. Il n'y a point d'autre adresse qu'à M. Boursier, chez M. Souchai, au Lion d'or, à Genève. Mes associés sont toujours dans les mêmes sentiments. Il y a des blessures que le temps guérit; il y en a d'autres qu'il envenime.

Nous avons reçu toutes vos lettres. Les espérances que vous nous avez données nous ont apporté quelques consolations; mais les idées que nous avons conçues sont si flatteuses, que je crains bien que ce ne soit un beau roman.

Je vous l'ai déjà dit<sup>3</sup>: les plus petits liens arrêtent les plus grandes résolutions. Il y a des monstres qui n'ont subsisté que parce que les Hercules qui pou-

<sup>1</sup> Le président Fyot de La Marche était né le 12 août 1694, la même année que Voltaire; voyez tome LIX, page 252. B.

<sup>2</sup> Le Goux de Gerland; voyez tome VII, page 215; et LIX, 573. B.

<sup>3</sup> Voyez page 261. B.

vaient les détruire n'ont pas voulu s'éloigner de leurs commères.

Comme on s'entretient de tout à Genève, on a beaucoup parlé de la fausse démarche du parlement. Nos politiques prétendent que si le parlement s'était contenté de présenter humblement au roi le mémoire de M. de La Chalotais, il aurait touché sa majesté, au lieu de l'aigrir. Pour moi, qui ne suis point politique, et qui ne me mêle que des affaires de mon commerce, je ne décide point sur ces questions délicates. Je joins, comme vous, un peu de philosophie à mes occupations, et c'est là que je trouve le seul soulagement qu'on puisse éprouver dans les malheurs de la vie.

J'ai entendu parler confusément de ces jeunes écervelés d'Abbeville; mais comme on dit que ce sont des enfants de quinze à seize ans, je crois qu'on aura pitié de leur âge, et qu'on ne leur fera point de mal.

Nous vous sommes plus tendrement attachés que jamais. BOURSIER et compagnie.

4735. A M. DAMILAVILLE.

Aux eaux de Rolle, 11 août.

J'ai reçu, mon cher ami, votre lettre du 5. Je vous envoie les principaux extraits des lettres de Jean-Jacques<sup>1</sup>, dont l'original est au dépôt des affaires étrangères. Vous y verrez que Jean-Jacques, domestique du comte de Montaigu, était bien éloigné d'être

<sup>1</sup> Voyez tome XLII, page 528. B.

secrétaire d'ambassade : il ne parlait pas alors avec tant de dignité qu'aujourd'hui.

Vous trouverez dans la *Gazette de France*, n° 249, la justice que lui rendirent les médiateurs de Genève, en le traitant de calomniateur atroce. Tant de témoignages joints au tour qu'il a joué à MM. Diderot, Tronchin, Hume, Dalember, et tant d'autres; sa piété lorsqu'il eut le bonheur de communier de la main d'un Montmolin, sa noble promesse d'écrire contre M. Helvétius<sup>1</sup>; toutes ces actions honnêtes lui assurent sans doute une réputation digne de lui.

Le bruit qui a couru si ridiculement que je voulais me transplanter, à mon âge<sup>2</sup>, n'est fondé que sur les cinq cents livres que le roi de Prusse m'a envoyées pour les Sirven, et sur l'offre qu'il leur a faite de leur donner un asile dans ses états. Pour moi, je ne vois pas pourquoi je quitterais mes retraites suisses, dont je me trouve si bien depuis douze années.

M. Boursier, votre ami, nous est venu voir aux eaux, où nous sommes toujours; il s'en retourne à Genève, et il vous prie de lui adresser dans cette ville, en droiture, et à son propre nom, les instructions que vous voudrez bien lui faire parvenir touchant sa manufacture. On ne lui a rien mandé touchant M. Tonpla<sup>3</sup>, et il doute fort que ce Hollandais veuille s'intéresser dans ce nouveau commerce. Il y aurait pourtant de très grands avantages : mais on voit les choses de loin, sous des points de vue si diffé-

<sup>1</sup> Voyez les explications que je donne dans une note t. LXII, p. 419. B.

<sup>2</sup> Voyez la lettre 4727. B.

<sup>3</sup> Voyez la fin de la lettre 4724. B.

rents, qu'il est bien difficile de se concilier. Au reste, je m'entends si peu à ces sortes d'affaires, que je n'entre dans aucuns détails, de peur de dire des sottises. Il faut que chacun s'en tienne à son métier; le mien est de cultiver en paix les belles-lettres et l'amitié : ce sont les seules consolations de ma vieillesse et de mes maladies.

J'ai lu le mémoire de l'homme éloquent<sup>1</sup> dont on plaint le malheur. Il ne paraît pas qu'il ait voulu adoucir ses ennemis. S'il y a quelque chose de nouveau sur cette affaire, vous me ferez un extrême plaisir de m'en instruire.

Vous m'avez mis du baume dans le sang, en me disant que M. de Beaumont travaillait pour les Sirven. Puisse mon baume ne point s'aigrir!

Adieu ; mon ame embrasse la vôtre.

4736. DE M. DALEMBERT.

A Paris, ce 11 août.

Il n'y a rien de nouveau, que je sache, mon cher et illustre maître, sur l'atroce et absurde affaire d'Abbeville. On dit seulement, mais ce n'est qu'un ouï-dire, que le jeune Moisnel, qui était resté en prison, et qui a seize ans, a été condamné par les Torquemada d'Abbeville à être blâmé : sur quoi je vous prierai d'abord d'observer la cruauté de ce jugement, qui déclare infame un pauvre enfant digne tout au plus d'être fouetté au collège; et puis de voir la singulière gradation du jugement que ces Busiris en robe, comme vous les appelez très bien, ont prononcé contre des jeunes gens tous également coupables; le premier, brûlé vif; le second, décapité; le troisième, blâmé; j'espère que le quatrième sera loué. Je ne veux

<sup>1</sup> La Chalotais; voyez lettre 4731. B.

plus parler de cette exécution, qui me rend odieux le pays où elle s'est commise.

Vous saurez qu'il y a actuellement quatre-vingt-trois jésuites à Rennes, pas davantage, et que ces maraudeurs, comme vous croyez bien, ne s'endorment pas dans l'affaire de M. de La Chalotais. Il est transféré à Rennes, et apparemment sera bientôt jugé. Son mémoire lui a concilié tout le public, et rend ses persécuteurs bien odieux. Laubardemont de Calonne<sup>1</sup> surtout (car on l'appelle ainsi) ne se relèvera pas de l'infamie dont il est couvert; c'est ce que j'ai entendu dire aux personnes les plus sages et les plus respectables.

Une autre sottise (car nous sommes riches en ce genre) qui occupe beaucoup le public, c'est la querelle de Jean-Jacques et de M. Hume. Pour le coup, Jean-Jacques s'est bien fait voir ce qu'il est, un fou et un vilain fou, dangereux et méchant, ne croyant à la vertu de personne, parcequ'il n'en trouve pas le sentiment au fond de son cœur, malgré le beau pathos avec lequel il en fait sonner le nom; ingrat, et, qui pis est, haïssant ses bienfaiteurs (c'est de quoi il est convenu plusieurs fois lui-même), et ne cherchant qu'un prétexte pour se brouiller avec eux, afin d'être dispensé de la reconnaissance. Croiriez-vous qu'il veut aussi me mêler dans sa querelle, moi qui ne lui ai jamais fait le moindre mal, et qui n'ai jamais senti pour lui que de la compassion dans ses malheurs, et quelquefois de la pitié de son charlatanisme? Il prétend<sup>2</sup> que c'est moi qui ai fait la lettre sous le nom du roi de Prusse, où on se moque de lui. Vous saurez que cette lettre est d'un M. Walpole<sup>3</sup>, que je ne connais même pas, et à qui je n'ai jamais parlé. Jean-Jacques est une bête féroce qu'il ne faut voir qu'à travers des barreaux, et toucher qu'avec un bâton. Vous ririez de voir

<sup>1</sup> Laubardemont, juge commissaire sous Richelieu, demandait trois lignes de l'écriture d'un homme pour le faire pendre. Calonne, à qui cela aurait suffi, voulait prouver que quelques lignes anonymes étaient de l'écriture de La Chalotais. B.

<sup>2</sup> Lettre de J.-J. Rousseau à David Hume, du 10 juillet 1766. B.

<sup>3</sup> Horace Walpole, fils du ministre anglais Robert Walpole, était né en 1717, et mourut en 1797. B.

les raisons d'après lesquelles il a soupçonné et ensuite accusé M. Hume d'intelligence avec ses ennemis. M. Hume a parlé contre lui en dormant; il logeait à Londres, dans la même maison, avec le fils de Tronchin; il avait le regard fixe, et surtout il a fait trop de bien à Rousseau pour que sa bienfaisance fût sincère. Adieu, mon cher maître; que de fous et de méchants dans ce meilleur des mondes possibles!

Je vous embrasse *ex animo*.

4737. A M. DE LA HARPE.

Aux eaux de Rolle en Suisse, par Genève, 11 août.

Mon cher confrère, je n'ai plus qu'un chagrin, c'est de ne vous avoir pas donné le prix de ma main. Non seulement votre ouvrage est couronné, mais il est bon; et non seulement il est bon, mais il est touchant et agréable.

Si l'on n'est pas sensible, on n'est jamais sublime<sup>1</sup>.

Hornoy et Ferney seront donc vos deux sommets du mont Parnasse: vous passerez l'automne dans l'un, et l'hiver dans l'autre; vous serez également bien reçu partout.

Madame Denis s'intéresse à vos succès comme moi-même. Nous vous faisons les plus sincères compliments, et nous allons faire une provision de lauriers pour vous en faire une petite couronne à votre arrivée.

4738. DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

A Potsdam, le 13 août.

Je compte que vous aurez déjà reçu ma réponse à votre

<sup>1</sup> Vers de La Harpe, dans sa pièce couronnée par l'académie française en 1766, et intitulée *le Poète*. B.



avant-dernière lettre <sup>1</sup>. Je ne puis trouver l'exécution d'Abbeville aussi affreuse que l'injuste supplice de Calas. Ce Calas était innocent; le fanatisme se sacrifie cette victime, et rien dans cette action atroce ne peut servir d'excuse aux juges. Bien loin de là, ils se soustraient aux formalités des procédures, et ils condamnent au supplice sans avoir des preuves, des convictions, des témoins.

Ce qui vient d'arriver à Abbeville est d'une nature bien différente. Vous ne contesterez pas que tout citoyen doit se conformer aux lois de son pays; or il y a des punitions établies par les législateurs pour ceux qui troublent le culte adopté par la nation. La discrétion, la décence, surtout le respect que tout citoyen doit aux lois, obligent donc de ne point insulter au culte reçu, et d'éviter le scandale et l'insolence. Ce sont ces lois de sang qu'on devrait réformer, en proportionnant la punition à la faute; mais tant que ces lois rigoureuses demeureront établies, les magistrats ne pourront pas se dispenser d'y conformer leur jugement.

Les dévots en France crient contre les philosophes, et les accusent d'être la cause de tout le mal qui arrive. Dans la dernière guerre, il y eut des insensés qui prétendirent que l'*Encyclopédie* était cause des infortunes qu'essuyaient les armées françaises. Il arrive pendant cette effervescence que le ministère de Versailles a besoin d'argent, et il sacrifie au clergé, qui en promet, des philosophes qui n'en ont point, et qui n'en peuvent donner. Pour moi, qui ne demande ni argent ni bénédictions, j'offre des asiles aux philosophes, pourvu qu'ils soient sages et qu'ils soient aussi pacifiques que le beau titre dont ils se parent le sous-entend <sup>2</sup>; car toutes les vérités ensemble qu'ils annoncent ne valent pas le repos de l'ame, seul bien dont les hommes puissent jouir sur l'atome qu'ils habitent. Pour moi, qui suis un raisonneur sans enthousiasme, je

<sup>1</sup> Il manque plusieurs lettres de Frédéric et de Voltaire, appartenant à l'année 1766. B.

<sup>2</sup> « L'exige. » (*Édit. de Berlin.*)

desirerais que les hommes fussent raisonnables, et surtout qu'ils fussent tranquilles.

Nous connaissons les crimes que le fanatisme de religion a fait commettre. Gardons-nous d'introduire le fanatisme dans la philosophie; son caractère doit être la douceur et la modération. Elle doit plaindre la fin tragique d'un jeune homme qui a commis une extravagance; elle doit démontrer la rigueur excessive d'une loi faite dans un temps grossier et ignorant; mais il ne faut pas que la philosophie encourage à de pareilles actions, ni qu'elle fronde des juges qui n'ont pu prononcer autrement qu'ils l'ont fait.

Socrate n'adorait pas les *Deos majores et minores gentium*; toutefois il assistait aux sacrifices publics. Gassendi allait à la messe, et Newton au prône.

La tolérance, dans une société, doit assurer à chacun la liberté de croire ce qu'il veut; mais cette tolérance ne doit pas s'étendre à autoriser l'effronterie et la licence de jeunes étourdis qui insultent audacieusement à ce que le peuple révère. Voilà mes sentiments, qui sont conformes à ce qu'assurent la liberté et la sûreté publique, premier objet de toute législation.

Je parie que vous pensez, en lisant ceci : Cela est bien allemand, cela se ressent bien du flegme d'une nation qui n'a que des passions ébauchées.

Nous sommes, il est vrai, une espèce de végétaux en comparaison des Français : aussi n'avons-nous produit ni *Jérusalem délivrée*, ni *Henriade*. Depuis que l'empereur Charlemagne s'avisa de nous faire chrétiens en nous égorgeant, nous le sommes restés; à quoi peut-être a contribué notre ciel toujours chargé de nuages, et les frimas de nos longs hivers.

Enfin prenez-nous tels que nous sommes : Ovide s'accoutuma bien aux mœurs des peuples de Tmes; et j'ai assez de vaine gloire pour me persuader que la province de Clèves vaut mieux que le lieu où le Danube se jette par sept bouches

dans la mer Noire<sup>1</sup>. Sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait en sa sainte et digne garde. FÉDÉRIC.

4739. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

15 août.

Il est vrai, mes divins anges, que j'ai été saisi de l'indignation la plus vive, et en même temps la plus durable; mais je n'ai point pris le parti qu'on suppose. J'en serais très capable si j'étais plus jeune et plus vigoureux; mais il est difficile de se transplanter à mon âge, et dans l'état de langueur où je suis. J'attendrai, sous les arbres que j'ai plantés, le moment où je n'entendrai plus parler des horreurs qui font préférer les ours de nos montagnes à des singes et à des tigres déguisés en hommes.

Ce qui a fait courir le bruit dont vous avez la bonté de me parler, c'est que le roi de Prusse m'ayant mandé qu'il donnerait aux Sirven un asile dans ses états, je lui ai fait un petit compliment<sup>2</sup>; je lui ai dit que je voudrais les y conduire moi-même, et il a pris apparemment mon compliment pour une envie de voyager.

Vous avez probablement lu sa préface de l'*Abrégé de l'Histoire de l'Eglise*; c'est une terrible préface<sup>3</sup>. Les livres dans ce goût pleuvent de tous les côtés

<sup>1</sup> Le roi de Prusse, qui était plein de Boileau, se rappelait probablement le 138<sup>e</sup> vers du chant troisième de l'*Art poétique*:

Par sept bouches l'Euxin reçoit le Tanais. B.

<sup>2</sup> On n'a pas la lettre de Voltaire qui contenait ce compliment; et il manque plusieurs autres lettres, de cette époque, de Voltaire et du roi. B.

<sup>3</sup> Voyez lettre 4585. B.

de l'Europe : l'Italie même s'en mêle ; cela ira loin. Il est assez aisé d'empêcher la raison de naître ; mais quand une fois elle est née, il n'est pas au pouvoir humain de la faire mourir. Pour moi, je ne lui donnerai point de lait ; je la vois forte et drue ; elle parviendra à l'âge de maturité sans que je la nourrisse.

J'ignore encore si on imprimera les roués<sup>1</sup> ; ils ne sont bons qu'à donner de l'horreur de ces anciens Romains dont nous faisons tant de cas ; les notes achèvent de peindre la nature humaine dans toute son exécration turpitude. Mes anges, plus la nature humaine, abandonnée à elle-même ou à la superstition, inspire des idées tristes, et fait bondir le cœur, plus j'aime cette nature humaine, quand je vois des âmes comme les vôtres. Vous me faites aimer un peu la vie.

Je vous supplie de dire à M. le marquis de Chauvelin combien je lui suis tendrement attaché.

Pourriez-vous avoir la bonté de me dire quelle impression le *Mémoire de M. de La Chalotais* a faite dans Paris ?

4740. A FRÉDÉRIC,

LANDGRAVE DE HESSE-CASSEL.

15 août.

Monseigneur, M. de Vinci m'avertit que votre altesse sérénissime ajoute à ses œuvres de charité celle de venir guérir demain un malade vers les deux heures. Vous avez cru sans doute que le plaisir rendait la vie : vous ne vous êtes pas trompé.

<sup>1</sup> La tragédie du *Triumvirat*. B.

4741. A M. DAMILAVILLE.

16 août.

Monsieur, nous avons bien reçu votre lettre du 9 d'août, avec le mémoire concernant le procès; et votre correspondant remerciera bientôt l'avocat auteur du mémoire qui nous paraît convaincant.

Nous sommes toujours fort étonnés que vous ne nous disiez pas un seul mot de M. Tonpla<sup>1</sup>, ni de ses idées sur les choses qui se sont passées, et dont nous espérions ample détail.

La manufacture<sup>2</sup> réussirait certainement, si elle était bien conduite, si on ne voulait pas dans les commencements aller plus loin que les forces ne le permettent; mais comptez que la plus grande difficulté est de trouver des ouvriers.

Il ne nous est parvenu aucune nouvelle de Paris concernant la Bretagne, que le petit *Mémoire* assez mal imprimé de M. de La Chalotais. Nous ne savons pas encore quelle impression il aura faite sur les juges.

Toute notre famille souhaite d'autant plus de bien à ce magistrat, qu'il nous a traités fort bien dans une affaire que nous avons à Rennes, il y a quatre ans<sup>3</sup>.

M. de Voltaire, votre ami, est toujours aux eaux de Rolle en Suisse, avec monsieur et madame Dupuits; mais je ne crois point du tout les eaux convenables à sa vieillesse et à l'espèce de maladie dont il

<sup>1</sup> Diderot; voyez lettre 4716. B.

<sup>2</sup> L'établissement à Clèves d'une colonie de philosophes. B.

<sup>3</sup> Allusion au compte rendu: voyez tome LX, page 204. B.

est attaqué. Je ne sais pas s'il reviendra à Ferney, ou s'il ira chez l'électeur palatin.

Nous n'avons aucune nouvelle dans notre ville de Genève. Les médiateurs travaillent avec un zèle infatigable à réunir les esprits. S'il y a quelque chose de nouveau dans vos quartiers, vous nous ferez plaisir de nous en faire part.

Vous savez combien notre famille vous est attachée, et combien je suis en mon particulier, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

BOURSIER.

4742. A M. DAMILAVILLE.

18 août.

Ils en ont menti, les vilains Welches; ils en ont menti, les assassins en robe. Je peux vous le dire en sûreté dans cette lettre: c'est par une insigne fourberie qu'on a substitué le *Dictionnaire philosophique* au *Portier des Chartreux*<sup>1</sup>, que l'on n'a pas osé nommer à cause du ridicule. Je sais, à n'en pouvoir douter, que jamais livre de philosophie ne fut entre les mains de l'infortuné jeune homme qu'on a si indignement assassiné<sup>2</sup>.

Je ne vois, mon cher frère, que cruauté et mensonge. Il est si faux qu'on m'ait refusé, qu'au contraire on m'a prévenu, et qu'on a même tracé la route que je devais prendre<sup>3</sup>. Je la prendrais cette route, si les hommes qui aiment la vérité avaient du

<sup>1</sup> Sur cet ouvrage, voyez une des notes du *Pauvre diable*, t. XIV. B.

<sup>2</sup> Le chevalier de La Barre. B.

<sup>3</sup> Voyez la lettre 4697 bis. B.

zèle ; mais on n'en a point, on est arrêté par mille liens, on demeure tranquillement sous le glaive, exposé non seulement aux fureurs des méchants, mais à leurs railleries. Les fanatiques triomphent. Que deviendra votre ami<sup>1</sup> ? quel rôle jouera-t-il, quand l'ouvrage auquel il a travaillé vingt années devient l'horreur ou le jouet des ennemis de la raison ? ne sent-il pas que sa personne sera toujours en danger, et que ce qu'il peut espérer de mieux est de se soustraire à la persécution, sans pouvoir jamais prétendre à rien, sans oser ni parler ni écrire ?

Le chevalier de Jaucourt, qui a mis son nom à tant d'articles, doit-il être bien content ? Enfin six ou sept cent mille sots huguenots ont abandonné leur patrie pour les sottises de Jehan Chauvin, et il ne se trouvera pas douze sages qui fassent le moindre sacrifice à la raison universelle, qu'on outrage ! Cela est aussi honteux pour l'humanité que l'infame persécution qui nous opprime.

Je dois être très mécontent que vous ne m'ayez pas écrit un seul mot de votre ami, que vous ne m'ayez pas même fait part de ses sentiments. Je vois bien que les philosophes sont faits pour être isolés, pour être accablés l'un après l'autre, et pour mourir malheureusement sans s'être jamais secourus, sans avoir seulement eu ensemble la moindre intelligence ; et quand ils ont été unis, ils se sont bientôt divisés, et par là même ils ont été en opprobre aux yeux de leurs ennemis. Ce n'était point ainsi qu'en usaient les stoïciens et les épicuriens : ils étaient frères, ils fe-

<sup>1</sup> Diderot. B.

saient un corps, et les philosophes d'aujourd'hui sont des bêtes fauves qu'on tue l'une après l'autre.

Je vois bien qu'il faut mourir sans aucune espérance. Cependant ne m'abandonnez pas, écrivez à M. Boursier sur la manufacture, sur M. Tonpla<sup>1</sup>, sur toutes les choses qu'il entendra à demi mot.

Je ne vous dirai pas aujourd'hui, mon cher frère : *Écr. l'inf...*, car c'est l'*inf...* qui nous *écr.* Voici un petit mot pour le prophète Élie<sup>2</sup>.

4743. A M. LE CHEVALIER DE TAULÈS.

Lundi matin 18 août, à Ferney.

Vous êtes, monsieur, un digne compatriote de Henri IV, franc, loyal, bienfaisant, bon à montrer aux amis et aux ennemis; comptez que vous êtes selon mon cœur. Je suis bien fâché que vos comités vous prennent tout entier. Si vous pouvez quelquefois vous échapper pour venir philosopher avec un solitaire, vous ferez une bonne œuvre dont je vous aurai bien de l'obligation. Je ne vous ai encore vu qu'en grande compagnie, et jamais à mon aise; je suis pénétré de vos bontés, je vous aime de tout mon cœur, et je veux vous le dire à tête reposée. Madame Denis joint ses prières aux miennes; nous vous sommes également dévoués.

Mille tendres respects.

<sup>1</sup> Diderot; voyez lettre 4716. B.

<sup>2</sup> Le billet pour Élie de Beaumont manque. B.



## 4744. A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

19 août, comme disent les Welches,  
car ailleurs on dit auguste.

Je demande pardon à mon héros de ne lui point écrire de ma main, et je lui demande encore pardon de ne lui pas écrire gaîment; mais je suis malade et triste. Sa missionnaire a l'air d'un oiseau<sup>1</sup>; elle s'en retourne à tire-d'aile à Paris. Vous avez bien raison de dire qu'elle a une imagination brillante, et faite pour vous. Elle dit que vous n'avez que trente à quarante ans, tout au plus; elle me confirme dans l'idée où j'ai toujours été que vous n'êtes pas un homme comme un autre. Je vous admire sans pouvoir vous suivre. Vous savez que la terre est couverte de chênes et de roseaux: vous êtes le chêne, et je suis un vieux roseau tout courbé par les orages. J'avoue même que la tempête qui a fait périr ce jeune fou de chevalier de La Barre m'a fait plier la tête. Il faut bien que ce malheureux jeune homme n'ait pas été aussi coupable qu'on l'a dit, puisque non seulement huit avocats ont pris sa défense, mais que, de vingt-cinq juges, il y en a eu dix qui n'ont jamais voulu opiner à la mort.

J'ai une nièce dont les terres sont aux portes d'Abbeville. J'ai entre les mains l'interrogatoire; et je peux vous assurer que, dans toute cette affaire, il y a tout au plus de quoi enfermer pour trois mois à

<sup>1</sup> Madame de Saint-Julien, dont Voltaire parle dans sa lettre 4746, et qui est morte vers 1819. B.

Saint-Lazare des étourdis dont le plus âgé avait vingt et un ans, et le plus jeune quinze ans et demi.

Il semble que l'affaire des Calas n'ait inspiré que de la cruauté. Je ne m'accoutume point à ce mélange de frivolité et de barbarie : des singes devenus des tigres affligent ma sensibilité, et révoltent mon esprit. Il est triste que les nations étrangères ne nous connaissent, depuis quelques années, que par les choses les plus avilissantes et les plus odieuses.

Je ne suis pas étonné d'ailleurs que la calomnie se joigne à la cruauté. Le hasard, ce maître du monde, m'avait adressé une malheureuse famille qui se trouve précisément dans la même situation que les Calas, et pour laquelle les mêmes avocats vont présenter la même requête. Le roi de Prusse m'ayant envoyé cinq cents livres d'aumône pour cette famille malheureuse, et lui ayant offert un asile dans ses états, je lui ai répondu<sup>1</sup> avec la cajolerie qu'il faut mettre dans les lettres qu'on écrit à des rois victorieux. C'était dans le temps que M. le prince de Brunswick<sup>2</sup> faisait à mes petits pénates le même honneur que vous avez daigné leur faire. Voilà l'occasion du bruit qui a couru que je voulais aller finir ma carrière dans les états du roi de Prusse ; chose dont je suis très éloigné, presque tout mon bien étant placé dans le Palatinat et dans la Souabe. Je sais que tous les lieux sont égaux, et qu'il est fort indifférent de mourir sur les bords de l'Elbe ou du Rhin. Je quitterai même sans regret la retraite où vous avez daigné me voir, et que j'ai

<sup>1</sup> Voyez une de mes notes, page 276. B.

<sup>2</sup> Voyez la lettre 4700. B.

très embellie. Il la faudra même quitter, si la calomnie m'y force; mais je n'en ai eu jusqu'à présent nulle envie.

Il faut que je vous dise une chose bien singulière. On a affecté de mettre dans l'arrêt qui condamne le chevalier de La Barre, qu'il fesait des génuflexions devant le *Dictionnaire philosophique*; il n'avait jamais eu ce livre. Le procès-verbal porte qu'un de ses camarades et lui s'étaient mis à genoux devant le *Portier des Chartreux*<sup>1</sup>, et l'*Ode à Priape* de Piron; ils récitaient les *Litanies du c.*<sup>2</sup>; ils faisaient des folies de jeunes pages; et il n'y avait personne de la bande qui fût capable de lire un livre de philosophie. Tout le mal est venu d'une abbesse dont un vieux scélérat a été jaloux, et le roi n'a jamais su la cause véritable de cette horrible catastrophe. La voix du public indigné s'est tellement élevée contre ce jugement atroce, que les juges n'ont pas osé poursuivre le procès après l'exécution du chevalier de La Barre, qui est mort avec un courage et un sang-froid étonnant, et qui serait devenu un excellent officier.

Des avocats m'ont mandé qu'on avait fait jouer dans cette affaire des ressorts abominables. J'y suis intéressé par ce *Dictionnaire philosophique* qu'on m'a très faussement imputé. J'en suis si peu l'auteur, que l'article *Messie*, qui est tout entier dans le *Dictionnaire encyclopédique*, est d'un ministre protestant, homme de condition, et très homme de bien; et j'ai

<sup>1</sup> Sur cet ouvrage, voyez une de mes notes du *Pauvre diable*, t. XIV. B.

<sup>2</sup> *Pantagruel*, livre III, chapitre 26. B.

entre les mains son manuscrit, écrit de sa propre main.

Il y a plusieurs autres articles dont les auteurs sont connus; et, en un mot, on ne pourra jamais me convaincre d'être l'auteur de cet ouvrage. On m'impute beaucoup de livres, et depuis long-temps je n'en fais aucun. Je remplis mes devoirs; j'ai, Dieu merci, les attestations de mes curés et des états de ma petite province. On peut me persécuter, mais ce ne sera certainement pas avec justice. Si d'ailleurs j'avais besoin d'un asile, il n'y a aucun souverain, depuis l'impératrice de Russie jusqu'au landgrave de Hesse, qui ne m'en ait offert. Je ne serais pas persécuté en Italie; pourquoi le serais-je dans ma patrie? Je ne vois pas quelle pourrait être la raison d'une persécution nouvelle, à moins que ce ne fût pour plaire à Fréron.

J'ai encore une chose à vous dire, mon héros, dans ma confession générale: c'est que je n'ai jamais été gai que par emprunt. Quiconque fait des tragédies et écrit des histoires est naturellement sérieux, quelque Français qu'il puisse être. Vous avez adouci et égayé mes mœurs, quand j'ai été assez heureux pour vous faire ma cour. J'étais chenille, j'ai pris quelquefois des ailes de papillon; mais je suis redevenu chenille.

Vivez heureux, et vivez long-temps: voilà mon refrain. La nation a besoin de vous. Le prince de Brunswick se désespérait de ne vous avoir pas vu; il convenait avec moi que vous êtes le seul qui ayez soutenu la gloire de la France. Votre gaité doit être inaltérable; elle est accompagnée des suffrages du

public, et je ne connais guère de carrière plus belle que la vôtre.

Agréez mes vœux ardents et mon très respectueux hommage, qui ne finira qu'avec ma vie.

P. S. Oserais-je vous conjurer de donner ce mémoire<sup>1</sup> à M. de Saint-Florentin, et de daigner l'appuyer de votre puissante protection et de toutes vos forces? Quand on peut, avec des paroles, tirer une famille d'honnêtes gens de la plus horrible calamité, on doit dire ces paroles : Je vous le demande en grace.

4745. A M. ÉLIE DE BEAUMONT.

Le 20 août.

J'ai reçu, mon cher Cicéron, une lettre du 8 août (puisque les Welches ont fait *août d'auguste*) ; cette lettre m'a transporté de joie. J'ai vu que le plus généreux de tous les hommes me donne le titre de son ami. Je veux mériter et conserver, jusqu'au dernier moment de ma vie, un titre qui m'est si cher. J'ai sur-le-champ dressé de petits mémoires pour M. le duc de Praslin, M. le duc de Choiseul et M. de Saint-Florentin, que madame de Saint-Julien, parente de M. le duc de Choiseul, et qui est actuellement chez moi, doit porter à Paris. Elle part dans deux jours, et nous servira de tout son pouvoir.

Mais aujourd'hui je reçois une lettre du 11 d'*août* qui me perce le cœur. Vous n'y êtes plus mon ami, vous m'écrivez *monsieur*. Fi ! que cela est horrible de se rétracter ! Je ne veux pas vous en croire ; je m'en

<sup>1</sup> Pour les d'Espiras ; voyez lettre 4800. B.

tiens à la première lettre, et je déchire la seconde. J'ai déjà répondu à la première, et cette petite réponse<sup>1</sup> vous parviendra dans le paquet de M. Damiaville, dont madame de Saint-Julien a bien voulu encore se charger.

Je vous répète ici combien je m'intéresse à l'affaire qui vous regarde, et à quel point je suis étonné que M. de La Luzerne n'ait pas pleinement gagné son procès. Je suis persuadé que vous viendrez à bout de tout ; mais je vous dirai toujours que, si nous n'obtenons pas l'évocation pour les Sirven, je suis bien sûr que vous obtiendrez les suffrages de tout le public. L'esquisse du mémoire que vous eûtes la bonté de m'envoyer il y a quelques mois me parut devoir produire un morceau admirable, fait pour être lu avec avidité par tous les ordres de l'état, et pour confirmer la haute réputation où vous êtes. La véritable éloquence, et même la langue, sont d'ordinaire trop négligées à votre barreau, et les plaidoyers de nos avocats n'entrent point encore dans les bibliothèques des nations étrangères. Je ne connais guère que votre mémoire pour les Calas qui ait eu de la réputation en Europe ; il a été lu jusqu'à Moscou.

Adieu, mon cher Cicéron. Je me mets aux pieds de madame votre femme. Ne m'ôtez jamais le beau titre que vous m'avez donné.

<sup>1</sup> Elle est perdue; voyez la fin de la lettre 4742. B.

4746. A M. DAMILAVILLE.

20 août.

Je suis tantôt aux eaux, tantôt à Ferney, mon cher frère. Je vous ai écrit<sup>1</sup> par madame de Saint-Julien, sœur de M. le marquis de La Tour-du-Pin, commandant en Bourgogne, et parente de M. le duc de Choiseul. Elle est venue avec monsieur son frère, et a bien voulu passer quelques jours dans ma retraite. Elle a la bonté de se charger d'une lettre pour vous, dans laquelle il y en a une pour M. de Beaumont. En voici une autre que je vous envoie pour ce défenseur de l'innocence.

J'ai vu M. Boursier, pour qui vous avez toujours eu les mêmes bontés : il n'a pas été embarrassé un moment des calomnies qu'on a fait courir sur sa manufacture ; il est toujours dans les mêmes sentiments. C'est bien dommage que ses forces ne répondent pas à son zèle, car il est comme moi dans sa soixante-treizième année. Il desirait fort d'être secondé par des personnes d'un âge mûr, qui semblent avoir tourné leurs vues d'un autre côté. Il se plaint beaucoup d'un de ses camarades qui ne lui a pas répondu. Pour moi, mon cher ami, je n'entends plus rien aux affaires de ce monde ; j'y vois quelquefois des abominations qui atterrent l'esprit et qui tuent la langue. On dit que, dans certaines îles, quand on a coupé la jambe à un nègre, tous les autres se mettent à danser.

Je vous demande en grâce de me faire avoir le mé-

<sup>1</sup> Lettre 4742. B.

moire de feu M. de La Bourdonnais; il manque à mon petit recueil des causes véritablement célèbres.

Adieu; vos sentiments sont ma plus chère consolation.

4747. A M. DAMILAVILLE.

Du 23 août.

Mon cher frère, je ne sais rien. Tout est-il oublié? Que dit-on? Un petit paquet pour vous<sup>1</sup> et pour M. de Beaumont ne partira pas si tôt; mais il partira. L'incluse, à laquelle je vous prie de donner cours, est pour un homme qui est honnête malgré sa profession. Je ne peux pas écrire aujourd'hui fort au long, parceque je suis un peu malade. Je n'ai point changé de sentiment, ni ne changerai. C'est ainsi que mon amitié pour vous est faite.

4748. A M. DALEMBERT.

25 août.

Le roi de Prusse, mon cher philosophe, me mande<sup>2</sup> qu'il aurait condamné ces cinq jeunes gens à marcher quinze jours chapeau bas, à chanter des psaumes, et à lire quelques pages de la *Somme* de saint Thomas. Gardez-vous bien de dire à qui il a écrit ce jugement de Salomon. Il faut qu'on tourne les yeux vers le Nord, le Midi n'a que des marionnettes barbares. Vous savez qu'on vient de donner en Scythie le plus beau, le plus galant, le plus magnifique carrousel<sup>3</sup>

<sup>1</sup> La lettre 4742, dont se chargeait madame de Saint-Julien. B.

<sup>2</sup> C'est la lettre 4732. B.

<sup>3</sup> Ce carrousel fut le sujet d'une ode que Voltaire intitula *Galimathias pindarique*; voyez tome XII. B.



qu'on ait jamais vu ; mais on n'y a brûlé personne pour n'avoir pas ôté son chapeau. Je suis fâché que vous ne soyez pas là. Tout ce que j'apprends de votre pays fait hausser les épaules et bondir le cœur. Je crois que vous verrez bientôt le mémoire d'Élie de Beaumont en faveur des Sirven, et que vous en serez plus content que de celui des Calas.

Je recommande les Sirven à votre éloquence. Parlez pour eux à ceux qui sont dignes que vous leur parliez ; échauffez les tièdes : c'est une belle occasion d'inspirer de l'horreur pour le fanatisme.

Si vous avez oublié l'ami Vernet, voici une occasion de vous souvenir de lui. On dit que cette autre tête de bœuf dont la langue doit être fumée<sup>1</sup> mugit beaucoup contre moi. En avez-vous ouï dire quelque chose ? Je brave ses beuglements et ceux des monstres qui peuvent crier avec lui. J'ai peu de temps à vivre, mais je ne mourrai pas la victime de ces misérables. Je mourrai en souhaitant que la nature fasse naître beaucoup de Français comme vous, et qu'il n'y ait plus de Welches.

Je voulais vous envoyer une facétie sur Vernet<sup>2</sup>, je ne la retrouve point ; la perte est médiocre.

Ah ! mon cher maître ! que les philosophes sont à plaindre ! Leur royaume n'est pas de ce monde<sup>3</sup>, et ils n'ont pas l'espérance de régner dans un autre.

Monstres persécuteurs, qu'on me donne seulement

<sup>1</sup> Pasquier ; voyez lettre 4701. B.

<sup>2</sup> La *Lettre curieuse de Robert Covelle* ; voyez tome XLII, page 344. B.

<sup>3</sup> Évangile de saint Jean, XVIII, 36. B.

sept ou huit personnes que je puisse conduire, et je vous exterminerai.

4749. A M. DAMILAVILLE.

25 août.

Tout ce que je puis vous dire aujourd'hui par une voie sûre, mon cher frère, c'est que tout est prêt pour l'établissement de la manufacture<sup>1</sup>. Plus d'un prince en disputerait l'honneur; et, des bords du Rhin jusqu'à ceux de l'Oby, Platon trouverait sûreté, encouragement, et honneur. Il est inexcusable de vivre sous le glaive, quand il peut faire triompher librement la vérité. Je ne conçois pas ceux qui veulent ramper sous le fanatisme dans un coin de Paris, tandis qu'ils pourraient écraser ce monstre. Quoi! ne pourriez-vous pas me fournir seulement deux disciples zélés? Il n'y aura donc que les énergumènes qui en trouveront! Je ne demanderais que trois ou quatre années de santé et de vie; ma peur est de mourir avant d'avoir rendu service.

Vous apprendrez peut-être avec plaisir le jugement qu'a rendu le roi de Prusse contre le chevalier de La Barre et ses camarades<sup>2</sup>. Il les condamne, en cas qu'ils aient mutilé une figure de bois, à en donner une autre à leurs frais; s'ils ont passé devant des capucins sans ôter leur chapeau, ils iront demander pardon aux capucins, chapeau bas; s'ils ont chanté des chansons gaillardes, ils chanteront des antiennes à haute et intelligible voix; s'ils ont lu quelques mau-

<sup>1</sup> La colonie de philosophes à Clèves. B.

<sup>2</sup> Lettre du 7 août, n° 4732. B.

vais livres, ils liront deux pages de la *Somme* de saint Thomas. Voilà un arrêt qui paraît tout-à-fait juste. On donne de tous côtés aux Welches des leçons dont ils ne profitent guère. Je suis aussi indigné que le premier jour. Je n'aurai de consolation que quand vous m'enverrez le factum du brave Élie.

Voici un petit mot de lettre pour M. Dalember; il m'ouvre son cœur, et M. Diderot me ferme le sien. Il est triste qu'il néglige ceux qui ne voulaient que le servir, et je vous avoue que son procédé n'est pas honnête. Je vois que les philosophes seront toujours de malheureux êtres isolés qu'on dévorera les uns après les autres, sans qu'ils s'unissent pour se secourir. *Sauve qui peut!* sera la devise de ce commun naufrage. Les persécuteurs finiront par avoir raison, et la plus pure portion du genre humain sera à-la-fois sous le couteau et dans le mépris.

Je vous prie, mon cher frère, de demander à Élie<sup>1</sup> s'il est vrai que ce bœuf de Pasquier mugisse encore contre moi, et s'il est assez insolent pour croire qu'il peut m'embarrasser. Je veux surtout avoir l'ancien mémoire pour M. de La Bourdonnais; cinq ou six procès dans ce goût pourront faire un volume honnête qui instruira la postérité, et du moins les assassins en robe pourront devenir l'exécration du genre humain.

Adieu, mon cher frère; écrivez-moi de toute façon, sans vous compromettre, afin que je puisse savoir tout ce que vous pensez. Je vous embrasse mille fois. *Écr. l'inf..., écr. l'inf..., écr. l'inf....*

<sup>1</sup> Élie de Beaumont. B.

## 4750. A M. LE CLERC DE MONTMERCY.

25 août.

Il est vrai que je n'écris guère, mon cher confrère en Apollon. Les horreurs qui déshonorent successivement votre pays m'ont rendu si triste; il y a si peu de sûreté à la poste, et toutes les consolations sont tellement interdites, que je me suis tenu long-temps dans le silence. Les persécuteurs sont des monstres qui étendent leurs griffes d'un bout du royaume à l'autre; les persécutés sont dévorés les uns après les autres. S'il y avait un coin de terre où l'on pût cultiver la raison en paix, je vous prierais d'y venir; et je ne sais encore si vous l'oseriez. Conservez-moi votre amitié, détestez le fanatisme, écrivez-moi quand vous n'aurez rien à faire, et que vous aurez quelque chose à m'apprendre. Ma vie serait heureuse dans mes déserts, si les gens de lettres étaient moins malheureux dans le pays où vous êtes.

Comptez surtout sur mon amitié inaltérable.

## 4751. A FRÉDÉRIC,

LANDGRAVE DE HESSE-CASSEL.

A Ferney, le 25 août.

Monseigneur, pourquoi mon âge et mes maux me réduisent-ils à ne remercier votre altesse sérénissime qu'en lui écrivant! pourquoi suis-je privé de la consolation de vous faire ma cour! J'ai été pénétré au fond du cœur de voir en vous un prince philosophe. La justesse de votre esprit et la vérité de vos senti-

ments m'ont charmé. Votre façon de penser semble réparer les actions tyranniques que la superstition a fait commettre à tant de princes. Vous êtes éclairé et bienfaisant. Que de princes ne sont ni l'un ni l'autre! mais en récompense ils ont un confesseur, et ils gagnent le paradis en mangeant le vendredi pour deux cents écus de marée.

Votre altesse sérénissime m'a attaché à elle; je ne souhaite de la santé que pour m'aller mettre à ses pieds. Je ne vais jamais à la ville de Calvin : mais je veux aller à la capitale d'un prince qui connaît Calvin, et qui le méprise. Puisse la nature m'en donner la force comme elle m'en donne le desir !

Votre altesse sérénissime m'a paru avoir envie de voir les livres nouveaux qui peuvent être dignes d'elle. Il en paraît un intitulé *le Recueil nécessaire*<sup>1</sup>. Il y a surtout dans ce Recueil un ouvrage de milord Bolingbroke, qui m'a paru ce qu'on a jamais écrit de plus fort contre la superstition. Je crois qu'on le trouve à Francfort; mais j'en ai un exemplaire broché que je lui enverrai, si elle le souhaite, soit par la poste, soit par les chariots. Cette dernière voie est fort longue, l'autre est un peu coûteuse. J'attendrai ses ordres. Je suis, etc.

<sup>1</sup> Le *Recueil nécessaire*, à Leipsik, 1765, in-8°, contient : 1° *Avis de l'éditeur*; 2° *Analyse de la religion chrétienne* (sous le nom de Du Marsais); 3° *le Vicaire savoyard*, tiré de l'*Émile* de Rousseau; 4° *Catéchisme de l'Honnête Homme* (voyez tome XLI, page 97); 5° *Sermon des Cinquante* (voyez tome XL, page 601); 6° *Examen important, par milord Bolingbroke* (c'est-à-dire par Voltaire; voyez tome XLIII, page 39); 7° *Dialogue du Douteur et de l'Adorateur* (voyez tome XLII, page 401); 8° *Les dernières paroles d'Épictète à son fils* (voyez tome XLII, page 395); 9° *Idées de La Mothe Le Vayer* (voyez tome XXXIX, page 374). B.

## -4752. DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

Je crois que vous avez déjà reçu les lettres <sup>1</sup> que je vous ai écrites sur le sujet des émigrants. Il ne dépend que des philosophes de partir, et d'établir leur séjour dans le lieu de mes états qui leur conviendra le mieux. Je n'entends plus parler de Tronchin; je le crois parti; et supposé qu'il soit encore ici, cela ne le rendra pas plus instruit de ce qui se passe chez moi et de ce que je vous écris. Quant à ceux de Berne<sup>2</sup>, je suis très résolu à les laisser brûler des livres, s'ils y trouvent du plaisir, parceque tout le monde est maître chez soi; et qu'importe à nous autres qu'ils brûlent M. de Fleury? N'avez-vous pas fait passer par les flammes<sup>3</sup> les cantiques de Salomon, pour les avoir mis en beaux vers français? Lorsque les magistrats et les théologiens se mettent en train de brûler, ils jetteraient la *Bible* au feu, s'ils la rencontraient sous leurs mains. Toutes ces choses qui viennent d'arriver aux Calas, aux Sirven, et en dernier lieu à Abbeville, me font soupçonner que la justice est mal administrée en France, qu'on se précipite souvent dans les procédures, et qu'on s'y joue de la vie des hommes. Le président Montesquieu était prévenu pour cette jurisprudence qu'il avait sucée avec le lait; cela ne m'empêche pas d'être persuadé qu'elle a grand besoin d'être réformée, et qu'il ne faut jamais laisser aux tribunaux le pouvoir d'exécuter des sentences de mort, avant qu'elles n'aient été revues par des tribunaux suprêmes, et signées par le souverain. C'est une chose pitoyable que de casser des arrêts et des sentences, quand les victimes ont péri; il faudrait punir les juges et les restreindre avec tant d'exactitude, qu'on n'eût pas désormais de pareilles rechutes à craindre. Sancho Pança était un grand jurisconsulte; il gouvernait sagement son île

<sup>1</sup> On n'en a que deux; voyez n<sup>os</sup> 4697 bis et 4732. B.

<sup>2</sup> On avait, dans cette ville, brûlé l'*Abrégé de l'Histoire ecclésiastique* (voyez lettres 4585 et 4789). B.

<sup>3</sup> En 1759; voyez tome LVIII, page 212. B.

de Barataria ; il serait à souhaiter que les présidiaux eussent toujours sa belle sentence sous les yeux ; ils respecteraient au moins davantage la vie des malheureux , s'ils se rappelaient qu'il vaut mieux sauver un coupable que de condamner un innocent. Si je me le rappelle bien , c'est à Toulouse <sup>1</sup> où il y a une messe fondée pour la pie qui couvre encore de honte la mémoire des magistrats inconsiderés qui firent exécuter une fille innocente , accusée d'un vol qu'une pie apprivoisée avait fait ; mais ce qui me révolte le plus est cet usage barbare de donner la question aux gens condamnés , avant de les mener au supplice : c'est une cruauté en pure perte , et qui fait horreur aux âmes compatissantes qui ont encore conservé quelque sentiment d'humanité. Nous voyons encore chez les nations que les lettres ont le plus polies , des restes de l'ancienne férocité de leurs mœurs. Il est bien difficile de rendre le genre humain bon , et d'achever d'apprivoiser cet animal , le plus sauvage de tous. Cela me confirme dans mon sentiment , que les opinions n'influent que faiblement sur les actions des hommes ; car je vois partout que leurs passions l'emportent sur le raisonnement. Supposons donc que vous parvinssiez à faire une révolution dans la façon de penser , la secte que vous formeriez serait peu nombreuse , parcequ'il faut penser pour en être , et que peu de personnes sont capables de suivre un raisonnement géométrique et rigoureux. Et ne comptez-vous pour rien ceux qui par état sont opposés aux rayons de lumière qui découvrent leur turpitude ? ne comptez-vous pour rien les princes auxquels on a inculqué qu'ils ne règnent qu'autant que le peuple est attaché à la religion ? ne comptez-vous pour rien ce peuple , qui n'a de raison que les préjugés , qui hait les nouveautés en général , et qui est incapable d'embrasser celles dont il est question , qui demandent des têtes métaphysiques et rompues dans la dialectique , pour être conçues et adoptées ? Voilà de grandes difficultés

<sup>1</sup> C'était à Rouen. MM. Théodore Baudouin ( sous le nom de Daubigny ) et Caignez ont fait jouer , en 1815 , un mélodrame intitulé *la Pie voleuse*. Ils ont placé la scène à Palaiseau. B.

que je vous propose, et qui, je crois, se trouveront éternellement dans le chemin de ceux qui voudront annoncer aux nations une religion simple et raisonnable.

Si vous avez quelque nouvel ouvrage dans votre portefeuille, vous me ferez plaisir de me l'envoyer; les livres nouveaux qui paraissent à présent font regretter ceux du commencement de ce siècle. L'histoire<sup>1</sup> de l'abbé Velly est ce qui a paru de meilleur; car je n'appelle pas des livres tout ce tas d'ouvrages faits sur le commerce et sur l'agriculture, par des auteurs qui n'ont jamais vu ni vaisseaux ni charrues. Vous n'avez plus de poètes dramatiques en France, plus de ces jolis vers de société dont on voyait tant autrefois. Je remarque un esprit d'analyse et de géométrie dans tout ce qu'on écrit; mais les belles-lettres sont sur leur déclin; plus d'orateurs célèbres, plus de vers agréables, plus de ces ouvrages charmants qui faisaient autrefois une partie de la gloire de la nation française. Vous avez le dernier soutenu cette gloire; mais vous n'aurez point de successeurs. Vivez donc long-temps, conservez votre santé et votre belle humeur; et que le dieu du goût, les muses, et Apollon, par leur puissant secours, prolongent votre carrière, et vous rajeunissent plus réellement que les filles de Pélée n'eurent intention de rajeunir leur père! J'y prendrai plus de part que personne. Au moins, ayant parlé d'Apollon, il ne m'est plus permis, sans commettre un mélange profane, de vous recommander à la sainte garde de Dieu.

4753. A M. DAMILAVILLE.

29 août.

Je vous envoie donc, mon cher ami, les lettres<sup>2</sup> très ennuyeuses, écrites, il y a vingt-deux ans, par un polisson. Ces lettres ne prouvent autre chose, sinon

<sup>1</sup> L'*Histoire de France*, commencée par Velly, a été continuée par Villaret, puis par Garnier, qui n'a pas achevé le règne de Charles IX. B.

<sup>2</sup> Les lettres de Rousseau à M. Du Theil, dont un extrait est t. XLII, p. 528. B.



qu'il était alors un mauvais valet, et qu'il a toujours été ingrat et orgueilleux.

Je vous supplie de me renvoyer ces lettres le plus tôt que vous pourrez, non seulement parcequ'elles me sont nécessaires, mais parcequ'on m'a fait promettre de ne m'en point dessaisir.

Il est triste qu'un pareil homme ait écrit cinquante bonnes pages<sup>1</sup>. Cela fait souvenir d'un fripon qui, ayant ouvert un bon avis dans Athènes, fut déclaré indigne de bien penser; et on fit proposer son avis par un homme de bien.

Mais vous savez que j'ai de plus grands sujets de chagrin que ceux qui peuvent venir de Jean-Jacques. Les sottises de cet animal ne sont que ridicules; mais je ne reviens point des choses affreuses. Ma tristesse augmente, et ma santé diminue tous les jours; je mourrai avec la douleur de voir les hommes devenir tous les jours plus méchants. Votre amitié vertueuse fait ma consolation.

Vous croyez bien que j'attends vos deux Hollandais<sup>2</sup> avec quelque impatience.

#### 4754. DE M. DALEMBERT.

A Paris, ce 29 août.

Je ne sais trop où vous prendre, mon cher maître; mais je vous écris à tout hasard à Ferney. M. le chevalier de Rochefort m'avait chargé d'un paquet pour vous, qui contenait le *Mémoire* des avocats sur l'affaire d'Abbeville, et un petit mot

<sup>1</sup> La *Profession de foi du Vicaire savoyard*, qui fait partie du troisième livre d'*Émile*. B.

<sup>2</sup> Probablement le *Recueil nécessaire* (voyez lettre 4751). B.

de lettre; mais comme frère Damilaville me dit qu'il vous avait déjà envoyé le *Mémoire*, j'ai gardé le paquet, que j'ai remis à M. le chevalier de Rochefort. Je ne sais rien de nouveau sur les suites de l'assassinat juridique commis à Abbeville par un arrêt des *pères de la patrie*, sinon que ces pères de la patrie en sont aujourd'hui l'excrément et les tyrans, aux yeux de tous ceux qui ont conservé le sens commun. Ce qui occupe à présent nos Welches, ce sont deux affaires d'un genre fort différent : celle de M. de La Chalotais, et celle du trop fameux Jean-Jacques, qu'on punirait bien et qu'on attraperait bien en ne parlant point de lui. M. Hume vient de m'envoyer une longue lettre<sup>1</sup> de ce drôle (car il ne mérite pas d'autre nom), qui excite tour-à-tour l'indignation et la pitié en la lisant; c'est le commérage et le cailletage le plus plat joint à la plus vilaine ame. Je crois qu'il serait bon qu'elle fût imprimée. Imaginez-vous que ce maraud m'accuse aussi d'être de ses ennemis, moi qui n'ai d'autre reproche à me faire que d'avoir trop bien parlé et trop bien pensé de lui. Je l'ai toujours cru un peu charlatan, mais je ne le croyais pas un méchant homme. Je suis bien tenté de lui faire un défi public d'administrer les preuves qu'il a contre moi; ce défi l'embarrasserait beaucoup : mais en vaut-il la peine ?

A l'égard de M. de La Chalotais, il paraît que tous les gens du métier conviennent que toutes les règles ont été violées dans la procédure qu'on a faite contre lui; et que le roi, si plein de bonnes intentions, a été bien indignement et bien odieusement trompé dans cette affaire. Toute la France en attend la décision; et, en attendant, ses persécuteurs sont l'objet de l'exécration publique. Adieu, mon cher maître; la colère me rend malade, et m'empêche de vous en écrire davantage. Portez-vous bien, dormez (c'est ce que j'ai bien de la peine à faire), digérez de votre mieux (je ne parle pas de ce qui se fait, car cela est impossible à digérer), et surtout aimez-moi toujours.

<sup>1</sup> Celle du 10 juillet 1766, adressée par Rousseau à Hume. B.

## 4755. A MADAME D'ÉPINAI.

Ferney, 30 août.

Que toutes les bénédictions se répandent sur ma belle philosophe et sur son prophète ! que leurs cœurs sensibles et honnêtes gémissent avec moi des horreurs de ce monde, sans en être troublés ! qu'ils voient d'un œil de pitié la frivolité et la barbarie ! qu'ils jouissent d'une vie heureuse, en plaignant le genre humain ! Le prophète me l'avait bien dit, que les étoiles du Nord deviennent tous les jours plus brillantes. Tous les secours pour les Sirven sont venus du Nord. On pourrait tirer une ligne droite de Darmstadt à Pétersbourg, et trouver partout des sages.

J'ai vu dans mon ermitage deux princes<sup>1</sup> qui savent penser, et qui m'ont dit que presque partout on pensait comme eux. J'ai béni l'Éternel, et j'ai dit à la Raison : Quand gouverneras-tu le Midi et l'Occident ? Elle m'a répondu qu'elle demeurerait six mois de l'année à *La Chevette*<sup>2</sup> avec l'Imagination et les Graces, et qu'elle s'en trouvait très bien ; mais qu'il y avait certains quartiers où elle ne pénétrait jamais ; et quand elle a voulu en approcher, elle n'y a trouvé que ses plus cruels ennemis. Elle dit que la plupart de ses partisans sont tièdes, et que ses ennemis sont ardents.

Je me recommande aux prières de ma belle philosophe et de mon cher prophète.

<sup>1</sup> Voyez page 193. B.

<sup>2</sup> Maison de campagne de madame d'Épinai. B.

4756. A M. DE CHABANON.

30 août.

Vous vous êtes douté, mon cher confrère, que j'étais affligé des horreurs dont la nouvelle a pénétré dans ma retraite; vous ne vous êtes pas trompé. Je ne saurais m'accoutumer à voir des singes métamorphosés en tigres; *homo sum*<sup>1</sup>, cela suffit pour justifier ma douleur. Je vois avec plaisir que la vie frivole et turbulente de Paris vous déplaît, vous en sentez tout le vide, il est effrayant pour quiconque pense. Vous avez heureusement deux consolations toujours prêtes, la musique et la littérature. Vous ferez votre tragédie quand votre enthousiasme vous commandera, car vous savez qu'il faut recevoir l'inspiration, et ne la jamais chercher.

Vous souvenez-vous que vous m'aviez parlé de madame de Scallier? Il y a quelques jours qu'une dame vint dans mon ermitage avec son mari; elle me dit qu'elle jouait un peu du violon, et qu'elle en avait un dans son carrosse; elle en joua à vous rendre jaloux, si vous pouviez l'être; ensuite elle se mit à chanter, et chanta comme mademoiselle Le Maure; et tout cela avec une bonté, avec un air si aisé et si simple, que j'étais transporté. C'était madame de Scallier elle-même avec son mari, qui me paraît un officier d'un grand mérite. Je fus désespéré de ne les avoir tenus qu'un jour chez moi. Si vous les voyez, je vous supplie de leur dire que je ne perdrai jamais le souvenir d'une si belle journée.

<sup>1</sup> Térence, *Heautontimorumenos*, acte I, scène 1. B.

J'ai eu depuis une autre apparition de madame de Saint-Julien, la sœur du commandant de notre province. Il est vrai qu'elle ne joue pas du violon, et qu'elle ne chante point; mais elle a une imagination et une éloquence si singulières, que j'en suis encore tout émerveillé. Même bonté, même naturel, mêmes graces que madame de Scallier, avec un fonds de philosophie qui est rare chez les dames. Ces deux apparitions devaient chasser les idées tristes que donne la méchanceté des hommes; cependant elles n'ont pu réussir: si quelque chose peut faire cet effet sur moi, c'est votre lettre; elle m'a fait un extrême plaisir. Il m'est bien doux de voir les grands talents et la raison joints à la sensibilité du cœur.

On m'a parlé d'un *Artaxerxe*<sup>1</sup> qui a, dit-on, du succès. Les pauvres comédiens avaient grand besoin de ce secours. L'opéra-comique est devenu, ce me semble, le spectacle de la nation. Cela est au point que les comédiens de Genève se préparent à venir jouer sur mon petit théâtre un opéra-comique. On dit qu'ils s'en tirent à merveille, mais ils ne peuvent jouer ni une tragédie de Racine, ni une comédie de Molière.

Vous m'annoncez une nouvelle bien agréable, en me flattant que mademoiselle Clairon pourrait venir. Je n'ai plus d'acteurs, mon théâtre est perdu pour la tragédie, mais j'aime bien autant sa société que ses talents. Elle se lassera elle-même de la déclama-tion, et elle sera toujours de bonne compagnie. Ce

<sup>1</sup> Tragédie de Lemierre, jouée le 20 août 1766. B.

qu'elle pense et ce qu'elle dit vaut mieux que tous les vers qu'elle récite, surtout les vers nouveaux.

Toute ma petite famille vous remercie tendrement de votre souvenir; la vôtre doit bien contribuer à la douceur de votre vie. Je me mets aux pieds de madame votre mère et de madame votre sœur. Adieu, monsieur; conservez-moi une amitié qui me sera toujours chère, et que je mérite par tous les sentiments que vous m'avez inspirés pour toute la vie.

4757. A M. DAMILAVILLE.

31 août.

Nous vous remercions, monsieur, ma famille et moi, de la part que vous voulez bien prendre à l'établissement que nous projetons. Nous savons que les commencements sont toujours difficiles, et qu'il faut se roidir contre les obstacles.

Je conseillerais à M. Tonpla<sup>1</sup> de faire un petit voyage par la diligence de Lyon; c'est l'affaire de huit jours. Il verrait les choses par lui-même, et s'aboucherait avec votre ami. On saurait précisément sur quoi compter.

Il est certain que cet établissement peut faire un très grand bien, et que l'utile y serait joint à l'agréable. La liberté entière du commerce le fait toujours fleurir; la protection dont on vous a parlé est sûre.

Le petit voyage que je propose peut se faire dans un grand secret; et M. Tonpla, allant à Lyon, *sous le nom de M. Tonpla*, ou sous celui de monsieur

<sup>1</sup>Diderot; voyez let tre 4716. B.

son cousin, ne donnera d'alarme à aucun négociant.

Nous avons reçu des lettres d'Abbeville qui sont très intéressantes. Nous aurons du drap de Van-Robais, qui sera de grand débit, et nous espérons n'avoir point à craindre la concurrence.

M. Sirven me charge de vous présenter ses très humbles remerciements. Quelques étrangers ont pris beaucoup de part à son malheur; mais on ne s'est adressé à aucun homme de votre pays: on craint que la pitié ne soit un peu épuisée.

Ma femme, mon neveu, et moi, nous vous embrassons de tout notre cœur. Votre très humble et très obéissant serviteur, BOURSIER.

4758. A M. LA COMBE.

Auguste.

Vous êtes trop bon, monsieur, et je ne prétends point du tout qu'il vous en coûte pour m'envoyer des livres; passe encore si vous les aviez imprimés. Épargnez-vous, je vous en supplie, les frais d'une gravure pour une brochure qui, entre nous, n'en vaut pas trop la peine. Je vous dirai franchement que la pièce<sup>1</sup> m'a paru plutôt une satire de Rome qu'une tragédie. Je ne puis penser qu'une pièce de théâtre sans intérêt se fasse jouer ni lire. Les notes m'ont paru plus intéressantes que la pièce. Une estampe vous coûterait beaucoup, ne ferait nul bien à l'édition, et n'en augmenterait point le prix.

Je vous prie d'ailleurs de considérer que la repré-

<sup>1</sup> Le *Triumvirat*; voyez tome VIII, page 75. B.

sensation d'un orage ne caractérise point les proscriptions de trois coquins. Cet orage m'a paru fort étranger au sujet : j'aimerais mieux, dans une tragédie, un beau vers qu'une belle estampe. Enfin je sais que vous ferez plaisir à l'auteur de ne vous point mettre en frais pour cette bagatelle. Toutes vos lettres augmentent les sentiments d'estime et d'amitié que vous m'avez inspirés.

## 4759. DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

A Breslau, le 1<sup>er</sup> septembre.

Vous avez vu, par ma lettre précédente<sup>1</sup>, que des philosophes paisibles doivent s'attendre d'être bien reçus chez moi. Je n'ai point vu le fils de l'Hippocrate moderne<sup>2</sup>, et ne lui ai point parlé. Je ne sais ce qui peut être transpiré du dessein de vos philosophes; je m'en lave les mains. Je suis ici dans une province où l'on préfère la physique à la métaphysique; on cultive les champs, on a rebâti huit mille maisons<sup>3</sup>, et l'on fait des milliers d'enfants par an, pour remplacer ceux qu'une fureur politique et guerrière a fait périr.

Je ne sais si, tout bien considéré, il n'est pas plus avantageux de travailler à la population qu'à faire de mauvais arguments. Les seigneurs et le peuple, occupés des soins de leur rétablissement, vivent en paix; et ils sont si pleins de leur ouvrage, que personne ne fait attention au culte de son voisin. Les étincelles de haine de religion, qui se ranimaient souvent avant la guerre, sont éteintes; et l'esprit de tolérance gagne journellement dans la façon de penser générale des habitants. Croyez que le désœuvrement donne lieu à la plupart des disputes. Pour les éteindre en France, il ne faudrait que renou-

<sup>1</sup> La précédente est la lettre 4752. B.

<sup>2</sup> Le fils de Tronchin; voyez lettres 4727 et 4752. B.

<sup>3</sup> Voyez la lettre 4810. B.



veler les temps des défaites de Poitiers et d'Azincourt ; vos ecclésiastiques et vos parlements, fortement occupés de leurs propres affaires, ne penseraient qu'à eux, et laisseraient le public et le gouvernement tranquilles. C'est une proposition à faire à ces messieurs ; je doute toutefois qu'ils l'approuvent.

Vos ouvrages sont répandus ici, et entre les mains de tout le monde. Il n'y a point de peuple, point de climat où votre nom ne perce, point de société policée où votre réputation ne brille.

Jouissez de votre gloire, et jouissez-en long-temps. Sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait en sa sainte et digne garde.

FÉDÉRIC.

4760. A M. LE COMTE DE ROCHEFORT.

1<sup>er</sup> septembre.

Comptez, monsieur, que mon cœur est pénétré de vos bontés. Je ne savais pas que ce fût vous qui m'aviez envoyé un factum qui m'a paru admirable. Le petit mot qui l'accompagnait m'avait paru être de la main de M. Damilaville. Pardonnez à la faiblesse de mes yeux ; mes organes ne valent rien, mais mon cœur a la sensibilité d'un jeune homme. Il a été touché de quelques aventures funestes, mais ma sensibilité n'est point indiscrete. Il y a des pays et des occasions où il faut savoir garder le silence. Mon cœur ne s'ouvre que sur les sentiments de la reconnaissance et de l'amitié qu'il vous doit. Je ne souhaite plus que de vous revoir encore ; et si je peux l'espérer, je me tiendrai très heureux.

J'ai appris de M. le duc de La Vallière qu'il prenait la maison de Jansen ; ce qui est sûr, c'est qu'il

l'embellira , et que ceux qui y souperont avec lui passeront des moments bien agréables. Oserais-je vous supplier , monsieur , de vouloir bien faire souvenir de moi M. le duc de La Vallière et M. le prince de Beauveau , si vous les voyez ? Je me souviens que M. le duc d'Ayen m'honorait autrefois de ses bontés. Vous serez mon protecteur dans toutes les compagnies des gardes. J'ai connu autrefois des gardes du corps qui faisaient des tragédies ; mais je les crois plus brillants encore en campagne qu'au Parnasse. Je suis obligé de finir trop vite ma lettre , le courrier part dans ce moment.

Je vous suis attaché pour ma vie.

4761. A M. LE RICHE ,

DIRECTEUR ET RECEVEUR GÉNÉRAL DES DOMAINES DU ROI , ETC.,

A BESANÇON.

5 septembre.

La personne , monsieur , à qui vous avez bien voulu envoyer votre mémoire en faveur du sieur Fantet<sup>1</sup> vous remercie très sensiblement de votre attention. Votre ouvrage est très bien fait , et il serait admirable s'il plaidait en faveur de l'innocence. Mais le moyen de ne pas condamner un scélérat qui , parmi quinze ou vingt mille volumes , en a chez lui une trentaine sur la philosophie ! Non seulement il est juste de le ruiner , mais j'espère qu'il sera brûlé , ou au moins pendu , pour l'édification des ames dévotes et compatissantes. On est sans doute trop éclairé et trop

<sup>1</sup> Libraire à Besançon. K. — Voyez tome XLII , page 620. B

sage à Besançon, pour ne pas punir du dernier supplice tout homme qui débite des ouvrages de raisonnements. Il est vrai que sous Louis XIV on a imprimé, *ad usum Delphini*, le poëme de Lucrèce contre toutes les religions, et les œuvres d'Apulée. M. l'abbé d'Olivet, quoique Franc-Comtois, a dédié au roi les *Tusculanes* de Cicéron, et le *de Natura Deorum*, livres infiniment plus hardis que tout ce qu'on a écrit dans notre siècle; mais cela ne doit pas sauver le sieur Fantet de la corde. Je crois même qu'on devrait pendre sa femme et ses enfants pour l'exemple.

J'ai en main un arrêt d'un tribunal de la Franche-Comté, par lequel un pauvre gentilhomme<sup>1</sup> qui mourait de faim fut condamné à perdre la tête pour avoir mangé, un vendredi, un morceau de cheval qu'on avait jeté près de sa maison. C'est ainsi qu'on doit servir la religion, et qu'on doit faire justice.

On pourrait bien aussi, monsieur, vous condamner pour avoir pris le parti d'un infortuné. Il est certain que vous méprisez l'Église, puisque vous parlez en faveur de quelques livres nouveaux. Vous êtes inspecteur des domaines, par conséquent vous devez être regardé comme un païen, *sicut ethnicus et publicanus*<sup>2</sup>.

Je me recommande aux prières des saintes femmes, qui ne manqueront pas de vous dénoncer: on dit qu'elles ont toutes beaucoup d'esprit, et qu'elles

<sup>1</sup> Claude Guillou (voyez tome XLII, page 448). Le texte de l'arrêt est rapporté tome XLVI, page 427. B.

<sup>2</sup> Voltaire a souvent cité ce passage de saint Matthieu, chapitre XVIII, verset 17; voyez entre autres tome XL, page 325. B.

sont fort instruites. Vous ne sauriez croire combien je suis enchanté de voir tant de raison et tant de tolérance dans ce siècle. Il faut avouer qu'aujourd'hui aucune nation n'approche de la nôtre, soit dans les vertus pacifiques, soit dans la conduite à la guerre. Comme je suis extrêmement modeste, je ne mettrai point mon nom au bas des justes éloges que méritent vos compatriotes. Je vous supplie de vouloir bien me faire part du dispositif de l'arrêt, lorsqu'il sera rendu.

4762. A M. DAMILAVILLE.

5 septembre.

On m'a fait voir enfin, mon cher ami, mes prétendues *Lettres*<sup>1</sup> imprimées à Amsterdam par le sieur Robinet. Il y en a trois qu'on impute bien ridiculement à Montesquieu<sup>2</sup>. Les autres sont falsifiées, selon la méthode honnête des nouveaux éditeurs de Hollande. Les notes qu'on y a jointes méritent le carcan. Il est bien triste que votre ami ait été en relation avec ce Robinet.

Vous devez avoir actuellement la lettre<sup>3</sup> du vertueux Jean-Jacques à ce fripon de M. Hume, qui avait eu l'insolence de lui procurer une pension du roi d'Angleterre; c'est un trait qu'un galant homme ne peut jamais pardonner. Je me flatte que vous m'enverrez cette belle lettre de Jean-Jacques; on dit qu'il y a huit pages entières de pauvretés. Le bruit court

<sup>1</sup> Voyez tome XLII, page 478. B.

<sup>2</sup> Voyez id., page 484. B.

<sup>3</sup> La lettre de J.-J. Rousseau à Hume est du 10 juillet 1766. B.

qu'il est devenu tout-à-fait fou en Angleterre, physiquement fou ; qu'on le garde actuellement à vue, et qu'on va le transférer à Bedlam. Il faudrait, par représailles, mettre aux Petites-Maisons une de ses protectrices <sup>1</sup>.

Vous voyez que tout ce qui se passe est bien désagréable pour la philosophie. Tâchez de faire partir au plus tôt vos deux Hollandais <sup>2</sup>. Je suis toujours très affligé et très malade.

Voici une lettre pour Protagoras <sup>3</sup>, dont je vous prie de mettre l'adresse.

4763. A M. DAMILAVILLE.

8 septembre.

J'ai bien des choses à vous dire, mon cher ami.

Premièrement, dès que M. de Beaumont m'eut écrit qu'il fallait demander M. Chardon pour rapporteur, je n'eus rien de plus pressé que de faire ce qu'il me prescrivait <sup>4</sup>, tout malade et tout languissant que je suis. Vous savez quelle est mon activité dans ces sortes d'affaires ; vous savez que ma maxime est de remplir tous mes devoirs aujourd'hui, parceque je ne suis pas sûr de vivre demain.

On m'a mandé depuis qu'il fallait attendre ; je ne

<sup>1</sup> Si ce n'est pas ici une expression vague, si Voltaire a voulu désigner quelqu'un, ce doit être madame de Latour-Franqueville, qui a publié plusieurs écrits dans lesquels elle a pris constamment la défense de J.-J. Rousseau. B.

<sup>2</sup> Voyez lettre 4753. B.

<sup>3</sup> Cette lettre pour Dalember est perdue. B.

<sup>4</sup> La lettre où Voltaire fait cette demande manque. B.

pouvais pas deviner ce contre-ordre. Tout ce que je peux faire est de ne pas réitérer ma demande. Je vous supplie de le dire à M. de Beaumont.

Je suis déjà tout consolé, et Sirven l'est comme moi, si l'on ne peut pas obtenir une évocation. Ce sera beaucoup pour lui si l'on imprime seulement le mémoire de M. de Beaumont<sup>1</sup>. Il est si convaincant et si plein d'une vraie éloquence, qu'il fera également la gloire de l'auteur et la justification de l'accusé. Le public éclairé, mon cher ami, est le souverain juge en tout genre; et nous nous en tenons à ses arrêts, si nous ne pouvons en obtenir un en forme juridique.

La seconde prière que je vous fais, c'est de m'envoyer le factum pour feu M. de La Bourdonnais<sup>2</sup>.

J'ai une troisième requête à vous présenter au sujet de ce Robinet qu'on dit être l'auteur de *la Nature*, et qui certainement ne l'est pas; car l'auteur de *la Nature* sait le grec; et ce Robinet, l'éditeur de mes prétendues *Lettres*, cite dans ces *Lettres* deux vers grecs<sup>3</sup>, qu'il estropie comme un franc ignorant. On voit d'ailleurs dans le livre une connaissance de la géométrie et de la physique que n'a point le sieur Robinet. Enfin ce Robinet est un faussaire. Il est triste que de vrais philosophes aient été en relation avec lui.

Vous savez qu'il a fait imprimer dans son infame recueil la *Lettre* que je vous écrivis *sur les Sirven* l'an-

<sup>1</sup> Pour les Sirven; Voltaire en parle ici de confiance, à moins qu'il n'en ait vu le plan ou une partie; car, un mois après, le *Mémoire* n'était pas encore fait; voyez lettre 4799. B.

<sup>2</sup> Il l'avait déjà demandé dans la lettre 4729. B.

<sup>3</sup> Dans la lettre à Deodati de Tovazzi, du 24 janvier 1761; voyez n° 3236, tome LIX, page 265. B.

née passée <sup>1</sup>. Ne sachant pas votre nom, il vous appelle *M. D'amoureux* : il dit, dans une note, « qu'il « a restitué un long passage que le censeur n'avait « pas laissé subsister dans l'édition de Paris. » Ce passage, qui se trouve à la page 181 de son édition, concerne Genève et J.-J. Rousseau <sup>2</sup>. Il me fait dire « qu'il y a une grande dame de Paris qui aime Jean-« Jacques comme son tou-tou. » Vous m'avouerez que ce n'est pas là mon style : mais cette grande dame pourrait être très fâchée, et il ne faut pas susciter de nouveaux ennemis aux philosophes.

Je vous prie donc, au nom de l'amitié et de la probité, de m'envoyer un certificat <sup>3</sup> qui confonde hautement l'imposture de ce malheureux. S'il y a eu en effet un censeur par les mains de qui ait passé cette lettre que vous imprimâtes, réclamez son témoignage; s'il n'y a point eu de censeur, le mensonge de Robinet est encore par là même pleinement découvert, puisqu'il prétend restituer un passage que le censeur a supprimé.

Vous voyez qu'il faut combattre toute sa vie. Tout homme public est condamné aux bêtes; mais il est quelquefois indispensable d'écraser les bêtes qui mordent. Je me chargerai de faire mettre dans les journaux ce désaveu. J'y ajouterai quelques réflexions honnêtes sur les indécences et les calomnies dont les notes de ce M. Robinet sont chargées.

Je crois qu'on a bien oublié actuellement dans Pa-

<sup>1</sup> Le 1<sup>er</sup> mars 1765; voyez n° 4347, tome LXII, page 225. B.

<sup>2</sup> J'ai donné ce passage en note, tome LXII, pages 232-33. B.

<sup>3</sup> Voyez ce certificat, tome XLII, pages 479-81. B.

ris des choses que les ames vertueuses et sensibles n'oublieront jamais. Je voudrais qu'on aimât assez la vérité pour exécuter le projet proposé à M. Tonpla. Est-il possible qu'on ne trouvera jamais quatre ou cinq avocats pour plaider ensemble une si belle cause?

Adieu, mon très cher ami. *Écr. l'inf...*

4764. A M. LE COMTE D'ESTAING<sup>1</sup>.

Ferney, 8 septembre.

Monsieur, la lettre dont vous m'honorez, et les instructions qui l'accompagnent, m'inspirent autant de regrets que de reconnaissance. Si j'avais été assez heureux pour recevoir plus tôt ces mémoires, j'aurais eu la satisfaction de rendre à votre mérite et à vos belles actions la justice qui leur est due<sup>2</sup>. Je ne suis instruit qu'après trois éditions; mais si je vis assez pour en voir une nouvelle, je vous réponds bien du zèle avec lequel je profiterai des lumières que vous avez la bonté de me donner.

Je vois que vos connaissances égalent votre bravoure. Je n'ai pas osé compromettre votre illustre nom dans l'histoire des malheurs de Pondichéri et du général Lally. Le journal du blocus, du siège, et de

<sup>1</sup> Charles-Hector (ou, suivant d'autres, Jean-Baptiste-Charles), comte d'Estaing, né en 1729, mort sur l'échafaud révolutionnaire le 28 avril 1794; il était fils de Charles-François; voyez tome LII, page 175. B.

<sup>2</sup> Dans le chapitre de son *Essai sur l'Histoire générale*, où il parle des affaires de l'Inde, Voltaire n'avait point fait mention du comte d'Estaing. Malgré ce qu'il dit ici, le comte d'Estaing n'est pas nommé dans le *Précis du Siècle de Louis XV*, où fut refondu le chapitre de l'*Essai sur l'Histoire générale*; mais d'Estaing est loué dans les *Fragments sur l'Inde*; voyez tome XLVII, page 368. B.



la prise de cette ville, insinue que c'est à vous, monsieur, que Chanda-Saeb demanda si d'ordinaire en France on choisissait un fou pour grand-vizir. Je me suis bien donné de garde de vous citer en cette occasion<sup>1</sup>. Il m'a paru que la tête avait tourné à ce commandant infortuné, mais qu'il ne méritait pas qu'on la lui coupât. Je suis si persuadé de l'extrême supériorité des lumières des juges, que je n'ai jamais compris leur arrêt, qui a condamné un lieutenant général des armées du roi pour avoir trahi les intérêts de l'état et de la compagnie des Indes. Je crois qu'il est démontré qu'il n'y a jamais eu de trahison; et je trouve encore cette catastrophe fort extraordinaire.

Je suis persuadé, monsieur, que si le ministère s'y était pris quelques mois plus tôt pour préparer l'expédition du Brésil, vous auriez fait cette conquête en peu de temps, et la France vous aurait eu l'obligation de faire une paix plus avantageuse.

Tout ce que vous dites sur les colonies, tant françaises qu'anglaises, fait voir que vous êtes également propre à combattre et à gouverner.

La manière dont les Anglais en usèrent avec vous, quand vous fûtes pris sur un vaisseau marchand, exigeait, ce me semble, que les ministres anglais vous fissent les réparations les plus authentiques, et qu'ils vous prévinsent avec tous les égards et tous les empressements qu'ils vous devaient. C'est ainsi qu'ils en usèrent avec M. Ulloa<sup>2</sup>. Je veux croire, pour leur

<sup>1</sup> Voyez tome XXI, page 323. B.

<sup>2</sup> Voyez ma note, tome XLIV, page 304. B.

excuse, que ceux qui vous retinrent à Plymouth ne connaissaient pas encore votre personne.

Ma vieillesse et mes maladies ne me permettent pas l'espérance de pouvoir mettre dans leur jour les choses que vous avez daigné me confier; mais, s'il se trouvait quelque occasion d'en faire usage, ne doutez pas de mon zèle.

En cas que vous m'honoriez de quelqu'un de vos ordres, je vous prie, monsieur, d'ajouter à vos bontés celle de me dire votre opinion sur l'arrêt porté contre M. de Lally, et sur la conduite qu'on tenait à Pondichéri. Soyez très persuadé que je vous garderai le secret.

J'ai l'honneur d'être, avec beaucoup de respect, monsieur, etc.

4765. DE FRÉDÉRIC,

LANDGRAVE DE HESSE-CASSEL.

Weissenstein, le 9 septembre.

Monsieur, j'ai reçu votre lettre avec bien du plaisir. J'ai quitté Ferney avec bien du chagrin, et j'aurais volontiers voulu profiter plus long-temps de la douce satisfaction de m'entretenir avec un ami dont je fais tout le cas possible, et qu'il mérite. Je suis charmé que vous soyez content de ma façon de penser. Je tâche, autant qu'il m'est possible, de me défaire des préjugés; et si en cela je pense différemment du vulgaire, c'est aux entretiens que j'ai eus avec vous, et à vos ouvrages, que j'en ai l'unique obligation. Que je serais au comble de la satisfaction si je pouvais me flatter de vous voir ici! J'aurais soin que vous y trouviez toutes les aisances possibles, et moi et toute ma cour serions charmés d'aller au

<sup>1</sup> C'est le n° 4751. B.

devant de tout ce qui pourrait vous être agréable. Ne me refusez donc point, monsieur, si cela est possible, ce plaisir.

Je n'aime point Calvin; il était intolérant, et le pauvre Servet en a été la victime : aussi n'en parle-t-on plus à Genève, comme s'il n'avait jamais existé. Pour Luther, quoiqu'il ne fût pas doué d'un grand esprit (comme on le voit dans ses écrits), il n'était point persécuteur, et il n'aimait que le vin et les femmes.

Notre foire a été des plus brillantes, et vos deux tragédies de *Brutus* et d'*Olympie*, que j'ai fait représenter avec toute la pompe nécessaire, lui ont donné le plus grand lustre.

Continuez-moi toujours votre amitié, et soyez bien persuadé des sentiments d'estime, d'amitié, et de considération que j'ai pour vous, et qui ne finiront qu'avec la vie.

FÉDÉRIC.

4766. A. M. DEODATI DE TOVAZZI.

A Ferney, 9 septembre.

Vous souviendrez-vous, monsieur, qu'à l'occasion de votre *Dissertation sur la langue italienne*, j'eus l'honneur de recevoir quelques lettres de vous, et de vous répondre<sup>1</sup>? On vient d'imprimer une de mes lettres à Amsterdam, sous le nom de Genève, dans un recueil de deux cents pages.

Ce recueil contient plusieurs de mes lettres, presque toutes entièrement falsifiées. Celle que je vous adressai de Ferney, le 24 de janvier 1761, est défigurée d'une manière plus maligne et plus scandaleuse que les autres. On y outrage indignement un général d'armée<sup>2</sup>, ministre d'état, dont le mérite est

<sup>1</sup> Voyez la lettre du 24 janvier 1761, tome LIX, page 265; et, tome XII, les *Stances* datées du 1<sup>er</sup> février 1761. B.

<sup>2</sup> M. le prince de Soubise. K. — Voyez tome LIX, page 271. B.

égal à la naissance. Il est, ce me semble, de votre intérêt, monsieur, du mien, et de celui de la vérité, de confondre une si horrible calomnie. Voici comme je m'explique sur la valeur de ce général :

« Nous exprimerions encore différemment l'intrépidité tranquille que les connaisseurs admirèrent dans le petit-neveu du héros de la Valteline, etc. »

Voici comme l'éditeur a falsifié ce passage :

« Nous exprimerions encore différemment l'intrépidité tranquille que quelques *prétendus* connaisseurs admirèrent dans *le plus petit*-neveu du héros de la Valteline, lorsqu'ayant vu son armée en déroute par la terreur panique de nos alliés à Rosbach, qui causa pourtant la nôtre, ce petit-neveu ayant aperçu, etc. »

Cet article, aussi insolent que calomnieux, finit par cette phrase non moins falsifiée : « Il eut encore le courage de soutenir tout seul les reproches amers et intarissables d'une multitude toujours trop tôt et trop bien instruite du mal et du bien. »

Une telle falsification n'est pas la négligence d'un éditeur qui se trompe, mais le crime d'un faussaire qui veut à-la-fois décrier un homme respectable et me nuire. Il vous nuit à vous-même, en supposant que vous êtes le confident de ces infamies. Vous ne refuserez pas sans doute de rendre gloire à la vérité. Je crois nécessaire que vous preniez la peine de me certifier que ce morceau de ma lettre, depuis ces mots, *nous exprimerions*, jusqu'à ceux-ci, *du mal et du bien*, n'est point dans la lettre que je vous écrivis; qu'il y est absolument contraire, et falsifié de la manière la

plus lâche et la plus odieuse. Je recevrai avec une extrême reconnaissance cette justice que vous me devez; et le prince qui est intéressé à cette calomnie sera instruit de l'honnêteté et de la sagesse de votre conduite, dont vous avez déjà donné des preuves<sup>1</sup>.

Recevez celles de mon estime, et de tous les sentiments avec lesquels j'ai l'honneur d'être, monsieur, etc.

4767. A M. LE DUC DE LA VALLIÈRE.

9 septembre.

M. le chevalier de Rochefort, monsieur le duc, ranime ma très languissante vieillesse, en m'apprenant que vous me conservez toujours vos anciennes bontés. J'en suis d'autant plus flatté, qu'on prétend que vous abandonnez vos anciens protégés, Champs, Montrouge, et votre belle collection de livres rares et inlisibles. On dit que vous achetez la cabane de Jansen, dont vous allez faire un palais délicieux, selon votre généreuse coutume. Si les bâtiments, les jardins, la chasse, les bibliothèques choisies, éprouvent votre inconstance, les hommes ne l'éprouvent pas. Vos goûts peuvent avoir de la légèreté, mais votre cœur n'en a point. Vous allez devenir un vrai philosophe; j'entends, s'il vous plaît, philosophe épicurien. Le jardin de Jansen, qui n'était qu'un potager, deviendra sous vos mains le vrai jardin d'Épicure. Vous vous écarterez tout doucement de la cour, et

<sup>1</sup> Le certificat de M. de Tovazzi a été imprimé dans les journaux. K. — Voyez tome XLII, page 481. B.

vous n'en serez que plus heureux en vivant pour vous et pour vos amis : ce qui est au fond la véritable vie.

Vous souvenez-vous, monsieur le duc, d'une lettre que j'eus l'honneur de vous écrire, il y a quelques années<sup>1</sup>, sur ce M. Urceus Codrus, que nous avions pris pour un prédicateur ? On vient d'imprimer un recueil de quelques unes de mes lettres, dans lequel ce rogaton est inséré. On m'y fait dire que vous avez *délivré* les *sermones festivi*, au lieu de *déterré* les *sermones festivi*. On y prétend qu'un *marchand* a fait la comédie de *la Mandragore*, et *marchand* est là pour *Machiavel*. Ces inepties assez nombreuses ne sont pas la seule falsification dont on doive se plaindre : on a interpolé dans toutes ces lettres des articles très impertinents et très insolents.

Jugez, si on imprime aujourd'hui de tels mensonges, quand ils sont aisés à découvrir, quelle était autrefois la hardiesse des copistes, lorsqu'il était très malaisé de découvrir leurs impostures. On a fait de tout temps ce qu'on a pu pour tromper les hommes : encore passe si on se bornait à les tromper ; mais on fait quelquefois des choses plus affreuses et plus barbares<sup>2</sup> sur lesquelles je garde le silence.

Comme je suis mort pour les plaisirs, je dois l'être aussi pour les horreurs ; et j'oublie ce que la nation peut avoir de frivole et d'exécration, pour ne me souvenir que d'un cœur aussi généreux que le vôtre, et pour vous souhaiter toute la félicité que vous méritez. J'ai peu de temps à végéter encore sur ce petit

<sup>1</sup> C'est la lettre 3308 ; voyez tome LIX, page 388. B.

<sup>2</sup> Voltaire veut parler du supplice du chevalier de La Barre. B.

tas de boue ; je ne regretterai guère que vous et le petit nombre de personnes qui vous ressemblent. Vos hontes seront ma plus chère consolation, jusqu'au moment où je rendrai mon existence aux quatre éléments.

Agréez mon très tendre respect.

4768. A M. BLIN DE SAINMORE.

A Ferney, le 9 septembre.

Vous m'avez écrit quelquefois, monsieur, et je vous ai répondu autant que ma santé et la faiblesse de mes yeux ont pu le permettre. Je me souviens que je vous envoyai, en 1762, des vers fort médiocres <sup>1</sup>, en échange des vers fort bons que vous m'aviez adressés.

On me mande qu'un homme de lettres, nommé M. Robinet, actuellement en Hollande, a rassemblé plusieurs de mes lettres toutes défigurées, parmi lesquelles se trouve ce petit billet en vers dont je vous parle. Vous me feriez plaisir, monsieur, de m'instruire de la demeure de M. Robinet, qu'on m'a dit être connu de vous. Je vous prie aussi de me dire quand nous aurons le *Racine*, pour lequel j'ai souscrit <sup>2</sup> entre vos mains. Je suis bien vieux et bien malade, et je crains de mourir avant d'avoir vu cette justice

<sup>1</sup> C'est en 1761 que Blin de Sainmore publia *Gabrielle d'Estrées à Henri IV*, héroïde. En envoyant cette pièce à Voltaire, il y joignit des vers auxquels Voltaire répondit par des stances (voyez tome XII) qui commencent ainsi :

Mon amour-propre est vivement flatté. B.

<sup>2</sup> Voyez ma note, tome LXII, page 217. B.

rendue à celui que je regarde comme le meilleur de nos poètes.

J'ai l'honneur d'être, etc.

4769. DE M. DALEMBERT.

Ce 9 septembre.

C'est en effet, mon cher et illustre maître, un jugement de Salomon que celui dont vous me parlez<sup>1</sup>. Nos pères de la patrie sont à bien des siècles de ce jugement-là. Heureusement tous les magistrats ne sont pas aussi absurdes. La cour des aides, qui, à la vérité, est présidée par M. de Malesherbes, vient d'en donner la preuve. Un nommé Broutel, qui, avec les trois ou quatre marauds de la sénéchaussée d'Abbeville, avait principalement influé dans la condamnation de ces malheureux écervelés, a voulu être président de l'élection, qui est un autre tribunal, et qui, ainsi que toute la ville, a pris en horreur les juges de la sénéchaussée : l'élection n'en a point voulu ; il en a appelé à la cour des aides, qui, au rapport de M. Goudin, homme de mérite, instruit, et très éclairé, a débouté tout d'une voix ce maraud de sa demande. Cette aventure est une faible consolation pour les mânes du pauvre décapité, mais c'en est une pour les gens raisonnables qui ont encore leur tête sur leurs épaules. Je ne sais pas bien exactement si la tête de veau<sup>2</sup> a parlé contre vous à ses confrères les singes ; on prétend au moins qu'il a dit qu'il ne fallait pas s'amuser à brûler des livres, que c'était les auteurs que Dieu demandait en sacrifice : ces tigres voudraient encore nous ramener au temps des druides, qui offraient à leurs dieux des victimes humaines. Vous saurez pourtant que la plupart des conseillers de la classe du parlement de Paris sont honnêtes de ce jugement, que plusieurs en sont indignés, et le disent à très haute voix, entre autres le président comte abbé

<sup>1</sup> Voyez ci-dessus la lettre 4748. B.

<sup>2</sup> Pasquier. B.



de Guébriant, qui regrette beaucoup de ne s'être pas trouvé ce jour-là à la grand'chambre, et qui est persuadé qu'il lui aurait épargné cette infamie. Vous saurez de plus qu'un conseiller de tournelle, de mes amis et de mes confrères dans l'académie des sciences<sup>1</sup>, a empêché, il y a peu de temps, que la tournelle ne rendît encore un jugement pareil dans une affaire semblable, et a fait mettre l'accusé hors de cour.

Adieu, mon cher maître; l'abbé de La Porte, qui fait un almanach des gens de lettres<sup>2</sup>, m'a chargé de vous demander à vous-même votre article, contenant votre nom, les titres que vous voulez prendre, ceux de vos ouvrages que vous avouez, ceux même qu'on *vous attribue*, c'est-à-dire que vous avez faits sans les avouer, etc. *Iterum vale*.

4770. A M. DAMILAVILLE.

Du 10 septembre.

Je vous prie, mon cher ami, d'envoyer ce petit billet<sup>3</sup> chez M. de Beaumont. Il m'est venu aujourd'hui deux Hollandais; j'ai cru que c'étaient les vôtres, mais j'ai été bien vite détrompé. O que je voudrais, mon cher ami, vous tenir avec Tonpla! Je suis accablé des idées les plus tristes. Les injures des hommes ne doivent pas vous rendre plus gai. Nous gémirions ensemble, et ce serait une consolation pour nous deux.

Écrivez-moi vite pour désavouer l'imposture de ce malheureux Robinet. Bon soir, mon ami. Supportons la vie comme nous pourrons.

<sup>1</sup> Dionis du Séjour. K.

<sup>2</sup> Un petit volume, publié par Duport-Dutertre sous le titre d'*Almanach des beaux-arts*, prit, en 1755, le titre de *France littéraire*. L'abbé de La Porte (voyez tome LIX, page 289) avait coopéré à plusieurs éditions. B.

<sup>3</sup> Il est perdu. B.

## 4771. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

13 septembre.

J'ai toujours oublié de demander à mes anges s'ils avaient reçu une visite de M. Fabry, maire de la superbe ville de Gex, syndic de nos puissants états, subdélégué de monseigneur l'intendant, et sollicitant les suprêmes honneurs de la chevalerie de Saint-Michel. Je lui avais donné un petit chiffon de billet<sup>1</sup> pour vous, à son départ de Gex pour Paris, et j'ai lieu de croire qu'il ne vous l'a point rendu. Je vous supplie, mes divins anges, de vouloir bien m'en instruire.

Il doit vous être parvenu un petit paquet sous l'enveloppe de M. de Courteilles. Il contient un *Commentaire*<sup>2</sup> du livre italien des *Délits et des Peines*. Ce commentaire est fait par un avocat de Besançon, ami intime comme moi de l'humanité. J'ai fourni peu de chose à cet ouvrage, presque rien; l'auteur l'avoue hautement, et en fait gloire, et se soucie d'ailleurs fort peu qu'il soit bien ou mal reçu à Paris, pourvu qu'il réussisse parmi ses confrères de Franche-Comté, qui commencent à penser. Les provinces se forment; et si l'infame obstination du parlement visigoth de Toulouse contre les Calas fait encore subsister le fanatisme en Languedoc, l'humanité et la philosophie gagnent ailleurs beaucoup de terrain.

Je ne sais si je me trompe, mais l'affaire des Sirven

<sup>1</sup> C'est la lettre 4680. B.

<sup>2</sup> Voyez tome XLII, page 417. B.

me paraît très importante. Ce second exemple d'horreur doit achever de décréditer la superstition. Il faut bien que tôt ou tard les hommes ouvrent les yeux. Je sais que les sages qui ont pris leur parti n'apprendront rien de nouveau ; mais les jeunes gens, flottants et indécis, apprennent tous les jours, et je vous assure que la moisson est grande d'un bout de l'Europe à l'autre. Pour moi, je suis trop vieux et trop malade pour me mêler d'écrire ; je reste chez moi tranquille. C'est en vain que des bruits vagues et sans fondement m'imputent le *Dictionnaire philosophique* ; livre, après tout, qui n'enseigne que la vertu. On ne pourra jamais me convaincre d'y avoir part. Je serai toujours en droit de désavouer tous les ouvrages qu'on m'attribue ; et ceux que j'ai faits sont d'un bon citoyen. J'ai soutenu le théâtre de France pendant plus de quarante années ; j'ai fait le seul poème épique tolérable qu'on ait dans la nation. L'histoire du *Siècle de Louis XIV* n'est pas d'un mauvais compatriote. Si on veut me pendre pour cela, j'avertis *messieurs* qu'ils n'y réussiront pas, et que je vivrai toujours, en dépit d'eux, plus agréablement qu'eux. Mais, pour persécuter un homme légalement, il faut du moins quelques preuves commencées, et je défie qu'on ait contre moi la preuve la plus légère. Je m'oublie moi-même à présent, pour ne songer qu'aux Sirven ; le plaisir de les servir me console. Je n'étais point instruit de la manière dont il fallait s'y prendre pour demander un rapporteur ; je croyais qu'on le nommait dans le conseil du roi ; c'est la faute de M. de Beaumont de ne m'avoir pas instruit. J'écris

à madame la duchesse d'Enville<sup>1</sup>, qui est actuellement à Liancourt, pour la supplier de demander M. Chardon à monsieur le vice-chancelier. M. de Beaumont insiste sur M. Chardon. Pour moi, j'avoue que tout rapporteur m'est indifférent. Je trouve la cause des Sirven si claire, la sentence si absurde, et toutes les circonstances de cette affaire si horribles, que je ne crois pas qu'il y eût un seul homme au conseil qui balançât un moment.

Il faut vous dire encore que le parlement de Toulouse persiste à condamner la mémoire de Calas. Il a préféré l'intérêt de son indigne amour-propre à l'honneur d'avouer sa faute et de la réparer. Comment voudrait-on que les Sirven, condamnés comme les Calas, alassent se remettre entre les mains de pareils juges? la famille s'exposerait à être rouée. Nous comptons sur le suffrage de mes divins anges, sur leur protection, sur leur éloquence, sur le zèle de leurs belles ames : je ne saurais leur exprimer mon respect et ma tendresse.

#### 477a. DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

A Sans-Souci, le 13 septembre.

Vous n'avez pas besoin de me recommander les philosophes : ils seront tous bien reçus, pourvu qu'ils soient modérés et paisibles. Je ne peux leur donner ce que je n'ai pas. Je n'ai point le don des miracles, et ne puis ressusciter les bois du parc de Clèves, que les Français ont coupés et brûlés; mais d'ailleurs ils y trouveront asile et sûreté.

<sup>1</sup> Cette lettre manque. B.

Il me souvient d'avoir lu, dans ce livre<sup>1</sup> brûlé dont vous me parlez, qu'il était imprimé à Berne; les Bernois ont donc exercé une juridiction légitime sur cet ouvrage. Ils ont brûlé des conciles, des controverses, des fanatiques, et des papes; à quoi j'ai applaudi fort, en qualité d'hérétique. Ce ne sont que des niaiseries, en comparaison de ce qui vient de se passer à Abbeville. Rôtir des hommes passe la raillerie; jeter du papier au feu, c'est humeur.

Vous devriez, par représailles, faire un *auto-da-fé* à Ferney, et condamner aux flammes tous les ouvrages de théologie et de controverse de votre voisinage, en rassemblant autour du brasier des théologiens de toute secte, pour les régaler de ce doux spectacle. Pour moi, dont la foi est tiède, je tolère tout le monde, à condition qu'on me tolère, moi, sans m'embarasser même de la foi des autres.

Vos missionnaires dessilleront les yeux à quelques jeunes gens qui les liront ou les fréquenteront. Mais que de bêtes dans le monde qui ne pensent point! que de personnes livrées au plaisir, que le raisonnement fatigue! que d'ambitieux occupés de leurs projets! sur ce grand nombre, combien peu de gens aiment à s'instruire et à s'éclairer! Le brouillard épais qui aveuglait l'humanité aux dixième et treizième siècles est dissipé; cependant la plupart des yeux sont myopes; quelques uns ont les paupières collées.

Vous avez en France les *convulsionnaires*; en Hollande on connaît les *fins*; ici les *piétistes*. Il y aura de ces espèces-là tant que le monde durera, comme il se trouve des chênes stériles dans les forêts, et des frelons près des abeilles.

Croyez que si des philosophes fondaient un gouvernement, au bout d'un demi-siècle le peuple se forgerait des superstitions nouvelles, et qu'il attacherait son culte à un objet quelconque qui frapperait les sens; ou il se ferait de petites idoles, ou il révérerait les tombeaux de ses fondateurs, ou il invo-

<sup>1</sup> L'*Abrégé de l'Histoire ecclésiastique*, dont il est parlé ci-dessus page 50, et tome XLIV, page 460. B.

querait le soleil, ou quelque absurdité pareille l'emporterait sur le culte pur et simple de l'Être suprême.

La superstition est une faiblesse de l'esprit humain; elle est inhérente à cet être : elle a toujours été, elle sera toujours. Les objets d'adoration pourront changer comme vos modes de France; mais que m'importe qu'on se prosterne devant une pâte de pain azyme, devant le bœuf Apis, devant l'arche d'alliance, ou devant une statue? Le choix ne vaut pas la peine; la superstition est la même, et la raison n'y gagne rien.

Mais de se bien porter à soixante-dix ans, d'avoir l'esprit libre, d'être encore l'ornement du Parnasse à cet âge, comme dans sa première jeunesse, cela n'est pas indifférent. C'est votre destin : je souhaite que vous en jouissiez long-temps, et que vous soyez aussi heureux que le comporte la nature humaine. Sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait en sa sainte et digne garde. FÉDÉRIC.

4773. A MADAME DE SAINT-JULIEN.

A Ferney, 14 septembre.

Je ne sais, madame, si j'écris au chasseur, ou au philosophe, ou à une jolie dame, ou au meilleur cœur du monde; il me semble que vous êtes tout cela. J'ai reçu une lettre de vous qui m'attache à votre char autant que je l'étais dans votre apparition à Ferney; et M. le duc de Choiseul a dû vous en faire tenir une de moi qui ne vaut pas la vôtre. Il a bien voulu m'en écrire une qui m'enchanté. J'admire toujours comment il trouve du temps, et comme il est supérieur dans les affaires et dans les agréments.

J'ai voulu me consoler du malheur de vous avoir perdue. J'ai eu l'insolence de faire jouer sur mon pe-

tit théâtre *Henri IV*<sup>1</sup>, *le roi et le Fermier*<sup>2</sup>, *Rose et Colas*<sup>3</sup>, *Annette et Lubin*<sup>4</sup>. J'ai reconnu dans cette pièce M. l'abbé de Voisenon : c'est la meilleure de toutes, à mon gré ; il n'y a que lui qui puisse avoir tant de graces. Je ne m'attendais pas à voir tout ce que j'ai vu dans mes déserts.

L'amitié dont vous daignez m'honorer, madame, est ce qui me flatte davantage, et qui fait le charme de ma vieillesse et de ma retraite. Votre caractère est au-dessus de vos charmes ; je suis amoureux de votre ame, il ne m'appartient pas d'aller plus loin.

Je pris la liberté de vous remettre à votre départ de Ferney une petite requête pour M. de Saint-Florentin, en faveur d'une malheureuse famille huguenote. Le père a été vingt-trois ans aux galères, pour avoir donné à souper et à coucher à un prédicant ; la mère a été enfermée, les enfants réduits à mendier leur pain. On leur avait laissé le tiers du bien pour les nourrir ; ce tiers a été usurpé par le receveur des domaines. Il y a de terribles malheurs sur la terre, madame, pendant que ceux qu'on appelle heureux sont dévorés de passions ou d'ennui.

Si vous n'êtes pas assez forte ( ce que je ne crois pas ) pour toucher la pitié de M. de Saint-Florentin,

<sup>1</sup> *La Partie de chasse de Henri IV*, par Collé ; voyez ma note, tome LX, page 239. B.

<sup>2</sup> Opéra comique de Sédaine et Monsigny, joué, pour la première fois, à la Comédie Italienne, le 22 novembre 1762. B.

<sup>3</sup> Opéra comique des mêmes auteurs, joué, pour la première fois, à la Comédie Italienne, le 8 mars 1764. B.

<sup>4</sup> Opéra comique de madame Favart et Martini, joué, pour la première fois, à la Comédie Italienne, le 15 février 1762. B.

j'ose vous demander en grace de joindre M. le maréchal de Richelieu à vous. M. de Saint-Florentin est difficile à émouvoir sur les huguenots. Vous aurez fait une très belle action si vous parvenez à rendre la vie à cette pauvre famille. Soyez sûre, madame, que vous n'êtes pas faite seulement pour plaire.

Agréez, madame, mon très sincère respect, et un attachement plus inaltérable que les plus grandes passions que vous ayez pu inspirer.

4774. A M. NANCEY,

CORDELIER A DIJON.

14 septembre.

Saint François d'Assise, monsieur, serait bien étonné de voir un de ses enfants qui fait de si bons vers français, et moi j'en suis très édifié; il vous mettrait en pénitence, et je vous donnerais ma bénédiction. Vous êtes dans la ville de l'esprit et des talents, vous y trouverez tous les encouragements possibles. Je ne puis applaudir que de loin à vos travaux littéraires; j'en serais l'heureux témoin, si mon âge et mes maladies me permettaient d'aller à Dijon.

Agréez mes remerciements, et les sentiments d'estime avec lesquels j'ai l'honneur d'être, monsieur, votre, etc.

4775. A M. LE CHEVALIER DE TAULÈS.

Dimanche matin, 14 septembre.

Si j'existais, monsieur, vous savez que je passerais une partie de mes jours à faire ma cour à son excellence, et à tâcher de mériter votre amitié. Je n'ai plus



qu'une demi-existence tout au plus. Vous, monsieur, qui avez un corps digne de votre ame, vous qui pouvez faire tout ce que vous voulez, je vous demande en grace que vous vouliez dîner à Ferney le jour où vous serez le moins occupé. J'ai reçu une lettre charmante qui était, je crois, dans le paquet de monsieur l'ambassadeur.

V. t. h. e. t. o. s. VOLTAIRE.

*P. S.* Le plus tôt que je pourrai avoir l'honneur de vous parler sera le mieux.

4776. A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 15 septembre.

Quand j'eus l'honneur d'écrire<sup>1</sup> à mon héros, par madame de Saint-Julien, j'étais bien triste, bien indigne de lui; mais il n'y avait que deux jours qu'elle était à Ferney; elle y resta encore quelque temps, et elle adoucit mes mœurs. Ne trouvez-vous pas que madame de Saint-Julien a quelque chose de madame du Châtelet? Elle en a l'éloquence, l'enfantillage, et la bonté, avec un peu de sa physionomie. Je la prends pour ma patronne auprès de vous. Il faut qu'elle s'unisse à moi pour obtenir votre protection en faveur d'une famille de vos anciens sujets. En vérité, ces d'Espinass, pour qui je vous ai présenté un mémoire<sup>2</sup>, sont dignes de toute votre pitié. Vingt-trois ans de galères pour avoir donné à souper sont une chose un peu dure; jamais souper ne fut si cher.

<sup>1</sup> C'est la lettre 4744. B.

<sup>2</sup> Voyez le *P. S.* de la lettre 4744. B.

Voilà toute une famille réduite à la plus honteuse misère : elle redemande son bien ; il n'y a rien de plus juste. Et ne dois-je pas me flatter qu'une ame aussi généreuse que la vôtre daignera faire cette bonne œuvre ? Recommandez ces infortunés à M. de Saint-Florentin, je vous en conjure. Ma position est cruelle : je me trouve nécessairement entouré des persécutés qui fondent autour de moi : les d'Espinass, les Calas, les Sirven m'environnent ; ce sont des roues, des potences, des galères, des confiscations ; et les chevaliers de La Barre ne m'ont pas mis de baume dans le sang.

Quand vous aurez quelque moment de loisir, monseigneur, je vous demanderai en grace de lire le fac-tum en faveur des Sirven ; il va être imprimé ; c'est une affaire qui concerne une province dont vous êtes encore béni tous les jours. Vous verrez un morceau véritablement éloquent, ou je suis fort trompé.

J'ai eu l'insolence de faire venir chez moi une troupe de comédiens qui ont joué très bien *Henri IV* avec *Annette et Lubin*. C'est dommage qu'*Annette* n'ait pas de musique, car la comédie est charmante. Pour *Henri IV*, j'aurais voulu qu'il eût eu un peu plus d'esprit ; mais le nom seul d'*Henri IV* m'a ému. Il suffit souvent d'un nom pour le succès. Il y a dans cette troupe une actrice qui joue, à mon gré, un peu mieux que mademoiselle Dangeville, quoiqu'elle ne soit pas si jolie. Dieu vous donne acteurs et actrices à la Comédie française !

Nous allons avoir madame de Brionne et madame

la princesse de Ligne : où me fourrerai-je ? J'étais enchanté d'avoir madame de Saint-Julien.

Je me mets à vos pieds avec la tendresse la plus respectueuse.

4777. A M. ÉLIE DE BEAUMONT.

15 septembre.

Je ne crois pas, monsieur, qu'on puisse reculer sur M. Chardon. J'avais, comme vous savez, exécuté vos ordres sitôt que vous me les aviez eu donnés : j'avais écrit à M. le duc de Choiseul ; il me mande qu'il est ami de M. Chardon, et qu'il va le proposer à monsieur le vice-chancelier pour rapporteur de l'affaire. M. le duc de Choiseul protégera les Sirven comme il a protégé les Calas ; c'est une belle ame, je ne le connais que par des traits de générosité et de grandeur. Je suis au comble de ma joie de voir l'affaire des Sirven commencée ; soyez sûr que vous serez couvert de gloire aux yeux de l'Europe.

Je ne sais si l'affaire qui regarde madame de Beaumont se poursuit pendant les vacations<sup>1</sup> ; c'est dans celle-là qu'il faut triompher. Je la supplie d'agréer mon respect et le tendre intérêt que je prends à tous deux.

4778. A M. DAMILAVILLE.

15 septembre.

Ce petit billet, pour M. de Beaumont, vous mettra au fait de tout ce qui concerne M. Chardon.

<sup>1</sup> Voltaire parle de ce procès dans les lettres 4784, 4797, 4799. B.

Je crois que l'affaire ira bien sous la protection de MM. les ducs de Choiseul et de Praslin, de monsieur et de madame d'Argental, et de madame la duchesse d'Enville.

Les philosophes se remettront en crédit, en prenant hautement le parti de l'innocence opprimée : ils rangeront le public sous leurs étendards.

Pourquoi M. Tonpla ne ferait-il pas ce petit voyage ? cela serait digne de lui ; il aurait le plaisir du mystère ; ce serait Antoine qui irait voir Paul.

Pour chasser toutes mes idées tristes, j'ai eu l'insolence de faire venir chez moi toute la troupe comique de Genève ; elle est excellente, elle a joué *Henri IV*, et *Annette et Lubin* ; le nom seul de Henri IV m'émeut, et fait la moitié du succès. J'ai eu aussi *le Roi et le Fermier*, avec *Rose et Colas*<sup>1</sup> ; cela a été joué supérieurement : il y a surtout une actrice excellente qui ferait les délices de Paris.

Mais, après ces fêtes brillantes, je songe aux horreurs de ce monde ; je songe aux infortunés, et je retombe dans ma tristesse ; votre amitié me console plus que les fêtes. *Écr. l'inf....*

4779. A M. DALEMBERT.

16 septembre.

• Mon cher et grand philosophe, vous saurez que j'ai chez moi un jeune conseiller au parlement, mon neveu, qui s'appelle d'Hornoy. La terre d'Hornoy est à cinq lieues d'Abbeville. C'est par le moyen d'un de ses plus proches parents qu'on est venu à bout de

<sup>1</sup> Voyez page 328. B.

honnir ce maraud de Broutel. Il broutera désormais ses chardons ; et voilà du moins cet âne rouge incapable de posséder jamais aucune charge : c'est , comme vous dites <sup>1</sup>, une bien faible consolation. Je voudrais que vous fussiez à Berlin ou à Pétersbourg ; mais vous êtes nécessaire à Paris : que ne pouvez-vous être partout !

Quand vous écrirez à celui <sup>2</sup> qui a rendu le jugement de Salomon ou de Sancho-Pança, certifiez-lui, je vous prie, que je lui suis toujours attaché comme autrefois, et que je suis fâché d'être si vieux.

Le procureur général de Besançon <sup>3</sup>, dont la tête ressemble, comme deux gouttes d'eau, à celle dont la langue est si bonne à cuire <sup>4</sup>, fit mettre en prison ces jours passés un pauvre libraire <sup>5</sup> qui avait vendu des livres très suspects. Il n'y allait pas moins que de la corde par les dernières ordonnances. Le parlement a absous le libraire tout d'une voix, et le procureur général a dit à ce pauvre diable : « Mon ami, « ce sont les livres que vous vendez qui ont corrompu « vos juges. »

La discorde règne toujours dans Genève, mais la moitié de la ville ne va plus au sermon. Je demande grace à l'abbé de La Porte <sup>6</sup> ; je ne sais plus ni ce que je suis, ni ce que j'ai fait ; il faudra que je me recueille.

<sup>1</sup> Voyez lettre 4769. B.

<sup>2</sup> Frédéric ; voyez lettres 4748 et 4752. B.

<sup>3</sup> Il se nommait Doroz. B.

<sup>4</sup> Pasquier ; voyez la lettre 4701. B.

<sup>5</sup> Fantet ; voyez lettre 4727. B.

<sup>6</sup> Voyez la fin de la lettre 4769. B.

Il pleut des Fréret, des Du Marsais, des Bolyngbroke<sup>1</sup>. Vous savez que, Dieu merci, je ne me mêle jamais d'aucune de ces productions; je ne les garde pas même chez moi; je les rends quand je les ai parcourues. C'est une chose abominable qu'on aille quelquefois fourrer mon nom dans tous ces caquets-là; mais il y aura toujours de méchantes langues. Prenez toujours le parti de l'innocence: je vous embrasse très tendrement. Les philosophes ne sont guère tendres, mais je le suis.

4780. A M. LE COMTE DE ROCHEFORT.

16 septembre.

Dieu vous maintienne, monsieur, dans le dessein de faire le voyage d'Italie, puisque vous passerez dans mon ermitage à votre retour! Dans le temps que monsieur le gazetier d'Utrecht et monsieur le courrier d'Avignon disaient que je n'étais pas chez moi, j'y faisais jouer *Henri IV* par la troupe de Genève. Tout le monde pleura quand la famille du meunier se mit à genoux devant Henri IV; il est adoré dans nos déserts comme à Paris.

On attend madame la comtesse de Brionne vers la fin de ce mois ou le commencement de l'autre; elle va des Pyrénées aux Alpes: cela est digne d'une grande-écuyère.

M. Duclos sera pour vous un excellent compagnon de voyage: vous verrez tous deux des philosophes en Italie, mais il faut les déterrés. Les statues se présentent dans ce pays-là, et les hommes se cachent.

<sup>1</sup> C'est-à-dire des ouvrages publiés sous leurs noms. B.

Vous ne sauriez croire à quel point je suis pénétré de vos bontés. Le jour où j'aurai le bonheur de vous voir avec M. Duclos sera un beau jour pour moi.

4781. A M. DAMILAVILLE.

16 septembre.

Je me hâte, mon cher ami, de répondre à votre lettre du 11 ; je commence par ce recueil abominable, imprimé à Amsterdam sous le titre de Genève.

Les trois lettres qu'on attribue en note, d'une manière indécise, à M. de Montesquieu<sup>1</sup> ou à moi, sont ajoutées à l'ouvrage, et sont d'un autre caractère. La lettre à M. Deodati, sur son livre *de l'Excellence de la langue italienne*, est falsifiée bien odieusement ; car, au lieu des justes éloges que je donnais au courage ferme et tranquille d'un prince<sup>2</sup> à qui tout le monde rend cette justice, on y fait une satire très amère de sa personne et de sa conduite. C'est ainsi qu'on a empoisonné presque toutes les lettres qu'on a pu rassembler de moi.

Je suis dans la nécessité de me justifier dans les journaux ; un simple désaveu ne suffit pas<sup>3</sup>. L'infame éditeur est déjà allé au devant de mes dénégations. Il dit dans son avertissement que toutes les personnes à qui mes lettres sont adressées vivent encore ; il réclame leur témoignage : c'est donc leur témoignage seul qui peut le confondre. J'attends le certificat de

<sup>1</sup> Voyez tome XLII, page 484. B.

<sup>2</sup> Le prince de Soubise ; voyez ci-dessus page 316, et t. LIX, p. 271. B.

<sup>3</sup> Il l'intitula *Appel au public* ; voyez tome XLII, page 478. B.

M. Deodati; j'en ai déjà un autre<sup>1</sup>; mais le vôtre m'est le plus nécessaire. Je vous prie très instamment de me le donner sans délai.

Vous pouvez dire en deux mots que vous avez vu, dans un prétendu recueil de mes lettres, un écrit de moi, page 170, à M. D'amoureux; que cette lettre n'a jamais été écrite à M. D'amoureux, mais à vous; que cette lettre est très falsifiée; que tout le morceau de la page 181 est supposé; qu'il est faux que le morceau ait jamais été présenté à aucun censeur, et que la note de l'éditeur à l'occasion de cette lettre est calomnieuse.

Une telle déclaration fortifiera beaucoup les autres certificats. Le prince, indignement attaqué dans la lettre à M. Deodati, jugera d'une calomnie par l'autre. En un mot, j'attends cette preuve de votre amitié; vous ne pouvez la refuser à ma douleur et à la vérité.

Il est très certain que c'est ce M. Robinet, éditeur de mes prétendues *Lettres*, qui a fait imprimer celles-ci; mais je ne prononcerai pas son nom, et je ne détruirai même la calomnie qu'avec la modération qui convient à l'innocence. Je suis très aise qu'aucun sage ne soit en correspondance avec ce Robinet, qui se vante de connaître la *Nature*<sup>2</sup>, et qui connaît bien peu la probité.

Entendons-nous, s'il vous plaît, sur M. d'Autrey<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> Du duc de La Vallière (voyez tome XLII, page 482), dont le certificat, d'après ce que Voltaire dit ici, paraît antérieur à la date qu'il porte. B.

<sup>2</sup> Voyez ma note, tome LX, page 87. B.

<sup>3</sup> Voyez ma note, tome LXII, page 238. B.



Il n'a jamais dit qu'il ait eu des conférences avec M. Tonpla ; mais que Tonpla ayant écrit quelques *Réflexions* philosophiques pour un de ses amis, il y avait répondu article par article. Je vous ai montré cette réponse, bonne ou mauvaise ; mais je n'ai jamais ouï dire ni dit qu'ils aient eu des conférences ensemble. La vérité est toujours bonne à quelque chose jusque dans les moindres détails.

Je me porte fort mal, et je serai très fâché de mourir sans avoir vu Tonpla. Vous savez qu'un de ces malheureux juges qui avait tout embrouillé dans l'affaire d'Abbeville, et qui avait tant abusé de la jeunesse de ces pauvres infortunés, vient d'être flétri par la cour des aides de Paris comme il le méritait. Ce scélérat, nommé Broutel, qui a osé être juge sans être gradué, devrait être poursuivi au parlement de Paris, et être puni plus grièvement qu'à la cour des aides : c'est, Dieu merci, un des parents de mon neveu d'Hornoy le conseiller, à qui l'on doit la flétrissure de ce coquin.

On vient de m'envoyer le *Mémoire* de M. de Calonne ; il est en effet approuvé par le roi<sup>1</sup> : ainsi M. de Calonne est justifié dans tout ce qui regarde son ministère. Le public n'est juge que des procédés, qui sont fort différents des procédures.

Je vous avoue que j'ai une extrême curiosité de savoir ce qui se passe à Bedlam, et de lire la lettre de cet archi-fou<sup>2</sup>, qui se plaint si amèrement de l'ou-

<sup>1</sup> Le roi avait écrit de sa main, au bas du mémoire de Calonne : « Je vous autorise à faire imprimer ce mémoire, etc. » B.

<sup>2</sup> J.-J. Rousseau ; voyez la lettre 4754. B.

trage qu'on lui a fait, en lui procurant une pension : c'est un petit singe fort bon à enchaîner, et à montrer à la foire pour un schelling.

Il y a un *Commentaire*<sup>1</sup> sur le petit livre de Beccaria, dont on dit beaucoup de bien ; il est fait par un jeune avocat de Besançon ; dès que je l'aurai, je vous l'enverrai. On dit qu'il entre surtout dans quelques détails de la jurisprudence française, et qu'il rapporte beaucoup d'aventures tragiques ; celle des Sirven m'occupe uniquement. Je vous ai mandé l'excès des bontés de M. le duc de Choiseul, et combien je compte sur sa protection.

Je connaissais déjà le projet de la traduction de Lucien<sup>2</sup>, et j'avais lu le plus beau de ses Dialogues. Ce Lucien-là valait mieux que Fontenelle. J'ai une très grande idée du traducteur.

Ah ! mon cher ami, que je serais heureux de me trouver entre Toupla et vous ! *Écr. l'inf....*

478a. A M. DE LA HARPE.

17 septembre.

Mon cher confrère et mon cher enfant, je vous remercie bien tard, mais j'ai été malade. J'ai pris les eaux, et pendant ce temps-là on n'écrit point. Vous savez aussi peut-être combien j'ai été affligé

<sup>1</sup> Il est de Voltaire ; voyez-le tome XLII, page 417. B.

<sup>2</sup> L'abbé Morellet avait formé le projet de traduire Lucien, mais ne l'a pas exécuté. On trouve aux tomes II et III des *Variétés littéraires* (par Arnaud et Suard) la traduction, par Morellet, de *Jupiter le tragique*, et de *Pérégrinus*. B.

d'une aventure<sup>1</sup> dont vous avez entendu parler à Hornoy; vous n'ignorez pas tous les bruits qui ont couru; je suis sûr enfin que vous me pardonnerez mon silence: comptez que je n'en ai pas moins été sensible à vos succès<sup>2</sup> et à votre gloire. Je suis persuadé que vous avez achevé actuellement votre tragédie, car vous travaillez avec la facilité du génie. Je ne sais si vous aurez des acteurs, je ne suis sûr que de vos beaux vers. Votre ami M. de Chamfort m'a envoyé sa pièce académique<sup>3</sup>. Vous avez un frère en lui, vous êtes l'aîné; mais ce cadet me paraît fort aimable, et très digne de votre amitié. Votre union fait également honneur aux vainqueurs et aux vaincus. Je voudrais vous tenir l'un et l'autre dans ma retraite. Je vois que vous n'y viendrez que quand les beaux jours seront passés, mais vous ferez les beaux jours. Vous me trouverez peut-être vieilli et triste; vous me rajeunirez, et vous m'égaieriez. Je vous embrasse du meilleur de mon cœur.

4783. A M. THIERIOT.

19 septembre.

Mon ancien ami, j'ai été très touché de votre lettre. La société a ses petits orages comme les affaires; mais tous les orages passent. Votre correspondant me mande qu'on a rebâti huit mille maisons en Silésie<sup>4</sup>. Cela

<sup>1</sup> Le supplice de La Barre. B.

<sup>2</sup> La pièce de vers de La Harpe, intitulée *le Poète*, avait été couronnée par l'académie française. B.

<sup>3</sup> Intitulée *l'Homme de lettres*, et qui avait été envoyée à l'académie française pour le concours du prix de poésie. B.

<sup>4</sup> Voyez lettre 4759. B.

prouve qu'il y avait eu huit mille maisons de détruites, et huit mille familles désolées, sans compter les morts et les blessés. Voilà les vrais orages, le reste est le malheur des gens heureux.

J'ai été un peu consolé en apprenant que la cour des aides a versé l'opprobre à pleines mains sur le nommé Broutel, l'un des juges les plus acharnés d'Abbeville. Ce malheureux était en effet incapable de juger, puisqu'il avait été rayé du tableau des avocats. Le jugement était donc contre toutes les lois. Un vieux jaloux, avare et fripon, a été le premier mobile de cette abominable aventure, qui fait frémir l'humanité. Voilà encore de vrais orages, mon ancien ami; il faut cultiver son jardin. Je ne voulais qu'un jardin et une chaumière :

*Di melius fecere, bene est; nihil amplius opto.*

Je viens d'être bien étonné; M. de La Borde, premier valet de chambre du roi, m'apporte deux actes de son opéra de *Pandore*; je m'attendais à de la musique de cour : nous avons trouvé, madame Denis et moi, du Rameau. Peut-être nous trompons-nous, mais ma nièce s'y connaît bien : pour moi, je ne suis qu'un ignorant.

J'ai une chose à vous apprendre, c'est que feu monseigneur le dauphin, dans sa dernière maladie, lisait *Locke* et *Malebranche*.

Adieu, je vous embrasse de tout mon cœur. Où logez-vous à présent?

4784. A M. DAMILAVILLE.

19 septembre.

Tout ce qui est à Ferney, mon cher frère, doit vous être très obligé de la lettre pathétique et convaincante que vous nous avez envoyée<sup>1</sup>. Nous pensons tous qu'il n'y a d'autre parti à prendre, après une pareille lettre, que de demander pardon à celui qui l'a écrite. Mais j'avais proposé aux juges de Calas de s'immortaliser en demandant pardon aux Calas, la bourse à la main : ils ne l'ont pas fait.

Je vous ai déjà parlé de la bonté de M. le duc de Choiseul, et de la noblesse de son ame : je vous ai dit avec quel zèle il daigne demander M. Chardon pour rapporteur des Sirven ; il sera notre juge comme il l'a été des Calas ; soyez très sûr qu'il met sa gloire à être juste et bienfaisant.

Votre attestation, mon cher frère, celle de M. Marin, celle de M. Deodati, me sont d'une nécessité absolue. M. le prince de Soubise a un bibliothécaire qui ramasse toutes les pièces curieuses imprimées en Hollande : ce malheureux recueil de mes prétendues lettres sera sans doute dans sa bibliothèque, s'il n'y est déjà. M. le prince de Soubise le verra, et l'a peut-être vu : un homme de cet état n'a pas le temps d'examiner, de confronter ; il verra les justes éloges que je lui ai donnés tournés en infames satires ; il se trouvera outragé, et le contre-coup en retombera infailliblement sur moi.

<sup>1</sup> Il doit s'agir du *Certificat* qui est tome XLII, pages 479-481. Mais alors comment se fait-il que ce certificat soit daté du 17 septembre ? B.

Ce n'est point Blin de Sainmore qui est l'éditeur de ce libelle; c'est certainement celui qui a fait imprimer mes *Lettres secrètes*.

Les trois lettres sur le gouvernement en général, imprimées au devant du recueil, sont d'un style dur, cynique, et plus insolent que vigoureux, affecté depuis peu par de petits imitateurs. Ce n'est point là le style de Blin de Sainmore. On a accusé Robinet<sup>1</sup>; je ne l'accuse ni ne l'accuserai: je me contenterai de réprimer la calomnie dans les journaux étrangers. Cette démarche est d'autant plus nécessaire que le livre est répandu partout, hors à Paris. Il est heureux du moins de pouvoir détruire si aisément la calomnie.

Les protestants se plaignent beaucoup de notre ami M. de Beaumont<sup>2</sup>, qui réclame en sa faveur les lois rigoureuses sur les protestants, contre lesquelles il semble s'être élevé dans l'affaire des Calas. J'aurais voulu qu'il eût insisté davantage sur la lésion dont il se plaint justement, et qu'il eût fait adroitement sentir combien il en coûtait à son cœur d'invoquer des lois si cruelles. J'ai peur que son factum pour lui-même ne nuise à son factum pour les Sirven, et ne refroidisse beaucoup; mais enfin tout mon desir est qu'il réussisse dans les deux affaires auxquelles je prends un égal intérêt.

Je ne sais comment vous êtes avec Thieriot; je ne sais où il demeure; je crois qu'il passe sa vie, comme moi, à être malade et à faire des remèdes. Cela le rend

<sup>1</sup> Voyez tome XLII, page 478. B.

<sup>2</sup> Voyez les lettres 4777, 4797, 4799. B.

un peu inégal dans les devoirs de l'amitié; mais il faut user d'indulgence envers les faibles. Je vous prie de lui faire passer ce petit billet.

Vous aurez incessamment quelque chose; mais vous savez combien il est dangereux d'envoyer par les postes étrangères des brochures de Hollande. Nous recevons des livres de France, mais nous n'en envoyons pas. Tous les paquets qui contiennent des imprimés étrangers sont saisis, et vous savez qu'on fait très bien, attendu l'extrême impertinence des presses bataves.

J'ai chez moi M. de La Borde, qui met *Pandore* en musique; je suis étonné de son talent. Nous nous attendions, madame Denis et moi, à de la musique de cour<sup>1</sup>, et nous avons trouvé des morceaux dignes de Rameau. Tout cela n'empêche pas que je n'aie Belleval et Broutel<sup>2</sup> extrêmement sur le cœur.

Consolons-nous, mon cher frère, dans l'amour de la raison et de la vertu; comptez que l'une et l'autre font de grands progrès. Saluez, de ma part, nos frères Barnabé, Thaddée, et Timothée. *Écr. l'inf....*

#### 4785. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

19 septembre.

Mes divins anges, je vous avouerai long-temps que j'ai été pénétré de l'aventure que vous savez. Le jugement flétrissant porté unanimement contre ce mons-

<sup>1</sup> J.-B. de La Borde était valet de chambre du roi (voyez tome LXII, page 476). B.

<sup>2</sup> L'un dénonciateur, l'autre juge du chevalier de La Barre; voyez, tome XLII, la *Relation*, etc. B.

tre de Broutel<sup>1</sup> a été une goutte de baume sur une profonde blessure. J'étais dans une si horrible mélancolie, que, pour me guérir, j'ai fait venir toute la troupe des comédiens de Genève, au nombre de quarante-neuf, en comptant les violons. J'ai vu ce que je n'avais jamais vu, des opéra comiques: j'en ai eu quatre. Il y a une actrice très supérieure, à mon gré, à mademoiselle Dangeville; mais ce n'est pas en beauté: elle est pourtant très bien sur le théâtre. Elle a, par-dessus mademoiselle Dangeville, le talent d'être aussi comique en chantant qu'en parlant. Il y a deux acteurs excellents; mais rien pour le tragique ni pour le haut comique en aucun lieu du monde. Cela prouve évidemment que le cothurne est à tous les diables, et que la nation est entièrement tournée aux tracasseries parlementaires, aux horreurs abbeviliennes, et à la farce. J'ai vu jouer aussi *Henri IV*: vous croyez bien que cela n'a pas déplu à l'auteur de *la Henriade*.

J'ai reçu une lettre charmante de M. le duc de Choiseul; en vérité, c'est une belle ame. Lui et M. le duc de Praslin sont de l'ancienne chevalerie; mais je doute que M. Pasquier en soit.

Le petit *Commentaire sur les Délits et les Peines*<sup>2</sup>, d'un avocat de Besançon, réussit beaucoup dans la province et chez l'étranger.

Il y a dans le parlement de Besançon un procureur général<sup>3</sup> qui est un bœuf: le parlement lui fait souvent l'affront de nommer le greffier en chef pour

<sup>1</sup> Voyez lettre 4769. B.

<sup>2</sup> Voyez tome XLII, page 417. B.

<sup>3</sup> Voyez lettre 4779. B.



faire les fonctions de procureur général dans les affaires difficiles. Ce bœuf alla mugir, ces jours passés, chez un libraire qui vendait ce que les sots appellent de mauvais livres; il le fit mettre en prison, et requit qu'on le fit pendre, en vertu de la belle loi émanée en 1756; car les Welches ont aussi quelquefois des lois. Le parlement, d'une voix unanime, renvoya le libraire absous, et le bœuf, en mugissant, dit au libraire: « Mon ami, ce sont les livres que vous vendez qui ont corrompu vos juges. »

Voilà de beaux exemples. O Welches! profitez. Mais cependant je n'ai point encore le factum pour les Sirven<sup>1</sup>; mes anges l'ont-ils vu? Je crois que je me consolerais de tout, si je gagnais ce procès: non, je ne me consolerais point; le monde est trop méchant.

J.-J. Rousseau est un étonnant fou.

J'ai chez moi actuellement M. de La Borde, qui met en musique le péché originel, sous le nom de *Pandore*. Le bon de l'affaire, c'est que monsieur le dauphin lui avait proposé cet opéra quelques mois avant sa mort.

Respect et tendresse.

N. B. Je viens d'entendre des morceaux de *Pandore*; je vous assure qu'il y en a d'excellents.

4786. A M. LA COMBE.

19 septembre.

Je persiste dans mon opinion, monsieur. Je crois que vous faites très bien de n'imprimer que peu

<sup>1</sup> Voyez lettre 4799. B.

d'exemplaires de la tragédie <sup>1</sup> de mon ami; elle n'est point théâtrale; elle ne va point au cœur; il en convient lui-même. Il n'y a qu'un très petit nombre de gens qui aiment l'antiquité. Encore une fois, il n'est pas juste que vous fassiez un présent pour un ouvrage qui peut ne vous produire aucune utilité. On trouvera d'autres façons de faire une galanterie à la personne <sup>2</sup> à qui on destinait ce présent. Il est vrai que si l'édition peu nombreuse que vous faites réussissait contre mon attente, mon ami vous fournirait un morceau assez curieux concernant la littérature et le théâtre, que vous pourriez joindre au reste de l'ouvrage: alors, si vous étiez content du succès de la seconde édition, vous pourriez donner au comédien qu'on vous indiquerait la petite rétribution dont vous parlez. Au reste, je ne crois pas que le ton sur lequel la comédie est aujourd'hui montée permette qu'on joue des pièces de ce caractère. On est fort las, je crois, des anciens Romains: on ne se pique plus de déclamer les vers comme on faisait du temps de Baron; on veut du jeu de théâtre; on met la pantomime à la place de l'éloquence: ce qui peut réussir dans le cabinet devient froid sur la scène. Voilà bien des raisons pour vous engager à ne tirer d'abord qu'un très petit nombre d'exemplaires. Au reste, l'auteur de cet ouvrage ne veut point se faire connaître: c'est un homme retiré qui craint le public, et qui n'aspire point à la réputation. Pour moi, je n'aspire qu'à votre amitié. J'ajoute qu'il y a quelques vers dans la

<sup>1</sup> Le *Triumvirat*; voyez lettre 4758. B.

<sup>2</sup> Lekain. B.

pièce qui sont assez de mon goût, et dans ma manière d'écrire. Plusieurs jeunes gens m'ont fait cet honneur quelquefois; ils ont imité mon style en l'embellissant. Je sens bien qu'on pourra me soupçonner; mais on aura grand tort assurément, et je ne doute pas que votre amitié ne me rende le service de dissiper ces soupçons.

Adieu, monsieur; je suis infiniment touché de tous les sentiments que vous me témoignez.

4787. A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

19 septembre.

J'ai reçu, monsieur, la traduction de l'*Exorde des Lois de Zaleucus*<sup>1</sup>, l'un des plus anciens et des plus grands législateurs de la Grèce. C'est un précieux monument de l'antiquité: il sert à prouver que nos premiers maîtres ont toujours reconnu un Dieu suprême qui lit dans le cœur des hommes, et qui juge nos actions et nos pensées. Il n'y a que la malheureuse secte d'Épicure qui ait jamais combattu une opinion si raisonnable et si utile au genre humain: la piété et la vertu sont de tous les temps. Vous me mandez que vous avez trouvé des barbares, indignes de la société des honnêtes gens, qui se sont élevés contre ce fragment si respectable. Il est triste que, dans notre nation, il y ait des gens si absurdes: c'est le fruit de l'ignorance où l'on vit dans la plupart des provinces, et de la misérable éducation qu'on y a reçue jusqu'à présent. La rouille de l'ancienne barbarie

<sup>1</sup> Voyez tome XV, page 121. B.

subsiste encore. On trouve cent chasseurs, cent tracassiers, cent ivrognes, pour un homme qui lit; c'est en quoi les Anglais, et même les Allemands, l'emportent prodigieusement sur nous.

J'ai vu, ces jours passés, M. Boursier<sup>1</sup>, qui m'a dit qu'il avait fait quelques commissions pour vous; il ne m'a pas dit ce que c'était : tout ce que je sais, c'est qu'il vous est attaché comme moi. Soyez bien persuadé, monsieur, des tendres sentiments de votre, etc.

4788. A M. LE MARQUIS DE VILLETTE<sup>2</sup>.

4789. A M. CHRISTIN.

22 septembre.

Mon cher philosophe, vous m'avez envoyé un singulier monument de la barbare imbécillité d'une certaine secte; il n'y a qu'elle, dans l'univers entier, capable de pareilles horreurs. La plupart des hommes n'y font pas d'attention; mais les âmes sensibles sont toujours touchées de ce qui effleure à peine les autres.

On a brûlé à Berne l'*Histoire de l'Église*<sup>3</sup>, qu'on attribue à un certain prince : cela pourra avoir des suites sérieuses.

Je vous prie, mon cher ami, de bien recommander

<sup>1</sup> Boursier est un des noms sous lesquels Voltaire se cachait; voyez tome LXII, page 344, et ci-dessus page 8. Il s'agit peut-être ici du *Recueil nécessaire*; voyez lettre 4751. B.

<sup>2</sup> Lettre à qui j'avais d'abord donné ce numéro, en suivant mes prédécesseurs, qui l'ont placée ou laissée en 1766; elle est de 1767. B.

<sup>3</sup> Ce n'est que l'*Avant-propos* qui est du roi de Prusse; voyez p. 50. B.

à M. de G.... de ne me jamais nommer, et de ne parler de moi que comme d'un agricole qui aime la vertu et la vérité autant que la campagne. Vous savez que, dans un temps de persécution, il faut opposer la discrétion à la méchanceté des hommes. J'ai fait mon compliment à M. Le Riche<sup>1</sup>, qui est le Beaumont de la Franche-Comté, et le protecteur de l'innocence. Faites mes tendres compliments, je vous prie, à M. de G...., et revenez voir vos amis le plus tôt que vous pourrez.

4790. A M. \*\*\*<sup>2</sup>,

A Ferney, le 22 septembre.

Je suis très éloigné de penser, monsieur, que vous ayez la moindre part à l'édition de mes prétendues *Lettres* données au public par un faussaire calomniateur qui, pour gagner quelque argent, falsifie ce que j'ai écrit, et m'expose au juste ressentiment des personnes les plus respectables du royaume, en substituant des satires infames aux éloges que je leur avais donnés.

Les notes dont on a chargé ces *Lettres* sont encore plus diffamatoires que le texte : vous y êtes loué, et cela est triste. L'éditeur sait en sa conscience qu'aucune de ces lettres n'a été écrite comme il les a imprimées. Si par hasard vous le connaissiez, il serait digne de votre probité de lui remontrer son crime, et

<sup>1</sup> Voyez lettre 4761. B.

<sup>2</sup> Blin de Sainmore étant loué dans une note, page 71, des *Lettres de M. de Voltaire à ses amis du Parnasse* (voyez tome XLII, page 478), on en a conclu que c'était à lui qu'avait été adressée la lettre du 22 septembre ; mais la lettre 4768 ne détruit-elle pas ces conjectures ? B.

de l'engager à se rétracter. On fait de la littérature un bien indigne usage : imprimer ainsi des lettres d'autrui, c'est être à-la-fois voleur et faussaire.

Comme ces *Lettres* courent l'Europe, je serai forcé de me justifier. Je n'ai jamais répondu aux critiques, mais j'ai toujours confondu la calomnie. Vous m'avez toujours prévenu par des témoignages d'estime et d'amitié ; j'y ai répondu avec les mêmes sentiments. Je ne demande ici que ce que l'humanité exige ; votre mérite vous fait un devoir de venger l'honneur des belles-lettres.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, avec les sentiments que j'ai toujours eus pour vous, votre, etc.

4791. A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

A Ferney, 24 septembre.

Ennuyez-vous souvent, madame, car alors vous m'écrirez. Vous me demandez ce que je fais : j'embellis ma retraite, je meuble de jolis appartements où je voudrais vous recevoir ; j'entreprends un nouveau procès dans le goût de celui des Calas, et je n'ai pas pu m'en dispenser, parcequ'un père, une mère, et deux filles, remplis de vertu, et condamnés au dernier supplice, se sont réfugiés à ma porte, dans les larmes et dans le désespoir.

C'est une des petites aventures dignes du meilleur des mondes possibles. Je vous demande en grace de vous faire lire le mémoire que M. de Beaumont a fait pour cette famille, aussi respectable qu'infortunée. Il

sera bientôt imprimé. Je prie M. le président Hénault de le lire attentivement.

Vos suffrages serviront beaucoup à déterminer celui du public, et le public influera sur le conseil du roi. La belle ame de M. le duc de Choiseul nous protège; je ne connais point de cœur plus généreux et plus noble que le sien; car, quoi qu'en dise Jean-Jacques<sup>1</sup>, nous avons de très honnêtes ministres. J'aimerais mieux assurément être jugé par le prince de Soubise, et par M. le duc de Praslin, que par le parlement de Toulouse.

Il faudrait, madame, que je fusse aussi fou que l'ami Jean-Jacques pour aller à Vesel. Voici le fait : Le roi de Prusse m'ayant envoyé cent écus d'aumône pour cette malheureuse famille des Sirven, et m'ayant mandé qu'il leur offrait un asile à Vesel ou à Clèves, je le remerciai comme je le devais; je lui dis que j'aurais voulu lui présenter moi-même ces pauvres gens auxquels il promettait sa protection. Il lut ma lettre devant un fils de M. Tronchin, qui est secrétaire de l'envoyé d'Angleterre à Berlin. Le petit Tronchin, qui ne pense pas que j'ai soixante-treize ans, et que je ne peux sortir de chez moi, crut entendre que j'irais trouver le roi de Prusse; il le manda à son père; ce père l'a dit à Paris; les gazetiers en ont beaucoup raisonné;

Et voilà... comme on écrit l'histoire.

*Charlot, act. I, sc. 7.*

Puis fiez-vous à messieurs les savants.

*La Pucelle, ch. x, v. 107.*

<sup>1</sup> Voyez page 81. B.

Il faut que je vous dise , pour vous amuser, que le roi de Prusse m'a mandé<sup>1</sup> qu'on avait rebâti huit mille maisons en Silésie. La réponse est bien naturelle : « Sire, on les avait donc détruites ; il y avait « donc huit mille familles désespérées. Vous autres « rois, vous êtes de plaisants philosophes ! »

Jean-Jacques du moins ne fait de mal qu'à lui, car je ne crois pas qu'il ait pu m'en faire ; et madame la maréchale de Luxembourg ne peut pas croire que j'aie jamais pu me joindre aux persécuteurs du *Vicaire savoyard*<sup>2</sup>. Jean-Jacques ne le croit pas lui-même ; mais il est comme *Chianpot-la-Perruque*, qui disait que tout le monde lui en voulait.

Savez-vous que l'horrible aventure du chevalier de La Barre a été causée par le tendre amour ? savez-vous qu'un vieux maraud d'Abbeville, nommé Belleval, amoureux de l'abbesse de Villancourt<sup>3</sup>, et mal-traité, comme de raison, a été le seul mobile de cette abominable catastrophe ? Ma nièce de Florian, qui a l'honneur de vous connaître, et dont les terres sont auprès d'Abbeville, est bien instruite de toutes ces horreurs ; elles font dresser les cheveux à la tête.

Savez-vous encore que feu monsieur le dauphin, qu'on ne peut assez regretter, lisait *Locke* dans sa dernière maladie ? J'ai appris, avec bien de l'étonnement, qu'il savait toute la tragédie de *Mahomet* par cœur. Si ce siècle n'est pas celui des grands talents, il est celui des esprits cultivés.

<sup>1</sup> Lettre 4759. B.

<sup>2</sup> Ce morceau est dans le troisième livre d'*Émile*. B.

<sup>3</sup> Voyez tome XLII, page 364 ; et XLVIII, 126. B.



Je crois que M. le président Hénault a été aussi enthousiasmé que moi de M. le prince de Brunswick. Il y a un roi de Pologne philosophe qui se fait une grande réputation. Et que dirons-nous de mon impératrice de Russie ?

Je m'aperçois que ma lettre est un éloge de têtes couronnées ; mais, en vérité, ce n'est pas fadeur, car j'aime encore mieux leurs valets de chambre.

Il m'est venu un premier valet de chambre du roi, nommé M. de La Borde, qui fait de la musique, et à qui monsieur le dauphin avait conseillé de mettre en musique l'opéra de *Pandore*. C'est de tous les opéra, sans exception, le plus susceptible d'un grand fracas. Faites-vous lire les paroles, qui sont dans mes *OEuvres*<sup>1</sup>, et vous verrez s'il n'y a pas là bien du tapage.

Je croyais que M. de La Borde faisait de la musique comme un premier valet de chambre en doit faire, de la petite musique de cour et de ruelle ; je l'ai fait exécuter : j'ai entendu des choses dignes de Rameau. Ma nièce Denis en est tout aussi étonnée que moi ; et son jugement est bien plus important que le mien, car elle est excellente musicienne.

Vous en ai-je assez conté, madame ? vous ai-je assez ennuyée ? suis-je assez bayard ? Souffrez que je finisse en disant que je vous aimerai jusqu'au dernier moment de ma vie, de tout mon cœur, avec le plus sincère respect.

<sup>1</sup> Tome IV de la présente édition. B.

4792. A M. DAMILAVILLE.

24 septembre.

Je vous remercie, mon cher ami, mon cher frère, de votre noble et philosophique *Déclaration*<sup>1</sup> sur l'insolence de ce faussaire qui a fait imprimer ses sottises sous mon nom. La canaille littéraire est ce que je connais de plus abject dans le monde. L'auteur du *Pauvre Diable*<sup>2</sup> a raison de dire qu'il fait plus de cas d'un ramoneur de cheminées, qui exerce un métier utile, que de tous ces petits écornifleurs du Parnasse. Il est bon de faire un petit ouvrage<sup>3</sup> qu'on insérera dans les journaux, et qui servira de préservatif contre plus d'une imposture.

Un beau préservatif sera le factum de notre ami Élie<sup>4</sup>. Vous ne m'avez point mandé si vous l'aviez lu. J'ai bien à cœur que l'ouvrage soit parfait. Un factum, dans une telle affaire, doit se faire lire avec le même plaisir qu'une tragédie intéressante et bien écrite. Il n'y a plus moyen de reculer sur M. Char-don; je crois que M. le duc de Choiseul trouverait fort mauvais qu'après lui avoir demandé ce rapporteur, on en demandât un autre; mais il faudra nécessairement tâcher de captiver M. Le Noir<sup>5</sup>, qui est,

<sup>1</sup> C'est le *Certificat* qui est tome XLII, page 479. B.

<sup>2</sup> Dans son *Pauvre Diable* (voyez tome XIV), Voltaire a dit, vers 386 et suivants :

J'estime plus ces honnêtes enfants  
Qui de Savoie arrivent tous les ans, etc. B.

<sup>3</sup> C'est l'*Appel au public*, etc., qui est tome XLII, page 478. B.

<sup>4</sup> Pour les Sirven. B.

<sup>5</sup> Le Noir (Jean-Charles-Pierre), né en 1732, maître des requêtes en 1765, lieutenant général de police en 1774, mort en 1807. B.

dit-on, le meilleur criminaliste du royaume : sa voix sera d'un très grand poids ; et nous courons beaucoup de risque, s'il ne prend pas notre parti.

Vous aurez incessamment toutes les choses que vous me demandez, mon cher ami. Il y a un nouveau livre, comme vous savez, de feu M. Boulanger<sup>1</sup>. Ce Boulanger pétrissait une pâte que tous les estomacs ne peuvent pas digérer : il y a quelques endroits où la pâte est un peu aigre ; mais, en général, son pain est ferme et nourrissant. Ce M. Boulanger-là a bien fait de mourir, il y a quelques années, aussi bien que La Métrie, Du Marsais, Fréret, Bolyngbroke, et tant d'autres. Leurs ouvrages m'ont fait relire les écrits philosophiques de Cicéron ; j'en suis enchanté plus que jamais. Si on les lisait, les hommes seraient plus honnêtes et plus sages.

Je me flatte que le petit ballot est parti. Mes compliments à l'auteur voilé du dévoilé. Je l'embrasse mille fois. *Écr. l'inf...*

4793. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

26 septembre.

Mon cher ange, je vous supplie de présenter mes tendres respects à M. le duc de Praslin. Je suis pénétré des sentiments de bonté dont il veut toujours m'honorer. Je lui souhaite une santé affermie ; c'est la seule chose qui peut lui manquer, et c'est celle sans laquelle il n'y a point de bonheur.

<sup>1</sup> *L'Antiquité dévoilée, etc.*, ouvrage posthume de Boulanger (refait sur le manuscrit par le baron d'Holbach), 1766, un volume in-4°, ou trois volumes in-12. B.

Il est vrai que j'ai un beau sujet<sup>1</sup>; mais c'est une belle femme qui me tombe entre les mains, à l'âge de près de soixante-treize ans : je la donnerai à exploiter à quelque jeune homme. Je vous ai déjà dit<sup>2</sup> que j'étais comme le chevalier Comdom, qui s'est fait une grande réputation pour avoir procuré du plaisir à la jeunesse, quand il ne pouvait plus en avoir.

La Harpe et Chamfort viennent chez moi à la fin de l'automne, ainsi vous aurez deux tragédies : de quoi diable avez-vous à vous plaindre?

Je ne hais pas absolument les roués; je trouve qu'ils se fout lire, et qu'il n'y a pas un seul moment de langueur. Je trouve qu'elle est fortement écrite, et je crois même qu'elle ferait plaisir au théâtre, si mademoiselle Clairon jouait Fulvie; mademoiselle Le Couvreur, Julie; Baron, Auguste; et Lekain, Pompée. Il n'est pas mal d'ailleurs d'avoir une pièce dans ce goût, afin que tous les genres soient épuisés.

A l'égard des ouvrages philosophiques tels que Cicéron, Lucrèce, Sénèque, Épictète, Pline, Lucien en faisaient contre les superstitions de leur temps, je ne me pique point d'imiter ces grands hommes. Vous savez que je ne fais aucun ouvrage dans ce goût; je vis chez des Welches, et non pas chez les anciens Romains. Je suis sur les frontières d'une nation qui sait par cœur *Rose et Colas*, et qui ne lit point le *De Natura Deorum*. La calomnie a beau m'imputer quelquefois des écrits pleins d'une sagesse hardie,

<sup>1</sup> Les *Scythes*; voyez tome VIII, page 183. B.

<sup>2</sup> La lettre où Voltaire parle pour la première fois du chevalier de Comdom manque. B.

qui n'est pas celle des Welches, mais qui est celle des Montaigne, des Charron, des La Mothe-le-Vayer, des Bayle, je défie qu'on me prouve jamais que j'aie la moindre part à ces témérités philosophiques. Il est vrai que j'ai été indigné de certaines barbaries welches; mais je me suis consolé en songeant combien il y a de Français aimables, à la tête desquels vous êtes, avec l'hôte chez qui vous logez. Il n'y a point de mois où l'on ne voie paraître en Hollande tantôt un excellent ouvrage de Fréret<sup>1</sup>, tantôt un moins bon, mais pourtant assez bon, de Boulanger<sup>2</sup>; tantôt un autre éloquent et terrible de Bolyngbroke<sup>3</sup>. On a réimprimé *le Vicaire savoyard*<sup>4</sup>, dégagé du fatras d'*Émile*, avec quelques ouvrages du consul de Maillet<sup>5</sup>. Toute la jeunesse allemande apprend à lire dans ces ouvrages; ils deviennent le catéchisme universel, depuis Bade jusqu'à Moscou. Il n'y a pas à présent un prince allemand qui ne soit philosophe. Je n'ai assurément aucune part dans cette révolution qui s'est faite depuis quelques années dans l'esprit humain. Ce n'est pas ma faute si ce siècle est éclairé, et si la raison a pénétré jusque dans les cavernes. J'achève paisiblement ma vie, sans sortir de chez moi; je bâtis un village, je défriche des terres in-

<sup>1</sup> *Examen critique des Apologistes de la religion chrétienne*; voyez page 116. B.

<sup>2</sup> *L'Antiquité dévoilée*; voyez page 356. B.

<sup>3</sup> *L'Examen important*, etc. (par Voltaire); voyez t. XLIII, p. 39. B.

<sup>4</sup> *La Profession de foi du vicaire savoyard* faisait partie du *Recueil nécessaire*; voyez lettre 4751. B.

<sup>5</sup> C'est par plaisanterie que Voltaire nomme ici le consul de Maillet auteur du *Telliamed*; voyez tome XXXIV, page 43. B.

cultes, et je suis seulement fâché que le blé vaille actuellement chez nous quarante francs le setier. J'ai bâti une église, et j'y entends la messe: je ne vois pas pourquoi on voudrait me faire martyr. On peut m'assassiner, mais on ne peut me condamner; et d'ailleurs, quand on m'assassinerait à soixante-treize ans, j'aurais toujours probablement plus vécu que mes assassins, et j'aurais plus rendu de services aux hommes que maître Pasquier. Mais j'espère que cela n'arrivera pas, et je vous réponds que j'y mettrai bon ordre. J'ai peu de temps à vivre, d'une manière ou d'autre; je vivrai et je mourrai attaché à mon cher ange, avec mon culte ordinaire d'hyperdulie.

P. S. Que dites-vous de madame la comtesse de Brionne, qui va des Pyrénées aux Alpes, comme on va de Versailles à Paris? elle voulait venir incognito; je l'en défie. Est-ce qu'elle serait philosophe?

## 4794. A M. LA COMBÈ.

A Ferney, 26 septembre.

Je suis obligé, monsieur, de recourir à votre témoignage pour confondre une singulière imposture. Un éditeur s'est avisé de recueillir quelques unes de mes lettres<sup>1</sup> qui ont couru dans Paris. Elles sont toutes falsifiées, et presque toutes les falsifications sont des outrages odieux faits aux personnes les plus considérables du royaume. Ce recueil est imprimé à Amsterdam, sous le nom de Genève. Il est connu

<sup>1</sup> Voyez l'*Appel au public*, tome XLII, page 478. B.

dans toute l'Europe, hors à Paris, où il est justement prohibé.

Il y a dans ce recueil une lettre que je vous écrivis en 1763, au sujet de la reine Christine. Je vous prie de me dire si les paroles suivantes sont effectivement<sup>1</sup> dans l'original que vous pouvez avoir :

« La réputation de son père était si grande, qu'on  
« aurait tenu compte à cette princesse de toutes les  
« sottises attachées à son sexe, et même du mal qu'elle  
« n'aurait pas osé faire à ses sujets. Il faut être né  
« bien dépravé et bien stupide, pour ne pas briller  
« sur le trône, et pour ne point s'immortaliser par  
« de bonnes actions, plus faciles à faire que les gran-  
« des et belles actions. Quoi qu'il en soit, ce livre est  
« toujours un monument précieux qui pourrait ser-  
« vir d'exemple à d'autres princes qui auraient la  
« folle gloriole d'abdiquer. »

Je ne crois pas m'être servi d'expressions si plates et si ridicules. Presque tout le reste de la lettre imprimée est très indignement défiguré. Je vous prie de m'envoyer un certificat dans lequel vous fassiez éclater votre juste indignation contre le faussaire. On ne peut réprimer le brigandage de la librairie qu'en le dévoilant. Je vous serai obligé de m'envoyer les feuilles de la pièce<sup>2</sup> que vous imprimez. Je souhaite que cet ouvrage soit accueilli avec quelque indulgence, afin que l'auteur puisse joindre à la seconde édition quelques morceaux de littérature qu'il

<sup>1</sup> Elles n'y étaient pas ; voyez tome LXI, page 66. B.

<sup>2</sup> *Le Triumvirat*. B.

m'a confiés<sup>1</sup>, et qui me paraissent très curieux. Je vous prie de compter pour jamais sur l'estime et l'amitié qui m'attachent à vous.

4795. A M. DAMILAVILLE.

26 septembre.

Vous semblez craindre, mon cher ami, par votre lettre du 23, que l'on ne fasse quelque difficulté sur le bel exorde que vous avez mis à votre certificat ; je ne vous en ai pas moins d'obligation, et je la sens dans le fond de mon cœur. Je compte faire imprimer ce certificat<sup>2</sup> avec les autres, que j'enverrai à tous les journaux ; je n'aurai pas de peine à confondre la calomnie. Il me semble que nous sommes dans le siècle des faussaires ; mais mon étonnement est que les faussaires soient si maladroits. Comment peut-on insérer, dans des lettres déjà publiques, des impostures si atroces et si aisées à découvrir ? Ce qui me fâche beaucoup, c'est que ces lettres se vendent à Genève. Madame la comtesse de Brionne<sup>3</sup>, qui daigne venir à Ferney, ne sera-t-elle pas bien régalée de ce beau libelle ? elle y trouvera sa maison outragée.

Je ne sais où prendre ce M. Deodati, qui me doit un témoignage authentique de la vérité : c'est à lui qu'est écrite la lettre si indignement falsifiée. Je n'ai

<sup>1</sup> La première édition du *Triumvirat* contient ces deux morceaux, qu'on peut voir tome XLII, pages 489 et 493 ; voyez aussi lettre 4836. B.

<sup>2</sup> C'est celui qui est tome XLII, page 479. B.

<sup>3</sup> Voyez un quatrain de Voltaire sur le buste de madame de Brionne, tome LXI, page 461. B.



point reçu de réponse à la lettre que je lui ai écrite<sup>1</sup> : il faut ou qu'il ne soit point à Paris, ou qu'il soit malade, ou qu'il ne sache pas remplir les premiers devoirs de la société. Ma famille juge que la chose est importante. Je serai peut-être obligé de m'adresser à monsieur le lieutenant de police. Je connais votre cœur, mon cher ami; vous mettrez de l'empressement à trouver ce Deodati, et à lui faire remplir son devoir. Voilà une fort sottie affaire; mais la plupart des affaires de ce monde sont fort sottes; on est bien heureux quand l'atrocité ne se joint pas à la sottise.

Je vous ai déjà mandé que M. le duc de Choiseul et M. le duc de Praslin souhaitaient M. Chardon pour rapporteur. J'ignore les sentimens présents de M. de Beaumont sur ce choix; mais le point principal est l'impression de son mémoire. Je me flatte que M. d'Argental en aura le premier exemplaire.

Il me semble que le temps est favorable pour faire imprimer cet ouvrage, et pour disposer les esprits. L'automne est un temps d'indolence et de désœuvrement, pendant lequel on est avide de nouveautés.

Vous savez sans doute que le sieur Saucourt, juge d'Abbeville, n'a pas voulu juger les autres accusés, et l'on croit qu'il se démettra de sa place: c'est ainsi qu'on se repent après que le mal est fait.

J'attends votre paquet, dans lequel j'espère trouver des consolations. Si M. Boulanger, auteur du bel article *Vingtième*<sup>2</sup>, vivait encore, il serait bien étonné

<sup>1</sup> Voyez page 316. B.

<sup>2</sup> L'article est de Damilaville; voyez la note, page 76. B.

que le blé coûte quarante francs le setier, et qu'on n'y met point ordre. Tout va comme il plaît à Dieu.

Adieu, mon cher ami; je suis bien malade. Je vous répète que je serai très fâché de mourir sans avoir vu Platon, et surtout sans vous avoir revu avec lui. Je vous embrasse de toutes les forces qui me restent.  
*Écr. l'inf...*

Voulez-vous bien envoyer cette lettre au libraire La Combe? Il y a aussi une lettre à lui adressée dans ce maudit recueil, et La Combe sera sans doute plus honnête que Deodati. Bon soir, mon très cher ami.

## 4796. A MADAME D'ÉPINAI.

26 septembre.

Si vous êtes chèvre, madame, il n'y a personne qui ne veuille devenir bouc; mais vous m'avouerez que de vieux singes, devenus tigres, sont une horrible espèce. Comment se peut-il faire que les êtres pensants et sensibles ne cherchent pas à vivre ensemble dans un coin du monde, à l'abri des coquins absurdes qui le défigurent? Je jouis de cette consolation depuis quelques années; mais il y a des êtres qui me manquent: j'aurais voulu vivre surtout avec vous et vos amis. Il est vrai que le petit nombre de sages répandus dans Paris peut faire beaucoup de bien en s'élevant contre certaines atrocités, et en ramenant les hommes à la douceur et à la vertu. La raison est victorieuse à la longue; elle se communique de proche en proche. Une douzaine d'honnêtes gens qui se font écouter produit plus de bien que cent vo-

lumes : peu de gens lisent, mais tout le monde converse, et le vrai fait impression.

Votre petit Mazar, madame, a pris, je crois, assez mal son temps pour apporter l'harmonie dans le temple de la Discorde. Vous savez que je demeure à deux lieues de Genève : je ne sors jamais ; j'étais très malade quand ce phénomène a brillé sur le noir horizon de Genève. Enfin il est parti, à mon très grand regret, sans que je l'aie vu. Je me suis dépiqué en faisant jouer sur mon petit théâtre de Ferney des opéra-comiques pour ma convalescence ; toute la troupe de Genève, au nombre de cinquante, a bien voulu me faire ce plaisir. Vous croyez bien que l'auteur de *la Henriade* a fait jouer *Henri IV*. Nous avons tous pleuré d'attendrissement et de joie quand nous avons vu la petite famille se mettre à genoux devant ce bon roi. Tout cela est consolant, je l'avoue ; mais il y a trop de méridiens entre vous et moi : mon malheur est que mon château n'est pas une aile du vôtre ; c'est alors que je serais heureux. Madame Denis pense comme moi ; permettez-nous d'embrasser M. Grimm. Adieu, madame ; vivez heureuse. Agréez mon très tendre respect.

4797. A. M. VERNES.

Septembre.

Voici, monsieur, où en est l'affaire de cette malheureuse et innocente famille des Sirven. Il a fallu deux années de soins et de peines réitérées pour rassembler en Languedoc les pièces justificatives. Nous les avons enfin arrachées. Le mémoire de M. de Beau-

mont est déjà signé par plusieurs avocats ; nous avons déjà demandé un rapporteur ; M. le duc de Choiseul nous protège ; il m'écrit ces propres mots de sa main, dans la dernière lettre dont il m'honore : « Le jugement des Calas est un effet de la faiblesse humaine, et n'a fait souffrir qu'une famille ; mais la « dragonnade de M. de Louvois a fait le malheur du « siècle. »

Avouez, monsieur le curé huguenot, que M. le duc de Choiseul est une belle ame, et que ces paroles doivent être gravées en lettres d'or. Pour celles de Vernet<sup>x</sup>, si on peut les écrire, ce n'est qu'avec la matière dont Ezéchiel faisait son déjeuner. Quant à Jean-Jacques, il suffit de vous dire qu'il y avait autrefois à Paris un pauvre homme nommé *Chianpot-la-Perruque*, qui se plaignait que la cour et la ville étaient liguées contre lui.

Vous devriez bien abandonner vos ouailles quelques moments, pour venir converser dans un château où il n'y a pas une ouaille.

4798. A M. DAMILAVILLE.

1<sup>er</sup> octobre.

Je vous envoie, mon cher ami, cette lettre ouverte pour M. de Beaumont<sup>2</sup>, que je vous supplie de lire.

Il s'est chargé de trois affaires fort équivoques, qui feront grand tort à la cause des Sirven. Il y a un parti violent contre lui : on a surtout prévenu les

<sup>x</sup> *Lettres critiques d'un voyageur anglais* ; voyez ma note, tome XLII, page 346. B.

<sup>2</sup> Cette lettre manque. B.

deux Tronchin. On s'irrite de le voir invoquer une loi cruelle <sup>1</sup> contre les protestants mêmes qu'il a défendus ; on dit que sa femme, étant née protestante, devait réclamer cette loi moins qu'une autre. On prétend que l'acquéreur de la terre de Canon <sup>2</sup> est de bonne foi, et que les terres en Normandie ne se vendent jamais plus que le denier vingt. On assure que le brevet obtenu par l'acquéreur le met à l'abri de toutes recherches, et que la même faveur qui lui a fait obtenir son brevet lui fera gagner sa cause.

Je vous confie mes alarmes. L'odieux qu'on jette sur cette affaire nuira beaucoup à celle des Sirven, je le vois évidemment : mais plus nous attendrons, plus nous trouverons le public refroidi ; et d'ailleurs les démarches que j'ai faites exigent absolument que le mémoire soit imprimé sans délai. Si M. de Beaumont est à la campagne, il n'a d'autre parti à prendre que de vous confier le mémoire, que vous ferez imprimer par Merlin.

J'ai enfin reçu le *Certificat* <sup>3</sup> de M. Deodati ; j'aurai celui <sup>4</sup> de La Combe par le premier ordinaire. Il est essentiel de confondre la calomnie : en brisant une de ses flèches, on brise toutes les autres. Il paraît tous les jours des livres qu'on ne manque pas de

<sup>1</sup> Voyez la lettre à Damilaville, du 4 juin 1767 ; et ci-dessus, page 343. B.

<sup>2</sup> Département du Calvados. Élie de Beaumont y fonda un prix pour une rosière. L'abbé Le Monnier a publié un opuscule intitulé : *Fêtes des bonnes gens de Canon, et des Rosières de Briquibec et de Saint-Sauveur-le-Vicomte* ; 1778, in-8°. B.

<sup>3</sup> Il fait partie de l'*Appel au public*, qui est tome XLII, page 478. B.

<sup>4</sup> Il n'est pas dans l'*Appel au public*. B.

m'imputer. Il faudrait que je ressemblassé à Esdras<sup>1</sup>, et que je dictasse jour et nuit, pour faire la dixième partie des écrits dont l'imposture me charge. On poursuit avec acharnement ma vieillesse; on empoisonne mes derniers jours. Je n'ai d'autre ressource que dans la vérité; il faut qu'elle paraisse du moins aux yeux des ministres; ils jugeront de toutes ces calomnies par celles de l'éditeur de mes prétendues *Lettres*. C'est un service qu'il m'aura rendu, et qui pourra servir de bouclier contre les traits dont on accable les pauvres philosophes.

On a annoncé le livre de Fréret dans la Gazette d'Avignon<sup>2</sup>. On y dit, à la vérité, que le livre est dangereux, mais qu'il y a beaucoup de modération et de profondeur.

Adieu, mon cher ami; je vous embrasse aussi tendrement que je vous regrette.

Je vous demande en grace de m'envoyer, par la première poste, le factum de M. de La Roque contre M. de Beaumont<sup>3</sup>; car je veux absolument juger ce procès au tribunal de ma conscience.

4799. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

8 octobre.

Vraiment, mes adorables anges, je ne suis pas étonné que le prophète Élie de Beaumont ne vous ait pas envoyé son mémoire pour les Sirven; la rai-

<sup>1</sup> Voyez ma note, tome LX, page 24. B.

<sup>2</sup> *L'Examen critique des Apologistes de la religion chrétienne*; voyez page 116. K.

<sup>3</sup> Dans le procès dont il est parlé au commencement de cette lettre. B.

son en est bien claire, c'est que ce mémoire n'est pas encore fait. Il m'avait mandé, il y a près de deux mois, qu'il l'avait remis entre les mains de plusieurs avocats pour le signer, et M. Damilaville lui avait déjà donné quelque argent de ma part; je croyais même déjà l'ouvrage imprimé, je me hâtais de demander un rapporteur, je sollicitais votre protection et celle de vos amis; mais enfin il s'est trouvé que Beaumont avait pris le futur pour le passé. Je vois qu'il a été un peu désorienté par deux causes malheureuses qu'il a perdues coup sur coup. Il ne faudrait pas que le défenseur des Calas se chargeât jamais d'une cause équivoque: celle des Sirven lui aurait fait un honneur infini.

Il a encore, comme vous savez, un procès très intéressant au nom de sa femme; mais je tremble encore pour ce procès-là<sup>1</sup>. Il a le malheur d'y réclamer les lois rigoureuses contre les protestants, lois dont il avait tant fait sentir la dureté, non seulement dans l'affaire des Calas, mais dans une autre encore que je lui avais confiée. Cette funeste coutume des avocats de soutenir ainsi le pour et le contre pourra lui faire grand tort, et en fera sûrement à la cause des Sirven: cependant l'affaire est entamée, il la faut suivre. J'ai obtenu pour cette malheureuse famille Sirven la protection de plusieurs princes étrangers; je leur ai écrit que le factum était prêt: s'il ne paraît pas, ils seront en droit de croire que je les ai trompés. Je ne me rebute point, mais je suis fort affligé.

<sup>1</sup> Voyez lettre 4758. B.

Je ne le suis pas moins que vous n'avez pas reçu le *Commentaire sur les Délits et les Peines*<sup>1</sup>, par un avocat de Besançon. Je sais bien que M. Janel a des ordres positifs de ne laisser passer aucune brochure suspecte par la voie de la poste; mais cette brochure est très sage, elle me paraît instructive; il n'y a aucun mot qui puisse choquer le gouvernement de France, ni aucun gouvernement. Je reçois tous les jours, par la poste, tous les imprimés qui paraissent; on les laisse tous arriver sans aucune difficulté. Je ne vois pas pourquoi l'on défendrait le transport des pensées de province à Paris, tandis qu'on permet l'exportation de Paris en province.

Je suis encore plus surpris qu'on n'ait pas respecté l'enveloppe de M. de Courteilles, et que l'on prive un conseiller d'état d'un écrit sur la jurisprudence. Vous recevrez cet écrit par quelque autre voie, et vous jugerez si on doit le traiter avec tant de rigueur.

Vous n'ignorez pas qu'on a fait en Hollande deux éditions de quelques unes de mes lettres, qu'on a cruellement falsifiées, et auxquelles on a joint des notes d'une insolence punissable contre les personnes du royaume les plus respectables. On m'a conseillé de m'adresser à un nommé M. Du Clairon, qui est, dit-on, actuellement commissaire de la marine, ou consul à Amsterdam: il est auteur d'une tragédie de *Cromwell*, qu'il a dédiée à M. le duc de Praslin. Je ne veux pas croire qu'il soit trop instruit du mys-

<sup>1</sup> Voyez cet ouvrage, tome XLII, page 417. B.



tère de cette abominable édition ; mais je crois qu'il peut aisément se procurer des lumières sur l'éditeur.

M. le prince de Soubise, et plusieurs autres personnes d'une grande distinction, sont très outragés dans ces lettres. Il est nécessaire que je mette au moins dans les journaux un avertissement<sup>1</sup> qui démontre et qui confonde la calomnie. Heureusement les preuves sont nettes et claires ; j'ai en main les certificats de ceux à qui j'avais écrit ces lettres, qu'un faussaire a défigurées. J'espère que M. Du Clairon, qui est sur les lieux, voudra bien me donner des éclaircissements sur cette manœuvre infame. Je lui écris<sup>2</sup> qu'ayant, comme lui, M. le duc de Praslin pour protecteur, j'ai quelque droit d'espérer ses bons offices, dans cette conjoncture, à l'abri d'une telle protection ; que le livre est imprimé par Marc-Michel Rey, imprimeur de J.-J. Rousseau, à Amsterdam ; que Jean-Jacques y est loué, et les hommes les plus respectables chargés d'outrages ; que je le supplie de vouloir bien me donner sur cette œuvre d'iniquité les notions qu'il pourra acquérir, et que tous les honnêtes gens lui en auront obligation. Je me flatte que M. le duc de Praslin permettra la liberté que je prends de dire un mot dans cette lettre de mon attachement pour lui, et de la protection dont il m'honore.

<sup>1</sup> Il l'intitula *Appel au public* ; voyez tome XLII, page 478. B.

<sup>2</sup> La lettre de Voltaire est perdue. B.

4800. A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

Au château de Ferney, 8 octobre.

Il n'y a point assurément de façon de pisser plus noble que celle de mon héros; et le cardinal de Tencin, chez qui vous pissâtes, n'aurait pas eu votre générosité. Votre jeune homme <sup>1</sup> est arrivé dans mon couvent; je l'y ai fait moine sur-le-champ; il aura des livres à sa disposition. J'ai un ex-jésuite <sup>2</sup> qui a professé vingt années, et qui pourra lui donner de bons conseils sur ses études, et diriger sa conduite. J'ai le bonheur d'avoir une espèce de secrétaire <sup>3</sup> qui a beaucoup de mérite, et avec lequel il passera son temps agréablement. Toute notre maison vit dans une union parfaite; il ne tiendra qu'à lui d'y être aussi consolé qu'on peut l'être, quand on n'a pas le bonheur de vous faire sa cour. Il m'a paru vif, mais bon enfant; j'en aurai tous les soins que je dois à un jeune homme que vous protégez, et que vous daignez me recommander. S'il se tourne au bien, il n'aura d'obligation qu'à vos extrêmes bontés du bonheur de sa vie. C'est un enfant que le hasard vous a donné; vous l'avez élevé et corrigé, et j'espère que vos bienfaits auront formé son cœur.

<sup>1</sup> Il s'appelait Claude Galien, et se conduisit si mal chez Voltaire, que celui-ci le renvoya honnêtement en le plaçant chez M. Hennin, résident de France à Genève. Hennin fut obligé de chasser Galien, qui se faisait appeler Galien de Salmoraa (voyez les lettres à Hennin, des 4 et 13 janvier 1768; à Richelieu, des 6 et 22 du même mois). Galien alla en Hollande, où il publia *la Rhétorique d'un homme d'esprit*, 1792, in-8°. B.

<sup>2</sup> Le P. Adam; voyez tome XLV, page 150. B.

<sup>3</sup> Wagnière; voyez tome XLI, page 412. B.

J'abuse de votre générosité, monseigneur. Puisqu'elle ne se dément point pour cet enfant, daignerez-vous l'employer pour une famille entière du pays que vous avez gouverné? J'ai déjà pris la liberté d'implorer vos bontés pour les d'Espinas<sup>1</sup>, gens de très bon lieu, nés avec du bien, appartenants aux plus honnêtes gens du pays, et réduits à l'état le plus cruel, après vingt-trois ans de galères, pour avoir donné à souper à un prédicant. Si on ne leur rend pas leur bien, il vaudrait mieux les remettre aux galères.

Vous pouvez avoir égaré le mémoire que j'avais eu l'honneur de vous envoyer; souffrez que je vous en présente un second<sup>2</sup>. Vous me demanderez de quoi je me mêle de solliciter toujours pour des huguenots; c'est que je vois tous les jours ces infortunés, c'est que je vois des familles dispersées et sans pain, c'est que cent personnes viennent crier et pleurer chez moi, et qu'il est impossible de n'en être pas ému.

On dit que vous allez chercher à Vienne une future reine. Vous ressemblez en tout au duc de Belle-

<sup>1</sup> Voyez ci-dessus, page 286. B.

<sup>2</sup> *Affaires des religionnaires. Vivarais; Intendance de Languedoc.*

Jean-Pierre Espinas, d'une honnête famille de Château-Neuf, paroisse de Saint-Félix, près de Vernous en Vivarais, ayant été vingt-trois ans aux galères pour avoir donné à souper et à coucher dans sa maison à un ministre de la religion prétendue réformée, et ayant obtenu sa délivrance par brevet du 23 de janvier 1763, se trouvant chargé d'une femme mourante et de trois enfants réduits à la mendicité, remontre très humblement à sa majesté que son bien ayant été confisqué pendant vingt-six ans, à condition que la troisième partie en serait distraite pour l'entretien de ses enfants, jamais lesdits enfants n'ont joui de cette grace. Il conjure sa majesté de daigner lui accorder la possession de son patrimoine, pour soulager sa vieillesse et sa famille.

garde, à cela près qu'il ne prenait point d'îles, et qu'il n'imposait pas des lois aux Anglais.

Agréez mon respect et mon attachement, qui ne finiront qu'avec ma vie.

4801. A M. GAY DE NOBLAC<sup>1</sup>.

Au château de Ferney, près Genève, 9 octobre.

Les maladies qui affligent ma vieillesse, monsieur, ne m'ont pas permis de répondre plus tôt à la lettre que vous avez bien voulu m'écrire le 4 septembre : je n'en suis pas moins sensible à toutes les choses obligeantes que vous me dites, et que je voudrais bien mériter ; je les dois aux bontés dont M. le maréchal de Richelieu, votre gouverneur, m'honore. Je ne suis pas assez vain pour croire les mériter, mais je suis assez reconnaissant pour être honteux de vous avoir remercié si tard.

J'ai l'honneur d'être avec tous les sentiments que je vous dois, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur, VOLTAIRE.

## 4802. A M. DAMILAVILLE.

10 octobre.

Mon cher ami, j'ai trouvé dans une de vos lettres, reçue le 4 octobre, un paquet de Russie. L'impératrice daigne m'écrire qu'elle établit la tolérance universelle dans tous ses états. Elle a la bonté de me communiquer la teneur de l'édit. Cet article, écrit

<sup>1</sup> Avocat à Bordeaux. B.

de sa main, porte ces propres mots<sup>1</sup> : *Que la tolérance est d'accord avec la religion et avec la politique.* Apparemment que ce qui convient à la Russie n'est pas praticable dans d'autres états. Vous savez que nous ne nous piquons ni vous ni moi, dans notre obscurité, de raisonner sur les volontés des souverains. Je vous mande seulement le fait tel qu'il est. Je crois vous avoir instruit<sup>2</sup> que le sieur Deodati m'a écrit. J'attends aussi des certificats de plusieurs autres personnes; et, quand je les aurai, je ferai un petit mémoire<sup>3</sup> pour le passé, le présent, et l'avenir. La justification est si claire, que je n'aurai pas besoin de me mettre en colère; j'userai de la plus grande modération, et tous les journaux pourront se charger de ce mémoire. Je crois seulement que nous serons obligés de supprimer quelque chose du commencement de votre déclaration, qui pourrait effrayer les ennemis des lettres.

Je me flatte, mon cher frère, que je recevrai bientôt le mémoire de feu M. de La Bourdonnais<sup>4</sup>, avec tout ce que j'attends.

Je suis très curieux, je vous l'avoue, de lire la lettre de Jean-Jacques à M. Hume<sup>5</sup>. On dit que c'est un chef-d'œuvre d'impertinence.

L'intérêt que vous prenez à monsieur et à madame de Beaumont ne vous a-t-il pas engagé à lire le fac-

<sup>1</sup> Voyez page 207. B.

<sup>2</sup> Voyez lettre 4798. B.

<sup>3</sup> C'est l'*Appel au public*, tome XLII, page 478. B.

<sup>4</sup> *Mémoire pour M. de La Bourdonnais* (avec le *Supplément* par de Genes), 1750-51, deux volumes in-4°, ou quatre volumes in-12. B.

<sup>5</sup> Elle est du 10 juillet 1766. B.

tum de son adverse partie? un seul mémoire ne met jamais au fait. Si le mémoire de M. de La Roque pouvait se trouver dans votre paquet, je serais bien content.

Vous n'avez rien reçu par M. de La Borde; mais l'aîné Calas doit arriver à Paris avant cette lettre, et M. de La Borde devait aller de Ferney en Anjou.

O qu'il serait doux de vivre ensemble, et de se rassembler cinq ou six sages loin des méchants et loin des obstacles! comme on est bridé et garrotté de tous côtés!

Avez-vous des nouvelles d'Élie? Ce pauvre Sirven se désespère. Je lui ai donné vingt fois des espérances qui l'ont trompé. Je suis la cause innocente de ses larmes; il fait pitié.

Adieu, mon cher frère; vos lettres sont ma plus grande consolation.

4803. A M. DALEMBERT.

15 octobre.

Mon vrai philosophe, Jean-Jacques est un maître fou, et aussi fou que vous êtes sage. La lettre de M. Hume me prouve que les Anglais ne sont point du tout hospitaliers, puisqu'ils n'ont pas donné une place dans Bedlam à Jean-Jacques. Ce petit bon homme aurait été enchanté d'y être logé, pourvu qu'on eût mis son nom sur la porte, et que les gazettes en eussent parlé. Au moins les folies de cette espèce ne font pas grand mal; mais nous en avons eu à Toulouse et à Paris d'une espèce plus dangereuse.

Les fous atrabilaires, les furieux, sont plus remarquables dans notre nation que dans toute autre. Je m'imaginais que mon ancien disciple <sup>1</sup> vous a écrit ce qu'il en pensait; il est admirable sur ce chapitre. Je le crois enfin devenu tout-à-fait philosophe. Je me trompe fort, ou plus il vieillira, plus il sera humain et sage. Je voudrais savoir si vous écrivez toujours à une certaine dame qui donne des carrousels <sup>2</sup>; elle donne quelque chose de mieux; elle a minuté de sa main un édit sur la tolérance universelle. L'Église grecque n'était pas plus accoutumée que la latine à ce dogme divin. Si elle continue sur ce ton, elle aura plus de réputation que Pierre-le-Grand.

Ne pourriez-vous point me dire ce que produira, dans trente ans, la révolution qui se fait dans les esprits, depuis Naples jusqu'à Moscou? je n'entends pas les esprits de la Sorbonne ou de la halle, j'entends les honnêtes esprits.

Je suis trop vieux pour espérer de voir quelque chose, mais je vous recommande le siècle qui se forme.

Adieu, je me console en vous écrivant, et vous me rendrez heureux quand vous m'écrirez.

4804. A M. DAMILAVILLE.

15 octobre.

Mon cher ami, j'ai lu le factum de M. Hume<sup>3</sup>: cela

<sup>1</sup> Frédéric II. B.

<sup>2</sup> Catherine II; voyez page 289. B.

<sup>3</sup> *Exposé succinct de la contestation qui s'est élevée entre M. Hume et M. Rousseau, avec les pièces justificatives*; Londres, 1766, in-12 de xiv et 127 pages dans la traduction française, qui est l'ouvrage de Suard. Suard

n'est écrit ni du style de Cicéron, ni de celui d'Addison. Il prouve que Jean-Jacques est un maître fou, et un ingrat pétri d'un sot orgueil; mais je ne crois pas que ces vérités méritent d'être publiées; il faut que les choses soient, ou bien plaisantes, ou bien intéressantes, pour que la presse s'en mêle. Je vous répéterai toujours qu'il est bien triste pour la raison que Rousseau soit fou: mais enfin Abbadie l'a été aussi<sup>1</sup>. Il faut que chaque parti ait son fou, comme autrefois chaque parti avait son chansonnier.

Je pense que la publicité de cette querelle ne servirait qu'à faire tort à la philosophie. J'aurais donné une partie de mon bien pour que Rousseau eût été un homme sage; mais cela n'est pas dans sa nature; il n'y a pas moyen de faire un aigle d'un papillon: c'est assez, ce me semble, que tous les gens de lettres lui rendent justice; et d'ailleurs sa plus grande punition est d'être oublié.

Ne pourriez-vous pas, mon cher frère, écrire un petit mot à M. de Beaumont, à Launay, chez M. de Cideville, où je le crois encore, et réchauffer son zèle pour les Sirven? S'il n'avait entrepris que cette affaire, il serait comblé de gloire, et toute l'Europe le bénirait. J'ai annoncé son factum à tous les princes d'Allemagne comme un chef-d'œuvre, il y a près d'un an; le factum n'a point paru; on commence à croire que je me suis avancé mal-à-propos, et l'on doute de la réalité des faits que j'ai allégués. Est-il possible

ne se borna pas au rôle de traducteur; il fit des additions. On croit que l'*Avertissement des éditeurs* est de Dalember. B.

<sup>1</sup> Voyez tome XLIII, page 208. B.



qu'il soit si difficile de faire du bien ? Aidez-moi, mon cher ami, et cela deviendra facile.

M. Boursier attend le mémoire de M. Tonpla<sup>1</sup>, qui probablement arrivera par le coche. Le protecteur<sup>2</sup> est toujours bien disposé ; il m'écrit souvent pour l'établissement projeté ; mais je vois bien que M. Boursier manquera d'ouvriers. Il est vieux et infirme, comme moi ; il aurait besoin de quelqu'un qui se mît à la tête de cette affaire.

Il y a un château tout prêt<sup>3</sup>, avec liberté et protection ; est-il possible qu'on ne trouve personne pour jouir d'une pareille offre ? Je vois que la plupart des affaires de ce monde ressemblent au conseil des rats.

J'ai deux personnes à encourager, Boursier<sup>4</sup> et Sirven : l'un et l'autre se désespèrent.

J'ai beaucoup d'obligation à M. Marin, pour une affaire moins considérable. On a imprimé un recueil de mes lettres à Avignon, sous le nom de Lausanne<sup>5</sup> : on dit que ces lettres sont aussi altérées et aussi indignement falsifiées que celles qui ont été imprimées à Amsterdam. M. Marin a donné ses soins pour que cette rapsodie n'entrât point dans Paris ; il en échappera pourtant toujours quelques exemplaires. Que voulez-vous ? c'est un tribut qu'il faut que je paie à

<sup>1</sup> Diderot. B.

<sup>2</sup> Frédéric II, roi de Prusse. B.

<sup>3</sup> A Clèves. B.

<sup>4</sup> Voltaire lui-même. B.

<sup>5</sup> *M. de Voltaire peint par lui-même, ou Lettres de cet écrivain* ; 1766, in-12 ; il y a des éditions de 1768, 1771, 1772. La préface et les notes sont attribuées à La Beaumelle. B.

une malheureuse célébrité qu'il serait bien doux de changer contre une obscurité tranquille. Si je pouvais me faire un sort selon mon desir, je voudrais me cacher avec vous et quelques uns de vos amis, dans un coin de ce monde; c'est là mon roman, et mon malheur est que ce roman ne soit pas une histoire. Il y a une vérité qui me console, c'est que je vous aime tendrement, et que vous m'aimez; avec cela on n'est pas si à plaindre.

Voici un billet pour frère Protagoras<sup>1</sup>; je le recommande à vos bontés.

4805. A M. HENNIN.

Notre hôpital, monsieur, est très sensible à votre charité. Maman<sup>2</sup> est affligée d'un *rhumatisme*, et ne peut faire aucun *exercisme*. Pâté<sup>3</sup> est accouchée d'un faux germe, comme certaine Julie du sieur Jean-Jacques; mais elle n'en est que plus belle. Cornélie-Chiffon est garde-malade. Je suis en bonnet de nuit. Père Adam trotte. Nous sommes tous également pénétrés de vos bontés. Mettez mon cadavre et ce qui me reste d'ame aux pieds de monsieur l'ambassadeur. Mille tendres et respectueux remerciements. V.

4806. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

22 octobre.

Mes divins anges, si mon état continue, adieu les

<sup>1</sup> Pour Dalember; c'est la lettre 4803. B.

<sup>2</sup> Madame Denis; voyez lettre 4846. B.

<sup>3</sup> Voltaire donnait ce nom à sa cuisinière, qui s'appelait Perrachon. B.

tragédies. J'ai été vivement secoué, et j'ai la mine d'aller trouver Sophocle avant de faire, comme lui, des tragédies à quatre-vingts ans. Cependant je me sens un peu mieux, quand je songe que ma petite Duranci est devenue une Clairon. J'eus très grande opinion d'elle, lorsque je la vis débiter sur des tréteaux en Savoie, aux portes de Genève, et je vous prie, quand vous la verrez, de la faire souvenir de mes prophéties; mais je vous avoue que je suis étonné qu'elle ait pris *Pulchérie* pour se faire valoir; c'est ressusciter un mort après quatre-vingt-dix ans: *Pulchérie* est, à mon gré, un des plus mauvais ouvrages de Corneille. Je sens bien qu'elle a voulu prendre un rôle tout neuf; mais quand on prend un habit neuf, il ne faut pas le prendre de bure.

Nous venons de perdre un homme bien médiocre à l'académie française<sup>1</sup>. On dit qu'il sera remplacé par Thomas; il aura besoin de toute son éloquence pour faire l'éloge d'un homme si mince.

Ne pourrais-je pas vous envoyer le *Commentaire sur les Délits et les Peines*<sup>2</sup> par la voie de M. Marin? l'enveloppe de M. de Sartine n'est-elle pas, dans ces cas-là, une sauve-garde assurée? On suppose alors, avec raison, que ces livres envoyés au secrétaire de la librairie, lui sont adressés pour savoir si on en permettra l'introduction en France. Je ferai ce que vous me prescrirez. Je pourrais me servir de la voie de M. le chevalier de Beauteville, mais je ne l'em-

<sup>1</sup> Jacques Hardion; voyez tome LI, page 251; LV, 106. B.

<sup>2</sup> Tome XLII, page 417. B.

pleroierai qu'en cas que vous trouviez qu'il n'y a point d'inconvénient.

Le livre de Fréret <sup>1</sup> fait beaucoup de bruit. Il en paraît tous les mois quelqu'un de cette espèce. Il y a des gens acharnés contre les préjugés : on ne leur fera pas lâcher prise : chaque secte a ses fanatiques. Je n'ai pas, Dieu merci, ce zèle emporté ; j'attends paisiblement la mort entre mes montagnes, et je n'ai nulle envie de mourir martyr. Je ne veux pas non plus finir comme un citoyen de Genève, extrêmement riche, qui vient de se jeter dans le Rhône, parcequ'avec son argent il n'avait pu acheter la santé ; je sais souffrir, et je n'irai dans le Rhône qu'à la dernière extrémité. Je suis assez de l'avis de Mécène <sup>2</sup>, qui disait qu'un malade devait se trouver heureux d'être en vie.

Portez-vous bien, mes adorables anges ; il n'y a que cela de bon, parceque cela fait trouver tout bon.

Je voudrais bien savoir ce qu'on dit dans le public de la charlatanerie de Jean-Jacques ; j'ai vu un Thomas <sup>3</sup> sur le Pont-Neuf qui valait beaucoup mieux que lui, et dont on parlait moins. Ne m'oubliez pas, je vous en prie, auprès de M. de Chauvelin, quand vous le verrez.

Recevez mon tendre respect.

<sup>1</sup> *L'Examen critique des Apologistes* ; voyez page 116. B.

<sup>2</sup> Voyez la note, tome LXI, page 126. B.

<sup>3</sup> C'était un arracheur de dents, à la fin du dix-septième siècle. B.

4807. A M. COLINI.

A Ferney, 22 octobre.

Mon cher ami, vous savez que la renommée a cent bouches, et que, pour une qui dit vrai, il y en a quatre-vingt-dix-neuf qui mentent. Il y a plus de deux ans que je ne suis sorti de la maison ; à peine ai-je pu aller dans le jardin cinq ou six fois. Vous voyez que je n'étais pas trop en état de voyager. Si j'avais pu me traîner quelque part, c'aurait été assurément aux pieds de votre adorable maître ; et je vous jure encore que si j'ai jamais un mois de santé, vous me verrez à Schwetzingen<sup>1</sup>, mes soixante et treize ans ne m'en empêcheront pas ; les passions donnent des forces.

Voici ce qui a donné lieu au bruit ridicule qui a couru. Le roi de Prusse m'avait envoyé cent écus pour ces malheureux Sirven, condamnés comme les Calas, et qui vont enfin être justifiés comme eux. Le roi de Prusse me manda même qu'il leur offrait un asile dans ses états<sup>2</sup>. Je lui écrivis que je voudrais pouvoir aller les lui présenter moi-même ; il montra ma lettre. Ceux à qui il la montra<sup>3</sup> mandèrent à Paris que j'allais bientôt en Prusse ; on broda sur ce canevas plus d'une histoire. Dieu merci, il n'y a point de mois où l'on ne fasse quelque conte de cette espèce. Un polisson vient d'imprimer quelques unes de mes lettres<sup>4</sup> en Hollande. Je suis accoutumé depuis long-temps à

<sup>1</sup> Maison de plaisance de l'électeur palatin. B.

<sup>2</sup> Voyez lettres 4697 *bis*, 4732, 4752, 4772. B.

<sup>3</sup> Tronchin fils ; voyez pages 258, 295, 305. B.

<sup>4</sup> Voyez ma note, page 378. B

ces petits *agrémens* attachés à une malheureuse célébrité. Ces lettres ont été falsifiées d'une manière indigne; il faut souffrir tout cela, et j'en rirais de bon cœur si je me portais bien.

Mettez-moi aux pieds de LI. AA. EE., mon cher ami; présentez-leur mon profond respect et mon attachement inviolable.

4808. A M. DAMILAVILLE.

24 octobre.

Je reçois un petit billet de vous, mon cher ami, avec une lettre de M. le chevalier de Rochefort. Les choses que vous me demandez me rappellent que j'avais donné un petit paquet pour vous à M. de La Borde. Vous me mandâtes, il y a quelque temps, que vous n'aviez rien reçu de lui, et alors je crus que je ne lui avais rien donné. Mais, en y songeant bien, je suis sûr que je mis un petit paquet entre ses mains pour vous<sup>1</sup>, ou du moins je crois en être sûr; et je suis plus sûr encore que j'en ai donné un au jeune Calas, qui doit vous l'avoir rendu.

Je n'ai point encore entendu parler de celui qui doit arriver à Meyrin<sup>2</sup>. Je fais de tristes réflexions sur l'absence. Je n'en fais pas de gaies sur l'absence éternelle qu'il faudra bientôt essuyer. Vous savez, mon cher ami, comme il faut travailler à ma consolation.

Comptez-vous faire usage des trois lettres<sup>3</sup> de

<sup>1</sup> Voyez lettre 4835. B.

<sup>2</sup> Voyez lettres 4813 et 4834. B.

<sup>3</sup> Voyez ci-après, page 390. B.

Venise, de 1743? Si vous ne voulez pas vous en servir, renvoyez-les-moi, je vous prie.

4809. A M. HUME<sup>1</sup>.

Ferney, 24 octobre.

J'ai lu, monsieur, les pièces<sup>2</sup> du procès que vous avez eu à soutenir par-devant le public contre votre ancien protégé. J'avoue que la grande ame de Jean-Jacques a mis au jour la noirceur avec laquelle vous l'avez comblé de bienfaits; et c'est en vain qu'on a dit que c'est le procès de l'ingratitude contre la bienfaisance.

Je me trouve impliqué dans cette affaire. Le sieur Rousseau m'accuse de lui avoir écrit, en Angleterre, une lettre<sup>3</sup> dans laquelle je me moque de lui. Il a accusé M. Dalember de même crime.

Quand nous serions coupables au fond de notre cœur, M. Dalember et moi, de cette énormité, je vous jure que je ne le suis point de lui avoir écrit. Il y a sept ans que je n'ai eu cet honneur. Je ne

<sup>1</sup> Cette lettre fut imprimée séparément dès 1766 (voyez n<sup>o</sup> 4831 et 4835). On avait publié, quelque temps auparavant, *A Letter from M. Voltaire to M. Jean-Jacques Rousseau*; London, 1766, petit in-8<sup>o</sup> de 84 pages, y compris un *Appendix*, tout en anglais : la lettre, qui est en anglais et en français, est de Ch. Bordes (voyez 4876), et souvent désignée sous le titre de *Lettre au docteur Pansophe*. Elle forme, avec la lettre à Hume, du 24 octobre, la brochure intitulée *Le Docteur Pansophe* (voyez tome XLII, page 518).

Peu de temps après sa lettre du 24 octobre, Voltaire donna des *Notes sur la lettre de Voltaire à M. Hume*; voyez tome XLII, page 519. B.

<sup>2</sup> L'*Exposé succinct*, etc.; voyez ma note, page 376. B.

<sup>3</sup> Celle dont il est question dans ma note 1 ci-dessus. B.

connais point la lettre<sup>1</sup> dont il parle, et je vous jure que si j'avais fait quelque mauvaise plaisanterie sur M. Jean-Jacques Rousseau, je ne la désavouerais pas.

Il m'a fait l'honneur de me mettre au nombre de ses ennemis et de ses persécuteurs<sup>2</sup>. Intimement persuadé qu'on doit lui élever une statue, comme il le dit dans la lettre polie et décente de *Jean-Jacques Rousseau, citoyen de Genève, à Christophe de Beaumont, archevêque de Paris*, il pense que la moitié de l'univers est occupée à dresser cette statue sur son piédestal, et l'autre moitié à la renverser.

Non seulement il m'a cru iconoclaste, mais il s'est imaginé que j'avais conspiré contre lui avec le conseil de Genève, pour faire décréter sa propre personne de prise de corps, et ensuite avec le conseil de Berne pour le faire chasser de la Suisse.

Il a persuadé ces belles choses aux protecteurs qu'il avait alors à Paris, et il m'a fait passer dans leur esprit pour un homme qui persécutait en lui la sagesse et la modestie. Voici, monsieur, comment je l'ai persécuté.

Quand je sus qu'il avait beaucoup d'ennemis à Paris, qu'il aimait comme moi la retraite, et que je présumai qu'il pouvait rendre quelques services à la philosophie, je lui fis proposer, par M. Marc Chapuis, citoyen de Genève, dès l'an 1759, une maison de campagne appelée *l'Ermitage*, que je venais d'acheter.

Il fut si touché de mes offres, qu'il m'écrivit ces propres mots :

<sup>1</sup> La Lettre au docteur Pansophe; voyez une des notes page 384. R.

<sup>2</sup> Dans la lettre du 28 mai 1764. R.



« Monsieur, je ne vous aime point <sup>1</sup>; vous corrompez ma république en donnant des spectacles « dans votre château de Tournay, etc. »

Cette lettre, de la part d'un homme qui venait de donner à Paris un grave opéra <sup>2</sup> et une comédie <sup>3</sup>, n'était cependant pas datée des Petites-Maisons. Je n'y fis point de réponse, comme vous le croyez bien, et je priai M. Tronchin <sup>4</sup>, le médecin, de vouloir bien lui envoyer une ordonnance pour cette maladie. M. Tronchin me répondit que, puisqu'il ne pouvait pas me guérir de la manie de faire encore des pièces de théâtre à mon âge, il désespérait de guérir Jean-Jacques. Nous restâmes l'un et l'autre fort malades, chacun de notre côté.

En 1762, le conseil de Genève entreprit sa cure, et donna une espèce d'ordre de s'assurer de lui pour le mettre dans les remèdes. Jean-Jacques, décrété à Paris et à Genève, convaincu qu'un corps ne peut être en deux lieux à-la-fois, s'enfuit dans un troisième. Il conclut, avec sa prudence ordinaire, que j'étais son ennemi mortel, puisque je n'avais pas répondu à sa lettre obligeante. Il supposa qu'une partie du conseil genevois était venue dîner chez moi pour conjurer sa perte, et que la minute de son arrêt avait été écrite sur ma table, à la fin du repas. Il persuada une chose si vraisemblable à quelques uns de ses concitoyens. Cette accusation devint si sérieuse, que

<sup>1</sup> Voyez tome LVIII, pages 445-46. B.

<sup>2</sup> *Le Devin du village*. B.

<sup>3</sup> *Narcisse, ou l'Amant de lui-même*. B.

<sup>4</sup> La lettre à Tronchin manque. B.

je fus obligé enfin d'écrire au conseil de Genève une lettre très forte<sup>1</sup>, dans laquelle je lui dis que, s'il y avait un seul homme dans ce corps qui m'eût jamais parlé du moindre dessein contre le sieur Rousseau, je consentais qu'on le regardât comme un scélérat, et moi aussi; et que je détestais trop les persécuteurs pour l'être.

Le conseil me répondit, par un secrétaire d'état, que je n'avais jamais eu, ni dû avoir, ni pu avoir la moindre part, ni directement, ni indirectement, à la condamnation du sieur Jean-Jacques.

Les deux lettres sont dans les archives du conseil de Genève.

Pendant M. Rousseau, retiré dans les délicieuses vallées de Moutiers-Travers, ou Motiers-Travers, au comté de Neuchâtel, n'ayant pas eu, depuis un grand nombre d'années, le plaisir de communier sous les deux espèces, demanda instamment au prédicant de Motiers-Travers, homme d'un esprit fin et délicat, la consolation d'être admis à la sainte table; il lui dit<sup>2</sup> que son intention était, 1° *de combattre l'Église romaine*; 2° *de s'élever contre l'ouvrage infernal de l'Esprit, qui établit évidemment le matérialisme*; 3° *de foudroyer les nouveaux philosophes vains et présomptueux*. Il écrivit et signa cette déclaration, et elle est encore entre les mains de M. de Montmolin, prédicant de Motiers-Travers et de Boveresse.

Dès qu'il eut communiqué, il se sentit le cœur dilaté,

<sup>1</sup> C'est la lettre à Lullin, ci-dessus, page 198. B.

<sup>2</sup> Voyez mes explications, tome LXII, pages 419-20. B.

il *s'attendrit jusqu'aux larmes*. Il le dit au moins dans sa lettre<sup>1</sup> du 8 d'auguste 1765.

Il se brouilla bientôt avec le prédicant et les prêchés de Motiers-Travers et de Boveresse. Les petits garçons et les petites filles lui jetèrent des pierres; il s'enfuit sur les terres de Berne; et, ne voulant plus être lapidé, il supplia *Messieurs* de Berne *de vouloir bien avoir la bonté de le faire enfermer le reste de ses jours dans quelqu'un de leurs châteaux, ou tel autre lieu de leur état qu'il leur semblerait bon de choisir*. Sa lettre<sup>2</sup> est du 20 octobre 1765.

Depuis madame la comtesse de Pimbesche, à qui l'on conseillait de se faire lier<sup>3</sup>, je ne crois pas qu'il soit venu dans l'esprit de personne de faire une pareille requête. *Messieurs* de Berne aimèrent mieux le chasser que de se charger de son logement.

Le judicieux Jean-Jacques ne manqua pas de conclure que c'était moi qui le privais de la douce consolation d'être dans une prison perpétuelle, et que même j'avais tant de crédit chez les prêtres, que je le faisais excommunier par les chrétiens de Motiers-Travers et de Boveresse.

Ne pensez pas que je plaisante, monsieur. Il écrit, dans une lettre du 24 de juin 1765 : *Être excommunié de la façon de M. de V. m'amusera fort aussi*<sup>4</sup>. Et, dans sa lettre du 23 de mars, il dit : *M. de V. doit*

<sup>1</sup> A Du Peyrou. B.

<sup>2</sup> A M. de G.... B.

<sup>3</sup> *Les Plaideurs*, acte I, scène 7. B.

<sup>4</sup> On n'a aucune lettre de J.-J. Rousseau à la date du 24 juin 1765; c'est dans la lettre à Meuron, du 23 mars, que se trouve la phrase rapportée par Voltaire. B.

*avoir écrit à Paris qu'il se fait fort de faire chasser Rousseau de sa nouvelle patrie* <sup>1</sup>.

Le bon de l'affaire est qu'il a réussi à faire croire, pendant quelque temps, cette folie à quelques personnes ; et la vérité est que, si, au lieu de la prison qu'il demandait à *Messieurs* de Berne, il avait voulu se réfugier dans la maison de campagne que je lui avais offerte, je lui aurais donné cet asile, où j'aurais eu soin qu'il eût de bons bouillons avec des portions rafraîchissantes, bien persuadé qu'un homme dans son état mérite beaucoup plus de compassion que de colère.

Il est vrai qu'à la sagesse toujours conséquente de sa conduite et de ses écrits il a joint des traits qui ne sont pas d'une bonne ame. J'ignore si vous savez qu'il a écrit des *Lettres de la Montagne*. Il se rend, dans la cinquième lettre, formellement délateur contre moi : cela n'est pas bien. Un homme qui a communiqué sous les deux espèces, un sage à qui l'on doit élever des statues, semble dégrader un peu son caractère par une telle manœuvre ; il hasarde son salut et sa réputation.

Aussi la première chose qu'ont faite messieurs les médiateurs de France, de Zurich, et de Berne, a été de déclarer solennellement les *Lettres de la Montagne* un libelle calomnieux <sup>2</sup>. Il n'y a plus moyen que j'offre

<sup>1</sup> Ce n'est pas J.-J. Rousseau qui dit cela : c'est Du Peyrou, qui, en rapportant la lettre du 23 mars, ajoute que *Voltaire doit avoir écrit*, etc. (voyez *Lettre à M. \*\*\**, relative à M. J.-J. Rousseau ; Goa, 1765, in-8°). B.

<sup>2</sup> Voyez page 270. B.

une maison à Jean-Jacques, depuis qu'il a été affiché calomniateur au coin des rues.

Mais, en faisant le métier de délateur et d'homme un peu brouillé avec la vérité, il faut avouer qu'il a toujours conservé son caractère de modestie.

Il me fit l'honneur de m'écrire, avant que la médiation arrivât à Genève, ces propres mots <sup>1</sup> :

« Monsieur, si vous avez dit que je n'ai pas été secrétaire d'ambassade à Venise, vous avez menti ; et si je n'ai pas été secrétaire d'ambassade, et si je n'en ai pas eu les honneurs, c'est moi qui ai menti. »

J'ignorais que M. Jean-Jacques eût été secrétaire d'ambassade ; je n'en avais jamais dit un seul mot, parceque je n'en avais jamais entendu parler.

Je montrai cette agréable lettre à un homme véridique, fort au fait des affaires étrangères, curieux, et exact : ces gens-là sont dangereux pour ceux qui citent au hasard. Il déterra les lettres originales, écrites de la main de Jean-Jacques, du 9 et du 13 d'août 1743 <sup>2</sup>, à M. Du Theil, premier commis des af-

<sup>1</sup> Le billet de J.-J. Rousseau, du 31 mai 1765, est encore plus énergique. Voltaire, suivant son usage, citant de mémoire, n'a pas exagéré les expressions. B.

<sup>2</sup> Les lettres de J.-J. Rousseau sont des 8 et 15 août et 11 octobre 1744 : dans celle du 8 août, on lit :

« J'ose porter... mes justes et très respectueuses plaintes contre un ambassadeur du roi et contre un maître dont j'ai mangé le pain... Il y a quatorze mois que je suis entré au service de M. le comte de Montaigu en qualité de secrétaire.... Monsieur l'ambassadeur a enfin pris le parti de me congédier : je comptais que la chose se passerait avec l'honnêteté accoutumée entre un maître qui a de la dignité, et un domestique honorable à qui quelques défauts particuliers ne doivent point ôter les égards dus à son état... Enfin S. E.... me proposa, en termes très nets, d'y souscrire (il s'agit

faïres étrangères, alors son protecteur. On y voit ces propres paroles :

« J'ai été deux ans le domestique de M. le comte de Montaigu ( ambassadeur à Venise )... J'ai mangé son pain...; il m'a chassé honteusement de sa maison...; « il m'a menacé de me faire jeter par la fenêtre...; et, de « pis, si je restais plus long-temps dans Venise..., etc. »

Voilà un secrétaire d'ambassade assez peu respecté, et la fierté d'une grande ame peu ménagée. Je lui conseille de faire graver au bas de sa statue les paroles de l'ambassadeur au secrétaire d'ambassade.

Vous voyez, monsieur, que ce pauvre homme n'a jamais pu se maintenir sous aucun maître, ni se conserver aucun ami, attendu qu'il est contre la dignité de son être d'avoir un maître, et que l'amitié est une faiblesse dont un sage doit repousser les atteintes.

Vous dites qu'il fait l'histoire de sa vie<sup>1</sup>; elle a été trop utile au monde, et remplie de trop grands événements, pour qu'il ne rende pas à la postérité le service de la publier. Son goût pour la vérité ne lui permettra pas de déguiser la moindre de ces anecdotes, pour servir à l'éducation des princes qui voudront être menuisiers comme Émile.

d'un compte), ou de sauter par la fenêtre, jurant de m'y faire jeter sur-le-champ; et je vis le moment qu'elle se mettait en devoir d'exécuter sa menace elle-même... Il m'ordonna, en me voyant sortir, de quitter son palais sur-le-champ, et de n'y remettre jamais les pieds. »

Les trois lettres de Rousseau, dont je rapporte la date, furent adressées à M. Du Theil. Les originaux sont aujourd'hui en la possession de M. le marquis de Fortia. Au reste, Voltaire, en parlant de lui-même, avait, en 1748, employé l'expression de *domestique*; voyez ma note, tome LV, page 204. B.

<sup>1</sup> C'est l'ouvrage que J.-J. Rousseau intitula ses *Confessions*. B.

A dire vrai, monsieur, toutes ces petites misères ne méritent pas qu'on s'en occupe deux minutes; tout cela tombe bientôt dans un éternel oubli. On ne s'en soucie pas plus que des baisers âcres<sup>1</sup> de la *Nouvelle Héloïse*, et de son faux germe, et de son doux ami, et des lettres de Vernet<sup>2</sup> à un lord qu'il n'a jamais vu. Les folies de Jean-Jacques, et son ridicule orgueil, ne feront nul tort à la véritable philosophie, et les hommes respectables qui la cultivent en France, en Angleterre, et en Allemagne, n'en seront pas moins estimés.

Il y a des sottises et des querelles dans toutes les conditions de la vie. Quelques ex-jésuites<sup>3</sup> ont fourni à des évêques des libelles diffamatoires sous le nom de *Mandements*; les parlements les ont fait brûler; cela s'est oublié au bout de quinze jours. Tout passe rapidement, comme les figures grotesques de la lanterne magique.

L'archevêque de Novogorod, à la tête d'un synode, a condamné l'évêque de Rostou à être dégradé et enfermé le reste de sa vie dans un couvent, pour avoir soutenu qu'il y a deux puissances, la sacerdotale et la royale. L'impératrice a fait grace du couvent à l'évêque de Rostou<sup>4</sup>. A peine cet événement a-t-il été connu en Allemagne et dans le reste de l'Europe.

Les détails des guerres les plus sanglantes péris-

<sup>1</sup> Voyez tome XL, page 208. B.

<sup>2</sup> *Lettres critiques d'un voyageur anglais*; voyez t. XLII, p. 346. B.

<sup>3</sup> L'ex-jésuite Patouillet avait rédigé un mandement de l'archevêque d'Auch, dont Voltaire parle tome XLII, pages 314, 693, etc. B.

<sup>4</sup> Voyez ci-dessus la note pages 40-41. B.

sent avec les soldats qui en ont été les victimes. Les critiques mêmes des pièces de théâtre nouvelles, et surtout leurs éloges, sont ensevelis le lendemain dans le néant avec elles, et avec les feuilles périodiques qui en parlent. Il n'y a que les dragées du sieur Kayser<sup>1</sup> qui se soient un peu soutenues.

Dans ce torrent immense qui nous emporte et qui nous engloutit tous, qu'y a-t-il à faire? Tenons-nous-en au conseil que M. Horace Walpole donne à Jean-Jacques, d'être sage et heureux. Vous êtes l'un, monsieur, et vous méritez d'être l'autre, etc., etc.

#### 4810. DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE<sup>2</sup>.

A Sans-Souci, le 24 octobre.

Si je n'ai pas l'art de vous rajeunir, j'ai toutefois le desir de vous voir vivre long-temps pour l'ornement et l'instruction de notre siècle. Que serait-ce des belles-lettres si elles vous perdaient? Vous n'avez point de successeur. Vivez donc le plus long-temps que cela sera possible.

Je vois que vous avez à cœur l'établissement de la petite colonie dont vous m'avez parlé<sup>3</sup>. Je suis embarrassé comment vous répondre sur bien des articles. Cette maison de Mailan<sup>4</sup> dont vous me parlez, proche de Clèves, a été ruinée

<sup>1</sup> Les pilules ou dragées de Kayser avaient eu de la vogue pendant quelques années. B.

<sup>2</sup> Cette lettre a, jusqu'à présent, été placée en 1765. Ce ne fut cependant qu'après le supplice de La Barre, en juillet 1766, que l'idée vint à Voltaire de l'établissement de Clèves, dont il est question dans la note suivante. La lettre où Voltaire en parle pour la première fois paraît perdue; voyez page 217. B.

<sup>3</sup> Il s'agissait d'établir à Clèves une petite colonie de philosophes français qui y pourraient dire librement la vérité, sans craindre ni ministres, ni prêtres, ni parlements. K.

<sup>4</sup> De Mailland. (*Édit. de Berlin.*)



par les Français; et, autant que je me le rappelle, elle a été donnée en propriété à quelqu'un qui s'est engagé de la rétablir pour son usage. Les fermes que j'ai en ce pays-là s'amodient, et je ne saurais passer un contrat avec un autre fermier qu'après que l'échéance du bail sera terminée.

Cela n'empêchera pas que votre colonie ne s'établisse; et je crois que le moyen le plus simple serait que ces gens envoyassent quelqu'un à Clèves pour voir ce qui serait à leur convenance, et de quoi je puis disposer en leur faveur. Ce sera le moyen le plus court, et qui abrégera tous les malentendus auxquels l'éloignement des lieux et l'ignorance du local pourraient donner lieu.

Je vous félicite de la bonne opinion que vous avez de l'humanité. Pour moi, qui par les devoirs de mon état connais beaucoup cette espèce à deux pieds sans plumes, je vous prédis que ni vous ni tous les philosophes du monde ne corrigeront le genre humain de la superstition à laquelle il tient. La nature a mis cet ingrédient dans la composition de l'espèce: c'est une crainte, c'est une faiblesse, c'est une crédulité, une précipitation de jugement qui par un penchant ordinaire entraîne les hommes dans le système du merveilleux.

Il est peu d'ames philosophiques et d'une trempe assez forte pour détruire en elles les profondes racines que les préjugés de l'éducation y ont jetées. Vous en voyez dont le bon sens est détrompé des erreurs populaires, qui se révoltent contre les absurdités, et qui à l'approche de la mort redeviennent superstitieux par crainte, et meurent en capucins: vous en voyez d'autres dont la façon de penser dépend de leur digestion, bonne ou mauvaise.

Il ne suffit pas, à mon sens, de détromper les hommes; il faudrait pouvoir leur inspirer le courage d'esprit, ou la sensibilité et la terreur de la mort triompheraient des raisonnements les plus forts et les plus méthodiques.

Vous pensez, parceque les quakers et les sociniens ont établi une religion simple, qu'en la simplifiant encore davan-

tage, on pourrait sur ce plan fonder une nouvelle croyance. Mais j'en reviens à ce que j'ai déjà dit, et suis presque convaincu que si ce troupeau se trouvait considérable, il enfanterait en peu de temps quelque superstition nouvelle, à moins qu'on ne choisît, pour le composer, que des âmes exemptes de crainte et de faiblesse. Cela ne se trouve pas communément.

Cependant je crois que la voix de la raison, à force de s'élever contre le fanatisme, pourra rendre la race future plus tolérante que celle de notre temps; et c'est beaucoup gagner.

On vous aura l'obligation d'avoir corrigé les hommes de la plus cruelle, de la plus barbare folie qui les ait possédés, et dont les suites sont horreur.

Le fanatisme et la rage de l'ambition ont ruiné des contrées florissantes dans mon pays. Si vous êtes curieux du total des dévastations qui se sont faites, vous saurez qu'en tout j'ai fait rebâtir huit mille maisons en Silésie<sup>1</sup>; en Poméranie et dans la nouvelle Marche, six mille cinq cents: ce qui fait, selon Newton et Dalember, quatorze mille cinq cents habitations.

La plus grande partie a été brûlée par les Russes. Nous n'avons pas fait une guerre aussi abominable; et il n'y a de détruit de notre part que quelques maisons dans les villes que nous avons assiégées, dont le nombre certainement n'approche pas de mille<sup>2</sup>. Le mauvais exemple ne nous a pas séduits; et j'ai de ce côté-là ma conscience exempte de tout reproche.

A présent que tout est tranquille et rétabli, les philosophes, par préférence, trouveront des asiles chez moi partout où ils voudront; à plus forte raison l'ennemi de Baal, ou de ce culte que dans le pays où vous êtes on appelle *la prostituée de Babylone*.

Je vous recommande à la sainte garde d'Épicure, d'Aris-

<sup>1</sup> Voyez page 305. B.

<sup>2</sup> Cela ne va certainement pas à mille maisons. (*Edit. de Berlin.*)

tippe, de Locke, de Gassendi, de Bayle, et de toutes ces ames épurées des préjugés que leur génie immortel a rendues des chérubins attachés à l'arche de la vérité. FÉDÉRIC.

Si vous voulez nous faire passer quelques livres dont vous parlez, vous ferez plaisir à ceux qui espèrent en celui qui délivrera son peuple du joug des imposteurs.

4811. A M. HELVÉTIUS.

Le 27 octobre.

Vous me donnez, mon illustre philosophe, l'espérance la plus consolante et la plus chère. Quoi! vous seriez assez bon pour venir dans mes déserts! Ma fin approche, je m'affaiblis tous les jours; ma mort sera douce, si je ne meurs point sans vous avoir vu.

Oui, sans doute, j'ai reçu votre réponse à la lettre que je vous avais écrite<sup>1</sup> par l'abbé Morellet. Je n'ai pas actuellement un seul *Philosophe ignorant*<sup>2</sup>. Toute l'édition que les Cramer avaient faite, et qu'ils avaient envoyée en France, leur a été renvoyée bien proprement par la chambre syndicale; elle est en chemin, et je n'en aurai que dans trois semaines. Ce petit livre est, comme vous savez, de l'abbé Tilladet<sup>3</sup>; mais on m'impute tout ce que les Cramer impriment, et tout ce qui paraît à Genève, en Suisse, et en Hollande. C'est un malheur attaché à cette célébrité fatale dont vous avez eu à vous plaindre aussi bien

<sup>1</sup> La dernière est du 26 juin 1765. Rien n'indique que Morellet en fût porteur. B.

<sup>2</sup> Voyez cet ouvrage, tome XLII, page 535. B.

<sup>3</sup> Je ne connais aucune édition du *Philosophe ignorant*, imprimée sous le nom de Tilladet; c'est à deux autres opuscules que Voltaire a mis le nom de cet abbé; voyez tome XLI, page 401; et XLVI, 35. B.

que moi. Il vaut mieux, sans doute, être ignoré et tranquille que d'être connu et persécuté. Ce que vous avez essuyé pour un livre<sup>1</sup>, qui aurait été chéri des La Rochefoucauld doit faire frémir long-temps tous les gens de lettres. Cette barbarie m'est toujours présente à l'esprit, et je vous en aime toujours davantage.

Je vous envoie une petite brochure d'un avocat de Besançon<sup>2</sup>, dans laquelle vous verrez des choses relatives à une barbarie bien plus horrible. Je crains encore qu'on ne m'impute cette petite brochure. Les gens de lettres, et même nos meilleurs amis, se rendent les uns aux autres de bien mauvais services, par la fureur qu'ils ont de vouloir toujours deviner les auteurs de certains livres. De qui est cet ouvrage attribué à Bolyngbroke, à Boulanger, à Fréret? Eh! mes amis, qu'importe l'auteur de l'ouvrage? ne voyez-vous pas que le vain plaisir de deviner devient une accusation formelle dont les scélérats abusent? Vous exposez l'auteur que vous soupçonnez; vous le livrez à toute la rage des fanatiques; vous perdez celui que vous voudriez sauver. Loin de vous piquer de deviner si cruellement, faites au contraire tous les efforts possibles pour détourner les soupçons. Aidons-nous les uns les autres dans la cruelle persécution élevée contre la philosophie. Est-il possible que cette philosophie ne nous réunisse pas! Quoi! de misérables moines n'auront qu'un même esprit, un même cœur;

<sup>1</sup> Le livre *De l'Esprit*; voyez tome LVIII, pages 23, 29, 427. B.

<sup>2</sup> *Commentaire sur le livre des Délits et des Peines*; voyez tome XLII, page 417. B.

ils défendront les intérêts du couvent jusqu'à la mort ; et ceux qui éclairent les hommes ne seront qu'un troupeau dispersé, tantôt dévorés par les loups, et tantôt se donnant les uns aux autres des coups de dents ! L'abominable conduite de Jean-Jacques fait plus de tort à la philosophie que des mandements d'évêque ; mais ce Judas de la troupe ne doit pas décourager les autres apôtres.

Qui peut rendre plus de services que vous à la raison et à la vertu ? qui peut être plus utile au monde, sans se compromettre avec les pervers ? Que de choses j'aurais à vous dire, et que j'aurai de plaisir à vous ouvrir mon cœur et à lire dans le vôtre, si je ne meurs pas sans vous avoir embrassé ! Du moins je vous embrasse de loin, et c'est avec une amitié égale à mon estime.

4812. A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

28 octobre.

En vérité, monseigneur, vous m'avez écrit une lettre admirable. Vous avez raison en tout. Votre esprit est digne de votre cœur. Vous voyez les choses précisément comme elles sont, ce qui est bien rare. Pourquoi n'êtes-vous pas du conseil ? vous y opineriez comme vous avez combattu. C'est la seule chose qui manque à votre brillante carrière. Je n'ai point voulu écrire à mon héros avant de connaître un peu son protégé<sup>1</sup>. Il a très peu de goût pour le christianisme. Je ne sais si vous lui en ferez un crime. Quant à moi,

<sup>1</sup> Galien ; voyez lettre 4800, page 371. B.

je lui ai fortement représenté la nécessité de reconnaître un dieu vengeur du vice, et rémunérateur de la vertu. Je l'ai heureusement trouvé convaincu de ces vérités, repentant de ses fautes, pénétré de vos bontés passées et à venir. Il a infiniment d'esprit, une grande lecture, une imagination toute de feu, une mémoire qui tient du prodige, une pétulance et une étourderie bien plus grandes. Mais il n'est question que de cultiver et corriger. Laissez-moi faire. Vous étiez très bon physionomiste il y a quinze ans, lorsque vous prédites qu'il serait un grand sujet en bien ou en mal; car son cœur est aussi susceptible de l'un que de l'autre. J'espère le déterminer au premier.

Il y a quelque temps qu'il alla voir madame la générale de Donop, veuve du premier ministre de Hesse, dont le château est à deux lieues de chez moi. Son esprit et sa figure lui donnèrent un accès facile auprès de cette dame, avec qui il soupe souvent. S'il n'y couche pas, c'est que cette jeune veuve a plus de soixante-dix ans, et que ses femmes de chambre en ont autant. Il y est fêté, et cette bonne dame a la complaisance de l'appeler monsieur le marquis, tout comme le petit Villette. Je n'ai pu, aussitôt son arrivée, le faire manger à ma table, parceque j'avais alors à la maison des personnes à qui je devais du respect; et je vous dirai que depuis plus de quinze jours ma déplorable santé me condamne à la solitude, quand mes moines sont au réfectoire; et je crains fort qu'après avoir mangé et soupé tête à tête avec des générales, il ne dédaigne la table d'un pauvre citadin, dont la maison n'est pas celle d'un gouverneur de pro-

vince. Au reste, mon secrétaire et sa femme, avec qui Galien mange, sont de très bonne famille. Enfin vous ne m'aviez pas ordonné de le faire manger à la table de madame Denis. Il a bien envie de mettre en œuvre les recherches qu'il a faites sur la province de Dauphiné, et d'en donner une petite histoire dans le goût du président Hénault; mais je ne sais rien ou pas grand'chose dans ma bibliothèque qui puisse seconder son envie, et il n'a apporté de Paris que *les Amours du père La Chaise*<sup>1</sup>, pour commencer son ouvrage, qui étant fait sous mes yeux, et vous étant dédié par votre petit élève, pourrait l'annoncer avantageusement dans le monde. Ses parents sont auprès de Grenoble, où il peut les voir, et acheter à peu de frais le peu de livres qui lui sont nécessaires. Il m'a dit qu'il vous en écrivait; j'attends vos ordres là-dessus avant de rien faire. Cet enfant aurait besoin de quelques petits secours pour son entretien. J'ai cru voir par votre lettre que votre intention était que je les lui donnasse. Faites-moi connaître vos ordres là-dessus, je les suivrai ponctuellement. Il faut avouer que ce que vous avez fait pour lui depuis quinze ans est une des belles actions de votre vie. Vous devez le regarder comme un dépôt confié à mes soins, comme votre futur secrétaire. Il est très en état d'en devenir un du premier ordre. L'esprit est une grande ressource. Comme je vous instruirai exactement de la manière dont il tournera, vous ne lui ferez pas sentir que vous êtes instruit de rien par mon canal. Il n'au-

<sup>1</sup> C'est le second volume de l'*Histoire du P. Lachaise*, 1696, deux volumes in-12. B.

rait plus de confiance en moi, et il en a beaucoup, car il me dit tout ce qu'il pense. Mais, avant de penser à ses fautes, qui ne sont encore qu'idéales, je vais vous parler des miennes, qui sont réelles, et qui seraient bien plus grandes encore, si je tenais en effet école de raison. Mais on m'impute tous les jours des livres auxquels je n'ai pas la moindre part, et que même je n'ai pas lus. L'indiscrétion de ceux qui me viennent voir relève toutes mes paroles. C'est un malheur attaché au dangereux avantage d'une célébrité que je maudis. Quand on est un homme public, il faut être un homme puissant, ou l'on est écrasé de tous les côtés. J'ai des protecteurs dans toute l'Europe, à commencer par le roi de Prusse, qui est revenu à moi entièrement; mais je me flatte que je n'aurai aucun besoin de ces appuis; je crois avoir pris mes mesures pour mourir tranquille.

Je conviens de tout ce que vous me dites sur ces plats huguenots et sur leurs impertinentes assemblées. Savez-vous bien qu'ils m'aiment à la folie, et que, si j'étais parmi eux, j'en ferais ce que je voudrais? Cela paraît ridicule, mais je ne désespérerais pas de les empêcher d'aller au désert. A l'égard de cette pauvre famille d'Espinass<sup>1</sup>, voyez ce que vous pouvez faire sans compromettre votre crédit. Il me semble que quand on délivre un homme des galères, il ne faut pas le condamner à mourir de faim. On doit faire grâce entière. Il faut lui rendre son bien. J'ose encore vous conjurer de dire un mot à M. de Saint-

<sup>1</sup> Voyez page 372. B.



Florentin. Vous ne lui direz pas sans doute que c'est moi qui vous en ai supplié.

Me permettez-vous de mettre dans votre paquet , qui est déjà bien long, un petit mot<sup>1</sup> pour madame de Saint-Julien ?

Agréez mon profond respect et mon attachement inviolable.

4813. A M. DAMILAVILLE.

28 octobre.

On aurait bien dû m'avertir, mon cher ami, que j'étais fourré dans la querelle du philosophe bien-faisant<sup>2</sup>, et du petit singe ingrat<sup>3</sup>. Vous savez que je vous ai toujours dit que je ne connaissais pas cette lettre<sup>4</sup> qu'on prétend que j'avais écrite à Jean-Jacques. Si vous la retrouvez, faites-moi le plaisir de me l'envoyer ; je veux voir si cette lettre est aussi plaisante que je le souhaite. Renvoyez-moi donc les trois lettres de ce Huron, écrites à M. Du Thiel<sup>5</sup>.

Le projet de ce pauvre Boursier ne reste sans exécution que parceque vous ne lui fournissez pas les secours nécessaires. S'il avait seulement deux personnes de votre caractère, il se flatterait bien de réussir. Ces deux personnes ne risqueraient rien de faire le voyage. Est-il possible que personne ne veuille entreprendre une chose si importante et si aisée, lorsqu'on est sûr de la plus grande protection !

<sup>1</sup> Il est perdu. B.

<sup>2</sup> Hume, qui avait obtenu du roi d'Angleterre une pension pour J.-J. Rousseau. B.

<sup>3</sup> J.-J. Rousseau. B.

<sup>4</sup> La *Lettre au docteur Pansophe* ; voyez ci-dessus, page 384. B.

<sup>5</sup> Voyez page 390. B.

Point de nouvelles de Meyrin <sup>1</sup>. Êtes-vous bien sûr que le paquet a été mis à la diligence? Mes maladies augmentent tous les jours. Je m'imagine que l'élixir de Boursier pourrait seul me faire du bien; mais il faudrait que ce fût vous qui le préparassiez.

Je vous prie, mon cher ami, de faire mettre une enveloppe à la lettre de M. Dalember<sup>2</sup>, et d'envoyer l'autre <sup>3</sup> à son adresse.

Comme je vous embrasse!

4814. A M. LE COMTE DE ROCHEFORT.

A Ferney, 29 octobre.

Puissiez-vous, mon chevalier, passer par chez nous en allant en Italie avec M. Duclos; et quand vous serez à Ferney, puissent les neiges et les glaces vous boucher tous les chemins!

J'ai lu le procès de l'ingratitude contre la générosité. Ce Jean-Jacques me paraît un charlatan fort au-dessus de ceux qui jouent sur les boulevards. C'est une ame pétrie de boue et de fiel. Il mériterait la haine, s'il n'était accablé du plus profond mépris.

On m'a mandé beaucoup de bien de mademoiselle Durancy <sup>4</sup>. Le public, qui d'abord l'avait mal reçue,

<sup>1</sup> Voyez lettres 4808 et 4834. B.

<sup>2</sup> Elle manque. B.

<sup>3</sup> Celle à Richelieu, n° 4812. B.

<sup>4</sup> Madeleine-Céleste de Frossac, connue sous le nom de mademoiselle Durancy, née en 1746, avait débuté, en 1759, au Théâtre-Français, qu'elle abandonna pour l'Opéra, où elle parut en juin 1762. Elle rentra, le 13 octobre 1766, sur la scène française, qu'elle quitta de nouveau en 1767 pour retourner à l'Opéra, où elle resta jusqu'à sa mort, arrivée le 28 décembre 1780. B.

a changé d'avis. Cela lui arrive souvent à ce bon public; c'est une assemblée de fous qui devient sage à la longue.

Recevez, mon chevalier, mes tendres remerciements de votre souvenir, et les sincères compliments de madame Denis, et de tout notre petit ermitage.

4815. A M. DAMILAVILLE.

29 octobre.

Point de nouvelles de Meyrin<sup>1</sup>, mon cher ami; mais j'en ai du moins reçu du prophète Élie. Il dit qu'il a fini à la fin son factum pour les Sirven<sup>2</sup>; qu'à son retour à Paris, il va le faire signer par des avocats, et le faire imprimer. Dieu le veuille! Je vois qu'il est occupé d'affaires intéressantes et épineuses. Son procès devenu personnel contre madame de Roncherolles, son autre procès pour les biens que réclame madame sa femme<sup>3</sup>, me font une extrême peine. Mais enfin nous avons entrepris l'affaire des Sirven, il faut en venir à bout. Nous aurons gagné notre procès, si cette aventure sert à inspirer la tolérance et l'humanité à des cœurs barbares qui ne les ont point connues.

Mandez-moi ce qu'on pense du procès de l'ingratitude contre la bienfaisance. Ce charlatan de Jean-Jacques n'est-il pas le mépris de tous ceux qui ont le sens commun, et l'exécration de ceux qui ont un

<sup>1</sup> Voyez lettre 4834. B.

<sup>2</sup> Voyez page 311. B.

<sup>3</sup> Voyez lettre 4798. B.

cœur ? Mes deux conseillers<sup>1</sup> sont partis, mais l'un s'en va à sa terre d'Hornoy, l'autre à son abbaye. J'espère que vous les verrez cet hiver. Puisque je ne jouis pas de la consolation de votre société, il faut au moins que ma famille en jouisse.

Informez-vous, je vous prie, de ce qu'est devenu le paquet de Meyrin. Ne l'aurait-on pas fait partir par les rouliers, au lieu de le mettre à la diligence ? Délivrez-moi de cette inquiétude.

On annonce un livre qui me tente ; il est intitulé *Recherches des découvertes attribuées aux modernes*<sup>2</sup>. Envoyez-le-moi, je vous prie, s'il en vaut la peine.

Voulez-vous bien faire dire à Merlin qu'il se prépare à payer, au commencement de l'année prochaine, les mille livres qu'il doit à son correspondant de Genève ? Ces mille livres appartiennent au sieur Wagnière. Merlin en devait payer cinq cents au mois de juin passé. J'en ai le billet ; je le chercherai quand je me porterai mieux, et je vous l'enverrai.

Bonsoir, mon cher ami. Voici une lettre<sup>3</sup> que je vous prie de faire remettre chez M. Élie de Beaumont.

Renvoyez-moi donc les lettres de Jean-Jacques.

4816. A M. DAMILAVILLE.

31 octobre.

Mon cher ami, ce pauvre Boursier est bien à plain-

<sup>1</sup> D'Hornoy, petit-neveu de Voltaire (voyez tome LVI, page 662), et Mignot, neveu de Voltaire (voyez t. XLVII, p. 31 ; et LVI, 663). B.

<sup>2</sup> *Recherches sur l'origine des découvertes attribuées aux modernes*, par Dutens, 1766, deux volumes in-8°, réimprimés en 1776, 1812. B.

<sup>3</sup> Elle manque. B.

dre : le paquet de Meyrin, sur lequel il avait fondé tant d'espérances, est sans doute perdu. Voyez, je vous en prie, s'il a été mis à la diligence de Lyon. Il faut que le commissionnaire que vous en avez chargé vous ait trompé. Il n'est nullement vraisemblable que ce paquet ait été égaré. Ayez la bonté de m'envoyer la feuille d'avis ou la copie de cet article du registre de Paris. Je la ferai représenter aux directeurs de Lyon, et je saurai au moins ce que le paquet est devenu. Mandez-moi ce qu'il contenait. Le monde est bien méchant !

Je me flatte qu'il y a quelque lettre de vous en chemin, qui m'apprendra ce qu'on pense dans le monde du procès de l'ingrat Rousseau contre le généreux Hume. Serait-il possible que ce malheureux Jean-Jacques eût encore des partisans à Paris ? Si on m'avait averti que Jean-Jacques me mêlait dans ce procès, et qu'il m'accusait de lui avoir écrit en Angleterre, j'aurais pu vous fournir une petite réponse qui pourrait être le pendant de la lettre de M. Walpole. S'il en était encore temps, je vous enverrais mon petit écrit <sup>1</sup>, que vous pourriez joindre aux autres pièces du procès.

Bonsoir, mon très cher ami ; je suis bien affligé.

4817. A M. BERTRAND.

A Ferney, 31 octobre.

Je voudrais, monsieur, que la maison de Lausanne fût encore à moi, elle serait bientôt à vous.

<sup>1</sup> Il s'agit peut-être des *Notes sur la Lettre à M. Hume* ; voyez t. XLII, p. 519. B.

Mais voici ce qui m'arriva : feu M. de Mont-Rond, en faisant son marché avec moi, me demanda combien j'avais encore de temps à vivre ; je me fis fort de vivre neuf ans : cela parut exorbitant, mais je n'en démordis point, et je fis mon marché pour neuf ans ; le contrat fut dressé sur ce pied-là ; les neuf années sont révolues, je vis encore, et M. de Mont-Rond est mort ; la maison ne m'appartient plus. Si j'avais su que vous voulussiez un jour vous transplanter à Lausanne, j'aurais pris le parti de vivre plus long-temps, et de faire un meilleur marché. Si vous étiez un vrai philosophe, si vous aimiez la retraite, j'ai un petit ermitage auprès de Ferney que je vous céderais de tout mon cœur, et qui ne vous coûterait rien, pas même de remerciements, car cela n'en mérite pas. Mais je vois que vous aimez le grand monde, et que la superbe ville de Lausanne est l'objet de vos plus tendres souhaits. Les miens sont de vous revoir. Je vais prévenir M. Dalember<sup>t</sup> de votre arrivée à Paris ; il vous connaîtra avant de vous avoir vu : il vaut mieux prendre ce parti que de vous envoyer une lettre pour lui, qui augmenterait le port considérablement.

Le procès de Jean-Jacques contre M. Hume est le procès de l'ingratitude contre la générosité. Jean-Jacques est un monstre. Savez-vous bien que ce fou avait persuadé à ses amis que je cabalais avec vous pour le faire chasser de la Suisse ? C'est le plus détestable extravagant que j'aie jamais connu. Cette dernière aventure achève de le couvrir d'opprobre. Je ne crois pas qu'il puisse vivre en Angleterre ; il faut

<sup>t</sup> Cette lettre à Dalember manque. B.

qu'il aille chez vos Patagons hauts de neuf pieds : quoiqu'il n'en ait qu'environ quatre et demi, il leur prouvera qu'il est plus grand qu'eux.

Adieu, mon cher philosophe ; je vous embrasse tendrement. Je serai enchanté de vous revoir.

## 4818. DE FRÉDÉRIC,

LANDGRAVE DE HESSE-CASSEL.

Au château de Weissenstein, près Cassel, le 1<sup>er</sup> novembre.

Monsieur, madame Galatin vous a dit vrai ; j'aime mieux avoir quelques vers sortis de votre plume que de toute autre. L'esprit, et le véritable esprit, y brille partout. *L'Épître à Uranie*<sup>1</sup> est un ouvrage admirable, et tous ceux à qui le fanatisme et la superstition n'ont pas fermé les yeux pensent comme moi. *La Mule du pape*<sup>2</sup> est charmante, on y découvre aisément son auteur. Personne n'est en état de dire de si jolies choses, et de leur donner une tournure si agréable.

Les prédicants calvinistes sont un peu (à ce qu'il m'a paru pendant le peu de séjour que j'ai fait à Genève) brouillés avec eux-mêmes sur des points capitaux de la religion.

J'ai fait depuis quelque temps des réflexions sur Moïse et sur quelques histoires du *Nouveau Testament* qui m'ont paru être justes. Est-ce que Moïse ne serait pas un bâtard de la fille de Pharaon que cette princesse aurait fait élever ? Il n'est pas à croire qu'une fille de roi ait eu tant de soin d'un enfant israélite, dont la nation était en horreur aux Égyptiens. Le serpent d'airain ne ressemble pas mal au dieu Esculape ; les chérubins, au sphinx ; les bœufs, qui étaient sous la mer d'airain où les Israélites faisaient les ablutions, au dieu Apis. Enfin il paraît que Moïse avait donné à ce peuple beaucoup de cérémonies religieuses qu'il avait prises de la religion des

<sup>1</sup> Voyez cette pièce, tome XII. B.

<sup>2</sup> Tome XIV. B.

Égyptiens. Pour ce qui est du *Nouveau Testament*, il y a des histoires dans lesquelles je souhaiterais d'être mieux instruit. Le massacre des innocents me paraît incompréhensible. Comment le roi Hérode aurait-il pu faire égorger tous ces petits enfants, lui qui n'avait pas le droit de vie et de mort, comme nous le voyons dans l'histoire de la Passion, et que ce fut Ponce-Pilate, gouverneur des Romains, qui condamna Jésus-Christ à la mort? Pourquoi est-ce que Josèphe n'en parle pas, ni aucun écrivain romain? La prière au jardin des Olives me paraît aussi un miracle de ce qu'elle est parvenue jusqu'à nous; car les apôtres ont dormi, le Seigneur les a éveillés jusqu'à trois fois; à la troisième fois, Judas, avec sa cohorte, vint pour l'enlever; ainsi il n'a pas pu leur faire part de cette prière. L'ascension me paraît une histoire qui n'est pas bien claire. L'évangéliste saint Matthieu, qui est le plus précis des quatre dans sa narration, n'en dit pas un mot. Saint Marc le fait monter au ciel d'une chambre où les onze apôtres étaient à table; saint Luc, du chemin de Béthanie; saint Jean n'en parle pas; et le premier chapitre des *Actes des Apôtres* le fait monter au ciel d'une haute montagne où une nue descendit pour l'enlever. Que je serais charmé si je pouvais m'entretenir ici avec vous sur toutes ces choses, comme vous me le faites espérer! Soyez toujours persuadé que je ne négligerai aucune occasion où je pourrai vous réitérer de bouche les assurances de l'amitié sincère et de la parfaite considération avec lesquelles je suis votre, etc., FRÉDÉRIC.

4819. DE M. LE DUC DE LA VALLIÈRE<sup>1</sup>.

A Paris, le 1<sup>er</sup> novembre.

Quand j'aurais moins d'amitié pour vous, monsieur, le respect qu'on doit à la vérité me forcerait de lui rendre hommage, en déclarant, le plus authentiquement qu'il est pos-

<sup>1</sup> Cette lettre a déjà été donnée par Voltaire comme *Certificat*, dans son *Appel au public*, etc.; voyez tome XLII, page 482. B.



sible, que la lettre que vous m'avez adressée<sup>1</sup>, et qui commence par ces mots: *Votre procédé est de l'ancienne chevalerie*, est falsifiée en beaucoup d'endroits dans le recueil où elle est imprimée.

Mon indignation est d'autant plus juste, qu'on vous fait dire du mal de gens que vous avez toujours aimés et respectés, et qu'on vous y donne un caractère qui certainement a toujours été fort éloigné de votre façon de penser. C'est une justice que je vous dois, et que je suis peut-être plus à portée de rendre que personne, par la liaison que j'ai eue avec vous pendant votre séjour à Paris, et par la correspondance que j'ai été charmé d'entretenir depuis que vous en êtes parti.

J'ajouterai encore que j'ai trouvé la même infidélité dans la lettre à M. Deodati de Tovazzi, qui est indignement altérée dans cette collection.

Vous ferez, monsieur, de ma lettre l'usage que vous voudrez. Je serai enchanté de faire un aveu public de l'estime que m'inspire la supériorité de vos talents, et de la juste indignation que me causent de pareilles falsifications.

Le duc DE LA VALLIÈRE.

#### 4820. A M. DAMILAVILLE.

3 novembre.

Je reçois votre lettre du 27, mon cher et vertueux ami. Vous ne me mandez point ce que pense le public de la folie et de l'ingratitude de Jean-Jacques. Il semble qu'on ait trouvé de l'éloquence dans son extravagante lettre à M. Hume. Les gens de lettres ont donc aujourd'hui le goût bien faux et bien égaré. Ne savent-ils pas que la première loi est de conformer son style à son sujet? C'est le comble de l'im-

<sup>1</sup> C'est la lettre 3308; voyez tome XLI, page 388. B.

pertinence d'affecter de grands mots quand il s'agit de petites choses. La lettre de Rousseau à M. Hume est aussi ridicule que le serait M. Chicaneau<sup>1</sup>, s'il voulait s'exprimer comme Cinna et comme Auguste. On voit évidemment que ce charlatan, en écrivant sa lettre, songe à la rendre publique. L'art y paraît à chaque ligne; il est clair que c'est un ouvrage médité, et destiné au public. La rage d'écrire et d'imprimer l'a saisi au point qu'il a cru que le public, enchanté de son style, lui pardonnerait sa noirceur, et qu'il n'a pas hésité à calomnier son bienfaiteur, dans l'espérance que sa fausse éloquence fera excuser son infame procédé.

L'enragé qu'il est m'a traité beaucoup plus mal encore que M. Hume; il m'a accusé, auprès de M. le prince de Conti et de madame la duchesse de Luxembourg, de l'avoir fait condamner à Genève, et de l'avoir fait chasser de Suisse. Il le dit en Angleterre à qui veut l'entendre. Ce n'est pas qu'il le croie; mais c'est qu'il veut me rendre odieux. Et pourquoi veut-il me rendre odieux? parcequ'il m'a outragé; parcequ'il m'écrivit, il y a plusieurs années, des lettres insolentes et absurdes, pour toute réponse à la bonté que j'avais eue de lui offrir une maison de campagne auprès de Genève. C'est le plus méchant fou qui ait jamais existé. Un singe qui mord ceux qui lui donnent à manger est plus raisonnable et plus humain que lui.

Comme je me trouve impliqué dans ses accusations contre M. Hume, j'ai été obligé d'écrire à cet

<sup>1</sup> Personnage de la comédie des *Plaideurs*. B.

estimable philosophe<sup>1</sup> un détail succinct de mes bontés pour Jean-Jacques, et de la singulière ingratitude dont il m'a payé. Je vous en enverrai une copie.

En attendant, je vous demande en grace de faire voir à M. Dalember<sup>2</sup> ce que je vous écris. Il s'est cru obligé de se justifier<sup>2</sup> de l'accusation intentée contre lui par Jean-Jacques d'avoir voulu se moquer de lui. L'accusation que j'essuie depuis près de deux ans est un peu plus sérieuse. Je serais un barbare si j'avais en effet persécuté Rousseau; mais je serais un sot, si je ne prenais pas cette occasion de le confondre, et de faire voir sans réplique qu'il est le plus méchant coquin qui ait jamais déshonoré la littérature.

Ce qui m'afflige, c'est que je n'ai aucune nouvelle de Meyrin. Je me porte toujours fort mal. Je vous embrasse tendrement et douloureusement.

#### 4821. DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

A Sans-Souci, le 3 novembre.

Je ne suis pas le seul qui remarque que le génie et les talents sont plus rares en France et en Europe dans notre siècle, qu'à la fin du siècle précédent. Il vous reste trois poètes, mais qui sont du second ordre : La Harpe, Marmon<sup>tel</sup>, et Saint-Lambert. Les injustices qui se font à Abbeville n'empêchent pas qu'un Parisien de génie n'achève une bonne tragédie.

Il est sans doute affreux d'égorger des innocents avec le glaive de la loi; mais la nation en rougit; mais le gouverne-

<sup>1</sup> Voyez la lettre 4809. B.

<sup>2</sup> La *Déclaration* de Dalember<sup>2</sup> n'a pas été recueillie dans ses *OEuvres*: elle a été imprimée à la suite de l'*Exposé succinct*, etc.; voyez ma note, page 376. B.

ment pensera sans doute à prévenir de tels abus. Il faut encore considérer que plus un état est vaste, plus il est exposé à ce que des subalternes abusent de l'autorité qui leur est confiée. Le seul moyen de l'empêcher est d'obliger tous les tribunaux du royaume de ne mettre en exécution les arrêts de mort qu'après qu'un conseil suprême a revu les procédures et confirmé leur sentence.

Il me semble que le jeune poète, auteur du *Triumvirat*, n'a pas plus que soixante-treize ans. J'en juge ainsi, parce qu'un commençant ne connaît ni ne sent des nuances aussi fines qu'il en est dans le caractère d'Octave; que les deux actes que j'ai lus sont sans déclamation, et d'une simplicité qui ne plaît qu'après avoir épuisé toutes les fusées de la rhétorique. En supposant même qu'un jeune homme ait fait cet ouvrage, il est sûr qu'un sage l'a retouché et refondu. Vous m'en avez donné trop et trop peu pour vous arrêter en si beau chemin. Je vous compare aux rois : il en coûte à obtenir leur premier bienfait; celui-là donné, on les accoutume à donner de même.

J'ai lu votre article *Julien*<sup>1</sup> avec plaisir. Cependant j'aurais désiré que vous eussiez plus ménagé cet abbé de La Bletterie : tout dévot, tout janséniste qu'il est, il a le premier rendu hommage à la vérité; il a rendu justice, quoique avec des ménagements qu'il lui convenait de garder; il a rendu justice, dis-je, au caractère de Julien. Il ne l'a point appelé *apostat*. Il faut tenir compte à un janséniste de sa sincérité. Je crois qu'il aurait été plus adroit de lui donner des éloges, comme on applaudit à un enfant qui commence à balbutier, pour l'encourager à mieux faire.

Le passage d'Ammien Marcellin est interpolé sans doute : vous n'avez, pour vous en convaincre, qu'à lire ce qui précède et ce qui suit. Ces deux phrases se lient si bien, que la

<sup>1</sup> Dans l'édition de 1767 du *Dictionnaire philosophique*, Voltaire avait ajouté l'article JULIEN (voyez tome XXX, page 493), qu'il revit et reproduisit en 1769, sous le titre de *Portrait de l'empereur Julien* (voyez tome XLV, page 197). B.

fraude saute aux yeux. C'était le bon temps dans les premiers siècles : on accommodait les ouvrages à son gré. Joseph s'en est ressenti également ; l'Évangile de Jean de même. Tout ce qui m'étonne, c'est que messieurs les correcteurs ne se soient pas aperçus de certaines incongruités qu'ils auraient pu rectifier avec un coup de plume, comme la double généalogie, la prophétie dont vous faites mention, et nombre d'erreurs de noms de villes, de géographie, etc., etc. : les ouvrages marqués au sceau de l'humanité, c'est-à-dire pleins de bévues, d'inconséquences, de contradictions, devaient ainsi se déceler eux-mêmes. L'abrutissement de l'espèce humaine, durant tant de siècles, a prolongé le fanatisme. Enfin vous avez été le Bellérophon qui a terrassé cette Chimère.

Vivez donc pour achever d'en disperser les restes. Mais surtout songez que le repos et la tranquillité d'esprit sont les seuls biens dont nous puissions jouir durant notre pèlerinage, et qu'il n'est aucune gloire qui en approche. Je vous souhaite ces biens, et je jure par Épicure et par Aristide que personne de vos admirateurs ne s'intéresse plus que moi à votre félicité. **FÉDÉRIC.**

#### 4822. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

3 novembre.

Mes divins anges, pour peu que l'état où je suis continue ou empire, vous serez mal servis. Il faut de la force pour traiter le beau sujet, l'intéressant sujet, mais le difficile sujet que j'ai trouvé<sup>1</sup>. J'ai besoin d'une santé que je n'ai pas ; j'ai besoin surtout du recueillement et de la tranquillité qu'on m'arrache. Le couvent que j'ai bâti pour vivre en solitaire ne désrompt point d'étrangers ; et vous savez quelles horreurs,

<sup>1</sup> *Les Scythes*, dont il a déjà parlé dans la lettre 4793. R.

soit de Paris, soit d'Abbeville, ont troublé mon repos et affligé mon ame.

Voilà encore ce malheureux charlatan J. J.-Rousseau qui sème toujours la tracasserie et la discorde dans quelque lieu qu'il se réfugie. Ce malheureux a persuadé à quelques personnes du parti opposé à celui de M. Hume que je m'entendais contre lui avec ce même Hume qui l'a comblé de bienfaits. Ce n'est pas assez de le payer de la plus noire ingratitude, il prétend que je lui ai écrit à Londres une lettre insultante<sup>1</sup>, moi qui ne lui ai pas écrit depuis environ neuf ans. Il m'accuse encore de l'avoir fait chasser de Genève et de Suisse; il me calomnie auprès de M. le prince de Conti et de madame la duchesse de Luxembourg<sup>2</sup>; il me force enfin de m'abaisser jusqu'à me justifier de ces ridicules et odieuses imputations. La vie d'un homme de lettres est un combat perpétuel, et on meurt les armes à la main.

Cela ne m'empêchera pas de traiter mon beau sujet, pourvu que la nature épuisée accorde encore cette consolation à ma vieillesse. Je serai soutenu par l'envie de faire quelque chose qui puisse vous plaire.

La troupe de Genève, qui n'est pas absolument mauvaise, se surpassa hier en jouant *Olympie*; elle n'a jamais eu un si grand succès. La foule qui assistait à ce spectacle le redemanda pour le lendemain à grands cris. Je suis persuadé que mademoiselle Durancy ferait réussir bien davantage *Olympie* à Paris; et, par tout ce que j'apprends d'elle, je juge qu'elle

<sup>1</sup> La Lettre au docteur Pansophe; voyez page 384. B.

<sup>2</sup> Voyez la lettre à cette dame, du 9 janvier 1765, t. LXII, p. 170. B.

jouerait mieux le rôle d'Olympie que mademoiselle Clairon. Tâchez de vous donner ce double plaisir; mais je vous avoue que je voudrais qu'on ne retranchât rien à la pièce. Toute mutilation énerve le corps et le défigure. Je n'ai point vu la représentation donnée à Genève; je ne sors guère de mon lit depuis long-temps, mais je sais qu'on a joué la pièce d'après l'édition des Cramer, et je suis un peu déshonoré à Paris par l'édition de Duchesne.

Au reste, mes anges ne manqueront pas de pièces de théâtre. M. de Chabanon est bien avancé<sup>1</sup>; La Harpe vient demain travailler chez moi. Si je vous suis inutile, mes élèves ne vous le seront pas.

J'espère enfin qu'Élie de Beaumont va faire jouer la tragédie des Sirven. Il est comme moi: il a été accablé de tracasseries et de chagrins, mais il travaille à sa pièce.

Vous m'assurez, mes divins anges, que M. le duc de Praslin trouve bon que j'emploie la protection dont il m'honore auprès de M. Du Clairon<sup>2</sup>, commissaire de la marine à Amsterdam, au sujet de ces lettres défigurées que l'éditeur<sup>3</sup> de Rousseau a imprimées, et des notes infames dans lesquelles le seul Rousseau est loué, et presque toute la cour de France traitée d'une manière indigne et punissable. Ces notes ont été faites à Paris, et il ne serait pas

<sup>1</sup> Voyez page 168. B.

<sup>2</sup> Voyez la lettre 4824. B.

<sup>3</sup> Marc-Michel Rey, libraire de Rousseau à Amsterdam. Le volume de *Lettres* dont Voltaire se plaint ne porte pas le nom d'Amsterdam, mais celui de Genève. L'annotateur était J.-B. Robinet; voyez tome XLII, page 478; et LXII, 42. B.

mal de connaître le scélérat. Un mot d'un premier commis, au nom de monsieur le duc de Praslin, suffirait à M. Du Clairon.

Que mes anges agréent toujours ma tendresse inaltérable et respectueuse.

4823. A M. DE CHABANON.

A Verney, 3 novembre.

Vous êtes donc, monsieur, tout à travers les ruines de l'empire romain, et vous faites pleurer votre Eudoxie sur les décombres de Rome. Quand aurai-je le plaisir de mêler mes larmes aux siennes? quand pourrai-je lire cet ouvrage, auquel je m'intéresse presque autant qu'à son auteur? Quelque bon qu'il soit, il sera fort difficile qu'il soit aussi aimable que vous.

Vous prétendez donc que j'ai été amoureux dans mon temps tout comme un autre? vous pourriez ne vous pas tromper. Quiconque peint les passions les a ressenties, et il n'y a guère de barbouilleur qui n'ait exploité ses modèles. Voyez J.-J. Rousseau : il traîne avec lui la belle mademoiselle Levasseur, sa blanchisseuse, âgée de cinquante ans, à laquelle il a fait trois enfants, qu'il a pourtant abandonnés pour s'attacher à l'éducation du seigneur Émile, et pour en faire un bon menuisier. C'est un grand charlatan et un grand misérable que ce J.-J. Rousseau. J'aime mieux la charlatane mademoiselle Durancy, qui enchante le public, et à laquelle vous confierez probablement le rôle d'Eudoxie ou Eudocie.



Jouissez, monsieur, de tous vos talents, qui font votre gloire et votre bonheur. Jouissez de vos passions, partagez-vous entre le travail et les plaisirs, et n'oubliez pas un vieux solitaire si sensiblement pénétré de tout ce que vous valez.

Madame Denis vous fait mille tendres compliments.

4824. A M. DU CLAIRON<sup>1</sup>.

An château de Ferney, 4 novembre.

Lorsque j'eus l'honneur de vous écrire<sup>2</sup>, monsieur, je n'avais point encore lu la page 166, où l'auteur des notes a l'insolence et la mauvaise foi de vous accuser d'avoir volé le manuscrit de la tragédie de *Cromwell* à M. Morand votre ami<sup>3</sup>.

J'avais parcouru seulement quelques endroits de cet ouvrage punissable. J'avais surtout remarqué la page 16 des trois lettres ajoutées après coup à l'édition<sup>4</sup>; on lit ces mots dans cette page 16: « Il est « donc presque impossible, mon cher Philinte, qu'il « y ait jamais un grand homme parmi nos rois, puis- « qu'ils sont abrutis et avilis dès le berceau par une

<sup>1</sup> Antoine Maillet Du Clairon, né près de Mâcon le 16 novembre 1721, est mort à Paris le 16 novembre 1809. Il était, en 1766, commissaire de la marine à Amsterdam. Outre quelques écrits en prose, il a composé une tragédie de *Cromwell* (voyez tome LXII, page 465), et traduit de l'anglais de Brooke une tragédie de *Gustave Wasa*, 1766, in-8°. B.

<sup>2</sup> Cette première lettre à Du Clairon est perdue. Elle était du mois d'octobre; voyez n° 4799. B.

<sup>3</sup> En rapportant cette accusation page 166, Robinet ajoutait même que tous les amis de Morand y ajoutaient foi. B.

<sup>4</sup> Ces trois lettres ajoutées étaient données comme attribuées à Montesquieu; voyez tome XLII, page 484. B.

« foule de scélérats qui les environnent et les obsèdent jusqu'au tombeau. »

J'étais indigné, avec non moins de raison, de voir une lettre, que j'avais écrite en 1761 à M. Deodati, défigurée d'une manière bien cruelle. On y déchire M. le prince de Soubise<sup>1</sup>, à qui j'avais donné les plus justes éloges. On l'insulte avec la malignité la plus outrageante : c'est à la page 98.

Il y a vingt atrocités pareilles contre des ministres, contre des hommes en place; j'ai été forcé de recourir au témoignage de ceux à qui j'avais écrit ces lettres, que le faussaire a falsifiées. Vous sentez, monsieur, combien il est important de mettre un frein, si on peut, à ces iniquités qui déshonorent la librairie. Je ne vous dirai pas que votre intérêt vous y engage, ce serait peut-être une raison pour vous empêcher d'agir; mais il importe de découvrir un scélérat qui a insulté les plus grands seigneurs du royaume.

Vous êtes à portée de le découvrir, soit en tirant ce secret de Marc-Michel Rey, imprimeur de Jean-Jacques Rousseau, soit en vous adressant à MM. les bourgmestres d'Amsterdam. Je puis vous assurer, monsieur, que les ducs de Choiseul et de Praslin ne vous sauront pas mauvais gré des soins que vous aurez pris pour arrêter ces infamies. Ils sont trop grands, à la vérité, pour être sensibles aux satires d'un malheureux, qui ne mérite que le mépris; mais ils sont trop justes et trop amis du bon ordre pour

<sup>1</sup> Voyez page 316. B.

ne pas réprimer une audace trop long-temps soufferte.

Pour moi, monsieur, je vous avoue que ce petit événement, tout désagréable qu'il est, me laisse une grande consolation dans le cœur, puisqu'il a servi à renouer notre correspondance, et qu'il me donne une occasion de vous renouveler les sentimens de la véritable estime que vous m'avez inspirée, et de vous dire avec combien de vérité j'ai l'honneur d'être de tout mon cœur, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

4825. A M. DAMILAVILLE.

5 novembre.

J'espère, mon cher ami, que ce petit paquet vous parviendra. Celui de Meyrin est perdu, à ce que je vois. Je ne sais pas ce qu'il contenait; mais si ce sont des choses qui vous intéressent, vous et ce pauvre M. Boursier, il faut ne rien négliger pour en savoir des nouvelles.

Il arrive quelquefois que de petits paquets restent dans un coin, et sont négligés par les commis de la diligence. Il se peut aussi que vous ayez oublié de faire écrire ce que le paquet contenait. L'inadvertance d'un cocher peut encore être cause de cette perte. J'ai écrit à Lyon, agissez à Paris; mettez-moi au fait, et tâchons de retrouver notre paquet.

On a joué *Olympie* cinq jours de suite à Genève. Vous voyez que Jean-Jacques a eu raison de dire que je corrompais sa république<sup>1</sup>. Je n'ai pas été témoin

<sup>1</sup> Voyez tome I.VIII, page 446. B.

de cette horrible dépravation de mœurs. Je suis toujours dans mon lit, et toujours me consolant par votre amitié.

Mais renvoyez-moi donc les trois lettres de Jean-Jacques<sup>1</sup>. Je m'étais trompé sur les dates; il faut que je les vérifie. Bonsoir, mon cher ami, je n'en peux plus.

4826. A M. LE CHEVALIER DE TAULÈS.

6 novembre.

J'ai l'honneur, monsieur, de vous renvoyer les *lettres originales du très original Jean-Jacques*<sup>2</sup>. Ne pensez-vous pas qu'il serait convenable que je demandasse à M. le duc de Choiseul la permission de faire imprimer l'extrait de ces lettres, et de mettre au bas : *Par ordre exprès du ministère de France*? Ne serait-ce pas en effet un opprobre pour ce ministère, qu'un homme tel que Jean-Jacques Rousseau eût été secrétaire d'ambassade? Les aventures de d'Éon, de Vergy, de Jean-Jacques, sont si déshonorantes, qu'il ne faut pas ajouter à ces indignités le ridicule d'avoir eu un Rousseau pour secrétaire nommé par le roi. Je m'en rapporte à son excellence. J'ose me flatter qu'il pensera comme vous et comme moi sur cette petite affaire, et je vous supplie de m'envoyer ses ordres et les vôtres. J'écris à M. le duc de Choiseul; il n'est pas juste que Jean-Jacques passe pour avoir été une espèce de ministre de France, après avoir dit dans son *Contrat insocial*, page 163 : « Que ceux

<sup>1</sup> Voyez page 390. B.

<sup>2</sup> Voyez ibid. B.

« qui parviennent dans les monarchies ne sont<sup>1</sup> que  
 « de petits brouillons, de petits intrigants, à qui les  
 « petits talents qui font parvenir aux grandes places  
 « ne servent qu'à montrer leur ineptie aussitôt qu'ils  
 « y sont parvenus. »

Je ne sais si monsieur l'ambassadeur pourrait en dire un mot dans sa dépêche; je m'en remets à sa prudence, à ses bontés, et à la bienveillance dont il daigne m'honorer.

Par ma foi, monsieur, vous aurez de ma part du respect autant que d'amitié; mais je vous demande en grace de ne vous plus servir de ces formules qui blessent le cœur, et un cœur qui est à vous.

VOLTAIRE.

4827. A M. DAMILAVILLE.

7 novembre.

Pas la moindre nouvelle de Meyrin, mon cher ami, et la tête me tourne. Nous avons ici les lettres originales de Jean-Jacques<sup>2</sup>, écrites de sa main. Monsieur l'ambassadeur me les a fait voir. Le secrétaire d'ambassade n'y parle que des coups de bâton que M. le comte de Montaigu voulut lui faire donner. M. Du Theil ne répondit point à ses lettres, et lui donna l'aumône. Ce secrétaire d'ambassade, ce grand ministre, était copiste chez M. le comte de Montaigu, à deux cents livres de gages. Voilà un plaisant philosophe! Diderot lui crierait-il encore : *O Rousseau!*

Le texte du *Contrat social*, livre III, chapitre vi, porte : « Ne sont le  
 « plus souvent. » B.

<sup>2</sup> Voyez page 390. B.

dans le *Dictionnaire encyclopédique* <sup>1</sup>? Les enfants crient en Angleterre, *O Rousseau!* mais dans un autre sens.

Au nom de Dieu, songez à votre paquet, et dites-moi ce que vous pensez de mademoiselle Durancy.

*P. S.* Consolons-nous, consolons-nous; le paquet est arrivé. On avait oublié de le mettre à Meyrin; on l'a porté à Genève, où il est resté. Il m'arrive. L'adresse était à Genève, voilà la source de tout le malentendu, et d'un si long délai.

Le pauvre Boursier a versé des larmes en lisant la lettre de votre ami. Pour lui, il a fait son marché; il est prêt à partir à la première occasion. Il dit qu'il mourra avec le regret de n'avoir point vu l'homme du monde qu'il vénère le plus. Il fera toutes vos commissions exactement et sans délai.

Mon cher ami, je n'ai pu lire votre lettre sans des transports de tendresse et d'horreur.

Comment vouliez-vous que je visse votre jeune joueur de clavecin <sup>2</sup>? madame Denis était malade. Il y a plus de six semaines que je suis au lit. Ah! nous sommes bien loin de donner des fêtes. Quand revient le défenseur des Calas et des Sirven? Il est indispensable qu'il donne son mémoire au plus vite.

Je vous serre entre mes bras malades. Embrassez pour moi vos amis.

<sup>1</sup> Article *ENCYCLOPÉDIE*. B.

<sup>2</sup> Il s'appelait Mazar : voyez lettre 4796. B.

## 4828. A M. LE CHEVALIER DE TAULÈS.

Je n'ai cru, mon cher monsieur, qu'il fallait une permission de M. le duc de Choiseul qu'au cas qu'on niât les lettres écrites en 1744, et qu'on se servît du prétexte des dates erronées pour crier au faussaire. C'est une précaution que j'ai cru devoir prendre. Je l'ai soumise aux lumières de monsieur l'ambassadeur et aux vôtres, et à celles de M. Hennin. Ces pauvres natifs m'ont appris à ne rien faire de ma tête; mais puisqu'on *rend justice au caractère de Jean-Jacques, tout est fini*. Il restait à faire voir que ce malheureux sophiste *n'a pas écrit douze pages de suite où il y ait le sens commun*, et qu'il n'y a jamais eu de réputation plus usurpée; mais ce n'est pas là mon affaire. Je sais attendre, et j'attendrai surtout que les vingt-cinq *perruques*<sup>1</sup>, qui ne voient pas plus loin que le bout de leur nez, me rendent justice. Je suis assez content que vous me la rendiez. Il y a plus de repos dans mon cœur que dans Genève; comptez, monsieur, qu'il y a aussi une amitié respectueuse pour vous dans ce vieux cœur que vous avez gagné.

VOLTAIRE.

## 4829. A M. HELVÉTIUS.

A Ferney, 7 novembre.

Connaissiez ce malheureux Jean-Jacques; voyez quel a été le prix de vos bienfaits<sup>2</sup>. On a découvert

<sup>1</sup> Le petit conseil de la république de Genève était composé de vingt-cinq personnes. B.

<sup>2</sup> Voltaire envoyait à Helvétius le *Recueil de Lettres de M. J.-J. Rousseau*

bien d'autres infamies. Je ne pouvais deviner pour-  
quoi il conseillait à Émile d'épouser la fille du bour-  
reau ; mais je vois bien à présent que c'était pour se  
faire un ami dans l'occasion.

Adieu ; souvenez-vous que Judas n'a pas décrédité  
les apôtres.

4830. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

7 novembre.

Vraiment cela n'allait pas mal ; j'étais en train. Je  
me disais : Il y a là des choses qui plairont à mes  
anges ; cette idée me soutenait. Mais, ô mes anges !  
les tracasseries viennent en foule : elles tarissent la  
source qui commençait à couler. On me conteste la  
turpitude de notre ami Jean-Jacques. On soutient que  
Jean-Jacques était secrétaire d'ambassade à Venise, et  
qu'il avait seul le secret du ministère. M. le chevalier  
de Taulès m'a apporté les originaux des lettres de  
Jean-Jacques, où il n'est question que de coups de  
bâton, et point du tout de politique. Il est avéré que  
ce grand homme, loin d'avoir le secret de la cour,  
était copiste chez M. le comte de Montaigu, à deux  
cents livres de gages. Monsieur l'ambassadeur et M. le  
chevalier de Taulès sont d'avis qu'on imprime ces  
lettres pour les joindre à l'éducation d'Émile, dès  
qu'Émile sera reçu maître menuisier, et qu'il aura  
épousé la fille du bourreau.

*et autres pièces, etc.* ; 1766, in-12. On y trouve une lettre de Montmol-  
lin, du 25 septembre 1762, où il est question d'une réfutation projetée par  
Rousseau du livre d'Helvétius, intitulé *De l'Esprit* ; voyez mes notes, tome  
LXII, pages 419 et 420. B.



Je conçois bien que la publication de la honte de Jean-Jacques pourrait servir à ramener à la raison le parti qu'il a encore dans Genève, et refroidirait des têtes qu'il enflamme, et qui s'opposent à la médiation. Mais, comme ces lettres sont tirées du dépôt des affaires étrangères, je n'ose rien faire sans le consentement de M. le duc de Praslin et de M. le duc de Choiseul. Je remets cette affaire, mes divins anges, comme toutes les autres, à votre prudence et à vos bontés. Il me paraît essentiel que le ministère de France soit lavé de l'opprobre qui rejaillirait sur lui d'avoir employé Jean-Jacques. C'est trop que des d'Éon et des Vergy. La manière insultante dont ce malheureux Rousseau a parlé, dans plusieurs endroits, de la cour de France<sup>1</sup>, exige qu'on démasque ce charlatan, aussi méchant qu'absurde. Nous verrons si madame la duchesse de Luxembourg<sup>2</sup> et madame de Boufflers le soutiendront encore. On me mande qu'il est en horreur à tous les honnêtes gens, mais je sais qu'il a encore des partisans.

Dites-moi, je vous en prie, des nouvelles de mademoiselle Durancy. On est toujours fou d'*Olympie* à Genève, on la joue tous les jours. Le bûcher tourne la tête; il y avait beaucoup moins de monde au bûcher de Servet, quand vingt-cinq faquins le firent brûler.

Je me mets au bout de vos ailes.

<sup>1</sup> Voyez pages 420-22. B.

<sup>2</sup> Voyez la lettre du 9 janvier 1765, tome LXII, page 170. B.

## 4831. A M. DAMILAVILLE.

8 novembre.

Permettez, mon cher monsieur, que je vous adresse cette lettre <sup>1</sup> pour M. Dalember<sup>t</sup>, de l'académie des sciences, dont j'ignore la demeure.

Nous sommes toujours, ma femme <sup>2</sup> et moi, très inquiets de votre santé. M. Coladon voudrait savoir si vous vous trouvez bien des remèdes qu'il vous a fournis.

Je vous envoie un exemplaire de la *Lettre de M. de Voltaire à M. Hume* <sup>3</sup>. Nos citoyens reviennent furieusement sur le compte de J.-J. Rousseau; on le regarde comme un fou et comme un monstre. Ce sera la seule réputation qui lui restera.

J'ai l'honneur d'être très cordialement, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur, JEAN BOURSIER.

## 4832. A M. LE CHEVALIER DE TAULÈS.

A Ferney, 8 novembre.

Je donnai, monsieur, ces jours passés, à ma nièce, un petit *memorandum* <sup>4</sup>, pour la faire souvenir de vous demander une petite grace dont j'avais besoin. Il s'agissait de vérifier une date : au lieu de vous

<sup>1</sup> Elle est perdue ou inédite. B.

<sup>2</sup> Cette expression désigne madame Denis. B.

<sup>3</sup> C'est la lettre 4809. B.

<sup>4</sup> Ce *memorandum* était une note ainsi conçue : « Mille tendres respects à M. le chevalier de Taulès.

« Les Lettres de Venise de Jean-Jacques. » B.

prier de vouloir bien lui dire la date qu'elle aurait pu oublier, elle vous laissa mon petit billet. Je ne voulais que savoir précisément la date des lettres de Venise que vous avez entre les mains; c'est vous qui aviez eu la bonté de m'en procurer une copie; je l'ai prêtée, et on ne me l'a pas encore rendue. Au moins, madame Denis vous a dit combien je vous suis attaché; quoique vous ayez eu la cruauté de m'écrire que vous étiez avec respect, j'ai la justice, moi, d'être avec respect, et malgré cela avec sincérité, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

Voulez-vous mieux, monsieur, avoir la bonté de me mettre aux pieds de son excellence? M. Thomas ne sera-t-il pas de l'académie?

4833. A M. LE CHEVALIÈR DE TAULÈS.

A Ferney, 10 novembre.

J'ose supplier, monsieur, son excellence, ou vous, de vouloir bien mettre dans vos paquets de la cour ces deux guérillas<sup>1</sup> que messieurs les ducs de Choiseul et de Praslin m'ont demandées.

Dites-moi, je vous en prie, ce qu'on pense de Jean-Jacques à Genève. Les vingt-cinq perruques sont assurément sur des têtes de travers, si elles pensent que je suis enrôlé contre elles dans le régiment de Rousseau. Ces messieurs-là connaissent bien mal leur monde, et sont bien maladroits.

<sup>1</sup> La tragédie des *Scythes* (voyez tome VIII, page 183), et la *Lettre à M. Hume* (du 24 octobre; voyez n° 4809). B.

M. Thomas, Dieu merci, a tous les suffrages. Donnez-moi ici le vôtre, et traitez avec amitié

V. t. h. o. s. VOLTAIRE.

483 $\frac{1}{4}$ . A M. DAMILAVILLE.

12 novembre.

Vous devez déjà avoir reçu, mon très cher ami, la lettre<sup>1</sup> par laquelle je vous mandais que le petit ballot était parvenu à M. Boursier, par la messagerie de Lyon à Genève. Tout arrive, n'en doutez pas; et il n'y a point de pays où le public soit mieux servi qu'en France. Tout le mal venait, comme je vous l'ai dit, de ce qu'on avait mis l'adresse à Genève, au lieu de la mettre à Meyrin, et qu'on n'avait pas envoyé de lettre d'avis pour Genève: sans ces précautions, on court les risques d'un grand retardement.

Je vous ai mandé combien la lettre de M. Tonpla<sup>2</sup> avait attendri M. Boursier. Je vous répète qu'il est bon de s'assurer de la personne<sup>3</sup> dont on semble trop se défier. Je vous répète que cette personne donne tous les jours des paroles positives à M. Boursier, et que ce Boursier, en cas de besoin, pourrait faire face à tout. Il a écrit à M. de Lembertha<sup>4</sup>, et il attend sa réponse; il ne fera rien sans avoir le consentement de M. de Lembertha. Voilà tout ce que je sais.

Je vous envoie, par une autre lettre, celle que j'écrivis à M. Hume le 24 octobre. Je vous en ai déjà

<sup>1</sup> C'est le n° 4827. B.

<sup>2</sup> Diderot. Sa lettre est de juillet ou août 1766. B.

<sup>3</sup> Le roi de Prusse. B.

<sup>4</sup> Cette lettre à Dalemberth manque. B.

adressé plusieurs exemplaires, mais je crains que M. Janel, qui a des ordres très positifs et très justes de ne laisser passer aucun imprimé de Genève, n'ait confondu celui-ci avec tous les autres ; il y a pourtant une très grande différence. Ma lettre à M. Hume n'est qu'une justification honnête et légitime, quoique plaisante, contre les accusations d'un petit séditionnaire nommé J.-J. Rousseau, qui a osé insulter le roi et tous ses ministres dans tous ses ouvrages, et qui mériterait au moins le pilori, s'il ne méritait pas les Petites-Maisons. Ma lettre à M. Hume venge la patrie.

Voici une lettre tout ouverte que je vous envoie pour madame de Beaumont <sup>1</sup>. Je vous prie, mon cher ami, de la lui faire parvenir, soit en l'envoyant à sa maison à Paris avec certitude qu'elle lui sera rendue, soit en l'adressant à sa terre de Vieux-Fumé, d'où madame de Beaumont a daté. Je ne sais pas où est cette terre de Vieux-Fumé <sup>2</sup> ; je suppose qu'elle est près de Caen ; mais, dans cette incertitude, je ne puis qu'implorer votre secours.

L'affaire des Sirven devient pour moi plus importante que jamais ; il s'agit de sauver la vie à un père et à deux filles qui se désespèrent, et qui vont suivre une femme et une mère morte de douleur. M. de Beaumont aurait bien mieux fait de suivre cette affaire que celle de M. de La Luzerne : il y aurait eu peut-être autant de profit, et sûrement plus d'honneur.

<sup>1</sup> Elle manque aussi. B.

<sup>2</sup> Limitrophe de Canon-les-Bonnes-Gens; voyez lettre 4798. B.

Mon cher ami, ne nous laissons point de faire du bien aux hommes; c'est notre unique récompense.

4835. A M. DAMILAVILLE.

17 novembre.

Mon cher ami, l'avocat de Besançon, auteur du *Commentaire des Délits et des Peines*<sup>1</sup>, vous en envoie deux exemplaires par cette poste. J'y joins deux *Lettre à M. Hume*<sup>2</sup>.

Je vous supplie de vouloir bien mettre à la page 8 des *Certificats* un *et* au lieu des *ni*<sup>3</sup>. Il faut : « Que  
« le prétendu recueil de nos lettres, et un autre re-  
« cueil, ne sont, etc. »

Cette déclaration, mon cher ami, n'est que pour les journaux, et surtout pour les journaux étrangers. Je vous demande en grace d'en faire tenir un exemplaire au directeur du Journal de Bouillon, avec contre-seing, en mettant au bas de la page 8, qu'il est supplié de corriger la faute indiquée.

On dit que c'est Marc-Michel Rey, éditeur de Jean-Jacques, qui a imprimé le *Recueil Nécessaire*<sup>4</sup>. Cela est très vraisemblable, puisqu'on y trouve une partie du *Vicaire savoyard*. Je n'ai pas vérifié si la traduction de milord Bolyngbroke est fidèle. Les vrais philosophes, mon cher ami, ne font point de pareils

<sup>1</sup> Ouvrage de Voltaire; voyez tome XLII, page 417. B.

<sup>2</sup> Du 24 octobre, n° 4809. B.

<sup>3</sup> Cette faute a été corrigée (voyez tome XLII, page 488); elle était à la page 136 du *Journal encyclopédique*, du 15 novembre 1766. B.

<sup>4</sup> Voyez ma note, page 294. B.

ouvrages : ils respectent la religion autant qu'ils chérissent le roi.

Tout ceci est en réponse à votre lettre du 10 novembre. Dites à madame de Beaumont que je serai le plus attaché de leurs serviteurs jusqu'au dernier moment de ma vie.

J'ai éclairci avec M. de La Borde la méprise du petit paquet qui vous est parvenu <sup>1</sup>.

Ma mémoire de soixante-treize ans me trompait. Ce n'est point M. de La Borde ; c'est monsieur le comte de Cucé, maître de la garde-robe du roi, qui avait eu la bonté de se charger de cette commission. Il pense en sage, et il agit en homme bienfaisant.

J'ai relu plusieurs fois la lettre de Tonpla <sup>2</sup> : elle serre mon cœur, et m'entraîne vers le sien. Que ne puis-je vous entretenir tous deux ! Mon ame s'unit à la vôtre plus que jamais.

Voudriez-vous avoir la bonté de faire tenir l'inclose par la petite poste ?

4836. A M. LA COMBE.

17 novembre.

Si tous les ouvrages que vous imprimez, monsieur, étaient écrits comme votre lettre du 9, vous feriez une grande fortune.

Je suis effrayé des huit pages que vous comptez refaire <sup>3</sup>. En vérité, cet ouvrage très froid n'en vaut pas

<sup>1</sup> Voyez lettre 4808. B.

<sup>2</sup> Celle dont j'ai parlé dans une note, page 429. B.

<sup>3</sup> La tragédie du *Triumvirat* n'avait pas encore été émise ; il n'y eut à réimprimer que les pages 145-46 : et l'on ajouta les deux morceaux dont

la peine, et l'on compte vous donner bientôt quelque chose de plus intéressant <sup>1</sup>.

Faites tout ce qu'il vous plaira du *Recueil de Morale et de Philosophie* <sup>2</sup>. Quand il sera fait, je vous proposerai une petite préface. On prétend que c'est un M. Bordes, de l'académie de Lyon, ancien antagoniste de Rousseau, qui a fait la lettre <sup>3</sup> qu'on m'a attribuée dans les gazettes anglaises. Vous verrez par l'imprimé ci-joint que cette lettre n'est pas de moi. Si vous voulez donner au public ma lettre à M. Hume, avec des remarques <sup>4</sup> historiques et critiques assez curieuses, je vous les ferai tenir. Rousseau n'est pas seulement un fou ; c'est un méchant homme, c'est le singe de la philosophie qui saute sur un bâton, fait des grimaces, et mord les passants.

Je vous embrasse du meilleur de mon cœur.

4837. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

19 novembre.

Je vous écrivis, je crois, mes anges, le 8 de ce mois, que je pourrais vous envoyer le premier acte de ma *Bergerie* ; et avant que vous m'ayez fait réponse, l'enceinte a été construite. Une tragédie de

j'ai parlé dans une note sur la lettre 4796, et qui sont tome XLII, pages 489 et 493. B.

<sup>1</sup> *Les Scythes*. B.

<sup>2</sup> Dans les premières éditions, le *Philosophe ignorant* est suivi de divers morceaux (voyez tome XLII, page 535) : mais je n'en connais aucune édition avec préface. B.

<sup>3</sup> La *Lettre au docteur Pansophe* ; voyez ma note, page 384. B.

<sup>4</sup> *Notes sur la lettre à M. Hume* ; voyez tome XLII, page 519. B.



bergers ! et une tragédie faite en dix jours <sup>1</sup>, me direz-vous ! aux Petites-Maisons, aux Petites-Maisons, de bons bouillons, des potions rafraîchissantes comme à Jean-Jacques <sup>2</sup>.

Mes divins anges, avant de me rafraîchir, lisez la pièce, et vous serez échauffés. Songez que quand on est porté par un sujet intéressant, par la peinture des mœurs agrestes, opposées au faste des cours orientales, par des passions vraies, par des événements surprenants et naturels, on vogue alors à pleines voiles (non pas à plein voile, comme dit Corneille <sup>3</sup>), et on arrive au port en dix jours. Un sujet ingrat demande une année, et un long travail, qui échoue ; un sujet heureux s'arrange de lui-même. *Zaïre* ne me coûta que trois semaines. Mais cinq actes en vers à soixante-treize ans, et malade ! J'ai donc le diable au corps ? oui, et je vous l'ai mandé. Mais les vers sont donc durs, raboteux, chargés d'inutiles épithètes ? non ; rapportez-vous-en à ce diable qui m'a bercé ; lisez, vous dis-je. Maman Denis est épouvantée de la chose, elle n'en peut revenir.

Ce n'est pas *Tancrède*, ce n'est pas *Alzire*, ce n'est pas *Mahomet*, etc. Cela ne ressemble à rien ; et cependant cela n'effarouche pas. Des larmes ! on en versera, ou on sera de pierre. Des frémissements ! on en aura jusqu'à la moelle des os, ou on n'aura point de moelle. Et ce n'est pas l'ex-jésuite qui a fait cette pièce ; c'est moi.

<sup>1</sup> La tragédie des *Scythes*. B.

<sup>2</sup> Voyez page 389. B.

<sup>3</sup> *Pompée*. acte III, scène 1 ; voyez tome XXXV, page 384. R.

Dans la fatuité de mon orgueil extrême,  
Je le dis à Praslin, à vous, à Fréron même<sup>1</sup>.

On demandait à un maréchal d'Estrées, âgé de quatre-vingt-dix-sept ans, et dont la femme, sœur de Manicamp, était grosse : Qui a fait cet enfant à madame la maréchale ? C'est moi, mort-dieu, dit-il.

Ma *Bergerie* part donc. Je l'envoie à M. le duc de Praslin pour vous. Faites lire cette drogue à Lekain ; que M. de Chauvelin manque le coucher du roi pour l'entendre. Mettez-moi chaudement dans le cœur de ce M. de Chauvelin ; que M. le duc de Praslin juge à la lecture ; puis moquez-vous de moi, et j'en rirai moi-même.

Respect et tendresse.

4838. A M. CHARDON.

A Ferney, 19 novembre.

Monsieur, ce n'est pas ma faute si je vous importune ; prenez-vous-en à la réputation que vous avez d'être le juge le plus intègre et le rapporteur le plus éloquent. Monsieur et madame de Beaumont se croient trop heureux si leur fortune dépend de vous. Les Sirven vous demandent la vie ; et moi, monsieur, j'ose vous la demander pour eux, moi qui suis témoin, depuis trois années, de leur innocence, de leurs larmes, et de l'horrible injustice qu'ils essayèrent lorsque le même fanatisme qui fit périr Calas sur la roue condamna Sirven et sa femme à la

<sup>1</sup> Parodie de ce vers d'*Alzire* (acte III, scène 4) :

Je l'ai dit à la terre, au ciel, à Guzman même,      B.

corde, sur la même accusation de parricide que la superstition impute si légèrement, et que la nature désavoue.

M. le duc de Choiseul, qui pense sur vous, monsieur, comme tout le public, et qui est votre ami, a eu la bonté de me mander qu'il prierait monsieur le vice-chancelier de vous nommer rapporteur dans l'affaire des Sirven. Vous êtes déjà instruit de cette horrible aventure; je ne vous demande que la plus exacte justice. La malheureuse destinée de cette famille, qui l'a conduite dans mes déserts, deviendra un bonheur pour elle, si vous daignez rapporter sa cause. C'en est un pour moi que cette occasion de vous assurer de l'estime infinie et du respect, etc.

4839. A M. DAMILAVILLE.

19 novembre.

Mon cher ami, j'ai écrit à M. Chardon <sup>1</sup>. J'ai fait souvenir M. le duc de Choiseul de la bonté qu'il a eue de nous le procurer pour rapporteur. Madame de Beaumont a dû recevoir la lettre que je vous envoyai pour elle <sup>2</sup>. Je suis bien malade, mon cher ami, mais je ne suis pas oisif; je mourrai en travaillant et en vous aimant.

4840. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

20 novembre.

Divins anges, vous vous y attendiez bien; voici

<sup>1</sup> C'est la lettre 4838. B.

<sup>2</sup> Celle dont il est question dans le n° 4834, et qui est perdue. B.

des corrections que je vous supplie de faire porter sur le manuscrit.

Maman Denis et un des acteurs<sup>1</sup> de notre petit théâtre de Ferney, fou du *tripot*, et difficile, disent qu'il n'y a plus rien à faire, que tout dépendra du jeu des comédiens; qu'ils doivent jouer *les Scythes* comme ils ont joué *le Philosophe sans le savoir*<sup>2</sup>, et que *les Scythes* doivent faire le plus grand effet, si les acteurs ne jouent ni froidement ni à contre-sens.

Maman Denis et mon vieux comédien de Ferney assurent qu'il n'y a pas un seul rôle dans la pièce qui ne puisse faire valoir son homme. Le contraste qui anime la pièce d'un bout à l'autre doit servir la déclamation, et prête beaucoup au jeu muet, aux attitudes théâtrales, à toutes les expressions d'un tableau vivant. Voyez, mes anges, ce que vous en pensez; c'est vous qui êtes les juges souverains.

Je tiens qu'il faut donner cette pièce sur-le-champ, et en voici la raison. Il n'y a point d'ouvrage nouveau sur des matières très délicates qu'on ne m'impute; les livres de cette espèce pleuvent de tous côtés. Je serai infailliblement la victime de la calomnie, si je ne prouve l'alibi. C'est un bon alibi qu'une tragédie. On dit : Voyez ce pauvre vieillard ! peut-il faire à-la-fois cinq actes, et cela, et cela encore ? Les honnêtes gens alors crient à l'imposture.

Je vous supplie, ô anges bienfaiteurs ! de montrer la lettre ci-jointe<sup>3</sup> à M. le duc de Praslin, ou de lui

<sup>1</sup> Voltaire lui-même. B.

<sup>2</sup> Comédie de Sedaine; voyez tome LXII, page 534.

<sup>3</sup> C'était une lettre pour Du Clairon (voyez n° 4843); elle est perdue. B.

en dire la substance. Il sera très utile qu'il ordonne à un de ses secrétaires ou premiers commis d'encourager fortement M. Du Clairon à découvrir quel est le polisson qui a envoyé de Paris aux empoisonneurs de Hollande son venin contre toute la cour, contre les ministres, et contre le roi même, et qui fait passer sa drogue sous mon nom <sup>1</sup>.

Voici la destination que je fais, selon vos ordres, des rôles pour l'académie royale du Théâtre-Français.

O anges ! je n'ai jamais tant été au bout de vos ailes.

*N. B.* Il y a pourtant dans la *Lettre au docteur Pansophe* des longueurs et des répétitions. Elle est certainement de l'abbé Coyer <sup>2</sup>.

*N. B.* Voulez-vous mettre mon gros neveu, l'abbé Mignot, du secret ?

#### 4841. A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

21 novembre.

La *Lettre au docteur Pansophe*, madame, est de l'abbé Coyer, j'en suis très certain, non seulement parceque ceux qui en sont certains me l'ont assuré, mais parceque, ayant été au commencement de l'année en Angleterre, il n'y a que lui qui puisse connaître les noms anglais qui sont cités dans cette lettre. Je connais d'ailleurs son style ; en un mot, je suis sûr de mon fait.

<sup>1</sup> Il s'agit toujours des *Lettres* qui donnèrent lieu à l'*Appel au public* ; voyez tome XLII, page 478. B.

<sup>2</sup> Elle est de Bordes ; voyez une des notes sur la lettre 4509. B.

Il est fort mal à lui, qui se dit mon ami, de s'être servi de mon nom, et de feindre que j'écris une lettre à Jean-Jacques, quand je dis <sup>1</sup> qu'il y a sept ans que je ne lui ai écrit. Je me ferais sans doute honneur de cette *Lettre au docteur Pansophe*, si elle était de moi. Il y a des choses charmantes et de la meilleure plaisanterie; il y a pourtant des longueurs, des répétitions, et quelques endroits un peu louches. Il faut avouer en général que le ton de la plaisanterie est, de toutes les clefs de la musique française, celle qui se chante le plus aisément. On doit être sûr du succès, quand on se moque gaîment de son prochain; et je m'étonne qu'il y ait à présent si peu de bons plaisants dans un pays où l'on tourne tout en raillerie.

Pour moi, je vous assure, madame, que je n'ai point du tout songé à railler, quand j'ai écrit à David Hume : c'est une lettre <sup>2</sup> que je lui ai réellement envoyée; elle a été écrite au courant de la plume. Je n'avais que des faits et des dates à lui apprendre; il fallait absolument me justifier des calomnies dont ce fou de Jean-Jacques m'avait chargé.

C'est un méchant fou que Jean-Jacques; il est un peu calomniateur de son métier; il ment avec des distinctions de jésuite, et avec l'impudence d'un janséniste.

Connaissez-vous, madame, un petit *Abrégé de l'Histoire de l'Eglise* <sup>3</sup>, orné d'une préface du roi de

<sup>1</sup> Voyez page 384. B.

<sup>2</sup> Celle du 24 octobre, n° 4809. B.

<sup>3</sup> Par l'abbé de Prades; voyez page 50. B.

Prusse? Il parle en homme qui est à la tête de cent quarante mille vainqueurs, et s'exprime avec plus de fierté et de mépris que l'empereur Julien. Quoiqu'il verse le sang humain dans les batailles, il a été cruellement indigné de celui qu'on a répandu dans Abbeville.

L'assassinat juridique des Calas, et le meurtre du chevalier de La Barre, n'ont pas fait honneur aux Welches dans les pays étrangers. Votre nation est partagée en deux espèces : l'une, de singes oisifs qui se moquent de tout ; et l'autre, de tigres qui déchirent. Plus la raison fait de progrès d'un côté, et plus de l'autre le fanatisme grince des dents. Je suis quelquefois profondément attristé, et puis-je me console en faisant mes tours de singe sur la corde.

Pour vous, madame, qui n'êtes ni de l'espèce des tigres ni de celle des singes, et qui vous consolez au coin de votre feu, avec des amis dignes de vous, de toutes les horreurs et de toutes les folies de ce monde, prolongez en paix votre carrière. Je fais mille vœux pour vous et pour M. le président Hénault. Mille tendres respects.

4842. A M. DAMILAVILLE.

21 novembre.

J'ai lu, mon cher ami, la *Lettre au docteur Pansophe*, qu'on m'attribuait. Je voudrais l'avoir faite, et sans doute, si je l'avais faite, je ne la désavouerais pas. Elle est charmante, quoiqu'il y ait des longueurs et des répétitions. Il n'est pas douteux qu'elle ne soit de l'abbé Coyer; mais, s'il ne l'avoue pas, je

dois regarder cette réticence comme un mauvais procédé à mon égard : sa gloire et son honneur doivent l'engager à dire la vérité.

Bonsoir. Je n'ai pas un moment à moi, et vous vous en apercevrez bientôt. Je vous embrasse vous et les vôtres.

## 4843. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

22 novembre.

Mes anges sauront, ou savent déjà peut-être, que j'ai eu l'honneur de leur adresser deux paquets par M. le duc de Praslin. Le premier contenait une provision pour le *tripot*, avec une lettre relative au *tripot*. Le second renferme ma réponse à la lettre du 13 novembre, dont mes anges m'ont gratifié; et cette lettre, bien ou mal raisonnée, est soumise à leur jugement céleste. Elle est accompagnée des lettres-patentes qu'ils m'ont ordonné d'envoyer à mademoiselle Durancy<sup>1</sup>, d'une lettre à M. Du Clairon<sup>2</sup>, et surtout de corrections nécessaires à ma création de dix jours. Souvenez-vous bien, je vous en prie, au quatrième acte, scène seconde, du mot de *tyrans*, auquel il faut substituer celui de *Persans*:

Ces biens que des tyrans aux mortels ont ravis.

Mettez :

Ces biens que des Persans aux mortels ont ravis.

*Tyrans* sent le Jean-Jacques; *Persans* est plus honnête, et il faut être honnête.

<sup>1</sup> La distribution des rôles des *Scythes*. B.

<sup>2</sup> Cette lettre est perdue : voyez n° 4840. B.



Mais voici bien une autre paire de manches, comme disait Corneille; je ne savais pas, quand je dépêchai mes *Scythes*, que Le Mierre avait fait *les Suisses*<sup>1</sup>. Or *les Suisses* et *les Scythes*, c'est tout un. Il est impossible que Le Mierre et moi ne nous soyons pas rencontrés. Je ne veux pas du tout passer pour être son copiste. En faisant présent de ma pièce aux comédiens, je peux passer devant Le Mierre. Les comédiens peuvent dire que c'est une tragédie qui leur appartient en propre, et qu'ils sont en droit de donner les pièces qui sont à eux avant celles dont les auteurs partagent avec eux le profit.

En un mot, il y a plus d'une tournure à donner à la chose. On peut même obtenir un ordre du premier gentilhomme de la chambre. O anges! vous n'avez qu'à battre des ailes, et on fera ce que vous voudrez. Nous ne pensons pas, au couvent, que l'incognito puisse et doive se garder. Le petit La Harpe n'en sait rien; mais M. Hennin a vu le manuscrit sur ma table. M. de Taulès, qui est curieux comme une fille, est au fait. Il y a une autre raison encore: c'est que maman<sup>2</sup> prétend que *les Scythes* sont ce que j'ai fait de mieux; et moi je vous avoue que, parmi mes médiocres ouvrages, je ne crois pas qu'il y en ait deux plus singuliers que *les Scythes*.

Je pense donc qu'il faut hardiment courir les risques des sifflets. Je pense qu'il faut faire lire la pièce devant mon gros neveu, et même devant Damila-ville; qu'il faut donner ce plaisir à vos amis, et vous

<sup>1</sup> *Guillaume Tell*, tragédie de Le Mierre, jouée le 17 décembre 1766. B.

<sup>2</sup> Nom que Voltaire donnait à madame Denis; voyez lettre 4846. B.

en faire un amusement. J'attends vos ordres pour lire *les Scythes* ou *les Suisses* à notre ambassadeur suisse, à Hennin, à Taulès, à La Harpe, à Dupuits, qui ne savent rien encore bien positivement. J'attends vos ordres, dis-je, et je me prosterne.

4844. A. M. DAMILAVILLE.

24 novembre.

Eh bien ! mon cher et vertueux ami, imprime-t-on le mémoire pour les Sirven ? viendrons-nous enfin à bout de cette affaire, qui intéresse l'humanité entière ?

Je vous ai dit sans doute, et si je ne vous l'ai pas dit, je le redis ; et, si je l'ai redit, je le redis encore : Il est avéré, prouvé, démontré, que ce malheureux Jean-Jacques ne m'avait écrit, pour prix de mes bontés, une lettre très insolente sur les spectacles<sup>1</sup>, que pour engager avec moi une querelle, pour soulever contre moi les prêtres et les gueux de Genève, et pour me faire sortir des Délices. M. Tronchin est très instruit d'une partie de cette intrigue, et j'ai les preuves de l'autre. Il n'y a jamais eu de pareil monstre dans la littérature, pas même Fréron ; voilà ce qu'il faut qu'on sache. Je me reprocherais

<sup>1</sup> Dans la lettre de J.-J. Rousseau à Voltaire, du 17 juin 1760, on ne trouve pas une seule fois le mot *spectacles*, ni celui de *théâtre* ; mais dans le reproche que Rousseau fait à Voltaire d'avoir *perdu Genève* (voyez tome LVIII, page 446), il entend parler des représentations théâtrales. Voltaire, au reste, veut parler de la lettre de J.-J. Rousseau à M. Dalember, sur son article GENÈVE, dans le septième volume de l'Encyclopédie, et particulièrement sur le projet d'établir un théâtre de comédie en cette ville ; 1758, in-8°. B.

de m'être même moqué de ce polisson, si je n'étais justifié par ses scélératesses. Je vous prie d'envoyer ce petit billet à M. de Marmontel. J'espère qu'enfin l'abbé Coyer rendra gloire à la vérité.

Je vous embrasse aussi tendrement que faire se peut.

4845. A M. MARMONTEL.

24 novembre.

Je suis en peine de savoir, mon cher confrère, si vous avez reçu un paquet<sup>1</sup> que je fis partir vers le 9 ou 10 de ce mois, sous l'enveloppe de madame Geoffrin. J'ignore même si elle est arrivée; c'est ce qui fait que je vous écris par une autre voie. Je me meurs d'envie de voir *Bélisaire*<sup>2</sup>. J'ai toujours dans la tête que ce sera votre chef-d'œuvre.

Je dois vous apprendre que j'ai beaucoup trop ménagé ce malheureux Jean-Jacques. Il faut que vous connaissiez ce monstre. Il n'avait écrit contre la comédie<sup>3</sup> (lui qui n'a fait que de bien mauvaises comédies) que pour soulever contre moi les prêtres et les autres gueux de Genève. Il était au désespoir que j'eusse une jolie maison près d'une ville où il était abhorré de tous les honnêtes gens. Apprenez cette anecdote à M. Dalember. M. le docteur Tronchin a

<sup>1</sup> Si le paquet contenait une lettre, elle manque. B.

<sup>2</sup> Roman de Marmontel, à l'occasion duquel Voltaire composa l'*Anecdote sur Bélisaire* (voyez tome XLII, page 624); la *Seconde anecdote sur Bélisaire* (voyez tome XLIII, page 1); *Lettre de Géroste à Cogé* (voyez id., page 435); *Réponse catégorique* (voyez id., page 560); il en parle aussi dans plusieurs autres écrits; voyez, entre autres, t. XLIII, p. 408. B.

<sup>3</sup> Dans sa lettre à Dalember; voyez ma note, page 443. B.

les preuves en main. Je sais que tout cela est triste pour la littérature; mais il faut couper un membre gangrené.

Je vous demande en grace de me donner des nouvelles de mon paquet. Je vous embrasse le plus tendrement du monde.

## 4846. A MADAME DE FLORIAN.

24 novembre.

Chère nièce et chers neveux, madame de Florian a donc toujours la goutte aux trois doigts dont on écrit, et ne peut donner jamais le moindre signe de vie à un oncle qui l'aime tendrement? Pour vous, monsieur son mari, c'est autre chose; vous répondez exactement, vous dites des nouvelles aux absents, vos lettres sont instructives.

Et vous, mon gros et cher neveu, qui êtes actuellement enfoncé jusqu'au cou dans des papiers terriers, prêtez-moi vos secours et vos lumières pour résister à des *ifs* de moines qui veulent opprimer maman Denis et moi. Quand vous aurez voix délibérative dans la première classe du parlement de France, faites-moi une belle et bonne cabale contre tous ces *ifs* de moines<sup>1</sup>; défaites-nous de cette vermine qui ronge le royaume; donnez de grands coups d'aiguillon dans le maigre cul de l'abbé de Chauvelin. C'est peu de

<sup>1</sup> La Chalotais, dans l'un de ses *Mémoires*, rapporte qu'on lui attribuait un billet adressé au comte de Saint-Florentin, et qui commençait ainsi : « Tu es un *iff*, aussi bien que les douze *iff*. » Il est à croire que c'est à ce passage que Voltaire fait allusion. B.

chose ; ce n'est pas assez d'avoir chassé les jésuites, qui du moins instruisaient la jeunesse, pour conserver des sangsues qui ne sont bonnes à rien qu'à s'engraisser de notre sang.

Nous sommes actuellement dans le climat de Naples, nous serons au mois de décembre dans celui de Sibérie. Et vous, quand sortirez-vous de votre séjour paisible pour le séjour tumultueux, frivole, et crotté, de Paris, la grand'ville ?

Je vous embrasse tous trois de toutes les forces de mon ame, et de mes bras longs et menus.

4847. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

24 novembre.

J'ai encore fatigué aujourd'hui mes anges, et ma lettre est partie adressée à M. Marin, le tout après avoir dépêché depuis cinq jours trois paquets à M. le duc de Praslin.

Pourquoi donc, direz-vous, nous assommer encore de cette lettre, vieillard indiscret du mont Jura ? Pourquoi ? c'est que j'aime bien ces vers-ci :

Il est des maux, Sulma, que nous fait la fortune.  
 Il en est de plus grands dont le poison cruel,  
 Par nous-même apprêté, nous porte un coup mortel.  
 Mais lorsque, sans secours, à mon âge, on rassemble,  
 Dans un exil affreux, tant de malheurs ensemble,  
 Lorsque tous leurs assauts viennent se réunir,  
 Un cœur, un faible cœur, les peut-il soutenir ?

Il me semble que cette leçon vaut mieux que les

<sup>1</sup> *Les Scythes*, acte III, scène 4, voyez t. VIII, p. 238 et 273. B.

autres, surtout si la voix éclate avec attendrissement sur *faible cœur*.

Voyez, décidez; vous sentez bien que je suis à bout, que je n'ai plus d'huile dans ma lampe, que je vous ai envoyé ma dernière goutte, et que le succès ou la chute de l'ouvrage sont dans le sujet et non dans les vers; que tout dépend à présent des acteurs; que les situations et l'art du comédien font tout aux premières représentations.

Ainsi donc, nous vous conjurons, maman et moi, de faire jouer la pièce telle qu'elle est; c'est ma dernière prière, c'est mon testament; puis je mourrai en riant aux anges.

#### 4848. DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

A Sans-Sonci, le 25 novembre.

Cet *Extrait du Dictionnaire de Bayle*<sup>1</sup>, dont vous me parlez, est de moi. Je m'y étais occupé dans un temps où j'avais beaucoup d'affaires : l'édition s'en est ressentie. On en prépare à présent une nouvelle, où les articles des courtisanes seront remplacés par ceux d'Ovide et de Lucrèce, et dans laquelle on restituera le bon article de David.

Je vous envoie, comme vous le souhaitez, cet extrait informe, et qui ne répond point à mon dessein. Il sera suivi de la nouvelle édition, dès qu'elle sera achevée. Mais ce ne sont que de légères chiquenaudes que j'applique<sup>2</sup> sur le nez de l'*inf...*; il n'est donné qu'à vous de l'écraser.

Cette *inf...* a eu le sort des catins. Elle a été honorée tant qu'elle était jeune; à présent, dans sa décrépitude, chacun l'insulte. Le marquis d'Argens l'a assez maltraitée dans son

<sup>1</sup> Voyez ma note, page 48. B.

<sup>2</sup> - Sur le nez du fanatisme; il n'est donné qu'à vous de l'écraser. Il a eu le sort des catins. » (*Édit. de Berlin.*)

*Julien*<sup>1</sup>. Cet ouvrage est moins incorrect que les autres<sup>2</sup>, cependant je n'ai pas été content de la sortie qu'il a faite à propos de rien contre Maupertuis. Il ne faut point troubler la cendre des morts. Quelle gloire y a-t-il de combattre un homme que la mort a désarmé? Maupertuis sans doute a fait un mauvais ouvrage; c'est une plaisanterie gravement écrite. Il aurait dû l'égayer, pour que personne ne pût s'y tromper. Vous prîtes la chose au tragique; vous attaquâtes sérieusement<sup>3</sup> un badinage; et avec votre redoutable massue d'Hercule vous écrasâtes un moucheron.

Pour moi, qui voulais conserver la paix dans la maison, je fis tout ce que je pus pour vous empêcher d'éclater. Malgré tout ce que je vous disais, vous en devîntes le perturbateur; vous composâtes un libelle presque sous mes yeux, vous vous servîtes d'une permission que je vous avais donnée pour un autre ouvrage pour imprimer ce libelle. Enfin vous avez eu tous les torts du monde vis-à-vis de moi; j'ai souffert ce qui pouvait se souffrir, et je supprime tout ce que votre conduite me donna d'ailleurs de justes sujets de plainte, parceque je me sens capable de pardonner.

Vous n'avez rien perdu en quittant ce pays. Vous voilà à Ferney entre votre nièce et des occupations que vous aimez, respecté comme le dieu des beaux-arts, comme le patriarche des écraseurs, couvert de gloire, et jouissant, de votre vivant, de toute votre réputation; d'autant plus qu'éloigné au-delà de cent lieues de Paris, on vous considère comme mort, et l'on vous rend justice.

Mais de quoi vous avisez-vous de me demander des vers? Plutus a-t-il jamais requis Vulcain de lui fournir de l'or? Théty's a-t-elle jamais sollicité le Rubicon de lui donner son

<sup>1</sup> C'est-à-dire dans la *Défense du paganisme*, 1764, in-12; voyez l'*Avertissement*, tome XLV, page 194. B.

<sup>2</sup> « Que ses autres productions. » (*Édit. de Berlin.*)

<sup>3</sup> Voltaire n'attaqua Maupertuis que par des plaisanteries; mais il les poussa loin; voyez l'*Histoire du docteur Akakia*, tome XXXIX, pages 471-513. B.

fillet d'eau ? Puisque, dans un temps où les rois et les empereurs étaient acharnés à me dépouiller, un misérable, s'alliant avec eux, me pillait mon livre ; puisqu'il a paru, je vous en envoie un exemplaire en gros caractère <sup>1</sup>. Si votre nièce se coiffe à la grecque ou à l'éclipse, elle pourra s'en servir pour des papillotes.

J'ai fait des poésies médiocres : en fait de vers, les médiocres et les mauvais sont égaux. Il faut écrire comme vous, ou se taire.

Il n'y a pas long-temps qu'un Anglais qui vous a vu a passé ici, il m'a dit que vous étiez un peu voûté, mais que ce feu que Prométhée déroba ne vous manque point. C'est l'huile de la lampe : ce feu vous soutiendra. Vous irez à l'âge de Fontenelle, en vous moquant de ceux qui vous paient des rentes viagères, et en faisant une épigramme quand vous aurez achevé le siècle. Enfin, comblé d'ans, rassasié de gloire, et vainqueur de l'*inf...*, je vous vois monter l'Olympe, soutenu par les génies de Lucrèce, de Sophocle, de Virgile, et de Locke, placé entre Newton et Épicure, sur un nuage brillant de clarté.

Pensez à moi quand vous entrerez dans votre gloire <sup>2</sup>, et dites comme celui que vous savez : *Ce soir, tu seras assis à ma table* <sup>3</sup>.

Sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait en sa sainte et digne garde. FINALE.

#### 4849. A M. LE CHEVALIER DE TAULÈS.

Mardi, au matin.

Si vous avez eu, monsieur, le temps de lire le petit

<sup>1</sup> En 1760, il parut plusieurs éditions des *Poésies diverses* du roi de Prusse. Il parle sans doute ici d'une édition qu'il fit faire sous ses yeux. B.

<sup>2</sup> On lit dans saint Luc, xxiv, 26 : « Intrare in gloriam suam ; » voyez aussi ma note, tome LV, page 417. B.

<sup>3</sup> Dans saint Luc, xxiii, 43, Jésus-Christ dit au bon larron : « Hodie « mecum eris in paradiso. » B.



écrit sur les commissions royales, qu'on prétend de M. Lambert<sup>1</sup>, conseiller au parlement, je vous supplie de me le renvoyer ; et si vous pouvez vous échapper un moment, ce dont je doute fort, je vous demande de mettre parmi vos œuvres de bienfaisance celle de venir voir un pauvre malade qui vous est tendrement attaché.

Recevez mes respects, et présentez-les, je vous prie, à son excellence.

4850. A M. L'ABBÉ MORELLET.

26 novembre.

Je vais chercher, monsieur, les deux petites curiosités<sup>2</sup> que vous desirez avoir, et elles vous parviendront par votre ami<sup>3</sup>, à qui j'envoie cette lettre, et à qui je demande comment il faut s'y prendre. Je ne crois point que ces bagatelles doivent de droits aux fermiers généraux ; mais il est toujours bon de prendre toutes ses précautions, et de ne pas s'exposer à des avanies.

Il est vrai, monsieur, que ce serait une grande consolation pour moi de former des élèves qui soutinssent le seul véritable théâtre qu'on ait en Europe. En vérité, j'ai besoin de consolation. Les choses que vous

<sup>1</sup> Ce n'est point le conseiller Lambert, c'est l'avocat Chaillou qui est auteur de l'ouvrage intitulé *Des Commissions extraordinaires en matière criminelle*, 1766, in-8°, réimprimé en 1789 avec des additions, sous ce titre : *De la stabilité des lois constitutives de la monarchie en général*, etc. B.

<sup>2</sup> Probablement la *Lettre à M. Hume*, n° 4809, et les *Notes* (voyez tome XLII, page 519). B.

<sup>3</sup> Helvétius, à qui Morellet avait précédemment apporté une lettre de Voltaire (voyez n° 4811). B.

me mandez, celles que je sais d'ailleurs, et certains événements publics, font frémir le bon sens, et déchirent le cœur. Si j'étais plus jeune, si je pouvais me transplanter, si ceux qui sont capables de rendre les plus grands services à la raison humaine avaient du courage, je sais bien quel parti il y aurait à prendre. Mais il faudrait se voir; et puis-je encore me flatter que vous ferez un voyage à Lyon pendant ma vie, et que je pourrai vous parler à cœur ouvert?

Il n'était pas possible que vous prissiez le parti de Rousseau dès que vous l'avez connu. Non seulement c'est un fou, mais c'est un monstre. M. Tronchin a la preuve en main qu'il ne m'avait écrit une lettre insolente<sup>1</sup> que pour m'engager dans une querelle sur la comédie, et pour soulever contre moi les prédicants et le peuple de Genève. Je n'ai pas été sa dupe. Ce pauvre fou a trop d'orgueil pour être adroit. Il est méchant, mais il n'est pas dangereux : c'est un grand malheur, je l'avoue, qu'un homme qui pouvait servir en ait été si indigne; mais il n'aurait pu être utile qu'avec un meilleur cœur et un meilleur esprit. Aimons toujours, monsieur, les lettres, qu'il déshonore, et qu'on persécute. Vous ferez plus de bien que Jean-Jacques n'a fait de mal. Continuez-moi vos bontés. Combattons sous le même étendard, sans tambour et sans trompette. Encouragez vos alliés, et que les traités soient secrets; comptez sur ma tendre et respectueuse amitié.

Votre très humble et très obéissant serviteur,

MISO-PRIEST<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Voyez lettre 4844. B. — <sup>2</sup> Ennemi des prêtres. B.

La *Lettre au docteur Pansophe* n'est point de moi ; elle est de l'abbé Coyer<sup>1</sup> ; je voudrais l'avoir faite.

4851. A M. HENNIN.

27 novembre.

Il faudrait, mon cher résident, que les Genevois eussent le diable au corps pour ne pas accepter le règlement qu'on leur propose<sup>2</sup>. Il me semble que tous les ordres de leur petit état sont pesés dans des balances qui sont plus justes que celles que Jupiter tient dans Homère. Tous les citoyens devraient venir baiser les mains des plénipotentiaires, et s'aller enivrer ensuite, comme le prescrit Rousseau dans je ne sais quel mauvais livre de sa façon<sup>3</sup>. Bonsoir, très aimable homme ; mettez-moi aux pieds de son excellence, et ne m'oubliez pas auprès de M. de Taulès.

4852. A M. DALEMBERT.

28 novembre.

Il y a trois heures que j'ai reçu le cinquième volume<sup>4</sup>, mon très cher philosophe. Ce que j'en ai lu m'a paru digne de vous. Je ne puis vous donner un plus grand éloge. Quoi, vous dites dans l'avertissement que l'*Apologie de l'étude* n'a pas été heureuse

<sup>1</sup> Elle est de Bordes ; voyez 4809 et 4876. B.

<sup>2</sup> La bourgeoisie rejeta le règlement proposé. B.

<sup>3</sup> Dans sa lettre à Dalember, J.-J. Rousseau ne parle pas de cabaret. Il craint seulement que l'établissement des spectacles à Genève ne détruise les cercles formés dans cette ville, où « on joue, on cause, on lit, on boit, on fume. » B.

<sup>4</sup> Des *Mélanges de littérature* ; voyez tome LVII, page 456. B.

dans l'assemblée où elle fut lue<sup>1</sup> ! Êtes-vous encore la dupe de ces assemblées ? ne savez-vous pas que le *Catilina* de Crébillon fut reçu avec transport ?

« Aspice auditores torvis oculis , percute pulpi-  
« tum fortiter, dic nihil ad propositum, et bene præ-  
« dicabis. »

Votre *Apologie de l'étude* est un morceau excellent, entendez-vous ? n'allez pas vous y tromper.

Je vous rendrai compte incessamment du manuscrit que votre ami a envoyé à M. Boursier<sup>2</sup>. Il faut attendre que la fermentation de la fourmière de Genève soit un peu apaisée.

A l'égard de l'ami Vernet, il est dans la boue avec Jean-Jacques, et ni l'un ni l'autre ne se relèveront.

Il y a aussi bien des gens qui barbotent dans Paris. En vérité, mon cher philosophe, je ne connais guère que vous qui soit clair, intelligible, qui emploie le style convenable au sujet, qui n'ait point un enthousiasme obscur et confus, qui ne cherche point à traiter la physique en phrases poétiques, qui ne se perde point dans des systèmes extravagants.

A l'égard de l'ouvrage sur les courbes<sup>3</sup>, je vous répète encore que c'est ce que j'ai vu de mieux sur cette matière.

<sup>1</sup> L'*Apologie de l'étude* avait été lue dans la séance publique de l'académie française du 13 avril 1761. B.

<sup>2</sup> La lettre à M. \*\*\*, conseiller au parlement, dont j'ai parlé tome LXII, page 223, et ci-dessus, page 94. B.

<sup>3</sup> Voltaire désigne ici l'ouvrage de Dalember, intitulé *Sur la Destruction des jésuites*, etc. B.

Puisque vous daignez mettre le petit buste <sup>1</sup> d'un petit vieillard sur votre cheminée avec des magots de la Chine, je vais commander un nouveau magot à celui qui a imaginé cette plaisanterie. J'aimerais bien mieux avoir votre portrait au chevet de mon lit, car je suis de ces dévots qui veulent avoir leur saint dans leur alcôve.

J'oubliais de vous dire que j'ai été très fâché qu'on ait mis sur mon compte la *Lettre au docteur Pan-sophe* <sup>2</sup>, qui est fort plaisante, à la vérité, mais où il y a des choses trop longues et trop répétées, et dans laquelle on voit même des naïvetés tirées de *Candide*. Cette lettre est de l'abbé Coyer. Il devrait avoir au moins le bon procédé, et même encore la vanité de l'avouer; en la mettant sous mon nom, il me met en contradiction avec moi-même, lorsque je proteste à M. Hume que je n'ai rien écrit à Jean-Jacques depuis sept <sup>3</sup> à huit ans. Je l'ai prié très instamment de ne me point faire ce tort; il s'en ferait à lui-même. Il veut être de l'académie, et je pense que l'académie n'aime pas ces petits tours de passe-passe.

Je vous embrasse de tout mon cœur; je vous salue, lumière du siècle.

4853. A M. DAMILAVILLE.

28 novembre.

Je reçois, mon cher ami, votre lettre du 20 no-

<sup>1</sup> Le buste de Voltaire, exécuté par un ouvrier de Saint-Claude (et non du sieur Claude; voyez ci-dessus, page 46). B.

<sup>2</sup> Voyez ma note sur la lettre 4809. B.

<sup>3</sup> Voyez page 384. B.

vembre. Le roi ne pouvait s'y prendre plus paternellement pour apaiser les troubles de Genève. Il fera dans cette taupinière ce qu'il a fait dans son royaume. Il a éteint les querelles indécentes et dangereuses des parlements et des évêques. Il a tout remis dans l'ordre, et je joins, dans les titres que je lui donne, le nom de *Sage* à celui de *Bien-Aimé*.

M. Boursier écrit à M. Dalember. Vous voyez bien qu'il ne vous trompait pas, quand il disait qu'on pouvait absolument compter sur les offres de son correspondant <sup>1</sup>. Ces offres ne sont point du tout à rejeter. Il n'y a point, à la vérité, de fortune à faire; mais on aura sûreté et protection.

M. du Cré dit qu'il vous a envoyé un paquet par votre directeur, et il suppose que vous l'avez reçu. Je crois que ce paquet doit être parti de Lyon.

N'avez-vous point vu M. l'abbé Mignot depuis qu'il est de retour à Paris?

Je crois que l'affaire de M. de Lembera réussira <sup>2</sup>.

Adieu, mon cher ami; je vous écris à bâtons rompus et fort à la hâte, étant entouré de monde et accablé de maladie. Mille compliments, je vous prie, à M. Tonpla.

N. B. On m'a envoyé la *Justification de Rousseau* <sup>3</sup>. Quel est le sot qui a écrit cette sottise? est-il vrai que

<sup>1</sup> Le roi de Prusse, pour la colonie de philosophes à Clèves. B.

<sup>2</sup> Voyez, page 453, ma note 2. R.

<sup>3</sup> *Justification de J.-J. Rousseau dans la contestation qui lui est survenue avec M. Hume*; Londres (Paris), in-12 de ij et 28 pages. L'auteur ne m'est pas connu. B.

c'est le libraire Panckoucke ? en ce cas, il est digne de seconder le docteur Pansophe.

Encore un petit mot : M. de Beaumont a-t-il vu l'*Avis au public*<sup>1</sup> ?

4854. A M. BORDES.

A Ferney, 29 novembre.

Il y a long-temps, monsieur, que vous êtes mon Mercure, et que je suis votre Sosie, à cela près que je vous aime de tout mon cœur, et que vous ne me battez pas. Vous connaissez une ode sur la guerre<sup>2</sup>, dans laquelle il y a tant de strophes admirables. On l'a imprimée sous mon nom : je serais trop glorieux si je l'avais faite. Il y a une certaine *Profession de foi philosophique*<sup>3</sup> digne des *Lettres provinciales*. Je voudrais bien l'avoir faite encore. Je n'aurais pas cependant attribué à Jean-Jacques du génie et de l'éloquence comme vous faites dans la note qu'on trouve à la dernière page de votre *Profession de foi*. Je ne lui trouve aucun génie. Son détestable roman d'*Héloïse* en est absolument dépourvu ; *Émile* de même ; et tous ses autres ouvrages sont d'un vain déclamateur qui a délayé dans une prose souvent inintelligible deux ou trois strophes de l'autre Rousseau, surtout celle-ci :

Couché dans un antre rustique,  
Du nord il brave la rigueur,

<sup>1</sup> L'*Avis au public sur les parricides imputés aux Calas et aux Sirven* ; voyez tome XLII, page 385. B.

<sup>2</sup> Voyez ma note, tome LIX, page 607. B.

<sup>3</sup> Voyez ma note, tome LXII, page 259. B.

Et notre luxe asiatique  
N'a point énérvé sa vigueur.  
Il ne regrette point la perte  
De ces arts dont la découverte  
A l'homme a coûté tant de soins,  
Et qui, devenus nécessaires,  
N'ont fait qu'augmenter nos misères  
En multipliant nos besoins<sup>1</sup>.

Jean-Jacques n'est qu'un malheureux charlatan qui, ayant volé une petite bouteille d'élixir, l'a répandue dans un tonneau de vinaigre, et l'a distribuée au public comme un remède de son invention.

Je voudrais bien avoir fait encore la *Lettre au docteur Pansophe*. On m'avait mandé qu'elle était de l'abbé Coyer; mais on dit actuellement qu'elle est de vous, et je le crois, parcequ'elle est charmante; mais elle ne s'accorde point avec ce que j'ai mandé à M. Hume, qu'il y a sept ans<sup>2</sup> que je n'ai eu l'honneur d'écrire à M. Jean-Jacques.

Je vous prie de vous confier à moi : je vous demande encore en grace de vous informer d'un nommé Nonnotte, ex-jésuite, qui m'a fait l'honneur d'imprimer à Lyon deux volumes<sup>3</sup> contre moi pour avoir du pain (je ne crois pas que ce soit du pain blanc). Il y a long-temps que je cherche deux autres libelles de jésuites contre les parlements; l'un, intitulé *Il est temps de parler*<sup>4</sup>, et l'autre, *Tout se dira*<sup>5</sup>. Ils

<sup>1</sup> J.-B. Rousseau, livre II, ode ix, strophe neuvième. B.

<sup>2</sup> Voyez lettre 4809, page 384. B.

<sup>3</sup> *Erreurs de M. de Voltaire*; voyez tome XLII, pages 667-688. B.

<sup>4</sup> Par l'abbé Dazès; voyez ma note, tome LXI, page 338. B.

<sup>5</sup> L'auteur de cet écrit est inconnu. B.



sont rares : pourriez-vous me les faire venir, à quel prix que ce soit ?

Je vous demande pardon de la liberté que je prends. Je vous embrasse tendrement, mon cher confrère à l'académie de Lyon, qui devriez l'être à l'académie française.

4855. A M. HENNIN.

Dimanche au soir, 30 novembre.

Point du tout, monsieur, la lettre est de M. le duc de Choiseul, et il n'est point du tout question de M. le duc de Praslin, qui n'a point encore reçu mon paquet. Je soupçonne sur cela la chose la plus singulière et la plus plaisante, laquelle est en même temps très bonne à savoir.

*Ut ut est.* J'ai relu le projet de la médiation, et je tiens qu'il faut être ou plus fou, ou plus malin que Jean-Jacques, pour ne le pas accepter avec des acclamations de reconnaissance. Voilà mon avis, dont je ne démordrai point. Je serais très fâché que mes quatre poteaux<sup>1</sup> tombassent sur mon ami Vernet : je les relèverai en sa faveur, dût-on l'y faire attacher.

4856. A M. LE MARQUIS DE VILLETTE.

A Ferney, le 1<sup>er</sup> décembre<sup>2</sup>.

J'ai une plaisante grace à vous demander, monsieur. Je remarquai, lorsque vous me fesiez l'hon-

<sup>1</sup> Dans sa lettre du 27 novembre, M. Hennin avait écrit à Voltaire que les quatre poteaux indicateurs de sa justice seigneuriale étaient près de tomber. B.

<sup>2</sup> Dans une édition de 1782 des *Œuvres de Villette*, cette lettre est à

neur d'être dans mon taudis, que vous ne soumettiez jamais votre joli visage à la savonnette et au rasoir d'un valet de chambre qui vient vous pincer le nez et vous échauder le menton. Vous vous serviez de petites pincettes fort commodes, assez larges, armées d'un petit ciseau qui embrasse la racine du poil, sans mordre la peau. J'en use comme vous, quoiqu'il y ait une prodigieuse différence entre votre visage et le mien; mais il faut que cet art soit bien peu en vogue, puisque je n'ai pu trouver ni à Genève, ni à Lyon, une seule pince supportable; il n'y en a pas plus que de bons livres nouveaux. Je vous demande en grace de vouloir bien ordonner à un de vos gens de m'acheter une demi-douzaine de pinces semblables aux vôtres. Il n'y aurait qu'à les envoyer dans une lettre à M. Tabareau, en le priant de me les faire parvenir à Genève.

Il est vrai que voilà une commission bien ridicule. J'aimerais bien mieux pincer tous les mauvais poètes, tous les calomniateurs, tous les envieux, que de me pincer les joues. Mais enfin, j'en suis réduit là. Je suis comme les habitants de nos colonies, qui ne savent plus comment faire quand ils attendent de l'Europe des aiguilles et des peignes. Enfin, les petits présents entretiennent l'amitié; et je vous serai très obligé de cette bonté.

la page 94. Dans l'édition de 1788, elle fait partie d'une lettre du 8 juillet 1765. Dans l'édition de 1784, elle n'est nulle part. Eu la donnant ici je fais un double emploi, puisque, suivant l'édition de 1788, je l'ai comprise dans la lettre du 8 juillet 1765; voyez tome LXII, page 384. B.

4857. A M. DAMILAVILLE.

1<sup>er</sup> décembre.

Mon cher ami, j'ai prié M. d'Argental de vous mettre dans la confidence d'un drame<sup>1</sup> d'une espèce assez nouvelle. Je ne veux rien avoir de caché pour vous. Je crois que cet ouvrage était absolument nécessaire pour confondre la calomnie, cette calomnie dont je vous parlais si souvent en vous disant : *Écr. l'inf....*

Vous savez avec quel acharnement elle m'impute, presque tous les mois, quelque mauvais livre bien scandaleux que je n'ai jamais lu et que je ne lirai jamais. Les mauvais poètes ne sachant plus comment s'y prendre pour me perdre, après m'avoir immolé à Crébillon, m'ont voulu immoler aux jansénistes; ils se sont avisés de faire de moi un théologien; et ils prétendent, avec l'abbé Guyon et l'abbé Dinouart<sup>2</sup>, que je traite continuellement la controverse. Or certainement un homme qui fait une tragédie n'a guère le temps de controverser. Une tragédie demande un homme tout entier, et le demande pour long-temps. Non seulement je me suis remis à faire des pièces de théâtre, mais j'en fais faire. Je m'occupe beaucoup de celle à laquelle La Harpe travaille actuellement sous mes yeux, et j'en ai de grandes espérances. J'ai

<sup>1</sup> *Les Scythes*. B.

<sup>2</sup> Dans toutes les éditions on lit ici l'abbé Renouard. C'est sans aucune autorité de manuscrit ni d'édition que j'ai mis Dinouart. Cet abbé était l'un des rédacteurs du *Journal chrétien*; voyez ma note, tome XL, page 154. B.

dans ma vieillesse la consolation de former des élèves : je rends par là tout le service que je puis rendre aux belles-lettres. Il me semble que je ne mérite pas les cruelles persécutions que j'essuie depuis si longtemps.

Mandez-moi donc à qui on attribue le petit livre savant et éloquent que vous m'avez envoyé avec une note de M. Thieriot. L'auteur de ce livre ne me traite pas comme les Guyon et les Fréron : je voudrais bien connaître cet honnête homme.

Savez-vous quel est le polisson qui a fait le plat ouvrage intitulé *la Justification de Jean-Jacques*<sup>1</sup>, et qui prétend que Jean-Jacques est le seul philosophe dont la conduite soit conforme à ses principes ?

Les affaires de Genève doivent finir bientôt. Ce petit état devra au roi toute sa félicité, outre quatre millions cinq cent mille livres de rente dont les Genevois jouissent en France. M. le chevalier de Beauville leur a donné un projet qui est la sagesse même. S'ils ne l'acceptaient pas, il faudrait qu'ils fussent plus fous et plus méchants que Jean-Jacques.

Je vous embrasse tendrement, mon très cher ami. Remerciez bien pour moi M. Thieriot de son attention, et faites quelquefois mention de moi avec Tonpla.

M. Boursier est toujours dans les mêmes sentiments; il dit qu'il se tiendra toujours prêt.

N. B. L'avocat de Besançon, auteur du *Commentaire sur les lois*, concernant les *Délits*, a beaucoup

<sup>1</sup> L'auteur est inconnu; voyez page 455. B.

augmenté son ouvrage<sup>1</sup>. L'édition est entièrement épuisée. Pourriez-vous demander à M. Marin si on permettra dans Paris l'entrée d'une nouvelle édition conforme à ce qui a déjà été imprimé, et très circonspecte dans ce qui sera ajouté?

4858. A M. DAMILAVILLE.

3 décembre.

Quel est donc, mon cher ami, le conseiller usurier, banqueroutier, et enfui? Qu'a fait M. de Mazarin? Avez-vous vu M. d'Argental?

Voulez-vous bien envoyer ce petit mot<sup>2</sup> à M. Dalember? Quand M. Thomas sera-t-il reçu? Le factum pour les Sirven est-il à l'impression? Je suis un grand questionneur, et je ne suis que cela aujourd'hui. La poésie m'avait transporté dans les espaces imaginaires; la métaphysique me replonge dans les abîmes. La faiblesse de mon corps succombe. Je vous embrasse.

4859. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

3 décembre.

Ce drame<sup>3</sup> deviendra bientôt l'habit d'Arlequin. J'envoie à mes anges, tous les ordinaires, de nouveaux morceaux à coudre. Je change toujours quelque chose, dès que j'ai dit que je ne changerais plus rien; mais, après tout, c'est pour plaire à mes anges.

Cependant je crois que je suis au bout de mon

<sup>1</sup> Cet ouvrage est de Voltaire; voyez tome XLII, page 417. B.

<sup>2</sup> Il manque. B.

<sup>3</sup> *Les Scythes*. B.

rôlet, et que j'ai épuisé toutes mes ressources. Chaque animal n'a qu'un certain degré de force, et tous les efforts qu'il fait par-delà sont inutiles. Je suis épuisé, je suis à sec.

M. de Thibouville a mandé d'étranges choses à maman Denis; il dit que, si par hasard il y avait une pièce nouvelle de la façon de votre créature, la superbe Clairon pourrait s'abaisser jusqu'à rentrer au théâtre, et à se charger du rôle principal de la pièce; mais ce sont des chimères dont on berce les pauvres provinciaux, les pauvres habitants des déserts de la Scythie.

Quoi qu'il en soit, je cherche toujours à prouver mon alibi: c'est le point principal, et j'ai pour cela les plus fortes raisons.

Je n'ai point entendu d'Alainville<sup>1</sup>; mais tous ceux qui l'ont entendu, et qui s'y connaissent parfaitement, disent qu'il est nécessaire à la Comédie française. Au reste, comme il n'y a, dans *les Scythes*, aucun personnage qui crie, excepté Obéide (dans ses imprécations), Molé, s'il est rétabli, pourra jouer un des deux principaux rôles.

Nous venons de la relire pour la quatrième fois, et elle nous a fait la même impression que la première.

Remarquez bien, ô anges! que voici le cinquième paquet de corrections. Vous devez avoir tout reçu, soit par M. le duc de Praslin, soit par M. de Courteilles, soit par M. Marin.

<sup>1</sup> Il était frère du célèbre acteur Molé. B.

Voilà qui est fait , je ne me mêle plus de rien ; c'est à vous à prendre soin de mon salut.

Point du tout ; il y a encore quelques petits coups de pinceau à donner, quelques mots répétés à varier, et puis maman Denis dit que c'est tout ; mais qu'en disent mes anges ?

4860. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

8 décembre.

Vous avez bien fait de m'écrire, mes divins anges ; car vous esquiviez par là une nuée de corrections et de changements qui étaient déjà tout prêts. Mais puisque vous me mandez que rien ne presse, je corrigerai plus à loisir ce que j'ai fait si fort à la hâte.

Vous avez dû vous apercevoir que j'ai deviné plus d'une de vos critiques. J'ai prévenu aussi la censure judicieuse que vous faites de la précipitation d'Obéide à dire, au cinquième acte : *Je l'accepte*, dès qu'on lui fait la proposition d'immoler son amant.

Je m'étais un peu égayé dans les imprécations, j'avais fait là un petit portrait de Genève pour m'amuser ; mais vous sentez bien que cette tirade n'est pas comme vous l'avez vue ; elle est plus courte et plus forte.

Mais aussi, comme mes anges laissent à maman et à moi notre libre arbitre, nous vous avouons que nous condamnons, nous anathématisons votre idée de développer dans les premiers actes la passion d'Obéide. Nous pensons que rien n'est si intéressant que de vouloir se cacher son amour à soi-même, dans ces circonstances délicates ; de le laisser entre-

voir par des traits de feu qui échappent ; de combattre en effet sans dire : Je combats ; d'aimer passionnément sans dire : J'aime ; et que rien n'est si froid que de commencer par tout avouer. Je n'ai lu la pièce à personne, mais je l'ai fait lire à de très bons acteurs qui sont dans notre confidence ; je les ai vus pleurer et frémir. Il se peut que l'aventure de l'ex-jésuite <sup>1</sup> ait un peu influé sur votre jugement, et que vous ayez tremblé que l'intérêt, qui fait le succès des pièces au théâtre, manquât dans celle-ci ; mais j'oserais bien répondre de l'intérêt le plus grand, si cette tragédie était bien jouée.

Vous m'avouez enfin que vous n'avez d'acteurs que Lekain ; il ne faut donc point donner de pièces nouvelles. Le succès des représentations est toujours dans les acteurs. On prendra dorénavant le parti de faire imprimer ses pièces, au lieu de les faire jouer, et le théâtre tombera absolument. Les talents périssent de tous côtés.

Gardez donc vos *Scythes*, mes divins anges, ne les montrez point ; amusez-vous de *Guillaume Tell*<sup>2</sup> et d'un cœur en fricassée<sup>3</sup> ; faites comme vous pourrez.

Je dois vous dire (car je ne dois rien avoir de caché pour vous) que j'ai envoyé mes *Scythes* à M. le duc de Choiseul. J'ai été bien aise de lui faire ma cour, et de réchauffer ses bontés.

<sup>1</sup> Voltaire avait donné comme étant d'un ex-jésuite le *Triumvirat*, qui n'avait point eu de succès. B.

<sup>2</sup> De Le Mierre ; voyez page 442. B.

<sup>3</sup> Dans la *Gabrielle de Vergy* de Belloy. B.



Daignez, je vous en conjure, vous occuper à présent de mes pauvres Sirven. Vous aurez enfin cette semaine le factum de M. de Beaumont. Cette tragédie mérite toute votre bonté et toute votre protection.

Je vous demande en grace de me mettre aux pieds de M. le duc de Praslin, et de vouloir bien faire souvenir de moi M. le marquis de Chauvelin, à qui j'épargne une lettre inutile, et à qui je suis bien tendrement attaché.

Je vous demande pardon de tout le tracas que je vous ai donné pendant quinze jours. Je suis au bout de vos ailes pour le reste de ma vie.

4861. A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

8 décembre.

Je vous renvoie, monsieur le marquis, votre *Lettre à M. le comte de Périgord*<sup>1</sup>, que vous avez bien voulu me communiquer. J'en ai tiré une copie, selon la permission que vous m'en donnez. Cette lettre est bien digne d'une ame aussi noble et aussi généreuse que la vôtre. Elle est simple, et c'est le seul style qui convienne à la vérité, quand on écrit à ses amis. Tous les faits que vous rapportez sont incontestables. Je ne doute pas que M. le comte de Périgord ne trouve fort bon que vous lui adressiez cette lettre,

<sup>1</sup> Le comte de Périgord, prince de Chalais, était, depuis 1753, gouverneur du haut et bas Berri. Cette lettre devait être relative aux affaires des Calas et des Sirven. Voltaire en reparle dans la lettre à Dalember, du 4 juin 1769 : la distance entre cette dernière lettre et celle à d'Argence de Dirac me paraît bien grande. R.

et que vous la rendiez publique. Pour moi, je vous avoue que je n'affecte point avec vous une fausse modestie, et que je vous ai une très grande obligation.

Le livre du jésuite Nonnotte <sup>1</sup> vient d'être réimprimé sous le titre d'*Amsterdam*; mais l'édition est d'Avignon. Les partisans des prétentions ultramontaines soutiennent ce livre; mais ces prétentions ultramontaines, qui offensent nos rois et nos parlements, n'ont pas un grand crédit chez la nation. C'est servir la religion et l'état que d'abandonner les systèmes jésuitiques à leurs ridicules.

Votre lettre à M. le comte de Périgord m'a tellement échauffé la tête et le cœur, que je vous ai répondu en vers par une *Ode* <sup>2</sup> dont voici une strophe:

Qu'il est beau, généreux d'Argence,  
Qu'il est digne de ton grand cœur,  
De venger la faible innocence  
Des traits du calomniateur!  
Souvent l'Amitié chancelante  
Resserre sa pitié prudente;  
Son cœur glacé n'ose s'ouvrir;  
Son zèle est réduit à tout craindre:  
Il est cent amis pour nous plaindre,  
Et pas un pour nous secourir.

Voici encore une strophe de cette *Ode*:

Imitons les mœurs héroïques  
De ce ministre des combats <sup>3</sup>,  
Qui de nos chevaliers antiques  
A le cœur, la tête, et le bras;

<sup>1</sup> *Les Erreurs de M. de Voltaire*; voyez tome XLII, pages 667-88. B.

<sup>2</sup> *L'Ode à la Vérité*; voyez tome XII. B.

<sup>3</sup> Le duc de Choiseul, ministre de la guerre. B.

Qui pense et parle avec courage,  
Qui de la fortune volage  
Dédaigne les dons passagers;  
Qui foule aux pieds la Calomnie,  
Et qui sait mépriser l'Envie  
Comme il méprisa les dangers.

Je crois que M. le duc de Choiseul ne sera pas mécontent de ces derniers vers. Il daigne toujours m'aimer; il m'honore quelquefois d'un mot de sa main.

J'aurai l'honneur de vous envoyer l'ode entière dès qu'elle sera mise au net, et je la ferai imprimer à la suite de votre lettre. Je serai enchanté de joindre votre éloge à celui de M. de Choiseul : cela paraîtra en même temps que le mémoire des Sirven, dont les avocats ne manqueront pas de vous envoyer quelques exemplaires. Vous pourrez faire publier votre lettre et l'ode à Bordeaux, pendant que je la publierai à Genève. Je voudrais que vous eussiez la bonté de m'envoyer tous vos titres et ceux de M. le comte de Périgord, pour les placer à la tête.

J'attends vos ordres, et j'ai l'honneur d'être avec les sentiments les plus tendres et les plus respectueux, monsieur, votre, etc.

4862. A M. DAMILAVILLE.

8 décembre.

Mon cher ami, j'ai remercié M. de Courteilles, dans les termes les plus passionnés, de la justice qu'il vous rendra sans doute. Vous devez d'ailleurs absolument compter sur M. d'Argental. Il est bien cruel

que vous ayez besoin de protection, et que vous soyez réduit depuis si long-temps à consumer vos jours dans des travaux qui ne sont pas faits pour un homme de lettres. Mais enfin, puisque telle est votre destinée, il est juste que vous en tiriez l'avantage que vous méritez par vos services. Il est bien beau à vous, dans cette situation critique où vous êtes, et qui m'intéresse si vivement, d'avoir trouvé du temps pour travailler au mémoire des Sirven avec M. de Beaumont. Je me flatte qu'il n'y aura point de phrases, mais une éloquence vraie, mâle, et touchante, dans ce mémoire, qui doit lui faire tant d'honneur. Il doit avoir reçu la lettre <sup>1</sup> que je vous envoyai pour lui dans mes derniers paquets.

Je crois qu'il faudra laisser chez le banquier les deux cents ducats du roi de Pologne, avec ce que nous pourrons tirer des personnes généreuses qui voudront nous aider. Cela servira à payer en partie les frais du conseil, qui seront immenses. Si vous voyez madame Geoffrin, je vous supplie de me mettre à ses pieds.

Je ne sais pas assurément comment tournera le procès de La Chalotais; mais, puisqu'il sera jugé par le conseil, je suis sûr de l'équité la plus impartiale.

Vous savez sans doute que Rousseau avait fait un projet de sédition dans Genève, qu'on a trouvé dans les papiers du nommé Le Nieps <sup>2</sup>, qui a été arrêté et

<sup>1</sup> Elle manque. B.

<sup>2</sup> Le Nieps, Genevois, condamné, en 1731, à un exil perpétuel, était venu s'établir à Paris. Lors des affaires de Genève il s'était prononcé pour

mis à la Bastille. Rousseau devait venir se cacher dans le territoire auprès du lac, dans un endroit nommé *le Paquis*. Son dessein apparemment était d'être pendu ; c'est un homme qui cherche toute sorte d'élévation. Il est bien triste que les *O* ! qu'on lui adresse dans l'*Encyclopédie* subsistent ; c'est un bien mauvais guide dans un dictionnaire qu'un enthousiasme qu'on est obligé de désavouer.

Je n'ai pas encore de réponse de l'abbé Coyer sur son bâtard<sup>2</sup>, dont il m'a fait passer pour père. J'ai assez d'enfants à nourrir, sans adopter ceux des autres.

Adieu ; mandez-moi, je vous prie, en quel état est l'affaire qui vous regarde, et ne me laissez pas ignorer où en est celle des Sirven.

4863. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

10 décembre.

Je pourrais maintenant dire à mes anges que j'ai fait à peu près tout ce qu'ils ont ordonné, excepté leur cruelle proposition d'épuiser l'amour et l'intérêt en parlant trop tôt d'amour. Je pourrais fatiguer leurs bontés par mille petites remarques ; mais comme il n'est point question de faire jouer la pièce, je ne les fatiguerai pas ; j'ai bien à leur parler d'autre chose,

le parti de la bourgeoisie, où il était très considéré. On trouve sur lui des détails aux pages 22 et 482 du tome II des *OEuvres inédites de J.-J. Rousseau*, 1825. B.

<sup>1</sup> C'est Diderot qui, dans l'article *ENCYCLOPÉDIE*, s'écrie : *O Rousseau !* etc. B.

<sup>2</sup> Il s'agit de la *Lettre au docteur Pansophe*, qui est de Bordes ; voyez une note de la lettre 4809. B.

et voici sur quoi je supplie leurs ailes de trémousser beaucoup.

Je suppose que vous avez lu en son temps le factum de M. de Sudre<sup>1</sup>, avocat de Toulouse, en faveur des Calas, factum aussi bon pour le fond des choses qu'aucun des mémoires de Paris. Ce M. de Sudre est un homme d'une probité courageuse, qui seul osa lutter contre le fanatisme, sans autre intérêt que celui de protéger l'innocence. Il fut lui-même long-temps la victime du fanatisme qu'il avait attaqué; il fut même plusieurs années sans oser plaider. Enfin les écailles sont tombées des yeux<sup>2</sup> de ces malheureux Toulousains; ils ont élu d'une voix unanime M. de Sudre pour premier capitoul. On en élit trois; le roi en nomme un entre ces trois. M. de Sudre a l'avantage d'avoir été proposé unanimement par la ville. Les voix ont été partagées entre ses deux concurrents; mais il a bien un autre avantage auprès de vous, celui d'avoir soutenu la cause de l'innocence opprimée avec une constance intrépide. Il honorera la place que ce coquin de David<sup>3</sup>, digne d'être le capitoul de Jérusalem, a tant déshonorée; et si quelqu'un peut faire abolir la procession annuelle de Toulouse, où l'on remercie Dieu de quatre mille assassinats, c'est assurément M. de Sudre.

Voyez, mes anges, si vous avez des amis auprès

<sup>1</sup> C'est le *Mémoire* qui est mentionné sous le n° 11 dans ma note t. XL, p. 500. B.

<sup>2</sup> Expression des *Actes des Apôtres*, ix, 18. B.

<sup>3</sup> C'était le nom du capitoul lors de l'horrible affaire de Calas; voyez tome XL, page 554; et XLI, 227. B.

de M. le comte de Saint-Florentin, de qui dépend cette affaire. Voyez si M. le duc de Praslin et M. le duc de Choiseul veulent dire un mot. Vous ferez certainement ce que vous pourrez, car je vous connais.

Le tout sans préjudicier à la tragédie des Sirven, qui va se jouer, et qui n'attirera peut-être pas grand monde, parceque la pièce n'est pas neuve. Pour celle des *Scythes*, pardieu, elle est neuve. Respect et tendresse.

4864. A M. LE RICHE.

A Ferney, 12 décembre.

Je voudrais, monsieur, avoir l'honneur de vous envoyer quelques livres pour vos étrennes. Il faut que vous ayez la bonté de me mander comment je pourrai vous les faire parvenir avec sûreté. Je voudrais bien savoir aussi si les lettres qu'on adresse, du pays où je suis, en Lorraine, passent par la Franche-Comté.

Pourriez-vous encore me faire une autre grace? Il y a dans votre ville un misérable ex-jésuite, nommé Nonnotte, qui, pour augmenter sa portion congrue, a fait un libelle en deux volumes. Je voudrais savoir quel cas on fait de sa personne et de son libelle. On dit que le père de ce prêtre est un boulanger; cela est heureux: il aura le pain azyme pour rien, et il distribuera gratis le pain des forts<sup>1</sup>. Il faut que frère Nonnotte soit bien ingrat d'écrire contre moi, dans le temps que je loge et nourris un de ses confrères;

<sup>1</sup> Ézéchiél, xxxix, 18, parle de la *chair* des forts; voyez son texte rapporté tome LIX, page 247. B.

mais, quand il s'agit de la sainte religion, l'ingratitude devient une vertu.

Je vous souhaite pour l'année prochaine la ruine de la superstition.

Vous connaissez sans doute à Dijon quelqu'un de vos confrères qui pense sagement. Vous pourriez me rendre un grand service en le priant de s'informer bien exactement quelle est la raison pour laquelle les ex-jésuites de Dijon ne voulurent point voir mon ex-jésuite de Ferney, quand il fit le voyage. Mon ex-jésuite s'appelle Adam. Il dit fort proprement la messe; il a marié des filles dans ma paroisse, avec toute la grace imaginable. Il avait le malheur d'être brouillé depuis long-temps avec les jésuites bourguignons, quoiqu'il aime assez le vin. En un mot, ni le révérend père provincial, ni le révérend père recteur, ni le révérend père préfet, enfin aucun ex-révérend cuistre ne voulut voir mon aumônier; et, comme les jésuites disent toujours la vérité, je voudrais savoir s'ils lui ont refusé le salut parcequ'il dit la messe chez moi, ou si c'est une ancienne rancune de prêtre à prêtre.

Voyez, monsieur, si vous pouvez et si vous voulez vous charger de cette grande négociation. Elle m'aura procuré au moins le plaisir de m'entretenir avec un homme qui pense, ce qui n'est pas extrêmement commun. Je vous prie de compter sur les sentiments qui m'attachent véritablement à vous.



## 4865. A M. LE MARQUIS DE VILLEVIEILLE.

14 décembre.

J'ai reçu votre petit billet de Valence, mon cher marquis, et je vous écris à tout hasard à Valence. Je suis enchanté que vous vous confirmiez de plus en plus dans vos bons principes; mais la maison du Seigneur est entourée d'ennemis, et il y a bien des indiscrets dans le temple. Vous souvenez-vous d'une réponse que je vous fis lorsque vous étiez à Nanci? Je faisais des compliments au brave confiseur qui vendait vos dragées: vous envoyâtes ma lettre<sup>1</sup> à un de vos élus de Paris, et cet élu très indiscret m'a damné en faisant courir ma lettre. J'en ai reçu des reproches de la part des préposés aux confitures, et je crois le confiseur très embarrassé. Tâchez que l'enfer où je suis se tourne au moins en purgatoire: je ne crois pas en effet avoir fait des compliments à un confiseur que je ne connais pas. Mandez que cette lettre n'est pas de moi, car assurément elle n'est pas de moi, et vous ne mentirez pas. Mandez que vous vous êtes trompé; mandez que ce n'est pas assez d'avoir l'innocence de la colombe, et qu'il faut encore avoir la prudence du serpent<sup>2</sup>. Marchez toujours dans les voies du juste; distribuez la parole de Dieu, le pain

<sup>1</sup> Le marquis de Villevieille était à Nanci en décembre 1765; il y était encore en juin et juillet 1766; voyez lettres 4535, 4663, 4704. Si ce n'est pas de cette dernière lettre que parle Voltaire, c'est d'une qui est perdue. B.

<sup>2</sup> Matthieu, x, 16. B.

des forts<sup>1</sup>; faites prospérer la moisson évangélique; recevez ma bénédiction, et vivez dans l'union des fidèles.

4866. A MADAME DE SAINT-JULIEN.

15 décembre.

Charmant papillon de la philosophie, de la société, et de l'amour, j'aurais été enchanté de vous voir honorer encore ma retraite d'une de vos apparitions; vous auriez même été mon premier médecin, car il y a environ deux mois que je ne sors guère de mon lit.

Savez-vous bien, madame, que j'ai des choses très sérieuses à répondre à la lettre très morale que vous n'avez point datée? Vous m'apprenez que, dans votre société, on m'attribue *le Christianisme dévoilé*, par feu M. Boulanger; mais je vous assure que les gens au fait ne m'attribuent point du tout cet ouvrage. J'avoue avec vous qu'il y a de la clarté, de la chaleur, et quelquefois de l'éloquence; mais il est plein de répétitions, de négligences, de fautes contre la langue; et je serais très fâché de l'avoir fait, non seulement comme académicien, mais comme philosophe, et encore plus comme citoyen.

Il est entièrement opposé à mes principes. Ce livre conduit à l'athéisme, que je déteste. J'ai toujours regardé l'athéisme comme le plus grand égarement de la raison, parcequ'il est aussi ridicule de dire que l'arrangement du monde ne prouve pas un Artisan

<sup>1</sup> Voyez ma note, page 472. B.

suprême, qu'il serait impertinent de dire qu'une horloge ne prouve pas un horloger <sup>1</sup>.

Je ne réprouve pas moins ce livre comme citoyen; l'auteur paraît trop ennemi des puissances. Des hommes qui penseraient comme lui ne formeraient qu'une anarchie; et je vois trop, par l'exemple de Genève, combien l'anarchie est à craindre.

Ma coutume est d'écrire sur la marge de mes livres ce que je pense d'eux; vous verrez, quand vous daignerez venir à Ferney, les marges du *Christianisme dévoilé* chargées de remarques qui montrent que l'auteur s'est trompé sur les faits les plus essentiels <sup>2</sup>.

Il est assez douloureux pour moi, madame, que la malignité et la légèreté des papillons de votre pays, qui n'ont ni votre esprit ni vos graces, m'imputent continuellement des ouvrages capables de perdre ceux qu'on en soupçonne.

Quant à monsieur le maréchal de Richelieu, je me doutais bien qu'il n'aurait pas le temps de parler à M. le comte de Saint-Florentin de la famille infortunée <sup>3</sup> qui a excité votre compassion: il allait partir pour Bordeaux. Votre jolie ame en a fait assez. Cette famille obtient, par vos bontés, une pension sur son propre bien, dont on lui arrache le fonds

<sup>1</sup> Voltaire avait déjà dit cela en 1734; voyez tome XXXVII, page 285. Il a depuis exprimé cette idée dans ces vers des *Cabales* (voyez t. XIV):

..... Je ne puis songer  
Que cette horloge existe, et n'ait point d'horloger. B.

<sup>2</sup> Voyez, tome L, les notes de Voltaire sur le *Christianisme dévoilé*. B.

<sup>3</sup> Les Espinas; voyez lettre 4800. B.

pour avoir donné, il y a vingt-six ans, à souper à un sot prêtre hérétique. Quand j'aurai quelque grace à implorer pour des malheureux, je demanderai votre protection, madame, auprès de M. le duc de Choiseul. Je l'ai importuné quelquefois de mes indiscretes requêtes, et il a toujours daigné m'accorder ce que j'ai pris la liberté de lui demander. Je craindrais bien de fatiguer ses bontés, si je ne savais par vous-même quel est l'excès de sa générosité.

Venez à Ferney, madame; nous chanterons ses louanges et les vôtres, pour le prologue de l'opéra de *Pandore*; et vous serez ma *Pandore*; mais vous n'ouvrirez point la boîte.

Agréez, madame, le respect et l'attachement du vieux solitaire.

4867. A M. BORDES.

A Ferney, 15 décembre.

Je vous suis très obligé, monsieur, des deux livres que vous voulez bien me confier, et que je vous rendrai très fidèlement dès que je les aurai consultés. J'espère les recevoir incessamment. L'abbé Coyer me jure qu'il n'est point l'auteur de la *Lettre à Pansophe*<sup>1</sup>: c'est donc vous qui l'êtes? Vous dites que ce n'est pas vous: c'est donc l'abbé Coyer. Il n'y a certainement que l'un de vous deux qui puisse l'avoir écrite. Le troisième n'existe pas. De plus, vous étiez tous deux à Londres à peu près dans le temps que cette lettre parut. Il n'y a que vous deux qui puis-

<sup>1</sup> Voyez une note sur la lettre 4809, page 384. B.

siez connaître les Anglais dont on trouve les noms dans cette pièce. Le style en est parfaitement conforme à la *Profession de foi*<sup>1</sup> très plaisante que vous fîtes, il y a quelques années, entre les mains de Jean-Jacques.

Vous avez très grande raison d'avouer que ce Jean-Jacques a quelquefois de la chaleur dans ses déclamations, et qu'il est souvent contraint, obscur, insolent, hérissé de sophismes, et plein de contradictions. Si vous vouliez ajouter, à cette confession générale, que vous vous êtes réjoui fort agréablement à ses dépens dans la *Lettre à Pansophe*, vous auriez une absolution plénière, sans être obligé ni à la pénitence ni au repentir, et vous seriez certainement sauvé chez tous les gens de lettres.

Je ne trouve donc dans cette publication de la *Lettre à Pansophe* d'autre défaut, sinou qu'elle me met en contradiction avec moi-même comme Jean-Jacques. Je dis à M. Hume<sup>2</sup> qu'il y a plus de sept ans que je n'ai écrit à ce polisson, et cela est très vrai. La *Lettre à Pansophe* semble me convaincre du contraire. Vous m'avez toujours marqué de l'amitié : je vous en demande instamment cette preuve. La *Lettre à Pansophe* vous fait honneur, et me ferait du tort. Vous avouez l'ode<sup>3</sup> que vous avez mise sous mon nom ; avouez donc aussi la prose, et croyez qu'en vers et en prose je connais tout votre mérite, et que je vous suis tendrement attaché.

<sup>1</sup> Voyez ma note, tome LXII, page 259. B.

<sup>2</sup> Lettre 4809, page 384. B.

<sup>3</sup> L'Ode sur la guerre ; voyez ma note, tome LIX, page 607. B.

4868. A M. DAMILAVILLE.

15 décembre.

J'ai reçu à-la-fois, mon cher ami, vos lettres du 6 et du 8 de décembre. Il y a de la destinée en tout : la vôtre est de faire du bien, et même de réparer le mal que la négligence des autres a pu causer. Il est très certain que si M. de Beaumont n'avait pas abandonné pendant dix-huit mois la cause des Sirven, qu'il avait entreprise, nous ne serions pas aujourd'hui dans la peine où nous sommes. Il ne lui fallait que quinze jours de travail pour achever son mémoire : il me l'avait promis. Ce mémoire lui aurait fait autant d'honneur que celui de M. de La Luzerne lui a causé de désagrément. Ce fut dans l'espérance de voir paraître incessamment le factum des Sirven que l'on composa l'*Avis au Public*<sup>1</sup>. C'est cet *Avis au Public* qui a valu aux Sirven les deux cent cinquante ducats que vous avez entre les mains, les cent écus du roi de Prusse, et quelques autres petits présents qui aideront cette famille infortunée. J'ai empêché, autant que je l'ai pu, que le petit *Avis* entrât en France, et surtout à Paris ; mais plusieurs voyageurs y en ont apporté des exemplaires ; ainsi ce qui nous a servi d'un côté nous a extrêmement nui de l'autre.

Voilà le triste effet de la négligence de M. de Beaumont. Je vous prie de lui bien exposer le fait, et surtout de lui dire, ainsi qu'aux autres avocats, que

<sup>1</sup> Voyez tome XLII, page 385. B.

s'il y a dans ce petit imprimé quelques traits contre la superstition de Toulouse, il n'y a rien contre la religion. L'auteur, tout protestant qu'il est, ne s'est moqué que des reliques ridicules portées en procession par les Visigoths; il n'a dit que tout ce que les gens sensés disent dans notre communion. Si ce petit ouvrage, fait pour les princes d'Allemagne, et non pour les bourgeois de Paris, révolte quelques avocats, ou si plutôt il leur fournit un prétexte de ne point signer la consultation de M. de Beaumont, c'est assurément un très grand malheur. Il n'y a que vous qui puissiez le réparer en leur faisant entendre raison, et les faisant rougir du dégoût qu'ils donnent à leurs confrères. Vous mettez le comble à toutes vos bonnes actions, en suivant avec chaleur cette affaire, qui sans vous échouerait entièrement. Ce dernier trait de votre vertu courageuse m'attache à vous plus que jamais.

La petite affaire de M. de Lembera avec M. Boursier est en train: on fera une partie de ce qu'il desire, c'est-à-dire qu'on exécutera ses ordres<sup>1</sup>, et qu'on ne lui donnera point d'argent. En attendant, je vous prie de lui avancer les cent écus dont vous serez remboursé.

Mon cher Wagnière a prêté cinquante louis, qui font toute sa fortune<sup>2</sup>, à un correspondant de l'en-

<sup>1</sup> Une nouvelle édition avec corrections et additions de l'opuscule *sur la Destruction des jésuites*. B.

<sup>2</sup> Voici ce que Wagnière écrivait le 26 décembre 1766 :

« Je n'ai pu retrouver, monsieur, dans le désordre où nous sommes, le billet de douze cents livres. Je vous prie de m'adresser toujours vos lettres

chanteur Merlin, qui lui a donné deux billets de Merlin, de vingt-cinq louis chacun; le premier payable au mois de juillet de cette année, et le second au mois de janvier 1767. Je vous prie très instamment de préparer Merlin à payer cette dette sans aucune difficulté. Il serait triste que Wagnière eût à se repentir d'avoir fait plaisir. Je sais que Merlin doit de l'argent aux Cramer; mais Wagnière doit passer devant tout le monde. Vous ne reconnaissez point sa main dans cette lettre que je dicte, il est actuellement occupé à transcrire la tragédie<sup>1</sup> que l'on doit vous montrer. M. d'Argental n'en a qu'une copie très informe et très barbouillée; je l'ai prié de la jeter dans le feu, en attendant la véritable.

Je vous ai mandé, je crois, que j'avais écrit à M. de Courteilles<sup>2</sup>. Je voudrais bien savoir le nom de l'auteur du petit ouvrage sur les Commissions. On dit qu'il est de M. Lambert<sup>3</sup>, conseiller au parlement; mais c'est ce dont je doute beaucoup. Adieu, mon cher ami; il ne reste que la place de vous dire à quel point je vous chéris.

à Genève. Voici un petit billet par lequel j'annule tous autres billets. Ainsi, les choses sont en règle. Vos amis vous font les plus tendres compliments. Ayez la bonté de n'écrire qu'à moi. J'ai l'honneur d'être bien sincèrement, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur. WAGNIÈRE.

C'est de la *Correspondance* de Grimm que j'ai extrait ce billet. B.

<sup>1</sup> *Les Scythes*. B.

<sup>2</sup> Cette lettre manque. B.

<sup>3</sup> L'ouvrage est de Chaillou; voyez ma note sur la lettre 4849. B.



## 4869. DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

Je vous fais mes remerciements pour la belle tragédie <sup>1</sup> que je viens de recevoir, et pour les ouvrages intéressants que j'attends encore et qui ne tarderont pas d'arriver. J'ai donné commission de chercher l'*Abrégé* <sup>2</sup> de Fleury, s'il s'en trouve à Berlin, pour vous l'envoyer. On prétend qu'un docteur Ernesti a réfuté cet ouvrage; mais ce qu'il y a de plaisant, c'est qu'étant luthérien, il s'est vu nécessité de plaider la cause du pape, ce qui a fort édifié la cour de Saxe.

Je vous envoie en même temps un poëme singulier pour le choix du sujet <sup>3</sup>; ce sont les réflexions de l'empereur Marc-Aurèle mises en vers. J'aime encore la poésie. Je n'ai que de faibles talents; mais comme je ne barbouille du papier que pour m'amuser, aussi peu importe-t-il au public que je joue au wisk, ou que je lutte contre la difficulté de la versification; ceci est plus facile et moins hasardeux que d'attaquer l'hydre de la superstition. Vous croyez que je pense que le peuple a besoin du frein de la religion pour être contenu; je vous assure que ce n'est pas mon sentiment; au contraire, l'expérience me range entièrement de l'opinion de Bayle. Une société ne saurait subsister sans lois, mais bien sans religion, pourvu qu'il y ait un pouvoir qui, par des peines afflictives, contraigne la multitude à obéir à ces lois; cela se confirme par l'expérience des Sauvages qu'on a trouvés dans les îles Mariannes, qui n'avaient aucune idée métaphysique dans leur tête; cela se prouve encore plus par le gouvernement chinois, où le théisme est la religion de tous les grands de l'état. Cependant, comme vous voyez que dans cette vaste monarchie le peuple s'est abandonné à la superstition des bonzes, je soutiens qu'il en arriverait de même ailleurs, et qu'un état purgé de toute superstition ne se soutiendrait pas long-temps

<sup>1</sup> *Le Triumvirat*. B.

<sup>2</sup> Voyez page 50. B.

<sup>3</sup> *Le Stoicien*; voyez la lettre de Voltaire, du 5 janvier 1767. B.

dans sa pureté, mais que de nouvelles absurdités reprendraient la place des anciennes; et cela au bout de peu de temps. La petite dose de bon sens répandue sur la surface de ce globe est, ce me semble, suffisante pour fonder une société généralement répandue, à peu près comme celle des jésuites, mais non pas un état. J'envisage les travaux de nos philosophes d'à présent comme très utiles, parcequ'il faut faire honte aux hommes du fanatisme et de l'intolérance, et que c'est servir l'humanité que de combattre ces folies cruelles et atroces qui ont transformé nos ancêtres en bêtes carnassières: détruire le fanatisme, c'est tarir la source la plus funeste des divisions et des haines présentes à la mémoire de l'Europe, et dont on découvre les vestiges sanglants chez tous les peuples. Voilà pourquoi vos philosophes, s'ils viennent à Clèves, seront bien reçus; voilà pourquoi le baron de Werder, président de la chambre, a déjà été prévenu de les favoriser pour leur établissement; ils y trouveront sûreté, faveur, et protection; ils y feront en liberté des vœux pour le patriarche de Ferney, à quoi j'ajouterai un hymne en vers au dieu de la santé et de la poésie, pour qu'il nous conserve longues années son vicaire helvétique, que j'aime cent fois mieux que celui de saint Pierre, qui réside à Rome. Adieu.

P. S. Vous me demandez ' ce qu'il me semble de Rousseau de Genève? Je pense qu'il est malheureux, et à plaindre. Je n'aime ni ses paradoxes, ni son ton cynique. Ceux de Neuchâtel en ont mal usé envers lui : il faut respecter les infortunés; il n'y a que des âmes perverses qui les accablent.

4870. A M. DAMILAVILLE.

17 décembre.

Mon cher ami, l'affaire des Sirven m'empêche de dormir. Il serait bien affreux que les retards de M. de Beaumont eussent détruit nos plus justes

' La lettre où Voltaire fait cette demande manque. B.

espérances. S'il y a des avocats qui fassent les difficiles, il faut en trouver qui fassent leur devoir en les bien payant. Il ne sera pas difficile d'en avoir trois ou quatre qui signent; cela nous suffira. Tout ce que demandent les Sirven, c'est l'impression du mémoire; ils veulent encore plus gagner leur cause devant le public que devant le conseil. Si nous pouvons obtenir une évocation, à la bonne heure; sinon nous aurons du moins pour nous l'éloquence et la vérité, et ce qu'on aurait payé en procédures sera tout au profit d'une famille infortunée.

Les affaires de Genève se brouillent terriblement. J'ai peur que ces dissensions n'aient une fin funeste. Cela retarde la petite affaire de votre ami, M. de Lembera<sup>1</sup>. On ne peut rien faire dans tous ces mouvements; presque toutes les boutiques sont fermées, et les bourses aussi. Donnez cependant à M. de Lembera les cent écus dont vous serez remboursé; j'en répondrai toujours.

L'abbé Coyer jure que ce n'est pas lui qui est l'auteur de la *Lettre au docteur Pansophe*<sup>2</sup>. On en soupçonne beaucoup un M. Bordes, de l'académie de Lyon, qui a déjà donné une *Ode*<sup>3</sup> sous mon nom, pendant la dernière guerre. On ferait une bibliothèque des livres que l'on m'impute. Tous les réfugiés errants qui font de mauvais livres les vendent, sous mon nom, à des libraires crédules. Les Fréron et les Pompignan ne manquent pas de m'im-

<sup>1</sup> Dalember. K.

<sup>2</sup> Voyez ma note sur la lettre 4809, page 384. B.

<sup>3</sup> Voyez ma note, tome LIX, page 607. B.

puter ces rapsodies, qui sont quelquefois très dangereuses. On me répond que c'est l'état du métier; si cela est, le métier est fort triste.

Personne n'a encore ma tragédie; M. d'Argental n'en possède que des fragments informes; elle est intitulée *les Scythes*. C'est une opposition continuelle des mœurs d'un peuple libre aux mœurs des courtisans. Madame Denis et tous ceux qui l'ont lue ont pleuré et frémi. Je l'ai envoyée à M. le duc de Choiseul, qui me mande qu'elle vaut mieux que *Tancrède*. J'ai déjà composé une préface dans laquelle j'ai saisi une occasion bien naturelle de faire l'éloge de M. Diderot : cela m'a soulagé le cœur.

Je vous embrasse mille fois.

4871. A M. THIERIOT.

19 décembre.

Je crois, mon ancien ami, que votre correspondant<sup>1</sup> aura été fort réjoui de l'épithaphe de la cruche étrusque<sup>2</sup>. Il est juste que je vous fournisse aussi de quoi amuser votre homme. Je vous envoie d'abord du sérieux, et ensuite vous aurez du comique.

M. Damilaville doit vous communiquer une scène d'une tragédie<sup>3</sup> que j'ai eu la sottise de faire malgré le précepte d'Horace, *solve senescentem*<sup>4</sup>. J'étais las

<sup>1</sup> Le roi de Prusse. B.

<sup>2</sup> Diderot avait fait pour le comte de Caylus, mort en 1765, cette épithaphe:

Ci-git un antiquaire acariâtre et brusque.

O qu'il est bien logé dans cette cruche étrusque! B.

<sup>3</sup> *Les Scythes*. (Note de feu Decroix.)

<sup>4</sup> Livre I, épître 1, vers 8. B.

de voir toujours des princes avec des princesses , et de n'entendre parler que de trônes et de politique. J'ai cru qu'on pouvait donner plus d'étendue au tableau de la nature , et qu'avec un peu d'art on pouvait mettre sur le théâtre les plus viles conditions avec les plus élevées : c'est un champ très fécond que de plus habiles que moi défricheront. Je me suis sans doute rencontré avec l'auteur de *Guillaume Tell*<sup>1</sup>. Mandez-moi ce que vous en pensez , et aimez toujours votre ancien ami.

## 4872. A M. LE COMTE D'ARGENTAL

19 décembre.

Mes divins anges , je ne veux point vous accabler des pièces qu'il faut coudre aux habits persans et scythes. Cette occupation deviendrait insupportable ; le mieux est d'achever le tableau dont vous avez l'esquisse , et de vous l'envoyer dans son cadre.

Comme je suis très jeune , et que j'ai les passions fort vives , j'ai envoyé cette fantaisie à M. le duc de Choiseul , avant d'y avoir mis la dernière main ; cependant il en a été si content , qu'il ne balance point à la mettre au-dessus de *Tancrède*.

Vous m'avouerez qu'en qualité de riverain suisse , je devais cet hommage à mon colonel. Je craignais beaucoup que *Guillaume Tell* ne fût précisément mon Indatire. Il était si naturel d'opposer les mœurs champêtres aux mœurs de la cour , que je ne conçois pas comment l'auteur de *Guillaume* a pu manquer

<sup>1</sup> Tragédie de Le Mierre ; voyez lettre 4843. B.

cette idée. Je m'attendais aussi à voir mon Sozame dans le *Bélisaire* de Marmontel; on me mande qu'il n'en est rien. Qu'est donc devenue l'imagination? est-ce qu'il n'y en a plus en France?

Mandez-moi, je vous en prie, si la pomme de M. Le Mierre réussit autant dans le monde que celle de Paris, et celle de madame Ève.

Vous disiez autrefois que je ne répondais point catégoriquement aux lettres. Vous avez pris mes défauts, et vous ne m'avez pas donné vos bonnes qualités; c'est vous qui ne répondez point, car vous ne me dites seulement pas si M. le duc de Praslin a reçu le *Commentaire*<sup>1</sup> que je lui ai envoyé par M. Janel, et vous ne riez point assez de voir en quelles mains le premier envoi était tombé. On l'a lu, on en a été content, et on n'a pas voulu le rendre, en dépit du droit des gens.

Avez-vous lu *Eudocie* ou *Eudoxie* de M. de Chabanon? en êtes-vous satisfaits? Vous aurez une bonne tragédie de La Harpe, ou je suis bien trompé. Je corromps tant que je peux la jeunesse pour le service du *tripot*.

Le *tripot* de Genève va fort mal; les médiateurs n'ont point réussi dans leur entreprise; ils sont très fâchés, ils menacent; tout cela tournera mal. Je crois que vous avez fort mal fait de ne point venir; vous auriez tout concilié, et la comédie qui ne vaut pas le diable aurait été au moins passable.

Je vous demande en grace, quand vous ferez jouer *Zulime* à mademoiselle Durancy, de la lui faire

<sup>1</sup> Voyez tome XLII, page 457. B.

jouer comme je l'ai faite, et non pas comme mademoiselle Clairon l'a jouée. Ce mot de Zulime, avec un cri douloureux : *O mon père ! j'en suis indigne*, fait un effet prodigieux. La manière dont les comédiens de Paris jouent cette scène est de Brioché.

Je meurs sans vous haïr... Ramire, sois heureux,  
Aux dépens de ma vie, aux dépens de mes feux.

Comment ces malheureux ignorent-ils assez leur langue pour ne pas savoir que cette répétition, *aux dépens*, fait attendre encore quelque chose; que c'est une suspension, que la phrase n'est pas finie, et que cette terminaison, *aux dépens de mes feux*, est de la dernière platitude? Il n'y a pas jusqu'aux acteurs de province qui ne s'en aperçoivent. Mademoiselle Clairon avait juré de gâter la fin de *Tancrède*. J'ai mille graces à vous rendre d'avoir fait restituer par mademoiselle Durancy ce que mademoiselle Clairon avait tronqué. Un misérable libraire de Paris, nommé Duchesne, a imprimé mes pièces de la façon détestable dont les comédiens les jouent; il a fait tout ce qu'il a pu pour me déshonorer, et pour me rendre ridicule. De quel droit ce faquin a-t-il obtenu un privilège du roi pour corrompre ce qui m'appartient, et pour me couvrir de honte? Je vous avoue que cela m'est sensible. Je me suis précautionné contre les plus violentes persécutions, et j'ai de quoi les braver; mais je n'ai point de remède contre l'opprobre et le ridicule dont les comédiens et les libraires

\* Voyez, tome IV, les variantes de *Zulime*, acte V, scène 3. B.

me couvrent. J'avoue cette sensibilité; un artiste qui ne l'aurait pas serait un pauvre homme.

Je ne sais plus ce que devient l'affaire des Sirven; je crois que les lenteurs de Beaumont l'ont fait échouer. C'est bien pis que l'inepte insolence des comédiens et des libraires. C'est là ce qui me désespère; j'ai la tête dans un sac.

Les affaires de Genève ne laissent pas de m'embarrasser. J'y ai une grande partie de mon bien; toutes les caisses sont fermées. Je ne sais comment j'ai fait, moi pauvre diable, pour avoir une maison beaucoup plus grosse que celle de monsieur l'ambassadeur. Il se trouve qu'à Tournay et à Ferney je nourris cent cinquante personnes; on ne soutient pas cela avec des vers alexandrins et des banqueroutes.

Pardonnez-moi de mettre à vos pieds mes petites peines; c'est ma consolation.

Respect et tendresse.

4873. A M. DAMILAVILLE.

19 décembre.

Dites, je vous prie, mon cher ami, à M. de Beaumont, que j'ai reçu de M. Chardon une lettre charmante, dans laquelle il prend fort à cœur l'affaire concernant Canon<sup>1</sup>, et celle des Sirven.

A l'égard des Sirven, j'ai pris mon parti. J'ai trouvé le public le premier des juges, et les suffrages de l'Europe me suffisent. Tant de difficultés me re-

<sup>1</sup> Voyez ma note sur la lettre 4798. B.



butent; et pour peu qu'on en fasse encore, que M. de Beaumont m'envoie son mémoire, je ne veux pas autre chose; je le ferai imprimer; les Sirven gagneront leur cause dans l'esprit des honnêtes gens : c'est à eux seuls que je veux plaire dans tous les genres.

Pour vous prouver que c'est aux honnêtes gens seuls que je veux plaire, je vous envoie une scène de la tragédie des *Scythes*. Montrez cela à Platon et à vos amis, et mandez-moi ce que vous en pensez. Il me semble qu'une tragédie dans ce goût a du moins le mérite de la nouveauté. Ce n'est pas la peine d'être imitateur, il faut se taire en tout genre quand on n'a rien de nouveau à dire. Donnez-en, je vous prie, une copie à Thieriot; cela nourrira sa correspondance<sup>1</sup>.

Je cultiverai, mon cher ami, les belles-lettres jusqu'au dernier moment de ma vie, malgré tout le mal qu'elles m'ont fait. Je sais que, dès qu'on a donné un ouvrage passable, la canaille de la littérature jette les hauts cris; elle ne peut rien contre l'ouvrage, mais elle calomnie l'auteur. S'il réussit, on ne manque pas de l'appeler déiste, ou athée, ou même encyclopédiste; s'il paraît un mauvais livre, on ne manque pas de l'en accuser; et il en paraît tous les jours. L'imposture frappe à toutes les portes. Tantôt le vinaigrier Chaumeix, convulsionnaire crucifié; tantôt l'abbé d'Étrées, auteur de *l'Année merveilleuse*<sup>2</sup>, et associé de Fréron; tantôt un ex-jésuite, crient au

<sup>1</sup> Thieriot était correspondant littéraire de Frédéric II. B.

<sup>2</sup> Voyez ma note, tome XLII, page 663. B.

scandale jusqu'à ce qu'ils aient persuadé quelque pé-  
dant accrédité; et quelquefois la persécution suit de  
près la calomnie. On a beau faire du bien, on aurait  
beau même en faire à ces malheureux, ils n'en cher-  
cheraient pas moins à vous opprimer. Il faut com-  
battre toute sa vie, et finir par s'enfuir, si les mé-  
chants l'emportent.

Adieu, mon cher ami. Que j'avais bien raison de  
vous dire autrefois à la fin de mes lettres, en parlant  
de la calomnie : *Écrasons l'infame!* mais il est plus  
aisé de le dire que de le faire.

4874. A M. DALEMBERT.

20 décembre.

Mon cher philosophe, vous êtes mon philosophe;  
plus je vous lis, plus je vous aime. Que de choses  
neuves, vraies, et agréables! Votre idée du livre  
antiphysique <sup>1</sup> est aussi neuve que plaisante. Vous  
parlez mieux médecine <sup>2</sup> que les médecins. Puissent  
tous les magistrats apprendre par cœur votre page 79 <sup>3</sup>!  
Il y a un petit *Commentaire* <sup>4</sup> sur Beccaria, dont  
l'auteur est entièrement de votre avis. Or, quand  
deux gens qui pensent sont d'accord sans s'être donné  
le mot, il y a beaucoup à parier qu'ils ont raison.

<sup>1</sup> Voyez, dans les *OEuvres de Dalember* (édition de 1821), I, 161, les  
*Éléments de philosophie* : l'auteur dit que, pour guérir les physiciens de la  
manie de tout expliquer, il a quelquefois désiré qu'on fit un ouvrage inti-  
tulé l'*Antiphysique*. Les *Éclaircissements des Éléments de philosophie* fo-  
saient partie du tome V des *Mélanges* de Dalember. B.

<sup>2</sup> Voyez id., p. 163 et suiv. B.

<sup>3</sup> Id., p. 167-168. B.

<sup>4</sup> Par Voltaire lui-même; voyez tome XLII, page 417. B.

Chez les Athéniens il fallait, autant qu'il m'en souvient, les deux tiers des voix sur cinq cents, pour condamner un coupable; je n'en suis pas sûr pourtant. En parlant de Creyge<sup>1</sup>, vous marchez sur des charbons ardents, et vous ne brûlez point. Pourquoi vous étonnez-vous tant que les Turcs<sup>2</sup> n'aient point rebâti le temple de Jérusalem? Il y a une mosquée à la place, et il n'est pas permis de détruire une mosquée.

C'est, je crois, de Sanderson qu'on a dit qu'il jugeait que l'écarlate ressemblait au son d'une trompette, parceque l'écarlate est éclatante, et le son de la trompette aussi; mais malheureusement il n'y a point en anglais de mot qui réponde à notre éclatant, et qui puisse signifier à-la-fois brillant et bruyant; on dit *shining* pour les couleurs, *sounding* pour les sons.

*Bassesse* au figuré vient de *bas* au propre, comme *tendresse* vient de *tendre*<sup>3</sup>.

Vous donnez de belles ouvertures pour la géométrie. L'idée qu'on peut faire passer une infinité de lignes courbes entre la tangente et le cercle m'a toujours paru une fanfreluche de Rabelais. Les géomètres qui veulent expliquer cette fadaise avec leur infini du second ordre sont de grands charlatans. Dieu

<sup>1</sup> Voyez *Œuvres de Dalember*, I, 161. Creyge est auteur des *Principes mathématiques de théologie chrétienne*, où il calcule la durée du christianisme, dont il assigne la fin à l'année 3150. Les réflexions de Dalember à ce sujet sont admirablement mesurées. B.

<sup>2</sup> Voyez id., 173. B.

<sup>3</sup> *Œuvres de Dalember*, I, page 242. B.

merci, Euclide, autant que je m'en souviens, ne traite point cette question.

Je vais lire le reste. Je vous remercie du plaisir que je vais avoir, et de celui que vous m'avez donné.

Permettez à présent que je vous parle de la petite affaire de M. Boursier : il a essayé de trois ou quatre formules pour faire passer les ordonnées de ses courbes ; mais il dit que la géométrie transcendante qui règne aujourd'hui s'y oppose entièrement. Il n'y a aucun bon mathématicien à Lyon qui puisse l'aider ; cependant il ne désespère point de son problème, mais il faudra du temps.

Vous allez, je crois, bientôt examiner les discours présentés pour un nouveau prix à l'académie ; le sujet n'est pas neuf assurément, et ne prête guère qu'à la déclamation, puisque je vous recommande une déclamation dont la devise est *Humanum paucis vivit genus*<sup>1</sup> ; il m'a paru qu'il y avait de bonnes choses. L'écriture n'en est pas agréable aux yeux. Cette négligence fait quelquefois tort. Si vous pouviez vous charger de la lire à la séance, après avoir accoutumé vos yeux à ce griffonnage, elle acquerrait un nouveau prix dans votre bouche. Elle est de ce jeune homme à qui vous voulez bien vous intéresser ; mais je ne veux et je ne dois demander que justice.

<sup>1</sup> Ce commencement d'un vers de Lucain (*Pharsale*, V, 343) était l'épigraphie mise par La Harpe à son *Discours des malheurs de la guerre et des avantages de la paix*, qui obtint en effet le prix de l'académie française en janvier 1767. B.

Quel est le Jean f..... de janséniste <sup>1</sup> qui a dit que c'est tenter Dieu que de mettre à la loterie du roi?

Quel est le conseiller usurier qui a fait banque-route?

Qu'a fait le duc de Mazarin? le cardinal de ce nom était un grand fripon.

Vous devriez bien au moins me mettre dans une partie de votre secret, et me dire à qui il faudrait que votre ami La Harpe écrivît une lettre en général. Il me semble que cela serait convenable.

4875. A M. CHARDON.

A Ferney, 20 décembre.

Vraiment, monsieur, vous ne sauriez mieux placer vos bienfaits, et surtout en fait de colonie. J'en ai fondé une dans le plus bel endroit de la terre pour l'aspect, et dans le plus abominable pour la rigueur des saisons, dans un bassin d'environ cinquante lieues de tour, entouré de montagnes éternellement couvertes de neiges, par le quarante-sixième degré; de sorte que je me crois en Calabre l'été, et en Sibérie l'hiver. Je n'ai trouvé, en arrivant, que des terres incultes, de la pauvreté, et des écrouelles. J'ai défriché les terres, j'ai bâti des maisons, j'ai chassé l'indigence; j'ai vu en peu d'années mon petit terri-

<sup>1</sup> Dalemberl, dans ses *Réflexions sur l'inoculation*, qui font partie du tome V de ses *Mélanges*, dit avoir lu autrefois une dissertation sur les loteries, où l'auteur soutient que jouer aux jeux de hasard c'est tenter Dieu. Il ajoute que l'ouvrage est d'un grave janséniste accrédité et considéré parmi les siens; mais il ne le nomme pas. P.

toire peuplé de trois fois plus d'habitants qu'il n'en avait, sans avoir eu pourtant l'agrément de contribuer par moi-même à cette population.

Vous m'instruirez, monsieur, et vous me fortifierez dans mon entreprise d'embellir des déserts et de rendre l'horreur agréable. J'attends avec impatience le mémoire dont vous voulez bien m'honorer. Vous pouvez m'envoyer votre mémoire sous le contre-seing de M. le duc de Choiseul. Lorsque je le suppliai de vous demander pour rapporteur à monsieur le vice-chancelier, dans l'affaire des Sirven, il me répondit qu'il était votre ami, et il est bien digne de l'être. Je ne connais point d'ame plus noble et plus généreuse, et jamais ministre n'a eu tant d'esprit. Il dit que vous étiez intendant dans une île<sup>1</sup> où il n'y avait que des serpents; ma colonie à moi est environnée de loups, de renards, et d'ours : on a presque partout affaire à des animaux nuisibles.

Si nous sommes assez heureux, monsieur, pour que vous rapportiez l'affaire des Sirven, c'est un sujet digne de votre éloquence, et je ne doute pas que cette affaire d'éclat ne vous fasse beaucoup d'honneur; mais vous y êtes tout accoutumé. M. de Beaumont me mande qu'il y a des préliminaires difficiles. Si on ne peut lever ces obstacles, j'aurai eu du moins la consolation d'être honoré de vos lettres, et de connaître votre extrême mérite. J'ai l'honneur d'être avec bien du respect, monsieur, votre, etc.

<sup>1</sup> Sainte-Lucie; voyez la lettre à Damilaville, du 2 février 1767, n° 4937. B.

4876. A M. MARMONTEL.

20 décembre.

Mon cher confrère, j'avais déjà répondu au reproche de madame Geoffrin de n'avoir rien dit du billet du roi de Pologne. Je lui ai mandé <sup>1</sup> que le style de ce monarque ne m'étonnait point du tout. Je connais trois têtes couronnées du Nord qui feraient honneur à notre académie, l'impératrice de Russie, le roi de Pologne, et le roi de Prusse. Voilà trois philosophes sur le trône, et cependant il y a encore peu de philosophie dans leurs climats : elle y pénètre pourtant. L'impératrice de Russie dit <sup>2</sup> que ce n'est qu'une aurore boréale, et moi je pense que cette nouvelle lumière sera permanente. On se plaint qu'il y en a trop en France. Je ne vois pas quel mal peut jamais faire la raison. On n'a jamais jusqu'à présent essayé d'elle; il faut du moins faire cette tentative, et on verra si elle est si nuisible. Non, mon cher confrère, la raison n'est pas si méchante qu'on le dit; ce sont ses ennemis qui sont méchants.

J'aurai donc *Bélisaire* pour mes étrennes. C'est là où je trouverai la philosophie qui me plaît; c'est là que tout le monde trouvera à s'amuser et à s'instruire. Je vous souhaite d'avance une bonne année. Présentez mes hommages et ma reconnaissance à madame Geoffrin; ce qu'elle a fait pour les Sirven est digne d'une souveraine. Je ne la connais que par de belles actions. Elle fut la première à souscrire en faveur de

<sup>1</sup> Cette lettre manque. B.

<sup>2</sup> Lettre 4687; voyez page 206. B.

mademoiselle Corneille, dont le père lui avait fait un procès si impertinent; elle ne s'en vengea que par des bienfaits. En vérité, voilà de ces choses qu'il faut que la postérité sache.

Mettez-moi bien à ses pieds.

Quand aurons-nous donc le discours de M. Thomas<sup>1</sup>? on dit qu'il lira un premier chant de *la Pétréiade*<sup>2</sup>, qui est admirable. L'année 1767 ne commencera pas mal pour la littérature. Soyez-en le soutien avec M. Thomas. J'applaudis de loin à vos succès, qui me sont bien chers, et qui me consolent.

Madame Denis vous fait les plus sincères compliments.

*N. B.* Ce n'est point l'abbé Coyer qui a fait la *Lettre au docteur Pansophe*, c'est M. Bordes, académicien de Lyon, qui s'était déjà moqué plus d'une fois du charlatan de Genève. Je vous assure qu'il est bien loin d'oser remonter sa petite figure dans sa patrie; il courrait risque d'y être pendu; mais vous savez qu'il en serait fort aise, pourvu que son nom fût mis dans la gazette. Adieu, mon cher confrère.

4877. A M. LE CARDINAL DE BERNIS.

Ferney, 22 décembre.

Monseigneur, je souhaite la bonne année à votre éminence, s'il y a de bonnes années; car elles sont

<sup>1</sup> Thomas prononça son discours de réception à l'académie française le 22 janvier 1767; il succédait à Jacques Hardion; voyez tome LI, page 251. B.

<sup>2</sup> Voyez ma note, tome LXII, page 440. B.



toutes assez mêlées, et j'en ai vu soixante-treize dont aucune n'a été fort bonne. Je ne m'imaginerai jamais que vous abandonniez entièrement les belles-lettres; vous seriez un ingrat. Vous aimerez toujours les vers français, quand même vous feriez des hymnes latins. Je ne dis pas que vous aimerez les miens, mais vous me les ferez faire meilleurs. Vous m'avez accoutumé à prendre la liberté de vous consulter : je présente donc à votre muse archiépiscopale une tragédie<sup>1</sup> profane pour ses étrennes. Il m'a paru si plaisant de mettre sur la scène tragique une princesse qui raccommode ses chemises, et des gens qui n'en ont pas, que je n'ai pu résister à la tentation de faire ce qu'on n'a jamais fait. Il m'a paru que toutes les conditions de la vie humaine pouvaient être traitées sans bassesse; et quoique la difficulté d'ennobler un tel sujet soit assez grande, le plaisir de la nouveauté m'a soutenu, et j'ai oublié le *solve senescentem*<sup>2</sup> : mais, si vous me dites *solve*, je jette tout au feu. Jetez-y surtout ces étrennes si elles vous ennuiant, et tenez-moi compte seulement du désir de vous plaire. Je me flatte que vous jouissez d'une bonne santé, et que vous êtes heureux. Je sais du moins que vous faites des heureux, et c'est un grand acheminement pour l'être. Vous faites de grands biens dans votre diocèse; vous contemplez de loin les orages, et vous attendez tranquillement l'avenir.

Pour moi chétif, je fais la guerre jusqu'au dernier moment, jansénistes, molinistes, Frérons, Pompignans,

<sup>1</sup> *Les Scythes*. B.

<sup>2</sup> Voyez page 485. B.

à droite, à gauche, et des prédicants, et J.-J. Rousseau. Je reçois cent estocades, j'en rends deux cents, et je ris. Je vois à ma porte Genève en combustion pour des querelles de bibus, et je ris encore; et, Dieu merci, je regarde ce monde comme une farce qui devient quelquefois tragique.

Tout est égal au bout de la journée, et tout est encore plus égal au bout de toutes les journées.

Quoi qu'il en soit, je me meurs d'envie que vous soyez mon juge, et je vous demande en grace de me dire si j'ai pu vous amuser une heure. Vous êtes pasteur, et voici une tragédie dont des pasteurs sont les héros. Il est vrai que des bergers de Scythie ne ressemblent pas à vos ouailles d'Albi; mais il y a quelques traits où l'on retrouve son monde. On aime à voir dans des peintures, quoique imparfaites, quelque chose de ce qu'on a vu autrefois. Ces réminiscences amusent et font penser. En un mot, monseigneur, aimez toujours les vers, pardonnez aux miens, et conservez vos bontés pour votre vieux et attaché serviteur.

4878. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

22 décembre.

Je souhaite à mes anges la bonne année, c'est-à-dire quatre ou cinq bonnes pièces nouvelles, quatre ou cinq bons acteurs, et, de plus, tous les plaisirs possibles.

J'ai reçu le paquet dont vous m'honorez, du 13 de décembre. Voilà, je crois, la première fois qu'un

pauvre auteur a été d'accord en tout avec ses critiques. Tout sera comme vous le desirez. Les trois quarts au moins de vos ordres sont prévenus, et vous serez ponctuellement obéis sur le reste; mais les affaires de Genève ne laissent pas de m'embarasser. La cessation de presque tout le commerce, qui ne se fait plus que par des contrebandiers; la cherté horrible des vivres, le redoublement des gardes des fermes, la multiplication des gueux, les banqueroutes qui se préparent; tout cela n'est point du tout poétique: on ne vivait point ainsi en Scythie.

Je ne crois point du tout qu'on se batte, mais je crois qu'on souffrira beaucoup. Si on se battait, ce serait bien pis; on pourrait bien mettre alors le feu à la ville, et alors toutes les dettes sont payées.

Je pense encore (entre nous) qu'on aurait pu prévenir tout ce tracas; mais, quand les choses sont faites, ce n'est pas la peine de dire ce qu'on aurait pu faire.

Les délais de Beaumont, les maudites et plates affaires dont il a été chargé si long-temps, nous ont été très funestes: cependant son mémoire est signé de dix avocats; on l'imprime enfin; mais on craint le parlement de Toulouse, et je ne vois pas pourquoi on le craint. On ne veut donner le mémoire qu'aux juges; on n'ose pas le donner au public, dont pourtant la voix dirige les juges dans des affaires si criantes. Il me semble qu'il faut avoir pour soi la clameur publique. Voyez ce qu'a produit le cri de la nation dans l'affaire des Calas. Mais enfin je ne suis pas sur les lieux, et je m'en rapporte à ceux qui voient les

choses de plus près. Je me flatte que vous aurez un exemplaire du mémoire en même temps que monsieur le vice-chancelier. M. le duc de Choiseul nous a promis de nous faire donner M. Chardon pour rapporteur.

Vous l'en ferez souvenir, mes divins anges. Respect et tendresse.

4879. A CATHERINE II.

22 décembre.

Madame, que votre majesté impériale me pardonne, non vous n'êtes point l'*aurore boréale*<sup>1</sup>; vous êtes assurément l'astre le plus brillant du Nord, et il n'y en a jamais eu d'aussi bienfaisant que vous : Andromède, Persée, et Calisto, ne vous valent pas. Tous ces astres-là auraient laissé Diderot mourir de faim. Il a été persécuté dans sa patrie, et vos bienfaits viennent l'y chercher<sup>2</sup>. Louis XIV avait moins de magnificence que votre majesté; il récompensa le mérite dans les pays étrangers, mais on lui indiquait ce mérite: vous le cherchez, madame, et vous le trouvez. Vos soins généreux pour établir la liberté de conscience en Pologne sont un bienfait que le genre humain doit cé-

<sup>1</sup> Voyez pages 206 et 496. B.

<sup>2</sup> L'impératrice, après avoir acheté la bibliothèque de Diderot (voyez tome LXII, page 312), ayant appris qu'il n'était pas payé depuis quelques mois du traitement qu'elle lui faisait comme conservateur de la bibliothèque, lui écrivit pour lui annoncer qu'elle ne voulait pas que la négligence d'un commis lui fût préjudiciable, et qu'en conséquence elle entendait lui payer cinquante années d'avance. A la lettre était jointe une traite de vingt-cinq mille francs, c'est-à-dire pour vingt-cinq ans d'avance de la pension. B.

lébrer, et j'ambitionne bien d'oser parler au nom du genre humain, si ma voix peut encore se faire entendre.

En attendant, madame, permettez-moi de publier ce que vous avez daigné m'écrire au sujet de l'archevêque de Novogorod<sup>1</sup>, et sur la tolérance<sup>2</sup>. Ce que vous écrivez est un monument de votre gloire ; nous sommes trois, Diderot, Dalember, et moi, qui vous dressons des autels ; vous me rendez païen. Je suis avec idolâtrie, madame, aux pieds de votre majesté, mieux qu'avec un profond respect, *Le prêtre de votre temple.*

4880. A M. DAMILAVILLE.

22 décembre.

Mon cher ami, l'autre Sémiramis ne valait pas celle-ci<sup>3</sup> : le Ninus<sup>4</sup> n'était qu'un vilain ivrogne. J'admire sa veuve, je l'aime à la folie. Les Scythes deviennent nos maîtres en tout : voilà pourtant ce que fait la philosophie. Des pédants chez nous poursuivent les sages, et des princesses philosophes accablent de biens ceux que nos cuistres voudraient brûler.

Que M. de Beaumont fasse comme il voudra, mais je veux avoir son mémoire, je veux donner aux Sirven la consolation de le lire. Songez bien, encore une fois, que, si nous n'avons pas le bonheur d'obtenir l'évocation, nous aurons pour nous le cri de l'Eu-

<sup>1</sup> Voyez tome LXII, page 512 ; et ci-dessus, page 40. B.

<sup>2</sup> Voyez page 207. B.

<sup>3</sup> Catherine II. B.

<sup>4</sup> Pierre III ; voyez t. XXI, p. 305 ; et LX, 208. B.

rope, qui est le plus beau de tous les arrêts. Je compte toujours que M. Chardon sera le rapporteur. Pour moi, si j'étais juge, je condamnerais le bailli de Mazamet à faire amende honorable, à nourrir et à servir les Sirven le reste de sa vie.

Je doute fort que le roi permette la convocation des pairs au parlement de Paris. Ou je me trompe fort, ou il en sait beaucoup plus qu'eux tous : il apaise toutes les noises en temporisant.

Genève est un peu plus difficile à mener que notre nation, mais à la fin on en vient à bout.

J'embrasse tendrement le favori de ma Catherine<sup>1</sup>. Je vais écrire à ma Catherine, et lui dire tout ce que je pense d'elle. Mandez-moi des nouvelles de la pomme de Guillaume Tell : vous êtes Normand, vous devez vous intéresser aux pommes.

O comme je vous embrasse !

Je vous prie, mon cher ami, de m'envoyer une lettre de change sur Lyon, de cinquante louis, dont voici la quittance. L'affaire de Lemberta traîne un peu en longueur ; mais elle se fera, malgré le dérangement où l'on est.

4881. A MADAME LA DUCHESSE DE GRAMMONT.

A Ferney, 22 décembre.

MADAME,

Permettez que deux personnes qui vous doivent leur bonheur en grande partie, ainsi qu'à M. le duc

<sup>1</sup> Diderot. B.

de Choiseul, vous témoignent au moins une fois par an leur reconnaissance.

Nous sommes avec un profond respect, madame, vos très humbles, très obéissants, et très obligés serviteur et servante,

CORNEILLE DUPUITS. DUPUITS.

Il y en a trois, madame; je vous ai au moins autant d'obligation que les deux autres; mais ce n'est pas assez pour votre cœur de faire des heureux, vous pouvez d'un mot tirer une famille entière du plus grand malheur. Vous avez protégé l'innocence des Calas, les Sirven essuient précisément la même horreur, et ils demandent au conseil la même justice contre les mêmes juges dont le fanatisme se joue de la vie des hommes.

M. de Beaumont, l'avocat des Calas, a fait pour les Sirven un mémoire signé de dix avocats; on l'imprime actuellement, et il ne sera présenté qu'aux juges. M. le duc de Choiseul a eu la bonté de promettre qu'il demanderait M. Chardon pour rapporteur à monsieur le vice-chancelier. M. Chardon s'y attend. Je vous supplie, madame, de vouloir bien en faire souvenir monsieur le duc votre frère. Je ne vous demande point pardon de mon importunité, car il s'agit de faire du bien, et je vous sers dans votre goût.

J'ai l'honneur d'être avec le plus profond respect et la plus vive reconnaissance, madame, votre très humble, très obéissant, et très obligé serviteur,

VOLTAIRE.

4882. A. M. DE CHABANON.

A Ferney, 22 décembre.

Il y a long-temps que j'aurais dû vous remercier, mon cher confrère, d'avoir fait votre tragédie. Vous savez combien j'aime à corrompre la jeunesse, et combien j'adore les talents. M. de La Harpe travaille chez moi dix heures par jour; et moi, vieux fou, j'en ai fait tout autant. La rage des tragédies m'a repris comme à vous; mais, de par Melpomène, gardons-nous bien de les faire jouer. Figurez-vous que *Zaïre* fut huée dès le second acte, que *Sémiramis* tomba tout net, qu'*Oreste* fut à peu près sifflé, que la même *Adélaïde du Guesclin*, redemandée par le public, avait été conspuée par cet aimable public; que *Tancrède* fut d'abord fort mal reçu, etc., etc., etc.

Je conclus donc, et je conclus bien, qu'il faut faire imprimer sa drogue; ensuite les comédiens donnent notre orviétan sur leur échafaud, s'ils le veulent ou s'ils peuvent; et notre pauvre honneur est en sûreté: car remarquez bien qu'ils ne représenteront jamais une pièce imprimée que quand le public leur dira: Jouez donc cela, il y a du bon dans cela, cela vous vaudra de l'argent. Alors ils vous jouent, ils vous défigurent; mademoiselle Dumesnil court à bride abattue, une autre dit des vers comme on lit la gazette, un autre mugit, un autre fait les beaux bras, et la pièce va au diable; et alors le public, qui est toujours juste, comme vous savez, avertit, en sifflant, qu'il siffle messieurs les acteurs et mesdemoiselles les actrices, et non pas le pauvre diable d'auteur.



Ce parti me paraît prodigieusement sage, et d'une très fine politique. Faites imprimer votre *Eudoxie* ou *Eudocie*, quand nous en serons tous deux contents, et alors je vous réponds que les comédiens mêmes ne pourront la faire tomber.

Je vous souhaite d'ailleurs, pour l'année 1767, une maîtresse potelée, tendre, pleine d'esprit, et pourtant fidèle. Jouez du flageolet pour elle, et du violon pour vous. Cultivez les beaux-arts, jouissez de la vie. Vous êtes fait pour être une des créatures les plus heureuses, comme vous êtes des plus aimables. Maman et moi, et Cornélie-Chiffon, et tous ceux qui ont eu l'honneur de vous voir, vous font leurs plus tendres compliments.

4883. A M. DE PEZAY.

A Ferney, 22 décembre.

L'amitié que vous me témoignâtes, monsieur, dans votre séjour à Ferney, et les sentiments que vous m'inspirâtes, me mettent en droit de me plaindre à vous de M. Dorat<sup>1</sup>. Il m'a confondu d'une manière bien désagréable avec Jean-Jacques, et il a trop oublié que l'ingratitude de ce malheureux envers

<sup>1</sup> Il venait de paraître un *Avis aux sages du siècle*, MM. Voltaire et Rousseau, in-8° de 8 pages, commençant ainsi :

Sages farceux, qu'allez-vous faire ?

et se terminant par :

Soyez toujours nos bienfaiteurs,  
Et, plus dignes de nos hommages,  
Achevez enfin par vos mœurs  
Ce qu'ont ébauché vos ouvrages.

L'auteur de l'*Avis aux sages* est Dorat. B.

M. Hume, son bienfaiteur, et son infame conduite envers moi, sont des choses très essentielles qui blessent la société, et dans lesquelles le seul agresseur a tort. Ce n'est pas là un objet de plaisanterie. Ce malheureux m'a calomnié pendant un an auprès de M. le prince de Conti et de madame la duchesse de Luxembourg. Il a eu la basse hypocrisie de signer entre les mains d'un cuistre, à Neuchâtel, qu'il *écrivait contre M. Helvétius*<sup>1</sup>, l'un de ses bienfaiteurs, et il accusait M. Helvétius d'un *matérialisme grossier*. Il m'a de même accusé presque juridiquement; il a insulté tous ceux qui l'ont nourri.

Encore une fois, monsieur, il n'est point question ici de ses mauvais livres et des querelles de littérature; il s'agit des procédés les plus lâches et les plus coupables. Monsieur le duc de Choiseul, et tous les ministres, savent assez quelle est la conduite punissable de cet homme. C'est tout ce que je puis vous dire, et je vous prie de le dire à M. Dorat, dont vous savez que je n'ai jamais parlé qu'avec la plus grande estime.

J'ai l'honneur d'être, etc.

#### 4884. A M. LE COMTE DE ROCHEFORT.

A Ferney, 22 décembre.

Venez, monsieur; vous alliez baiser la pantoufle d'un prêtre<sup>2</sup>, et vous serez embrassé par des profanes qui vous aiment de tout leur cœur.

<sup>1</sup> Voyez les explications que je donne, tome LXII, page 419. B.

<sup>2</sup> Rochefort allait sans doute à Rome. B.

Vous me trouverez dans mon lit, bien languissant; mais si la chair est faible, l'esprit est encore prompt<sup>1</sup>, et surtout très prompt à sentir tout ce que vous valez, très touché de votre souvenir, et empressé à vous marquer les plus tendres et les plus respectueux sentiments. V.

4885. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

23 décembre.

Voici, mes anges, une aventure bien cruelle. Cette femme<sup>2</sup> que vous m'avez recommandée fait un petit commerce de livres avec des libraires de Paris. Elle est venue chez moi, comme vous savez; elle m'a dit qu'elle pourrait me défaire de quelques anciens habits de théâtre, et d'autres trop magnifiques pour moi. Elle en a rempli trois malles; mais au fond de ces trois malles elle a mis quelques livres en feuilles qu'elle avait achetés à Genève. On dit qu'il y a quatre-vingts petits exemplaires d'un livre intitulé *Recueil nécessaire*, et d'autres livres pareils.

C'est l'usage, comme vous savez, que l'on fasse plomber ses malles au premier bureau, pour être ouvertes ensuite à la douane de Lyon ou de Paris.

Elle est donc allée faire plomber ses malles au bureau de Collonges, à la sortie du pays de Gex. Les commis ont<sup>3</sup> visité ses malles, ils y ont trouvé des im-

<sup>1</sup> Matthieu, xxvi, 41; Marc, xiv, 38. B.

<sup>2</sup> C'était une sœur du capitaine Thurot, que Voltaire nomme Doiret (voyez lettre 4918). Elle était attachée au service de madame d'Argental. Cependant, dans la lettre à Damilaville, du 27 mars 1767, Voltaire ne la nomme pas Doiret, mais Lejeune. B.

<sup>3</sup> Tout ce qui suit est de la main de Voltaire; ce qui précède est de la

primés ; ils ont saisi les malles , la voiture et les chevaux. Cette femme pouvait aisément se tirer d'affaire en disant : Il n'y a point là de contrebande , rien qui doive payer à la ferme ; je n'ai de vieux papiers imprimés que pour couvrir de vieilles hardes. Mais vous n'êtes pas en droit de saisir ce qui m'appartient. Elle avait avec elle un homme qu'on croyait intelligent , et qui a manqué de tête. Celle de la femme a tourné. Elle a pris la fuite parmi les glaces et les neiges , dans un pays affreux. On ne sait où elle est. Elle a fait un bien cruel voyage. Je ne sais point quels autres livres en feuilles elle a achetés à Genève ; j'ignore même si les rogatons qu'elle a achetés à Genève ne sont point des maculatures , des feuilles imparfaites qui servent d'enveloppe. En tout cas , je crois que les fermiers généraux chargés de ce département peuvent aisément faire restituer les effets dans lesquels il n'y a rien de sujet aux droits du roi. Ces fermiers généraux sont MM. Rougeot , Faventine et Poujaut ; ils peuvent aisément étouffer cette affaire.

A l'égard de la femme , sa fuite la fait croire coupable. Mais de quoi peut-elle l'être ? elle ne sait pas lire ; elle obéissait aux ordres de son mari ; elle ne sait pas si un livre est défendu ou non. Je la plains infiniment ; je la fais chercher partout ; j'ai peur qu'elle ne soit en prison , et qu'on ne l'ait prise pour une Genevoise à qui il n'est pas permis d'être sur les terres de France.

main de Wagnière. Mais à la ligne 11 , au-dessus du mot *nécessaire* , Voltaire avait , de sa main , ajouté par interligne : *de chansons*. R.

Tandis que je la fais chercher de tous côtés, je pense bien qu'à la réception de cette lettre, vous parlerez, mes divins anges, à Faventine, à Poujaut ou à Rougeot. Il n'y a pas certainement un moment à perdre. Un mot d'un fermier général au directeur du bureau de Collonges suffira ; mais ce mot est bien nécessaire ; il faut que l'on écrive sur-le-champ.

Tout ce qui serait à craindre, ce serait que le directeur du bureau de Collonges n'envoyât les papiers à la police de Lyon ou de Paris, et que cela ne fît une affaire criminelle qui pourrait aller loin<sup>1</sup>.

4886. A M. DAMILAVILLE.

24 décembre.

Voici, mon cher ami, la lettre que m'a écrite M. de Courteilles à votre sujet. Il faudra bien, tôt ou tard, qu'on fasse quelque chose pour vous ; mais il est bien nécessaire que M. de Courteilles vive.

Je ne perdrai pas patience ; j'attendrai le mémoire de M. de Beaumont. Quiconque desire passe sa vie à attendre.

Je suis très fâché de la maladie du pauvre Thieriot. Il est seul ; les dernières années de la vie d'un garçon sont tristes. Il faudrait qu'il fût dans le sein de sa famille.

Il y a, mon cher ami, actuellement à Genève cent pauvres diables qui écrivent beaucoup mieux que M. Totin, et qui ne sont pas plus riches. Tout commerce est cessé. La misère est très grande. Je suis

<sup>1</sup> Voyez ma note sur la lettre du 2 février 1767, à Damilaville. B.

d'ailleurs entouré de pauvres de tous côtés. Si vous voulez pourtant donner un louis pour moi à ce Totin, vous êtes bien le maître.

On dit que la tragédie suisse<sup>1</sup> ne vaut rien, quoiqu'on y parle le langage de la nation. Il n'y a, de toutes les histoires de pommes, que celle de Pâris qui ait fait fortune.

Je me doutais bien que sa majesté trouverait la convocation des pairs au parlement de Paris, pour un procureur général au parlement de Rennes, extrêmement ridicule. Il y a assurément plus de raison dans sa tête que dans toutes celles des enquêtes.

Je vous embrasse très tendrement.

4887. A M. DAMILAVILLE.

29 décembre.

Mon cher ami, j'ai reçu le 27 votre lettre du 23. L'abbé Mignot doit vous avoir montré une lettre de sa sœur. Nous vous demandons, elle et moi, le secret le plus profond.

Voyez, je vous prie, la lettre que j'écris, aujourd'hui 29, au conseiller du grand-conseil<sup>2</sup>, et que ce secret reste entre vous et lui, et M. d'Argental. Nous nous sommes sacrifiés pour lui comme nous le devons, et nous espérons qu'il fera quelque chose pour nous. Vous lui en parlerez, si cela est nécessaire.

<sup>1</sup> Le *Guillaume Tell* de Le Mierre; voyez lettre 4843. B.

<sup>2</sup> Relativement à l'aventure dont il est question dans la lettre 4885. B.

Je serais au désespoir, mon cher ami, de vous avoir chagriné en vous demandant un peu d'ordre. Ce n'est pas assurément pour moi, c'est uniquement pour les Sirven; car il y a grande apparence que je ne pourrai plus me mêler de cette affaire, ni d'aucune. Je ne vous ai demandé que de vous rendre compte à vous-même des dépenses qu'on sera obligé de faire pour la procédure. Il ne s'agit que d'avoir un petit livret de deux sous, dont on fait un journal; ce n'est pas là assurément une affaire de finance.

Vous n'avez pas apparemment reçu la scène de l'Embaucheur. Vous ne m'accusez pas non plus la réception de ma lettre à l'impératrice de Russie<sup>1</sup>. Nos lettres se seront croisées.

Je suis très malade; je ne me soutiens que par un peu de philosophie. Je devais partir demain, ma faiblesse et le temps horrible de notre climat m'en empêchent; mais je suis prêt à partir, s'il est nécessaire. Qu'importe où l'on meure?

J'éprouve une grande consolation en voyant que mon petit de La Harpe vient de remporter le prix de l'académie<sup>2</sup>. Je mets ma gloire dans celle de mes élèves, et j'attends beaucoup de lui.

Il n'y avait que deux hommes qui pussent avoir fait la *Lettre à Pansophe*<sup>3</sup>, l'abbé Coyer et Bordes, qui étaient tous deux en Angleterre dans ce temps. Coyer nie fortement, et avec l'air de sincérité; Bordes nie faiblement, et avec un air d'embarras.

<sup>1</sup> La lettre 4879. B.

<sup>2</sup> Voyez page 493. B.

<sup>3</sup> Voyez lettre 4809. B.

Pour celui qui a fait les *Notes*<sup>1</sup>, c'est un intime ami du docteur Tronchin, et je ne suis pas assez heureux pour être dans sa confidence. Je sais certainement que les notes ont été faites à Paris par un homme très au fait, que vous connaissez; mais je ne veux accuser personne, et je me contente de me défendre. Il est triste d'avoir à combattre des rats, quand on est près d'être dévoré par des vautours. J'ai besoin de courage, et je crois que j'en ai.

Je ne sais ce que c'est que ce livre des *Plagiats de Rousseau*<sup>2</sup>, imprimé chez Durand. Si je reste à Ferney, je vous prierai de me l'envoyer. Il est cité, page 12, dans la triste et dure brochure des *Notes sur ma lettre à M. Hume*.

A l'égard des Sirven, mon cher ami, continuez, et vous serez béni. Le temps n'est pas favorable, je le sais; mais il faut toujours bien faire, laisser dire, et se résigner. Quel beau rôle auraient joué les philosophes, si Rousseau n'avait pas été un fou et un monstre! mais ne nous décourageons point.

Vous sentez bien que je ne dois rien dire sur M. de La Chalotais. Je vous suis seulement très obligé de m'avoir fait voir combien le roi est sage et bon. Vous ne m'avez rien appris; mais j'aime à voir que vous en êtes pénétré comme moi. Je vous prie de faire mettre, si vous pouvez, cette déclaration<sup>3</sup> dans le *Mercure*.

<sup>1</sup> Voltaire lui-même; voyez tome XLII, page 519. B.

<sup>2</sup> Voyez tome XLII, page 524. B.

<sup>3</sup> Voyez cette déclaration, tome XLII, page 619. B.



Voudriez-vous avoir la bonté de faire tenir d'abord cette lettre à l'abbé Mignot?

4888. A M. HENNIN.

30 décembre.

J'embrasse tendrement le ministre de paix. Je lui souhaite un bel olivier pour l'année 1767. A l'égard des myrtes, il en aura tant qu'il voudra. Je lui renvoie le fatras latin. Les livres rares sont rarement de bons livres.

Je le supplie de me mettre aux pieds de son excellence, quoique ses pieds ne soient pas trop fermes. On dit qu'il ne peut encore marcher; c'est la statue de Nabuchodonosor<sup>1</sup>, tête d'or et pieds d'argile. Dites-lui, je vous en prie, que je lui serai tendrement dévoué toute ma vie.

Ne m'oubliez pas auprès du chevalier Béarnais<sup>2</sup>, aussi vif que Henri IV, mon héros, et qui l'emporte, je crois, sur Henri IV en vigueur de tempérament. Je vous souhaite à tous deux que vous partagiez les filles de Genève cet hiver, attendu que cet amusement vaut mieux que celui de la comédie. La pièce suisse de *Guillaume Tell*<sup>3</sup> n'a pas trop réussi, quoiqu'elle soit, dit-on, écrite dans la langue du pays.

Je suis dans la joie, mon petit La Harpe vient de remporter le prix de l'académie<sup>4</sup>.

J'attends une autre joie, celle de lire le discours de M. Thomas<sup>5</sup>.

<sup>1</sup> *Daniel*, chap. 11, vers. 32, 33. B.

<sup>2</sup> Le chevalier de Taulès; voyez page 104. B.

<sup>3</sup> De Le Mierre; voyez lettre 4843. B.

<sup>4</sup> Voyez page 493. B.

<sup>5</sup> Voyez lettre 4876. B.

4889. A M. \*\*\*.

Je vois bien, monsieur, que les gens de lettres de Paris sont peu au fait des intrigues de la poste. Je reçus avant-hier deux lettres de vous; l'une du 6 décembre, et l'autre du 6 février. Je réponds à l'une et à l'autre.

Je vous dirai d'abord que vos vers sont fort jolis, et qu'il n'appartient pas à un malade comme moi d'y répondre. Vous me direz que j'ai répondu au prétendu abbé Culture; c'est précisément ce qui me glace l'imagination: rien n'est si triste que de discuter des points d'histoire. Il faut relire cent fatras; je crois que c'est cette belle occupation qui m'a rendu aveugle. Il a fallu réfuter ce polisson de théologien; il faut toujours défendre la vérité, et jamais ne défendre son goût.

Je ne connais ni cet *Examen de Crébillon*, ni la platitude périodique dont vous me parlez. A l'égard des tragédies, je suis très fâché d'en avoir fait. Racine devrait décourager tout le monde; je ne connais que lui de parfait, et quand je lis ses pièces, je jette au feu les miennes. L'obligation où j'ai été de commenter Corneille n'a servi qu'à me faire admirer Racine davantage.

Vous m'étonnez beaucoup d'aimer l'article *Femme*<sup>1</sup> dans l'*Encyclopédie*. Cet article n'est fait que pour déshonorer un article sérieux. Il est écrit dans le goût d'un petit-maître de la rue Saint-Honoré. Il est

<sup>1</sup> Il est de Desmahis; voyez tome XLIII, page 530. B.

impertinent d'être petit-maître, mais encore plus de l'être si mal-à-propos.

Vous me dites, monsieur, dans votre lettre du 6 décembre, que le roi m'a donné une pension de six mille livres. C'est un honneur qu'il ne m'a point fait, et que je ne mérite pas. Il m'a conservé ma charge de gentilhomme ordinaire de sa chambre, quoiqu'il m'eût permis de la vendre, et y a ajouté une pension de deux mille<sup>s</sup> livres; cela est bien honnête, et je serais trop condamnable si j'en voulais davantage.

L'état où je suis ne me permet pas de longues lettres; mais les sentiments que j'ai pour vous n'y perdent rien.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, avec toute l'estime que vous méritez, votre très humble et très obéissant serviteur, VOLTAIRE.

4890. A M. DAMILAVILLE.

2 janvier 1767.

Vous devez être actuellement bien instruit, mon cher et vertueux ami, du malheur qui m'est arrivé<sup>1</sup> : c'est une bombe qui m'est tombée sur la tête, mais elle n'écrasera ni mon innocence ni ma constance. Je ne peux vous rien dire de nouveau là-dessus, parceque je n'ai encore aucune nouvelle.

J'ai éclairci tout avec M. le prince de Gallitzin : il n'y avait point de lettre de lui; tout est parfaitement en règle; et, dans quelque endroit que je sois, les Sirven auront de quoi faire leur voyage à Paris, et

<sup>1</sup> Voyez lettre 4885. B.

de quoi suivre leur procès. Vous pourrez, en attendant, envoyer copie du factum à madame Denis, si M. de Beaumont ne le fait pas imprimer à Paris.

Vous aurez *les Scythes* incessamment, à condition qu'ils ne seront point joués; et la raison en est que la pièce est injouable avec les acteurs que nous avons.

On m'a envoyé de Paris une pièce très singulière, intitulée *le Triumvirat*; mais ce qui m'a paru le plus mériter votre attention dans cet ouvrage, et celle de tous les gens qui pensent, c'est une histoire des proscriptions<sup>1</sup>. Elles commencent par celles des Hébreux, et finissent par celles des Cévennes; ce morceau m'a paru très curieux. Il me semble que la tragédie n'est faite que pour amener ce petit morceau; la pièce d'ailleurs n'est point convenable à notre théâtre, attendu qu'il y a très peu d'amour.

Adieu, mon cher ami; vous devinez le triste état dans lequel nous sommes, madame Denis et moi. Nous attendons de vos nouvelles; écrivez à madame Denis, au lieu d'écrire à M. Souchay, et songez, quoi qu'il arrive, à *écr. l'inf*....

4891. A M. HENNIN.

A Ferney, vendredi au soir, 2 janvier.

Monsieur l'ambassadeur est parti extrêmement affligé, et *Argatifontidas*<sup>2</sup> un peu embarrassé. Vous allez être, mon cher conciliateur, chargé d'un lourd

<sup>1</sup> Voyez tome XLII, page 493. B.

<sup>2</sup> Le chevalier de Taulés. (*Note de M. Hennin fils.*)

fardeau que vous porterez légèrement et avec grace, car on ne peut nier que les trois Graces ne soient chez vous <sup>1</sup>. Je suppose que c'est vous, mon cher résident, qui m'avez envoyé un paquet de M. le duc de Choiseul; voici la réponse <sup>2</sup>, et voici encore des balivernes <sup>3</sup> pour M. le duc de Praslin.

Je vous prie de mettre tout cela dans votre paquet de la cour, demain samedi.

Je pourrais bien dans quelques jours aller rendre à monsieur l'ambassadeur sa visite, à Soleure. Je vous prie, à tout hasard, de vouloir bien m'envoyer un passe-port, car voilà les troupes qui vont border Versoix.

Maman et toute ma famille vous embrassent tendrement.

Nous sommes ici la victime des troubles de Genève, car nous n'avons point l'honneur de vous voir. Nous savons que le peuple vous aime, mais nous vous aimons sûrement davantage.

#### 4892. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, samedi au matin, 3 janvier, avant que la poste de France soit arrivée à Genève.

Mes anges sauront donc pourquoi j'ai fait imprimer *les Scythes*.

1° C'est que je n'ai pas voulu mourir intestat, et

<sup>1</sup> Allusion au tableau des trois Graces, de Carle Vanloo. (*Note de M. Hennin fils.*)

<sup>2</sup> Elle manque. B.

<sup>3</sup> *Les Scythes*. B.

sans avoir rendu aux deux satrapes, Nalrisp et Elochivis<sup>1</sup>, l'hommage que je leur dois ;

2° C'est que mon épître dédicatoire est si drôle<sup>2</sup>, que je n'ai pu résister à la tentation de la publier ;

3° C'est qu'il n'y a réellement point de comédiens pour jouer cette pièce, et que je serai mort avant qu'il y en ait ;

4° C'est que j'emporte aux enfers ma juste indignation contre les comédiennes qui ont défiguré mes ouvrages, pour se donner des airs penchés sur le théâtre ; et contre les libraires, éternels fléaux des auteurs, lesquels infames libraires de Paris m'ont rendu ridicule, et se sont emparés de mon bien pour le dénaturer avec un privilège du roi.

J'ai donc voulu faire savoir aux amateurs du théâtre, avant de mourir, que je protestais contre tous les libraires, comédiens, et comédiennes, qui sont les causes de ma mort ; et c'est ce que mes anges verront dans l'*Avis au lecteur*, qui est après ma naïve préface.

Je proteste encore, devant Dieu et devant les hommes, qu'il n'y a pas une seule critique de mes anges et de mes satrapes à laquelle je n'aie été très docile. Ils s'en apercevront par le papier collé page 19, et par d'autres petits traits répandus çà et là.

Je proteste encore contre ceux qui prétendent que je suis tombé en apoplexie ; je n'ai été évanoui qu'un quart d'heure tout au plus, et mon style n'est point apoplectique.

<sup>1</sup> Praslin et Choiseul. K.

<sup>2</sup> Voyez tome VIII, page 185. B.

Si mes anges et mes satrapes veulent que la pièce soit jouée avant que l'édition paraisse, ils sont les maîtres. Gabriel Gramer la mettra sous cent clefs, pourvu qu'il y ait des acteurs pour la jouer, et que les comédiens la fassent succéder immédiatement après *la pomme*<sup>1</sup>; car, pour peu qu'on diffère, il sera impossible d'empêcher l'édition de paraître; les provinces de France en seront inondées, et il en arrivera à Paris de tous côtés.

Je la lus devant des gens d'esprit, et même devant des connaisseurs, quatre jours avant mon apoplexie; et je fis fondre en larmes pendant tout le second acte et les trois suivants.

J'enverrai au bout des ailes de mes anges les paroles et la musique, dès que les comédiens auront pris une résolution. J'attends leurs ordres avec la soumission la plus profonde.

4893. A FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

5 janvier.

Sire, je me doutais bien que votre muse se réveillerait tôt ou tard. Je sais que les autres hommes seront étonnés qu'après une guerre si longue et si vive, occupé du soin de rétablir votre royaume, gouvernant sans ministres, entrant dans tous les détails, vous puissiez cependant faire des vers français; mais moi je n'en suis pas surpris, parce que j'ai fort l'honneur de vous connaître : mais ce qui m'étonne, je vous l'avoue, c'est que vos vers soient bons; je

<sup>1</sup> C'est-à-dire le *Guillaume Tell* de Le Mierre (voyez lettre 4843), où le principal personnage enlève une pomme sur la tête de son fils. B.

ne m'y attendais pas après tant d'années d'interruption. Des pensées fortes et vigoureuses, un coup d'œil juste sur les faiblesses des hommes, des idées profondes et vraies, c'est là votre partage dans tous les temps; mais pour du nombre et de l'harmonie, et très souvent même des finesses de langage, à trois cents lieues de Paris, dans la Marche de Brandebourg, ce phénomène doit être assurément remarqué par notre académie de Paris.

Savez-vous bien, sire, que votre majesté est devenue un auteur qu'on épluche?

Notre doyen<sup>1</sup>, mon gros abbé d'Olivet, vient, dans une nouvelle édition de la *Prosodie française*, de vous critiquer sur le mot *crêpe*<sup>2</sup>, dont vous avez retranché impitoyablement le dernier *e* dans une lettre à moi adressée, et imprimée dans les *OEuvres du philosophe de Sans-Souci*; mais je ne crois pas que cette édition ait été faite sous vos yeux : quoi qu'il en soit, vous voilà devenu un auteur classique, examiné comme Racine par notre doyen, cité devant notre tribunal des mots, et condamné sans appel à faire *crêpe* de deux syllabes.

Je me joins au doyen, et je vais intenter au philosophe de Sans-Souci une accusation toute contraire. Vous avez donné deux syllabes au mot *haït* dans votre beau discours du *Stoïcien* :

Votre goût offensé *haït* l'absinthe amère<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> Voyez tome LX, page 288. B.

<sup>2</sup> Voyez ci-après, page 531. B.

<sup>3</sup> Frédéric profita de la critique, et, dans sa pièce intitulée *le Stoïcien*, qui fait partie de ses *OEuvres posthumes*, on lit :

L'absinthe à votre goût est âpre et trop amère. B.



Nous ne vous passerons pas cela. Le verbe *haïr* n'aura jamais deux syllabes à l'indicatif, *je hais, tu hais, il hait*; vous auriez beau nous battre encore,

Nous pourrions bien haïr les infidélités  
De ceux qui par humeur ont fait de sots traités;  
Nous pourrions bien haïr la fausse politique  
De ceux qui, s'unissant avec nos ennemis,  
Ont servi les desseins d'une cour tyrannique,  
Et qui se sont perdus pour perdre leurs amis;

mais nous ne ferons jamais *il hait* de deux syllabes. Prenez, sire, votre parti là-dessus, et ayez la bonté de changer ce vers; cela vous sera bien aisé.

Où est le temps, sire, où j'avais le bonheur de mettre des points sur les *i* à Sans-Souci et à Potsdam? Je vous assure que ces deux années ont été les plus agréables de ma vie. J'ai eu le malheur de faire bâtir un château sur les frontières de France, et je m'en repens bien. Les Patagons, la poix-résine, l'exaltation de l'ame, et le trou pour aller tout droit au centre de la terre, m'ont écarté de mon véritable centre. J'ai payé ce trou bien chèrement <sup>2</sup>. J'étais fait pour vous. J'achève ma vie dans ma petite et obscure sphère, précisément comme vous passez la vôtre au milieu de votre grandeur et de votre gloire. Je ne connais que la solitude et le travail; ma société est composée de cinq ou six personnes qui me laissent une liberté entière, et avec qui j'en use de même;

<sup>1</sup> *Tancrède*, acte I, scène 2. B.

<sup>2</sup> Ce fut le ridicule jeté par Voltaire sur ces idées de Maupertuis qui amena la brouille entre Frédéric et Voltaire; voyez tome XXXIX, page 474. B.

car la société sans la liberté est un supplice. Je suis votre Gilles en fait de société et de belles-lettres.

J'ai eu ces jours-ci une très légère attaque d'apoplexie, causée par ma faute. Nous sommes presque toujours les artisans de nos disgraces. Cet accident m'a empêché de répondre à votre majesté aussitôt que je l'aurais voulu.

Le diable est déchainé dans Genève. Ceux qui voulaient se retirer à Clèves restent. La moitié du conseil et ses partisans se sont enfuis; l'ambassadeur de France est parti incognito, et est venu se réfugier chez moi.

J'ai été obligé de lui prêter mes chevaux pour retourner à Soleure. Les philosophes qui se destinent à l'émigration sont fort embarrassés, ils ne peuvent vendre aucun effet; tout commerce est cessé, toutes les banques sont fermées. Cependant on écrira à M. le baron de Werder, conformément à la permission donnée par votre majesté<sup>1</sup>; mais je prévois que rien ne pourra s'arranger qu'après la fin de l'hiver.

J'attends avec la plus vive reconnaissance les douze belles préfaces<sup>2</sup>, monument précieux d'une raison ferme et hardie, qui doit être la leçon des philosophes.

Vous avez grande raison, sire; un prince courageux et sage, avec de l'argent, des troupes, des lois, peut très bien gouverner les hommes sans le secours

<sup>1</sup> Voyez lettre 486g. B.

<sup>2</sup> Il s'agit de douze exemplaires de l'Avant-propos mis par le roi au devant d'un *Abbrégé de l'Histoire ecclésiastique* de Fleury, en deux volumes in-8°, Berne, 1767. K.

de la religion, qui n'est faite que pour les tromper ; mais le sot peuple s'en fera bientôt une, et tant qu'il y aura des fripons et des imbéciles, il y aura des religions. La nôtre est sans contredit la plus ridicule, la plus absurde, et la plus sanguinaire qui ait jamais infecté le monde.

Votre majesté rendra un service éternel au genre humain en détruisant cette infame superstition, je ne dis pas chez la canaille, qui n'est pas digne d'être éclairée, et à laquelle tous les jougs sont propres ; je dis chez les honnêtes gens, chez les hommes qui pensent, chez ceux qui veulent penser. Le nombre en est très grand : c'est à vous de nourrir leur ame ; c'est à vous de donner du pain blanc aux enfants de la maison, et de laisser le pain noir aux chiens. Je ne m'afflige de toucher à la mort que par mon profond regret de ne vous pas seconder dans cette noble entreprise, la plus belle et la plus respectable qui puisse signaler l'esprit humain.

Alcide de l'Allemagne, soyez-en le Nestor : vivez trois âges d'homme pour écraser la tête de l'hydre.

4894. A M. L'ABBÉ D'OLIVET<sup>1</sup>.

A Ferney, 5 janvier.

Cher doyen de l'académie,  
 Vous vites de plus heureux temps ;  
 Des neuf Sœurs la troupe endormie  
 Laisse reposer les talents ;  
 Notre gloire est un peu flétrie.

<sup>1</sup> Il venait de publier une nouvelle édition de son *Traité de la Prosodie française*, qui parut pour la première fois en 1736 ; voyez tome LII, page 282. B.

Ramenez-nous, sur vos vieux ans,  
Et le bon goût et le bon sens  
Qu'eut jadis ma chère patrie.

Dites-moi si jamais vous vîtes, dans aucun bon auteur de ce grand siècle de Louis XIV, le mot de *vis-à-vis*<sup>1</sup> employé une seule fois pour signifier *envers*, *avec*, *à l'égard*. Y en a-t-il un seul qui ait dit *ingrat vis-à-vis de moi*, au lieu d'*ingrat envers moi*; *il se ménageait vis-à-vis ses rivaux*, au lieu de dire avec ses rivaux; *il était fier vis-à-vis de ses supérieurs*, pour fier avec ses supérieurs, etc. ? Enfin ce mot de *vis-à-vis*, qui est très rarement juste et jamais noble, inonde aujourd'hui nos livres, et la cour, et le barreau, et la société; car dès qu'une expression vicieuse s'introduit, la foule s'en empare.

Dites-moi si Racine a *persifflé* Boileau, si Bossuet a *persifflé* Pascal, et si l'un et l'autre ont *mystifié* La Fontaine, en abusant quelquefois de sa simplicité? Avez-vous jamais dit que Cicéron écrivait *au parfait*; que *la coupe* des tragédies de Racine était heureuse? On va jusqu'à imprimer que les princes sont quelquefois mal *éduqués*. Il paraît que ceux qui parlent ainsi ont reçu eux-mêmes une fort mauvaise éducation. Quand Bossuet, Fénelon, Pellisson, voulaient exprimer qu'on suivait ses anciennes idées, ses projets, ses engagements, qu'on travaillait sur un plan proposé, qu'on remplissait ses promesses, qu'on reprenait une affaire, etc., ils ne disaient point : J'ai suivi mes *errements*, j'ai travaillé sur mes *errements*.

*Errement* a été substitué par les procureurs au mot

<sup>1</sup> Voyez ma note, tome VII, page 17. B.

*erres*, que le peuple emploie au lieu d'*arrhes* : *arrhes* signifie *gage*. Vous trouvez ce mot dans la tragi-comédie de Pierre Corneille, intitulée *Don Sanche d'Aragon*. (Act. V, sc. vi.)

Ce présent donc renferme un tissu de cheveux  
Que reçut don Fernand pour *arrhes* de mes vœux.

Le peuple de Paris a changé *arrhes* en *erres* : des *erres* au coche : donnez-moi des *erres*. De là, *errements* ; et aujourd'hui je vois que, dans les discours les plus graves, le roi a suivi ses derniers *errements vis-à-vis* des rentiers.

Le style barbare des anciennes formules commence à se glisser dans les papiers publics. On imprime que sa majesté *aurait* reconnu qu'une telle province *aurait* été endommagée par des inondations.

En un mot, monsieur, la langue paraît s'altérer tous les jours ; mais le style se corrompt bien davantage : on prodigue les images et les tours de la poésie en physique ; on parle d'anatomie en style ampoulé ; on se pique d'employer des expressions qui étonnent, parcequ'elles ne conviennent point aux pensées.

C'est un grand malheur, il faut l'avouer, que, dans un livre <sup>1</sup> rempli d'idées profondes, ingénieuses, et neuves, on ait traité du fondement des lois en épi-grammes. La gravité d'une étude si importante devait avertir l'auteur de respecter davantage son sujet : et combien a-t-il fait de mauvais imitateurs qui, n'ayant pas son génie, n'ont pu copier que ses défauts !

Boileau, il est vrai, a dit après Horace :

<sup>1</sup> L'*Esprit des Lois*, par Montesquieu. B.

Heureux qui dans ses vers sait, d'une voix légère,  
Passer du grave au doux, du plaisant au sévère !

Mais il n'a pas prétendu qu'on mélangeât tous les styles. Il ne voulait pas qu'on mît le masque de Thalie sur le visage de Melpomène, ni qu'on prodiguât les grands mots dans les affaires les plus minces. Il faut toujours conformer son style à son sujet.

Il m'est tombé entre les mains l'annonce imprimée d'un marchand de ce qu'on peut envoyer de Paris en province pour servir sur table. Il commence par un éloge magnifique de l'agriculture et du commerce, il pèse dans ses balances d'épicier le mérite du duc de Sulli et du grand ministre Colbert; et ne pensez pas qu'il s'abaisse à citer le nom du duc de Sulli, il l'appelle *l'ami d'Henri IV*; et il s'agit de vendre des saucissons et des harengs frais! Cela prouve au moins que le goût des belles-lettres a pénétré dans tous les états; il ne s'agit plus que d'en faire un usage raisonnable: mais on veut toujours mieux dire qu'on ne doit dire, et tout sort de sa sphère.

Des hommes même de beaucoup d'esprit ont fait des livres ridicules, pour vouloir avoir trop d'esprit. Le jésuite Castel, par exemple, dans sa *Mathématique universelle*, veut prouver que si le globe de Saturne était emporté par une comète dans un autre système solaire, ce serait le dernier de ses satellites que la loi de la gravitation mettrait à la place de Saturne. Il ajoute à cette bizarre idée que la raison pour laquelle le satellite le plus éloigné prendrait cette place, c'est que les souverains éloignent

<sup>1</sup> *Art poétique*, I, 75-76. B.

d'eux, autant qu'ils le peuvent, leurs héritiers présomptifs.

Cette idée serait plaisante et convenable dans la bouche d'une femme qui, pour faire taire des philosophes, imaginerait une raison comique d'une chose dont ils chercheraient la cause en vain; mais que le mathématicien fasse le plaisant quand il doit instruire, cela n'est pas tolérable.

Le déplacé, le faux, le gigantesque, semblent vouloir dominer aujourd'hui; c'est à qui renchérira sur le siècle passé. On appelle de tous côtés les passants pour leur faire admirer des tours de force qu'on substitue à la démarche simple, noble, aisée, décente, des Pellisson, des Fénelon, des Bossuet, des Massillon. Un charlatan est parvenu jusqu'à dire dans je ne sais quelles lettres, en parlant de l'angoisse et de la passion de Jésus-Christ, que si Socrate mourut en sage, Jésus-Christ *mourut en dieu*<sup>1</sup> : comme s'il y avait des dieux accoutumés à la mort; comme si on savait comment ils meurent; comme si une sueur de sang était le caractère de la mort de Dieu; enfin comme si c'était Dieu qui fût mort.

On descend d'un style violent et effréné au familier le plus bas et le plus dégoûtant; on dit de la musique du célèbre Rameau, l'honneur de notre siècle, qu'elle *ressemble à la course d'une oie grasse et au galop d'une vache*<sup>2</sup>. On s'exprime enfin aussi ridiculement

<sup>1</sup> C'est dans le livre IV de l'*Émile* que J.-J. Rousseau a dit : « Oui, si la vie et la mort de Socrate sont d'un sage, la vie et la mort de Jésus sont d'un dieu. » B.

<sup>2</sup> Expression de J.-J. Rousseau dans sa *Lettre à M. Grimm sur Omphale*. B.

que l'on pense, *rem verba sequuntur*<sup>1</sup>; et, à la honte de l'esprit humain, ces impertinences ont eu des partisans.

Je vous citerais cent exemples de ces extravagants abus, si je n'aimais pas mieux me livrer au plaisir de vous remercier des services continuels que vous rendez à notre langue, tandis qu'on cherche à la déshonorer. Tous ceux qui parlent en public doivent étudier votre *Traité de la Prosodie*; c'est un livre classique qui durera autant que la langue française.

Avant d'entrer avec vous dans des détails sur votre nouvelle édition, je dois vous dire que j'ai été frappé de la circonspection avec laquelle vous parlez du célèbre, j'ose presque dire de l'inimitable Quinault, le plus concis peut-être de nos poètes dans les belles scènes de ses opéra, et l'un de ceux qui s'exprimèrent avec le plus de pureté, comme avec le plus de grace. Vous n'assurez point, comme tant d'autres, que Quinault ne savait que sa langue. Nous avons souvent entendu dire, madame Denis et moi, à M. de Beaufrant son neveu, que Quinault savait assez de latin pour ne lire jamais Ovide que dans l'original, et qu'il possédait encore mieux l'italien. Ce fut un Ovide à la main qu'il composa ces vers harmonieux et sublimes de la première scène de *Proserpine* (act. I, sc. 1):

Les superbes géants armés contre les dieux  
 Ne nous donnent plus d'épouvante;  
 Ils sont ensevelis sous la masse pesante  
 Des monts qu'ils entassaient pour attaquer les cieux.  
 Nous avons vu tomber leur chef audacieux

<sup>1</sup> Horace, *Art poét.*, vers 311. B.



Sous une montagne brûlante.  
 Jupiter l'a contraint de vomir à nos yeux  
 Les restes enflammés de sa rage expirante.  
 Jupiter est victorieux,  
 Et tout cède à l'effort de sa main foudroyante.

S'il n'avait pas été rempli de la lecture du Tasse, il n'aurait pas fait son admirable opéra d'*Armide*. Une mauvaise traduction ne l'aurait pas inspiré.

Tout ce qui n'est pas, dans cette pièce, air détaché, composé sur les canevas du musicien, doit être regardé comme une tragédie excellente. Ce ne sont pas là de

.... Ces lieux communs de morale lubrique  
 Que Lulli réchauffa des sons de sa musique<sup>1</sup>.

On commence à savoir que Quinault valait mieux que Lulli. Un jeune homme d'un rare mérite<sup>2</sup>, déjà célèbre par le prix qu'il a remporté à notre académie, et par une tragédie<sup>3</sup> qui a mérité son grand succès, a osé s'exprimer ainsi en parlant de Quinault et de Lulli :

Aux dépens du poëte on n'entend plus vanter  
 De ces airs languissants la triste psalmodie,  
 Que réchauffa Quinault du feu de son génie<sup>4</sup>.

Je ne suis pas entièrement de son avis. Le récitatif de Lulli me paraît très bon, mais les scènes de Quinault encore meilleures.

<sup>1</sup> Boileau, satire x, vers 141-42. B.

<sup>2</sup> La Harpe. B.

<sup>3</sup> *Le comte de Warwick*, joué le 7 novembre 1763. B.

<sup>4</sup> *Discours sur les préjugés et les injustices littéraires*, par La Harpe, vers 42-44. B.

Je viens à une autre anecdote. Vous dites que « les « étrangers ont peine à distinguer quand la consonne « finale a besoin ou non d'être accompagnée d'un e « muet, » et vous citez les vers du philosophe de Sans-Souci :

La nuit, compagne du repos,  
De son crép couvrant la lumière<sup>1</sup>,  
Avait jeté sur ma paupière  
Les plus léthargiques pavots.

Il est vrai que, dans les commencements, nos e muets embarrassent quelquefois les étrangers ; le philosophe de Sans-Souci était très jeune quand il fit cette épître : elle a été imprimée à son insu par ceux qui recherchent toutes les pièces manuscrites, et qui, dans leur empressement de les imprimer, les donnent souvent au public toutes défigurées.

Je peux vous assurer que le philosophe de Sans-Souci sait parfaitement notre langue. Un de nos plus illustres confrères<sup>2</sup> et moi nous avons l'honneur de recevoir quelquefois de ses lettres, écrites avec autant de pureté que de génie et de force, *eodem animo scribit quo pugnat*<sup>3</sup> : et je vous dirai, en passant, que l'honneur d'être encore dans ses bonnes grâces, et le plaisir de lire les pensées les plus profondes, exprimées d'un style énergique, font une des consolations de ma vieillesse. Je suis étonné qu'un souverain,

<sup>1</sup> C'est le commencement de la lettre de Frédéric à Voltaire, du 20 février 1750 (voyez tome LV, page 400), et le second vers s'imprimait encore en 1760 tel que d'Olivet le cite. Il a été corrigé depuis. B.

<sup>2</sup> Dalemberl. B.

<sup>3</sup> Quintilien (*Instit.*, I, 1) dit : « Tanta in eo vis est, ut illum eodem animo « dixisse quo bellavit appareat. » B.

chargé de tout le détail d'un grand royaume, écrive couramment et sans effort ce qui coûterait à un autre beaucoup de temps et de ratures.

M. l'abbé de Dangeau, en qualité de puriste, en savait sans doute plus que lui sur la grammaire française. Je ne puis toutefois convenir avec ce respectable académicien qu'un musicien, en chantant *la nuit est loin encore*, prononce, pour avoir plus de grâces, la nuit est *loing* encore. Le philosophe de Sans-Souci, qui est aussi grand musicien qu'écrivain supérieur, sera, je crois, de mon opinion.

Je suis fort aise qu'autrefois Saint-Gelais ait justifié le *crép* par son *Bucéphal*. Puisqu'un aumônier de François I<sup>er</sup> retranche un *e* à *Bucéphale*, pourquoi un prince royal de Prusse n'aurait-il pas retranché un *e* à *crépe*? Mais je suis un peu fâché que Melin de Saint-Gelais, en parlant au cheval de François I<sup>er</sup>, lui ait dit :

Sans que tu sois un Bucéphal,  
Tu portes plus grand qu'Alexandre.

L'hyperbole est trop forte, et j'y aurais voulu plus de finesse.

Vous me critiquez, mon cher doyen, avec autant de politesse que vous rendez de justice au singulier génie du philosophe de Sans-Souci. J'ai dit, il est vrai, dans le *Siècle de Louis XIV*, à l'article des MUSICIENS<sup>1</sup>, que nos rimes féminines, terminées toutes par un *e* muet, font un effet très désagréable dans la musique, lorsqu'elles finissent un couplet. Le chanteur est absolument obligé de prononcer :

<sup>1</sup> Voyez tome XIX, page 223. B.

Si vous aviez la rigueur  
De m'ôter votre cœur,  
Vous m'ôteriez la *vi-eu* !.

Arcabonne est forcée de dire,

Tout me parle de ce que j'*aim-eu*.  
*Amadis*, acte II, scène 2.

Médor est obligé de s'écrier,

... Ah ! quel tourment  
D'aimer sans *espérance-eu* !

La gloire et la victoire, à la fin d'une tirade, font presque toujours la *gloire-eu*, la *victoire-eu*. Notre modulation exige trop souvent ces tristes désinences. Voilà pourquoi Quinault a grand soin de finir, autant qu'il le peut, ses couplets par des rimes masculines ; et c'est ce que recommandait le grand musicien Rameau à tous les poètes qui composaient pour lui.

Qu'il me soit donc permis, mon cher maître, de vous représenter que je ne puis être d'accord avec vous quand vous dites « qu'il est inutile et peut-être « ridicule de chercher l'origine de cette prononciation « *gloire-eu*, *victoire-eu*, ailleurs que dans la bouche « de nos villageois. » Je n'ai jamais entendu de paysan prononcer ainsi en parlant ; mais ils y sont forcés lorsqu'ils chantent. Ce n'est pas non plus une prononciation vicieuse des acteurs et des actrices de l'opéra ; au contraire, ils font ce qu'ils peuvent pour sauver la longue tenue de cette finale désagréable, et ne peuvent souvent en venir à bout. C'est un petit

<sup>1</sup> *Armide*, acte V, sc. 1. B.

<sup>2</sup> *Roland*, acte I, scène 3. B.

défaut attaché à notre langue, défaut bien compensé par le bel effet que font nos *e* muets dans la déclamation ordinaire.

Je persiste encore à vous dire qu'il n'y a aucune nation en Europe qui fasse sentir les *e* muets, excepté la nôtre. Les Italiens et les Espagnols n'en ont pas. Les Allemands et les Anglais en ont quelques uns; mais ils ne sont jamais sensibles ni dans la déclamation ni dans le chant.

Venons maintenant à l'usage de la rime, dont les Italiens et les Anglais se sont défaits dans la tragédie, et dont nous ne devons jamais secouer le joug. Je ne sais si c'est moi que vous accusez d'avoir dit que la rime est une invention des siècles barbares; mais, si je ne l'ai pas dit, permettez-moi d'avoir la hardiesse de vous le dire.

Je tiens, en fait de langue, tous les peuples pour barbares, en comparaison des Grecs et de leurs disciples les Romains, qui seuls ont connu la vraie prosodie. Il faut surtout que la nature eût donné aux premiers Grecs des organes plus heureusement disposés que ceux des autres nations, pour former en peu de temps un langage tout composé de brèves et de longues, et qui, par un mélange harmonieux de consonnes et de voyelles, était une espèce de musique vocale. Vous ne me condamnerez pas, sans doute, quand je vous répéterai que le grec et le latin sont à toutes les autres langues du monde ce que le jeu d'échecs est au jeu de dames, et ce qu'une belle danse est à une démarche ordinaire.

Malgré cet aveu, je suis bien loin de vouloir pro-

scrire la rime, comme feu M. de La Motte; il faut tâcher de se bien servir du peu qu'on a, quand on ne peut atteindre à la richesse des autres. Taillons habilement la pierre, si le porphyre et le granit nous manquent. Conservons la rime; mais permettez-moi toujours de croire que la rime est faite pour les oreilles, et non pas pour les yeux.

J'ai encore une autre représentation à vous faire. Ne serais-je point un de ces téméraires que vous accusez de vouloir changer l'orthographe? J'avoue qu'étant très dévoué à saint François, j'ai voulu le distinguer des *Français*; j'avoue que j'écris *Dauois* et *Anglais*: il m'a toujours semblé qu'on doit écrire comme on parle, pourvu qu'on ne choque pas trop l'usage, pourvu que l'on conserve les lettres qui font sentir l'étymologie et la vraie signification du mot.

Comme je suis très tolérant, j'espère que vous me tolérerez. Vous pardonneriez surtout ce style négligé à un *Français* ou à un *François* qui *avait* ou qui *avoit* été élevé à Paris dans le centre du bon goût, mais qui s'est un peu engourdi depuis treize ans, au milieu des montagnes de glace dont il est environné. Je ne suis pas de ces phosphores qui se conservent dans l'eau. Il me faudrait la lumière de l'académie pour m'éclairer et m'échauffer; mais je n'ai besoin de personne pour ranimer dans mon cœur les sentiments d'attachement et de respect que j'ai pour vous, ne vous en déplaie, depuis plus de soixante années.

4895. A M. DE PEZAY.

5 janvier.

Je vous fais juge, monsieur, des procédés de Jean-Jacques Rousseau avec moi. Vous savez que ma mauvaise santé m'avait conduit à Genève auprès de M. Tronchin le médecin, qui alors était ami de Rousseau : je trouvai les environs de cette ville si agréables, que j'achetai d'un magistrat, quatre-vingt-sept mille livres, une maison de campagne, à condition qu'on m'en rendrait trente-huit mille<sup>1</sup> lorsque je la quitterais. Rousseau dès-lors conçut le dessein de soulever le peuple de Genève contre les magistrats, et il a eu enfin la funeste et dangereuse satisfaction de voir son projet accompli.

Il écrivit d'abord à M. Tronchin<sup>2</sup> qu'il ne remettrait jamais les pieds dans Genève, tant que j'y serais ; M. Tronchin peut vous certifier cette vérité. Voici sa seconde démarche.

Vous connaissez le goût de madame Denis, ma nièce, pour les spectacles ; elle en donnait dans le château de Tournay et dans celui de Ferney, qui sont sur la frontière de France, et les Genevois y accouraient en foule. Rousseau se servit de ce prétexte pour exciter contre moi le parti qui est celui des représentants, et quelques prédicants qu'on nomme ministres.

Voilà pourquoi, monsieur, il prit le parti des mi-

<sup>1</sup> Les Délices ; voyez tome LVI, page 591. B.

<sup>2</sup> La lettre de J.-J. Rousseau à Tronchin n'existe pas dans ses *Œuvres*, qui ne contiennent qu'une lettre à Tronchin, du 27 novembre 1758. B.

nistres, au sujet de la comédie, contre M. Dalemberbert, quoique ensuite il ait pris le parti de M. Dalemberbert contre les ministres, et qu'il ait fini par outrager également les uns et les autres; voilà pourquoi il voulut d'abord m'engager dans une petite guerre au sujet des spectacles; voilà pourquoi, en donnant une comédie et un opéra à Paris, il m'écrivit que je corrompais sa république<sup>1</sup>, en faisant représenter des tragédies dans mes maisons par la nièce du grand Corneille, que plusieurs Genevois avaient l'honneur de seconder.

Il ne s'en tint pas là; il suscita plusieurs citoyens ennemis de la magistrature; il les engagea à rendre le conseil de Genève odieux, et à lui faire des reproches de ce qu'il souffrait, malgré la loi, un catholique domicilié sur leur territoire, tandis que tout Genevois peut acheter en France des terres seigneuriales, et même y posséder des emplois de finance. Ainsi cet homme, qui prêchait à Paris la liberté de conscience, et qui avait tant de besoin de tolérance pour lui, voulait établir dans Genève l'intolérance la plus révoltante et en même temps la plus ridicule.

M. Tronchin entendit lui-même un citoyen<sup>2</sup>, qui est depuis long-temps le principal boute-feu de la république, dire qu'il fallait absolument exécuter ce que Rousseau voulait, et me faire sortir de ma maison des Délices, qui est aux portes de Genève. M. Tronchin, qui est aussi honnête homme que bon méde-

<sup>1</sup> Dans la lettre du 17 juin 1760; voyez tome LVIII, page 446. B.

<sup>2</sup> Deluc; voyez lettre 4900. B.



cin, empêcha cette levée de bouclier, et ne m'en avertit que long-temps après.

Je prévis alors les troubles qui s'exciteraient bientôt dans la petite république de Genève; je résiliai mon bail à vie des Délices; je reçus trente-huit mille livres, et j'en perdis quarante-neuf, outre environ trente mille francs que j'avais employés à bâtir dans cet enclos.

Ce sont là, monsieur, les moindres traits de la conduite que Rousseau a eue avec moi. M. Tronchin peut vous les certifier, et toute la magistrature de Genève en est intruite.

Je ne vous parlerai point des calomnies dont il m'a chargé auprès de M. le prince de Conti et de madame la duchesse de Luxembourg, dont il avait surpris la protection. Vous pouvez d'ailleurs vous informer dans Paris de quelle ingratitude il a payé les services de M. Grimm, de M. Helvétius, de M. Diderot, et de tous ceux qui avaient protégé ses extravagantes bizarreries, qu'on voulait alors faire passer pour de l'éloquence.

Le ministère est aussi instruit de ses projets criminels, que les véritables gens de lettres le sont de tous ses procédés. Je vous supplie de remarquer que la suite continuelle des persécutions qu'il m'a suscitées, pendant quatre années, a été le prix de l'offre que je lui avais faite de lui donner en pur don une maison de campagne, nommée l'Ermitage, que vous avez vue entre Tournay et Ferney. Je vous renvoie, pour tout le reste, à la lettre que j'ai été obligé d'é-

crire à M. Hume<sup>1</sup>, et qui était d'un style moins sérieux que celle-ci.

Que M. Dorat juge à présent s'il a eu raison de me confondre avec un homme tel que Rousseau, et de regarder comme une querelle de bouffons les offenses personnelles que M. Hume, M. Dalember, et moi, avons été obligés de repousser, offenses qu'aucun homme d'honneur ne pouvait passer sous silence.

M. Dalember et M. Hume, qui sont au rang des premiers écrivains de France et d'Angleterre, ne sont point des bouffons; je ne crois pas l'être non plus, quoique je n'approche pas de ces deux hommes illustres.

Il est vrai, monsieur, que, malgré mon âge et mes maladies, je suis très gai, quand il ne s'agit que de sottises de littérature, de prose ampoulée, de vers plats, ou de mauvaises critiques; mais on doit être très sérieux sur les procédés, sur l'honneur, et sur les devoirs de la vie.

4896. A. M. DAMILAVILLE.

7 janvier.

Je ne sais si je vous ai mandé, mon cher ami, que j'ai eu une petite attaque qui m'avertit de mettre mes affaires en ordre.

Je n'ai rien à vous mander de nouveau. Vous aurez par le premier ordinaire la tragédie des *Scythes* imprimée. On n'en a tiré que très peu d'exem-

<sup>1</sup> Lettre 4809. B.

plaires. Je vous prie de la donner à madame de Florian dès que vous l'aurez lue avec Platon. Vous savez qu'il est question de lui dans la préface.

Je vous embrasse de tout mon cœur.

4897. A M. DAMILAVILLE.

Jendi matin, 8 janvier.

Mon cher ami, en attendant que je lise une lettre de vous, que je compte recevoir aujourd'hui, il faut que je vous communique une réponse que j'ai été obligé de faire à M. de Pezay<sup>1</sup>, au sujet des vers de M. Dorat, que vous devez avoir vus, et qui ne sont pas mal faits. Vous verrez si j'ai tort de regarder J.-J. Rousseau comme un monstre, et de dire qu'il est un monstre. Le grand mal, dans la littérature, c'est qu'on ne veut jamais distinguer l'offenseur de l'offensé. M. Dorat a ses raisons pour suivre le torrent, puisqu'il s'y laisse entraîner, et qu'il m'a offensé de gaîté de cœur, sans me connaître.

J'arrête ma plume, en attendant votre lettre, et je vous prie de communiquer à M. Dalemberl celle que j'ai écrite à M. de Pezay, avant que M. Dorat m'eût demandé pardon.

Nous avons reçu votre lettre du 3 de janvier. Nos alarmes et nos peines ont été un peu adoucies, mais ne sont pas terminées.

Il n'y a plus actuellement de communication de Genève avec la France; les troupes sont répandues par toute la frontière; et, par une fatalité singulière,

<sup>1</sup> Voyez lettre 4883. B.

c'est nous qui sommes punis des sottises des Genevois. Genève est le seul endroit où l'on pouvait avoir toutes les choses nécessaires à la vie; nous sommes bloqués, et nous mourons de faim : c'est assurément le moindre de mes chagrins.

Je n'ai pas un moment pour vous en dire davantage. Tout notre triste couvent vous embrasse.

4898. A M. DORAT.

A Ferney, ce 8 janvier.

Monsieur, à la réception de la lettre dont vous m'avez honoré, j'ai dit, comme saint Augustin : *O felix culpa* ! Sans cette petite échappée dont vous vous accusez si galamment, je n'aurais point eu votre lettre, qui m'a fait plus de plaisir que l'*Avis aux deux prétendus sages* ne m'a pu causer de peine. Votre plume est comme la lance d'Achille, qui guérissait les blessures qu'elle fesait.

Le cardinal de Bernis, étant jeune, en arrivant à Paris commença par faire des vers contre moi, selon l'usage, et finit par me favoriser d'une bienveillance qui ne s'est jamais démentie. Vous me faites espérer les mêmes bontés de vous, pour le peu de temps qui me reste à vivre, et je crie *Felix culpa* ! à tue-tête.

J'ai déjà lu, monsieur, votre très joli poëme sur la *Déclamation* ; il est plein de vers heureux et de peintures vraies. Je me suis toujours étonné qu'un art, qui paraît si naturel, fût si difficile. Il y a, ce

<sup>1</sup> Voyez ma note, tome XLVIII, page 569. B.

me semble, dans Paris beaucoup plus de jeunes gens capables de faire des tragédies dignes d'être jouées, qu'il n'y a d'acteurs pour les jouer. J'en cherche la raison, et je ne sais si elle n'est pas dans la ridicule infamie que des Welches ont attachée à réciter ce qu'il est glorieux de faire. Cette contradiction welche doit révolter tous les vrais Français. Cette vérité me semble mériter que vous la fassiez valoir dans une seconde édition de votre poëme.

Je ne puis vous dire à quel point j'ai été touché de tout ce que vous avez bien voulu m'écrire.

J'ai l'honneur d'être, etc.

*P. S.* Ma dernière lettre à M. le chevalier de Pezay<sup>1</sup> était écrite avant que j'eusse reçu la vôtre. J'en avais envoyé une copie à un de mes amis; mais je ne crois pas qu'il y ait un mot qui puisse vous déplaire, et j'espère que les faits énoncés dans ma lettre feront impression sur un cœur comme le vôtre.

4899. A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 9 janvier.

Le favori de Vénus, de Minerve, et de Mars, s'est donc ressenti des infirmités attachées à la faiblesse humaine. Il a succombé sous la fatigue des plaisirs; mais je me flatte qu'il est bien rétabli, puisqu'il m'a écrit de sa main; il est d'ailleurs grand médecin, et c'est lui qui guérit les autres. Je n'ai pas l'honneur d'être de l'espèce de mon héros : dès que les neiges couvrent la terre dans mon climat barbare, les taies

<sup>1</sup> C'est la lettre 4895. B.

blanches s'emparent de mes yeux, je perds presque entièrement la vue. Mon héros griffonne de sa main des lettres qu'à peine on peut lire, et moi je ne peux écrire de ma belle écriture; j'entrerais d'ailleurs incessamment dans ma soixante et quatorzième année, ce qui exige de l'indulgence de mon héros.

Nous faisons à présent la guerre très paisiblement aux citoyens têtus de Genève. J'ai trente dragons autour d'un poulailler qu'on nomme le château de Tournay, que j'avais prêté à M. le duc de Villars, sur le chemin des Délices. Je n'ai point de corps d'armée à Ferney; mais j'imagine que, dans cette guerre, on boira plus de vin qu'on ne répandra de sang.

Si vous avez, monseigneur, une bonne actrice à Bordeaux, je vous enverrai une tragédie nouvelle, pour votre carnaval ou pour votre carême. Maman Denis, et tous ceux à qui je l'ai lue, disent qu'elle est très neuve et très intéressante. La grace que je vous demanderai, ce sera de mettre tout votre pouvoir de gouverneur à empêcher qu'elle ne soit copiée par le directeur de la comédie, et qu'elle ne soit imprimée à Bordeaux. J'oserais même vous supplier d'ordonner que le directeur fît copier les rôles dans votre hôtel, et qu'on vous rendît l'exemplaire à la fin de chaque répétition et de chaque représentation; en ce cas, je suis à vos ordres.

Voici le mémoire concernant votre protégé<sup>1</sup>, et l'emploi de la lettre de change que vous avez eu la bonté d'envoyer pour lui. Quand même je ne serais

<sup>1</sup> Galien; voyez ma note sur la lettre 4800. B.

pas à Ferney, il restera toujours dans la maison; maman Denis aura soin de lui, et je le laisserai le maître de ma bibliothèque. Il passe sa vie à travailler dans sa chambre, et j'espère qu'il sera un jour très savant dans l'histoire de France. Je lui ai fait étudier l'*Histoire des Pairs et des Parlements*, ce qui peut lui être fort utile. Il se pourra faire que bientôt je sois absent pour long-temps de Ferney; je serais même aujourd'hui chez M. le chevalier de Beauteville, à Soleure, et de là j'irais chez le duc de Wurtemberg et chez l'électeur palatin, si ma santé me le permettait.

Dans cette incertitude, je vous demande en grace d'avoir pour moi la même bonté que vous avez eue pour Galien. Ni vos affaires, ni celles de la succession de M. le prince de Guise, ne seront arrangées de plus de six mois. Je me trouve, à l'âge de soixante et quatorze ans, dans un état très désagréable et très violent. Votre banquier de Bordeaux peut aisément vous avancer, pour six mois, deux cents louis d'or, en m'envoyant une lettre de change de cette somme sur Genève. Il le fera d'autant plus volontiers que le change est aujourd'hui très avantageux pour les Français; et il y gagnera, en vous faisant un plaisir qui ne vous coûtera rien. J'aurai l'honneur d'envoyer alors mon reçu à compte, de deux cents louis d'or, à M. l'abbé de Blet, sur ce qui m'est dû de votre part. Il joindra ce reçu à ceux que mon notaire a précédemment fournis à vos intendants; ou, si vous l'ordonnez, j'adresserai ce reçu à vous-même, et vous l'enverrez à M. l'abbé de Blet. Je ne vous propose de

le lui adresser en droiture que pour éviter le circuit.

Si je suis à Soleure, le trésorier des Suisses me comptera cet argent, et se fera payer à Genève. Je vous aurai une extrême obligation; car, quoique j'aie essuyé bien des revers en ma vie, je n'en ai point eu de plus imprévu et de plus désagréable que celui que j'éprouve aujourd'hui. Ayez la bonté de me donner vos ordres sur tous ces points, et de les adresser à Genève sous l'enveloppe de M. Hennin, résident de France. La lettre me sera rendue exactement, quoiqu'il n'y ait plus de communication entre le territoire de France et celui de Genève; et, si je suis à Soleure, madame Denis m'enverra votre lettre. Vous pouvez prescrire aussi ce que vous voulez qu'elle dépense par an pour les menues nécessités de Galien; elle vous enverra le compte au bout de l'année.

Je n'ai d'autres nouvelles à vous mander des pays étrangers, sinon que le corps des négociants français, qui est à Vienne, m'a écrit que vous partiez incessamment pour aller chercher une archiduchesse<sup>1</sup>, et qu'il me demandait des harangues pour toute la famille impériale et pour votre excellence. J'ai répondu lanternes à ce corps, qui me paraît mal informé.

A l'égard du petit corps de troupes qui est dans mes terres, j'ai bien peur d'être obligé, si je reste dans le pays, de faire plus d'une harangue inutile pour l'empêcher de couper mes bois. On dit que M. de La Borde ne sera plus banquier du roi. C'est pour

<sup>1</sup> Marie-Antoinette, qui épousa, en 1770, le dauphin, depuis Louis XVI. B.



moi un nouveau coup, car c'est lui qui me faisait vivre.

Je me recommande à vos bontés, et je vous supplie d'agréer mon très tendre respect.

4900. A M. LE CHEVALIER DE BEAUTEVILLE.

A Ferney, 9 janvier.

Monsieur, je comptais avoir l'honneur de venir présenter *les Scythes* à votre excellence, et je déménageais comme la moitié de Genève; mais il plut à la Providence d'affliger mon corps des pieds jusqu'à la tête. Je la supplie de ne vous pas traiter de même dans ce rude hiver. Je vous envoie donc *les Scythes* comme un intermède à la tragi-comédie de Genève. On a logé des dragons autour de mon poulailler, nommé le château de Tournay. Maman Denis ne pourra plus avoir de bon bœuf sur sa table; elle envoie chercher de la vache à Gex. Je ne sais pas même comment on fera pour avoir les lettres qui arrivent au bureau de Genève. Il aurait donc fallu placer le bureau dans le pays de Gex. Ce qu'il y a de pis, c'est qu'il faudra un passe-port du roi pour aller prendre de la casse chez Colladon<sup>1</sup>.

Passe encore pour du bœuf et des perdrix, mais

<sup>1</sup> Plusieurs écrivains genevois ont porté le nom de Colladon. Un Théodore Colladon, de Bourges, avait exercé la médecine à Genève au commencement du dix-septième siècle. Il est à croire qu'il y avait, en 1767, à Genève, un apothicaire de ce nom: mais les expressions de *casse*, *eau*, *bouteilles de Colladon*, sont employées par Voltaire pour désigner les ouvrages philosophiques. B.

manquer de casse ! cela est intolérable ; il se trouve à fin de compte que c'est nous qui sommes punis des impertinences de Jean-Jacques et du fanatisme absurde de Deluc le père<sup>1</sup>, qu'il aurait fallu bannir de Genève à coups de bâton, pour préliminaire de la paix.

Que *les Scythes* vous amusent ou ne vous amusent pas, je vous demande en grace de les enfermer sous cent clefs, comme un secret de votre ambassade. M. le duc de Choiseul et M. le duc de Praslin sont d'avis qu'on joue la pièce avant qu'elle paraisse imprimée. Je ne suis point du tout de leur avis ; mais je dois déférer à leurs sentiments autant qu'il sera en moi.

Daignez donc vous amuser avec Obéide<sup>2</sup>, et enfermez-la dans votre sérail, après avoir joui d'elle, et que M. le chevalier de Taulès en aura eu sa part.

Le petit couvent de Ferney, faisant très maigre chère, se met à vos pieds.

J'ai l'honneur d'être avec un profond respect, monsieur, de votre excellence, le très humble et très obéissant serviteur, VOLTAIRE.

4901. A M. LE DUC DE CHOISEUL,

SUR LE CORDON DE TROUPES AUPRÈS DE GENÈVE.

9 janvier.

Mon héros, mon protecteur, c'est pour le coup que vous êtes mon colonel. Le satrape Elochivis environne

<sup>1</sup> François Deluc, né en 1698, mort en 1780 ; voyez, tome XII, une des notes du chant IV de la *Guerre de Genève*. B.

<sup>2</sup> Personnage de la tragédie des *Scythes*. R.

mes poulaillers de ses innombrables armées, et le bon homme qui cultive son jardin au pied du mont Caucase<sup>1</sup> est terriblement embarrassé par votre funeste ambition.

Permettez-moi la liberté grande<sup>2</sup> de vous dire que vous avez le diable au corps. Maman Denis et moi, nous nous jetons à vos pieds. Ce n'est pas les Genevois que vous punissez, c'est nous, grace à Dieu. Nous sommes cent personnes à Ferney qui manquons de tout, et les Genevois ne manquent de rien. Nous n'avons pas aujourd'hui de quoi donner à dîner aux généraux de votre armée.

A peine l'ambassadeur de votre sublime Porte eut-il assuré que le roi de Perse prenait les honnêtes Scythes sous sa protection et sauvegarde spéciale, que tous les bons Scythes s'enfuirent. Les habitants de Scythopolis peuvent aller où ils veulent, et revenir, et passer, et repasser, avec un passe-port du chiaoux Hennin; et nous, pauvres Persans, parceque nous sommes votre peuple, nous ne pouvons ni avoir à manger, ni recevoir nos lettres de Babylone, ni envoyer nos esclaves chercher une médecine chez les apothicaires de Scythopolis.

Si votre tête repose sur les deux oreillers de la justice et de la compassion, daignez répandre la rosée de vos faveurs sur notre disette.

Dès qu'on eut publié votre rescrit impérial dans la superbe ville de Gex, où il n'y a ni pain ni pâte, et qu'on eut reçu la défense d'envoyer du foin chez les

<sup>1</sup> Voyez la dédicace des *Scythes*, tome VIII, page 185. B.

<sup>2</sup> Expression des *Mémoires de Grammont*, chap. 3. B.

ennemis, on leur en fit passer cent fois plus qu'ils n'en mangeront en une année. Je souhaite qu'il en reste assez pour nourrir les troupes invincibles qui bordent actuellement les frontières de la Perse.

Que votre sublimité permette donc que nous lui adressions une requête qui ne sera point écrite en lettres d'or, sur un parchemin couleur de pourpre, selon l'usage, attendu qu'il nous reste à peine une feuille de papier, que nous réservons pour votre éloge.

Nous demandons un passe-port signé de votre main prodigue en bienfaits, pour aller, nous et nos gens, à Genève ou en Suisse, selon nos besoins; et nous prierons Zoroastre qu'il intercède auprès du grand Orosmade, pour que tous les péchés de la chair que vous avez pu commettre vous soient remis.

4902. A M. DE MONTYON<sup>1</sup>.

Ferney, par Genève, 9 janvier.

Monsieur, c'est une grande consolation que vous soyez le juge de ma nièce, madame Denis; car, pour moi, n'ayant rien, on ne peut rien m'ôter: j'ai tout donné. Le château que j'ai bâti lui appartient; les chevaux, les équipages, tout est à elle. C'est elle que les cerbères de bureau d'entrée persécutent; nous avons tous deux l'honneur de vous écrire pour vous

<sup>1</sup> Jean-Baptiste-Robert Auger, baron de Montyon, mort le 29 décembre 1820, âgé de quatre-vingt-sept ans, a légué des sommes considérables aux hôpitaux de Paris, et a fait les fonds de différents prix que distribuent annuellement des classes de l'Institut. B.

supplier de nous tirer des griffes des portiers de l'enfer.

Vous avez sans doute entre les mains, monsieur, tous nos mémoires envoyés à monsieur le vice-chancelier, qui sont exactement conformes les uns aux autres, parceque la vérité est toujours semblable à elle-même.

Il est absurde de supposer que madame Denis et moi nous fassions un commerce de livres étrangers : il est très aisé de savoir de la dame Doiret de Châlons, à laquelle les marchandises sont adressées par une autre Doiret, toute la vérité de cette affaire, et où est la friponnerie.

Nous n'avons jamais connu aucune Doiret, y en eût-il cent : il y a une femme Doiret qui est venue dans le pays en qualité de fripière ; elle a acheté des habits de nos domestiques, sans que nous l'ayons jamais vue ; elle a emprunté d'eux un vieux carrosse et des chevaux de labourage de notre ferme, éloignée du château, pour la conduire ; et nous n'en avons été instruits qu'après la saisie.

Loin de contrevenir en rien à la police du royaume, j'ai augmenté considérablement la ferme du roi sur la frontière où je suis, en défrichant les terres, et en bâtissant onze maisons ; et, loin de faire la moindre contrebande, j'ai armé trois fois mes vassaux et mes gens contre les fraudeurs. Je ne suis occupé qu'à servir le roi, et j'ai trouvé dans les belles-lettres mon seul délassement à l'âge de soixante-treize ans.

Nous avons encore beaucoup plus de confiance en vos bontés, monsieur, que nous n'avons de chagrin

de cette aventure inattendue. M. d'Argental peut vous certifier sur son honneur que nous n'avons aucun tort, madame Denis, ni moi ; et mon neveu, l'abbé Mignot, en est parfaitement instruit.

Nous espérons recouvrer incessamment des pièces qui prouveront bien que nous n'avons jamais eu la moindre connaissance du commerce de la femme Doiret, ni de sa personne : nous vous demandons en grace d'attendre, pour rapporter l'affaire, que les pièces vous soient parvenues. Madame Denis est trop malade pour avoir l'honneur de vous écrire ; et moi, qui l'ai été beaucoup plus qu'elle, j'espère que vous pardonneriez à un vieillard presque aveugle si j'emploie une main étrangère pour vous présenter le respect avec lequel j'ai l'honneur d'être, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur, VOLTAIRE, gentilhomme ordinaire du roi.

Je me joins à mon oncle avec les mêmes sentiments, monsieur. Votre très humble et très obéissante servante, DENIS.

#### 4903. DE CATHERINE II.

A Pétersbourg, 29 décembre 1766-9 janvier 1767.

Monsieur, je viens de recevoir votre lettre du 22 décembre<sup>1</sup>, dans laquelle vous me donnez une place décidée parmi les astres. Je ne sais si ces places-là valent la peine qu'on les brigue. Je ne voudrais point être mise au rang de ceux que le genre humain a adorés pendant si long-temps, par tout autre que vous et vos dignes amis dont vous me parlez. En

<sup>1</sup> Lettre 4879. B.

effet, quelque peu d'amour-propre qu'on se sente, il est impossible de desirer de se voir l'égal des oignons, des chats, des veaux, des peaux d'ânes, de bœufs, de serpents, de crocodiles, des bêtes de toute espèce, etc., etc. Après cette énumération, quel est l'homme qui voulût des temples?

Laissez-moi donc, je vous prie, sur la terre; j'y serai plus à portée d'y recevoir vos lettres et celles de vos amis les Dalember et les Diderot: j'y serai témoin de la sensibilité avec laquelle vous vous intéressez à tout ce qui regarde les lumières de notre siècle, partageant si parfaitement ce titre avec eux.

Malheur aux persécuteurs! ils méritent d'être rangés parmi ces divinités. Voilà leur vraie place.

Au reste, monsieur, soyez persuadé que votre approbation m'encourage beaucoup.

L'article dont je vous ai fait part<sup>1</sup>, et qui regarde la tolérance, ne paraîtra au grand jour qu'à la fin de l'été prochain.

Je me souviens de vous avoir écrit dans une lettre précédente ce que je pensais de la publication<sup>2</sup> des pièces qui concernent l'archevêque de Novogorod: cet ecclésiastique a donné depuis peu encore une preuve des sentiments que vous lui connaissez. Un homme qui avait traduit un livre le lui porta: il lui dit qu'il lui conseillait de le supprimer, parcequ'il contenait les principes qui établissent les *deux puissances*.

Soyez assuré, monsieur, que tel titre que vous preniez, il ne nuira jamais chez moi à la considération qui est due à celui qui plaide avec toute l'étendue de son génie la cause de l'humanité. CATHERINE.

L'imprimé ci-joint<sup>3</sup> vous fera juger si la justice est de notre côté.

<sup>1</sup> Lettre 4687. B.

<sup>2</sup> *Manifeste sur les dissensions de Pologne*. K.

## 4904. DU CARDINAL DE BERNIS.

A Alby, ce 11 janvier.

Vos *Scythes*, mon cher confrère, n'ont rien de la vieillesse; si je leur trouvais un défaut, ce serait plutôt d'être trop jeunes. Cela veut dire que le sujet conçu par l'homme de génie a été rempli avec trop peu de soin. Le contraste des mœurs persannes et scythes n'est pas assez frappant; il n'est donc pas digne de vous. Fouillez-vous, mon cher confrère, vous trouverez à foison de ces vers brillants et heureux qui s'impriment dans la mémoire, et qui caractérisent vos ouvrages de poésie; ornez-en un peu vos Persans et vos Scythes. Vos deux vieillards, l'un, nourri à la cour et dans les armes, l'autre, chef de peuples, peuvent dire des choses plus remarquables. Il faudrait bien établir, dès les premiers actes, que la femme scythe doit tuer de sa main le meurtrier de son mari. Cela augmenterait la vraisemblance, et doublerait le trouble du spectateur. Obéide renferme trop sa passion; on ne voit pas assez les efforts qu'elle a faits pour l'étouffer, et pour la sacrifier au devoir et à l'honneur. L'outrage qu'elle a reçu n'est pas assez démêlé: Athamare a-t-il voulu l'enlever, ou lui faire violence? Le spectateur français ne souffrirait pas cette dernière idée, elle révolterait la décence des mœurs générales, et réveillerait le goût des mauvaises plaisanteries, si naturel aux Français. Obéide ne se défend pas assez de l'horrible fonction de poignarder son amant; elle souscrit trop tôt à cette loi des Scythes, qui n'est fondée ni dans la pièce, ni dans l'histoire. On est surpris qu'Athamare conserve la vie par la seule raison qu'Obéide a préféré de se tuer elle-même; car, convenez-en, ce n'est que par une subtilité qu'il se trouve compris dans le traité passé entre les Scythes et les Persans:

Le coupable respire, et l'innocente meurt.

L'ame du spectateur n'est guère satisfaite, quand les malheurs ne s'accordent pas avec la justice. Voilà mes remarques, ou plutôt mes doutes. J'aime votre gloire: c'est ce qui me



rend peut-être trop difficile. Je ne vous parle pas de quelques expressions faibles ou impropres ; vous corrigerez tout cela à votre toilette , ou en vous promenant dans votre cabinet. Dieu vous a donné le talent de produire , et l'heureuse facilité de corriger. Il vous en a donné un bien plus utile , celui de corriger les ridicules de votre siècle , et de les corriger en riant , et en faisant rire ceux qui ont conservé le goût de la bonne compagnie. Les écrivains se moquent quelquefois de cette bonne compagnie avant d'y être admis ; mais il est bien rare qu'ils en saisissent le ton ; or , ce ton n'est autre chose que l'art de ne blesser aucune bienséance. Moquez-vous donc , tant que vous voudrez , de l'insolence , de la vanité , de la hardiesse , si communes aujourd'hui et si déplacées. Vos récréations en ce genre contribuent à la bonne santé , et corrigent l'impertinence de nos mœurs. Il est plaisant que l'orgueil s'élève , à mesure que le siècle baisse : aujourd'hui presque tous les écrivains veulent être législateurs , fondateurs d'empires , et tous les gentilshommes veulent descendre des souverains. On passait autrefois ces chimères aux grandes maisons ; elles seules en avaient le privilège exclusif : aujourd'hui tout le monde s'en mêle. Riez de tout cela , et faites-nous rire ; mais il est digne du plus beau génie de la France de terminer sa carrière littéraire par un ouvrage qui fasse aimer la vertu , l'ordre , la subordination , sans laquelle toute société est en trouble. Rassemblez ces traits de vertu , d'humanité , d'amour du bien général , épars dans vos ouvrages , et composez-en un tout qui fasse aimer votre ame autant qu'on adore votre esprit. Voilà mes vœux de cette année , ils ne sont pas au-dessus de vos forces , et vous trouverez dans votre cœur , dans votre génie , dans votre mémoire si bien ornée , tout ce qui peut rendre cet ouvrage un chef-d'œuvre. Ce n'est pas une pédanterie que je vous demande , ni une capucinade ; c'est l'ouvrage d'une ame honnête et d'un esprit juste.

## 4905. A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

13 janvier au soir, par Genève, malgré les troupes.

Après avoir eu l'honneur de recevoir votre lettre de Bordeaux, concernant Galien, je vous écrivis, monseigneur, le 9 de janvier. Je reçois aujourd'hui votre lettre du 29, par laquelle je vois que je suis heureusement entré dans toutes vos vues, et que j'avais heureusement prévenu vos ordres concernant ce jeune homme.

Je suis encore fort incertain si je partirai ou non pour aller chez monsieur l'ambassadeur en Suisse, et de là régler mes affaires avec M. le duc de Wurtemberg. Vous seriez d'ailleurs bien étonné de la raison principale qui peut me forcer d'un moment à l'autre à faire ce voyage. C'est un homme que vous connaissez, un homme qui vous a obligation, un homme dont vous vous êtes plaint quelquefois à moi-même, un homme qui est mon ami depuis plus de soixante années, un homme enfin qui, par la plus singulière aventure du monde, m'a mis dans le plus étrange embarras. Je suis compromis pour lui de la manière la plus cruelle; mais je n'ai à lui reprocher que de s'être conduit avec un peu trop de mollesse; et, quoi qu'il arrive, je ne trahirai point une amitié de soixante années, et j'aime mieux tout souffrir que de le compromettre à mon tour. Je vous défie de deviner le mot de l'énigme, et vous sentez bien que je ne puis l'écrire; mais vous devinez aisément la per-

sonne<sup>1</sup>. Tout ce que je sais, c'est qu'il faut s'attendre à tout dans cette vie, se tenir prêt à tout, savoir se sacrifier pour l'amitié, et se résigner à la fatalité aveugle qui dispose des choses de ce monde.

Cela n'empêchera pas que je ne vous envoie ma tragédie des *Scythes* pour votre carnaval, dès que vous m'en aurez donné l'ordre; cela vous amusera, et il faut s'amuser.

Je vous demande très humblement pardon de la prière que je vous ai faite<sup>2</sup>; mais l'état où je suis m'y a forcé. Si je reste dans mes montagnes, nous serons obligés d'envoyer à dix lieues chercher des provisions, parceque la communication est interrompue avec Genève par des troupes; nos fermiers se sont enfuis sans nous payer; et, si je vais en Suisse et ailleurs, le secours que j'ai pris la liberté de vous demander ne me sera pas moins nécessaire.

Je suis bien de votre avis quand vous me marquez que Galien<sup>3</sup> n'est pas encore en état de faire l'histoire du Dauphiné; mais je pense qu'il est très à propos de lui laisser amasser les matériaux qu'il trouve dans ma bibliothèque, et dans celles de plusieurs maisons de Genève, où on se fait un plaisir de l'aider dans ses recherches. Il travaille beaucoup, et même avec passion; il cultive sa mémoire, qui est, comme tout le monde en conviendra, tout-à-fait étonnante; et,

<sup>1</sup> C'était d'Argental qui avait adressé à Voltaire la personne qui eut l'aventure dont il est question dans les lettres 4885 et 4902. B.

<sup>2</sup> Voltaire, créancier de Richelieu, avait demandé deux cents louis à son débiteur; voyez lettre 4899. B.

<sup>3</sup> Voyez lettre 4800. B.

s'il n'est pas un jour votre secrétaire, vous ne pourrez mieux faire que de le faire agréer à la Bibliothèque du roi, place très conforme au genre d'étude vers lequel il se porte avec une espèce de fureur. Quand même je ne serais pas à Ferney, il pourra toujours assembler ses matériaux dans ma bibliothèque et dans celles dont je vous ai parlé; après quoi son style, que je ne trouve rien moins que mauvais, venant à se perfectionner au bout de quelque temps, on le confiera à quelque savant bénédictin du Dauphiné, pour en tirer les anecdotes les plus curieuses pour l'embellissement de l'histoire de cette province, pour laquelle il a un violent penchant, et sur laquelle il a déjà huit portefeuilles d'anecdotes et de recherches qu'il a faites depuis son arrivée, sans compter ce qu'il avait déjà recueilli dans l'endroit <sup>1</sup> où vous l'avez si judicieusement tenu pendant deux ans, temps qu'il a mis à profit, contre l'ordinaire. Enfin j'augure bien de cette histoire du Dauphiné. Cette province, heureusement pour lui, n'a pas un écrivain dont la lecture soit supportable. Elle peut être enfin le fondement de sa fortune.

En vous priant d'agréer mes hommages et ceux de madame Denis, permettez que je vous envoie un fragment d'un endroit de ma lettre <sup>2</sup> à la personne dont je vous ai parlé; vous verrez par là à quel homme j'ai affaire. Je vous conjure de me garder le plus profond secret.

<sup>1</sup> Ce doit être quelque maison de correction. B.

<sup>2</sup> Probablement de la lettre 4885. B.

4906. A FRÉDÉRIC,

LANDGRAVE DE HESSE-CASSEL.

A Ferney, le 13 janvier.

Monseigneur, comme je sais que vous aimez passionnément les hypocrites, je prends la liberté de vous envoyer pour vos étrennes un petit *Éloge de l'Hypocrisie*<sup>1</sup>, adressé à un digne prédicant de Genève. Si cela peut amuser votre altesse sérénissime, l'auteur, quel qu'il soit, sera trop heureux.

Votre altesse sérénissime est informée, sans doute, de la guerre que les troupes invincibles de sa majesté très chrétienne font à l'auguste république de Genève. Le quartier-général est à ma porte. Il y a déjà eu beaucoup de beurre et de fromage d'enlevé, beaucoup d'œufs cassés, beaucoup de vin bu, et point de sang répandu. La communication étant interdite entre les deux empires, je me trouve bloqué dans ce petit château que votre altesse sérénissime a honoré de sa présence. Cette guerre ressemble assez à la *Secchia rapita*; et si j'étais plus jeune, je la chanterais assurément en vers burlesques<sup>2</sup>. Les prédicants, les catins, et surtout le vénérable Covelle, y joueraient un beau rôle. Il est vrai que les Genevois ne se connaissent pas en vers; mais cela pourrait réjouir les princes aimables qui s'y connaissent. La seule chose que j'ambitionne à présent, monseigneur, ce serait de venir au printemps vous renouveler mes sincères hommages. J'ai l'honneur d'être, etc.

<sup>1</sup> Voyez cette pièce, tome XIV, parmi les *Satires*. B.

<sup>2</sup> Voltaire a chanté la *Guerre civile de Genève*; voyez tome XII. B.

4907. A M. D'ÉTAILLONDE DE MORIVAL<sup>1</sup>.

13 janvier.

Un homme qui a été sensiblement touché de vos malheurs, monsieur, et qui est encore saisi d'horreur du désastre d'un de vos amis<sup>2</sup>, désirerait infiniment de vous rendre service. Ayez la bonté de faire savoir à quoi vous vous sentez le plus propre; si vous parlez allemand, si vous avez une belle écriture, si vous souhaiteriez d'être placé chez quelque prince d'Allemagne, ou chez quelque seigneur, en qualité de lecteur, de secrétaire, de bibliothécaire; si vous êtes engagé au service de sa majesté le roi de Prusse, si vous souhaitez qu'on lui demande votre congé, si on peut vous recommander à lui comme homme de lettres; en ce cas on serait obligé de l'instruire de votre nom, de votre âge, et de votre malheur. Il en serait touché; il déteste les barbares; il a trouvé votre condamnation abominable.

Ne vous informez point qui vous écrit, mais écrivez un long détail à Genève, à M. Misopriest<sup>3</sup>, chez

<sup>1</sup> Gaillard d'Étallonde, condamné par contumace dans l'horrible affaire du chevalier de La Barre, était fils du président de l'élection d'Abbeville. Échappé aux bourreaux, il prit du service sous le nom de Morival. Voltaire le recommanda au roi de Prusse, qui, plusieurs années après, permit à d'Étallonde de venir en France pour faire casser sa condamnation. Ce fut alors (1775) que Voltaire écrivit le *Cri du sang innocent* (voyez t. XLVIII, p. 123). On offrit à d'Étallonde des lettres de grace; il les refusa, et sortit de France. Il alla voyager en Russie. Ayant obtenu, en 1788, des lettres d'abolition, il revint en France, se fixa à Amiens, où il est mort pendant les premières années de la révolution. B.

<sup>2</sup> Le chevalier de La Barre. K.

<sup>3</sup> Ce mot signifie *ennemi des prêtres*. B.

M. Souchai, marchand de draps, au *Lion d'or*. Ayez la bonté de dire à M. Haas, chez qui vous logez, qu'on lui remboursera tous les ports de lettres qu'on vous enverra sous enveloppe.

Voulez-vous bien aussi, monsieur, nous faire savoir ce que monsieur votre père vous donne par an, et si vous avez une paie à Vesel? On ne peut vous rien dire de plus pour le présent, et on attend votre réponse.

4908. A M. LE CHEVALIER DE BEAUTEVILLE.

A Ferney, 13 janvier.

Monsieur, votre excellence va être bien étonnée, et va prendre ceci pour une plaisanterie fort indiscrete; mais comme je suis un peu embarrassé avec mes banquiers de Genève, tant par leur argot de change inintelligible que par leur agio trop intelligible, je suis obligé d'avoir recours à votre protection; je suis un pauvre Scythe qui implore les bontés d'un ambassadeur persan.

La lettre de change ci-jointe vous dira de quoi il est question. Si vous daignez engager monsieur le trésorier des Suisses à faire tenir cette lettre de change à Montbéliard, elle sera acceptée sans difficulté, et j'espère venir prendre cet argent chez monsieur le trésorier quand je serai assez heureux pour sortir de mon lit, et pour venir vous faire ma cour dans votre royaume. Il est bien vrai que nous n'avons point eu aujourd'hui de bœuf pour faire du bouillon. Nous manquons de tout; les Genevois mangent de bonnes

poulardes de Savoie ; on s'imagine les avoir punis, et c'est nous que l'on punit. Le mal tombe surtout sur notre maison. Je prends la liberté grande de dire à M. le duc de Choiseul qu'il a le diable au corps ; mais *interea patitur justus*.

Si je ne connaissais pas votre extrême bonté, je n'aurais pas tant d'effronterie.

Au reste, je vous réponds que je ne jouerai pas mes deux cents louis au pharaon, comme le chevalier de Boufflers ; mais aussi il ne m'est pas permis, à mon âge, d'être aussi plaisant que lui.

Permettez-moi de dire les choses les plus tendres à M. le chevalier de Taulès, et daignez agréer l'attachement inviolable et le profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être, de votre excellence, le très humble et très obéissant serviteur, VOLTAIRE.

4909. A M. ÉLIE DE BEAUMONT.

A Ferney, 13 janvier.

Vous jouez un beau rôle, monsieur ; vous êtes toujours le protecteur de l'innocence opprimée. Vous avez dû être aussi bien reçu en Angleterre qu'un juge des Calas le serait mal. Une nation ennemie des préjugés et de la persécution était faite pour vous. Je n'ose me flatter que vous fassiez aux Alpes et au mont Jura le même honneur que vous avez fait à la Tamise ; mais je crois que j'oublierais ma vieillesse et mes maux, si vous fesiez ce pèlerinage.

Je cherche actuellement les moyens de vous faire parvenir quelques livres assez curieux qu'on m'a en-



voyés de Hollande. Le commerce des pensées est un peu interrompu en France; on dit même qu'il n'est pas permis d'envoyer des idées de Lyon à Paris. On saisit les manufactures de l'esprit humain comme des étoffes défendues. C'est une plaisante politique de vouloir que les hommes soient des sots, et de ne faire consister la gloire de la France que dans l'opéra-comique. Les Anglais en sont-ils moins heureux, moins riches, moins victorieux, pour avoir cultivé la philosophie? Ils sont aussi hardis en écrivant qu'en combattant, et bien leur en a pris. Nous dansons mieux qu'eux, je l'avoue; c'est un grand mérite, mais il ne suffit pas. Locke et Newton valent bien Dupré et Lulli.

Mille respects à votre aimable femme, qui pense. Conservez-moi vos bontés.

4910. A M. DAMILAVILLE.

14 janvier.

Votre lettre du 8 de janvier, mon cher ami, m'a remis un peu de baume dans le sang; c'est le sort de toutes vos lettres. Le président du bureau n'est pas pour les fidèles; mais le chevalier de Chastellux est fidèle; M. de Montyon<sup>1</sup> est fidèle aussi, et c'est beaucoup. Il y a vingt ans qu'on n'aurait pas trouvé les mêmes appuis. Laissez crier les barbares, laissez glapir les Welches; la philosophie est bonne à quelque chose.

Il se peut faire qu'en brûlant une toise cube de

<sup>1</sup> A qui est adressée la lettre 4902. B.

papiers, lorsque je faisais mes paquets, j'aie brûlé aussi le billet de onze cents livres dont vous me parlez ; mais le remède est entre vos mains.

Je suppose que vous avez déjà donné les trois cents francs à M. Lemberad<sup>1</sup>. Il faut pardonner si on n'a pas exécuté tous ses ordres. Il doit deviner la confusion horrible où l'on est ; nous avons des troupes, et nous ne mangeons actuellement que de la vache.

Les Sirven ont de l'argent pour leur voyage et pour leur séjour ; ils sont à vos ordres. Je mourrai content quand nous aurons joint la vengeance des Sirven à celle des Calas.

Envoyez, je vous prie, à M. Lemberad la copie de ma lettre à M. le chevalier de Pezay ; elle le regarde beaucoup. Je puise ma sensibilité pour les innocents malheureux dans le même fond dont je tire mon inflexibilité envers les perfides. Si je haïssais moins Rousseau, je vous aimerais moins. *Écr. l'inf...*

#### 4911. A M. LE MARQUIS DE FLORIAN.

Le 14 janvier.

Mon cher grand-écuyer de Babylone, il est juste qu'on vous envoie *les Scythes* et *les Persans* ; cela amusera la famille : notre abbé turc<sup>2</sup> y a des droits incontestables. Vous pourrez prier mademoiselle Durancy à dîner : elle trouvera son rôle noté dans l'exemplaire que je vous enverrai : voilà pour votre

<sup>1</sup> Dalember. K.

<sup>2</sup> L'abbé Mignot, neveu de Voltaire, travaillait à son *Histoire de l'empire ottoman*, qui vit le jour en 1771, quatre volumes in-12. B.

divertissement du carnaval. Nous répétons la pièce ici; elle sera parfaitement jouée par monsieur et madame de La Harpe, et j'espère qu'après Pâques M. de La Harpe vous rapportera une pièce intéressante et bien écrite.

Nous remercions mon Turc bien tendrement. Madame Denis et moi, nous l'aimons à la folie, puisqu'il a du courage, et qu'il en inspire. C'est une énigme dont il devinera le mot aisément.

Je viens d'écrire à Morival <sup>1</sup>, ou plutôt de lui faire écrire; et dès que j'aurai sa réponse, j'agirai fortement auprès du prince dont il dépend. Ce prince m'écrit tous les quinze jours; il fait tout ce que je veux. Les choses dans ce monde prennent des faces bien différentes; tout ressemble à Janus; tout, avec le temps, a un double visage. Ce prince ne connaît point Morival, sans doute; mais il connaît très bien son désastre. Il m'en a écrit plusieurs fois avec la plus violente indignation, et avec une horreur presque égale à celle que je ressens encore.

Il y a des monstres qui mériteraient d'être décimés. Je vous prie de me dire bien positivement si le premier mémoire <sup>2</sup> que vous eûtes la bonté de m'envoyer de la campagne est exactement vrai. En cas que le frère de Morival veuille fournir quelques anecdotes nouvelles, vous pourrez nous les faire tenir sous l'enveloppe de M. Hennin, résident du roi à Genève.

Vous savez que nous sommes actuellement environnés de troupes, comme de tracasseries. Nous

<sup>1</sup> Lettre 4907. B.

<sup>2</sup> Voyez, page 227, l'*Extrait d'une lettre d'Abbeville*. B.

mangeons de la vache; le pain vaut cinq sous la livre; le bois est plus cher qu'à Paris. Nous manquons de tout, excepté de neige. Oh! pour cette denrée, nous pouvons en fournir l'Europe. Il y en a dix pieds de haut dans mes jardins, et trente sur les montagnes. Je ne dirai pas que je prie Dieu qu'ainsi soit de vous.

Florianet <sup>1</sup> a écrit une lettre charmante, en latin, à père Adam. Je vous prie de le baiser pour moi des deux côtés. J'embrasse de tout mon cœur la mère et le fils.

#### 4912. DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

A Berlin, le 16 janvier.

J'ai lu toutes les pièces que vous m'avez envoyées. Je trouve le *Triumvirat* rempli de beaux détails. Les pièces contre l'*inf...* sont si fortes, que depuis Celse on n'a rien publié de plus frappant. L'ouvrage de Boulanger est supérieur à l'autre<sup>2</sup>, et plus à la portée des gens du monde pour qui de longues déductions fatiguent l'esprit, relâché et détendu par les frivolités.

Il ne reste plus de refuge au fantôme de l'erreur. Il a été flagellé et frappé sur toutes ses faces, sur tous ses côtés. Partout je vois ses blessures, et nulle part d'empiriques empressés à pallier son mal. Il est temps de prononcer son oraison funèbre, et de l'enterrer. Vous défaites le charme, et l'illusion se dissipe en fumée. Je crains bien qu'il n'en soit pas ainsi des troubles intestins de Genève. J'augure, selon les nouvelles publiques, que nous touchons au dénoûment, qui causera ou une révolution dans le gouvernement, ou quelque tragédie sanglante...

<sup>1</sup> Florian, auteur d'*Estelle*, etc.; voyez ma note, t. LXII, p. 474. B.

<sup>2</sup> Quelques ouvrages philosophiques de M. de Voltaire furent publiés d'abord sous les noms de Boulanger, Fréret, Bolyngbroke, etc. K.

Quoi qu'il en arrive, les malheureux trouveront un asile ouvert où ils le souhaitent. C'est à eux à déterminer le moment où ils voudront en profiter.

La cour de France traite ces gens avec une hauteur inouïe, et j'avoue que j'ai peine à concevoir pourquoi sa décision se trouve actuellement diamétralement opposée à celle qu'elle porta sur la même affaire, il y a trente années. Ce qui était juste alors doit l'être à présent. Les lois sur lesquelles cette république est fondée n'ont point changé; le jugement devait donc être le même. Voilà ce que l'on pense dans le Nord sur cette affaire.

Peut-être dans le Sud fait-on des gloses sur la liberté de conscience sollicitée pour les dissidents. Je me suis fourré dans la *comparsa*, et je n'ai pas voulu jouer un rôle principal dans cette scène. Les rois d'Angleterre et du Nord ont pris le même parti : l'impératrice de Russie décidera cette querelle avec la république de Pologne, comme elle pourra. Les dissensions polonaises et les négociations italiennes sont à peu près de la même espèce : il faut vivre long-temps et avoir une patience angélique pour en voir la fin.

Je vous souhaite, en attendant, la bonne année, santé, tranquillité, et bonheur; et qu'Apollon, ce dieu des vers et de la médecine, vous comble de ses doubles faveurs. *Vale.*

FÉDÉRIC.

#### 4913. A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

17 janvier.

Je vous écris, mon cher marquis, mourant de froid et de faim, au milieu des neiges, environné de la légion de Flandre et du régiment de Conti, qui ne sont pas plus à leur aise que moi.

J'ai été sur le point de partir pour Soleure, avec monsieur l'ambassadeur de France; j'avais fait tous

\* « Les discussions. » (*Édit. de Berlin.*)

mes paquets. J'ai perdu dans ce remue-ménage l'original de votre lettre à M. le comte de Périgord<sup>1</sup>. Je vous supplie de me renvoyer la copie que vous avez signée de votre main ; et sur-le-champ nous mettrons la main à l'œuvre, et tout sera en règle. Les Genevois paieront, je crois, leurs folies un peu cher. Ils se sont conduits en impertinents et en insensés ; ils ont irrité M. le duc de Choiseul, ils ont abusé de ses bontés ; et ils n'ont que ce qu'ils méritent.

M. Boursier ne peut vous envoyer que dans un mois, ou environ, les bouteilles de Colladon<sup>2</sup> qu'il vous a promises. Ces liqueurs sont fort nécessaires pour le temps qu'il fait ; elles doivent réchauffer des cœurs glacés par huit ou dix pieds de neige qui couvrent la terre dans nos cantons.

Conservez-moi votre amitié, mon cher marquis ; la mienne pour vous ne finira qu'avec ma vie.

4914. A M. DALEMBERT.

18 janvier.

Je ne peux jamais vous écrire que par ricochet, mon cher philosophe ; nous avons une guerre cruelle avec les Genevois. Notre armée s'est déjà emparée de plus de douze bouteilles de vin et de six pintes de lait qui passaient aux ennemis. Tout le poids de la guerre est tombé sur nous. Nous n'avons pas, à la lettre, de quoi faire du bouillon.

Il n'est pas physiquement possible que le sieur

<sup>1</sup> Voltaire en a déjà parlé dans la lettre 4861. B.

<sup>2</sup> Voyez ma note sur la lettre 4900. B.

Regnard,<sup>1</sup> donne vingt-cinq louis d'or d'un discours<sup>2</sup> académique, dont on vend d'ordinaire cent exemplaires tout au plus.

Voici des vers à la louange de Vernet<sup>3</sup>, qu'on m'a confiés. On parle d'un poëme sur la *Guerre de Genève*<sup>4</sup>, qui ne sera pas aussi long que la *Secchia rapita*, mais qui doit être plus comique.

Je fais d'avance mille tendres compliments à M. Thomas<sup>5</sup>. Fourrez-moi beaucoup de ces gens-là dans l'académie quand vous en trouverez.

J'adresse à l'abbé d'Olivet une petite réponse<sup>6</sup> à sa *Prosodie*; il doit vous la remettre: il y est beaucoup question de votre correspondant du Brandebourg. Quand votre correspondant du mont Jura pourra-t-il vous embrasser?

4915. A M. LE RICHE.

18 janvier.

Mes fréquentes maladies, monsieur, et des affaires non moins tristes que les maladies, m'ont privé longtemps de la consolation de vous écrire.

Il y a un paquet pour vous à Nyon en Suisse, depuis plus de quinze jours; les neiges ne lui permettent pas de passer; et je ne sais même par quelle voie il pourra vous parvenir, à moins que vous ne m'en indiquiez une.

<sup>1</sup> Imprimeur de l'académie française. B.

<sup>2</sup> Il s'agit du *Discours sur les avantages de la paix et les inconvénients de la guerre*, par La Harpe. B.

<sup>3</sup> *Éloge de l'hypocrisie*; voyez tome XIV. B.

<sup>4</sup> Voyez ma note, page 558. B.

<sup>5</sup> Reçu à l'académie française le 22 janvier. B.

<sup>6</sup> Voyez lettre 4894. B.

Je vous suis très obligé des éclaircissements historiques<sup>1</sup> que vous avez bien voulu me donner sur un des plus grands génies qu'ait jamais produits la Franche-Comté, Nonnotte. Le mal est que beaucoup d'imbéciles sont gouvernés par des gens de cette espèce, et qu'on les croit souvent sur leur parole. Les honnêtes gens qui pourraient les écraser ne font point un corps, et les fanatiques en font un considérable. Si on ne se réunit pas, tout est perdu. Il est bien juste que les esprits raisonnables soient amis ; et votre amitié, monsieur, fait une de mes consolations.

4916. A M. L'ABBÉ D'OLIVET.

A Ferney, 18 janvier.

J'ai voulu attendre, mon cher maître, que ma réponse<sup>2</sup> à votre *Prosodie* fût imprimée, pour vous dire en quatre mots combien je vous aime. Grace à Dieu, nos académiciens ne tombent point dans les ridicules dont je me plains dans ma réponse, et le bon goût sera toujours le partage de cette illustre compagnie, à qui je présente mon profond respect.

Vous allez recevoir un homme<sup>3</sup> pour qui j'ai la plus grande estime. Au reste, je vous renvoie à M. Dalember pour les *eu* ; il les contrefesait autrefois le plus plaisamment du monde.

Adieu ; conservez-moi les bontés dont je me vante dans ma lettre imprimée.

<sup>1</sup> Ce sont probablement ceux que Voltaire donne tome XLII, page 687, et qu'il dit tenir d'un homme en place. B.

<sup>2</sup> C'est la lettre 4894. B.

<sup>3</sup> Thomas ; voyez lettre 4876. B.



## 4917. A M. DAMILAVILLE.

18 janvier.

Je n'ai que le temps, mon cher ami, de vous envoyer ces deux rogatons. Ils ont fait diversion dans mon esprit quand j'ai été accablé de chagrins. Envoyez-en un exemplaire de chacun à Thieriot; il en fera sa cour à son correspondant d'Allemagne.

J'attends de vos nouvelles, mon cher ami, sur l'affaire des Sirven et sur tout le reste.

## 4918. A M. DAMILAVILLE.

19 janvier.

Je n'ai rien à vous mander, mon cher ami, sinon que je suis toujours bloqué par les neiges et par les soldats; que nous manquons de tout à Ferney; que nous n'avons nulle nouvelle de l'affaire de la Doiret<sup>1</sup>; que je suis très malade et très affligé, et que votre amitié me console. Il me semble que, si j'avais de l'argent, je le mettrais à la banque royale. Cette opération de finance me paraît belle et bonne.

Je vous supplie de vouloir bien donner cours à l'incluse.

## 4919. A M. LE CHEVALIER DE BEAUTEVILLE.

A Ferney, 19 janvier au soir.

Monsieur, je ne vous demande pas pardon de mon ignorance, mais de ma sottise; heureusement votre excellence est indulgente et remplie de bontés. J'avais imaginé que je pourrais, lorsque la saison serait

<sup>1</sup> Voyez mes notes sur les lettres 4885 et 4939. B.

moins cruelle, venir vous faire ma cour à Soleure, et aller ensuite arranger mes petites affaires avec sa très dérangée altesse le duc de Wurtemberg. Je croyais que messieurs les trésoriers des lignes, qui font quelquefois toucher de l'argent à Bâle, pourraient accepter la petite négociation que je proposais, le receveur du duc à Montbéliard m'ayant assuré qu'ils paieraient sans difficulté. Je trouve actuellement un correspondant à Neuchâtel qui me fera mes remises. Je ne puis remercier assez votre excellence de ses offres généreuses. M. Hennin ne nous a donné qu'un passe-port signé de lui pour le commissionnaire qui porte nos lettres. J'avoue que nous avons mangé aujourd'hui des soles aussi fraîches que si elles avaient été pêchées ce matin; mais, par Apicius, ce n'est pas à M. Hennin que nous en avons l'obligation. Nous manquons précisément de tout; nous n'avons autour de nous que des neiges. La voiture publique de Lyon n'arrive plus; nous sommes bloqués, nous sommes les seuls qui souffrons. Les officiers qui nous assiègent en conviennent. J'ai pris la liberté d'en écrire un mot à M. le duc de Choiseul<sup>1</sup>, et beaucoup de mots à MM. Dubois et de Bournonville<sup>2</sup>; il est très certain que les Genevois peuvent faire venir tout ce qu'ils veulent par la Savoie, par Milan, par la Suisse, par le Valais; qu'ils peuvent manger des gelinottes, et de tout, excepté des soles. Ils ont de bon sucre, de bon café, de bonne bougie, *et moi rien*, tout comme

<sup>1</sup> Lettre 4901. B.

<sup>2</sup> Ces deux lettres manquent. B.

Fréron<sup>1</sup>. La guerre et les neiges finiront quand il plaira à Dieu.

A l'égard de la petite affaire<sup>2</sup> à laquelle votre excellence a daigné s'intéresser, je laisse agir ceux qui en sont les auteurs. J'ai l'honneur d'être, avec un profond respect et un attachement inviolable, monsieur, de votre excellence le très humble et très obéissant serviteur, VOLTAIRE.

4920. A M. LE COMTE DE LA TOURAILLE.

Au château de Ferney, le 19 janvier.

Je suis vieux, monsieur, malade, borgne d'un œil, et maléficié de l'autre. Je joins à tous ces agréments celui d'être assiégé, ou du moins bloqué. Nous n'avons, dans ma petite retraite, ni de quoi manger, ni de quoi boire, ni de quoi nous chauffer; nous sommes entourés de soldats de six pieds, et de neiges hautes de dix ou douze; et tout cela parceque J.-J. Rousseau a échauffé quelques têtes d'horlogers et de marchands de draps. La situation très triste où nous nous trouvons ne m'a pas permis de répondre plus tôt à l'honneur de votre lettre: vous êtes trop généreux pour n'avoir pas pour moi plus de pitié que de colère. Nous avons ici monsieur et madame de La Harpe, qui sont tous deux très aimables. M. de La Harpe commence à prendre un vol supérieur; il a remporté deux prix de suite à l'académie, par d'excellents ouvrages. J'espère qu'il vous donnera à Pâ-

<sup>1</sup> Dans *l'Écossaise*, acte I, scène 1; voyez tome VII, page 25. B.

<sup>2</sup> Celle dont il parle dans les lettres 4885 et 4902. B.

ques une fort bonne tragédie<sup>1</sup>. Il eut l'honneur de dédier à M. le prince de Condé sa tragédie de *Warwick*, qui avait beaucoup réussi. J'ai vu une ode<sup>2</sup> de lui à son altesse sérénissime, dans laquelle il y a autant de poésie que dans les plus belles de Rousseau. Il mérite assurément la protection du digne petit-fils du grand Condé. Il a beaucoup de mérite, et il est très pauvre. Il ne partage actuellement que la disette où nous sommes.

Adieu, monsieur; agréez les assurances de mes tendres et respectueux sentiments, et ayez la bonté de me mettre aux pieds de son altesse sérénissime.

4921. A MADAME LA MARQUISE DE BOUFFLERS.

A Ferney, 21 janvier.

Madame, non seulement je voudrais faire ma cour à madame la princesse de Beauvau, mais assurément je voudrais venir, à sa suite, me mettre à vos pieds dans les beaux climats où vous êtes; et croyez que ce n'est pas pour le climat, c'est pour vous, s'il vous plaît, madame. M. le chevalier de Boufflers, qui a ragaillardé mes vieux jours, sait que je ne voulais pas les finir sans avoir eu la consolation de passer avec vous quelques moments. Il est fort difficile actuellement que j'aie cet honneur; trente pieds de neige sur nos montagnes, dix dans nos plaines, des rhumatismes, des soldats, et de la misère, forment la belle situation où je me trouve. Nous faisons la

<sup>1</sup> Voyez ma note, page 168. B.

<sup>2</sup> Ode à monseigneur le prince de Condé, au retour de la campagne de 1763. B.

guerre à Genève; il vaudrait mieux la faire aux loups qui viennent manger les petits garçons. Nous avons bloqué Genève de façon que cette ville est dans la plus grande abondance, et nous dans la plus effroyable disette. Pour moi, quoique je n'aie plus de dents, je me rendrai à discrétion à quiconque voudra me fournir des poulardes. J'ai fait bâtir un assez joli château, et je compte y mettre le feu incessamment pour me chauffer. J'ajoute à tous les avantages dont je jouis que je suis borgne et presque aveugle, grâce à mes montagnes de neige et de glace. Promenez-vous, madame, sous des berceaux d'oliviers et d'orangers, et je pardonnerai tout à la nature.

Je ne suis point étonné que M. de Sudre<sup>1</sup> ne soit pas premier capitoul, car c'est lui qui mérite le mieux cette place. Je vous remercie de votre bonne volonté pour lui. Permettez-moi de présenter mon respect à M. le prince de Beauvau et à madame la princesse de Beauvau, et agréez celui que je vous ai voué pour le peu de temps que j'ai à vivre.

Je ne sais sur quel horizon est actuellement M. le chevalier de Boufflers; mais, quelque part où il soit, il n'y aura jamais rien de plus singulier ni de plus aimable que lui.

## 4922. DE M. DALEMBERT.

Le 26 janvier.

J'ai d'abord, mon cher et illustre maître, mille remerciements à vous faire du nouveau présent que j'ai reçu de votre part, de vos excellentes notes<sup>2</sup> sur *le Triumvirat*, que j'ai lues

<sup>1</sup> Voyez lettre 4863. B.<sup>2</sup> Voyez ces notes au bas du texte, tome VIII, pages 83 et suivantes. B.

avec transport, et qui sont bien dignes de vous, et comme citoyen, et comme philosophe, et comme écrivain. Nous avons lu hier en pleine académie votre lettre à l'abbé d'Olivet<sup>1</sup>, qui nous a fait très grand plaisir; elle contient d'excellentes leçons. Vous avez bien raison, mon cher maître; on veut toujours dire mieux qu'on ne doit dire: c'est là le défaut de presque tous nos écrivains. Mon Dieu, que je hais le style affecté et recherché! et que je sais bon gré à M. de La Harpe de connaître le prix du style naturel! Vous avez bien fait de donner un coup de griffe à Diogène-Rousseau<sup>2</sup>. On a publié ici pour sa défense quatre brochures<sup>3</sup>, toutes plus mauvaises les unes que les autres: c'est un homme noyé, ou peu s'en faut; et tout son *pathos*, pour l'ordinaire si bien placé, ne le sauvera pas de l'odieux et du ridicule.

J'avais déjà lu l'*Hypocrisie*<sup>4</sup>; il y a des vers qui resteront, et Vernet vous doit un remerciement. Vous aurez vu ce que je dis de ce maraud à la fin de mon cinquième volume<sup>5</sup>: je crois qu'on ne sera pas fâché non plus des deux passages de Rousseau qui disent le blanc et le noir, et que je me suis contenté de mettre à la suite l'un de l'autre.

M. de La Harpe m'a déjà parlé du poème sur la *Guerre de Genève*<sup>6</sup>; ce qu'il m'en dit me donne grande envie de le lire;

<sup>1</sup> C'est la lettre 4894. B.

<sup>2</sup> Voyez page 528. B.

<sup>3</sup> *Justification de J.-J. Rousseau dans la contestation qui lui est survenue avec M. Hume*, 1766, in-12 de 28 pages. — *Observations sur l'exposé succinct de la contestation qui s'est élevée entre M. Hume et M. Rousseau*, in-12 de 88 pages. — *Lettre à l'auteur de la Justification de J.-J. Rousseau*, in-12 de 31 pages. Cette pièce et la précédente sont quelquefois réunies sous le titre de *Précis pour M. J.-J. Rousseau*. Je ne sais quelle est la quatrième des brochures dont parle Dalember. B.

<sup>4</sup> *Éloge de l'hypocrisie*; voyez tome XIV.

<sup>5</sup> A la fin de son cinquième volume de *Mélanges*, Dalember inséra une *Justification de l'article GENÈVE de l'Encyclopédie*, et il y rapportait un morceau de la lettre de J.-J. Rousseau à Dalember, 1758, où l'auteur défend les ministres genevois, et un extrait de la seconde des *Lettres de la Montagne*, où il blâme ces ministres. B.

<sup>6</sup> Voyez page 558. B.

je ne consentirai pourtant à trouver cette guerre plaisante qu'à condition qu'elle ne vous fera pas mourir de faim. Il ne manquerait plus à cette belle expédition que de mettre la famine dans le pays de Gex et dans le Bugei, pour faire repentir les Genevois de n'avoir pas remercié M. de Beauteville<sup>1</sup> de son digne et éloquent discours.

Vous croyez donc qu'on ne vend que cent exemplaires d'un discours de l'académie ? détrompez-vous : ces sortes d'ouvrages sont plus achetés que vous ne pensez ; tous les prédicateurs, avocats, et autres gens de la ville et de la province, qui font métier de paroles, se jettent à corps perdu sur cette marchandise.

A propos d'avocats et de paroles, avez-vous lu un très bon *Discours sur l'administration de la justice criminelle*, prononcé au parlement de Grenoble par un jeune avocat général nommé M. Servan ? Vous en serez, je crois, très content : je voudrais seulement que le style, en certains endroits, fût un peu moins recherché ; mais le fond est excellent, et ce jeune magistrat est une bonne acquisition pour la philosophie.

J'imagine que l'ouvrage sur les courbes<sup>2</sup>, qu'on imprime actuellement à Genève, sera bientôt fini. Dites, je vous prie, à l'imprimeur de n'en envoyer d'exemplaires à personne, avant que l'auteur n'en ait au moins un ; car il est désagréable que des ouvrages de science courent le monde avant que l'auteur sache au moins s'ils sont correctement imprimés. Faites-moi le plaisir de remettre cette lettre à M. de La Harpe : je lui mande d'écrire un mot d'honnêteté à M. de Boullongne, intendant des finances, auprès duquel j'aurai soin de ménager ses intérêts quand l'occasion me paraîtra favorable. Son discours a beaucoup plus de succès que celui de son concurrent ou post-concurrent Gaillard<sup>3</sup>, qui s'est avisé de faire une

<sup>1</sup> Voyez page 43. B.

<sup>2</sup> Voyez lettre 4914. B.

<sup>3</sup> Voyez lettre 4852. B.

<sup>4</sup> Un anonyme fit remettre, en mars 1766, à l'académie française, les fonds d'une médaille d'or destinée à celui qui aurait le mieux traité le sujet

note où il dit que la superstition, appuyée de l'autorité légitime, a droit de faire respecter ses oracles, et que le rebelle a toujours tort. Imaginez-vous quelle bêtise ! il n'a dit cette impertinence que pour justifier la persécution contre les philosophes ; et il résulte de son beau principe que les persécutions contre les chrétiens mêmes étaient très justes. Ainsi il aura contre lui, par ce beau trait de plume, et dévots et anti-dévots : j'en ai dit hier mon avis en pleine académie, et nos dévots mêmes ont trouvé que j'avais raison. On dit pourtant du bien de ce Gaillard ; mais il a des liaisons avec gens qui me sont suspects : *Dis-moi qui tu hantes*, etc. Ses notes n'ont point été lues à l'académie ; je vous prie de croire qu'on n'eût pas souffert celle dont je vous parle <sup>1</sup>.

Croyez-vous que les *gloire-eu*, *victoire-eu*, etc., qui sont si choquantes dans notre musique <sup>2</sup>, soient absolument la faute de notre langue ? je crois que c'est, au moins pour les trois quarts, celle de nos musiciens, et qu'on pourrait éviter cette désinence désagréable, en mettant la note sensible (madame Denis me servira d'interprète), non comme ils le font sur la pénultième, mais sur l'antépénultième ; la tonique ou finale appuierait sur la pénultième, et la dernière serait presque muette ; mais il est encore plus sûr, comme vous le dites, pour éviter cet inconvénient, de ne terminer jamais le chant que sur des rimes masculines.

Adieu, mon cher et illustre maître ; voilà bien du bavardage. On m'a dit que Marmontel vous avait écrit le détail de la réception de Thomas ; elle a été fort brillante. Je crois, comme vous, que nous avons fait une très excellente acquisition. *Iterum vale*.

suivant : *Exposer les avantages de la paix*, etc. Le prix fut adjugé, en 1767, à La Harpe ; un second prix fut donné à Gaillard. B.

<sup>1</sup> La note dont parle Dalemberbert n'est point dans l'imprimé. B.

<sup>2</sup> Voyez lettre 4894. B.



4923. A M. DALEMBERT.

A Ferney, 28 janvier.

Mon cher philosophe, je vous ai déjà mandé<sup>1</sup> qu'il y a cent lieues entre Ferney et Genève; rien ne peut passer en France, pas même un problème de géométrie. J'éprouve la guerre et la famine. Les maux causés par la rigueur de la saison me tiennent lieu de peste; il ne me manque plus rien. On dit que vous avez été comparé à Socrate<sup>2</sup>; mais Socrate n'écrivit rien, et vous écrivez des choses charmantes. Vous n'avez point eu d'Alcibiade, et vous ne boirez point de ciguë. Je vous comparerais plutôt à Pascal vivant dans le monde.

Il y a deux mois que je n'ai vu Cramer; l'esprit malin s'est emparé de notre petit pays : c'est la dis-corde en Laponie.

Est-il vrai que le secrétaire<sup>3</sup> est en Italie? Je me flatte que notre nouveau confrère va bien vous seconder dans votre dessein de rendre la littérature libre et respectable.

Je suis bien content de votre correspondant berlinois<sup>4</sup>; s'il persévère, il faut tout oublier.

4924. A M. DORAT.

28 janvier.

La rigueur extrême de la saison, monsieur, a trop

<sup>1</sup> Lettre 4914. B.

<sup>2</sup> C'est Thomas qui avait fait cette comparaison dans son discours de réception à l'académie française. B.

<sup>3</sup> Duclos, secrétaire perpétuel de l'académie française. B.

<sup>4</sup> Frédéric II, roi de Prusse. B.

augmenté mes souffrances continuelles pour me permettre de répondre, aussitôt que je l'aurais voulu, à votre lettre du 14 de janvier. L'état douloureux où je suis a été encore augmenté par l'extrême disette où la cessation de tout commerce avec Genève nous a réduits. Ma situation, devenue très désagréable, ne m'a pas assurément rendu insensible aux jolis vers dont vous avez semé votre lettre. Il aurait été encore plus doux pour moi, je vous l'avoue, que vous eussiez employé vos talents aimables à répandre dans le public les sentiments dont vous m'avez honoré dans vos lettres particulières. Personne n'a été plus pénétré que moi de votre mérite; personne n'a mieux senti combien vous feriez d'honneur un jour à l'académie française, qui cherche, comme vous savez, à n'admettre dans son corps que des hommes qui pensent comme vous. J'y ai quelques amis, et ces amis ne sont pas assurément contents de la conduite de Rousseau, et le sont très peu de ses ouvrages. M. Dalember et M. Marmontel n'ont pas à se louer de lui.

Vous savez d'ailleurs que M. le duc de Choiseul n'est que trop informé des manœuvres lâches et criminelles de cet homme; vous savez que son complice<sup>1</sup> a été arrêté dans Paris. J'ignore, après tout cela, comment vous avez appelé du nom de grand homme un charlatan qui n'est connu que par des paradoxes ridicules et par une conduite coupable.

Vous sentez d'ailleurs la valeur de ces expressions, à la page 8 de votre *AVIS*<sup>2</sup> :

<sup>1</sup> Le Nieps; voyez lettre 4862. B.

<sup>2</sup> Voyez ma note sur la lettre 4883. B.

Achievez enfin par vos mœurs  
Ce qu'ont ébauché vos ouvrages.

Je n'avais point vu votre *Avis* imprimé; on ne m'en avait envoyé que les premiers vers manuscrits. Je laisse à votre probité et aux sentiments que vous me témoignez le soin de réparer ce que ces deux vers ont d'outrageant et d'odieux. Pesez, monsieur, ce mot de *mœurs*. J'ose vous dire que ni ma famille, ni mes amis, ni la famille des Calas, ni celle des Sirven, ni la petite-fille du grand Corneille, ne m'accuseront de manquer de mœurs. Vous conviendrez du moins qu'il y a quelque différence entre votre compatriote, qui a marié un gentilhomme de beaucoup de mérite avec mademoiselle Corneille, et un garçon horloger de Genève, qui écrit que monsieur le dauphin doit épouser la fille du bourreau <sup>1</sup>, si elle lui plaît.

Les mœurs, monsieur, n'ont rien de commun avec les querelles de littérature; mais elles sont liées essentiellement à l'honnêteté et à la probité dont vous faites profession. C'est à vos mœurs mêmes que je m'adresse. Les deux lettres que vous avez eu la bonté de m'écrire, l'amitié de M. le chevalier de Pezay, la vôtre, que j'ambitionne, et dont vous m'avez flatté, me donnent de justes espérances. Ce sera pour moi la plus chère des consolations de pouvoir me livrer sans réserve à tous les sentiments avec lesquels j'ai l'honneur d'être, monsieur, etc.

<sup>1</sup> Voyez le cinquième livre de *l'Émile* de J.-J. Rousseau. B.

## 4925. A M. LE COMTE DE ROCHEFORT.

A Ferney, 28 janvier.

Voici, monsieur, les lettres que j'ai reçues pour vous. Je suis bien fâché de ne vous les pas rendre en main propre ; madame Denis partage mes regrets.

La malheureuse affaire <sup>1</sup> dont vous avez la bonté de me parler ne devait me regarder en aucune manière ; j'ai été la victime de l'amitié, de la scélératesse, et du hasard. Je finis ma carrière comme je l'ai commencée, par le malheur.

Vous savez d'ailleurs que nous sommes entourés de soldats et de neige. Je suis dans la Sibérie ; je ne puis l'habiter, et je n'en puis sortir. J'ai des malades sans secours, cent bouches à nourrir, et aucunes provisions. Vous avez vu Ferney assez agréable ; c'est actuellement l'endroit de la nature le plus disgracié et le plus misérable. Vous nous auriez consolés, monsieur, et nous ne nous consolons de votre absence que parce que nous n'aurions eu que nos misères à vous offrir.

Ce pauvre père Adam est malade à la mort ; il ne peut avoir ni médecin ni médecine <sup>2</sup> ; ainsi il réchappera.

Conservez-moi vos bontés, et soyez bien convaincu de mon tendre et respectueux attachement.

<sup>1</sup> Celle dont il parle dans les lettres 4885 et 4902. B.

<sup>2</sup> A cause du cordon de troupes qui empêchait d'aller à Genève. B.

4926. A M. MARMONTEL.

A Ferney, 28 janvier.

Enfin donc, mon cher confrère, voilà le mérite accueilli comme il doit l'être <sup>1</sup>. Ce ne sont pas là les prestiges et le charlatanisme d'un malheureux Genevois dont Paris a été quelque temps infatué. Voilà un beau jour pour la littérature; et ce qui n'est pas moins beau, mon cher ami, c'est la sensibilité avec laquelle vous parlez du triomphe d'un autre. C'est là le partage des vrais talents; il faut que ceux qui les possèdent soient unis contre ceux qui les haïssent. C'est aux Chaumeix, aux Fréron, aux gazetiers ecclésiastiques, à la canaille qui cherche de petites places, ou à la canaille qui les a, de s'élever contre ceux qui cultivent les arts. Le seul bruit d'une union fraternelle entre les Dalember, les Thomas, vous, et quelques autres, fera périr cette vermine.

Embrassez pour moi notre cher et illustre confrère, qui est, avec vous, la gloire de notre académie.

Présentez, je vous prie, à madame Geoffrin mes tendres respects. L'affaire des Sirven, qu'elle a prise sous sa protection, devrait être plus avancée qu'elle ne l'est; on en a déjà pourtant parlé au conseil du roi. M. Chardon est nommé pour rapporteur. J'aurais bien voulu que M. de Beaumont vous eût consulté, mon cher confrère, sur son factum, dont le fond mérite l'attention publique; ce sujet pouvait faire une réputation immortelle à un homme éloquent.

<sup>1</sup> Thomas venait d'être reçu à l'académie française. B.

J'attends toujours votre *Bélisaire* ; il me consolera. Je suis dans un état pire que le sien, entre trente pieds de neige, des soldats, la famine, les rhumatismes, et le scorbut ; mais il faut remercier Dieu de tout, car tout est bien. Je vous embrasse avec la plus sincère et la plus inviolable amitié.

4927. A M. HENNIN.

Janvier.

Je vous plains, mon cher monsieur, et je plains tout Genève.

Je vous prie de vouloir bien mettre ce paquet pour M. le duc de Praslin dans votre paquet pour la cour ; vous lui ferez plaisir.

On m'avait dit qu'on ne pouvait sortir de son trou sans passe-port. Je n'aime point tout ce tapage. Mes terres en souffriront. On veut écraser des puces avec la massue d'Hercule.

Je vous embrasse le plus tendrement du monde.

VOLTAIRE.

4928. A M. HENNIN.

A Ferney, 28 janvier.

M. de Taulès faisait tenir mes lettres à M. Thomas. J'espère, mon cher amateur des arts, que vous aurez la même bonté. Il faut épargner, autant qu'on peut, les ports de lettres aux vrais gens de lettres. M. Thomas l'est, car il a les plus grands talents, et il est pauvre. Tout Paris est enchanté de son discours<sup>1</sup> et

<sup>1</sup> De réception à l'académie. B.

de son poëme <sup>1</sup>. Je vous supplie de lui faire parvenir ma lettre <sup>2</sup> sans qu'il lui en coûte rien. Je n'ose l'affranchir, et je ne veux pas qu'un vain compliment lui coûte de l'argent. Je vous serai très obligé de me rendre ce petit service.

Vous devriez bien, monsieur, représenter fortement à M. le duc de Choiseul l'abondance où nage Genève, et le déplorable état où le pays de Gex est réduit. Comptez que, dans ce pays de Gex, personne ne souffre plus que nous. Plus la maison est grosse, plus la disette est grande. Nous n'avons d'autre ressource que Genève pour tous les besoins de la vie; les neiges ont bouché les chemins de la Franche-Comté, les voitures publiques n'arrivent plus de Lyon; nous n'avons aucune provision, aucun secours. Daumart <sup>3</sup>, paralytique depuis sept ans, ne peut avoir un emplâtre; l'abbé Adam se meurt, et ne peut avoir ni médecin, ni médecine.

Je quitterai le pays dès que je pourrai remuer, et j'irai mourir ailleurs.

Je ne vous en suis pas moins tendrement attaché. V.

4929. A M. HENNIN.

A Ferney, 29 janvier.

C'est une grande consolation pour nous, monsieur, dans la disette où nous sommes, et dans la saison la plus rigoureuse que nous ayons jamais éprouvée, de recevoir votre lettre du 28.

<sup>1</sup> Sur Pierre-le-Grand; voyez ma note, tome LXII, page 440. B.

<sup>2</sup> Elle manque. B.

<sup>3</sup> Arrière-cousin maternel de Voltaire; voyez tome LXI, page 455. B.

Nous avons envoyé chercher de la viande de boucherie à Gex, on n'y vend que de mauvaise vache; nos gens n'ont pu la manger. Nous avons fait venir deux fois, par le courrier de Lyon, des vivres pour un jour, mais cela ne peut se répéter. Si la cessation de notre correspondance nécessaire avec Genève pouvait contribuer à ramener les esprits, nous nous réduirions volontiers à ne manger que du pain, et vous remarquerez en passant que le pain coûte ici quatre sous et demi la livre.

Nous fesions venir des provisions de Lyon pour cette année par les voitures publiques; elles sont arrêtées. Notre aumônier est tombé très dangereusement malade à Ornex : nous n'avons pu encore lui faire avoir ni médecin, ni chirurgien, parceque les carrosses qui les allaient chercher n'ont pu passer.

Tout le poids retombe uniquement sur nous, notre maison étant la seule considérable du pays. Vous savez que nous avons cent personnes à nourrir par jour. Vous savez que le pays de Gex ne fournit rien du tout. Les montagnes qui nous séparent de la Franche-Comté sont couvertes de dix pieds de neige cinq mois de l'année; c'est la Savoie qui nous nourrit, et les Savoyards ne peuvent arriver à nous que par Genève. Il n'y a de marché qu'à Genève. Celui de Saconei, comme vous le savez, ne fournit précisément qu'un peu de bois qu'on coupe en délit dans nos forêts.

Vous êtes témoin que tout abonde à Genève, qu'elle tire aisément toutes ses provisions par le lac, par le Faucigni, et par le Chablais; qu'elle peut



même faire venir du Valais les choses les plus recherchées. En un mot, il n'y a que nous qui souffrons.

M. le chevalier de Jaucourt et M. le chevalier de Virieu<sup>1</sup> sont les témoins de tout ce que nous vous certifions. Il suffit d'une carte du pays pour voir qu'il est impossible que les choses soient autrement.

Nous ne nous plaignons pas des troupes; au contraire, nous souhaiterions qu'elles restassent toujours dans les mêmes postes. Non seulement elles mettraient un frein à l'audace des contrebandiers, qui passaient souvent au nombre de cinquante ou soixante sur le territoire de Genève, et qui bientôt deviendraient des voleurs de grand chemin; mais elles empêcheraient que nos bois de chauffage, coupés en délit, fussent vendus à Genève sous nos yeux. Les forêts du roi sont dévastées; c'est un très grand article qui mérite toute l'attention du ministère.

Les troupes pourraient empêcher encore le commerce pernicieux de la joaillerie et de la fabrique de montres de Genève, commerce prohibé en France, et principalement soutenu par les habitants du pays de Gex, qui ont presque tous abandonné l'agriculture pour travailler chez eux aux manufactures de Genève.

Nous avons sur tous ces objets un mémoire à pré-

<sup>1</sup> Le chevalier, depuis marquis de Jaucourt, brigadier des armées du roi, colonel de la légion de Flandre, était à la tête des troupes employées à l'investissement de Genève. Il avait le titre de commandant pour sa majesté dans les provinces de Bresse, Bugei, Valromei, et pays de Gex. Le chevalier de Virieu avait un commandement dans ce corps. (*Note de M. Hennin fils.*)

senter au ministère, et personne n'est plus empressé que nous à seconder ses vues.

Nous avons toujours tiré nos provisions de France autant que nous l'avons pu, et nous voudrions en faire autant pour les besoins journaliers; mais la position des lieux ne le permet pas.

Le bureau de la poste, qui pourrait être aisément sur le territoire de France, est à Genève; et il faut y envoyer six fois par semaine. Outre le commissionnaire pour nos lettres, nous avons besoin d'envoyer souvent notre pourvoyeur. Nous ne pouvons nous dispenser de demander aussi un passe-port pour un homme d'affaires. Nous ne vivons que grace aux remises que M. de La Borde veut bien nous faire. Nous avons souvent à recevoir et à payer. Le détail des nécessités renaît tous les jours.

Nous sommes donc forcés à demander trois passe-ports, pour le sieur Wagnière, pour le sieur Fay, et pour le commissionnaire des lettres.

Nous sommes plus affligés que vous ne pouvez le penser, de fatiguer le ministère pour des choses si minutieuses à ses yeux, et si essentielles pour nous.

Nous vous supplions très instamment d'envoyer notre lettre à la cour. Vous êtes trop instruit des vérités qu'elle contient, pour n'avoir pas la bonté de les appuyer de votre témoignage. Nous vous aurons une obligation égale à la détresse où nous sommes.

Nous avons l'honneur d'être, avec tous les sentiments que nous vous devons, monsieur, vos très humbles et très obéissants serviteur et servante,

DENIS. VOLTAIRE.

4930. A M. HENNIN.

29 janvier.

Nous vous envoyons, mon cher monsieur, cette lettre, que nous vous supplions de communiquer à M. le duc de Choiseul, ou à M. de Bournonville<sup>1</sup>. Nous sommes réellement les seuls sur qui tombe le fardeau. Je me suis ruiné dans un pays affreux où je n'avais de consolation que votre société, dont je ne peux plus jouir. Mes chagrins sont au comble. Je finis ma vie d'une manière bien triste. L'idée que vous avez quelque bonté pour moi me soutient encore. V.

4931. A M. HENNIN.

A Ferney, 30 janvier.

Nous eûmes hier l'honneur de vous écrire, monsieur, madame Denis et moi, pour vous supplier d'envoyer notre lettre à M. le duc de Choiseul. Les choses changent quelquefois d'un jour à l'autre. Nous vous supplions aujourd'hui de n'en rien faire; ou si vous avez déjà eu cette bonté, nous vous prions de vouloir bien mander que nous n'avons plus à faire que les plus respectueux remerciements, et que nous sommes pénétrés de la plus vive reconnaissance.

M. le duc de Choiseul daigne m'écrire du 19, par M. le chevalier de Jaucourt, *qu'il m'excepte de la*

<sup>1</sup> Premier commis de la guerre pour les affaires des Suisses, chargé depuis, sous le duc de Choiseul, de la partie politique de ce même pays, y compris la république de Genève. Il était asthmatique, et mourut jeune.

(Note de M. Hennin fils.)

*règle générale, parceque je suis infiniment excepté dans son cœur.*

Il est écrit des choses encore plus fortes à M. le chevalier de Jaucourt. Enfin j'ai un passe-port illimité pour moi et pour tous mes gens. Il ne me reste d'autre peine que celle de voir que vos occupations journalières nous privent de la consolation de vous voir, et de répéter *les Scythes* devant vous.

Venez, venez ! maman <sup>1</sup> vous fera bonne chère à présent ; nous aurons de bon bœuf, et plus de vache.

Mille tendres respects.

4932. DE M. HENNIN.

Genève, 30 janvier.

Je vous répéterai, monsieur, ce que j'ai eu l'honneur de vous dire, que j'étais dans la ferme persuasion que vous ne manquiez de rien, votre commissionnaire ayant la permission de venir à Genève, et pouvant en exporter vos provisions comme à l'ordinaire. Un mot de M. le chevalier de Jaucourt aurait abrégé toutes les difficultés, et, de mon côté, j'aurais fait tout ce qui était en moi pour diminuer l'embarras dans lequel vous vous trouviez.

Vos provisions arrêtées en venant de Lyon, si elles vous sont adressées directement, doivent vous parvenir sans difficulté ; autrement on irait contre les intentions du roi, qui n'a pas pu vouloir que ses sujets, habitant en France, n'eussent pas la liberté des chemins. Si elles étaient adressées à des Genevois, vous vous trouvez comme tous les étrangers, comme moi-même, dans le cas où une chaussée se rompt, et où rien ne peut passer.

Je n'examine point ce qu'on a pu espérer de l'interdiction

<sup>1</sup> Madame Denis ; voyez lettre 4846. B.

des vivres pour Genève, et je ne crois pas même que cet objet puisse opérer un grand effet pour le présent ; mais ce n'est pas à nous à le dire, surtout dans ce moment.

Voici les deux passe-ports que vous me demandez ; le commissionnaire a déjà le sien, ou une permission qui y équivaut. Je la renouvellerai, s'il est nécessaire.

Vous me priez, monsieur, d'envoyer votre lettre à la cour. Je suis trop votre ami, et je connais trop la façon de penser de M. le duc de Choiseul pour le faire. Vous pouvez être sûr qu'elle ne ferait rien changer aux dispositions générales ; et puisque M. le chevalier de Jaucourt et moi nous nous prétons volontiers pour vous à toutes les exceptions possibles, je vous demande en grace de vous en contenter. Tout ce qui vient de Genève, ou qui y a rapport, est mal reçu dans ce moment-ci. Croyez-m'en ; gardez aussi votre mémoire <sup>1</sup> pour des temps plus heureux.

Les représentants viennent de faire une démarche qui pourra diminuer l'aigreur qu'on a contre eux. C'est un orage passager dont vous souffrez, et qui m'accable. Tâchons, autant qu'il est possible, de le dissiper. De votre côté, je vous proteste que vous y contribuerez en ne portant point au ministre des plaintes sur les mesures qu'il a cru devoir mettre en usage pour amener ce peuple à la raison.

Je vous parle avec franchise, parceque je le dois à tous égards. Vous ne doutez pas, du moins je m'en flatte, que je ne m'occupe de faire tout pour le mieux. Jugez si je desire que ce qui se passe ici n'altère en rien votre bonheur.

Il y a apparence, monsieur, que j'aurai l'honneur de vous voir ces jours-ci ; je pourrai vous en dire davantage sur des affaires auxquelles vous prenez intérêt. Recevez, en attendant, les assurances du tendre attachement que je vous ai voué pour la vie.

P. S. Dans le moment où je finis cette lettre, monsieur, je reçois la vôtre de ce matin, qui me fait un très grand plaisir. Tout finit, comme vous voyez, et le meilleur est de s'in-

<sup>1</sup> Celui dont Voltaire parle dans la lettre 4929. B.

quiéter le moins possible de ce qui est hors de nous. Je vous envoie néanmoins les deux passe-ports, parceque, pour la règle, il faudra que tous ceux de vos gens qui viendront à Genève en aient.

## 4933. A MADAME LA MARQUISE DE BOUFFLERS.

A Ferney, 30 janvier.

A mon âge, madame, on ne peut plus satisfaire ses passions. Il y a un mois que je suis dans mon lit; et, si je me faisais traîner à Lyon pour vous faire ma cour, vingt pieds de neige, qui couvrent nos montagnes, m'empêcheraient d'arriver.

Je ne sais si j'ai eu l'honneur de vous mander que nous avons la guerre et la famine dans la très belle et très détestable vallée où je comptais mourir doucement : il nous manque l'agrément de la peste.

Je n'aurais pas été étonné, madame, qu'un ministre, haut de six pieds ou de trois et demi, m'eût refusé, si je lui avais demandé quelque chose; mais je le suis qu'on ait eu si peu d'égard pour un prince beau et bien fait, et qui a beaucoup d'esprit. Il y a quelque chose qui a plus de crédit que lui.

Je ne sais, madame, si vous allez à la cour ou à la ville; mais, en quelque lieu que vous soyez, vous ferez les délices de tous ceux qui seront assez heureux pour vivre avec vous. Cette consolation m'a toujours été enlevée; votre souvenir peut seul consoler le plus respectueux et le plus attaché de vos anciens serviteurs.

4934. A M. DAMILAVILLE.

30 janvier.

Quoi que vous en disiez, mon cher ami, et quoi qu'on en dise, nous serons toujours dans des transes cruelles. Cette affaire<sup>1</sup> peut avoir les suites les plus funestes, puisqu'on a manqué d'arrêter le mal dans son principe. Je m'abandonne à la destinée; c'est tout ce qu'on peut faire quand on ne peut remuer, et qu'on est dans son lit, entouré de soldats et de neige.

M. Chardon me mande qu'il a trouvé le mémoire de M. de Beaumont pour les Sirven bien faible. Vous étiez de cet avis; il est triste que vous ayez raison.

Nous sommes délivrés de la famine par les soins de M. le duc de Choiseul.

J'ai tellement refondu mes *Scythes*, que l'édition de Cramer ne peut plus servir à rien, et qu'il en faut faire une autre. Voici la préface, en attendant la pièce. J'ai été bien aise de rendre un témoignage public à Tonpla<sup>2</sup>. Ce n'est pas que je sois content de lui: on dit qu'il laisse élever sa fille dans des principes qu'il déteste: c'est Orosmade qui livre ses enfants à Arimane; ce péché contre nature est horrible. Je me flatte qu'il sévrera enfin un enfant qu'il a laissé nourrir du lait des furies.

On dit des merveilles de mon confrère Thomas. Je vous supplie d'envoyer l'incluse à votre ami<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> Voyez lettres 4885 et 4902. B.

<sup>2</sup> Diderot. B.

<sup>3</sup> Diderot; cette lettre manque. B.

Adieu, je souffre beaucoup, mais je vous aime davantage.

4935. A M. \*\*\*.

Monsieur, puisque M. l'abbé votre cousin m'a ordonné de chercher les brochures qui s'impriment actuellement en Hollande contre notre sainte religion catholique, apostolique et romaine, et qu'il demande ces matériaux pour achever l'excellent livre qu'il a déjà commencé en faveur du concile de Trente, j'ai l'honneur de vous adresser pour lui les infamies ci-jointes, que monsieur l'abbé votre cousin confondra comme elles le méritent. C'est une vraie consolation pour moi de coopérer à ce saint œuvre, en fournissant à M. l'abbé votre cousin des ennemis nouveaux à terrasser. Je me recommande à ses prières et à celles de toute votre famille. Ma femme, ma fille, et mon fils le greffier, nous vous présentons nos obéissances. J'ai l'honneur d'être, à mon particulier, très sincèrement, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur, Christophe Brounas.

\* La personne à qui cette lettre fut adressée en fit une copie qu'elle joignit à un exemplaire du *Recueil nécessaire* (voyez n° 4751) que Voltaire lui avait envoyé avec cette lettre, en 1767. C'est d'après cette copie, qui toutefois n'est pas signée, que je publie cette plaisanterie, qui est cependant bien une lettre. L'abbé Mignot, neveu de Voltaire, est auteur d'une *Histoire de la réception du concile de Trente dans les états catholiques*, 1756, deux volumes in-12; nouvelle édition, 1766, deux volumes in-12. B.

#### FIN DU TOME XIII

#### DE LA CORRESPONDANCE.





---

# TABLE

DES PERSONNAGES AUXQUELS SONT ADRESSÉES LES LETTRES  
DU TROISIÈME VOLUME

## DE LA CORRESPONDANCE.

---

ANONYMES. Lettres 4790, 4889, 4935.

ARGENTAL (le comte d'). Lettres 4558, 4568, 4570, 4572, 4573, 4574, 4579, 4581, 4591, 4594, 4597, 4606, 4614, 4617, 4620, 4622, 4625, 4627, 4645, 4652, 4669, 4680, 4688, 4691, 4698, 4708, 4717, 4730, 4739, 4771, 4785, 4793, 4799, 4806, 4822, 4830, 4837, 4840, 4843, 4847, 4859, 4860, 4863, 4872, 4878, 4885, 4892.

ARGENTAL (la comtesse d'). Lettre 4631.

BEAUTEVILLE (le chevalier de). Lettres 4900, 4908, 4919.

BENNIS (le cardinal de). Lettre 4877.

BERTRAND. Lettre 4817.

BLIN DE SAINMORRE. Lettre 4768.

BORDES. Lettres 4854, 4867.

BOUFFLERS (la marquise de). Lettres 4921, 4933.

CATHERINE II, impératrice de Russie. Lettres 4578, 4879.

CESAROTTI (l'abbé). Lettre 4566.

CHABANON (de). Lettres 4569, 4584, 4659, 4664, 4756, 4823, 4882.

CHARDON. Lettres 4838, 4875.

CHOISEUL (le comte de). Lettre 4603.

CHOISEUL (le duc de). Lettre 4901.

CHRISTIN. Lettres 4567, 4789.

CLAIRON (mademoiselle). Lettres 4621, 4630.

COLINI. Lettres 4658, 4807.

CONTANT DORVILLE. Lettre 4595.

DALEMBERT. Lettres 4575, 4610, 4666, 4672, 4675, 4702, 4709, 4723, 4731, 4748, 4779, 4803, 4852, 4874, 4914, 4923.

- DAMILAVILLE.** Lettres 4559, 4561, 4563, 4571, 4576, 4580, 4583, 4587, 4588, 4593, 4596, 4600, 4602, 4608, 4611, 4615, 4618, 4623, 4624, 4628, 4633, 4635, 4644, 4649, 4651, 4653, 4655, 4661, 4662, 4665, 4670, 4673, 4677, 4679, 4685, 4689, 4693, 4695, 4699, 4705, 4706, 4710, 4716, 4722, 4724, 4726, 4727, 4729, 4734, 4735, 4741, 4742, 4746, 4747, 4749, 4753, 4757, 4762, 4763, 4770, 4778, 4781, 4784, 4792, 4795, 4798, 4802, 4804, 4808, 4813, 4815, 4816, 4820, 4825, 4827, 4831, 4834, 4835, 4839, 4842, 4844, 4853, 4857, 4858, 4862, 4868, 4870, 4873, 4880, 4886, 4887, 4890, 4896, 4897, 4910, 4917, 4918, 4934.
- D'ARGENCE DE DIRAC (le marquis).** Lettres 4787, 4861, 4913.
- DEODATI DE TOVAZZI.** Lettre 4766.
- D'ÉPIFANI (madame).** Lettres 4683, 4755, 4796.
- DIDEROT.** Lettre 4711.
- DORAT.** Lettres 4898, 4924.
- DU CLAIROUX.** Lettre 4824.
- DU DEFFAND (la marquise).** Lettres 4582, 4599, 4613, 4791, 4841.
- ÉLIE DE BRAUMONT.** Lettres 4586, 4589, 4692, 4712, 4745, 4777, 4909.
- ESTAING (le comte d').** Lettre 4764.
- ÉTALLONDE DE MONIVAL.** Lettre 4907.
- FLORIAN (le marquis de).** Lettres 4612, 4640, 4720, 4911.
- FLORIAN (la marquise de).** Lettres 4562, 4577, 4846.
- FRÉDÉRIC II, roi de Prusse.** Lettres 4585, 4893.
- FRÉDÉRIC, landgrave de Hesse-Cassel.** Lettres 4668, 4740, 4751, 4906.
- GAY DE NOBLAC.** Lettre 4801.
- GEOFFREIN (madame).** Lettre 4682.
- GRAMMONT (la duchesse de).** Lettres 4642, 4881.
- GRIMM.** Lettre 4667.
- HELVÉTIUS.** Lettres 4811, 4829.
- HENNIN.** Lettres 4557, 4564, 4598, 4604, 4634, 4641, 4647, 4650, 4686, 4690, 4696, 4697, 4719, 4805, 4851, 4855, 4888, 4891, 4927, 4928, 4929, 4930, 4931.
- HUME.** Lettre 4809.
- JABINEAU DE LA VOUTE.** Lettres 4592, 4605.
- LA COMBE.** Lettres 4657, 4694, 4758, 4786, 4794, 4836.
- LA HARPE (de).** Lettres 4721, 4737, 4782.
- LA TOURAILLE (le comte de).** Lettres 4646, 4920.

**LA VALLIÈRE** (le duc de). Lettre 4767.  
**LE CLERC DE MONTMERCY**. Lettre 4750.  
**LEKAIN**. Lettre 4713.  
**LE RICHE**. Lettres 4761, 4864, 4915.  
**LIGNÉ** (le prince de). Lettre 4707.  
**LULLIN**. Lettre 4681.  
**MARIOTT**. Lettre 4619.  
**MARMONTEL**. Lettres 4632, 4845, 4876, 4926.  
**MONTYON** (de). Lettre 4902.  
**MOBELLET** (l'abbé). Lettres 4684, 4850.  
**NANCY**. Lettre 4774.  
**OLIVET** (l'abbé d'). Lettres 4894, 4916.  
**PEZAY** (de). Lettres 4883, 4895.  
**PRASLIN** (le duc de). Lettre 4656.  
**RICHELIEU** (le maréchal duc de). Lettres 4648, 4703, 4744, 4776, 4800, 4812, 4899, 4905.  
**ROCHEFORT** (le comte de). Lettres 4676, 4700, 4714, 4760, 4780, 4814, 4884, 4925.  
**RUFFET** (le président de). Lettre 4733.  
**SAINT-JULIEN** (madame de). Lettres 4773, 4866.  
**SERVAN**. Lettres 4637, 4643.  
**TARGE**. Lettre 4728.  
**TAULÈS** (le chevalier de). Lettres 4616, 4626, 4629, 4636, 4638, 4639, 4654, 4678, 4743, 4775, 4826, 4828, 4832, 4833, 4849.  
**THIERIOT**. Lettres 4660, 4674, 4718, 4725, 4783, 4871.  
**VERNES**. Lettre 4797.  
**VILLETTE** (le marquis de). Lettres 4560, 4788, 4856.  
**VILLEVINILLE** (le marquis de). Lettres 4663, 4704, 4865.  
**XIMÈNES** (le marquis de). Lettre 4590.

*Personnages qui, dans ce volume, ont adressé des lettres  
à Voltaire.*

**BERNIS** (le cardinal de). Lettre 4904.  
**CATHERINE II**, impératrice de Russie. Lettres 4687, 4903.  
**DALMEBERT**. Lettres 4607, 4609, 4671, 4701, 4736, 4754, 4769, 4922.  
**FRÉDÉRIC II**, roi de Prusse. Lettres 4565, 4601, 4697 *bis*, 4732, 4738, 4752, 4759, 4772, 4810, 4821, 4848, 4869, 4912.

FRÉDÉRIC, landgrave de Hesse-Cassel. Lettres 4765, 4818.

GEOFFRIN (madame). Lettre 4715.

HENNIN. Lettre 4932.

LA VALLIÈRE (le duc de). Lettre 4819.

FIN DE LA TABLE.